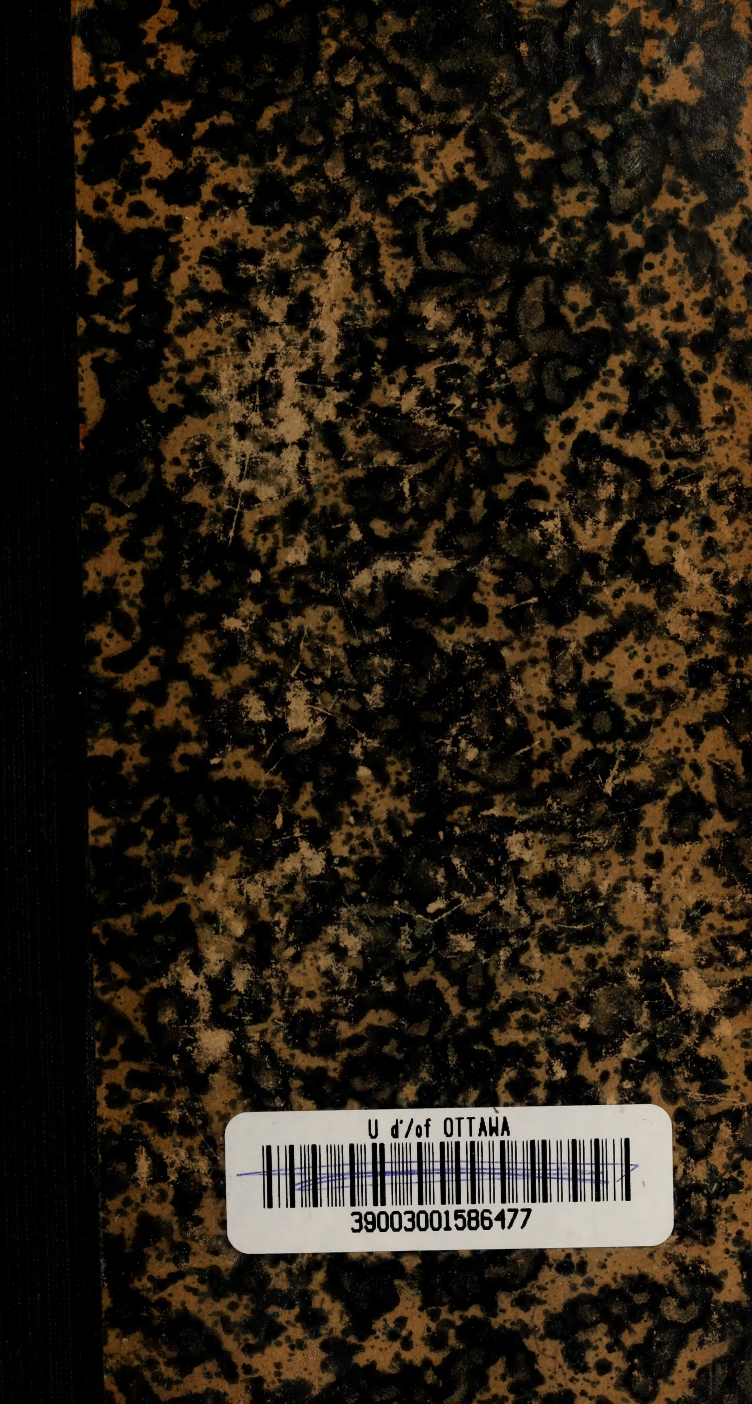

U d'/of OTTAWA
39003001586477

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE

299. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE

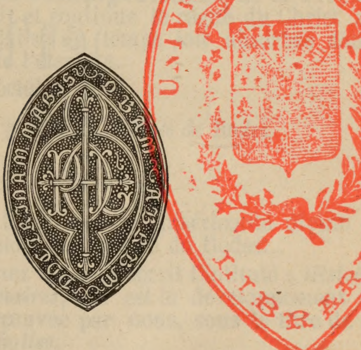
PAR

M. L. RICHOU

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE, PROFESSEUR D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
AU GRAND SÉMINAIRE DE RODEZ

Seconde édition, revue et considérablement augmentée.

TOME PREMIER



PARIS

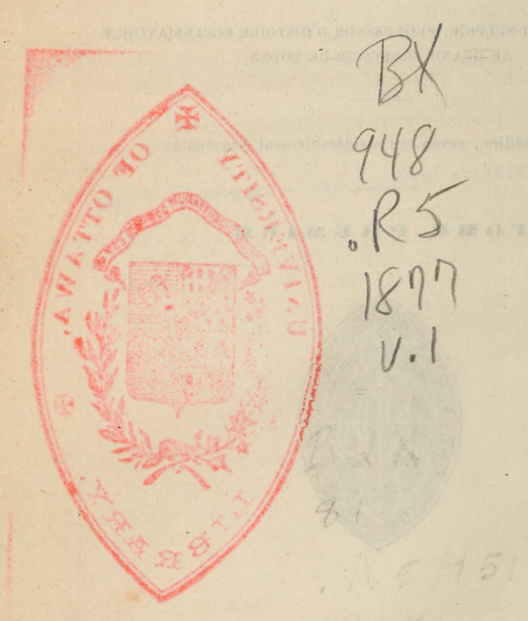
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, RUE CASSETTE, ET RUE DE RENNES, 75

—

1877




UNIVERSITY OF OTTAWA
LIBRARY


ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

APPROBATIONS.

—

I

Louis-Auguste DELALLE, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque de Rodez...

Vu le rapport qui nous a été fait par deux examinateurs compétents sur un opuscule intitulé : *Vue générale de l'Histoire de l'Église*, et qui a pour auteur M. Richou, prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice,

Nous jugeons que ce livre présente, avec une grande exactitude de doctrine, un abrégé substantiel de la triple vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, savoir : sa *vie prophétique*, annoncée et figurée dans l'Ancien Testament; sa *vie réelle et visible*, racontée par les saints Évangiles; sa *vie mystique*, continuée dans l'Église catholique, et qui durera autant que le monde.

D'où il suit que le Verbe fait chair est le centre autour duquel gravitent tous les faits de l'histoire ancienne et moderne, l'*alpha* et l'*oméga* de l'humanité, la clef de tous les grands événements et de tous les problèmes historiques.

C'est pourquoi nous en approuvons la publication et nous en recommandons l'étude, non-seulement aux élèves du sanctuaire, mais encore aux gens du monde, qui désirent se faire une idée exacte des faits surnaturels de la Religion dans leur parallélisme avec ceux de l'histoire naturelle des nations, d'où résulte une démonstration sensible de l'action souveraine de la Providence divine qui prépare, établit et continue le règne du Christ sur la terre, jusqu'à ce que l'Eglise du temps soit absorbée dans les splendeurs immortelles de l'éternité.

Donné à Rodez, le 10 octobre 1867.

† LOUIS, *évêque de Rodez.*

II

Louis-Auguste DELALLE, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque de Rodez...

Nous avons fait examiner un manuscrit l'intitulé : *Histoire de l'Église, à l'usage des séminaires*, qui est le développement d'une première publication, approuvée par nous, sous le titre de : *Vue générale de l'Histoire de l'Église.*

D'après le compte-rendu qui nous a été adressé de cette production, dans les termes les plus favorables, par le docte examinateur, nous en autorisons l'auteur à la faire imprimer et nous en recommandons l'usage à la jeunesse studieuse des séminaires, ainsi qu'aux membres du clergé.

Donné à Rome, hors la Porte Flaminienne, le 18 mai 1870.

† LOUIS *évêque de Rodez.*

Rodez, le 6 mars 1877.

Mon cher Monsieur le Directeur,

Je ne puis que vous remercier et vous féliciter de votre zèle à développer dans mon diocèse l'amour et l'étude de l'histoire ecclésiastique. Déjà, par la publication de votre travail sur cette branche de la science sacrée, vous aviez facilité le moyen de l'étudier avec fruit, en groupant soigneusement les faits autour des idées principales qui en sont comme l'axe et le centre. Ces vues d'ensemble, ces aperçus de philosophie de l'histoire, sont d'une souveraine importance pour la formation de l'esprit, et pour l'intelligence de l'action de l'Église dans le monde. Le doigt de Dieu se montre dans les événements : et les jeunes lévites sont ainsi préparés à combattre les fausses théories modernes, qui voudraient faire de l'histoire un champ clos et ténébreux livré à la seule impulsion des passions humaines.

Vous venez de compléter votre premier travail. Aux précieux éléments que vous nous donniez dans l'édition précédente de votre Histoire de l'Église, vous avez ajouté ce que l'on peut désirer pour rendre un ouvrage de ce genre intéressant, complet et plein d'actualité. J'ai été heureux de remarquer les développements donnés à la période des persécutions qui sont les fastes de l'héroïsme chrétien, ainsi que votre exposé doctrinal et historique de la patrologie, où brillent avec non moins d'éclat les fastes de la science catholique.

On aime encore à trouver dans votre nouvelle édition, de nombreux et intéressants détails sur la propagation de la foi dans les pays de missions, et généralement un plus grand nombre de faits historiques. Le soin particulier que vous avez mis à suivre plus exactement l'ordre chronologique m'a semblé de même une modification fort utile pour votre Histoire de l'Église.

Je ne parle point des améliorations matérielles que vous y avez si heureusement introduites, au point de vue du format et de la typographie ; mais je dois mentionner le petit atlas de cartes géographiques que vous avez fait exécuter pour rendre l'étude de votre histoire plus attrayante et plus fructueuse.

Aussi, je ne doute point que votre nouvelle édition ne se propage bien vite, et ne contribue puissamment à faire connaître et aimer l'histoire de la sainte Église, si féconde en précieux enseignements.

Veuillez agréer, mon cher ami, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† ERNEST, *évêque de Rodez et de Vabres.*

AVANT-PROPOS

Ce précis d'histoire ecclésiastique, destiné principalement aux élèves des Séminaires, ne diffère guère des autres ouvrages déjà connus, que par le plan et par la méthode. Ces ouvrages, pour la plupart, s'en tiennent assez scrupuleusement à l'ordre chronologique, et se divisent par lecons ou par époques, ou par la succession des papes, selon le choix qui a déterminé les auteurs. Le simple récit, où prédomine l'ordre chronologique, ne manque pas de partisans et de lecteurs ; il est le premier qu'on adopte, et le plus répandu parmi nous, sous la forme ingénieuse et variée qu'on sait lui donner; nous dirons même volontiers que ce genre de composition, qui suit le cours des années, est le seul qui convienne à nos grandes histoires de l'Eglise. Mais, dans un livre élémentaire et abrégé, la simplicité de l'ordre purement chronologique n'est-elle pas plus apparente que réelle? Cette méthode laisse nécessairement un travail considérable à faire au maître et aux élèves. Elle ne présente que l'analyse des faits, liés entre eux par le rapprochement des dates ou par des transitions artificielles ; elle change le récit en une agglomération de faits juxtaposés, disparates et confus, que la mémoire a peine à retenir. Rien n'est plus difficile, en effet, que de reconnaître sa voie au milieu de tant de sentiers qui se croisent, et le fil, qui doit nous conduire dans les détours de ce labyrinthe, souvent nous échappe. D'un autre côté, en essayant de tout ramener à l'ordre logique, selon la nature des faits, l'esprit de système court le risque de les altérer, s'il les transporte dans un autre milieu et s'il contraint les événements de parler un langage qui ne sera plus celui de l'histoire. On sait que cette seconde méthode est familière à la savante Allemagne, et s'il est vrai qu'il est arrivé aux écoles d'outre-Rhin d'abuser de ce procédé, comme on abuse de toutes choses, on ne peut nier le

parti qu'ont su en tirer à la gloire de l'Église les véritables défenseurs de notre foi, tels que les Mœhler, les Alzog, etc. Nous avouons que l'exposé scientifique de ces histoires dépasse un peu notre but, pour ne pas dire nos forces. Ne serait-il pas permis, du moins, d'emprunter à ces différentes méthodes ce qu'elles ont de bon, et de fondre dans l'unité d'un seul plan ces excellents manuels ?

Le plan que nous avons suivi étant le fond même de notre *Précis d'histoire ecclésiastique*, nous ne jugeons pas nécessaire de le reproduire en ce moment, ni même d'en parler. Il suffit de dire que, dans chaque série de faits homogènes groupés ensemble pour former le plan général, nous nous éloignons rarement de l'ordre chronologique, et nous nous proposons de raconter les principaux événements, de les classer, de les comparer et de les juger ; en un mot, nous voulons du récit des faits composer un véritable corps de doctrine et retrouver, dans l'action de l'Église, la réalisation du plan divin, tel qu'il nous est connu par l'Évangile, les Épîtres et les Actes des apôtres. L'intervention surnaturelle de Dieu et de son Esprit doit se manifester en quelque sorte à chaque page de cette histoire : la suite des événements n'est que le développement d'une même preuve, aussi large que solide, en faveur de la divinité de l'Église. « Si je recherche les causes logiques de ma conversion, disait le P. Lacordaire, je n'en trouve pas d'autre que l'évidence historique et sociale du christianisme. »

Tel est le but du travail que nous avons entrepris. La méthode adaptée à ce plan, consiste à mettre en lumière les faits importants et majeurs, qui nous semblent le mieux renfermer en eux-mêmes les preuves ou les enseignements que nous cherchons. Ces faits, déjà rangés par ordre selon leur enchaînement naturel, leur analogie et même presque toujours selon leur date, s'éclairent mutuellement, et permettent d'en faire une appréciation plus juste. Nous mesurons l'étendue que nous croyons devoir donner au récit et à l'appréciation des événements sur leur importance relative, et sur les circonstances des personnes, des temps, des choses et des lieux qui nous intéressent, et cette variété dans le choix, l'abondance ou la brièveté des détails, ne saurait jamais rompre la trame de l'histoire, si cette trame est bien enchaînée. Nous omettons les faits qui paraissent avoir moins d'influence, ou piquer moins notre curiosité ; c'est pour réserver une place à ceux que nous voulons étudier, et, si des faits considérables sont passés sous silence, parce qu'il est impossible de les faire tous connaître, ils sont au moins indiqués ou représentés par des faits analogues

dans le plan général. Nous pensons que cette méthode nous fait arriver plus sûrement et plus facilement à la connaissance de l'histoire ecclésiastique ; et si, elle laisse plus de liberté au professeur, elle ne peut offrir que plus d'intérêt aux élèves par des études partielles qu'il est permis d'approfondir, sans perdre de vue l'ensemble de l'histoire.

Peu de chose nous appartient dans la composition ou la forme de cet ouvrage, si ce n'est le travail de l'abeille qui va butiner en des lieux différents et s'enrichit de la dépouille des fleurs. Nous avons inséré souvent le texte ou invoqué le témoignage des écrivains pour appuyer nos assertions. Ces extraits ou ces fragments, avec l'indication des sources, font connaître d'eux-mêmes le nom, le genre et souvent l'esprit des auteurs, et nous présentent à la fois les faits qu'ils racontent et les jugements qu'ils portent sous la garantie de la science, du raisonnement et du talent de l'historien. Les pages que nous empruntons peuvent faire oublier les nôtres, mais elles n'enlèvent rien à l'unité du plan par la variété de leurs nuances, et contribuent beaucoup par leur charme à rompre la monotonie d'un livre didactique. Nous ne prétendons pas mettre sur la même ligne tous les écrivains qu'il nous arrive de citer ; nous faisons même des réserves au sujet de plusieurs noms et de certains recueils périodiques, qui figurent dans notre précis à titre de renseignement. Si nous invoquons ces différents témoignages, même quand ils émanent de nos adversaires, c'est toujours un hommage au moins indirect que nous les contraignons de rendre à l'Église par des jugements favorables que l'esprit de parti n'a pu dicter. Nous soumettons humblement de notre part nos jugements et nos pensées à l'examen du tribunal suprême et infaillible de la sainte Église romaine. Une seule chose touche notre cœur, en racontant les gloires de cette auguste Église, qui est l'Église de Jésus-Christ, de saint Pierre et de Pie IX, le désir de faire aimer de plus en plus, respecter et bénir le Saint-Siége apostolique, inséparable de l'Église dont nous faisons l'histoire.

C'est dans ce but que nous avons ajouté à la fin de chaque volume, comme un résumé de notre travail, le tableau synchronique de tous les Souverains-Pontifes, avec les principaux événements accomplis sous leur règne.

Fête de SAINT-JOSEPH, le patron de l'Église, le 19 mars 1871.

Une seconde édition de l'*Histoire de l'Église*, publiée à quelques années d'intervalle, permet de combler les lacunes de la première par l'addition ou le développement d'un certain nombre de faits qui rendent plus sensible la démonstration historique de la divinité de l'Église. La disposition générale de ces faits se trouve aussi ramenée plus fidèlement à l'ordre chronologique, et leur marche deviendra plus facile à suivre sur la carte, à l'aide d'un atlas séparé, contenant les lieux et les circonscriptions ecclésiastiques; en sorte que la chronologie et la géographie, appelées les *deux yeux* de l'histoire, éclairent la physionomie des événements. Dans les différentes parties de cet ouvrage, nous avons cru devoir insister sur les documents si précieux tirés des *Actes des martyrs*, sur la biographie des Pères de l'Église, l'objet de leur polémique contre les païens et les hérétiques, le contenu de leurs écrits bibliques, dogmatiques et moraux, et même l'analyse de quelques-uns de leurs traités. Nous n'avons pas cru devoir négliger ce qui tient à la propagation, non plus que ce qui tient à la conservation de la foi dans le monde; et le tableau des missions, surtout dans les trois derniers siècles fait connaître la situation de l'Église dans l'univers. Enfin les exemples et la vie des saints les plus illustres mettent le comble à la gloire de l'Église et l'entourent d'une auréole inimitable, que tous les autres sociétés séparées sont impuissantes à contrefaire.

Fête de SAINT-JOSEPH, le patron universel de l'Église, le 19 mars 1877.

TABLEAUX CHRONOLOGIQUES

Ier SIÈCLE

APOTRES. ÉVANGÉLISTES. PÈRES APOSTOLIQUES.	SECTAIRES.	EMPEREURS.	CONCILE.
S. Pierre mart. en 67	Simon le Mag. m. v. 66	Tibère m. 37	51. De Jérusalem, au sujet des observances légales.
S. Paul id. 67	Ménandre.	Caligula 37— 41	
S. André id. 79 ou 80	Cérinthe.	Claude 41— 54	
S. Jacques le Maj. id. 42	Hyménée.	Néron 54— 68	
S. Jean m. 100	Philète.	Galba 68— 69	
S. Thomas	Les Nicolaïtes.	Othon 69	
S. Jacques le Min. mart. 60	Les Ebionites.	Vitellius 69	
S. Philippe.	Les Nazaréens.	Vespasien 69— 79	
S. Barthélemy.		Titus 79 — 81	
S. Mathieu.		Domitien 81— 96	
S. Jude.		Nerva 96— 98	
S. Simon.		Trajan 98—117	
S. Mathias.			
S. Marc mart. 61			
S. Luc id. 95			
S. Barnabé id. 62 ou 76			
S. Clément id. 100			
S. Hermas.			
S. Denis l'Aréop.			

IIe SIÈCLE

PÈRES. ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.		SECTAIRES.		EMPEREURS.		PRINCIPAUX CONCILES.
S. Ignace d'Ant.	mart. 107	Les Elcésaïtes.		Adrien	117—138	151. De Rome, au sujet de la Pâque.
S. Papias.		Les Docètes.		Antonin	138—161	169. D'Hiéraple, contre les Montanistes.
S. Polycarpe	mart. 168	Saturnin.		Marc-Aurèle	161—180	177. Des Gaules, id.
S. Quadrat.		Basilide.		Commode	180—192	187. De Rome, contre Théodote.
S. Aristide.		Carpocrate.		Pertinax	m. 193	196. De Rome, au sujet de la Pâque.
Ariston de Pella.		Cerdon.		Didius Julianus	m. id.	
S. Justin	mart. v. 166	Marcion.		Pescennius Niger	m. 194	
S. Méliton	m. 170	Valentin.		Albinus	m. 196	
Athénagore	m. 170	Les Ophites.		Septime Sévère	193—211	
Miltiade.		Les Caïnites.				
S. Hégésippe	m. 180	Bardesane.				
S. Denis de Cor.		Tatien.				
S. Théophile d'Ant.	m. 181	Les Millénaires.				
Hermias.		Montan	m. 212			
S. Irénée	n. v. 135—202	Théodote.				
S. Pantène	216	Artémon.				
Clément d'Al.	m. 217					
Tertullien	160—240					

IIIe SIÈCLE

PÈRES. ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.		SECTAIRES.		EMPEREURS.		PRINCIPAUX CONCILES.
Origène	185—254	Noët.		Caracalla	211—217	241. De Bostra, contre Bérylle.
Minutius Félix.		Bérylle.		Macrin	217—218	245. D'Asie, contre Noët.
Caïus	m. 220	Félicissime et Novat.		Héliogabale	218—222	250. De Rome, contre Novat.
Jules Africain.		Novatien.		Alex. Sévère	222—235	251 et 254. De Rome et de Carthage, à propos des *Lapsi*.
Ammonius d'Al.	m. 230	Sabellius.		Maximin	235—238	
S. Denis d'Al.	m. 264	Paul de Samosate.		Pupien et Balbin	238	264 et 269. D'Antioche, contre Paul de Samosate.
S. Hippolyte de Porto	mart. 230	Manès	274	Gordien	238—244	
S. Cyprien	mart. 258			Philippe	244—249	277. De Charres, contre Manès.
S. Corneille p.	m. 252			Dèce	249—251	Vers la fin du IIIe siècle. Concile d'Elvire, dont les canons disciplinaires sont très-célèbres.
S. Denis p.	m. 269			Gallus	251 - 253	
S. Méthode	m. 303			Valérien	253—260	
S. Grégoire le Thaumat.	m. 265			Gallien	260—268	
S. Lucien d'Ant.	mart. 312			Claude II	268—270	
S. Pamphile	mart. 309			Aurélien	270—275	
				Tacite	275—276	
				Probus	276—281	
				Carus	281—282	
				Carinus et Numérien	282—283	
				Dioclétien	283 abd 305	
				Maximien Hercule	286 abd 305	
				Galère	292—311	
				Constance-Chlore	292—306	

IVᵉ SIÈCLE

PÈRES. ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	
Arnobe	m. 325
Lactance	m. v. 330
Eusèbe de Césarée	m. v. 339
S. Athanase	373
S. Hilaire	320—366
S. Cyrille de Jér.	315—386
Didyme l'Av.	309—394
S. Eusèbe de Verceil	370
Lucifer de Cagliari	370
Les deux Apollinaires.	
Firmicus Maternus	325
Diodore de Tarse	390
S. Basile le Grand	329—379
S. Grégoire de Naz.	329—389
S. Grégoire de Nys.	395
S. Ephrem	379
S. Amphiloque	394
S. Optat de Milève	384
S. Epiphane	310—403
S. Damase p.	384
S. Ambroise	335—397
S. Jérôme	340—420
Rufin	410
S. Augustin	354—430
Sulpice-Sévère	m. v. 410
S. Philastre	387
S. Phébade	398
S. Gaudence	420
S. Paulin de Nole	353—431
S. Jean Chrysostome	347—407

SECTAIRES.	
Méléciens.	
Donatistes.	
Arius	270—336
Eusèbe de Nic.	
Quartodécimants.	
Photin.	
Eunomius.	
Macédonius.	
Lucifériens.	
Antidicomarianistes.	
Priscillianistes.	
Apollinaristes.	
Helpidius.	
Jovinien	412
Vigilance.	
Ithace.	

EMPEREURS.			
Sévère	305—307	Constantin II	337—340
Maxence	306—312	Constant	337—350
Maximin Daïa	305—313	Constance	337—361
Licinius	307—324	Julien l'Ap.	361—363
Constantin le Grand	306—337	Jovien	363—364

EMPEREURS D'ORIENT.		EMPEREURS D'OCCIDENT.	
Valens	364—378	Valentinien I	364—375
Théodose	379—395	Gratien	375—383
		Valentinien II	383—392
		Maxime	383—387
		Eugène	392—394
		Théodose, seul maître de l'Empire	394—395
Arcade	395—408	Honorius	395—423

PRINCIPAUX CONCILES.
304. D'Alexandrie, contre Mélèce.
313. De Rome, contre les Donatistes.
314. D'Arles, id.
319. D'Alexandrie, contre Arius.
325. De Nicée, 1ᵉʳ œcum., contre Arius.
335. De Tyr, conciliabule contre saint Athanase.
341. D'Antioche *in Æenceniis.*
343. De Sardique, contre les Ariens.
345. De Milan, id.
355. De Milan, conciliabule.
359. De Rimini et de Séleucie, conciliab.
381. De Constantinople, 2ᵉ œcum., c. Macédonius.
398. IVᵉ de Carthage, *circa ritus ecclesiasticos*

Vᵉ SIÈCLE

Synésius	370—414
Cassien	435
S. Cyrille d'Al.	444
Socrate.	
Sozomène.	
Théodoret	458
Moïse de Chorène.	
S. Isidore de Péluse	440
S. Nil	430
S. Pierre Chrysol.	405—450
S. Léon	461
S. Eucher de Lyon	449
S. Hilaire d'Arles	449
S. Prosper d'Aq.	455
S. Vincent de Lérins	470
S. Maxime de Turin	476
Claudien Mamert	474
S. Sidoine-Apollinaire	430—482
Salvien	496
Fauste de Riez	490
Vigile de Tapse.	
Fulgence de Rupse	468—533
Gennade.	
S. Gélase	496

Théod. de Mops.	350—428
Pélage	432
Célestius	
Julien d'Eclane	
Nestorius	439
Eutychès.	
Acace.	

Théodose II	408—450	Valentinien III	423—455
Marcien, époux de Pulchérie	450—457	Pétrone Maxime	455
Léon I de Thrace	457—474	Avitus	455—456
Léon II l'Isaurien	474—491	Majorien	457—461
Anastase I le Silentiaire	491—518	Sévère III	461—464
		Anthémius	467—472
		Olibrius et Glycérius	473
		Julius Népos	473—475
		Romulus Augustule	475—476

411. Célèbre conférence de Carthage, contre les Donatistes
415. De Jérusalem et de Diospolis, au sujet du Pélagianisme.
416. De Carthage et de Milève, contre Pélage.
431. D'Ephèse, 3ᵉ œcum., contre Nestorius.
441. D'Orange, canons disciplinaires.
448. De Constantinople, contre Eutychès.
449. Brigandage d'Ephèse.
451. De Chalcédoine, 4ᵉ œcum., contre Eutychès.
494. De Rome, décret *de libris recipiendis.*

TABLEAUX CHRONOLOGIQUES

VIe SIÈCLE

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.		SECTAIRES.		EMPEREURS D'ORIENT.		ROIS DE FRANCE.		PRINCIPAUX CONCILES.
						1re RACE. *Les Mérovingiens.*		
Boëce	470—524	Les Prédestinatiens		Justin I	518—527	Clovis I	t. 481—511	506. D'Agde. Canons discipl.
Cassiodore	480—575	Thémistius, chef des Agnoètes	v. 550	Justinien	527—565	Clotaire I, roi de Soissons, puis de toute la France	511—561	511. D'Orléans. Canons sur la hiérarchie ecclésiastiq.
S. Avit	525	Les Jacobites		Justin II	565—578	Thierry, r. d'Austr.	511—534	517. D'Epaone. Canons sur la hiérarchie, les mœurs ecclésiastiques et le code pénitentiaire.
S. Benoît	480—543			Tibère II	578—582	Clodomir, r. d'Orl.	511—524	529. D'Orange. Contre le semi-pelagianisme.
S. Césaire d'Arles	470—542			Maurice	582—602	Childebert I, r. Paris	511—558	553. De Constantinople. v^e œc. sur les *Trois Chapitr.*
Denis le Petit	540					Théodebert I, roi d'Austrasie	534—547	557. De Paris, sur l'élection des évêques.
S Grégoire de Tours	539—593					Théodebald, roi d'Austrasie	547—555	563. De Prague, contre les priscillianistes.
Arator	490—556					Charibert, r. Paris	561—567	582 et 588. De Mâcon, sur la discipline ecclésiastiq. et l'obs. du Dimanche.
S. Germain de Paris	496—576					Chilpéric I, roi de Neustrie	561—584	589. De Constantinople. Jean le Jeûneur y prend le titre d'évêque univers.
Fortunat	609					S. Gontran, roi de Bourgogne	561—593	
Anastase le Sinaïte	v. 580					Sigebert I, r. d'Aust.	561—575	
S. Grégoire le Grand	540—604					Childebert II, id.	575—595	
S. Jean Climaque	525—605					Thierry II, r. Bourg.	596—613	
						Théodebert II, r. d'A	596—612	
						Clotaire II	584—628	

VIIe SIÈCLE

Jean Mosch 630	Mahomet 570—632	Phocas 602—610	Dagobert I 628—638	615. De Paris. Véritable assemblée nationale.
S. Maxime de Const. 662	Cyrus et Sergius, chefs des monothélites en 630	Héraclius 610—641	Clovis II, roi de Neustrie, puis d'Austrasie 638—656	649 De Latran. Condamnation du monothélisme.
S. Isidore de Séville 636		Constantin III 641	Sigebert II, roi d'Austrasie 633—656	673. De Hereford. Concile national d'Angleterre sur la célébration de la Pâque.
S. Ildefonse 607—667		Constant II 641—668	Clotaire III 656—670	680. D'Hertfeld. Réception par l'Angleterre des cinq conciles génér.
		Constantin IV Pogonat 668—685	Childéric II, roi d'Austrasie en 660 puis de toute la France 670—673	680-681. De Constantinople. VIe œcum. contre le monothélisme.
		Justinien II Rhinotm. 685—695	Dagobert II, roi d'Austrasie 673—679	692. De Constantinople. Conciliabule *in Trullo*.
		Léonce 695—698	Thierry III 673—690	Pendant le VIIe siéc. 14 conciles furent célébrés à Tolède (III-XVII) sur des questions de dogme et de discipline.
		Tibère III Absimare 698—705	Clovis III 690—695	
			Childebert III 695—711	

VIII[e] SIÈCLE

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	SECTAIRES.	EMPEREURS D'ORIENT.	ROIS DE FRANCE.	PRINCIPAUX CONCILES.
S. Boniface de May. 680—755	Iconoclastes	Justinien II, remonte s. le trône 705—711	Dagobert III 711—716	726. De Rome, contre les iconoclastes.
Le Vénérable Bède 673—735	Félix d'Urgel 816	Philippique 711—713	Chilpéric II 716—720	747. De Cloveshow. Adoption de la liturgie romaine en Angleterre.
S. Jean Damascène 676—760	Elipand de Tolède 810	Anastase II 713—716	Thierry IV 720—736	767. De Gentilly, près Paris, contre les iconoclastes.
Paul Warnefride 790		Théodose III 716	Childéric III 742—752	787. De Nicée. VII[e] œcumén. contre les iconoclastes.
		Léon III l'Is. 717—741	2[e] RACE. *Les Carlovingiens.*	794. De Francfort. Trompés par une fausse traduction des actes du VII[e] conc. œc., les Pères de Francfort condamnent les décrets relatifs aux saintes images.
		Constantin V Copron. 741—775	Pépin le Bref 752—768	
		Léon IV Ch. 775—780	Charlemagne 768—814	
		Constantin VI Porph. 780—797		
		Irène, Imp. 797—802		

S. Théodore Studite	753—826
S. Benoît d'Aniane	750—821
Alcuin	735—801
Théodulfe d'Orléans	821
Eginhard	839
Agobard de Lyon	779—840
Loup de Ferrières	862
Walafrid-Strabon	849
Raban Maur	856
Hilduin	842
Florus	852
Paschase Radbert	865
Amalaire	836
Hincmar de Reims	806—882
Ratramne	
Amolon	852
Haimon	853
Usuard	806
Adon	874
Réginon, ab. de Prum	892
Anastase le Biblioth.	874
Nicéphore	828

Claude de Turin	839
Gotescalc	806—868
Jean Scot Erigène	877
Photius	891

Nicéphore I Logoth.	802—811
Michel I Curopalate	811—813
Léon V l'Ar.	813—820
Michel II le Bègue	820—829
Théophile	829—842
Michel III l'Ivrogne	842—861
Basile I le Macédon.	862—886
Constantin VII associé à son père Basile	868—878
Léon VI le Philosop.	886—911

Louis le Débonnaire	814—840
Charles II le Chauve	840—877
Louis II le Bègue	877—879
Louis III et Carloman	879—884
Charles le Gros	884—888
Eudes	888—898
Charles III le Simple	898—922

EMPER. D'OCCIDENT.	
Charlemagne	800—814
Louis le Déb	814—840
Lothaire I	840—855
Louis II le J	855—875
Charles le Ch	875—877
Interrègne de trois ans.	
Charles le G	880—888
Gui de Spol.	888—894
Arnould	894—898
Lambert	899
Louis III	899—912

ROIS D'ANGLETERRE.	
Egbert	800—837
Ethelulfe	837—857
Ethelbald	857—860
Ethelbert	857—866
Ethelred I	866—871
Alfred le Grand	871—900

816. D'Aix-la-Chapelle. Règle des chanoines.

833. De Compiègne. Déposition de Louis le Débonnaire.

835. De Thionville. Réhabilitation de Louis le Débonnaire.

845. De Meaux. On défend aux chorévêques d'exercer les fonctions épiscopales.

848. De Mayence, contre Gotescalc.

869-871. De Constantinople. VIIIe œcum. pour l'extinction du schisme de Photius.

871. De Douzy. Déposition d'Hincmar de Laon.

888. De Metz. Réforme cléricale.

895. De Tribur. Canons pénitentiaux.

Xe SIÈCLE

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	SECTAIRES.	EMPEREURS D'ORIENT.	ROIS DE FRANCE.	PRINCIPAUX CONCILES.
Siméon Métaphraste 950		Alexandre 911—912	Robert I 922—924	909. De Trosly, diocèse de Soissons. Contre les usurpateurs des biens de l'Eglise.
Odon de Cluny 942		Constantin VIII Porphyrogénète II 912—959	Raoul 924—936	964. De Rome. Condamnation de l'antip^e Léon VIII.
Flodoard 966		Romain Léc 919—944	Louis IV d'Outremer 936—954	969. Concile national d'Angleterre. Sur la réforme des clercs.
Rathier de Vérone 934		Romain le J. 959—963	Lothaire 954—986	991. De Reims. Déposition d'Arnoulfe archevêque de cette ville.
Atton de Verceil 956		Nicéph II Ph 963—969	Louis V 986—987	995. De Mousson. Pour juger la cause d'Arnoulfe et de Gerbert.
		Jean I Zim. 969—976	3e RACE. *Les Capétiens.*	997. De Pavie. Condamnation de l'antip^e Jean XVI.
		Basile II 976—1025	Hugues Capet 987—996	
			Robert II 996—1031	
		EMPEREURS D'OCCIDENT	**ROIS D'ANGLETERRE**	
		Maison de Saxe.	Edouard I 900—924	
		Conrad I 912—918	Edelstan 924—940	
		Henri I l'Oiseleur 919—936	Edmond I 940—946	
		Othon I le G 936—973	Edred 946—955	
		Othon II 973—983	Edwi 955—959	
		Othon III 983—1002	Edgard 959—975	
			S. Edouard II 975—979	
			Ethelred II 979—1014	

Gerbert (Sylvest II) 930—1003	Leutard et Vilgoad, fanatiques 1001	Const. IX 1025—1028	Henri I 1031—1060	1022. De Pavie. Règlem. sur le célibat des clercs.
Burchard de Worms 1014	Manichéens d'Orléans 1018	Romain Ar 1028—1034	Philippe I 1060—1108	1049. De Rome. Contre la simonie et l'incontinence des clercs.
S. Odilon de Cluny 962—1048	Bérenger 998—1088	Michel IV le Paph. 1034—1041		1049. De Reims. Contre les simoniaques.
S. Abbon de Fleury 1004	Michel Cérulaire 1043	Michel V Calafate 1041—1042		1050. De Rome. Condamnation de Bérenger.
Fulbert de Chartres 1029	Roscelin 1094	Constantin X Monom. 1042—1054		1050. De Paris et de Verceil id.
Lanfranc 1005—1089		Théodora, impér. 1054—1056		1055. De Florence. id.
S. Ansel. de Lucques v. 1060		Michel VI Stratiot. 1056—1057		1060. De Tours. id.
S. Bruno 1030—1101		Isaac I C. 1057—1059		1062. D'Angers. id.
S. Pierre Damien 988—1072		Constantin XI Ducas 1059—1067		1062. D'Osbor. Les évêques d'Allemag. condamn. l'antip. Honorius II.
S. Grégoire VII 1013—1085		Romain D. 1067—1071		1074. De Rome. Grégoire VII exc. Rob. Guiscard.
Théophylacte 1078		Michel VII Parapin. 1071—1078		1076. De Worms Conciabule où Henri IV fait déposer Grégoire VII.
		Nicéphore III Boton. 1078—1081		1080. De Bordeaux. Dernière rétract. de Bérenger.
		Alexis I C. 1081—1118		1080. De Rome. Grégoire VII dépose Henri IV.
		EMPEREURS D'OCCIDENT	ROIS D'ANGLETERRE.	1092. De Soissons. Condamn. des erreurs de Roscelin sur la Trinité.
		S. Henri II 1002—1024	Suénon, r. de Danemark 1014	
		Conrad II le Saliq. 1024—1039	Canut Id. 1015—1037	
		Henri III le Noir 1039—1056	Ethelred II est rétabli 1015	1095. De Reims. Excom. de Philippe, r. de France.
		Henri IV 1056—1106	Edmond II 1016—1037	
			Harold I 1017—1039	1095. De Clermont. Urbain II et Pierre l'Erm. prêchent la 1re croisade.
			S. Edouard III le C 1042—1066	
			Harold II 1066	
			Guillaume le Conq. duc de Norm. 1066—1087	1098. De Bari. Cont l'erreur des Grecs sur le Saint-Esprit.
			Guillaume le Roux 1087—1100	

XIIe SIÈCLE

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	SECTAIRES.	EMPEREURS D'ORIENT.	ROIS DE FRANCE.	PRINCIPAUX CONCILES.
S. Anselme de Cantorbéry 1033—1109	Les Pauliciens	Jean II (Comnène) 1118—1143	Louis VI le Gros 1108—1137	1105. De Mayence. Abdication de Henri IV.
Yves de Chartres 1115	Bogomiles 1118	Manuel (Comnène) 1143—1180	Louis VII le Jeune 1137—1180	1112. De Vienne. Excommunication de Henri V.
Guill. de Champeaux 1121	Pierre de Bruis	Alex^{s} II (Comnène) 1180—1183	Philippe II Aug. 1180—1223	1119. De Reims. Calixte II prononce l'anathème contre Henri V et l'antipape Bourdin.
Guibert de Nogent 1053—1124	Henri de Bruis 1147	Andronic (Comnène) 1182—1185		1123. De Latran I. IXe œcum. Promulgation de la paix entre l'Empire et l'Eglise.
S. Bernard 1091—1153	Tanquelin 1124	Isaac II l'Ange 1185—1195		1130. D'Etampes. S. Bernard y fait reconnaître Innocent II pour pape légitime.
Pierre le Vénérable 1156	Abailard 1079—1142	Alexis III l'Ange 1195—1203		1131. De Reims. Condamn. de l'antipape Anaclet.
Hugues de Saint-Victor 1097—1140	Arnauld de Brescia 1155	EMPER. D'ALLEMAGNE.	ROIS D'ANGLETERRE.	1138. De Londres. Contre la simonie et les investit.
Richard de Saint-Victor 1173	Gilbert de la Porée 1070—1154	Henri V 1106—1125	Henri I 1100—1135	1139. De Latran II. x^{e} œcum. contre l'antip. Anaclet et pour la défense des droits de l'Eglise.
Suger 1082—1152	Eon de l'Etoile 1148	*Maison de Souabe.*	Etienne 1135—1154	1140. De Sens. S. Bernard confond Abailard.
Rupert 1135	Démétrius de Lampé 1166	Lothaire II 1125—1137	Henri II Plantag. 1154—1189	1148. De Reims. Condamnat. de Gilbert de la Porée.
Gratien 1151	Les Albigeois	Conrad III 1138—1152	Richard I Cœur de Lion 1189—1199	1163. De Tours. Alexandre III cond. l'antip. Octavien
Pierre Lombard 1110—1160	Pierre Valdo, chef des Vaudois 1184	Frédéric I Barber. 1152—1190	Jean sans Terre 1199—1216	1179. De Latran III. XIe œc. contre les Albigeois. Canons sur différents sujets.
Ste Hildegarde 1110—1178	Les Patarins	Henri VI 1190—1197		1186. De Paris. P^{r} la croisade
Jean de Salisbury 1182		Frédéric II 1197		1195. D'York P^{r} la réformat. des mœurs.
Pierre Comestor 1185		Philippe de Souabe 1198—1208		
Guillaume de Tyr 1193				
Adam de S.-Victor 1192				

Pierre de Blois	1200
Innocent III	1216
Alexandre de Hallès	1245
S. Bonaventure	1221—1274
Duns Scot	1273—1308
Roger Bacon	1214—1294
Albert le Grand	1193—1280
S. Thomas	1226—1274
Vincent de Beauvais	1184—1264
Hugues de Saint-Cher	1263
S. Raymond de Pennafort	1175—1275
Jacq. de Voragine	1230—1298

Amaury de Chartres	1209
David de Dinant	
Amaury de Bène	1210
Jacob, chef des Pastoureaux	1251
Les Flagellants	1259
Les Fratricelles	1296
Les Apostoliques	1300

Alexis IV le Jeune	1203—1204
Alexis V Ducas Mustapha	1204
Théodore Lascaris	1206—1222
Jean III Ducas V.	1222—1255
Théodore Lascaris II	1255—1259
Jean IV Lasc.	1259
Michel VIII Paléol.	1259—1282
Andronic II Paléol.	1282—1332

Louis VIII le Lion	1223—1226
S. Louis IX	1226—1270
Philippe III le Hardi	1270—1285
Philippe IV le Bel	1285—1314

EMPEREURS LATINS de Constantinople.	
Beaudoin I de Fland.	1204—1206
Henri de Fl	1206—1216
P. de Courtenay	1216—1219
R. de Courtenay	1219—1228
Jean de Brienne	1228—1237
Beaudoin II	1261

ROIS D'ANGLETERRE.	
Henri III	1216—1272
Edouard I	1272—1307

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Othon IV	1208—1218
Frédéric II	1215—1250
Conrad IV	1250—1254
Guillaume de Hol.	

Interrègne de 1255 *à* 1273.

Maison de Habsbourg ou d'Autriche.

Rodolphe de Habsbourg	1273—1291
Adolphe de Nassau	1292—1298
Albert d'Autriche	1298—1308

1202. De Londres. Réformation des mœurs.
1210 et 1215. De Paris. Contre Amaury.
1215. De Latran IV. XIIe œc. contre les Albigeois, Amaury, l'abbé Joachim et pour le recouvrement de la terre sainte.
1222. D'Oxford. Canons disciplinaires.
1229. De Toulouse. Contre les Albigeois
1231. De Château-Gontier. Discipline ecclésiast.
1242. De Tarragone. Contre les Vaudois
1245. De Lyon I. XIIIe œcum. contre l'emper. Frédéric et pour l'expédition de la terre sainte.
1274. De Lyon II. XIVe œcum. contre les erreurs des Grecs, et pour le recouvrement de la terre sainte.
1280. De Constantinople. Sur la procession du Saint-Esprit.
1291. De Salzbourg. On y traite de l'union des Templiers et des chevaliers teutoniques.

TABLEAUX CHRONOLOGIQUES

XVIᵉ SIÈCLE

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	SECTAIRES.	EMPER. D'ALLEMAGNE.	ROIS DE FRANCE.	PRINCIPAUX CONCILES.
L'abbé Trithème 1516	Les Frères de Bohême 1504	Charles-Quint 1519—1558	François I 1515—1547	1512-1517. De Latran V. XVIIIᵉ œcum. pour la répression du schisme. La pacification entre les princes chrétiens. La réformation des mœurs. La défense de la chrétienté cont. les Turcs.
Claude Seyssel 1520	Luther 1483—1546	Ferdin. I 1558—1564	Henri II 1547—1559	1524. De Mexico. Premier concile américain.
Jean Reuchlin 1522	Zuingle 1484—1531	Maximilien II 1564—1576	François II 1559—1560	1528. De Sens. Contre les protestants.
Thomas de Vio Cajetan 1469—1534	Calvin 1509—1564	Rodolph. II 1576—1612	Charles IX 1560—1574	1545-1563. De Trente. XIXᵉ œcum. cont. l'hérésie de Luther et les autres erreurs du temps et pour la réforme des mœurs et de la disc.
Jean Fisher 1535	Carlostadt 1541		Henri III 1574—1589	1565 à 1582. De Milan. Saint Ch. Borromée tient six conciles pour la discipline ecclésiast.
Thomas Morus 1480—1535	Œcolampade 1482—1531		*Les Bourbons.*	1585. Du Mexique. Discipline ecclésiastique.
Louis Vivès 1540	Mélanchton 1497—1560		Henri IV 1589—1610	Dans les dernières années du siècle plusieurs concil. en France pour la discipline eccl. et l'observation du concile de Trente.
Erasme 1467—1536	Bucer 1491—1551		ROIS D'ANGLETERRE.	
Lefèvre d'Etaples 1537	Servet, chef des anti-trinitair. 1509—1553		Henri VIII 1509—1547	
Josse Clictchoue 1543	Muncer, chef des anabaptistes 1525		Edouard VI 1547—1553	
Bembo 1470—1547	Anglicans 1562		Marie Tudor 1553—1558	
Sadolet 1477—1547	Ubiquitaires 1527		Elisabeth 1558—1602	
Card. Polus 1558	Lél. Socin 1525—1563			
Melchior Cano 1560	Fte Socin 1539—1604			
Domininique Soto 1494—1560	Gueux des Pays-Bas 1566			
S. Ignace de Loy. 1491—1556	Puritains 1568			
S. Ch. Borromée 1538—1584	Mic. Baïus 1513—1589			
Navarre 1586				
Louis de Blois 1506—1566				
Louis de Grenade 1505—1588				
Fonséca 1528—1599				
Tolet 1593				
Génébrard 1596				
Pierre Ciaconius 1599				

Molina	1535—1601
Estius	1613
Duperron	1556—1618
Baronius	1538—1607
Alph. Rodriguez	1617
Suarez	1548—1617
Bellarmin	1542—1621
S. Franç. de Sales	1567—1622
Bécan	1624
De Bérulle	1575—1629
Thomas de Lémos	1629
De Richelieu	1585—1642
Henri de Sponde	1643
Dom. Ménard	1644
Alvarez	1645
Pétau	1652
Sirmond	1651
Morin	1659
De Marca	1662
Bollandus	1665
Labbe	1667
Godeau	1672
Henri de Valois	1676
Cotellier	1686
Maimbourg	1686
Thomassin	1695
A. Pagi	1699
Card. d'Aguirre	1699
De Rancé	1626—1700
Bossuet	1627—1704
Bourdaloue	1632—1704
Fénelon	1651—1715

Presbytériens d'Ecosse	1618
Quakers ou Trembleurs	1655
Préadamites	1655
Jansénius	1585—1640
S. Cyran	1581—1643
Cyr. Lucas	1572—1638
Ant. Arnauld	1612—1694
Richer	1631
Quiétistes	
Molinos	1627—1696

ÉCR. ECCLÉSIASTIQUES. (Suite.)

Dom. Mabillon	1632—1707
D. Ruinart	1657—1709
Lami	1715
Fléchier	1632—1710
De Carrières	1717
Baluze	1718
Huet	1630—1721

Mathias	1612—1619
Ferdin^d II	1619—1637
Ferdin^d III	1637—1658
Léopold I	1658—1705

Louis XIII	1610—1643
Louis XIV	1643—1715

ROIS D'ANGLETERRE.

Jacques I	1602—1625
Charles I	1625—1645
République.	
Olivier Cromwell, protecteur	m. 1658
Rich. Cromwell, protecteur	1658—1660
Rétablissement de la royauté.	
Charles II	1660—1685
Jacques II	1685, détr. 1688
Guillaume III de Nassau	1688—1702

1620. De Sens. Pour la récept. du concile de Trente.
1624. De Bordeaux. Pour la réception du concile de Trente.
1638. De Constantinople. Contre le calvinisme.
1662. De Cologne. Décrets importants sur la discipline.
1682. Assemblée du clergé de France, célèbre par la déclaration des quatre articles.

XVIII[e] SIÈCLE

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.		SECTAIRES.		EMPER. D'ALLEMAGNE.		ROIS DE FRANCE.		PRINCIPAUX CONCILES.	
Dom Constant	1654—1721	Les Méthodistes		Joseph I	1705—1711	Louis XV	1715—1774	1720.	De Zamoski en Pologne, sur la foi et la discipl.
Fleury	1640—1723	Quesnel	1634—1719	Charles VI	1711—1740	Louis XVI	1774—1793		
Dom Le Nourry	1647—1724	Fébronius	1701—1790	*Maison de Bavière*		*La République.*		1725.	De Rome. Id. On y prescrit une obéissance sincère à la bulle *Unigenitus*.
Noël-Alexandre	1639—1724	Schisme constitutionnel en France.		Charles VII de Bav.	1742—1745	Assemblée constituante du 5 mai 1789 au 30 sept. 1791.			
Marsollier	1647—1724								
Dom Denis de Sainte-Marthe	1650—1725			*Maison de Lorraine*		Assemblée législative du 1er oct. 1791 au 20 sept. 1792.		1726.	D'Avignon. Même sujet.
Pontas	1638—1728							1727.	D'Embrun. Touchant l'acceptation de la bulle *Unigenitus*. Condamnat. de Soanen, évêque janséniste de Senez.
Tournély	1658—1729	ÉCR. ECCLÉSIASTIQUES. (Suite.)		François I	1745—1765	Convention nationale 21 sept. 1792 au 26 octobre 1795.			
Grancolas	1732			Marie-Thérèse	1765—1780				
Longueval	1660—1735					Directoire du 27 octobre 1795 au 9 novembre 1799.			
Dom Martène	1654—1739	Houbigant	1686—1783	Joseph II	1780—1790				
Massillon	1663—1742	S. Liguori	1696—1787	Léopold II	1790—1792	Consulat du 10 novembre 1799 au 18 mai 1804.			
Concina	1686—1756	Mons. de Pressy	1712—1789	François II	1792—1804			1736.	Concile national des Maronites approuvé par Benoît XIV.
Billuart	1685—1757			Rétablissem. de l'empire d'Allemagne en 1871.					
Dom Calmet	1672—1757	Bergier	1718—1790						
Benoît XIV	1675—1758	Zaccaria	1712—1796					1763.	Conciliabule des schismatiques d'Utrecht.
Dom Ceillier	1688—1761	Guénée	1717—1803			ROIS D'ANGLETERRE.			
Sevoy	1707—1765	Béraut-Bercastel	1794					1786.	Synode de Pistoie, dont les décrets jansénistes furent condamnés par Pie VI.
Vitasse						Anne	1702—1714		
Ladvocat	1709—1765	Godescard	1728—1801			Georges I de Brunswich	1714—1727		
Berti	1696—1766	Nonotte							
Mansi	1692—1769	Feller	1725—1802			Georges II	1727—1760	1797.	Conciliabule des évêques constitutionnels à Paris.
Collet	1693—1770	Gerdil	1718—1802			Georges III	1760—1820		
Bullet	1699—1775								
Lafosse									
Le Grand	1711—1780								
Berthier	1704—1782								

Muzarelli	1749—1813
De Stolberg	1750—1819
Barruel	1741—1820
De Maistre	1753—1821
Duclot	1745—1821
La Luzerne	1738—1821
De Bausset	1748—1824
Lamennais	1782—1854
Boulogne	1825
De Bonald	1793—1840
Frayssinous	1765—1842
Boyer	1766—1842
Carrière	1795—1864
Picot	1770—1841
Mgr Affre	1793—1848
Gosselin	1787—
Haller	1768—1854
Hurter	1787—1865
Moelher	
Balmès	1810—1848
Wiseman	1802—1865
Newman	n. 1801
Manning	n. 1808
Bautain	1796—1867
Gousset	1792—1866
Parisis	1795—1866
Gerbet	1798—1864
Plantier	1813—1875
Mgr Dupanloup	n. 1802
Mgr Pie	n. 1815

Anticoncordataires	
Hermès	1775—1831
Vintras	1808—1874
Strauss	
Le spiritisme	
Le naturalisme	
Les vieux catholiques	

ÉCR. ECCLÉSIASTIQUES. (Suite.)

Mgr Freppel	n 1827
Mgr Deschamps	
Dom Guéranger	1806—1875
Gratry	1805—1872
Lacordaire	1802—1861
De Ravignan	1793—1858
P. Félix	n. 1810
Rorhbacher	1789—1856
Gorini	1803—1853
Sager	1790—1868

Napoléon I, emp.	1804—1814

Restauration.

Louis XVIII	1814—1824
Charles X	1824—1830

Monarchie de Juillet.

Louis-Philippe I	1830—1848
Seconde républiq.	1848—1852
Second empire	
Napoléon III, empereur	1852—1870
Troisième république	

ROIS D'ANGLETERRE.

Georges IV	1820—1830
Guillaume IV	1830—1837
Victoria	1837

1802. Conciliabule des évêques constitutionnels à Paris.
1810. Réunion d'évêques à Baltimore. Règlem. pour l'administration des églises des Etats-Unis.
1811. Concile impérial de Paris.
1821. Concile national de l'église de Hongrie à Presbourg.
1829. Concile national de Baltimore.
1848. Concile national de Wurzbourg.
1866. De Baltimore. Sur la foi, la discipline et contre les erreurs modernes.
1869-1870. Concile du Vatican. XXe œcuméniq. Définition de l'infaillibilité pontificale.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Jesus Christus heri et hodie, ipse et in sæcula. (*Heb.* XIII, 8.)

L'histoire de la religion, telle que nous la présentent nos divines Ecritures dans les pages de l'Ancien et du Nouveau Testament, n'est que l'histoire ou la vie du Messie, promis et attendu, venu et adoré sur la terre. Cette vie du Messie, dans l'unité de son principe et la plénitude de son action, embrasse tous les siècles et tous les lieux, puisque le Verbe de Dieu fait chair, établi roi sur Sion, selon la parole du Psalmiste, a reçu de son Père les peuples en héritage et les extrémités de la terre pour bornes de sa possession : « *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam...* », et que cet héritier du monde est en même temps le créateur des siècles : « *Quem constituit hæredem universorum, per quem fecit et sæcula.* » En effet, Jésus-Christ, qui est hier, aujourd'hui et toujours, est l'unique médiateur de la Religion et constitue en sa personne l'*adoration* en *esprit* et en *vérité*. Il règne comme chef, au ciel et sur la terre, sur tous les membres de son Église qui forment un seul corps, et que le temps ni l'espace ne sauraient diviser. Le temps de la *promesse* prépare de loin les cœurs à la *venue* du Messie ; le mystère du Verbe

fait chair apporte la *lumière* et la *grâce* dans le monde ; sa doctrine et ses sacrements ne cesseront jamais de répandre la *vie* de génération en génération. Nous pouvons donc étudier successivement la vie de Jésus-Christ dans nos saints Livres, comme vie *prophétique* ou *préexistante*, comme vie *personnelle*, et comme vie purement *morale*, qui se répand du chef sur tous les membres de la société chrétienne ou de l'Église de Dieu.

PREMIÈRE PARTIE

VIE PROPHÉTIQUE DE JÉSUS-CHRIST OU SA PRÉEXISTENCE DANS L'ANCIEN TESTAMENT ; PRÉPARATION A LA VENUE DU MESSIE

—

L'Ancien Testament, dans toute son étendue, n'est qu'une longue préparation à la venue du Messie, et une prophétie non interrompue de la vie du Sauveur. L'histoire du peuple de Dieu, par un enchaînement miraculeux de *promesses*, de *figures* et de *prédictions*, ne nous entretient que de Jésus-Christ, ne nous montre que ses actions et ne nous parle que de sa personne.La révélation primitive porte déjà l'empreinte du Christ médiateur ; les linéaments de la loi dessinent l'ombre des biens futurs : « *Umbram habens lex futurorum bonorum* », et les oracles des prophètes sont comme un Évangile anticipé de la vie du Messie et de celle de son Église.

La préparation évangélique de l'Ancien Testament nous conduit comme par degrés au Nouveau, en nous faisant suivre, à travers les âges et sous les formes diverses de la Religion, la tradition d'une même foi au Rédempteur promis.

La première *forme* de la Religion, qui remonte au berceau du monde, est la forme *patriarcale* ou *domestique*, adaptée à la vie de la famille. La mémoire récente des vérités contenues dans la révélation primitive, la simplicité des faits, la longévité des premiers hommes et l'unité de langage persévérant jusqu'à la tour de Babel, suffisaient, avant la dispersion, à protéger le culte de Dieu et à sauvegarder le

dépôt sacré transmis du père aux enfants. Le sacerdoce appartenait à l'aîné : le sacrifice par l'effusion du sang rappelait vivement le souvenir de la chute, s'il ne consacrait pas le dogme de la réparation d'une manière explicite et par une foi formelle.

L'*indissolubilité* du *mariage* était la grande loi de la famille, et la dispense temporaire de son *unité* accordée aux patriarches tolérait l'imperfection d'une alliance contractée avec plusieurs épouses, en attendant que le Sauveur ramenât le mariage à la pureté de son institution, et l'élevât à la dignité de sacrement. La circoncision donnée à Abraham resserrait les liens de la famille, comme un signe permanent du pacte juré au *père des croyants*, et de la religion patriarcale, et comme le gage de la naissance du Messie dans la postérité du Fils de la promesse. Mais l'intégrité du foyer domestique ne tarda pas à être violée par le culte des idoles.

Une deuxième forme adaptée à la société nouvelle devint nécessaire pour garantir la foi. Moïse, par l'ordre du Seigneur, établit la *Religion nationale* du peuple de Dieu, le sacerdoce lévitique et la loi qui porte son nom. Il munit cette loi de préceptes *cérémoniels*, afin de conserver le dogme par la surcharge même des pratiques du culte, et pour mettre à l'abri du tabernacle l'incorruptible tradition, dont l'arche d'alliance était le symbole. Il fallait que la promesse du Messie fût en quelque sorte ravivée chaque jour par les oracles divins, par le ministère public des prêtres et le sang des animaux égorgés, afin qu'elle pût traverser les siècles. Cette attente du Médiateur promis et la pensée de son sacrifice dominent toute l'histoire du peuple de Dieu, survivent à toutes les vicissitudes d'Israël et de Juda, aux changements de dynastie, au schisme des tribus et à l'enlèvement des Israélites et des Juifs en captivité. C'est alors qu'apparaît avec le *ministère* plus éclatant des *prophètes*, une troisième *forme* plus large et plus *universelle* qui est le caractère précurseur de l'Évangile, et dispose prochainement à la venue du Messie. Les grands et les petits prophètes annoncent la succession des empires qui

s'ébranlent. Les Septante entreprennent la traduction de la Bible à la cour des Ptolémées, dans la langue de nos Évangiles ou dans la langue grecque. Le contact des Juifs avec tous les peuples et le dernier reflet de la gloire des Machabées, alliés avec les Spartiates et les Romains, au moment *où le sceptre* va sortir de Juda, préparent les voies à celui qui *doit être envoyé* et qui sera l'*attente* des *nations*(1).

CHAPITRE PREMIER

La promesse du Rédempteur faite à nos premiers parents est conservée dans la famille des patriarches.

§ Ier

LA CRÉATION ET LA CHUTE DE L'HOMME : FOI AU RÉDEMPTEUR PROMIS

Dieu commence à se révéler à nous dans la Genèse par les œuvres de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté, que nous décrit le plus ancien des historiens, et par les différents progrès que les six jours de la création nous présentent. La puissance infinie de Dieu se manifeste par l'acte même de la *création* qui fait jaillir les êtres du néant ; par la *conservation* de cette existence qu'il soutient, et de ce germe de vie qu'il communique aux plantes et aux animaux pour se reproduire sans cesse, et enfin, par la *direction* qu'il imprime à toutes les parties de son ouvrage avec autant de force que de douceur.

La *liberté* de l'action divine se déploie majestueusement dans l'œuvre lente et mesurée des six jours, où l'*autorité* du maître qui crée des lois n'est pas moins admirable que le

(1) Œuvres de de Bonald, *Discours sur la Vie de Jésus-Christ*, p. 2.

choix éclairé du juge qui délibère, et où la parole divine opère tous les effets à son gré. La *Sagesse* préside elle-même à l'organisation, à l'accroissement et à la perfection de cette œuvre et semble se recueilllir attentivement, dans la délibération du conseil divin, avant de former une créature intelligente et libre ; le couronnement de ce plan, le fruit de ce conseil que dirige la sagesse et qu'inspire l'amour, est la création de l'homme à l'image et à la ressemblance de son Dieu.

Ainsi l'homme, au sortir des mains de son Créateur, est constitué dans la justice originelle; il possède déjà l'empire de l'univers et se voit appelé à posséder Dieu lui-même. Adam, pétri du limon de la terre, mais animé d'un souffle divin, résume en lui l'abrégé du monde : les beautés de l'univers matériel sont peintes sur son visage, la majesté se lit dans ses traits et le Seigneur Dieu habite en son âme. Unissant dans sa personne les différents degrés d'être de la nature végétale et sensitive, intelligente, spirituelle et immortelle, et rapprochant les deux extrémités de la création, l'homme doit faire remonter vers Dieu toutes les parties de son ouvrage par la spontanéité de la soumission et de l'amour.

Rien ne manquait sur la terre à la félicité du premier homme, que Dieu avait placé de sa main dans le jardin de délices, lorsqu'il lui eût donné une compagne tirée de sa propre substance, et destinée à partager sa vie, en même temps qu'elle accroissait son bonheur. Mais ce qui devait rendre l'obéissance plus facile et plus chère ne servit qu'à rendre la transgression plus coupable, l'ingratitude plus monstrueuse et la chute plus profonde. Un *précepte* fut imposé à nos premiers parents, en signe du libre arbitre de l'homme et du souverain domaine de Dieu ; précepte *positif* de sa nature et surajouté à la loi nécessaire et éternelle, pour mieux faire éclater la dépendance du sujet ; précepte attaché à une chose *sensible*, parce que l'homme était fait avec des sens; précepte *facile* à retenir et à observer (simple abstention d'un aliment au milieu de l'abondance du jardin), parce que Dieu voulait lui rendre la vie commode tant

qu'elle serait innocente ; enfin, précepte aussi *grave* dans ses circonstances, dans sa sanction et dans sa fin, qu'il semblait indifférent et minime dans son objet et qu'il était aisé à remplir.

La violation du précepte, amenée par les différents degrés de la tentation, n'est pas seulement la faute *personnelle* d'Adam et d'Ève ; leurs yeux ouverts, leurs sens révoltés, leur intelligence obscurcie et leur volonté inclinée au mal sont les effets immédiats et le prompt châtiment de leur désobéissance, que de fausses excuses viennent aggraver encore. La *faute originelle*, c'est-à-dire l'état de déchéance, d'ignorance et de concupiscence, se transmet comme un funeste héritage du père aux enfants, et fait couler le péché avec le sang d'Adam pécheur, dans les générations les plus reculées. Tels sont les derniers effets du péché d'un seul homme.

Une seule espérance reste au genre humain ; c'est la promesse du Rédempteur qui vient consoler l'homme déchu. Au milieu des malédictions de la *justice* divine prononcées contre le serpent, et des menaces ou des paroles d'ironie lancées contre les coupables, une parole de douceur et de *miséricorde* infinie laisse entrevoir le mystère du second Adam et de la nouvelle Ève, dans la semence ou la postérité de la femme, et dans le nom de la Mère des vivants.

Mais il faut que de longs siècles préparent la venue du Messie et que le genre humain, abandonné à lui-même, sente le besoin d'un tel secours avec la profondeur de sa misère. Les *suites funestes* du premier péché ne tardent pas à paraître dans la race d'Adam. L'innocent Abel est mis à mort par la jalousie de Caïn, qui n'écoute ni le cri de sa conscience, ni la voix de Dieu même, frappé, mais non converti par la sentence de son Juge, accessible à la crainte du châtiment sans éprouver le regret de son crime. Le monde se partage entre les enfants de Dieu, qui sont ceux de Seth, et les enfants des hommes, qui sont ceux de Caïn. La cité terrestre est fondée par le fratricide, et le sang versé par les mains de Lamech perpétue le souvenir du premier meurtre dans cette race maudite. La postérité de Seth, envahie bien-

tôt par la superstition ou la corruption, ne présente plus, après l'enlèvement d'Hénoch et la mort des ancêtres du genre humain, que le juste Noé, qui doit sauver dans l'arche avec sa famille, et la semence de la foi, et le germe de la vie pour repeupler le monde.

§ II

LE DÉLUGE ET LA TOUR DE BABEL : PROVIDENCE DE DIEU SUR NOÉ ET SA FAMILLE

La Providence de Dieu embrasse à la fois le monde des *corps* et le monde des *esprits* : le *monde* des *corps*, auquel Dieu préside par ses lois, avec la sûreté d'une *science* infinie et l'empire d'une irrésistible *volonté;* le *monde* des *esprits* ou des *âmes*, qu'il gouverne selon les vues de sa *prescience* et par les tempéraments de sa *volonté* et de sa *sagesse*, qu'il réprime par les châtiments de sa *justice* ou qu'il attire et fait mouvoir par la sainte gravitation de son *amour*.

Le déluge universel n'est qu'une grande manifestation de ces attributs divins, où la *patience* et la bonté du Seigneur ne doivent pas moins nous toucher que sa *justice*. « Dieu n'avait besoin que de lui-même pour détruire ce qu'il avait fait d'une parole ; un seul instant lui suffisait pour consommer la ruine d'une génération corrompue, et le salut d'une famille innocente pouvait être opéré à moins de frais ; mais il trouve plus digne de lui de faire servir ses créatures d'instrument à sa vengeance, et il appelle les eaux pour ravager la terre couverte de crimes. » Le *délai* de ce châtiment, qu'il fait prédire un siècle d'avance par la bouche de Noé, la *lente fabrication* de *l'arche,* les *exemples* et les *avertissements* du prophète, en donnant place au repentir, témoignaient assez de la miséricorde et de la patience divines qui suspendaient les effets de la justice, malgré cette irritation profonde, exprimée si énergiquement dans nos saintes Écritures. « Ils *furent incrédules*, dit saint Pierre, en présumant toujours, sans se convertir, *de la patience* de Dieu qu'ils attendaient ; ils mangeaient et buvaient, dit l'Évangile,

jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche. » Ni cette entrée miraculeuse des animaux dans la demeure qui leur avait été préparée, ni sept jours entiers ménagés au retour des coupables, ni la porte encore ouverte de l'arche ne furent une invitation efficace à la pénitence, et la longanimité de Dieu, après avoir, en quelque sorte, usé de toutes les voies pour ramener une génération corrompue, se servit encore de l'*inondation progressive* des flots pour réduire ces *géants superbes*. Alors seulement éclate la *justice* dans sa suprême rigueur, que nous font assez connaître la *violence*, l'*universalité*, la *durée* du fléau; Dieu montre avec quelle témérité les hommes s'exposent à son courroux ; la multitude des pécheurs ne saurait arrêter l'exécution de sa vengeance, ni la fuite dérober un seul des coupables à son œil vigilant et à son bras terrible; enfin, au milieu de la destruction successive qui porte le ravage aux extrémités du globe, couvre les plus hautes montagnes et n'épargne point les animaux créés à l'usage de l'homme, Dieu seul est grand, et l'arche de Noé paraît l'unique objet de son amour.

La vue d'un seul juste a consolé le Seigneur du spectacle de tant d'iniquités, dont le débordement couvrait la terre, avant qu'elle fût ravagée par les eaux du déluge. Toute la pensée de la Providence est attentive au salut de Noé et de sa famille, lorsque l'Architecte divin prescrit la forme et les dimensions de l'arche et fait entrer dans son large flanc, dont il clôt les issues, les différentes espèces d'êtres qui se reproduiront dans l'immense solitude d'un monde nouveau. C'est ce pilote invisible qui fait voguer l'énorme bâtiment, sans rames, sans voiles et sans gouvernail, au milieu des écueils menaçants et sur les ondes agitées. C'est ce Père tendre qui se souvient de Noé, qui tarit la source des eaux et rend la terre habitable, et qui fait lui-même sortir de l'arche tous ceux qu'il y avait enfermés.

Rien n'égale la foi et l'obéissance de Noé, si ce n'est sa religion et son amour. La fidélité à la parole de Dieu avait sauvé sa maison de la ruine du monde ; sa reconnaissance fait hommage à Dieu des animaux conservés dans l'arche. « Son premier soin fut de dresser un *autel à Dieu*, qui

l'avait délivré, et tout le genre humain en sa personne. Il le chargea de toutes sortes d'animaux purs, oiseaux et autres, et offrit à Dieu son holocauste pour lui et pour sa famille, et pour le genre humain qui en devait naître. Il ne dit pas en son cœur, par une fausse prudence : il nous reste peu d'animaux, il faut en ménager la race... »

Le sacrifice de Noé est reçu comme un sacrifice d'agréable odeur, et fait descendre sur lui des bénédictions nouvelles. Dieu confirme l'empire de l'homme sur les animaux, dont la chair lui est livrée en nourriture, aussi bien que les légumes des champs ; mais l'horreur du sang humain, versé par le premier fratricide, entraîne la défense de manger celui des animaux ; ainsi paraît le respect de la vie de l'homme, qui est une créature faite à l'image de Dieu. L'arc-en-ciel, formé par une pluie douce, et rayonnant des plus vives couleurs, est le signe de cette alliance éternelle de miséricorde et d'amour, qui embrasse l'universalité des hommes et des temps, et fait même participer les animaux et tout ce qui a vie aux bienfaits de la promesse.

Mais la leçon du déluge est bientôt oubliée dans la race impure et maudite de Cham, qui justifie par sa perversité le précepte d'extermination porté contre elle. Nemrod, descendant de Cham, et qui passe pour avoir été fondateur de la tour de Babel, fait revivre Caïn, le fondateur de la cité terrestre, et couvre d'un nom pompeux ses homicides projets; le dessein d'élever jusqu'au ciel une tour ambitieuse est aussitôt confondu que formé. C'est l'orgueil qui divise les langues et les cœurs ; c'est la charité de l'Évangile et le mystère du Cénacle qui rétabliront l'unité des nations. L'antique et primordiale *unité* de la langue favorisait l'*unité* de religion ; elle nous explique plus facilement la conservation des vérités révélées, et la mémoire des grands événements historiques perpétuée dans la famille des patriarches jusqu'à la construction de la tour de Babel.

§ III

ABRAHAM, TIGE DU PEUPLE ÉLU, ET PÈRE DES CROYANTS

Lorsque la tradition des vérités saintes commence à s'altérer dans les familles dispersées et dans le langage confus des peuples, le Seigneur choisit son serviteur Abraham, comme autrefois Noé, pour sauver d'un second naufrage la croyance d'un Dieu créateur et rédempteur. « Dieu le tira de sa patrie et le sépara de tous les peuples du monde sans lui permettre, ni de demeurer dans son pays, ni de se faire aucun établissement dans la terre où il l'appelait. La corruption s'étendait si fort et l'idolâtrie devenait si universelle, qu'il fallut séparer la race des enfants de Dieu, dont Abraham devait être le chef, par une marque sensible. Ce fut la circoncision....., en témoignage immortel de la malédiction des générations humaines, et du retranchement qu'il fallait faire des passions sensuelles que le péché avait introduites et desquelles nous avions à naître (1). »

Abraham, le père des croyants, se montre jusqu'à la fin digne de la mission qu'il remplit, et dans les épreuves de sa vie domestique, et dans le rôle politique de chef de tribu ; mais surtout dans l'adhésion ferme et généreuse aux divines promesses.

La simplicité pastorale de celui qui conduit les troupeaux et laisse à Loth, son neveu, le choix des plus riantes campagnes, sert à mieux relever l'intrépidité du guerrier qui conduit ses gens à la victoire, et le noble désintéressement de celui qui refuse les présents des rois et ne peut souffrir qu'aucun homme se vante d'avoir enrichi Abraham. L'amour de l'hospitalité qui lui fait épier, pendant les ardeurs de la canicule, les pas des voyageurs, engage le ciel à lui donner des hôtes, et le Seigneur qu'il vient de recevoir à sa table, sous la forme mystérieuse de trois voyageurs, ne peut ni lui cacher ses plus secrètes pensées, ni résister à son humble prière. Loth est arraché à la ruine de Sodome

(1) *Élévations sur les Mystères*, Bossuet, t. IX, p. 175. Édition Gauthier.

et doit la vie au serviteur de Dieu qui lui avait déjà rendu la liberté. Mais, au milieu de ces pérégrinations diverses qui font admirer aux princes et aux peuples le prophète du Seigneur, rien n'égale les merveilleux accroissements de la foi d'Abraham, cette foi surnaturelle dans son objet comme dans son principe, vertu louée par saint Paul, et qui grandit à mesure que les promesses se développent, sans ombre d'*hésitation*, sans regard d'indiscrète *curiosité*, sans mélange d'enflure ou d'amour-propre et sans aucune marque de faiblesse. L'héroïsme de la foi d'Abraham apparaît dans le sacrifice de son cher Isaac qu'il conduit lui-même, sans attendre le lever du jour, à la montagne lointaine, et qu'il est prêt à frapper de sa propre main ; il pensait en lui-même, dit l'apôtre, que Dieu pourrait bien, après l'immolation de son fils unique, ressusciter l'enfant de la promesse.

Dieu seul paraît s'attendrir à ce spectacle, qui est une révélation des plus sublimes et plus touchants mystères de notre Religion ; et l'obéissance du fils, autant que la fidélité du père, fait descendre sur la race d'Abraham d'éternelles bénédictions confirmées par une sorte de serment d'un Dieu fait à un homme. Ainsi, la postérité véritable du père des croyants devait se multiplier comme les étoiles du ciel, et garder l'héritage spirituel, tandis que les promesses temporelles étaient pour les enfants d'Agar et de Céthura. La pieuse sollicitude d'Abraham pour la sépulture de Sara et le mariage d'Isaac sont le dernier gage de la foi du saint patriarche et de ses immortelles espérances.

La bénédiction du Dieu d'Abraham est transmise par le ciel à Isaac et passe à Jacob par une préférence gratuite, qui lui est donnée sur Ésaü. « Cette action prophétique et mystérieuse avait été préparée par un oracle, dès le temps que Rébecca, mère d'Ésaü et de Jacob, les portait tous deux dans son sein... « *Vous portez deux peuples dans votre sein et l'aîné sera assujetti au plus jeune.* » En exécution de cet oracle, Jacob avait reçu de son frère la cession de son droit d'aînesse, confirmée par le serment, et Isaac, en le bénissant, ne fit que le mettre en possession

de ce droit, que le ciel lui-même lui avait donné. La préférence des Israélites, enfants de Jacob, sur les Iduméens, enfants d'Ésaü, est prédite par cette action, qui marque aussi la préférence future des Gentils, nouvellement appelés à l'alliance par Jésus-Christ, au-dessus de l'ancien peuple (1). »

« Jacob, que Dieu protégeait, excella en tout au-dessus d'Ésaü. Un ange, contre qui il eut un combat plein de mystère, lui donna le nom d'Israël ; d'où ses enfants sont appelés Israélites. De lui naquirent les douze patriarches, pères des douze tribus du peuple hébreu, entre autres, Lévi, d'où devaient sortir les ministres des choses sacrées ; Juda, d'où devait sortir, avec la race royale, le Christ, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, et Joseph, que Jacob aima plus que tous ses autres enfants. Là se déclarent de nouveaux secrets de la Providence divine. On y voit avant toutes choses l'innocence et la sagesse du jeune Joseph, toujours ennemie des vices, et soigneuse de les réprimer dans ses frères ; ses songes mystérieux et prophétiques ; ses frères jaloux, et la jalousie cause pour la seconde fois d'un fratricide ; la vente de ce grand homme ; la fidélité qu'il garde à son maître et sa chasteté admirable ; les persécutions qu'elle lui attire ; sa prison et sa constance ; ses prédictions ; sa délivrance miraculeuse ; cette fameuse explication des songes de Pharaon; le mérite d'un si grand homme reconnu ; son génie élevé et droit, et la protection de Dieu qui le fait dominer partout où il est ; sa prévoyance, ses sages conseils et son pouvoir absolu dans le royaume de la basse-Égypte ; par ce moyen, le salut de son père Jacob et de sa famille. Cette famille chérie de Dieu s'établit ainsi dans cette partie de l'Égypte, dont Tanis était la capitale, et dont les rois prenaient tous le nom de Pharaon. Jacob meurt, et un peu avant sa mort, il fait cette célèbre prophétie où, découvrant à ses enfants l'état de leur postérité, il découvre en particulier à Juda le temps du Messie qui devait sortir de sa race (2). »

(1) Bossuet, *Discours sur l'Hist.*, XIV, 182.
(2) Bossuet, *ibid.*, Ire part., IIIe époque.

§ IV

LES FIGURES DU MESSIE DANS LA VIE PATRIARCALE

Ces principaux traits de la vie patriarcale ou domestique nous font assez connaître la suite de la *promesse* faite à nos premiers parents, et renouvelée en termes exprès et avec un serment solennel, dans le pacte de la circoncision et dans le sacrifice d'Abraham. Des hommes choisis de Dieu, Abraham, Isaac et Jacob, devaient garder cette promesse et la faire passer à leurs descendants comme un testament et comme un héritage. Mais en même temps qu'ils étaient les dépositaires de la promesse, ils figuraient eux-mêmes les mystères chrétiens confiés à leur foi, en sorte qu'ils nous ont laissé comme une prophétie vivante des actions et des vertus de l'Homme-Dieu. C'est ainsi que nous voyons l'*Agneau divin immolé dès l'origine du monde*, sinon en réalité, du moins en figure ; et Dieu le Père ne voulait reconnaître les hommes pour ses enfants qu'en plaçant sur eux et en eux l'image de son Fils.

Le premier Adam, tiré du limon de la terre, nous conduit au second qui est descendu des cieux, et nous ne saurions plus nous étonner du soin que prend le Créateur de former de ses doigts et d'animer de son souffle cette nature humaine, qui sera élevée jusqu'à l'union personnelle avec Dieu ; ce limon revêtait l'image du Christ dans sa chair future : œuvre d'un Dieu, dit Tertullien, il était de plus le gage d'un Dieu. « *Non tantum Dei opus erat, sed et pignus.* » Dieu met déjà sa complaisance en ce nouveau lui-même, fait à son image et à sa ressemblance, abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, et qu'il se propose d'établir à la tête des œuvres de ses mains, quand il aura tout soumis à l'empire du Fils de l'homme, les troupeaux des champs, les oiseaux de l'air et les poissons errants dans les sentiers de la mer, enfin quand il aura détruit la mort, au jour de la Résurrection. Avant que ce nouvel Adam se

fût endormi sur la croix, il ne voyait, comme le premier, rien qui lui ressemblât. Tous les hommes étaient devant lui, comme les animaux devant Adam, pleins d'industrie pour la vie présente, mais sans justice, sans vertu, sans religion, et sans reconnaissance envers Dieu. Il a été plongé dans le *profond sommeil* de la mort ; et de son côté ouvert est sortie son épouse, qui est l'Eglise. Le sang et l'eau lui ont donné, avec la vie, la vertu d'engendrer des enfants à son époux ; et ces enfants portent sa ressemblance, vivent de sa vie, sont animés de son esprit. Jésus-Christ peut dire d'elle ce qu'Adam à son réveil dit de sa femme : « Voilà l'os de mes os, et la chair de ma chair. » Et cette expression, selon saint Paul, convient tellement à l'Église qui est son corps, qu'elle convient aussi à chacun de nous, qui « sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os : *membra sumus corporis ejus, de carne ejus et de ossibus ejus* ». De même que la régénération et la vie nous sont données par la mort du second Adam, l'arbre de vie du Paradis terrestre nous est rendu par la croix du Sauveur. Le vrai fruit de vie pend à cet arbre mystérieux, dit Bossuet, et je le mange dans l'Eucharistie, de dessus la croix, en célébrant ce mystère, selon le précepte de J.-C., en mémoire de sa mort, conformément à cette parole : « Faites ceci en mémoire de moi » ; et celle-ci de saint Paul : « *Toutes les fois que vous mangerez de ce pain* céleste, et *que vous boirez de cette coupe* bénite, vous *annoncerez la mort du Seigneur.* »

Il était convenable que la prédiction du sacrifice et de la mort du Messie, renfermée dans la promesse faite à Adam, fût suivie de sa représentation. On reconnaît sans peine, dans les deux frères Abel et Caïn, l'image de Jésus-Christ et celle des Juifs qui l'ont crucifié. Abel et ses sacrifices étaient agréables à Dieu, Caïn et ses présents étaient rejetés. Rien ne peut plaire à Dieu que le sacrifice de son Fils, et ce qui lui est uni par la foi. Les Juifs charnels offraient des milliers de victimes ; et ils étaient en horreur à Dieu, eux et leurs sacrifices, parce qu'ils prétendaient l'honorer et se réconcilier avec lui par ce culte extérieur, sans penser au besoin

qu'ils avaient du Médiateur. Abel *le juste*, comme Jésus-Christ et l'Église l'appellent, est haï par son frère, à cause du témoignage que Dieu rend à sa piété : il est emmené hors de son pavillon, et mis à mort. Jésus-Christ, la sainteté même, l'auteur et le principe de toute justice, que Dieu le Père a reconnu pour son Fils bien-aimé, est haï et persécuté par les Juifs, ses frères selon la chair ; ils ne peuvent supporter la pureté de sa vie et de sa doctrine ; ils poursuivent sa mort avec une fureur qui étonne le magistrat romain convaincu de son innocence ; et enfin ils l'emmènent hors de Jérusalem et le crucifient. « Le sang d'Abel, versé sur la terre, dit Bossuet (1), cria vengeance au ciel contre Caïn ; et quoique *le sang de Jésus-Christ jette un cri plus favorable*, comme dit saint Paul, puisqu'il crie miséricorde, toutefois par l'ingratitude et l'impénitence des Juifs *le sang de Jésus fut sur eux et sur leurs enfants*, comme ils l'avaient demandé. Abel le juste est le premier des enfants d'Adam qui subit l'arrêt de mort prononcé contre eux : la mort, faite pour les pécheurs, commença par un innocent à exercer son empire ; et Dieu le permit ainsi, afin qu'elle eût un plus faible fondement : le diable perdit les coupables en attaquant Jésus, en qui il ne trouvait rien qui lui appartînt. C'est ce que figure Abel, et injustement tué il fit voir, pour ainsi parler, que sa mort commençait mal, et que son empire devait être anéanti. » Pour les Juifs charnels et fratricides, comme Caïn, ils ont été dispersés dans toute la terre, et ils le sont encore. Ils n'ont aucun lieu fixe qui soit à eux. Errants et vagabonds, ils vivent au milieu de leurs ennemis, et toujours tremblants, ils ont toujours raison de trembler. La haine universelle, jointe au mépris universel, les suit partout. Ainsi s'accomplit cette parole que J.-C. dit aux Juifs peu de jours avant sa mort : « Achevez donc de combler la mesure de vos pères... afin que tout ce qu'il y a eu de sang innocent répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang du juste Abel jusqu'au sang de Zacharie. » Et comme Dieu mit sur Caïn un signe, qui le proté-

(1) *Elévations*, t. IX, p. 188.

geait, sans le rendre pour cela moins odieux ; de même les Juifs, depuis qu'ils ont été chassés de leur pays, à cause du meurtre du véritable Abel, subsistent par un effet singulier de la Providence, au milieu de toutes les nations, malgré la haine et le mépris qu'ils affrontent, et les efforts qu'on a faits diverses fois pour les détruire. C'est ainsi qu'ils annoncent aux Gentils appelés à leur place, la grandeur de la colère de Dieu et la profondeur de ses jugements.

Après la mort violente d'Abel, qui offrit lui-même à Dieu un sang plus pur et plus agréable que celui des agneaux immolés par sa main, Enos, parmi les enfants de Seth qui furent appelés les *enfants de Dieu*, rendit un culte public et social au Seigneur, et l'un des descendants de la même famille, Hénoch, fut enlevé sans mourir, du sein de cette génération, que les scandales des *enfants des hommes* ne devaient pas tarder à corrompre. « Hénoch a plu à Dieu, est-il écrit au livre de l'Ecclésiastique (1), et ce juste a été transporté dans le paradis, pour faire entrer les nations dans la pénitence. » Mais une des plus belles figures du Sauveur des hommes est Noé, qui est appelé par Lamech, son père, *repos* ou *consolation*, et qui ne vient au monde que pour le régénérer et pour être le sauveur de sa famille, le médiateur d'une alliance éternelle. « Noé a été trouvé juste et parfait, et au temps de la colère, il est devenu la réconciliation des hommes... l'alliance des siècles a été scellée devant lui et désormais le déluge ne détruira plus toute chair. » Image de Jésus-Christ, il est le seul juste entre tous les hommes, et Dieu a pu lui dire : « Je vous ai vu juste devant moi dans cette génération. » Sans lui le monde entier allait être englouti, et le genre humain n'avait point d'autre espérance que son nom, ni d'autre planche de salut que son arche. Il a sauvé les hommes par le bois, et la sagesse de Dieu qui a veillé sur le juste, en confiant son salut à un bois fragile et méprisable, a béni d'avance le bois de la croix qui sert à la justice et à la rédemption du monde : « *Benedictum est enim lignum, per quod fit justi-*

(1) Ch. XLIV, 16.

tia. » Cette arche, dit saint Augustin, n'est-elle pas la figure évidente de la Cité de Dieu, exilée dans le siècle, ou de l'Église sauvée par le bois où est suspendu le Médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ homme. Et cette porte ouverte sur son flanc, c'est le côté du Crucifié, percé par la lance ; cette plaie, par où entrent ceux qui viennent à lui : car de cette plaie les sacrements découlent, par lesquels les croyants sont initiés. Et c'est de poutres carrées qu'elle doit être construite, pour figurer la stabilité absolue de la vie des saints (1). Dieu a prescrit la construction et les dimensions de l'arche à Noé, comme il a voulu présider lui-même en Jésus-Christ et par Jésus-Christ à la fondation de son Église. Il est facile de reconnaître dans l'arche de Noé tous les caractères et tous les priviléges de l'Église chrétienne. 1° L'arche est *unique* comme l'Église, et le seul vaisseau, qui au temps de Noé n'ait pas fait naufrage. Quiconque n'y entre pas est noyé, et quiconque en sortirait avant l'écoulement des eaux, c'est-à-dire du siècle, périrait dans les eaux du déluge. L'adresse, la force, la science, l'expérience des hommes, tout devient inutile à ceux qui refusent de connaître l'Église, qui la combattent ou s'en éloignent. 2° L'*unité intérieure* de l'Église ne pouvait être mieux représentée que par la paix profonde où vécurent les hommes et les animaux sous la conduite de Noé, leur pasteur ; et son *universalité* est figurée par l'admission de tous les genres d'animaux, purs et impurs, doux et féroces, domestiques et sauvages, oiseaux et reptiles ; afin de mieux marquer la grâce offerte à tous, aux justes et aux pécheurs, aux Juifs et aux Gentils, aux Grecs et aux barbares, aux esclaves et aux hommes libres. 3° La *visibilité* de l'arche et de l'Église apparaît avec son élévation au-dessus des flots ; c'est comme le seul objet que l'on puisse distinguer, la seule chose que l'on doive désirer, lorsque le naufrage de l'univers rend cette arche plus illustre, et fait paraître la protection du ciel plus miraculeuse. 4° La *sainteté* des mœurs de l'Église, qui consiste dans l'observation des préceptes, et qui,

(1) *Cité de Dieu*, liv. XV, 26.

par un privilége particulier, passe jusqu'à la perfection des conseils, est dignement figurée par la continence observée pendant l'année du déluge, selon la remarque des Pères. 5° *L'antiquité* de l'Église est comme celle de l'arche : on ne peut remonter plus haut qu'elle, le nouveau monde lui doit sa naissance et l'ancien sa conservation. Elle renferme, avec la promesse de J.-C., la tradition du passé et les espérances de l'avenir. 6° Enfin la *durée* et la *perpétuité* de l'Église sont annoncées par la destruction du monde et la subsistance de l'arche. Le règne de Jésus-Christ et de son Église anéantira tous les autres, et le vaisseau, longtemps ballotté par les tempêtes, ne se fixera qu'à la fin des temps sur la montagne de l'éternité.

C'est au sortir de l'arche que Noé fait alliance avec le Seigneur par un sacrifice, qu'il plante la vigne et en exprime le vin, choisi par le Sauveur pour en faire la matière du sacrement de l'Eucharistie. Toute l'antiquité chrétienne a vu dans le sommeil causé par l'ivresse de Noé l'image de la mort du Sauveur, causée par l'excès de son amour : sa nudité signifiait les ignominies de Jésus-Christ, entre lesquelles sa nudité à la flagellation et sur la croix fut une des plus humiliantes ; l'impudence de Cham et ses railleries étaient l'image et la prédiction des insultes outrageantes dont les Juifs accompagnèrent les souffrances et la mort du Fils de Dieu ; le respect de Sem et de Japhet figurait la foi des élus, pris d'entre les Juifs et les Gentils, qui ont adoré Jésus-Christ humilié jusqu'à la mort de la croix, et jusqu'au tombeau ; qui ont détourné les yeux d'un spectacle où il ne paraissait rien que de honteux, pour le considérer selon les lumières de l'esprit de Dieu, qui y découvre une profonde sagesse, et le mérite d'une gloire infinie. Enfin le réveil de Noé, après son assoupissement, représente la résurrection de Jésus-Christ.

Le sacrifice de Melchisédech et celui d'Abraham viennent ajouter un nouveau trait à ce tableau, pour nous peindre le sacerdoce du pontife éternel et l'immolation de la victime toujours obéissante et toujours immortelle.

Saint Paul a pris soin de nous expliquer, après David,

comment Jésus-Christ *a été établi prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.* « Ce Melchisédech, roi de Salem, dit-il dans son épître aux Hébreux (1), prêtre du Dieu Très-Haut, lorsqu'Abraham retournait de la défaite des rois, alla au-devant de lui, et le bénit; et c'est à lui, prêtre du Très-Haut, qu'Abraham même donna la dîme de tout le butin ; le nom de Melchisédech signifie roi de justice, et le titre de roi de Salem veut dire roi de paix. » Ce personnage mystérieux, dont l'Écriture, contre sa coutume, n'explique point « l'origine, ni la naissance ; ni la mort ; sans père, sans mère, sans généalogie, dont la vie n'a ni commencement ni fin, est rendu semblable au Fils de Dieu » qui est sans mère dans le ciel, et sans père sur la terre, sans prédécesseur et sans successeur ; sans naître ni sans mourir, il paraît éternel comme Jésus-Christ ; il est roi et pontife tout ensemble du Dieu Très-Haut, et figure du sacerdoce royal de la nouvelle alliance, et de celui qui est appelé le *juste*, le *roi* et le *prince de la paix.* Abraham lui paie la dîme de toute sa dépouille, et il reconnaît l'éminence de son sacerdoce, lui qui portait en lui-même Lévi et Aaron qui devaient sortir de son sang ; il humilie devant ce grand sacrificateur le sacerdoce de la loi ; et toute la race de Lévi, où celle d'Aaron était renfermée, paie la dîme en Abraham à cet admirable pontife. Mais quelle est, ajoute Bossuet (2) la simplicité du sacrifice de ce pontife ! *Du pain et du vin font son oblation* : matières pures et sans aucun sang, dans lesquelles Jésus-Christ devait cacher la chair et le sang de son nouveau sacrifice.

Le mystère de Jésus-Christ s'offrant pour les hommes et ressuscitant plein de gloire est si profond et réunit tant de merveilles, qu'il ne peut être dignement représenté par un seul personnage : dans la mort réelle d'Abel on ne voit que le crime des hommes et l'innocence de la victime, dans l'ivresse de Noé que les ignominies de la passion et la nudité du Calvaire, et dans l'oblation de Melchisédech que la

(1) Ch. VII, 1.
(2) VIIIe semaine, Xe élévation, t. IX, p. 202.

matière de l'Eucharistie et la figure du sacerdoce éternel. La volonté du Père, qui livre à la mort son Fils pour nous, et l'obéissance du Fils qui se livre lui-même ne paraissent point encore. Mais elles éclatent d'une manière admirable dans le sacrifice d'Isaac, offert par Abraham, le *Père élevé de la multitude.* « C'est par la foi qu'Abraham s'élève, dit saint Paul, quand il est éprouvé en Isaac ; il offre à Dieu ce fils unique, malgré la promesse qu'il a reçue, et les paroles qu'il a entendues : En Isaac ta postérité aura son nom; mais il pense que Dieu sait rappeler de la mort à la vie. Et c'est pourquoi Dieu l'a proposé en figure. » En figure de qui ? se demande saint Augustin (1), sinon de Celui dont l'Apôtre dit encore : « Dieu n'a pas épargné son Fils unique, mais pour nous tous l'a livré à la mort. » Aussi comme Notre-Seigneur portera sa croix, Isaac porte jusqu'au lieu du sacrifice le bois où son sang doit couler. Enfin comme il ne faut pas qu'Isaac meure, au moment où le bras de son père est retenu, quel est ce bélier qu'Abraham aperçoit embarrassé par ses cornes dans le buisson, et dont le sens figuratif accomplit le sacrifice ? De qui est-il la figure, sinon de Jésus-Christ, que les Juifs avant de l'immoler couronnent d'épines?

Isaac, survivant à son sacrifice, s'unit à Rébecca, qui est la figure de l'Église, comme Éliézer est celle des apôtres. De même que Sara et Agar, la femme libre et l'esclave avaient déjà figuré les deux Testaments, les deux fils de Rébecca représentent les deux peuples, les Juifs et les chrétiens, par la diversité de leur caractère et de leurs inclinations, par la translation du droit d'aînesse au plus jeune et par la réconciliation tardive des deux frères. Les Juifs sont comme les aînés dans l'ordre du temps, et les chrétiens les puînés. Les Juifs se sont opposés avec une opiniâtreté invincible à la naissance et aux progrès du christianisme, et tant de siècles écoulés depuis son établissement n'ont pu éteindre leur haine contre les chrétiens, qui de leur côté ont toujours combattu contre eux avec avantage, et les ont vaincus

(1) *Cité de Dieu*, liv. XVI, 32.

par leurs propres armes, je veux dire par les Écritures. Les Juifs sont jusqu'ici nos esclaves, porteurs des titres où tous nos biens, tous nos priviléges sont renfermés : mais ils n'en ont aucune connaissance ; tout est scellé pour eux, et l'héritage éternel promis aux enfants ne les regarde pas. C'est pour servir l'Église chrétienne qu'ils sont dispersés par toute la terre, où ils rendent malgré eux à toutes les nations un témoignage non suspect de la certitude des prophéties, qui convainquent leur incrédulité et qui établissent la vérité de notre foi.

Mais Jacob, le chef de son peuple et le père des douze patriarches, est de plus l'image du Juste par excellence, qui, s'étant humilié jusqu'à notre chair, n'a point quitté le sein de son Père : il est devenu le lien de la terre et du ciel, le réconciliateur de Dieu et des hommes, le médiateur qui est au dernier degré de l'échelle mystérieuse, parce qu'il est aussi bas que nous, et qui est encore au premier degré, puisqu'il est une même chose avec son Père. C'est sur sa tête que montent et descendent les anges, comme Jésus-Christ le dit en s'appliquant la vérité de cette figure : « En vérité, en vérité je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme. » Il est dans son sommeil, c'est-à-dire dans sa mort, l'objet unique de l'attention de Dieu, qui ne voit les hommes qu'en lui. Il est dans sa pauvreté et sa nudité, n'ayant pas où reposer sa tête, la véritable source de toutes nos bénédictions, et dans le temps où il paraît abaissé au-dessous des anges, il en est le maître, et ils sont tous appliqués à le servir comme ses ministres. Au retour de Jacob les anges viennent à sa rencontre et forment comme un double camp pour le défendre. Enfin, dans sa lutte mystérieuse contre Dieu, d'où lui vient le nom d'Israël, apparaît tout le drame du Calvaire. Ce n'est plus Jacob, c'est Jésus-Christ qui est frappé de Dieu, et terrassé par sa main appesantie sur lui; et c'est en tombant par terre, et paraissant vaincu, qu'il devient victorieux de son adversaire. Sa mort désarme la justice divine : le Père avoue qu'il est vaincu par l'humilité et la charité de son Fils. A la pointe de l'aurore, il lui

donnera en le ressuscitant la bénédiction qu'il a demandée sur la croix avec des prières et des supplications accompagnées de grands cris et de larmes. Mais cette bénédiction ne sera pas pour lui seul. Il l'a demandée pour tous ceux que Dieu lui a donnés, et elle est le fruit de sa victoire. Le Père céleste, qui est la source de toute bénédiction et de toute miséricorde, bénira le chef et les membres, le pasteur et le troupeau, l'époux et l'épouse, le père de famille et ses enfants. Il était juste et glorieux à Dieu de céder à une telle violence et d'abandonner ses droits et ses intérêts à un Fils si digne de l'adorer et si zélé pour sa gloire.

Une dernière figure de Jésus-Christ nous est exprimée dans cet admirable personnage de Joseph, qui vient clore l'âge patriarcal et qui semble appartenir aux temps évangéliques. Son histoire est un résumé des principaux traits que nous venons de lire, et sa vie est vraiment celle de Jésus-Christ.

Né d'un père déjà vieux et de l'épouse bien-aimée, Joseph était le fruit d'une longue attente, et sa naissance fut le sujet d'une grande joie, comme celle du *Désiré des nations*. La prédilection de Jacob pour son fils Joseph excite la haine et la jalousie de ses frères, et cette haine aussi injuste que celle des Juifs et des pharisiens, les empêche de parler avec douceur à celui qui les accuse hautement d'un grand crime, qui leur prédit par des songes sa grandeur future, et qui vient en qualité d'envoyé de son père chercher ses frères éloignés et perdus. Ceux-ci l'aperçoivent de loin et se disent l'un à l'autre : « Voici notre songeur qui vient, allons, tuons-le... et l'on verra à quoi lui serviront ses songes. » Ne semble-t-il pas entendre conspirer les chefs de la nation juive : » Que ferons-nous ? Cet homme fait beaucoup de miracles... Ils ne pensèrent donc plus depuis ce jour qu'à le faire mourir. » Ils se contentent, sur l'avis de Ruben, de le dépouiller de cette longue tunique aux diverses couleurs, qui leur était si odieuse, et le jettent au fond d'une citerne, d'où ils le retirent bientôt pour le vendre quelques pièces d'argent à des étrangers. La robe de Jésus-Christ, c'est-à-dire son humanité, remarque Bossuet,

est teinte de son sang. Joseph dépouillé de sa robe par ses frères, qui ne se laissent point toucher de la douleur dont ils le voient accablé, jeté dans une fosse profonde et sortant de là plein de vie, n'est-il pas visiblement l'image de la mort violente et douloureuse de Jésus-Christ, de sa sépulture et de sa prompte résurrection; car, pour figurer ces mystères, il n'était pas nécessaire que Joseph, non plus qu'Isaac, fût réellement mis à mort, et qu'ensuite il ressuscitât. L'esclavage et la prison de Joseph en Égypte, son silence devant Putiphar qui le condamne et son admirable patience représentent sous de nouvelles images le mystère des humiliations du Fils de Dieu. Placé entre deux criminels, Joseph prédit à l'un sa grâce, à l'autre sa condamnation, comme Jésus doit le faire à l'égard des deux larrons, crucifiés avec lui. Les trois ans dans la prison sont les trois jours dans le tombeau. Il sera vrai du premier et du second Joseph que la voie des humiliations et des souffrances est la seule qui fasse entrer dans la gloire. L'un est établi sur la maison de Pharaon et sur l'Égypte entière, l'autre est chef de l'Église et domine sur toute créature : nul ne remue le pied ni la main sans le commandement de cet homme, qui est appelé, en langue égyptienne, le *Sauveur du monde*, et qui ne reconnaît au-dessus de lui que Pharaon et Dieu. Tous fléchissent le genou devant lui. La famine est partout ; il n'y a du pain qu'en Égypte où Joseph gouverne, il n'y a de grâce et de vérité que dans l'Église où règne Jésus-Christ. Toutes les nations viendront s'approvisionner à ce grenier d'abondance. Les frères de Joseph, les Juifs eux-mêmes reviendront un jour à Jésus-Christ, le reconnaîtront et entreront dans l'Église. Les songes de Joseph seront pleinement accomplis, le soleil, la lune et les étoiles l'adoreront, et les gerbes de ses frères se courberont devant la sienne.

A la vue de ces premiers prodiges opérés par la main de Dieu et de ces événements prophétiques dont la foi seule a le secret, ne devons-nous pas dire, avec l'auteur de la Sagesse : « Qui aura votre pensée, Seigneur, si vous ne donnez la sagesse, et si vous n'envoyez votre Esprit d'en haut? C'est par la Sagesse, Seigneur, qu'ont été guéris tous ceux

qui vous ont plu dès le commencement.» Et l'auteur inspiré décrit lui-même avec amour ces mystères, comme pour nous initier à tous les desseins de la sagesse divine : « La Sagesse a voulu conserver celui que Dieu avait formé, seul d'abord, pour être le père du monde, et elle le tira de son péché, et lui donna la force de gouverner toutes choses. Lorsque l'homme inique, dans sa colère, se sépara d'elle, un frère périt par la colère de l'homicide. Et, le déluge ayant couvert la terre, la Sagesse sauva encore le monde, en conservant le juste par un bois fragile. Et lorsque les nations enivrées d'orgueil s'abandonnèrent au mal, c'est elle qui discerna le juste, qui le rendit irréprochable devant Dieu, et le conserva fort contre la tendresse qu'il ressentait pour un fils. Elle délivra le juste lorsqu'il fuyait du milieu des méchants livrés au feu qui tomba sur les cinq villes. En témoignage de leurs crimes cette terre déserte est toujours fumante ; les arbres portent des fruits qui ne mûrissent point, et une statue de sel est debout, souvenir d'une âme qui ne voulut pas croire. Car ceux qui se sont détournés de la Sagesse non-seulement en sont venus à ignorer le bien, mais ils ont encore laissé aux hommes des signes de leur folie, et leurs fautes n'ont pu demeurer cachées. Mais la Sagesse a délivré des douleurs ceux qui la révèrent. Elle a conduit par des voies droites le juste lorsqu'il fuyait la colère de son frère ; elle lui a montré le royaume de Dieu, et lui a donné la science des saints, elle l'a fait prospérer dans ses travaux et mis le comble aux fruits de ses labeurs. Elle l'a secouru contre la perfidie de ceux qui l'enveloppaient dans leurs piéges, et elle l'a comblé d'honneurs. Elle l'a gardé contre ses ennemis, l'a défendu contre les séducteurs, et lui a préparé un rude combat avec un ange, afin qu'il en sortît victorieux, et qu'il apprît que la Sagesse est plus puissante que toutes choses. Elle n'a point délaissé le juste, lorsqu'il fut vendu, mais elle l'a délivré des mains des pécheurs, elle est descendue avec lui dans la fosse. Elle ne l'a point quitté dans ses chaînes jusqu'à ce qu'elle lui eût remis le sceptre royal, et la puissance contre ceux qui avaient été injustes envers lui ; elle a convaincu de men-

songe ceux qui l'avaient déshonoré et lui a donné une gloire éternelle (1). »

CHAPITRE II

La foi des patriarches au Messie promis se perpétue chez le peuple de Dieu dans la révélation mosaïque.

§ I[er]

MOISE, LIBÉRATEUR ET LÉGISLATEUR D'ISRAEL

Vers le temps de la mort de Joseph, et avant l'entrée des Israélites dans la terre promise, vivait dans l'Idumée et parmi les Gentils un adorateur du vrai Dieu, un homme simple et droit, Job, cet illustre modèle de patience, qui nous montre que, même au milieu des ténèbres de l'idolâtrie, Dieu n'avait point voulu laisser sa vérité sans témoignage. Mais c'est au sein de l'Égypte et parmi les enfants de Jacob qu'il nous importe de suivre ce rayon de lumière et de voir le premier accomplissement des prophéties faites à Abraham, scellées par le sang des victimes mystérieuses. Quatre cent trente ans devaient s'écouler avant que Dieu donnât à son peuple la terre qu'il lui avait promise. Ce peuple qui, sorti des douze patriarches, s'était multiplié dans la terre d'Égypte après la mort de Jacob, gémissait dans l'oppression et attendait un libérateur. Dieu fit naître Moïse, et cet enfant, dont la ravissante beauté fut prise pour un signe du ciel, toucha plus encore la foi de ses parents que leur tendresse et leur amour. Sauvé des eaux par l'ordre de la Providence, plus que par la main de la fille de Pharaon, le

(1) *Sapient.*, x. — Mesenguy, *Hist. de l'Ancien Testament.* — Duguet, *Explic. de la Genèse.*

petit enfant destiné à périr fut élevé dans toute la sagesse et la science des Égyptiens, à la cour de ces rois superbes, contre lesquels il s'apprêtait à lancer des fléaux vengeurs, lorsque, après sa fuite à Madian, il fut investi de la puissance de Jéhovah et *constitué le dieu de Pharaon*.

Dans les desseins de Dieu, la *miséricorde* ne devait pas rester plus étrangère que la *justice* à ces miracles des plaies de l'Égypte. Les desseins *miséricordieux* du Seigneur tendaient à faire éclater son amour pour son peuple, sa gloire et sa puissance sur la nature entière, afin de relever la foi défaillante et de confondre l'idolâtrie, aidée de tous les prestiges de l'art des magiciens. La *justice* avait à châtier l'endurcissement d'un monarque incrédule et l'obstination du peuple lui-même, vieilli dans les habitudes du paganisme, et que la rapide succession de tant de fléaux ne pouvait rappeler aux lois de l'humanité ni au culte du Dieu véritable. A cette double fin se rapportent le *choix* et la *nature* des fléaux qui, par une marche graduée, corrompent les éléments, l'*eau*, la *terre* et les *airs*, détruisent les divinités égyptiennes, tirées du règne *minéral*, *végétal* ou *animal*, et tournent en instruments d'éclatante vengeance des insectes et de viles créatures (1).

Le Nil, devenu complice du meurtre des enfants, n'offre plus à la soif de ces inhumains que du sang à boire, et aux yeux des coupables que l'image de leur crime, et Moïse, le prophète de Dieu, est le maître de ces flots qui ont failli lui donner la mort. Les moucherons sont les faibles moyens que Dieu emploie pour réduire l'orgueil de Pharaon, et les châtiments lents ou progressifs qu'il fait tomber sur les villes et les campagnes, pour amener le peuple à la connaissance du vrai Dieu et à la pénitence, sont autant la marque de l'ironie du Seigneur contre les grands, que l'ingénieux secret de sa miséricorde à l'égard des petits ; une foule nombreuse du petit peuple, gagné par ces prodiges, suit Israël jusque dans le désert. Enfin, après ces ténèbres épaisses, symbole de la superstition profonde et de cette

(1) *Sapient.*, XI, XVII.

nuit palpable qui couvrait l'Égypte, le glaive de l'ange exterminateur venge une dernière fois, en atteignant jusqu'au fils du monarque, la mort des enfants des Hébreux.

Après la sortie d'Égypte au travers des flots de la mer Rouge, nous suivons Moïse, le *libérateur* d'Israël, jusqu'au pied du Sinaï, où la promulgation de la *loi* écrite nous révèle le *législateur* inspiré.

« Jusque-là, Dieu n'avait rien donné par écrit qui pût servir de règle aux hommes (1). Les enfants d'Abraham avaient seulement la circoncision et les cérémonies qui l'accompagnaient pour marque de l'alliance que Dieu avait contractée avec cette race élue. Ils étaient séparés, par cette marque, des peuples qui adoraient les fausses divinités. Au reste, ils se conservaient dans l'alliance de Dieu par le souvenir qu'ils avaient des promesses faites à leurs pères, et ils étaient connus comme un peuple qui servait le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Dieu était si fort oublié qu'il fallait le discerner par le nom de ceux qui avaient été ses adorateurs et dont il était aussi le protecteur déclaré. Il ne voulut point abandonner plus longtemps à la seule mémoire des hommes le mystère de la religion et de son alliance. Il était temps de donner de plus fortes barrières à l'idolâtrie, qui inondait tout le genre humain et achevait d'y éteindre les restes de la lumière naturelle. »

Moïse fut chargé de recueillir la tradition historique et religieuse de son peuple, et de la fixer par écrit avec le texte de la loi. Cette loi elle-même, qui est la base de la religion *nationale* des Hébreux, ne saurait être étudiée ici, ni dans sa partie *morale*, ni dans sa constitution *politique* et *civile*, ni dans ses prescriptions *cérémonielles*. Il nous suffit de reconnaître la *fin principale*, que se proposait le législateur qui était de maintenir par tant de préceptes divers la pureté de la foi autant que de la morale, chez cette nation privilégiée de patriarches et de prophètes, que domine la tribu sacerdotale de Lévi. Les *moyens* em-

(1) Bossuet, *Disc.*, XIV, 188.

ployés pour atteindre cette *fin* durent être proportionnés à la grandeur des *obstacles*. La contagion de l'idolâtrie égyptienne n'avait que trop altéré chez les Israélites, réduits en servitude, et les notions de la foi même les plus élémentaires, et les sentiments de la dignité personnelle ou de la noblesse antique que leur avaient légués leurs ancêtres. Les *miracles* étaient nécessaires à ce peuple pour l'arracher aux superstitions de l'Égypte, encore plus que pour briser le joug honteux de leur esclavage. Ces prodiges, multipliés par la main de Moïse, avaient pour effet immédiat de rappeler à la connaissance du seul Dieu véritable, ceux qui s'étaient accoutumés à le confondre avec d'impuissantes idoles et de concilier à Moïse, le lieutenant du Seigneur, l'autorité dont il avait besoin pour promulguer la loi. Les épreuves du désert et les campements de quarante années au milieu des sables de l'Arabie marquaient une dépendance plus entière du peuple d'Israël, dont le Seigneur réprimait les murmures, en faisant disparaître, au besoin, toute une génération devenue incorrigible et qui n'avait pu être domptée à force de prodiges, mais qui laissait à une génération nouvelle l'exemple du plus terrible châtiment.

Parmi les *miracles* du désert, opérés sous les yeux d'un peuple innombrable, les *uns* nous présentent le caractère *permanent* d'une série de faits miraculeux, soutenus pendant quarante années, tels que cet ordre de campements auxquels préside la *colonne conductrice*, la manne du désert recueillie avant le lever du soleil et mesurée selon le précepte du Seigneur, la conservation même des chaussures des Israélites dans les marches réitérées, etc.; les *autres* n'ont qu'un caractère *passager* ou *local*, tels que les miracles des eaux de Mara ou du rocher d'Horeb; des cailles qui nourrissent pendant un mois une armée de six cent mille hommes ; en un mot, les prodiges opérés pour promulguer la loi, confirmer le sacerdoce d'Aaron et châtier le peuple, et la fameuse prophétie du devin Balaam qui vient se joindre avec celle de Moïse à toutes les œuvres surnaturelles dont le désert est témoin.

Telle nous apparaît la mission de Moïse, ce grand législateur dont l'Ecclésiastique nous trace le portrait :

« Moïse a été chéri de Dieu et des hommes et sa mémoire est en bénédiction. Le Seigneur l'a égalé en gloire aux saints des premiers jours. Il l'a fait grand par la terreur de ses ennemis, et à sa parole, il a apaisé les plaies d'Égypte. Il l'a glorifié en présence des rois, il lui a prescrit ses ordres devant son peuple, et il lui a montré sa gloire. Il l'a fait saint par sa foi et sa douceur, et il l'a choisi au milieu de tous les hommes. Car il lui a fait entendre sa voix et il l'a introduit dans la nuée. Et devant son peuple il lui a donné ses préceptes, et la loi de vie et de science, pour apprendre son alliance à Jacob et ses jugements à Israël (1). »

§ II

JOSUÉ, LES JUGES ET LES ROIS, UNITÉ RELIGIEUSE DU PEUPLE DE DIEU SOUS LES FORMES VARIÉES DE SON GOUVERNEMENT

Après la mort de Moïse, en vue et sur le seuil de la terre promise où il ne peut entrer, Josué couronne l'œuvre par la mission qui lui est confiée d'introduire le peuple dans la terre sainte. « Par les victoires de ce grand homme (1), devant qui le Jourdain retourne en arrière, les murailles de Jéricho tombent d'elles-mêmes et le soleil s'arrête au milieu du ciel, Dieu établit ses enfants dans la terre de Chanaan, dont il chasse par le même moyen des peuples abominables. Par la haine qu'il donnait pour eux à ses fidèles, il leur inspirait un extrême éloignement de leur impiété, et le châtiment qu'il en fit par leur ministère les remplit eux-mêmes de crainte pour la justice divine, dont ils exécutaient les décrets... Après que ces victoires miraculeuses eurent mis les Israélites en possession de la plus grande partie de la terre

(1) *Eccli.*, XLV.
(2) Bossuet, *Disc.*, *suite de la Religion*, XIV, 204.

promise à leurs pères, Josué et Éléazar, souverain pontife, avec les chefs des douze tribus, leur en firent le partage selon la loi de Moïse, et assignèrent à la tribu de Juda le premier et le plus grand lot. Dès le temps de Moïse, elle s'était élevée au-dessus des autres en nombre, en courage et en dignité. Josué mourut et le peuple continua la conquête de la terre sainte.» L'extermination *lente*, *progressive* et *partielle* des Chananéens, en rendant la pénitence plus facile aux pécheurs, et leur endurcissement plus inexcusable (1), rendait aussi plus évidente l'attention perpétuelle de Dieu sur son peuple et la dépendance d'Israël sous sa main, comme on le voit surtout au Livre des Juges, où Dieu se sert, pour châtier l'infidélité de Juda, des ennemis que la nation lâche ou imprévoyante avait épargnés.

Les plus célèbres parmi les juges ou chefs temporaires d'Israël furent : *Othoniel*, qui délivra les Israélites du joug de Chusan, roi de Syrie, et gouverna le peuple de Dieu pendant douze ans ; il fut le premier juge de la tribu de Juda ; *Aod*, de la tribu de Benjamin, qui anéantit la domination des Moabites par la mort d'Églon, leur roi, tué de sa main; *Barac* et *Debora*, qui vainquirent Jabin, roi d'Azor ; *Gédéon*, qui après avoir défait les Madianites avec ses trois cents braves armés de vases d'argile, gouverna son peuple pendant neuf ans, sans accepter le titre de roi qu'on lui offrait. Son fils *Abimélech* se fit proclamer roi à Sichem, mais sa tyrannie et ses cruautés causèrent sa perte. Après *Jephté*, qui avait délivré Israël de la domination des Ammonites et voué sa fille à Dieu, le grand prêtre *Héli* gouverna quarante ans. *Samson*, plus illustre que *Samgar* déjà vainqueur des mêmes ennemis, soutint alors, seul et presque sans armes, une lutte merveilleuse contre toute la nation des Philistins. Au grand prêtre Héli succéda un dernier juge dans la personne de *Samuel*.

« Sous les juges, le peuple de Dieu est diversement traité, selon qu'il fait bien ou mal. Après la mort des vieillards qui avaient vu les miracles de la main de Dieu, la mémoire de

(1) *Sap.*, XII.

ces grands ouvrages s'affaiblit, et la pente universelle du genre humain entraîne le peuple à l'idolâtrie. Autant de fois qu'il y tombe, il est puni; autant de fois qu'il se repent, il est délivré. La foi de la Providence et la vérité des promesses et des menaces de Moïse se confirment de plus en plus dans le cœur des vrais fidèles. Mais Dieu en préparait de plus grands exemples. Le peuple demanda un roi, et Dieu lui donna Saül, bientôt réprouvé pour ses péchés. Il résolut enfin d'établir une famille royale d'où le Messie sortirait, et il la choisit dans Juda. David, un jeune berger sorti de cette tribu, le dernier des enfants de Jessé, dont son père ni sa famille ne connaissaient pas le mérite, mais que Dieu trouva selon son cœur, fut sacré par Samuel dans Bethléem, sa patrie (1). »

Le gouvernement des juges, suscités de Dieu pour être les *sauveurs* d'Israël, laissait entrevoir plus facilement l'action du Seigneur et de sa Providence sur son peuple, tandis que celui des rois, avec une dynastie héréditaire, donnait une plus large part d'autorité à l'homme qui était consacré à vie comme l'oint du Seigneur. Néanmoins, cette autorité monarchique et héréditaire trouvait des limites dans le *code divin* et *immuable* des lois de Moïse, faites pour le prince aussi bien que pour les sujets ; elle trouvait encore un tempérament destiné à balancer le pouvoir du prince dans la tribu sacerdotale qui formait le corps des jurisconsultes, interprètes et gardiens de ces lois ; enfin, pour ne laisser jamais perdre de vue son action prépondérante et sa suprématie divine, le Seigneur avait souvent recours, ainsi que nous le dirons, au ministère de ses prophètes qui, comme orateurs sacrés et politiques, étaient constitués par le ciel même, les censeurs des mœurs publiques et privées, et se montraient les intrépides défenseurs du droit lorsqu'ils n'allaient pas jusqu'à en être les martyrs.

L'établissement de la royauté chez les Juifs porte les marques de la défiance du peuple, qui semble vouloir re-

(1) Bossuet, *ibid*, 205.

jeter Dieu pour son roi ; et le Seigneur, blessé dans sa propre personne, confie à Samuel le ressentiment de sa colère que le prophète Osée rappelle plus vivement encore : «*Dabo tibi regem in furore meo et auferam eum in indignatione mea*... (1). » Le sceptre ne fait que passer dans la maison de Saül, et l'esprit de Dieu, qui abandonne ce prince coupable pour le livrer à l'esprit mauvais, va se reposer sur le berger David, avec l'onction sainte que lui donne Samuel. David, l'héritier des promesses et de la tige royale du Messie, occupe, avec son fils Salomon, la plus large place dans l'histoire du peuple de Dieu, et résume en sa vie toutes les humiliations et toutes les gloires de celui qu'il prophétise par ses actions et par ses cantiques inspirés.

« David régna d'abord sur Juda, puissant et victorieux, et ensuite il fut reconnu par tout Israël. Il prit sur les Jébuséens la forteresse de Sion, qui était la citadelle de Jérusalem. Maître de cette ville, il y établit par l'ordre de Dieu le siége de la royauté et celui de la Religion. Sion fut sa demeure ; il bâtit autour, et la nomma la cité de David. Joab fils de sa sœur, bâtit le reste de la ville, et Jérusalem prit une nouvelle forme ; ceux de Juda occupèrent tout le pays, et Benjamin, petit en nombre, y demeura mêlé avec eux (2). » David, affermi sur son trône, mena l'arche en triomphe et la fixa dans Sion ; la foi de ce prince et le projet qu'il conçut d'élever un temple au Seigneur furent récompensés par la promesse d'un règne *éternel*, où la maison et le royaume de David se trouvent identifiés avec la maison et le royaume du Messie futur. Il était réservé à Salomon, le prince pacifique et la figure de Jésus-Christ dans la splendeur de son règne, de construire et de dédier au Seigneur ce temple magnifique, symbole par son unité de l'unité de Dieu même, et fidèle image de son Église par la beauté de son architecture, la richesse de ses matériaux, le nombre, la variété et l'habileté de ses ouvriers. Nous ne

(1) Osée, XIII, 11.
(2) Bossuet, *Discours sur l'Hist.*, 206.

parlons point de ce crime, si amèrement pleuré, que le roi pénitent a noyé dans ses larmes, ni de ces honteuses faiblesses qui ternirent la fin du règne de Salomon et déshonorèrent ses vieux jours par la double prostitution de l'idolâtrie et des femmes étrangères. « Dieu, justement irrité, l'épargna, en mémoire de David, son serviteur (1) ; mais il ne voulut pas laisser son ingratitude entièrement impunie. Il partagea son royaume après sa mort et sous son fils Roboam. L'orgueil brutal de ce jeune prince lui fit perdre dix tribus que Jéroboam sépara de leur Dieu et de leur roi... »

Le royaume d'Israël, qui comprenait les dix tribus séparées, subsista pendant deux siècles et demi, sans toutefois faire partie du peuple élu, que Dieu avait destiné à conserver le dépôt sacré de la foi. Jéroboam, dans la crainte de perdre le trône, jeta le peuple dans l'idolâtrie, afin de l'empêcher de se rendre au temple de Jérusalem, seul endroit où Dieu voulait être adoré. Dès lors, les dix tribus perdirent la vraie foi, malgré les efforts des prophètes et de plusieurs de leurs princes qui cherchèrent à rétablir la vraie religion. Dieu ne les abandonna pourtant pas ; il les laissa momentanément tomber entre les mains de leurs ennemis, pour les punir de leur défection, parce qu'elles étaient restées sourdes à la voix des prophètes, insensibles aux miracles d'Élie et d'Élisée, que dans sa bonté le Seigneur n'avait cessé de leur envoyer. Mais les Israélites, loin de profiter de la longanimité de Dieu, se corrompirent de plus en plus, jusqu'au jour où ils furent arrachés à la terre que le Seigneur avait donnée à leurs ancêtres et qu'ils étaient indignes de posséder plus longtemps (2).

Pendant que ces dix tribus rebelles et schismatiques se séparent de leur Dieu et de leur roi (3), les enfants de Juda, fidèles à Dieu et à David, qu'il avait choisi, demeurent dans l'alliance et dans la foi d'Abraham. Les lévites se joi-

(1) Bossuet, *Discours*, Ire partie, 24.
(2) Mœhler, *Hist. universelle*, p. 80.
(3) Bossuet, IIe partie, 217

gnent à eux avec Benjamin : le royaume du peuple de Dieu subsiste par leur union sous le nom de royaume de Juda, et la loi de Moïse s'y maintient dans toutes ses observances.

C'est dans le royaume de Juda que doit se transmettre, avec le sang de David, l'héritage de la foi, sous la garde du sacerdoce lévitique, et par le ministère des prophètes, malgré le grand nombre des princes faibles ou pervers, qui déshonorent le trône.

Abiam, fils de Roboam, signale par la piété le commencement de son règne, et remporte une illustre victoire sur les tribus schismatiques ; mais son cœur se laisse bientôt entraîner dans la voie criminelle de son prédécesseur. Asa, et surtout le saint roi Josaphat, font fleurir par leur fidélité le culte du Seigneur, la justice, la navigation, l'art militaire ; la maison de Juda possède un autre David, tandis que la maison d'Israël est pervertie par Achab et par Jézabel, qui joignent à l'idolâtrie du veau d'or toutes les impiétés des Gentils, et, au mépris de la loi de Moïse, l'effusion du sang de Naboth qui ne veut pas aliéner son héritage. Athalie, fille d'Achab et de Jézabel, porte avec elle l'impiété dans la maison de Josaphat, en épousant Joram dont le règne fut court et la mort affreuse.

« Dieu faisait des prodiges inouïs, même en faveur des Israélites, qu'il voulait ramener à la pénitence. Ils virent, sans se convertir, les merveilles d'Élie et d'Élisée, qui prophétisèrent durant les règnes d'Achab et de cinq de ses successeurs (1). » Jéhu, que le Seigneur avait choisi et fait sacrer par un prophète, pour exterminer la maison d'Achab, et qui fit périr en Israël les prêtres de Baal, ne sut pas lui-même renoncer au culte des veaux d'or de Béthel, et ne s'acquitta que d'une partie de sa mission. «Il y eut des spectacles effroyables dans le royaume de Juda et d'Israël. Jézabel fut précipitée du haut d'une tour, par ordre de Jéhu. Il ne lui servit de rien de s'être parée ; Jéhu la fit fouler aux pieds des chevaux. Il fit tuer Joram, roi d'Israël,

(1) Bossuet. *Discours*, Ire partie, 26.

fils d'Achab ; toute la maison d'Achab fut exterminée, et peu s'en fallut qu'elle n'entraînât celle des rois de Juda dans sa ruine. Le roi Ochosias, fils de Joram roi de Juda et d'Athalie, fut tué dans Samarie avec ses frères comme allié et ami des enfants d'Achab. Aussitôt que cette nouvelle fut portée à Jérusalem, Athalie résolut de faire mourir tout ce qui restait de la famille royale, sans épargner ses enfants, et de régner par la perte de tous les siens. Le seul Joas, fils d'Ochosias, enfant encore au berceau, fut dérobé à la fureur de son aïeule. Josabeth, sœur d'Ochosias et femme de Joïada souverain pontife, le cacha dans la maison de Dieu, et sauva ce précieux reste de la maison de David. Athalie, qui le crut tué avec tous les autres, vivait sans crainte... Rien ne remuait en Judée contre Athalie ; elle se croyait affermie par un règne de six ans. Mais Dieu lui nourrissait un vengeur dans l'asile sacré de son temple. Quand il eut atteint l'âge de sept ans, Joïada le fit connaître à quelques-uns des principaux chefs de l'armée royale, qu'il avait soigneusement ménagés, et, assisté des lévites, il sacra le jeune roi dans le temple. Tout le peuple reconnut sans peine l'héritier de David et de Josaphat. Athalie, accourue au bruit pour dissiper la conjuration, fut arrachée de l'enclos du temple, et reçut le traitement que ses crimes méritaient. Tant que Joïada vécut, Joas fit garder la loi de Moïse. »

Après la mort de ce saint pontife, corrompu par les flatteries de ses courtisans, il s'abandonna avec eux à l'idolâtrie. Le pontife Zacharie, fils de Joïada, voulut les reprendre, et Joas, sans se souvenir de ce qu'il devait à son père, le fit lapider. La vengeance suivit de près. L'année suivante, Joas, battu par les Syriens, et tombé dans le mépris, fut assassiné par les siens, et Amasias son fils, meilleur que lui, fut mis sur le trône... « Ozias, autrement nommé Azarias, frappé de la lèpre pour avoir offert l'encens sur l'autel des parfums, dut être séquestré, tout roi qu'il était, selon la loi de Moïse, et laissa le gouvernement du royaume à Joatham, son fils. Sous le règne d'Ozias, les saints prophètes, dont les principaux en ce temps furent Osée et Isaïe,

commencèrent à publier leurs prophéties par écrit, et dans des livres particuliers dont ils déposaient les originaux dans le temple, pour servir de monument à la postérité. »

Achaz, successeur de Joatham, déshonora le trône de Juda par son impiété, et ne fit qu'endurcir son cœur à la parole du prophète Isaïe. Ézéchias, nouveau David, rétablit dans toute sa pureté le culte du Seigneur. Sa confiance en Dieu, soutenue par les oracles du ciel, émanés de la bouche d'Isaïe, fut le plus sûr rempart de Jérusalem contre l'armée entière de Sennachérib, qu'extermina dans une seule nuit l'ange du Seigneur. Délivré lui-même d'une maladie mortelle, il obtint par sa prière et par ses larmes quinze années de vie, garanties par un miracle, et destinées à procurer la gloire de Dieu et le bonheur de son peuple.

L'impie Manassès qui porta l'abomination jusqu'à placer une idole dans le temple, et la fureur jusqu'à immoler le prophète Isaïe, ne put être ramené à la pénitence que par les rigueurs de sa captivité, et son fils Amon, qui l'imita dans ses crimes, ne sut point l'imiter dans son repentir. « Le saint roi Josias suspendit pour un peu de temps, par son humilité profonde, le châtiment que son peuple avait mérité. Mais le mal s'augmenta sous ses enfants. Nabuchodonosor II, plus terrible que son père Nabopolassar, lui succéda. Ce prince, nourri dans l'orgueil, et toujours exercé à la guerre, fit des conquêtes prodigieuses en Orient et en Occident, et Babylone menaçait toute la terre de la mettre en servitude. Ses menaces eurent bientôt leur effet à l'égard du peuple de Dieu. Jérusalem fut abandonnée à ce superbe vainqueur, qui la prit par trois fois : la première au commencement de son règne et à la quatrième du règne de Joakim, d'où commencent les soixante-dix ans de la captivité de Babylone, marqués par le prophète Jérémie ; la seconde, sous Jéchonias ou Joachin, fils de Joakim, et la dernière sous Sédécias, où la ville fut renversée de fond en comble, le temple réduit en cendres, et le roi mené captif à Babylone avec Saraïa, souverain-pontife, et la meilleure partie du peuple (1). »

(1) Bossuet, Ire part. 37.

Après tant de prédictions et de châtiments miséricordieux qui n'ont pu contenir dans le devoir ni des rois indociles ni une nation ingrate, le prophète Jérémie n'a plus que des lamentations égales à ces calamités pour pleurer l'enlèvement des captifs et le renversement des autels.

§ III

LES FIGURES DU MESSIE SOUS LA LOI MOSAIQUE

De nouvelles figures du Messie apparaissent avec les différents chefs et les différentes formes du gouvernement, que nous venons de voir chez le peuple de Dieu; et cette continuité de personnages ou de types, qui représentent Jésus-Christ, ne fait qu'ajouter de nouveaux traits à ceux que nous connaissons déjà. Le nombre même de ces figures, comme celui des sacrifices de l'ancienne loi, témoigne assez de leur impuissance, selon la remarque de saint Paul; car rien ne saurait approcher de la perfection du divin modèle.

Moïse s'offre à nous le premier en qualité de sauveur, de législateur et de conducteur de son peuple, avant que Dieu suscitât du milieu de ses frères un prophète semblable à lui: « *Prophetam de gente tua, et de fratribus tuis sicut me suscitabit tibi Dominus Deus tuus*; *ipsum audies.* »

Celui qui devait être le sauveur de son peuple est d'abord lui-même sauvé des eaux, comme nous le dit son nom, et il échappe à la persécution de Pharaon, image de la persécution d'Hérode, à laquelle se dérobe l'Enfant de Bethléem par sa fuite en Égypte. Le peuple d'Israël, petit enfant exilé dans cette terre étrangère, aimé de Dieu comme son propre Fils, et ramené par Moïse, est une autre figure de l'Enfant divin rappelé de la terre des Pharaons. Mais à quel prix Moïse délivrera-t-il son peuple, après avoir vécu dans une longue retraite, qui le prépare à son ministère, si ce n'est au prix du sang de l'Agneau divin? Les enfants d'Is-

raël immolent vers le soir l'agneau pascal et sans tache, dont ils mangent tous la chair, sans en briser les os, avec des laitues amères et du pain sans levain ; debout, comme des voyageurs et des étrangers, le bâton à la main, ils ne tiennent plus à l'Égypte et n'attendent que l'heureux signal du départ. Ils ne sont préservés de la colère du ciel, et de l'Ange exterminateur, que par la vertu de cet Agneau immolé, dont le sang teint le haut de leurs portes, et dont la chair leur sert de viatique pour le chemin. Ainsi l'Église, délivrée de l'oppression de Pharaon, est sauvée par les eaux qui engloutissent ses ennemis. Les méchants périssent sous les châtiments de Dieu, et les bons s'y épurent, comme dit saint Paul; pour les saints la mer Rouge est un baptême; pour les méchants la mer Rouge est un abîme et un sépulcre.

Moïse, législateur du peuple de Dieu, passa quarante jours et quarante nuits avec le Seigneur, sur le mont Sinaï, sans manger de pain et sans boire d'eau, en figure de ce jeûne rigoureux que s'impose Jésus dans le désert, à la veille de sa prédication. C'est du haut de la montagne, où résidait le Seigneur dans un tourbillon de fumée, que furent apportées les tables de la loi, avec les anciens préceptes, dont l'intelligence parfaite et le complément ne devaient nous être donnés que sur la montagne des béatitudes. Le bruit du tonnerre et des tempêtes accompagnait la loi de crainte, et les enfants d'Israël ne pouvaient contempler le front de Moïse tout rayonnant de lumière, ni approcher de la montagne. Le bruit que Dieu envoya, comme celui d'*un vent impétueux qui remplit toute la maison*, n'eut rien de si terrible et de si menaçant ; et la flamme innocente, qui reposa sur la tête des disciples, était un symbole mieux accommodé à la loi d'amour. Sur la sainte montagne de Sion, Dieu n'approcha pas seulement sous la figure d'une flamme lumineuse, mais il entra au-dedans du cœur; ce beau feu prend la figure d'une langue, dit Bossuet; le Saint-Esprit vient parler au cœur des Apôtres, et de leur cœur doit sortir la parole qui convertira tout l'univers.

Moïse conduit son peuple au milieu des ténèbres et des

aridités du désert, et nous annonce Jésus, qui seul a pu dire de lui-même. « Je suis la voie, la vérité et la vie. » La colonne lumineuse, qui se changeait en nuée pendant le jour et donnait le signal de la marche n'était qu'une ombre de la vérité qui nous éclaire dans l'Évangile, où Jésus se proclame la lumière du monde : «*Ego sum lux mundi, qui sequitur me non ambulat in tenebris.*» La manne, tombée du ciel, est la figure du pain vivant descendu du ciel, de Jésus-Christ lui-même, qui nous donne *la manne cachée... que personne ne connaît que celui qui en goûte.* L'eau du rocher d'Horeb est la fontaine d'eau vive, *la fontaine jaillissante à la vie éternelle* ; et le rocher lui-même est la *pierre spirituelle* ou Jésus-Christ en personne, d'où sortent les eaux de la grâce, les célestes consolations, et dans un amour chaste et pur, les divins rafraîchissements de la foi et de l'espérance. Moïse ne frappa qu'un seul rocher qui demeurait immobile : mais les ondes qui en découlaient, suivaient partout un peuple qui jamais ne demeurait dans le même lieu. D'où vient cela ? c'est, dit saint Paul, que cette pierre était Jésus-Christ, qui les accompagnait et fournissait des eaux en abondance : « *Petra autem erat Christus.* » Contre les serpents brûlants, Dieu a élevé par les mains de Moïse dans le désert le serpent d'airain, qui est Jésus-Christ en croix, comme il l'explique lui-même ; Jésus-Christ qui se présente à nous *dans la ressemblance de la chair du péché.* Qui le regarde à sa croix pour l'imiter et le suivre, ne doit craindre aucune morsure du péché. *Élevé de cette sorte il tire à lui tout le monde.* Enfin c'est encore par le même signe et par ses bras étendus en forme de croix que Moïse détermina la victoire sur les ennemis d'Israël (1).

Le sacerdoce d'Aaron est inséparable de la loi de Moïse; aussi saint Paul nous invite-t-il à considérer comme réunies en un même Jésus-Christ les qualités et les vertus de ces deux grands personnages : « *Considerate apostolum et*

(1) Mésenguy, *Ancien Testament*, t. III, 18. — Bossuet, *Élévations sur les Mystères*, IXe semaine.

pontificem confessionis nostræ Jesum, qui fidelis est... sicut et Moyses..., qui vocatur à Deo tanquam Aaron....(1).» Que veulent dire tous ces sacrifices sanglants et ces holocaustes perpétuels? Tout, répond Bossuet, est en sang dans la loi, en figure de Jésus-Christ et de son sang qui purifie les consciences. L'Ancien-Testament a été consacré par le sang des victimes, dont l'aspersion, après la lecture de la loi, fut faite sur le livre même, sur le tabernacle, sur tous vaisseaux sacrés, et sur tout le peuple, en disant: C'est ici le sang du Testament que Dieu a établi pour vous..., comme nous le lisons dans l'Exode (2) et dans saint Paul (3). Ainsi toute la loi ancienne porte le caractère de sang et de mort, en figure de la loi nouvelle établie et confirmée par le sang de Jésus-Christ; et sous l'Évangile nous voyons que le Testament nouveau, qui abrége l'ancien n'a de force que par la mort du Testateur. Personne que le grand prêtre ne pouvait entrer dans le Saint des Saints, image du Ciel, et il n'y entrait qu'une fois l'année, mais ce n'était qu'en vertu du sang de la victime égorgée: « *non sine sanguine.* » Ainsi, continue saint Paul, Jésus-Christ notre avant-coureur est entré une fois dans le Saint des Saints par son propre sang qui nous a ouvert le Ciel. Le sacrifice continuel d'un agneau sans tache, que l'on immolait chaque jour, le matin et le soir, dans l'ancien temple, n'a-t-il pas donné occasion à saint Jean-Baptiste de proclamer, en le montrant du doigt, le véritable Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, et fourni à saint Jean, dans l'Apocalypse, le sujet de sa vision: l'Agneau se tenant debout devant le trône de Dieu et paraissant comme immolé: « *Agnum stantem tanquam occisum* », et cet Agneau est celui dont le sang ne cesse de couler depuis l'origine des siècles. Tous les sacrifices sanglants mettaient sous les yeux des Israélites cette vérité, que la rémission des péchés serait le fruit d'une mort volontaire, d'un sang précieux, qui coulerait

(1) Hebr., III, II, V, 4.
(2) XXIV, 8.
(3) *Hébr.*, IX, 18, etc.

un jour pour les expier. Ils annonçaient un Sauveur souffrant, qui nous guérirait par ses blessures. La mort sanglante du Sauveur était figurée par les sacrifices où l'on immolait la victime : et le sacrifice de la messe était manifestement le mystère caché sous l'oblation de pure farine et de vin, qui accompagnait les sacrifices sanglants, et se faisait quelquefois seule. Ainsi le grand prêtre offrait en particulier des gâteaux cuits au four, de l'huile, de l'encens et du sel, mais surtout ce qui est appelé dans le langage poétique de nos Écritures, tantôt la fleur, tantôt la *graisse du froment*, « *ex adipe frumenti*..(1)», ou bien le sang de la grappe qui arrosait le pied de l'autel dans les libations : « *libavit de sanguine uvæ, effudit in fundamento altaris, odorem divinum excelso Principi.* »

Ce n'est point Moïse avec tous ses prodiges, ni son frère Aaron avec ses sacrifices impuissants ; c'est Josué, c'est Jésus, qui doit entrer dans la terre promise, et y assigner l'héritage au peuple de Dieu. Qu'avait donc Josué de si excellent, pour introduire le peuple à cette terre bénie, plutôt que Moïse? Ce n'était que son disciple, son serviteur, son inférieur en toutes manières, il n'a pour lui que le nom de Jésus ; et c'est en la figure de Jésus qu'il nous introduit dans la patrie. Les Saints Pères nous ont représenté les eaux du Jourdain, comme la figure des eaux du baptême, qui nous ouvrent l'entrée de l'Église et du Ciel, de même que le passage du Jourdain a ouvert aux Israélites l'entrée de la Terre promise. Aussi fût-ce dans ce fleuve que saint Jean commença à baptiser le peuple, et que le Sauveur lui-même voulut être baptisé par son Précurseur. Josué tira douze pierres des eaux du Jourdain, pour en dresser un monument, qui présageait la fondation de cet édifice mystique, élevé par Jésus-Christ, et en Jésus-Christ sur ses douze apôtres: « *superædificati super fundamentum apostolorum et prophetarum in Christo Jesu.* » Les conquêtes de Josué sont autant de victoires que devait remporter

(1) Mésenguy, *Ancien Testament*, t. II, 249-270. —Bossuet, *Elévations*, IXe semaine.—Lhomond, *Hist. de la Religion*, 102.

Jésus. Josué arrête le soleil et la lune, et prolonge le jour, comme Jésus en croix commande à la nature et change, par un autre miracle, le jour en ténèbres ; Josué extermine les Chananéens et partage la Terre promise au moyen du sort. Jésus, après sa résurrection, se montre à saint Jean dans l'Apocalypse, avec un glaive à deux tranchants qui sort de sa bouche et menace ses ennemis, tandis qu'il partage le monde entre ses douze apôtres et fait entrer ses élus dans son royaume par une vocation et une prédestination gratuite. Enfin l'alliance renouvelée solennellement avec le peuple par le ministère de Josué, est la figure de cette alliance nouvelle que Jésus-Christ fait avec ses disciples la veille de sa mort.

Il serait trop long de relever ici les différents traits de la vie des juges, appelés les *Sauveurs* de leur peuple, et presque tous destinés à peindre, dans leur rôle et dans leurs actions, quelque partie de la vie de Jésus-Christ. Comment ne pas voir dans la prophétesse Débora l'une des plus belles figures de Marie, dans Barac et les princes d'Israël la mission des Apôtres, inspirés et soutenus dans leurs combats par la mère de Dieu, et dans Jahel qui perce les tempes de Sisara, cette femme bénie, qui devait écraser la tête du serpent ? Le *glaive de Gédéon*, donné pour signe de ralliement avec le nom du Seigneur, le petit nombre de ses soldats, le stratagème de guerre employé pour vaincre les Madianites, tous ces éléments de faiblesse qui confondent les forts, ne sont-ils pas une vive image de ces vaisseaux d'élection, les apôtres et les martyrs, qui répandent la lumière de l'Évangile avec le bruit des trompettes de leur prédication, et qui remportent la victoire en se laissant briser par la mort ? Plus le vœu de Jephté est difficile à expliquer en lui-même, plus il est nécessaire de chercher dans cette action, comme dans celle d'Abraham, un sens plus relevé, qui est la consécration faite par Jésus-Christ de son Église à Dieu, pour être une *Vierge pure* selon le langage de l'Apôtre, une hostie vivante, offerte en holocauste au Seigneur sur l'autel de la croix, et consumée par le feu de la charité. Cette réflexion s'applique encore mieux à

l'histoire de Samson, dont la naissance, la vie et la mort ne sont qu'une représentation anticipée des mystères du Sauveur. Le rapprochement est trop sensible pour ne pas le considérer un instant des yeux de la foi et du cœur.

Samson naît d'une mère stérile, et Jésus-Christ d'une mère vierge, l'un et l'autre contre les règles de la nature, et tous les deux sont annoncés par un ange ; l'un a la profession de Nazaréen et l'autre en porte le nom ; ils croissent et se fortifient dans leur enfance, assistés de l'Esprit et de la grâce de Dieu. Jésus-Christ, parvenu à l'âge viril, quitte la maison de son Père, aussi bien que Samson, pour aller dans une terre étrangère chercher lui-même une épouse parmi les Gentils, et cette épouse, qui plaît à ses yeux, va devenir son Église, et sera préférée à la Synagogue réprouvée des Juifs. Jésus-Christ, comme Samson, ne parle aux étrangers qu'en énigmes et en paraboles. L'Église, son épouse, par une prière humble et persévérante, a seule le privilége d'être admise à l'intelligence de ses mystères. Rien ne relève Jésus-Christ au dehors, rien ne le distingue du commerce des hommes. Sa force est toute céleste et invincible, mais il la cache dans ce qu'il y a en lui de plus faible, je veux dire, dans une chair passible et mortelle figurée par les cheveux de Samson. Sa nation ingrate le prend pour le livrer aux Philistins et aux Gentils : mais ce n'est qu'après avoir reçu son consentement. Il se laisse lier, mais il est maître de rompre ses liens sans le moindre effort. Il combat toujours seul, et il se suffit à lui-même pour vaincre. S'il veut bien quelquefois se servir d'instruments, il choisit, comme Samson fit de la mâchoire d'un animal méprisé, ceux qui semblent tomber sous sa main, et qui par leur bassesse et leur ignorance paraissent moins propres à le servir.

Jésus-Christ s'affaiblit au jour de ses souffrances, mais par un excès d'amour pour son épouse, comme l'a fait Samson. Il laisse échapper le secret de sa Divinité, ou de sa force, cachée sous le voile de sa chair, et le voilà livré aux Gentils qui lui font souffrir mille indignités. Il est lié et garrotté comme un criminel ; il se laisse aveugler par le

bandeau qu'on lui met sur les yeux ; il sert de jouet à une soldatesque insolente ; on le traite comme un fou, on le donne en spectacle aux princes des prêtres, et au peuple, qui se félicitent d'avoir en leurs mains leur plus mortel ennemi. Ainsi humilié et rassasié d'opprobres, il se tourne vers Dieu, et lui recommande le soin de sa propre gloire, comme on le lit d'avance dans l'histoire de Samson et au psaume 68[e]. Les ennemis de Jésus-Christ, aussi bien que ceux de Samson, triomphent ; ils ne se croient pas si voisins de leur perte, lorsque le Samson du Calvaire, se faisant la victime publique du salut de son peuple, lui procure par sa mort la liberté et la paix. Il consent d'être écrasé par la justice divine, pourvu qu'il sauve les siens. Il expire en étendant ses bras sur la croix, comme Samson étend les bras vers les deux colonnes. Il paraît succomber, et c'est alors qu'il ensevelit dans son propre tombeau le démon, l'enfer, le monde, le péché, la mort elle-même, et qu'il renverse d'un seul coup les deux plus féroces appuis de l'empire de Satan, la superstition judaïque et l'idolâtrie païenne. Il sort bientôt du sépulcre, au point du jour, comme Samson de la ville de Gaza, sans craindre le nombre et la vigilance des gardes qui l'environnent. Il force les portes de l'enfer, et va les déposer comme un trophée jusque sur les montagnes de la terre promise, c'est-à-dire au plus haut des Cieux.

Nous touchons à Samuel, le dernier de tous les juges dans l'ordre des temps et le consécrateur des rois, portrait admirable de la vie cachée et de la vie publique du Sauveur par son innocence et sa simplicité, par la droiture de son âme, et la noblesse de son caractère. Mais nous avons hâte d'arriver à David, homme selon le cœur de Dieu, qui ne reçut pas en vain l'onction sainte de la main de Samuel.

La vie du saint Roi-Prophète, mêlée d'obscurité et de gloire, est tellement confondue avec celle de Jésus-Christ, qu'on ne sait ce qui doit le plus nous frapper en cet illustre personnage, la prophétie des actions ou celle des paroles. Il ne peut être ici question de ses psaumes, qui nous peignent, en ses propres pensées et les dispositions intérieures de son

âme, celles de Jésus-Christ lui même. Mais tout l'extérieur de la vie du *berger* et du *prince* appartient à la vie de Jésus-Christ.

Le berger David partage en commun avec Jésus-Christ le lieu de son berceau, la petite ville de Bethléem, et sa famille, devenue la tige des rois, paraît presque inconnue ; lui-même garde les troupeaux et vit comme oublié à la campagne. Saül demandera : « *De quâ stirpe descendit hic adolescens* ? », et l'on dira de Jésus : N'est-ce pas là le fils de l'artisan, dont nous avons vu le père et la mère au fond d'une échoppe ? Et néanmoins ce berger, encore enfant, a déjà étranglé un lion qu'il a pris à la gorge et lui a tiré la proie des dents. Il triomphe maintenant du géant Goliath. N'est-ce point là Jésus-Christ, le pasteur de nos âmes, qui a exposé et même donné sa vie pour sauver son troupeau de la mort ? Il a vaincu le lion invisible, et lui a ravi sa proie. Animé du zèle de la gloire de Dieu et du salut de ses frères, et revêtu d'une force divine, il ose seul entre tous les hommes attaquer l'ennemi des hommes. Il n'oppose au dehors à cet esprit superbe que des armes faibles et méprisables : mais il l'abat d'un seul coup par la force invisible et cachée, dont il porte en lui-même le principe. Sa croix, figurée par le bâton de David, n'est qu'un objet de risée pour les cœurs incirconcis et idolâtres ; mais elle est la vertu toute puissante de Dieu pour renverser toute hauteur qui s'élève contre lui, pour vaincre le démon par ses propres armes, et pour sauver de l'esclavage ceux qu'il regardait comme sa conquête. La jalousie de Saül contre David ne vient elle pas nous rappeler celle des chefs de la Synagogue, pour empêcher l'établissement du règne de Jésus-Christ, et l'amitié de David pour Jonathas n'est-elle pas la figure de l'amitié de Jésus pour saint Jean ?

Mais que dire du règne de David qui ne s'applique au règne de Jésus-Christ ? David, sacré à Hébron, la ville des patriarches, établit bientôt le siége de son royaume à Jérusalem, sur la montagne de Sion, où le Messie doit recevoir l'onction divine, et donner en sa personne au royaume spirituel de David une éternelle durée. Le transport solennel

de l'Arche n'est que la prise de possession de la Montagne sainte, et les conquêtes de David qui s'étendent d'une mer à l'autre ne sont que le commencement de cet empire universel réservé à son Fils glorieux, lorsque celui dont Salomon n'était que la figure, posera sa main sur les flots de la mer, et sa droite sur les fleuves.

Un seul trait nous reste à peindre, et c'est le plus remarquable de tous : la pénitence du saint roi David, et l'expiation de son crime dans la révolte de son fils Absalon. David avait figuré l'innocence de Jésus dans les maux qu'il eut à souffrir de la longue et acharnée persécution de Saül. Il devait avoir sa passion, comme le Sauveur, et laver son péché dans ses larmes, de même que Jésus le vrai et universel pénitent de l'Église lava dans son propre sang toutes les iniquités du monde. David fugitif nous est représenté au IIe livre des Rois (1) gravissant la montagne des Oliviers dans le triste état où on l'avait vu passer le torrent de Cédron ; il marchait pieds nus, et la tête couverte, et pleurait le long du chemin. Il est aisé de reconnaître en lui le véritable David humilié dans sa passion. Son peuple le renonce et se soulève contre lui ; ceux qu'il a comblés de bienfaits cherchent à lui ôter la vie. Il sort de l'ingrate Jérusalem, et passe le torrent de Cédron, le cœur plongé dans la tristesse et l'ennui. Il monte avec ses disciples la montagne des oliviers pour y prier Dieu son Père. Là, abaissé profondément en sa présence, il accepte avec une soumission parfaite le calice que sa justice lui a préparé. Il souffre, sans se plaindre, la trahison d'un nouvel Achitophel, la désertion de ses amis, et les malédictions de ses ennemis, pour expier les péchés dont il est chargé, et pour détourner la malédiction de Dieu qu'ils ont méritée (2).

David, réintégré dans tous ses droits, transmet la couronne à son fils Salomon, le roi de paix, appelé aussi le bien-aimé du Seigneur. L'Écriture nous parle de son alliance avec la fille du roi d'Égypte, type de la gentilité con-

(1) xv, 30.
(2) Mésenguy. IV, 175.

vertie ; de l'admirable construction du temple, élevé par le concours des Juifs et des Gentils, qui entreront un jour eux-mêmes, comme des pierres vivantes, dans l'édifice de l'Église chrétienne ; enfin des richesses et de la gloire de ce roi pacifique, qui disparaît devant le vrai Salomon, orné de tous les trésors de la science et de la sagesse.

Ces exemples nous ont entraîné bien loin au delà des bornes prescrites. Que serait-ce si nous voulions compléter ce tableau, et nous attacher maintenant à la vie des prophètes, surtout d'Élie et d'Élisée qui nous représentent le sacerdoce de Jésus-Christ et la mission confiée aux apôtres, par leur maître qui monte au Ciel et qui leur laisse son Esprit ? Nous laissons cette partie intéressante, qui semble presque se confondre avec le *ministère prophétique*, dont nous allons parler.

CHAPITRE III

La foi du peuple juif, confirmée par le ministère prophétique, prépare les Gentils à la venue du Messie.

Les prophètes que saint Augustin appelle les philosophes du peuple juif, les sages, les théologiens, les docteurs chargés de maintenir les droits de la vérité, la sainteté de la morale et la pureté du culte dans la nation, avaient pour objet de leur ministère tout divin : 1° de conserver intacte la notion du vrai Dieu que tendait à faire disparaître l'idolâtrie répandue dans le monde; 2° de manifester aux hommes les communications du ciel en appuyant leurs prédictions par des miracles ; 3° enfin, de prédire en particulier la venue du Messie et d'écrire, en quelque sorte, un évangile anticipé.

Aussi les voyons-nous apparaître dès l'origine du monde, mais avec un double caractère de *figures* du *Messie* ou

d'*apôtres* du Verbe, prophètes d'*action* ou de *paroles,* et souvent l'un et l'autre à la fois. Néanmoins, au sortir du paradis terrestre, comme l'Église de Dieu se résumait à une seule famille divisée en plusieurs branches, dans laquelle la conservation des traditions et des symboles primitifs était facilitée par le commerce intime de Dieu avec les patriarches, par le petit nombre des événements, la simplicité de la révélation, la longévité des hommes et l'unité de langage qui persévéra jusqu'après le déluge, les prophéties qui répondent à la vie patriarcale sont rares, peu étendues et seulement verbales. On peut dire que sept patriarches représentent dans leur personne le ministère prophétique de la première révélation au sein de la famille : Adam, Enoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob et Joseph. Les noms d'Abel et de Melchisédech, types accomplis du Sauveur du monde et de son double sacrifice, viennent compléter cette liste (1). Adam est le chef de l'humanité et la figure du Christ qui est le chef d'une société nouvelle: « *Qui est caput Christus.* » Abel est la première victime ; Noé, le premier sauveur et le restaurateur du genre humain ; Melchisédech, le pontife du sacrifice figuratif par excellence ; Abraham, le père d'une postérité innombrable, parce qu'il a consenti à la mort de son fils unique ; Isaac, la victime obéissante qui porte à l'autel le bois de son sacrifice ; Jacob, le lutteur contre Dieu, le fort contre Dieu, celui qui triomphe par l'amour de la justice divine sur le calvaire ; Joseph, l'innocent vendu et livré par ses frères, et le sauveur par là même de ses frères et du monde. « Jésus, dit Méliton, c'est le Verbe *engendré avant l'aurore ;* il est créateur avec le Père ; c'est lui qui a formé l'homme ; il est tout en tous, patriarche avec les patriarches, la loi sous le règne de la loi; parmi les prêtres, prince des prêtres ; parmi les rois, chef souverain ; avec les prophètes, la prophétie ; chez les anges, roi des anges ; dans la voix, le Verbe ; parmi les esprits, l'Esprit ; dans le Père, le Fils ; en Dieu, Dieu ; roi dans les siècles des siècles. Au temps de Noé, il fut le pilote ; il diri-

(1) *Le Christ*, par Dechamps, 213.

gea Abraham ; il fut lié sur le bûcher avec Isaac ; avec Jacob, voyageur ; vendu en la personne de Joseph ; guide du peuple Hébreu avec Moïse ; avec Josué il distribua l'héritage de la terre promise ; par la bouche de David et des prophètes, il prédit ses souffranees futures ; c'est lui qui naquit à Bethléem ; fut enveloppé de langes dans le *præsepium ;* visité par les pasteurs ; célébré par les Anges ; adoré par les Mages ; annoncé par Jean-Baptiste ; c'est lui qui réunit le collége apostolique ; prêcha au peuple le royaume céleste ; guérit les boîteux ; rendit la vue aux aveugles ; ressuscita les morts. C'est lui qui se fit voir dans le temple ; fut renié par son peuple ; trahi par Judas ; arrêté par les prêtres ; jugé par Pilate ; il eut les mains percées de clous, il fut suspendu au bois infâme et enseveli dans un tombeau souterrain. Mais c'est lui qui se leva de la maison des morts ; apparut aux apôtres ; monta aux Cieux où il est assis à la droite du Père ; c'est lui qui est le repos des trépassés, le grand retrouveur des âmes perdues ; la lumière de ceux qui gisent dans les ténèbres ; le rédempteur des captifs ; le redresseur des errants ; le refuge des affligés ; l'époux de l'Église ; le roi des chérubins ; le prince de l'armée des anges ; Dieu de Dieu ; Fils du Père ; Jésus-Christ roi dans les siècles. *Amen.* » Ces différents traits de la vie et de la mort de Jésus, figurés par les actions des patriarches ou exprimés par des paroles, rendent témoignage à la personne du Messie et font au moins éclater son image dans cette première forme que revêt l'Église, déjà toute remplie de la pensée du Verbe incarné et du mystère de son immolation.

Mais lorsque le peuple de Dieu a commencé à se multiplier, lorsque ses relations avec l'Égypte lui ont donné, au milieu de la servitude, un étrange penchant à l'idolâtrie, dont il ne saura pas mieux se dépouiller que de ses grossiers instincts, le nombre des prophètes ne tardera pas à s'accroître en même temps que le rôle de ces grands hommes acquiert une prépondérance marquée dans l'*Église nationale* qui vient de se constituer, et où ces lieutenants du Seigneur, dans le gouvernement de son peuple, dominent les

sujets et le roi lui-même de toute la hauteur qui sépare le ciel et la terre. C'est d'abord Moïse, auquel Dieu se manifeste d'une manière presque habituelle, et parle bouche à bouche comme un ami à son ami. Chargé de nous raconter les annales du monde étroitement liées aux dogmes de la foi, prophète autant que législateur, il fixe par écrit tout un corps de révélation qui porte le nom de cet homme, ainsi qu'il portait lui-même sur son front l'éclat de divinité. On voit dans le même temps Aaron et Marie, membres de sa famille, qui sont remplis de l'esprit de Dieu, et cet esprit de Moïse communiqué aux soixante-dix vieillards. Josué lui succède dans le gouvernement et dans la prophétie. Puis viennent les *juges* que l'histoire sacrée nous montre doués d'une sorte d'inspiration ou d'assistance divine, et que le peuple honore du nom de prophètes, nom si bien justifié par la *prophétesse* Débora, dans ses actions et dans son cantique. L'Écriture, qui fait l'éloge de cette héroïne inspirée, ajoute que, sous la judicature d'Héli, la prophétie était devenue fort rare. Samuel, le prophète du Seigneur, ouvre une liste plus longue et plus remarquable de noms mêlés à l'histoire ou insérés dans le catalogue de nos Livres saints qui nous conduisent presque sans interruption jusqu'aux derniers temps, voisins de la venue du Messie. Gad et Nathan marquent le règne de David et celui de Salomon ; Ahias de Silo et l'homme de Dieu qui vient à Béthel prophétisent à Jéroboam, avec le schisme des tribus et le renversement de l'autel idolâtrique, que devait abattre le roi Josias trois siècles plus tard, et la cause de l'élévation d'une dynastie nouvelle, et le principe de sa ruine. Azarias et Hanani remplissent leur mission auprès du roi Asa ; mais au-dessus de tous les princes d'Israël et même de Juda, s'élève le ministère d'Élie, et d'Élisée son disciple.

Dans cette succession du ministère prophétique, nous distinguons les seize derniers prophètes dont les paroles, recueillies avec soin par la synagogue et par l'Église, appartiennent au Canon de nos Écritures. Ils apparaissent, dans un espace de trois cents ans, au milieu d'une période où la corruption a grandi et où l'idolâtrie infecte de son poison le

peuple élu de Dieu et les princes qui le gouvernent dans les deux royaumes.

C'est alors qu'au milieu de la captivité d'Assyrie et de celle de Babylone, et dans la révolution des grands empires, la divine Providence prépare d'une manière plus sensible et plus prochaine l'univers entier à la venue du Messie par les événements mêmes qui mettent le peuple juif en rapport avec toutes les nations et par les prophéties messianiques que les Gentils s'empressent de traduire dans leur propre langue.

Il ne suffit plus aux desseins du Seigneur de faire retentir au milieu de ses peuples, par la bouche d'Isaïe, de Jérémie et d'Ézéchiel, et des autres prophètes, les prédictions de la ruine de Samarie et de Jérusalem ; l'exemple de la foi et de la patience de Tobie est offert aux étrangers comme aux Israélites, et l'Assyrie peut contempler son juste, de même que l'antique Idumée avait vu Job, cet homme simple et droit de la terre de Hus ; la défaite d'Holopherne par les mains d'une femme ne devait pas rester moins célèbre que l'extermination de l'armée de Sennachérib par la main d'un Ange. Mais surtout lorsque Daniel paraît à la cour de Nabuchodonosor et de Cyrus, rien ne manque à cet illustre captif et à ses glorieux compagnons pour frapper les regards de la gentilité payenne, ni la mission des prophètes, ni le courage des martyrs, ni l'éclat des miracles. La révélation du songe oublié par Nabuchodonosor et que les mages de la Chaldée ne savent pas plus expliquer que rappeler, atteste aux yeux du prince la supériorité du Dieu de Daniel ; l'orgueil du monarque est déjà ébranlé dans son cœur, mais un édit solennel en faveur du vrai Dieu, publie aux yeux de tous les peuples le prodige des trois enfants louant Dieu dans la fournaise, après qu'une multitude immense a pu être témoin de l'ardeur des flammes qui ont tout dévoré autour d'elles et de la douceur des cantiques qui sortaient de ces flammes. Le premier accomplissement de la prophétie de Daniel dans la chute de Babylone et le festin de Balthazar grandit encore le rôle de Daniel auprès des vainqueurs. C'est alors qu'il découvre la supercherie des prêtres de Bel, qu'il tue sans

effort le redoutable dragon et qu'il triomphe, aux yeux des Perses et des Mèdes, de la jalousie de ses ennemis en même temps que de la voracité des lions.

Quel caractère plus grand de publicité Dieu pouvait-il donner à son prophète, et quelle authenticité ajouter à ses prophéties, si ce n'est en faisant traduire en grec, sous le règne des Ptolémées, nos saintes Écritures ? Cette version célèbre, qui porte le sceau de la nation juive et que la gentilité entoure de son respect plusieurs siècles avant que les événements prédits ne s'accomplissent, assure la transmission des oracles divins et consacre leur antériorité. Un intervalle de près de cinq cents ans doit s'écouler jusqu'aux temps messianiques prédits par Daniel ; un silence de plusieurs siècles de la part des prophètes prépare à la venue du Messie : le monde est dans l'attente du *désiré* des nations. Instruit à l'école du malheur, le peuple juif s'attache à son Dieu, à sa loi, se recueille avec Esdras et Néhémie dans le bonheur du retour et dans l'espérance du vrai Libérateur, soutient l'épreuve d'une violente persécution qui épure sa foi et s'ensevelit, pour ainsi dire, dans un dernier triomphe avec Judas Machabée et ses frères. Les Juifs, revenus à Jérusalem dont ils avaient relevé le temple et les murs, étaient demeurés successivement tributaires des Perses et des Grecs. Alexandre-le-Grand, frappé de la majesté du culte juif, de l'aspect de Jaddus, souverain pontife, environné des anciens, et de l'accomplissement des prophéties de Daniel sur l'empire macédonien, avait offert des présents au temple, et accordé au peuple de Dieu d'importants priviléges. Ce peuple resté soumis aux Ptolémées d'Égypte, après la mort d'Alexandre, pendant un siècle entier, avait joui de la faveur de ces princes, qui attirèrent un grand nombre de Juifs à Alexandrie. La domination des rois de Syrie, en guerre avec l'Égypte, attira sur Jérusalem toute sorte de malheurs, et ce fut après l'assaut et le pillage de cette ville que le successeur de Séleucus, Antiochus-Épiphane lança son édit contre le culte du vrai Dieu. Alors commença la terrible persécution, dans laquelle le tyran fit mourir le vieillard Éléazar, et livra aux tortures les plus cruelles les sept frères

martyrs sous les yeux de cette mère admirable, qui les encourageait à donner leur sang et qui donna elle-même le sien pour la foi. Mathathias, prêtre du Seigneur, au nom de toute la nation opprimée, prit les armes contre le roi de Syrie, inspira son courage à ses fils qui reçurent le surnom de Machabées, et qui, après une lutte soutenue pendant vingt-cinq ans contre des armées entières, parvinrent à rendre au peuple de Dieu son antique liberté. Des alliances ménagées avec les Romains et les Spartiates honorèrent ces vaillants guerriers, qui ne cherchaient leur gloire et leur consolation que dans la fidélité à garder le dépôt des saints livres. Une période assez courte de prospérité s'ouvrit pour la Judée avec le règne de Simon, revêtu à la fois de la souveraine sacrificature et du souverain pouvoir, déclaré héréditaire dans sa famille. Elle ne dura que trente-cinq ans et finit à la mort de Jean Hircan, son fils et son successeur. Les derniers Machabées, Aristobule, Alexandre Jannée, Hircan II, ne parurent point être de la race de ces hommes par lesquels était venu le salut d'Israël. Cette famille, déshonorée par le fratricide et par la dépravation, livrée aux intrigues des Pharisiens et des Sadducéens, laisse envahir le trône par l'Iduméen Hérode, fils d'Antipater. Le sceptre vient de sortir de Juda et les temps du Messie sont proches.

Ainsi se réalisent les desseins de la Providence. « La suprême sagesse qui *dispose tout avec douceur* (1), dit M. le vicomte de Bonald, et qui fait naître et croître chaque chose dans le temps qui lui convient, a proportionné le développement de ses rapports avec les hommes et le culte qu'elle exigeait d'eux, aux états successifs du genre humain et aux divers âges de la société.

« Domestique d'abord au sein de la famille, sous le nom de religion naturelle ou patriarcale, la religion du théisme rapprochait du Dieu créateur la *famille* naissante, par un culte pastoral, en quelque sorte, et des communications plus familières ; publique ensuite chez la nation juive,

(1) Sap., VIII, 1.

sous le nom de la révélation mosaïque, elle retint tout un peuple dans la foi au Dieu législateur, par un culte *national* et des communications extérieures ; universelle enfin, ou *catholique*, sous le nom de religion chrétienne, elle unit le genre humain tout entier au Dieu souverain seigneur et suprême conservateur, par un culte parfait comme Dieu même, universel comme le genre humain, et seul capable d'honorer Dieu et de sanctifier l'homme. »

« Tels sont les divers états par lesquels la religion de l'unité de Dieu a passé pour venir jusqu'aux derniers temps. D'abord simple dans ses rites, voilée dans son enseignement, indulgente dans ses préceptes, elle s'accommodait à l'enfance du genre humain, dont il fallait ménager l'ignorance et soutenir la faiblesse. Chez les Juifs, pompeuse dans ses cérémonies, figurative dans ses instructions, prévoyante et rigoureuse dans ses lois, elle occupait d'objets sensibles l'adolescence de la société, et « retenait, dit « Bossuet, dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, des « hommes encore infirmes et grossiers, par des récom- « penses et des châtiments temporels. » Enfin, intellectuelle sans cesser d'être sensible, développée dans ses dogmes sans cesser d'être mystérieuse, austère dans sa morale, et cependant miséricordieuse, elle élève l'âge mûr à la connaissance de toute vérité et à la pratique de toute vertu, « lorsque les fidèles plus instruits, dit l'évêque de Meaux, « ne doivent plus vivre que de la foi, attachés aux biens « éternels » ; mais toujours, et dans ses divers âges, elle a adoré le même Dieu, écouté le même législateur, attendu, invoqué le même réparateur. »

« Voilà donc, dit encore Bossuet, la religion toujours « uniforme, ou plutôt toujours la même, dès l'origine « du monde ; on y a toujours reconnu le même Dieu « comme créateur, et le même *Christ* comme sauveur du « genre humain (1). »

(1) De Bonald, *Disc. sur la vie de Jésus-Christ*, p. 2 et 3.

IIe PARTIE

VIE PERSONNELLE DE JÉSUS-CHRIST LE FONDATEUR DE L'ÉGLISE SUR LA TERRE

La vie *personnelle* de Jésus-Christ sur la terre nous est racontée par les évangélistes, après avoir été figurée par les patriarches ou prédite par les prophètes. Cette vie de l'Homme-Dieu n'est que l'accomplissement réalisé dans sa personne de toutes les figures, de tous les sacrifices et de tous les oracles de l'Ancien Testament.

Les différents états de la vie *cachée* du Sauveur, de sa vie *publique*, et de sa vie *souffrante* ou *glorieuse* ont reçu le nom de *mystères*, et ces mystères pleins de *grâce* et de *vérité*, comme la personne du Verbe fait chair et du Fils unique de Dieu, sont aussi étroitement liés à sa *doctrine* que sa doctrine est liée à ses *institutions*.

L'Église chrétienne, qui n'est que Jésus Christ dilaté, répandu dans ses membres, garde l'enseignement infaillible que Dieu en personne est venu apporter sur la terre, et transmet avec cet enseignement divin, par le sacerdoce et par les sacrements, la vie intarissable et immortelle de la grâce. L'Évangile, ou la *bonne nouvelle* de la venue de Jésus-Christ, commence à nous faire connaître sa personne, sa doctrine et ses institutions, et nous initie aux mystères de son amour, à mesure que nous avançons dans les différentes périodes de son histoire.

CHAPITRE PREMIER

1re Période de l'histoire évangélique, les mystères de la vie cachée du Sauveur.

—

Le premier mystère de la vie de l'Homme-Dieu, principe et fondement de tous les autres mystères que nous adorons, est celui de la *génération éternelle* du Verbe. La vie personnelle de Jésus-Christ nous fait rapporter toutes ses actions intérieures et extérieures à une seule personnalité divine ; aussi dès la première page de son Evangile, saint Jean, qui a contemplé ce mystère, nous élève en quelque sorte jusque dans le sein de Dieu et nous aide à pénétrer dans les profondeurs de cette vie intime, que le Fils de Dieu demeurant dans le sein du Père a pu seul raconter. Le Verbe de Dieu est la source de toute lumière et de toute vie non-seulement dans l'ordre de la création, où rien n'a été fait sans lui, mais principalement dans l'ordre de la grâce, où ce divin soleil éclaire les âmes et répand ses dons surnaturels dans les enfants de Dieu. Ce Verbe *fait chair* a voulu *habiter* parmi nous, afin de mieux dissiper nos ténèbres par la lumière de ses exemples, de ses miracles et de sa doctrine, et Dieu, pour nous rendre attentifs et ménager notre infirmité, a envoyé Jean-Baptiste qui, n'étant pas la lumière, l'a montrée aux hommes. C'est ainsi que dans le monde, rempli des ténèbres du paganisme et des préjugés judaïques, il fallait à des yeux affaiblis et malades un témoignage comme celui de saint Jean, qui fût destiné à préparer les voies au Messie.

L'office du saint Précurseur apparaît en quelque sorte dès son entrée dans la vie par le témoignage qu'il rend au

Verbe incarné, en sa propre personne ou par la bouche de ses parents.

La conception miraculeuse de saint Jean-Baptiste est donnée pour signe de la conception plus miraculeuse encore du Verbe Incarné, le même Ange promet un fils à Élisabeth et à Marie, et le *fruit conçu* d'une mère stérile prélude au prodige inouï d'une virginité féconde. Le même mystère de la *visitation* fait le bonheur d'Élisabeth, le tressaillement de saint Jean, et le bonheur de Marie. La joie qui éclate sur la terre à la naissance du saint Précurseur n'est séparée que par un court intervalle de la joie qui retentit dans les hauteurs des cieux pour inviter et presser les bergers de se rendre à la crèche. Celui que Zacharie appelle, tout petit enfant, le prophète du Très-Haut, se retire au désert ; il ne rendra son témoignage public qu'au jour où le Sauveur lui-même entrera dans sa vie publique.

La vie cachée de Jésus, préparée par celle de saint Jean, renferme les plus profonds et les plus touchants mystères. L'*annonciation* faite par l'Ange Gabriel à Marie se confond avec le mystère de l'Incarnation du Verbe, œuvre de l'Esprit saint dans les chastes entrailles de Marie, fruit de sa virginité, de son humilité et de sa foi. C'est la première entrée dans le monde de ce Verbe fait chair, et le premier acte de son sacrifice intérieur sur l'autel, le plus pur qu'a choisi son amour. Du sein virginal de Marie, où le Fils de Dieu a revêtu la forme de l'esclave, il exerce déjà son sacerdoce, communique au saint Précurseur la *grâce* que signifie le nom de *Jean,* et répand ses plus douces bénédictions dans la famille d'Élisabeth, que *visite* la mère du Seigneur.

Il est temps de révéler au monde la naissance du Verbe fait chair, et de produire cette tendre victime aux adorations des bergers et des Mages, avant de la dérober aux fureurs d'Hérode. Tout concourt à vérifier la parole des prophètes, et la succession révolue des grands empires, et l'ambition des princes de la terre, et les faux calculs de leur ombrageuse cruauté. La paix qui règne dans toute l'étendue de l'empire romain rend les nations plus atten-

tives, et le nouveau gouvernement des provinces de la Palestine fait assez connaître que le *sceptre* ou l'autorité échappent aux mains de Juda.

L'édit d'Auguste ordonne le recensement de l'univers, et la petite ville de Bethléem se met en mouvement pour qu'aucune circonstance prédite ne manque à la naissance du Messie. Le nom même de Cyrinus ou Quirinus, chargé à cette époque d'une mission extraordinaire en Orient, et les registres publics cités par Tertullien, après toutes les recherches de la science, ne serviront qu'à constater le lieu où est né le Sauveur, dans la cité de David, l'origine de ses parents sortis d'une race illustre, et le temps du voyage à Bethléem avec la naissance du Fils de Dieu, qui paraît fixée vers l'an 747 de Rome, et le 25 décembre. Les bergers, qui conversent avec l'Ange du Seigneur comme au temps des Patriarches, sont appelés les premiers à la crèche pendant la nuit; représentants du peuple de Dieu, ils courent adorer le Fils de David, pasteur et roi tout ensemble; les Mages, prémices des gentils, conduits par l'étoile, ne tardent pas à se reconnaître eux-mêmes les tributaires de ce petit roi des Juifs, et proclament par leurs présents son humanité, son sacerdoce et sa royauté.

Mais pendant qu'une faible partie du monde *juif* et *païen* s'empresse de rendre hommage au Messie, dans le secret des veilles de la nuit, ou dans la rapidité d'un voyage, qui éveille la jalousie d'Hérode, celui que les bergers saluent du nom de *Sauveur* commence à en prendre le nom et l'engagement au jour de la *Circoncision*, avec la marque servile du péché, imprimée en sa chair, et verse les premières gouttes de ce sang précieux, qui coulera plus abondamment pour nous sur la croix. Déjà quarante jours après sa naissance, il se fait *présenter* aux autels, passe des mains de Joseph et de Marie dans les bras du vieillard Siméon, se rachète pour un temps de la mort par le sacrifice des tourterelles ou des petits de la colombe, et nous offre une figure plus frappante encore de son immolation dans le sang des innocentes victimes de Bethléem.

Ainsi s'écoule l'enfance du Sauveur, et la plus grande

partie de sa vie est ignorée comme celle de Joseph et de Marie à Bethléem, en Égypte ou à Nazareth. Le silence de cette vie cachée n'est rompu qu'une seule fois, dans le voyage à Jérusalem, où le divin Enfant qui ne perdait point de vue la mission de son Père céleste, fut trouvé au milieu du temple et des docteurs, qu'il étonnait par la sagesse de ses interrogations et de ses réponses. Cet unique trait de lumière, dans l'obscurité de trente années, nous prépare au grand jour de sa manifestation et de sa vie *publique*.

CHAPITRE II

IIe Période de l'histoire évangélique.

LA DOCTRINE ET LES INSTITUTIONS DU DIVIN MAITRE DANS SA VIE PUBLIQUE

Les mystères de la vie cachée de Bethléem et de Nazareth ne furent qu'une longue préparation au ministère public du Sauveur. « Quand le temps de prêcher son Évangile approcha, saint Jean-Baptiste, qui lui devait préparer les voies, appela tous les pécheurs à la pénitence, et fit retentir de ses cris tout le désert où il avait vécu dès ses premières années avec autant d'austérité que d'innocence. Le peuple qui, depuis cinq cents ans, n'avait point vu de prophètes, reconnut ce nouvel Élie, tout prêt à le prendre pour le Sauveur, tant sa sainteté parut admirable; mais lui-même il montrait au peuple celui dont il *était indigne de délier les souliers* (1). »

C'est à la quinzième année du règne de Tibère que saint Jean-Baptiste paraît et fait retentir sa voix du fond de son désert sur les bords du Jourdain; le témoignage

(1) *Disc. sur l'hist. univ.*, IIe. partie; *Jésus-Christ et sa doctrine*, p. 262.

qu'il rend à Jésus-Christ est confirmé par le Ciel : « Le Père éternel reconnaît son Fils bien-aimé par une voix qui vient d'en haut; le Saint-Esprit descend sur le Sauveur, sous la figure pacifique d'une colombe; toute la Trinité se manifeste (1). »

Le baptême de Jésus communique à l'élément des eaux la vertu régénératrice, et cette figure du premier des Sacrements nous montre déjà le ciel qui s'ouvre sur nos têtes, au moment où nous serons nous-mêmes incorporés à notre chef, lorsque l'Église nous recevra dans ses bras. Mais avant de prêcher de sa propre bouche l'Évangile de la pénitence, le Sauveur du monde chargé des iniquités du peuple est poussé au désert par l'Esprit-Saint, et relégué dans la solitude, comme la victime de l'ancienne loi. « Il fut dans le désert quarante jours et quarante nuits, nous dit un évangéliste, et il était tenté par le diable, et il était avec les bêtes, et les Anges le servaient. Où l'on voit en même temps comme dans un tableau, ajoute Bossuet, Jésus-Christ seul dans le désert, où le diable est son tentateur, les bêtes sa compagnie et les Anges ses ministres. » A peine le Sauveur abandonne-t-il sa retraite, au moment de commencer sa prédication, que saint Jean-Baptiste redouble de zèle dans le ministère qu'il remplit, et donne à son propre témoignage plus de force et plus d'éclat devant la nation, plus d'humilité, d'oubli et de mépris de soi-même devant Dieu. Le nouvel Élie s'attache, pour ainsi dire, aux pas de l'Agneau de Dieu, qu'il précède et qu'il montre, qu'il accompagne et qu'il suit; avant d'être jeté dans une prison, où nous verrons cet ami de l'Époux consommer son témoignage par le martyre, le saint Précurseur glorifie hautement son maître devant le Sanhédrin qui lui envoie une ambassade de prêtres et de Lévites, devant le peuple auquel il montre du doigt l'Agneau divin, et devant ses disciples qu'il donne à Jésus. Il n'aspire plus, enfin, qu'à s'effacer et à mourir, pour que Jésus seul croisse et vive dans les cœurs.

(1) Bossuet, *ibid.*, I partie, X[e] époque.

Le baptême de Jésus-Christ, par saint Jean, semble devoir se rapporter au mois de novembre 778 de Rome, selon la date qui se lit dans les Pères grecs. Il paraîtrait, d'après ce calcul, que l'évangéliste saint Luc aurait compté les années de Tibère, non depuis la mort d'Auguste, mais depuis le jour où, sous le titre de proconsul, il fut, en quelque sorte, associé à l'empire et commença l'exercice de l'autorité souveraine dans les provinces orientales. Saint Luc, écrivant sur des mémoires recueillis en Palestine, aurait suivi naturellement la manière de compter qui y était en usage, bien qu'elle ne fût point suivie en Italie, ni dans l'Occident. Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons que par le récit de saint Jean les principaux faits qui ont rempli la première année du ministère public de Jésus-Christ, en l'an de Rome 779, à partir de la tentation du désert jusqu'à la *prédication en Galilée*, que les trois autres évangélistes se sont contentés de décrire. Dans cet intervalle, Jésus revint visiter les lieux où il avait reçu le baptême ; il voulut recevoir encore des mains de son saint précurseur les disciples formés à l'école du nouvel Élie, Pierre, André, Philippe et Nathanaël (le même peut-être que saint Barthélemy), les premiers à le reconnaître pour le Messie et destinés, au moins la plupart, à devenir ses apôtres. Le premier miracle de Jésus, obtenu par la prière de Marie aux noces de Cana, confirma la foi des disciples, qui furent témoins avec tous les convives du changement de l'eau en vin. Capharnaüm fut, dès lors, choisi par le Sauveur de préférence à la ville de Nazareth pour le lieu de son domicile, et Jérusalem qui le vit, dans les fêtes de Pâques, chasser une première fois les vendeurs du temple, apprit par ce miracle et par une foule de prodiges, à connaître l'autorité de sa parole jointe à la sainteté de ses œuvres. Plusieurs crurent au nom de ce nouveau prophète qui appelait la maison de Dieu la *maison de son Père* et qui donnait déjà pour preuve de la vérité de sa doctrine le signe de sa future résurrection.

« Tout se soutient dans la personne de Jésus-Christ, dit Bossuet, sa vie, sa doctrine et ses miracles.

« La même vérité y reluit partout ; tout concourt à y

faire voir le Maître du genre humain et le modèle de la perfection (1). »

La *doctrine* que Jésus-Christ commence à prêcher contient la révélation des plus profonds mystères, unie à l'exposition de la morale la plus pure ; elle se reproduit tout entière dans l'institution des *sacrements* de la loi nouvelle, dont il est l'auteur, et nous la voyons se perpétuer dans le *magistère* de l'Église et dans la *hiérarchie* sacrée de ses pasteurs, qui nous transmettent, au nom et en la personne de Jésus-Christ, la lumière de la vérité et la vie de la grâce.

L'autorité du Maître qui enseigne et la grâce du Sauveur qui convertit ne sont pas moins admirables dans l'entretien familier de Jésus avec le docteur Nicodème ou avec la Samaritaine, que dans le sermon sur la montagne et dans les discours adressés au peuple sur les bords du lac de Génésareth, au milieu du désert ou sur le seuil du temple. Toute la science de la synagogue disparaît comme l'ombre de la nuit à l'approche du soleil lorsque, par le seul exposé du mystère de la justification et de la régénération, le Verbe de Dieu lui-même retrace au docteur d'Israël tout le plan du christianisme (2).

La partie *morale* de la loi évangélique, consignée principalement par saint Matthieu dans le sermon sur la montagne, nous propose la *fin* vers laquelle nous devons tendre, qui est la possession de Dieu et la *béatitude* éternelle ; les *moyens* d'atteindre cette fin et la *règle* de nos actions par l'esprit de détachement et de modération, de pénitence et de miséricorde, de justice, de paix et de support mutuel ; le triple caractère de spiritualité, de simplicité et d'amour imprimé au christianisme, qui épure et perfectionne les anciens préceptes donnés par Moïse ; enfin la droiture d'intention qui doit rapporter à Dieu l'aumône, le jeûne et la prière, et le regard du cœur qui n'envisage que le bon plaisir divin, sans trouble ni sollicitude pour les choses de la terre.

(1) *Discours sur l'hist. univ.*, IIe partie, ch. XIX.
(2) *Hist. de la vie de Jésus-Christ,* par de Ligny, 1 vol., ch. VII.

C'est au milieu de ces enseignements du divin Maître que nous apparaît, sous les formes les plus variées, la double qualité propre à l'Église de Jésus-Christ, la *visibilité* et la *perpétuité*. Quelle est cette ville située sur la montagne, cette lampe placée sur le chandelier, sinon cette société nouvelle qui est fondée de la main de Jésus-Christ et domine le monde de toute la hauteur de la croix du calvaire, société permanente que le sel de la doctrine apostolique empêche de se corrompre et que la lumière de l'Esprit-Saint ne laissera jamais ni s'effacer, ni s'éteindre ? Et que signifient toutes ces paraboles du royaume de Dieu, la bonne semence répandue en des lieux divers, le mélange de l'ivraie avec le bon grain, le grain de senevé, le levain, le trésor caché, la perle précieuse et le coup de filet qui amène toute sorte de poissons, si ces images ne représentent, sous différentes couleurs, la vertu de la prédication ou de la parole évangélique, les obstacles à sa propagation dans les âmes, la rapidité, l'étendue et l'éclat de ses succès, le mélange des bons et des méchants, et le triomphe assuré de la vérité sur l'erreur ?

Mais cette société divine, dont les membres sont unis en Jésus-Christ par la profession d'une même foi, reçoit de la même main un nouveau gage de vie et d'amour dans l'institution des sacrements.

Le Sauveur des hommes, après avoir sanctifié l'élément des eaux par son propre baptême et enseigné au pharisien converti le mystère de la régénération, baptise à son tour, mais par le ministère de ses disciples, comme le remarque l'Évangile : la *forme* du premier de nos sacrements est exprimée par la bouche même du Sauveur dans les dernières recommandations qu'il fait à ses apôtres avant de monter au ciel. Cet autre pouvoir tout divin de remettre les péchés, qu'exerce le Rédempteur à l'égard du paralytique, du lépreux, du malade de la piscine, de Madeleine, de Zachée et de tant d'autres, se transforme en un sacrement de la loi nouvelle, dont l'administration est confiée aux apôtres et à leurs successeurs par cette promesse infaillible : « Tout ce que vous délierez sur la terre sera dé-

lié dans le ciel ; tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel... Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

Au-dessus du Baptême et de la Pénitence s'élève, par sa dignité, le plus auguste de nos sacrements, le sacrement d'amour, figuré aux noces de Cana, promis après la multiplication des pains et institué à la dernière cène, comme le sacrement par excellence et le sacrifice du Testament Nouveau. Nous verrons l'institution de l'Eucharistie, qui ne se sépare point de l'institution du sacerdoce ; le sacrement de l'Ordre suit, à la cène, la consécration du corps et du sang divins : « *Hoc facite in meam commemorationem.* » Nous ne voulons rien dire du Mariage, ramené par le divin Maître à la pureté de son institution et élevé à la dignité de sacrement, ni de l'Extrême-Onction, que plusieurs croient reconnaître sous ces paroles de l'évangéliste saint Marc : « *Ungebant oleo multos ægros* (1). »

Il était réservé à l'Esprit-Saint de couronner l'œuvre divine, selon la promesse de Jésus en descendant sur le cénacle et sur les apôtres, et ceux-ci étaient chargés de communiquer aux fidèles ce don qu'ils avaient reçu par l'imposition des mains ou par le sacrement de Confirmation.

La *constitution* de l'Église, fondée sur l'unité du chef et de la hiérarchie des pasteurs légitimes, n'apparaît pas avec moins d'éclat dans l'Évangile que la participation aux mêmes sacrements institués par Jésus-Christ et l'adhésion à une même foi. Le divin Maître, en effet, dès le commencement de sa vie publique, ne sépare point l'enseignement de sa doctrine et l'administration de ses sacrements de l'infaillibilité du corps enseignant, auquel il promet l'assistance de l'Esprit-Saint, et du ministère de ses apôtres par lesquels il baptise, ou des soixante-douze disciples qui sont adjoints aux premiers, en second ordre, pour communiquer les grâces du *Sauveur*.

(1) VI, 13.

La vocation des apôtres, qui commence, ainsi que nous l'avons vu, par les disciples de saint Jean-Baptiste et les heureux témoins du miracle de Cana, se continue aux bords de la mer de Galilée par le choix de Pierre et de ses compagnons devenus pêcheurs d'hommes, par l'invitation adressée au publicain Matthieu, que l'on voit quitter la maison du fisc comme les autres quittent leurs filets, se termine enfin par la nomination des douze que Jésus attache à sa personne et qu'il choisit après avoir passé la nuit en prière au désert. La mission de ces douze apôtres envoyés pour chasser le démon, guérir les malades, et exercer les pouvoirs de leur Maître, en faisant connaître son nom, précède la mission des soixante-douze disciples. Enfin, la glorieuse confession qui sort de la bouche de Pierre, lui fait donner par Jésus-Christ l'investiture de cette primauté qui l'établit à jamais le fondement de l'Eglise. La leçon instructive qu'il reçoit en même temps dans la ville de Césarée sur le mystère de la croix, si difficile à goûter et à entendre, et le reproche amoureux de son Maître sur le triple renoncement de la passion, ne lui enlèveront pas cette sublime prérogative que le Sauveur vient de lui conférer ; une triple protestation d'amour à Jésus ressuscité, le rendra digne de confirmer ses frères, et de paître à la fois les agneaux et les brebis, en attendant qu'il se laisse ceindre à son tour et qu'il suive Jésus à la croix par son martyre.

Il ne reste plus à cette Église, formée de la main de Jésus-Christ, qu'à manifester sa vie et son action dans le monde, lorsqu'elle aura reçu le souffle de l'Esprit-Saint. Déjà l'Évangile nous laisse entrevoir la majestueuse harmonie de cet édifice, qui repose sur la pierre angulaire et sur le fondement de Pierre et des apôtres.

Nous savons de la bouche de Jésus-Christ quelle est l'*unité* de cette société, créée par le concert de sa puissance, de sa sagesse et de son amour, et qui ne doit faire qu'*un bercail*, et n'avoir qu'un pasteur : « *Fiet unum ovile, et unus pastor...* » Nous savons encore que la *sainteté* de ses membres lui sera communiquée par la sainteté de son chef:

« Pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate. »

La *catholicité* et l'*apostolicité* de cette Eglise jusqu'à la fin des temps sont renfermées dans le Testament du Sauveur et dans les adieux qu'il fait à ses apôtres : *« Prædicate Evangelium omni creaturæ... Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti... et ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi. »*

Ainsi la *foi* à la *doctrine* du Sauveur s'appuie sur l'autorité des miracles et des prophéties, qu'il fait ou réalise ; les fontaines des *sacrements* sont ouvertes pour couler jusqu'à la fin des siècles, et les ministres, dispensateurs de ces mystères, ne manqueront jamais à l'Église de Dieu.

Ces traits généraux, qui nous font assez pressentir le fondateur de l'Église chrétienne dans la personne de Jésus-Christ vivant sur la terre, sont accompagnés d'une série d'actions et de miracles, que chacun des évangélistes rapporte, en suivant moins l'ordre chronologique des faits que le plan conforme au but qu'il s'est prescrit.

L'objet de ce travail ne saurait être de présenter ici, dans un cadre nécessairement fort restreint, la *concorde des Évangiles*, qui ne manque pas de difficultés, pour bien saisir la trame ou l'enchaînement des faits, relatifs au ministère du Sauveur en Galilée. Ce ministère, qu'il nous suffit d'indiquer, comprend environ deux ans, et peut se partager en deux époques : la première, qui va jusqu'à la mort de Jean-Baptiste et jusqu'à la fin de la première mission des apôtres, embrasse l'année de Rome 780 et le commencement de l'année suivante. Jésus-Christ, pendant ce temps, ne sort point de la Galilée, si l'on excepte un voyage à Jérusalem pour la fête des Tabernacles, et une courte excursion au delà du lac de Génézareth, dans le pays de Gadara ; la deuxième partie du ministère en Galilée comprend le reste de l'année 781 de Rome jusqu'à la fête des Tabernacles, c'est-à-dire jusqu'au mois d'octobre.

Lorsque Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand et tétrarque de Galilée, eut fait prendre saint Jean-Baptiste et l'eut jeté

dans les fers, Jésus, apprenant cette nouvelle, jugea qu'il devait abandonner la Judée, où la jalousie des Pharisiens commençait à prendre ombrage du nombre de ses disciples. Pour revenir à Capharnaüm, il traversa la Samarie, qui séparait la Judée de la Galilée, convertit la Samaritaine et une multitude d'habitants de la ville de Sichem, et demeura deux jours au milieu de ses néophytes charmés de le voir et de l'entendre.

Arrivé à Cana, il reçut la visite d'un officier de la cour d'Hérode, dont le fils était malade à Capharnaüm, et voulut bien accorder à la foi du père, quoique faible encore, la guérison de son fils. Ici vient se placer la première période du ministère de Jésus-Christ en Galilée, et nous voyons cette *grande lumière*, annoncée par le prophète, *se lever sur les frontières* de *Zabulon* et de *Nephtali*. Dès le début de cette prédication, il faut au Sauveur du monde des apôtres de sa doctrine et des témoins de ses miracles ; il prend au bord de la mer des pêcheurs de Galilée, remplit leurs barques de poissons, et les appelle à lui pour en faire des pêcheurs d'hommes ; Pierre et André, Jacques et Jean laissent tout pour le suivre, barques et filets, parents et famille. Avec eux il entre dans la Synagogue de Capharnaüm, et y guérit un possédé ; puis, dans la maison de Pierre, délivre la belle-mère de ce disciple des tourments d'une fièvre violente, qui cesse à l'instant, et sur le seuil de ce logis, vers le soir, il opère une foule d'autres miracles. La guérison du paralytique, que les porteurs sont obligés de descendre par le toit d'une maison à cause de la foule, fait connaître le nom de Jésus dans la province. Celui qui remet les péchés au paralytique s'assied à la table de Lévi, et souffre d'être appelé *l'ami* des publicains et des pécheurs ; il sent *une vertu* qui s'échappe de lui lorsque l'hémorroïsse a touché le bord de sa robe, et prépare les cœurs à de plus grandes merveilles, en les sollicitant à une plus grande foi. C'est ainsi qu'il opère sa première résurrection sur la fille de Jaïre, au moment où elle venait d'expirer, et la rend au chef de la Synagogue en présence de quelques disciples choisis auxquels il recommande un silence discret. Une

semblable recommandation est faite aux deux aveugles, dont le Sauveur ouvre les yeux et exauce la fervente prière; la langue du possédé muet est déliée par ce charitable médecin des âmes et des corps, et des hommages éclatants sont rendus par les démons eux-mêmes au Christ et au *Saint de Dieu*, dont l'enfer redoute la puissance. Les pharisiens seuls s'abandonnent aux murmures, et contre les apôtres qui arrachent et froissent des épis le jour du sabbat, et contre le Fils de l'homme qui guérit en ce jour et en pleine Synagogue la main desséchée du paralytique.

A la suite de ces premiers prodiges, déjà si nombreux, le ministère public du Sauveur apparaît avec plus de solennité, lorsque, environné des douze qu'il a choisis par leur nom, le divin Maître enseigne sur la montagne. Toute la sagesse et la perfection, la force et la douceur de la loi nouvelle sont résumées dans ce discours ; le Seigneur, qui avait parlé dans ses prophètes, parle maintenant en son Fils, et la puissance du Verbe se révèle dans sa bouche aussi bien que dans ses œuvres.

La guérison du lépreux au bas de la montagne et celle du serviteur du centurion, l'apaisement des flots et le calme rendu aux possédés de Gérasa, tout proclame la bonté du Sauveur des hommes, l'autorité du Maître des éléments, et son empire absolu sur le monde visible et invisible. Le pouvoir qu'il exerce sur la mort elle-même n'est pas attesté avec moins d'évidence par la résurrection du fils unique de la veuve de Naïm. Ce miracle, qui change en larmes de joie les pleurs d'une mère, et le cortége funèbre en une pompe triomphale, est opéré devant la multitude, aux portes de la cité; le bruit s'en répand au loin et parvient jusque dans la Judée, où Jean demeurait prisonnier; le saint précurseur envoie au glorieux Messie une ambassade de ses propres disciples, afin qu'ils puissent de leurs yeux voir de si grands miracles et reconnaître la divinité du Christ.

Le moment est venu où le Sauveur se déclare solennellement le Fils de Dieu à Jérusalem et en présence des Juifs. Vers le temps de la seconde Pâque, après avoir reçu l'onction de la pécheresse convertie dans la maison de Simon le

Pharisien, Jésus se montre à Jérusalem pour la fête des Tabernacles ; il guérit le malade qui languissait depuis trente-huit ans, et qui attendait la descente de l'Ange et le mouvement de l'eau pour se plonger dans la piscine probatique. Pendant que ce malade emporte son grabat, les Juifs incrédules cherchent à faire un texte d'accusation de la preuve même du miracle et de la parole du Maître. L'apologie du Fils de Dieu, qui se dit *égal* à son Père, ne rencontre que des esprits rebelles et des cœurs homicides. Le mystère de cette action commune entre son Père et lui, l'unité de vie et de substance entre plusieurs personnes distinctes, reviendra dans les derniers enseignements du Sauveur, et l'affirmation la plus nette de sa divinité, en face du temple qui en est le témoin et du grand prêtre qui l'adjure, lui sera imputée comme un blasphème et un crime digne de mort.

Les nouveaux miracles que Jésus opère à son retour en Galilée mettent dans un plus grand jour la vérité de sa doctrine et la divinité de sa personne. A mesure que le nombre de ses disciples s'accroît, la haine des pharisiens s'augmente. Ces blasphémateurs contre le Saint-Esprit ne craignent pas d'attribuer à Béelzébuth le pouvoir de chasser les démons qu'exerce Jésus-Christ, et ce qui fait la ruine de l'empire de Satan, à Satan lui-même. Ils demandent un signe dans le ciel, et le signe que leur promet Jésus-Christ est celui de Jonas, ou le miracle de la résurrection du Fils de l'homme, preuve incontestable de sa divinité.

Ceux que l'Évangile appelle les *frères* ou les parents de Jésus ne semblent pas croire à sa mission ; ils accourent vers lui dans la ville de Capharnaüm, où le Sauveur vient de rentrer ; pendant que le divin Maître réfute les imputations calomnieuses de ses ennemis, ils attendent à la porte de la maison, au milieu d'une foule compacte qui ne laisse aucune issue, jusqu'à ce qu'enfin ils l'aient fait avertir de leur présence. Alors le Sauveur interrompt son discours et donne cette belle réponse, que nous ont conservée les évangélistes, où, sans contester les droits de la nature, il préfère ceux de la grâce.

La ville de Nazareth, qui avait si longtemps joui de la présence de ce Dieu caché, refusa d'entendre la prédication du Fils de Joseph et de Marie ; ce prophète divin, méconnu dans son pays, dans sa maison et dans sa famille, ne fit que peu de miracles au milieu des siens, et ne guérit que quelques malades, comme si l'incrédulité de ce peuple eût enchaîné sa puissance. Chassé de la synagogue par ces furieux, qui le menèrent au sommet de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie, à dessein de le précipiter, il passa tranquillement au milieu d'eux, et s'éloigna. Cette ingratitude, aussi noire que sacrilége de la part de ses concitoyens, ne l'empêcha pas de continuer à évangéliser dans la Galilée, qu'il parcourut tout entière.

Comme il ne pouvait pas suffire au travail de la prédication, il envoya ses apôtres deux à deux, et, pour autoriser leur parole, leur donna la grâce des miracles. Ils s'acquittèrent saintement de ce ministère, et le nom de Jésus, qui parvint jusqu'à la cour d'Hérode, renouvela le souvenir de celui de saint Jean-Baptiste, que ce prince voluptueux venait de faire mourir, à la demande d'Hérodias et de sa fille.

La troisième fête de la Pâque était proche, quand les douze revinrent à Jésus, et qu'aussitôt après il les conduisit au désert de Bethsaïde, au delà du lac de Génésareth. Le Sauveur, pensant se dérober à la juridiction de ce cruel Hérode, se réfugia dans la tétrarchie de Philippe son frère, parce qu'il venait d'apprendre le récit de la fin tragique du saint précurseur.

Nous touchons à la dernière période du ministère public de Jésus-Christ. Il se retire sur les confins les plus reculés de la province, après quinze mois environ de séjour habituel à Capharnaüm. Cinq mille hommes le suivent au désert ; Jésus les nourrit avec cinq pains d'orge et deux poissons, fuit sur la montagne pour échapper à la royauté qui lui est offerte, marche sur les eaux, et promet à la foule qu'il a rassasiée le jour précédent d'un pain miraculeux, un autre pain plus miraculeux encore et vraiment descendu du ciel. Ce pain eucharistique, qui est la chair du Fils de

l'homme livrée en nourriture dans le Sacrement de son amour, est un mystère trop sublime pour les habitants de Capharnaüm ; mais les murmures et les désertions du peuple ne changent rien à la parole de l'éternelle *vérité*, à l'effusion de la divine *charité*. Si l'esprit incrédule de la maison de Jacob ou la superstition pharisaïque semblent mettre obstacle à l'ardeur de son zèle, il ira porter la foi jusque sur les frontières de la Phénicie, où la pauvre Chananéenne obtint la guérison de sa fille. Le Sauveur laisse échapper un cri d'admiration en exauçant la prière de cette mère affligée, qui n'était qu'une femme païenne de la Syrophénicie; il avait déjà fait un pas vers les Gentils et admiré la foi du centenier.

Mais ce n'est qu'à regret qu'on le voit se séparer des siens et de la race d'Israël, objet de sa prédilection jusqu'à la fin de sa vie. Revenant au bord de la mer, il rend la santé à plusieurs malades, l'ouïe et la parole à un homme sourd et muet, et nourrit quatre mille hommes par la multiplication de sept pains et de quelques petits poissons. Dans les quartiers de Magedan et de Dalmanutha, les pharisiens lui demandent encore un signe du ciel, comme si le caprice des hommes devait servir de règle à la puissance de Dieu. Le Maître du ciel et de la terre, au lieu de satisfaire leur indiscrète curiosité, reproche à ces hypocrites de ne savoir pas discerner les *signes des temps*, et réitère la promesse du signe de Jonas. Les miracles eux-mêmes, qui sont donnés pour garants de cette promesse, ne touchent point le cœur des pharisiens, et le Sauveur se voit obligé de prémunir ses disciples contre ce levain d'hypocrisie et d'incrédulité. Les ténèbres qui couvrent les yeux de l'aveugle de Bethsaïde se dissiperont par degrés sous la main du Médecin céleste, pour mieux figurer l'action de la lumière de la grâce, qui pénètre peu à peu dans les âmes, éclaire l'intelligence et fait distinguer les objets de notre foi ; l'aveuglement des pharisiens, loin de céder à la parole divine et à ses touches secrètes, n'en est que plus profond, à mesure qu'il est plus volontaire. De la ville de Bethsaïde (qui est celle de Philippe, au-delà du Jourdain) Jésus se dirige vers

le nord, vers Césarée de Philippe, où il reçoit la confession de saint Pierre. La prédiction qu'il fait de sa mort ignominieuse à Jérusalem, et de sa glorieuse résurrection au troisième jour, est confirmée par le mystère de la transfiguration sur le Thabor ; cette vision prophétique, où apparaît l'unité de l'Ancien et du Nouveau Testament dans l'entretien de Moïse et d'Élie avec Jésus-Christ, a pour confidents les trois disciples privilégiés que nous retrouverons au Jardin des Olives. Dieu le Père proclame à haute voix, du sein de la nuée lumineuse, le docteur et le législateur de son Église qui est le Verbe divin en personne et son Fils bien-aimé. Au pied de la montagne témoin de ce prodige, Jésus guérit le lunatique, possédé d'un démon muet, et l'esprit malin, aussi furieux qu'opiniâtre, que les disciples n'avaient pu chasser, se retire à la parole du Maître, non sans frémissement et sans jeter de grands cris; l'enfant, violemment agité et laissé pour mort, obéit à la main de Jésus, qui le relève et le rend à son père.

Après ces derniers événements du ministère de Jésus en Galilée, nous le suivons à Jérusalem où saint Jean nous le montre pour la fête des Tabernacles, de l'année de Rome 781, et le séjour que fait le Sauveur dans cette ville, ou dans les environs de la Judée, se prolonge jusqu'à la fête de Pâque et à la dernière semaine de la vie du Sauveur, en l'an 782.

La fête des Tabernacles et celle de la Dédicace permettent au Fils de Dieu de prêcher, devant la multitude et à plusieurs reprises, le mystère de sa divinité.

Les discours qu'il prononce sur le seuil du temple et que nous a conservés saint Jean ont tant de force et de succès, que les hommes envoyés pour le faire prisonnier sont eux-mêmes retenus par le charme de sa parole puissante. La jalousie des pharisiens est déjouée dans les piéges qu'ils ont tendus au juge et au sauveur de la femme adultère, leur haine confondue par la guérison de l'aveugle-né. Jésus se retire au delà du Jourdain et se fait un grand nombre de disciples, auxquels il enseigne sa doctrine sur l'indissolubilité du mariage, sur la chasteté parfaite, et la pauvreté

volontaire. Il laisse approcher de lui les enfants, leur impose les mains et les bénit; la louange qu'il réserve aux humbles est une leçon pour les enfants de Zébédée. Le divin Sauveur confie une dernière mission aux soixante-douze disciples, guérit l'aveugle de Jéricho, et convertit le publicain Zachée. La résurrection de Lazare à Béthanie redouble la fureur de ses ennemis et leur fait conjurer sa perte. Alors Jésus se retire à Éphrem, ville située près du désert, sur les confins de la tribu de Benjamin. Son dernier voyage à Béthanie a lieu six jours avant la fête, et son entrée triomphale à Jérusalem est le couronnement de la victime qui doit passer par les humiliations du Calvaire pour arriver à la résurrection.

CHAPITRE III

IIIe Période de l'histoire évangélique, les mystères de la vie souffrante et glorieuse de l'Homme-Dieu.

Toute la doctrine de Jésus-Christ et les sacrements de la loi nouvelle que le Sauveur a légués à ses apôtres avant de mourir ne pouvaient tirer leur vertu que de son sang, leur lumière et leur efficacité que du mystère de sa croix. L'autorité de la parole du Sauveur lui suscita des ennemis puissants chez les sectes les plus opposées; l'orgueil des pharisiens, mis à nu, ne pardonna point à celui qui dévoilait leur hypocrisie, et les Sadducéens, ennemis du dogme de la résurrection, accoutumés à une facile morale, tendirent des piéges, dignes de leur école incrédule et épicurienne, à celui qui devait confondre d'une seule parole, et leur sensualisme, et leur erreur. La haine jalouse des pharisiens, qui devait amener la mort du Sauveur, ne fit que s'accroître avec le nombre et la grandeur de ses miracles qu'ils

attribuaient au démon, avec les marques de sa bonté, dont ils faisaient un reproche à l'ami des publicains et des pécheurs, avec la sagesse de ses réponses qui fermait la bouche aux envieux. Cette haine parvint jusqu'à la fureur lorsque, au seuil du temple et dans la maison de son Père, le Fils de l'homme et le Fils de Dieu, en unité de personne, affirma sa divinité, appela en témoignage ses propres miracles et se vit traiter de samaritain, de démoniaque et de blasphémateur par ceux qui voulaient le lapider. Enfin, après la guérison de l'aveugle-né et surtout après la résurrection de Lazare ils ourdirent les plus noirs complots contre la vie de Lazare, et celle de Jésus. Le triomphe de Jésus à Jérusalem et les cris d'*Hosanna*, poussés par le peuple au-devant de celui qui avait ressuscité un mort de quatre jours, ne tardèrent pas à faire éclater la conspiration déicide qui avait pour chef Caïphe et pour instigateurs les scribes et les pharisiens.

C'est alors que Jésus, en pleurant sur la ruine de Jérusalem et du temple, révèle ses dernières prophéties et accomplit ses derniers mystères dans le sacrifice de la cène inséparable du sacrifice de la croix, qui met un terme à toutes les figures de l'ancienne alliance.

La manducation de l'agneau pascal, qui résumait en lui seul les sacrifices variés et multipliés de l'Ancien-Testament, prélude à l'institution de la divine Eucharistie, qui, dans une seule oblation, fait disparaître comme des ombres impuissantes les victimes immolées à profusion depuis le commencement du monde. Le Maître qui s'abaisse aux pieds de ses disciples, et le Dieu qui s'anéantit dans son sacrement avant de se donner en nourriture, joint le signe de l'humilité à celui de la pureté et de l'amour, et, lorsque le sacerdoce est communiqué aux apôtres et, à leurs successeurs avec le pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang du Sauveur, les épanchements de la divine charité ne gardent plus de mesure, et ce cœur adorable, qui n'a plus de secrets pour ses amis, ne s'entretient désormais avec eux et avec son Père que de la consommation de son œuvre.

« Cependant la jalousie des pharisiens et des prêtres le mène à un supplice infâme. Ses disciples l'abandonnent ; un d'eux le trahit ; le premier et le plus zélé de tous le renie trois fois. Accusé devant le conseil, il honore jusqu'à la fin le ministère des prêtres et répond en termes précis au pontife qui l'interrogeait juridiquement.

« Mais le moment était arrivé où la synagogue devait être réprouvée. Le pontife et tout le conseil condamnent Jésus-Christ, parce qu'il se disait le Christ, le Fils de Dieu. Il est livré à Ponce-Pilate, président romain ; son innocence est reconnue par son juge, que la politique et l'intérêt font agir contre sa conscience ; le juste est condamné à mort ; le plus grand de tous les crimes donne lieu à la plus parfaite obéissance qui fût jamais. Jésus, maître de sa vie et de toutes choses, s'abandonne volontairement à la fureur des méchants, et offre le sacrifice qui devait être l'expiation du genre humain. A la croix, il regarde dans les prophéties ce qui lui restait à faire ; il l'achève, et dit enfin : « Tout est consommé. » A ce mot, tout change dans le monde ; la loi cesse, ses figures passent, ses sacrifices sont abolis par une oblation plus parfaite. Cela fait, Jésus-Christ expire avec un grand cri. Toute la nature s'émeut ; le centurion qui le gardait, étonné d'une telle mort, s'écrie qu'il est vraiment le Fils de Dieu, et les spectateurs s'en retournent frappant leur poitrine.

« Au troisième jour il ressuscite ; il paraît aux siens qui l'avaient abandonné et qui s'obstinaient à ne pas croire à sa résurrection. Ils le voient, ils lui parlent, ils le touchent, ils sont convaincus. Pour confirmer la foi de sa résurrection, il se montre à diverses fois et en diverses circonstances. Ses disciples le voient en particulier et le voient aussi tous ensemble ; il paraît une fois à plus de cinq cents hommes assemblés. Un apôtre qui l'a écrit assure que la plupart d'eux vivaient encore dans le temps qu'il l'écrivait. Jésus-Christ donne à ses apôtres tout le temps qu'ils veulent pour le bien considérer, et après s'être mis entre leurs mains de toutes les manières qu'ils le souhaitent, en sorte qu'il ne puisse plus leur rester le moindre doute, il leur ordonne

de porter témoignage de ce qu'ils ont vu, de ce qu'ils ont ouï, et de ce qu'ils ont touché. Afin qu'on ne puisse douter de leur bonne foi, non plus que de leur persuasion, il les oblige à sceller leur témoignage de leur sang. Ainsi leur prédication est inébranlable ; le fondement en est un fait positif attesté unanimement par ceux qui l'ont vu. Leur sincérité est justifiée par la plus forte épreuve qu'on puisse imaginer, qui est celle des tourments et de la mort même. Telles sont les instructions que reçurent les Apôtres. Sur ce fondement douze pêcheurs entreprennent de convertir le monde entier, qu'ils voyaient si opposé aux lois qu'ils avaient à leur prescrire, et aux vérités qu'ils avaient à leur annoncer. Ils ont ordre de commencer par Jérusalem, et de là de se répandre par toute la terre, pour instruire toutes les nations, et les baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Jésus-Christ leur promet d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles et assure par cette parole la perpétuelle durée du ministère ecclésiastique. Cela dit, il monte aux cieux en leur présence (1). »

(1) Bossuet, IIe partie, ch. XIX, *Jésus et sa doctrine*, p. 266. Edit. Gauthier.

IIIe PARTIE

LA VIE DE JÉSUS-CHRIST DANS L'ÉGLISE.

La vie de Jésus-Christ dans l'Église qu'il a fondée lui-même, la propagation de sa doctrine, le développement de ses institutions et l'exercice de ses pouvoirs divins confiés aux successeurs de Pierre et des apôtres, tel est le principal objet de notre étude, l'histoire proprement dite de l'Église chrétienne. Cette Église qui porte le nom de son fondateur, et jouit de la plénitude de ses mystères, de ses enseignements et de ses grâces, est appelée par saint Paul, tantôt le *corps* de Jésus-Christ, ses *os* et sa *chair*, tantôt sa fidèle *épouse*, afin de montrer sous diverses images l'*unité* et la *fécondité* de la vie, communiquée par un seul *chef* à des membres liés entre eux et à d'innombrables générations dans le cours des siècles.

Les promesses d'infaillibilité et de perpétuité réservées à l'Eglise de Jésus-Christ, *une*, *sainte*, *catholique*, *apostolique* et *romaine*, ne peuvent manquer de trouver leur accomplissement dans l'histoire: mais ce qui fait mieux éclater la divinité de ces promesses, c'est la grandeur des obstacles que les événements humains semblent mettre de toutes parts à leur exécution. Nous verrons constamment dans la vie de l'Église le cachet chrétien de l'épreuve et de la souffrance qui marque la vie de son divin chef. Cette loi évangélique a Jésus-Christ pour auteur, et, puisqu'il a résolu d'associer chacun de ses membres à ses humiliations avant de les associer à sa gloire, il n'est pas étonnant que le corps entier reproduise la vie du chef dans les persécutions, les douleurs et les croix, auxquelles il est livré.

Au reste, la conformité de la vie de l'Église avec celle de Jésus-Christ lui donne autant de certitude de vaincre qu'elle en a de souffrir. Rien ne manifeste mieux la sagesse, la douceur et la force du gouvernement providentiel que l'action continuelle et immédiate de Jésus-Christ sur son Église, lorsque l'on considère la malice des hommes qui sert d'instrument à la bonté divine et le souffle impétueux des vents qui pousse la barque au port.

L'histoire de l'Église chrétienne est le commentaire de cette parole adressée au prince des apôtres : « *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* » Nous ne ferons qu'indiquer les trois grandes périodes de cette histoire ou de la vie de Jésus-Christ dans l'Église, pour mettre en lumière cette vérité prophétique confirmée d'âge en âge.

La première *période* de l'histoire de l'Église porte le nom d'*origines chrétiennes* et comprend tout ce qui touche à la naissance et à l'organisation de l'Église, constituée par Jésus-Christ sous l'autorité d'un seul chef, dépositaire d'une *doctrine* déterminée, complète et immuable, dispensatrice des *sacrements* et des mystères divins, et revêtue d'un pouvoir *disciplinaire.* L'*établissement* de la *société chrétienne*, au milieu des persécutions sanglantes, des hérésies et des schismes et du travail des passions, est le trait principal de ce tableau.

La deuxième période, qui est le *développement* de l'*action* de l'Église dans sa *vie publique* et *sociale*, commence à la victoire remportée par Constantin sur le *paganisme romain* et *grec*, et embrasse tout le *moyen âge*, où nous voyons grandir l'influence de l'Église avec les dangers de l'invasion barbare en Orient et en Occident.

Enfin, la troisième période est celle de l'*ère moderne* où la foi et la constitution de l'Église paraissent plus inébranlables en face des *variations* du protestantisme, des efforts de l'incrédulité et des crises politiques ou sociales.

PREMIÈRE PÉRIODE

ORIGINES CHRÉTIENNES

CHAPITRE PREMIER

Naissance de l'Église au sortir du Cénacle.

§ 1er

ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE CHEZ LES JUIFS ET CHEZ LES GENTILS. — L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM, D'ANTIOCHE ET DE ROME (1).

« Oportebat Christum pati et resurgere...., et prædicari in nomine ejus pænitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Jerosolyma. »
(S. Luc. XXIV. 46, 47.)

1. **Objet de l'histoire de l'Église.** — La vie de Jésus-Christ, annoncée par les *figures* et les *prophéties* de l'Ancien-Testament, et réalisée dans le Nouveau par les *mystères*, les *vertus* et la *prédication* du divin Maître, est plutôt le préambule nécessaire que l'objet véritable de l'histoire de l'Église. L'Église chrétienne, dont nous voulons nous occuper, n'est pleinement constituée qu'au jour de la Pentecôte, et n'apparaît qu'au sortir du cénacle, sous la forme d'une société naissante, qui se gouverne visiblement par son chef, le vicaire de Jésus-Christ, agit par le mouvement de l'Esprit-Saint comme par son mouvement propre

(1) Auteurs à consulter: *Actes des Apôtres*; *Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe; *Histoire ecclésiastique de* S. Grégoire de Tours *et de* Sulpice Sévère; *Monuments inédits*, par M. l'abbé Faillon; *L'apôtre S. Paul*, par M. A. Trognon; *L'apôtre S. Jean*, par M. l'abbé Baunard; *Annales* de Baronius et Tillemont.

et s'étend par son accroissement dans le monde. Du chaos de la Synagogue et des ténèbres de l'idolâtrie commence à jaillir un monde nouveau, qui s'éclaire, s'organise et s'ébranle à la parole du Verbe incarné; l'Esprit-Saint plane une seconde fois sur l'abîme, féconde les eaux du baptême par son souffle puissant et leur communique la vertu régénératrice. Telle est la première époque de notre histoire de l'Église, et cette période est appelée celle des *Origines chrétiennes*. Suivons, comme Bossuet nous invite à le faire, l'établissement de l'Église chez les *Juifs* et chez les *Gentils*. « Saint Pierre établit premièrement l'Église de Jérusalem pour les Juifs, à qui le royaume de Dieu devait être premièrement annoncé, pour honorer la foi de leurs pères, auxquels Dieu avait fait les promesses : le même saint Pierre l'ayant établie, quitta Jérusalem pour aller à Rome afin d'honorer la prédestination de Dieu, qui préférait les Gentils aux Juifs dans la grâce de son Évangile ; et il établit à Rome qui était le chef de la gentilité, le chef de l'Église chrétienne, qui devait être principalement ramassée de la gentilité dispersée ; afin que cette même ville, sous l'empire de laquelle étaient réunis tant de peuples et tant de monarchies différentes, fût le siége de l'empire spirituel, qui devait unir tous les peuples, depuis le levant jusqu'au couchant, sous l'obéissance de Jésus-Christ : donc à cette ville maîtresse du monde a été portée par saint Pierre la vérité évangélique, afin qu'elle fût servante de Jésus-Christ et la mère de tous ses enfants par sa fidèle servitude. Car avec la vérité de l'Évangile, saint Pierre a porté à cette Église la prérogative de son apostolat, c'est-à-dire la proclamation de la foi et l'autorité de la discipline (1). »

2. Établissement de l'Église chez les Juifs. — L'Église de Jérusalem se présente à nous la première : elle prend naissance dans la capitale de la Judée, au pied même de cette croix où Jésus-Christ vient de mourir : il avait annoncé qu'une fois élevé de terre, il attirerait tout à lui; et en effet, par une puissance plus merveilleuse

(1) *Lettres sur l'Eglise*, lettre IV, XLVI.)

encore que lorsqu'il maîtrisait les éléments, c'est maintenant qu'il va subjuguer les esprits et les cœurs, les rapprocher entre eux et les faire converger vers lui, comme vers leur centre, dans une admirable unité.

Ces flammes qui envahissent le Cénacle ne sont pas un vain symbole de la charité pure, ardente et expansive, qui unit les disciples en une seule croyance, en un seul baptême, dans la fraternité d'un même langage.

« Vous prépariez, dit Bossuet, un remède (1) à la division des langues dans la prédication apostolique, qui les devait réunir dans la profession de notre foi et dans l'exaltation de votre saint nom. Ainsi, dans l'élévation de la tour et de la ville de Babel, l'orgueil divisa les langages ; et dans l'édification de votre Église naissante, l'humilité les rassembla tous. « *Et chacun entendait son langage*, dans la bouche de vos saints apôtres. »

Il se trouvait alors à Jérusalem, pour mieux représenter à sa naissance la catholicité de l'Église, des Juifs et des prosélytes craignant Dieu, de tous les peuples qui sont sous le ciel. « Parthes et Mèdes, fils d'Élam, habitants de la Mésopotamie, de la Judée et de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie, de la Phrygie et de la Pamphylie, de l'Égypte et des plages de la Lybie Cyrénaïque, étrangers, venus de Rome, Juifs et prosélytes, Crétois et Arabes, tous nous les entendons parler en notre idiome des grandes œuvres de Dieu. »

Cette foule d'étrangers, si différents de mœurs et de langage, appartenait à ce peuple étrange si cosmopolite et en même temps si distinct, selon la remarque de M. F. de Champagny (2).

En effet, de nombreuses colonies, transportées jadis par Nabuchodonosor et qui s'étaient implantées dans la terre d'exil, remplissaient la Babylonie, la Médie, la Perse même ; d'autres avaient poussé jusqu'en Chine : la première migration israélite dans l'empire chinois est antérieure de trois

(1) Elèv. t. IX, 8e semaine 7e élév. p. 195.
(2) Rome et la Judée. T. I. 108.

siècles au temps dont nous parlons. Dans l'empire romain, les Juifs, que les Ptolémées avaient emmenés comme prisonniers et dont ils avaient ensuite fait des soldats, nombreux à Alexandrie et dans toute l'Égypte, s'étaient répandus de là sur la côte africaine, dans la Cyrénaïque et la Libye. La domination commune des Séleucides, le goût du commerce, une activité intelligente et dévouée au service des vainqueurs avaient ouvert aux Juifs de la Terre-Sainte le chemin de la Syrie et de l'Asie Mineure ; de là ils avaient gagné l'île de Chypre, la Grèce, la Crète, l'Italie; la communauté juive de Rome devait son origine première aux captifs ramenés par Pompée. Dans toute la partie orientale de l'empire la plupart des villes avaient leur quartier juif, et la synagogue se dressait à coté du temple païen. Au temps de la captivité de Babylone, l'hébreu proprement dit, idiome analogue à celui des Phéniciens, était devenu une langue morte; et le chaldaïque, que les Juifs avaient appris à Babylone, lui avait succédé même dans les écrits des prophètes. Enfin sous l'empire romain, le chaldaïque, mêlé de syrien, toujours usité parmi les Juifs de la Terre-Sainte, devint à son tour une langue morte pour ceux qui étaient dispersés au dehors. Neuf ou dix millions de Juifs qui existaient à cette époque pouvaient bien parler une cinquantaine de langues, de même que les quatre millions de Juifs qui existent aujourd'hui en parlent au moins une centaine.

Ainsi dans le jour de la Pentecôte le Saint-Esprit descendit sur le Cénacle, et les langues de feu tombées sur les disciples de Jésus-Christ marquèrent l'efficace de leur parole.

3. Prédication de saint Pierre, appuyée par des miracles. — Pierre, la bouche de Jésus-Christ, est l'instrument de ces merveilles : sa parole, appuyée sur des prophéties et accompagnée de miracles, rend témoignage à la mort et à la résurrection du Sauveur ; une première prédication convertit trois mille hommes à la porte du Cénacle, une seconde en convertit cinq mille à la porte du temple, et l'Église est fondée à Jérusalem; la nation *juive* éprouve la première la *vertu* de cette parole divine, qui ne doit être prêchée

aux Gentils qu'après avoir été offerte aux héritiers naturels de la promesse (l'an 33 de l'ère vulgaire).

4. **Conversion des Juifs par la vertu de la croix.** — Le miracle du don des langues et celui de la guérison du boîteux sont suivis d'un autre miracle non moins surprenant, qui est la pénitence et la conversion des Juifs presque au lendemain de la mort du Sauveur.

La prédication de Pierre a pour objet un Messie pauvre, humilié, souffrant, mis à mort, qu'il veut faire reconnaître par le peuple juif comme un Christ libérateur et comme un roi de gloire qui soumettra les nations. Ce Christ béni dans les siècles, représenté depuis le commencement du monde par toutes les figures et les sacrifices de la loi, chanté par David et par les prophètes, n'est autre que ce Jésus crucifié de vos mains, leur dit-il : « *Christum fecit Deus hunc Jesum quem vos crucifixistis...* » Il vient à l'heure même, ce Jésus crucifié, d'être rejeté par le conseil suprême de la nation, condamné juridiquement dans tous les tribunaux de Jérusalem, traité par les prêtres du temple avec autant de cruauté et d'ignominie que par les soldats du prétoire, abandonné par ses disciples même et livré honteusement aux railleries d'Hérode, à la lâcheté de Pilate et aux mains des gentils. La résurrection de ce Jésus, homme de prodiges, annoncée par David et les prophètes, et attestée par des miracles faits en son nom, est donnée pour fondement de la foi chrétienne. Ce témoignage, qui ne servira qu'à irriter la Synagogue, touche les cœurs de componction. Bientôt les apôtres seront flagellés, comme leur Maître ; et l'œuvre qui ne vient point des hommes, mais de Dieu, restera. Le pharisien Gamaliel, digne de professer la foi qu'il défend, a raison de dire que si cette entreprise ou cette œuvre vient du ciel, rien ne pourra la détruire : elle survivra aux ruines de toutes les sectes anciennes et nouvelles, qui sont à jamais ensevelies avec leurs Théodas, leurs Judas le Galiléen et leurs christs menteurs.

Gamaliel paraît avoir été ce rabbin célèbre, aux pieds de qui Saul de Tarse fut nourri dans la science de la loi. Ce docteur appartenait à l'école pharisaïque la plus pure, sinon

la plus ardente ; moins étroit cependant dans son pharisaïsme qu'un grand nombre de membres de la secte ennemie de Jésus-Christ, il permit le premier aux Juifs d'écrire la Bible en langue grecque. En opinant au milieu du sanhédrin pour qu'on abandonnât à son sort la prédication apostolique, le chef d'école obéissait-il à des sentiments chrétiens qu'il nourrissait déjà secrètement dans son âme, ou ne faisait-il que suivre le jugement d'un esprit droit, l'impulsion d'un cœur généreux ? Agissait-il en haine des Sadducéens et en faveur des Apôtres ? N'était-il qu'un chrétien judaïsant, vivant en pharisien, aux yeux duquel Jésus-Christ paraissait un grand prophète ? Ceux qui admettent ses sentiments chrétiens se fondent sur la découverte des corps de Nicodème, de Gamaliel, d'Abibas, son fils, et de saint Étienne, par le martyr saint Lucius. Quoi qu'il en soit, une tradition ancienne, malgré les prétentions contraires élevées par les Juifs, veut que le docteur Gamaliel se soit converti, et qu'il ait reçu le baptême des mains de saint Pierre et de saint Jean, avec son fils Abibas et son collègue Nicodème, dont il a partagé la sépulture (1).

L'avis de Gamaliel prévalut dans le conseil ; néanmoins les Apôtres furent battus de verges, et reçurent l'injonction de ne plus parler en aucune sorte au nom de Jésus. Ils sortirent alors, aussi pleins de joie que de courage, en se voyant jugés dignes de souffrir un affront pour ce nom de Jésus qu'ils prêchaient. Et il ne passaient aucun jour sans enseigner dans le temple et dans les maisons, et sans évangéliser Jésus, le Christ ou le Messie.

L'Église prenait ainsi des forces et dans la vertu de la prédication des Apôtres, et dans l'exemple de leurs souffrances pour annoncer la parole de Dieu, et dans la prière commune et les relations fraternelles, qu'entretenait la fraction du pain.

Le tableau de cette Église naissante est tracé en plusieurs endroits du livre des *Actes* : « Les fidèles, nous dit saint Luc (2)

(1) *Vie de saint Paul*, par M. l'abbé Vidal, t. I, 21. — *Actes des Apôtres*, par M. l'abbé Crampon, p. 130.
(2) Ch. II, 42.

après avoir raconté le fruit de la première prédication de saint Pierre, les fidèles assidus à recevoir l'enseignement des apôtres, persévéraient dans leur doctrine, dans la communion de la fraction du pain et dans la prière. Cependant la crainte envahissait toutes les âmes : des prodiges et des signes nombreux s'opéraient à Jérusalem par les apôtres, en sorte que tout le monde était saisi de frayeur. Pour ceux qui croyaient, ils vivaient ensemble et ne possédaient rien qu'en commun. Ils vendaient leurs domaines et leurs autres biens, pour en distribuer le prix à tous, selon que chacun en avait besoin. Ils allaient aussi tous les jours au temple, où ils s'unissaient pour prier; ils rompaient le pain de maison en maison et prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu et trouvant grâce aux yeux de tout le peuple. Chaque jour aussi, le Seigneur amenait de nouveaux élus au sein de l'Église. »

Veut-on savoir comment la persécution resserra les liens de cette union fraternelle? Lorsque Pierre et Jean, sortis de prison, « revinrent trouver les frères, et leur dirent toutes les paroles du prince des prêtres et des anciens, en entendant ce récit, les fidèles élevèrent à Dieu leurs voix dans une prière commune. « Seigneur, dirent-ils, c'est vous qui avez créé les cieux et la terre, et les mers et tout ce qu'ils renferment ! Vous avez dit, par l'Esprit-Saint et par la bouche de David notre aïeul et votre serviteur : Pourquoi les nations ont-elles frémi ? Pourquoi les peuples ont-ils médité de vains complots? Les rois de la terre se sont levés, les princes se sont réunis contre le Seigneur et contre son Christ. Voici qu'en effet, dans cette cité, Hérode et Ponce-Pilate, de concert avec les Gentils et le peuple d'Israël, se sont unis contre Jésus, votre Fils, votre Christ. C'est ainsi qu'ils ont accompli les décrets de votre Providence. Et maintenant, Seigneur, entendez leurs menaces, et accordez à vos serviteurs la grâce d'annoncer, sans faiblir, votre parole. Étendez la main pour que des guérisons, des signes et des prodiges, s'opèrent au nom de votre Fils, le Saint, Jésus ! » Comme ils priaient ainsi, la terre trembla au lieu où ils étaient assemblés; tous furent

remplis de l'Esprit-Saint ; et ils annonçaient la parole de Dieu avec un courage invincible. Les apôtres surtout rendaient un puissant témoignage à la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

5. **Organisation de l'Église de Jérusalem, primauté de saint Pierre.** — C'est ainsi que « la multitude des fidèles n'était qu'un cœur et qu'une âme » dans la foi comme dans la charité. Qui ne reconnaîtrait à cette double marque l'Église et les disciples de Jésus ? Le mystère de l'*unité dans la foi* est fondé sur le privilége de la chaire de saint Pierre, dont l'enseignement est infaillible. Les fidèles ne nous apparaissent point comme les *juges* de leur foi, mais comme les sujets dociles du Pasteur qui les éclaire et les conduit. Pierre n'est plus un simple batelier de Galilée ; il porte vraiment le nom que Jésus-Christ lui a donné, et le voilà devenu le fondement de cette Église éternelle. A lui appartiennent les saintes Écritures, et l'esprit de son Maître lui en suggère les paroles et le sens, il transmet la doctrine de Jésus, affermit ses frères dans la foi et commence déjà à paître les brebis et les agneaux. Le mystère de la charité, qui consomme *l'unité* ne paraît pas moins évident. Le baptême est le premier signe de cette union des cœurs par le nom et la qualité *d'enfants de Dieu* qu'il confère à tous les chrétiens régénérés ; et la fraction du pain, qui peut s'entendre à la fois des *agapes* et de l'Eucharistie plus souvent jointes que séparées, désigne toujours la charité. Enfin, la prière faite en commun ne cesse point de rendre Jésus présent au milieu de la société des fidèles. Aussi n'est-il pas étonnant que la charité, qui habite au cénacle et dans les maisons, porte les disciples à s'aimer les uns les autres et à se dépouiller de tout, jetant aux pieds des Apôtres leurs biens qu'ils méprisent. « Aucun d'eux n'appelait sien, ce qu'il possédait, mais tout était commun entre eux. Nul, dans leur sein, n'était indigent. Car tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, en apportaient le prix et le déposaient aux pieds des apôtres. Il était ensuite réparti entre les frères, selon les besoins de chacun. »

Néanmoins le vice trouva moyen de s'introduire jus-

qu'au milieu de tant de vertus. L'avarice prétendit à la gloire du désintéressement, et crut qu'elle pourrait y parvenir par l'imposture et par le mensonge. Ananie et Saphire encoururent le châtiment le plus terrible pour avoir menti à Dieu, et détourné une partie du prix de la vente de leur champ : « Ananie, dit Pierre à celui qui se présentait le premier, d'où vient que Satan a séduit ton cœur jusqu'à te faire mentir au Saint-Esprit, et garder frauduleusement une partie de cette vente? Ce champ, demeuré entre tes mains, n'était-il pas à toi? et vendu, son prix ne t'appartenait-il pas tout entier? Comment donc as-tu pu concevoir un pareil artifice? Ce n'est point aux hommes, c'est à Dieu que tu as menti. En entendant ces paroles, qui supposaient autant de spontanéité dans l'engagement que d'hypocrisie dans la conduite, Ananie tombe à la renverse et expire. Tous les assistants furent saisis d'effroi. Or, quelques jeunes gens prirent le cadavre et l'emportèrent au lieu de la sépulture. Environ trois heures après, l'épouse d'Ananie, ignorant l'événement, entre à son tour : « Femme, lui dit Pierre, réponds-moi, est-ce tout ce que vous avez vendu votre domaine? Oui, répondit-elle, tout. Pierre reprit : Comment vous êtes-vous concertés tous deux, pour tenter l'Esprit du Seigneur? Voilà que le pied des jeunes gens qui ont enterré ton époux heurte le seuil, ils vont te porter toi-même au tombeau. A l'instant même, elle tomba aux pieds de l'apôtre et expira. Les jeunes gens rentraient; la voyant morte, ils l'emportèrent et l'ensevelirent près de son époux. La terreur fut grande dans l'assemblée parmi tous ceux qui apprirent cet événement... » Cette punition miraculeuse, infligée aux coupables par le prince des Apôtres, est, en quelque sorte, l'image de toutes les peines coercitives spirituelles et temporelles, qui forment, à différents degrés, la sanction des lois de l'Église.

Ainsi nous voyons, au seuil même du cénacle, et dans Jérusalem, le chef des pasteurs exercer aux yeux de tous la primauté dont il est revêtu. Le vicaire de Jésus-Christ a reçu en plénitude le triple pouvoir d'*enseigner*, de *sanctifier* et de *régir*, et voilà en même temps le triple lien qui unit la so-

ciété des fidèles. C'est Pierre qui enseigne, qui baptise et qui préside. Placé à la tête de la hiérarchie, il résume en sa personne l'action et l'autorité du corps enseignant, distribue les grâces, inflige les châtiments et les peines, et nous représente, dans la mort d'Ananie et de Saphire, une effrayante peinture de l'excommunication ; et si l'on veut chercher l'application de cette peine spirituelle, selon la rigueur du droit *coercitif* de l'Église, nous la trouvons dans la censure ecclésiastique lancée par saint Paul contre l'incestueux de Corinthe.

Saint Pierre avait besoin d'auxiliaires pour l'aider à remplir les fonctions de sa charge ; et c'est ce que nous admirons dans les apôtres, qui partageaient sa sollicitude, son pouvoir et jusqu'au privilége de faire des prodiges. « Cependant, continue saint Luc (Act., v, 12), les prodiges et les signes opérés par la main des apôtres, au milieu du peuple, étaient nombreux. Les fidèles, animés d'un même esprit, s'assemblaient sous le portique de Salomon. Aucun autre n'osait se mêler à leur compagnie, mais le peuple leur donnait de grandes louanges. Chaque jour voyait croître la multitude des hommes et des femmes qui embrassaient la foi du Seigneur. On apportait les malades dans les rues, on les posait sur des lits ou sur des grabats, là où Pierre devait passer, afin qu'au moins son ombre, en tombant sur eux, les guérît. Des villes voisines de Jérusalem, les multitudes accouraient, apportant les malades et les possédés du démon. Tous étaient guéris. »

Ces miracles augmentaient le nombre des fidèles ; les besoins de la société naissante s'augmentèrent aussi, et donnèrent lieu à des plaintes et à des divisions, qui nous révèlent, jusque dans l'ordre de Dieu, le côté faible de l'humanité. La cause même de l'union occasionna la querelle, dit le P. Ligny ; et la charité fondée sur la communauté des biens fut altérée par l'inégalité des partages. « En ces jours-là, comme le nombre des disciples allait croissant, des murmures s'élevèrent de la part des Hellénistes, c'est-à-dire des Juifs nés des Grecs ou qui en parlaient la langue, contre les fidèles de race hébraïque. Les Grecs se plaignaient que

leurs veuves fussent méprisées dans le ministère quotidien, Les douze convoquèrent l'assemblée des fidèles, et dirent : « Nous ne saurions négliger la prédication de la parole divine, pour vaquer au ministère des tables ; choisissez donc parmi vous, frères, sept hommes d'une réputation irréprochable, remplis de l'Esprit saint et de sagesse. Nous les constituerons dans cette charge. Pour nous, nous serons tout entiers à la prière et au ministère de la parole. » Cette proposition fut unanimement agréée. Les disciples élurent Étienne, homme plein de foi et de l'Esprit saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche. On les présenta aux apôtres, et ceux-ci, après avoir prié, leur imposèrent leurs mains. L'administration temporelle des biens et la répartition des aumônes furent confiées aux sept diacres, qui semblent avoir été tous Grecs d'origine, comme l'indiquent leurs noms ; en recevant l'ordination, ils furent investis de l'office infiniment plus relevé de servir dans la célébration des saints mystères et de porter l'Eucharistie aux absents. La distinction des degrés de la hiérarchie, aussi bien que celle des clercs et des laïques, est marquée à l'origine de l'Église, et la vie religieuse, qui n'est que la perfection de la vie chrétienne par la pratique des conseils évangéliques, se trouve comme inaugurée dans la vie en commun et le détachement volontaire des premiers disciples.

Parmi les sept diacres, Étienne figure au premier rang, plein de grâce et de force, homme de miracles et de grands prodiges, ainsi que nous le voyons dans les *Actes* (1). Et quelques-uns de la synagogue dite des *Affranchis*, et de celles des Cyrénéens et des Alexandrins, et des Juifs de Cilicie et d'Asie, s'élevèrent contre Étienne, et se disputaient avec lui. Mais ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'esprit qui parlait par sa bouche. Ces *Affranchis* étaient des Juifs pris à la guerre, que Pompée avait emmenés à Rome, comme esclaves. Plus tard ils furent mis en liberté : les uns restèrent à Rome dans le quartier situé au delà du Tibre ; les

(1) VI, 8 etc.

autres revinrent à Jérusalem, où ils eurent une synagogue particulière. Les Cyrénéens étaient ainsi appelés du nom de Cyrène, capitale de la Libye supérieure, ville qui comptait un quart de Juifs parmi ses habitants. La proportion était plus forte encore à Alexandrie. A la synagogue de Cilicie appartenait sans doute Saul, le futur apôtre des Gentils. Les représentants de ces différentes provinces ou synagogues à Jérusalem subornèrent des gens qui accusèrent Étienne d'avoir proféré des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu. Ils excitèrent ainsi le peuple, les anciens et les scribes, et tous ensemble se jetant sur lui, ils le saisirent et l'entraînèrent au conseil. Et tous ceux qui siègeaient dans le conseil, les yeux fixés sur lui, virent le visage d'Étienne beau comme le visage d'un ange. Le discours qu'il prononça répondit à cet éclat céleste qui frappait tous les assistants.

Mais quand le saint diacre, sous la forme d'un rapide aperçu de l'histoire juive, eut exprimé sa foi aux Écritures et glorifié la majesté du Très-Haut qui n'habite point dans l'enceinte des temples faits de la main des hommes, il prit aussitôt l'offensive contre ces Juifs à têtes dures, hommes incirconcis de cœur et d'oreilles, et reprocha vivement aux enfants d'imiter le crime de leurs pères : « Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont tué ceux-mêmes qui annonçaient la venue du Juste, et vous, vous venez de le trahir et de le mettre à mort, vous qui avez reçu la loi par le ministère des Anges, et ne l'avez pas gardée. » En entendant ces paroles, la rage déchirait leurs cœurs, et ils grinçaient des dents contre lui. Pour Étienne, tout rempli de l'Esprit saint, et dont le regard pénétrait déjà les cieux, il vit la gloire ou la lumière divine, et Jésus debout à la droite de son Père, comme dans l'attitude du combat et prêtant secours à ses martyrs, avant le jour où lui-même doit paraître assis sur son tribunal pour juger ses persécuteurs. Étienne, entraîné hors de la ville, pria, comme son maître, pour ses bourreaux, et Saul, qui gardait les vêtements de ceux qui le lapidaient, consentait à la mort du martyr et le frappait, en quelque sorte, par la main de tous les autres. Le fruit de cette douce prière ne se fit pas attendre, et le

juste put s'endormir en paix dans le Seigneur, après avoir obtenu la grâce et la conversion de Saul (33-34).

Alors s'éleva une grande persécution contre l'Église de Jérusalem, et tous, excepté les apôtres, furent dispersés dans les régions de la Judée et de la Samarie. Les Samaritains ne devaient pas avoir perdu le souvenir de Jésus-Christ qui les avait évangélisés le premier, et en avait converti un grand nombre, en demeurant deux jours au milieu d'eux. Il est vrai que le Sauveur, pendant sa vie mortelle, avait re commandé à ses disciples de ne point aller prêcher dans les villes des Samaritains, et de ne point égarer leurs pas dans les voies des gentils. Mais il ne s'agissait que d'une priorité de temps et d'une préférence marquée donnée à la nation juive. Du reste les Samaritains, quoique ennemis des Juifs, appartenaient en grande partie à la même croyance et à la même race. Or, le diacre Philippe, étant descendu dans la ville de Samarie, y prêchait Jésus-Christ ; et tout le peuple, avec une égale ardeur, s'attachait à ce que disait Philippe, en entendant raconter ou en voyant les miracles qu'il faisait : la délivrance des possédés, la guérison des paralytiques et des boîteux. Ces prodiges véritables firent oublier les enchantements du magicien Simon, qui parut lui-même céder à une vertu plus grande que la sienne ; il se laissa baptiser, avec une multitude d'hommes et de femmes, et les deux grands apôtres, Pierre et Jean, furent envoyés pour consommer cette œuvre, en imposant les mains par la confirmation à ces nouveaux chrétiens. L'administration de ce sacrement était réservée à ceux qui possédaient la plénitude du sacerdoce, et les Samaritains comme les Gentils avaient besoin de Pierre, pour présider à leur entrée dans l'Église.

Les deux apôtres reprirent le chemin de Jérusalem, et un Ange dit à Philippe : Lève-toi et va du côté du midi sur la route qui descend de Jérusalem à Gaza, celle qui traverse le désert. Et voici qu'il y avait là un Éthiopien, grand officier de Candace, reine d'Éthiopie, et gardien de tous ses trésors : cet homme était venu à Jérusalem pour adorer, étant lui-même sans doute un prosélyte de la porte, ou un gentil non circoncis, mais croyant en un seul Dieu, comme le centu-

rion Corneille; et il s'en retournait, assis sur son char, et lisant le prophète Isaïe. Alors l'Esprit dit à Philippe : Avance et approche-toi de ce char. « Comprenez-vous bien ce que vous lisez, dit Philippe à l'eunuque? — Et comment le pourrais-je, si quelqu'un ne me l'explique, » répondit l'humble disciple, à l'inconnu que le ciel lui envoyait, acceptant pour maître et docteur des Écritures celui que l'Église avait instruit le premier. L'acte de foi suivit de près l'explication de la prophétie, relative à Jésus, l'agneau muet sous la main de celui qui le tond. Ils rencontrèrent de l'eau, et le grand officier de la reine d'Éthiopie, demanda et reçut le baptême, en professant que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. Le néophyte continua joyeusement sa route. Une ancienne tradition, rapportée par Bzovius, fait du ministre de Candace le premier apôtre de l'Éthiopie.

La conversion des Samaritains préludait ainsi à celle des Gentils, et c'est à l'Église de Jérusalem que se rattachaient ces merveilles de foi et le salut du monde entier.

Cette admirable conduite de l'Église de Jérusalem, en parfaite harmonie avec le temps et les personnes, dura près de quarante ans, jusqu'à la retraite des chrétiens à Pella, pour éviter les malheurs qui planaient sur la ville et sur le temple. « Ainsi, dit Bossuet (1), l Église est fondée dans Jérusalem et parmi les Juifs, malgré l'incrédulité du gros de la la nation. Les disciples de Jésus-Christ font voir au monde une charité, une force et une douceur qu'aucune société n'avait jamais eues. La persécution s'élève, la foi s'augmente; les enfants de Dieu apprennent de plus en plus à ne désirer que le ciel ; les Juifs, par leur malice obstinée, attirent la vengeance de Dieu et avancent les maux extrêmes dont ils étaient menacés. » Nous verrons bientôt cette vengeance éclater sur Jérusalem qui a versé le sang de ses prophètes, et fait couler encore celui de saint Étienne, le premier martyr de la loi nouvelle. C'est ici que la *conversion des gentils* nous apparaît liée à la *réprobation* des Juifs obstinés, comme nous l'enseigne saint Paul, le docteur des gentils et la conquête de la grâce.

(1) Disc. sur l'hist. univ., IIe partie, XX.

6. Conversion des gentils par la sagesse de Dieu. — L'établissement de l'Église dans le monde entier, conception aussi éloignée des idées juives que des simples données de la raison, est, d'après le langage de saint Paul, une folie pour les Grecs ou les sages du siècle, comme le martyre de la croix avait été un scandale pour les Juifs.

7. Le polythéisme grec et romain, la rèligion des peuples du Nord et le panthéisme oriental. — Afin de mieux se rendre compte de ce fait, aussi miraculeux qu'il est incontestable, de l'univers amené à la foi par la *folie de la prédication*, selon le plan de la sagesse divine et la parole de l'apôtre, il faudrait sans doute tracer le tableau de l'état religieux et moral, sinon politique, des nations différentes, qui s'empressent de quitter leurs idoles pour entrer dans l'Église. La situation générale du monde païen est trop connue pour que nous nous arrêtions à la décrire, et la question du nombre ou de la qualité des dieux trop complexe, ou, si l'on veut, trop oiseuse pour que nous voulions nous y engager.

Sans compter les dieux de premier ordre adorés également par les Grecs et les Romains, la foule des dieux inférieurs, ayant un culte dans quelque partie de l'Empire, était immense. On n'en comptait pas moins de vingt mille, et personne ne pouvait se flatter de les connaître tous. La *Cité de Dieu* de saint Augustiu traite au long la question de la diversité des cultes dans le seul polythéisme grec et romain. Et combien d'autres peuples, assis à l'ombre de la mort en dehors des limites de cet empire, au nord de l'Europe et dans les contrées de l'extrême Orient? Il suffit de marquer en ce moment ces trois grandes divisions du monde à conquérir, et où nous verrons la foi pénétrer successivement par le prosélytisme des missionnaires, qui continuent l'œuvre des apôtres : Le *monde romain* s'offre à nous le premier, comme le siége du nouvel empire qui doit s'étendre au delà de l'ancien, et donner à *Rome* chrétienne *par l'Évangile ce qu'elle ne possède plus par les armes;* le *monde barbare*, du nord et de la Germanie, que la Providence tient en réserve pour le châtiment de Rome païenne,

sera lui-même l'objet de la douce et patiente miséricorde du Seigneur après avoir été le fléau de sa justice; enfin le *monde de l'extrême Orient*, les Indes, le Thibet, la Chine et le Japon, sera un jour visité par l'Évangile, et nous reconnaîtrons la trace des Apôtres, qui ont pris possession de ces contrées.

Pour faire connaître la situation générale du paganisme à la mort de Jésus-Christ, nous ne jugeons pas nécessaire d'exposer ici en détail les doctrines philosophiques et religieuses du polythéisme grec et romain, les mystères du druidisme des Celtes, les tendances du panthéisme germanique et de l'émanatisme oriental. Il suffit d'indiquer les caractères communs à toutes ces erreurs.

Le premier caractère du paganisme, à cette époque même où il approchait de sa décadence, était son vieux droit de possession, s'il est permis de le dire, son antiquité, et la force de l'habitude qui retenait sous son joug la grande masse des peuples, lors même que les philosophes et les gens instruits paraissaient disposés à s'en affranchir. La société païenne était alors comme enchaînée au culte héréditaire des idoles ; elle avait confiance aux dieux à qui elle offrait des sacrifices, ainsi qu'aux oracles dont elle prenait conseil, et elle n'avait point discontinué de célébrer ses fêtes sacrées avec les anciens rites. L'influence du paganisme était beaucoup plus grande que nous ne pouvons l'imaginer depuis sa chute, nés et nourris que nous sommes dans le sein du christianisme. Nous ne saurions juger de ce fait que par ce que saint Augustin écrivait dans son livre de la *Cité de Dieu*, pour réfuter les préjugés païens, plusieurs siècles après la venue de Jésus-Christ, ou par ce que nous connaissons des relations des missionnaires et des voyageurs, au sujet des profondes ténèbres qui couvrent encore aujourd'hui le monde idolâtre. On a dit que, dès le temps de Cicéron, deux augures ne pouvaient se regarder sans rire ; mais le peuple n'avait point cessé de croire aux augures et de courir après les imposteurs. Les nombreux oracles, les tables votives dans les temples, les prodiges attribués aux dieux ou aux démons, les guérisons dans le temple d'Escu-

lape à Épidaure, tout semblait rendre hommage à la puissance des anciennes divinités. Ajoutez, dit un auteur (1), les prestiges de l'art, tout entier au service du polythéisme, la pompe et la majesté du culte, les riantes fêtes, mêlées de jeux et de danses qui enivrent les sens. Les habitudes païennes de la vie publique dans les temples, et de la vie privée dans les maisons, où résidaient les pénates et les dieux lares ou domestiques, se trouvaient ainsi fortifiées par l'attrait offert aux passions, et c'est le second caractère que nous voulons signaler dans le paganisme.

Ce n'est pas assez de remarquer dans le polythéisme la plus entière liberté laissée à ses sectateurs de satisfaire leurs penchants, et de noter même le scandale donné par les dieux de l'Olympe aux faibles mortels : volupté, avarice, cupidité, intempérance, leçons de la plus haute immoralité, exemples des vices les plus bas, tout semblait à la fois descendre du ciel. Il faut dire de plus et montrer, avec un savant historien (2), comment le vice écouté, justifié, protégé, encouragé par les dieux, était encore commandé par eux. Deux traits surtout apparaissent dans ce dernier degré de la corruption des cultes païens : la passion de la volupté et la passion du sang. « Tous les penchants de la nature corrompue, penchants impurs et cruels, avaient ici leur part : la science serait trop candide, ajoute notre illustre écrivain, si elle s'obstinait à ne voir là que d'abstraites et philosophiques allégories. Celui « par qui la mort était entrée dans le monde » et qui « fut homicide dès le commencement », faisait des homicides de ses adorateurs ; celui qui savait qu'un fils de la femme devait l'écraser, voulait corrompre jusqu'au bout les générations humaines. Le culte de la génération fut impur, le culte de la mort fut sanguinaire. L'homme, pour plaire aux dieux, dut être immolé et corrompu ; on dut égorger sur l'autel des générations déjà vivantes, éteindre par la débauche les générations à naître. Partout où il y a eu des idolâtres, les sacrifices humains se sont renouvelés, joints à l'adoration des dieux impurs : à vingt siècles et à cinq mille

(1) *Origines du Christianisme*, t. I, p. 130.
(1) M. F. de Champagny, *Les Césars*. III, 277.

lieues de distance, dans un autre monde, à Mexico et à Tlascala se sont retrouvés les infâmes objets des adorations égyptiennes, que Rome et la Grèce ont vénérés dans leurs mystères et que l'Inde à son tour nous montre à chaque pas. Dans les mêmes lieux se sont retrouvées également les immolations humaines de Carthage et de Tyr, reproduites encore à cette heure dans les *suttées* de l'Inde, et qui ont été communes aux Grecs, aux Romains, aux Gaulois, aux Asiatiques, aux Germains, enfin à tous les peuples du monde excepté au peuple de Dieu. Rome, il est vrai, après avoir versé tant de sang par la guerre avait eu horreur du sang des sacrifices ; elle avait prétendu faire cesser dans tout l'univers les immolations humaines. En effet ces infâmes sacrifices avaient cessé d'être pratiqués publiquement ; mais il est trop certain qu'ils se continuaient encore en secret... Rome, d'ailleurs, était-elle bien en droit de sévir contre ces crimes provinciaux ? Ses combats de gladiateurs étaient-ils autre chose, dans l'origine, que des expiations religieuses? Et ne faisait-on pas à Jupiter Latiaris des libations de leur sang ? » Tirons un voile sur toutes les prostitutions religieuses qui répondaient à ces sacrifices humains.

Un dernier caractère achève de nous faire comprendre l'état du paganisme, surtout vis-à-vis du pouvoir civil et de la politique des princes, qui appuyait, si elle n'absorbait pas, toutes ces anciennes religions. L'exemple encore subsistant du Dalaï-Lama, le chef de la religion boudhiste, au Thibet, et le dieu vivant de son empire ; le nom de Fils du ciel, décerné à l'empereur de la Chine, et d'autres faits analogues peuvent nous donner une idée des attributions de César, qui n'était pas seulement le grand pontife de sa religion, mais encore le dieu de son temple. Il est vrai qu'on attendait ordinairement la mort pour faire l'apothéose des Césars, comme on le voit par un écrit plaisant de Sénèque sur la déification de Claude (1). Voilà ce qui suggérait à l'un d'eux, se sentant mourir, cette parole confiée à ses amis : « Je pense que je deviens Dieu, » « Puto, deus fio », fait

(1) *Les Césars*, par M. F. de Champagny, II, 171.

dire Suétone à Vespasien. Mais quelques autres de ces dieux mortels prenaient au sérieux leur divinité, comme le fit Caligula, et l'on ne sait qu'admirer davantage ou de l'étrange exercice que de pareils monstres faisaient de leur autorité prétendue divine, ou de la folie de l'homme qui méritait bien plus d'être enfermé que d'être obéi et surtout adoré. Nous reviendrons sur ce caractère d'idolâtrie, qui nous livre mieux le secret de la persécution politique des empereurs. Du reste, les Romains, religieux à l'excès comme les Athéniens de l'Aréopage, identifiant la cause de la patrie avec le culte de leur dieu, cachaient soigneusement le nom de la divinité tutélaire de Rome, dans la crainte que leurs ennemis ne vinssent à la gagner par des offrandes plus précieuses. Les statues des dieux étaient quelquefois rivées à des chaînes sur leur piédestal, afin qu'il leur fut impossible de fuir, la divinité et son simulacre étant considérés comme une seule et même chose ; et le philosophe Stilpon fut banni d'Athènes par l'Aréopage, pour avoir soutenu que la statue de Minerve n'était pas la déesse elle-même, mais bien une œuvre de Phidias.

Comment, après de semblables faits qu'il serait facile de multiplier, essaierait-on, au nom de la science, d'amnistier le rationalisme païen des crimes et des erreurs qu'il a tolérés ou commis, et que les Pères de l'Église n'ont cessé de lui reprocher ? L'existence des différentes formes, depuis le culte rendu aux génies ou aux démons, jusqu'à la déification des forces de la nature, de l'homme et de fétiches, par l'idolâtrie proprement dite, n'est que trop établie par la critique et par l'histoire (1).

La situation générale du paganisme n'était donc pas plus favorable que celle du judaïsme à la propagation de l'Évangile, et le christianisme devait encore moins compter, pour son établissement, sur l'autorité des princes que sur l'état intellectuel et moral des peuples, même au siècle d'Auguste.

(1) *Apologistes chrétiens*, par Mgr Freppel, Ier par., 116. — *Saint Irénée*, par le même auteur. — *La Gaule et le Druidisme*, Ire et IIme leçons.

Nous nous réservons de montrer, à la fin de cette période, lorsque nous aurons donné le récit des faits, que le Christianisme est une religion révélée et non pas un développement pur et simple des religions et des philosophies anciennes.

Le livre des Actes nous fait déjà connaître en partie comment l'Eglise de la gentilité fut appelée à la foi.

Rien n'est si admirable que le progrès de cette foi, dont saint Paul félicite les Romains, et qu'il dit être répandue dans le monde entier.

8. **Saint Pierre prêche la foi aux gentils et baptise le centurion Corneille.** — Lorsque les Juifs, héritiers de de la promesse et confidents des oracles divins, eurent ouvert leur cœur à la prédication de l'Évangile, la vertu de Dieu fit aussitôt sentir son efficacité salutaire au peuple des gentils, selon la parole de l'apôtre : « *Virtus enim Dei est in salutem omni credenti, judæo primum et græco.* » Le temps était venu, où les rameaux sauvages, entés sur l'olivier franc, allaient recueillir l'abondance de la séve et se couvrir de fruits (1).

Pierre, le prédicateur des Juifs, ouvrit lui-même, en baptisant le centenier Corneille, la porte du salut aux gentils ; car il se rendit à Césarée, averti par une vision mystérieuse, et trouva dans cette ville cet homme d'aumône et de prière qui l'attendait. Corneille embrassa la foi avec toute sa maison, et reçut une pleine effusion du Saint-Esprit, avec la grâce du baptême, conféré par Saint Pierre.

Saint Pierre, comme il est raconté plus au long dans le livre des Actes, se trouvait alors à Joppé, où il venait de ressusciter Tabithe, à la prière des veuves de cette ville, qui montraient en pleurant les tuniques faites par les mains de cette amie des pauvres. Il venait d'achever sa prière, lorsqu'il tomba dans un ravissement. Il vit le ciel ouvert, et comme une grande nappe qui, suspendue par les quatre coins, descendait du ciel en terre. Cette nappe renfermait

(1) *Etudes litt.*, III, § 60, 397.

toutes sortes d'animaux à quatre pieds, de reptiles de la terre et d'oiseaux du ciel. En même temps, une voix lui dit : « Levez-vous, Pierre, tuez et mangez. » Mais Pierre répondit : « Je n'ai garde, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé d'impur et d'immonde. « La voix lui dit encore : « N'appelez pas impur ce que Dieu a purifié. » Cela se fit par trois fois, et aussitôt la nappe fut retirée au ciel.

Pierre n'avait pas encore saisi le sens complet de cette vision, lorsque des messagers, envoyés par le centurion Corneille, qui avait eu aussi une apparition, se présentèrent à lui. Cet officier, devenu simple centurion de la *cohorte italique*, à Césarée, appartenait à la *gens Cornelia*, originaire de la Sabine, qui paraît sur les fastes consulaires, dès l'an de Rome 269, l'une des plus antiques et des plus illustres familles, alliée à Scipion l'Africain, et représentée par la célèbre Cornélie, femme de Sempronius et mère des Gracques (1).

Corneille était un de ces prosélytes, appelés *prosélytes de la porte*, tenus seulement d'honorer le Dieu unique, Jéhovah, de fuir le culte des idoles et de s'abstenir des viandes qui leur étaient offertes. Ces prosélytes n'étaient point circoncis ni astreints aux autres observances de la loi judaïque, tandis que les *prosélytes de la justice* étaient soumis à la circoncision et à toute la loi. Pierre, invité à se rendre chez Corneille, accéda à sa demande ; et le Saint-Esprit descendit sur cet homme religieux et craignant le Seigneur et sur tous les siens. Corneille fut donc admis au baptême et dans l'Église chrétienne, sans avoir passé par le judaïsme proprement dit, et saint Pierre proclama lui-même l'indépendance de la loi nouvelle, en affranchissant les gentils des prescriptions et des cérémonies du culte ancien (a. 41).

Nous reconnaissons à ce nouveau trait la *primauté* du chef des apôtres, qui avait déjà présidé à l'élection de Matthias, qui parle au nom de tous après la descente du Saint-Esprit, est, après la guérison du boîteux, le premier à opérer des miracles et à s'offrir aux verges de la persécution;

(1) D. Guéranger, *sainte Cécile*, 8, édit. 1874-

il prépare la voie de la pénitence à ceux qui se convertissent, et lance un arrêt de mort contre Ananie et Saphire ; l'éclat de cette primauté attire à Jérusalem l'apôtre des nations, qui s'y rend, comme il le dit lui-même, afin *de voir Pierre*, et qui se fait gloire de reconnaître son autorité. Il ne suffit pas en effet que saint Paul, investi de sa mission par Jésus-Christ, qui en a voulu faire un vase d'élection, aille porter son nom aux peuples, si la communion de Pierre, le chef de l'Eglise, ne vient consacrer solennellement la divine hiérarchie des pouvoirs.

9. **Dispersion des apôtres et unité de leur symbole.** — Les apôtres, afin d'éviter la persécution suscitée par Hérode, et pour mieux répandre la semence évangélique aux quatre vents, ne tardèrent pas à se partager l'univers. Ce fut alors qu'ils composèrent le symbole qui porte leur nom, soit parce que chacun en fit un article, soit parce que ce fut la marque qu'ils donnèrent aux chrétiens, pour se distinguer des hérétiques, comme font les soldats d'un même parti, qui se reconnaissent au mot d'ordre de leur général, le mot du guet et le signe de ralliement. Ainsi l'*unité de foi* se montre en même temps que l'*unité de chef*, et la tradition doctrinale précède l'*Écriture*.

10. **Consécration de l'apostolat par le martyre.** — La consécration de l'*apostolat* par le *martyre* vient imprimer le dernier sceau à cette tradition des faits évangéliques et à nos *origines chrétiennes*.

Le martyre joue un trop grand rôle dans les annales de l'Église, et au début de son histoire, pour n'en pas faire l'objet d'une étude spéciale, lorsqu'il sera traité de la persécution. Toutefois, nous ne pouvons passer entièrement sous silence ce caractère qui a été commun à tous ou à presque tous les apôtres, et qui confirme leur prédication.

Saint Jacques a été le premier parmi les apôtres à verser son sang, et saint Pierre, qui fut jeté en prison par Hérode, n'échappa au cruel tyran de l'Église de Jérusalem que pour tomber plus tard dans les mains de Néron. Rien n'est plus touchant que le récit des Actes qui nous montre toute l'Église en prières pour son chef : « Le roi Hérode Agrippa,

différent d'Hérode qui fit décoller saint Jean-Baptiste, fit mourir par le glaive Jacques, frère de Jean. Voyant que cela faisait plaisir aux Juifs, il fit aussi prendre Pierre. Quand il l'eut arrêté, il l'envoya en prison, et le fit garder par quatre escouades de quatre soldats chacune. Son dessein était de le faire mourir devant tout le peuple après la fête de Pâque. Pierre était donc gardé dans la prison, et l'Église ne cessait point de faire pour lui des prières à Dieu. Comme Hérode était sur le point de le donner en spectacle, la nuit de ce jour-là même, Pierre dormait entre deux soldats, lié de deux chaînes; et il y avait une garde posée devant la porte de la prison. Tout à coup, voilà qu'un ange du Seigneur parut, le lieu fut rempli de lumière, et l'ange, frappant Pierre au côté, le réveilla : Levez-vous promptement, dit-il; et à l'instant ses chaînes lui tombèrent des mains. Prenez votre ceinture, lui dit l'ange, mettez vos souliers. Il le fit, l'ange ajouta : Prenez votre vêtement, et suivez-moi. Pierre sortit et il le suivait, ne sachant pas que ce qui se faisait par l'ange fût une chose réelle; mais il s'imaginait que c'était une vision. Quand ils eurent passé la première et la seconde garde, ils vinrent à la porte de fer qui mène à la cité, laquelle s'ouvrit d'elle-même pour leur faire passage. Etant sortis, ils s'avancèrent jusqu'au bout de la rue, et aussitôt l'ange le quitta. Alors Pierre étant revenu à soi, dit : Je vois bien à présent que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré des mains d'Hérode et de toute l'attente du peuple juif. Après avoir réfléchi un instant, il vint à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où plusieurs personnes assemblées étaient en prières. Comme il frappait à la porte, une fille, nommée Rhodé, s'avança pour écouter. Ayant reconnu la voix de Pierre, elle eut tant de joie qu'elle n'ouvrit point. Mais, retournant sur ses pas, elle courut annoncer que Pierre était à la porte. Vous êtes folle, lui dirent-ils; mais elle assura que c'était lui ; et eux disaient : C'est son ange. Cependant Pierre continuait de frapper. Après qu'ils eurent ouvert, voyant que c'était lui, ils furent stupéfaits. Mais lui, leur ayant fait signe de la main pour qu'ils se tussent, il raconta comment le Seigneur l'avait tiré de prison, et ajouta : Allez

en porter la nouvelle à Jacques, évêque de Jérusalem, et aux frères (1). » (An 44 ou 42.)

Appuyés sur l'unanimité du témoignage rendu par le martyre, sur la communion de la foi, de la doctrine et des sacrements, sur l'unité de chef et la primauté du vicaire de Jésus-Christ, les bateliers de la Galilée, devenus des pêcheurs d'hommes, quittent les bords du lac Tibériade et vont tendre leurs filets sur de plus vastes mers (2).

Nous n'essaierons pas de suivre ici chacun des apôtres dans leurs missions lointaines, en commençant par le voyage de saint Pierre à Rome, pour arriver avec saint Thomas jusqu'aux contrées les plus orientales et dans les terres si reculées des Indes, arrosées du sang de son martyre et gardant après des siècles la mémoire de son nom et le souvenir de son apostolat (3).

Nous nous bornerons à des indications sommaires.

11. **Saint Pierre établit les siéges patriarcaux et se fixe à Rome.** — Trois grands faits méritent d'être signalés dans cet apostolat de Pierre, qui ne se contente pas de porter la foi en divers lieux, mais qui établit son autorité suprême en Orient et en Occident, par les premiers siéges *patriarcaux* qu'il occupe ou qu'il fonde. Pendant les sept années de sa résidence à Antioche, le Prince des apôtres gouverna et administra cette Église, où pour la première fois, les disciples avaient pris le nom de chrétiens ; le souvenir de la chaire apostolique et du séjour de saint Pierre en cette ville a suffi pour conférer à l'Église d'Antioche une dignité qui ne peut émaner que du Père de tous les fidèles, la dignité patriarcale. La seconde Église revêtue de ce titre en Orient fut l'Église d'Alexandrie, où saint Pierre envoya saint Marc, son disciple, comme un autre lui-même, son secrétaire en quelque sorte et son évangéliste. Alexandrie, en Égypte, et Antioche, centre de l'Asie, étaient les villes les plus florissantes, soit par le commerce, soit par les lettres.

(1) *Actes des Apôtres*, ch. XII.

(2) *Vie de sainte Madeleine*. II, 278.

(3) *Saint Luc. — Christ. au Thibet, aux Indes*, etc., l. I. 14.

« Dans la quatrième année qui suivit l'ascension de Notre-Seigneur au Ciel, dit la chronique d'Alexandrie, Pierre l'apôtre, étant parti de Jérusalem, vint à Antioche la Grande et y prêcha la parole de Dieu. Il prit lui-même en mains l'administration de cet épiscopat, et s'assit sur la chaire de cette Église, se rendant ainsi aux prières des frères convertis du judaïsme à la loi. » Les témoignages de toute l'antiquité confirment ce fait, que nous tenons d'Eusèbe, de saint Jérôme, d'Origène, etc. On ne doit cependant pas entendre l'épiscopat de saint Pierre à Antioche d'une résidence fixe et permanente, pendant les sept années que le Prince des apôtres y maintint sa chaire sacrée. Eusèbe, dans sa *Chronique*, nous apprend que l'élévation d'Antioche à cet honneur eut lieu dès l'année 43. Pierre n'envoya personne d'auprès de lui, pour aller occuper ce poste hiérarchique, qui a le troisième rang. Il avait laissé à Antioche un de ses fidèles coopérateurs, nommé Evodius; ce fut à lui qu'il conféra cette délégation supérieure de l'autorité apostolique (1). Il ne restait plus à Pierre qu'à fonder l'épiscopat romain dans la capitale du monde entier, et à fixer son siége définitif à Rome, pour transmettre à ses successeurs, avec la dignité de ce siége, la primauté d'honneur et de juridiction que lui avait confiée Jésus-Christ. Le voyage de saint Pierre à Rome est aussi certain que le fait de son martyre et de sa sépulture en cette ville; la saine critique ne saurait être embarrassée que sur le temps de son arrivée en cette ville, et sur la durée de son épiscopat romain. Il semble plus conforme à la tradition des anciens et aux données de l'histoire d'admettre un double voyage du Prince des apôtres, et de faire dater son épiscopat de son premier séjour à Rome. Selon Eusèbe, saint Jérôme et Orose, ce premier séjour tomberait la deuxième année du règne de Claude (42 ans après Jésus-Christ), époque à laquelle saint Pierre se serait rendu à Rome pour mettre un terme aux séductions de Simon le magicien, et y aurait posé les fondements d'une Église. Ensuite, compris dans l'édit de bannissement que Claude porta contre les Juifs, divisés par la doctrine chrétienne, il aurait bientôt quitté la ca-

(1) Ibidem, D. Guéranger, *sainte Cécile*, 28.

pitale du monde, pour retourner à Jérusalem, où le trouva la persécution d'Agrippa. Sous le règne de Néron, il alla pour la seconde fois à Rome, où il souffrit le martyre en 67.

« A propos de l'arrivée de saint Pierre à Rome, dit Mgr Gerbet, un Père de l'Église a fait ressortir sous une forme dramatique le caractère surhumain de l'entreprise qu'il venait accomplir. Figurez-vous cet étranger, au visage pâle et à la barbe crépue, revêtu d'un manteau et d'une robe usés par le voyage, pieds nus ou avec de pauvres sandales, se reposant un moment, au milieu de ses compagnons, près de la porte Navale par exemple; tâchant d'obtenir des renseignements sur le chemin qu'il doit suivre, dans les détours de la grande ville, et se faisant nommer quelques-uns des principaux monuments qu'il découvre. De la borne où il est assis, il peut apercevoir, sur le sommet du Capitole, le temple de Jupiter qui domine Rome et le monde. Pendant qu'il médite sur ce qu'il voit, un de ces chercheurs de nouvelles, qui se plaisent à questionner les arrivants, s'approche de lui et il s'établit entre eux le dialogue suivant : — Étranger, pourrais-je savoir quelle affaire t'amène à Rome? Je serais peut-être en état de te rendre quelque service. — Je viens y annoncer le Dieu inconnu et substituer son culte à celui des démons — Vraiment! Mais voilà quelque chose de très-nouveau, et j'aurai grand plaisir tout à l'heure à raconter ceci à mes amis, en me promenant avec eux dans le Forum. Si tu veux bien, causons un peu; dis-moi d'abord d'où tu viens ; quel est ton pays? — J'appartiens à une race d'hommes que vous détestez, que vous méprisez, et qui ont été chassés de Rome; mais on leur a permis d'y revenir. Mes compatriotes, à ce qu'on m'a dit, ne demeurent pas loin d'ici, le long du Tibre. Je suis Juif. — Mais tu es peut-être un grand personnage dans ta nation? — Regarde ces pauvres mariniers qui se tiennent là tout près de nous sur le bord du fleuve; je suis de leur métier. J'ai passé une bonne partie de ma vie à prendre des poissons, dans un lac de mon pays, et à raccommoder mes filets, pour gagner mon pain. Je n'ai ni or ni argent. — Et depuis que tu as quitté ce métier, tu t'es sans doute appliqué à l'étude de la sagesse, tu as fré-

quenté les écoles des philosophes et des rhéteurs, tu comptes sur ton éloquence? — Je suis un homme sans lettres. — Jusqu'ici je ne vois rien de bien rassurant pour ton entreprise : il faut donc que le culte de ce Dieu inconnu dont tu parles soit bien attrayant par lui-même, pour pouvoir se passer ainsi de toute recommandation? — Le Dieu que je prêche est mort du dernier supplice, sur une croix, entre deux voleurs. — Eh! que viens-tu donc nous annoncer de la part d'un Dieu si étrange? — Une doctrine qui semble une folie aux hommes superbes et charnels, et qui détruit tous les vices auxquels cette ville a élevé des temples. — Quoi! tu prétends établir cette doctrine à Rome d'abord, et ensuite dans quels pays? — Toute la terre. — Et pour longtemps? — Tous les siècles! — Par Jupiter! l'entreprise a quelque difficulté, et je crois que tu aurais besoin de commencer par te faire de puissants protecteurs, pour n'être point arrêté à ton début; mais je m'imagine que tu comptes les Césars, les riches, les philosophes parmi tes amis? — Les riches, je viens leur dire de se détacher de leurs richesses; les philosophes, je viens captiver leur entendement sous le joug de la foi; les Césars, je viens les destituer de leur souverain pontificat! — Tu prévois donc qu'au lieu de se déclarer pour toi, ils se tourneront contre toi et tes disciples si tu en as. Que ferez-vous alors? — Nous mourrons. — C'est en effet ce qu'il y a de plus vraisemblable dans tout ce que tu viens de m'annoncer. Étranger, je te remercie; tu m'as fort diverti. Mais en voilà assez pour le moment. Je t'entendrai un autre jour. Adieu. — (*A part*) Pauvre fou! C'est pourtant dommage, car il m'a l'air d'un assez brave homme.

Les étrangers qui venaient en foule de l'Orient à Rome logeaient ordinairement sur les monts Viminal et Esquilin (1). Le chef de l'Église ne tarda point sans doute à se mettre en rapport avec ces Orientaux, qui pouvaient avoir déjà eu connaissance de la prédication évangélique, et dont plusieurs étaient peut-être chrétiens. En fréquentant leur quartier, il se trouva habituellement dans le voisinage du

(1) Gerbet, *Esquisses de Rome chrétienne.*, I, 313.

sénateur Pudens qui, domicilié dans cette partie de Rome, était par là même à portée d'entendre parler de lui. La maison du sénateur Pudens, après sa conversion, fut offerte à saint Pierre et devint le premier berceau de l'Église romaine, le lieu de réunion où les chrétiens participaient aux saints mystères. Là aussi une *chaire pastorale* fut fournie à l'évêque de Rome, et cette *chaire* a traversé les siècles. Le Christ a voulu, dit Dom Guéranger (1), que ce signe visible de l'autorité doctrinale de son vicaire eût aussi sa part d'immortalité. Cet humble siége a toute une histoire : Tertullien atteste formellement son existence dans son livre *de Prescriptionibus*. L'auteur du poëme contre Marcion, au troisième siècle ; saint Optat de Milève, au quatrième, saint Ennodius de Pavie, au cinquième ; le missel gothico-gallican, au sixième, forment une chaîne indestructible de témoignages qui certifient la perpétuité de sa conservation. On sait, par d'autres documents également sûrs, que saint Damase le plaça dans le baptistère qu'il construisit pour la basilique vaticane ; que durant de longs siècles il servit à l'intronisation des papes ; enfin qu'on l'exposait sur l'autel, dans la fête commémorative qui lui était consacrée le 22 février de chaque année. En 1663, Alexandre VII renferma la chaire de saint Pierre dans le colossal et somptueux monument qu'il fit exécuter par le Bernin, et qui décore l'abside de la basilique vaticane. Notre saint Père Pie IX, en 1867, centenaire du martyre de saint Pierre, l'a fait exposer aux regards et à la vénération des fidèles. Cette chaire de saint Pierre, construite en bois de chêne, comme on le voit par les pièces principales de la charpente primitive, est munie sur les côtés de deux anneaux où l'on passait des bâtons pour la transporter ; ce qui se rapporte parfaitement au témoignage de saint Ennodius, qui l'appelle *sedes gestatoria*. Le dossier et les panneaux du siége ont été renouvelés à une époque postérieure, en bois d'acacia de couleur sombre. Des ornements d'ivoire ont été adaptés au devant et au dossier de la chaire, sur les parties en

(1) *Sainte Cécile et la société romaine*, p. 70, édit. Firmin Didot,

acacia. Ceux qui couvrent le panneau de devant sont divisés en trois rangs superposés contenant chacun six plaques d'ivoire, sur lesquelles ont été gravés divers sujets, entre autres les travaux d'Hercule. C'est ainsi qu'au neuvième et même au huitième siècle, on adaptait les restes de l'antiquité aux objets que l'on voulait décorer, aux châsses de reliques, aux missels, etc. Les ivoires qui décorent le dossier semblent fabriqués exprès et représentent des combats d'animaux, de centaures et d'hommes. Le centre de la ligne horizontale du tympan est occupé par la figure d'un prince couronné, ayant le globe et le sceptre. Les traits et la tenue annoncent un empereur carlovingien. Le monument porte ainsi, jusque dans ses décorations, plus ou moins intelligentes, les témoignages de la vénération des siècles qu'il a traversés, et cette planche fragile, ajoute Mgr Gerbet, a même été respectée par les différents vainqueurs ou *saccageurs* de Rome, qui ont pillé ses trésors sacrés et abattu ses colonnes de granit.

Il était réservé au vicaire de Jésus-Christ de planter la foi dans une ville dont la puissance ne s'était étendue si loin que pour faciliter la promulgation de l'Évangile et qui, après avoir été longtemps le centre de toutes les superstitions du paganisme, était destinée, dans les desseins de Dieu, à être le centre de l'unité catholique. C'est sur l'établissement définitif de la chaire de saint Pierre à Rome que sont fondés les droits, les priviléges et les prérogatives dont l'Église romaine jouit dès les premiers siècles du christianisme. La mémoire de cet événement, aussi glorieux que certain dans les fastes de la Ville éternelle, est consacrée par la fête que nous célébrons le 18 janvier.

Saint Pierre écrivit sa première épître de Rome, qui est, comme l'on croit, désignée sous le nom de Babylone, à cause de son idolâtrie, ainsi que saint Jean le fait dans son Apocalypse. Elle est adressée aux communautés du Nord de l'Asie mineure, aux fidèles vivant au milieu des païens, et *dispersés comme des étrangers* dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bitynie. Le but principal de l'apôtre saint Pierre est de les consoler et les fortifier dans la foi,

au milieu des afflictions et des persécutions de cette vie, en leur mettant sous les yeux la grâce et la dignité des chrétiens régénérés en Jésus-Christ et en leur prescrivant des règles adaptées aux différents états et aux différentes conditions. La seconde épître de saint Pierre adressée aux mêmes chrétientés, de la même ville, quelques années plus tard, est une sorte de testament, qui contient le pressentiment de sa mort prochaine, et le chef des apôtres cherche à mettre les Églises de l'Asie en garde contre le danger des doctrines erronnées.

Saint Pierre, selon la prédiction de son Maître, fut en effet martyrisé à Rome sous Néron, et condamné au supplice de la croix. Origène nous apprend, qu'en signe d'humilité, ce glorieux imitateur de Jésus-Christ voulut être crucifié la tête en bas. Son crucifiement à Rome est confirmé par le témoignage de toute l'ancienne église. Caïus chrétien de Rome se flattait de montrer sur le Vatican et sur le chemin d'Ostie les trophées des apôtres Pierre et Paul, fondateurs de cette Église. Tertullien met au nombre des privilèges de l'Église de Rome le martyre par lequel saint Pierre a souffert comme le Sauveur. On raconte que saint Pierre, cédant aux prières des fidèles, avait essayé de fuir ; mais rencontrant le Seigneur à la porte de la ville, il y rentra aussitôt sur la parole du divin Maître, qui lui dit *aller lui-même à Rome, pour y être crucifié de nouveau.*

12. **Saint Paul fonde les Églises en Occident et meurt à Rome. Ses épîtres.** — Saint Paul est inséparable de saint Pierre par son apostolat et par son martyre. « Paul, dans sa riche nature, est l'une des plus belles créations du monde moral, dit M. l'abbé d'Hulst; Paul, dans sa conversion, est la plus belle conquête de la grâce; Paul dans son ministère, est le plus puissant propagateur de l'Évangile ; Paul, dans ses écrits, est le plus sublime docteur de la loi nouvelle ; Paul, dans sa vie et dans sa mort, est le plus fidèle témoin de Jésus. »

Paul, le docteur des nations, qui, seul avec l'inspiration de la grâce et le secours de Dieu, a travaillé plus que tous les apôtres ensemble, occupe dans le livre des *Actes* une si

large place que sa propre conversion paraît être la conversion du monde entier. Depuis que le sang d'Étienne a coulé sous les yeux du persécuteur, et que la prière du martyr a pénétré les cieux, le mystère de la grâce, que l'apôtre expliquera lui-même dans ses divines épîtres, commence à se dévoiler en sa personne.

Né à Tarse, en Cilicie, où ses compatriotes formaient au milieu de ce municipe romain une population séparée, Saul avait été nourri de bonne heure, comme il nous l'apprend lui-même (épître aux Galates), dans l'amour et la connaissance de la loi, dans l'esprit intolérant de la secte pharisaïque. Gamaliel avait été son maître à Jérusalem, et l'avait instruit de la science de la loi, sans communiquer à ce fougueux disciple la modération dont il usa lui-même devant le sanhédrin, à l'égard des apôtres persécutés. Saul, au contraire, sollicite du sanhédrin une mission et des lettres pour aller exterminer à Damas le troupeau dispersé du Christ, et se montre tout d'abord l'instrument et l'instigateur de la haine aveugle des pharisiens. C'est au milieu de ce sinistre voyage que s'accomplit le plus grand événement de sa vie. Saul, qui ne respirait que menaces et carnage, de loup ravisseur est changé en agneau. Il entre dans la ville de Damas, va trouver Ananie, recouvre la vue et reçoit le baptême. Que s'était-il donc passé? demande M. l'abbé d'Hulst à ceux qui ne voient dans ce changement qu'un simple phénomène d'ophthalmie, amené par un coup de soleil, ou, s'il en est besoin, par un violent coup de tonnerre. Saul, terrassé sur le chemin, s'est-il donc trompé sur l'éclat de cette lumière céleste et sur la voix de Jésus, qui font de lui un disciple et bientôt un apôtre de ce même Jésus qu'il persécutait. Saint Luc nous raconte une première fois en détail l'histoire de cette conversion, qu'il tenait de la bouche de son maître; puis, par deux fois encore, il en met le récit sur les lèvres de saint Paul, d'abord à Jérusalem, sur le seuil de la tour Antonia, lorsque Paul à peine protégé par les soldats romains qui l'ont arrêté, harangue la populace furieuse; puis, plus tard en présence d'Agrippa, de Bérénice et de Festus, lorsque captif, appelant à César, il rend compte

de sa foi et de ses espérances devant les curieux et les sceptiques du grand monde.

Après sa conversion, Paul demeura plusieurs années dans la Syrie ou l'Arabie pour se préparer, dans un commerce solitaire avec Dieu, à la mission qu'il devait remplir. Ce fut probablement dans le désert qui s'étend au nord de Damas que le docteur des nations préluda, par les exercices de la vie érémitique, aux labeurs de l'apostolat. Son retour à Damas fut signalé par les intrigues des Juifs, qui firent entrer le prince Arétas dans leur querelle, et tramèrent un complot contre l'ancien persécuteur de la foi. Il fallut que les fidèles de la ville trompassent la vigilance des gardes pour soustraire Paul à ses ennemis, en le faisant descendre dans une corbeille le long des remparts. Ce ne fut qu'au bout de trois ans, que Paul se rendit à Jérusalem, comme il nous l'apprend dans son épître aux Galates; et s'il ne se hâta point d'aller chercher un appui auprès de ceux qui l'avaient précédé dans l'apostolat, c'est parce que instruit immédiatement et dirigé dans sa retraite par Jésus-Christ glorifié, comme les autres disciples l'avaient été par Jésus-Christ vivant sur la terre, il avait reçu son Évangile de la bouche du divin Maître, et n'attendait rien des hommes, pas même des Apôtres, pour compléter sa doctrine. Le désir de rendre hommage au vicaire de Jésus-Christ l'amena seul à s'entretenir avec Pierre, auquel il resta toujours soumis, même après être revenu du troisième ciel. Et maintenant, *livré à la grâce de Dieu*, avec Barnabé qui fut le premier compagnon et comme l'introducteur de Paul dans son apostolat, le voilà qui s'élance à la conquête des Gentils, pour les soumettre à la foi, tout en reconnaissant le droit antérieur des Juifs à la prédication de l'Évangile. « Comme les docteurs et les prophètes qui étaient à Antioche s'acquittaient du service divin et pratiquaient le jeûne, l'Esprit-Saint leur dit : « Mettez-moi à part Saul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai destinés. » Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les laissèrent aller. » Telles étaient, dit Fleury, les ordinations des ministres publics de l'Église, souvent précédées de révélations et de comman-

dements exprès de Dieu, toujours accompagnées de jeûnes, du saint sacrifice et de prières. Quelques-uns placent vers cette époque, quatorze ans avant l'envoi de la seconde épître aux Corinthiens, le ravissement de l'apôtre au troisième ciel, qu'il raconte lui-même en faisant l'apologie de son ministère.

Paul et Barnabé, envoyés, dit saint Luc, par le Saint-Esprit, allèrent à Séleucie, et delà firent voile vers l'île de Chypre. Les miracles ne manquèrent pas à la parole de l'apôtre dès le début de sa première mission. Il frappa de cécité le Juif, nommé Bar-Jésu, qui prenait le titre d'Élymas (le Mage), et qui cherchait à détourner de la foi le proconsul de Paphos. C'est au prix de ce miracle qu'il convertit Sergius Paulus, dont il porta lui-même désormais le nom. La prédication dans les synagogues d'Antioche, de Pisidie et d'Icone amena des conversions nombreuses, mais provoqua en même temps de la part des Juifs et des Gentils incrédules des résistances et même des complots homicides. Paul et Barnabé se réfugièrent à Lystres et à Derbe, villes de Lycaonie. Échappés aux mains de ceux qui voulaient les lapider, ils se virent obligés, après la guérison d'un boîteux à la porte de Lystres, de se dérober aux honneurs que les prêtres de Jupiter et de Mercure pensaient rendre à des dieux descendus parmi les hommes. A la vue des couronnes et des taureaux déjà prêts pour le sacrifice : « Qu'allez-vous faire, s'écrièrent les deux apôtres, en déchirant leur tunique et se jetant parmi la foule ? Nous sommes des mortels, semblables à vous ! Nous venons vous arracher à ces vaines superstitions et vous convertir au Dieu vivant, qui a créé les cieux, la terre et les mers, le monde entier ! Du haut du ciel il répand ses bienfaits, dispense les pluies et les saisons fécondes, remplit nos cœurs d'allégresse par l'abondance de ses dons ! » Et malgré ses paroles, continue saint Luc, ils eurent beaucoup de peine à empêcher la foule de leur immoler des victimes. Les deux missionnaires avaient poussé leur course apostolique jusqu'en Lycaonie, sur les confins de la Cappadoce. Ils avaient séjourné assez longtemps dans chaque ville, puis étaient revenus par le même chemin affermissant leur œuvre,

et constituant des *anciens* pour la maintenir après eux. De retour dans la grande ville d'Antioche, ils racontèrent ce que Dieu avait fait par leurs mains et comment la porte du salut avait été ouverte aux Gentils. La fin de cette première mission est signalée par la controverse sur les rites judaïques, par la tenue du concile de Jérusalem, et par le conflit d'Antioche entre Paul et Céphas, faits importants qui appartiennent à l'histoire du dogme et de la discipline.

La seconde mission de saint Paul est une des périodes les plus remplies de son apostolat. Rien ne saurait résister au charme et à la puissance de cette parole, qui captive un instant la légèreté de l'Aréopage, et impose par sa vertu le mystère de la croix à la voluptueuse Corinthe. Cette parole se multiplie avec le nombre des Églises fondées par l'apôtre, et prend dans ses lettres les tons les plus variés, les accents les plus pathétiques et les formes du raisonnement le plus concis et le plus rapide comme on le voit dans ses épitres *doctrinales* toujours mêlées des plus vives exhortations, dans ses épîtres *pastorales* sur les règles du sacerdoce, et dans l'épître familière adressée à Philémon. La plus belle introduction à ces épîtres, que nous ferons connaître en passant, est le récit de saint Luc, dans son livre des *Actes*, qui nous conduit jusqu'à la première captivité de saint Paul à Rome.

L'auteur des *Actes*, que nous retrouverons bientôt associé à l'apôtre, nous montre le docteur des Gentils, au sortir d'Antioche, se dirigeant avec Silas vers ses chères Églises de Galatie. Saint Paul voulut encore revoir les provinces qu'il avait évangélisées dans sa première mission, et lorsqu'il fut arrivé à Lystres, il s'attacha son disciple Timothée. De Troade. où un songe mystérieux l'appelait en Macédoine, l'apôtre se rendit à Philippes, à Thessalonique et à Bérée, qui reçurent la bonne nouvelle. Des persécutions analogues à celles qu'il avait subies en Galatie dans sa première mission, marquèrent son séjour en Macédoine, mais la moisson fut abondante et le bien commencé fut durable, surtout dans l'Église de Thessalonique qu'il ne cessa pas

de chérir, et qu'il proposait à l'Église de Corinthe pour modèle de foi, de docilité, de charité.

Tout ce qui paraissait faire obstacle à la prédication de l'apôtre devenait pour lui comme un nouveau moyen et une occasion favorable d'exercer son zèle. Battu de verges, à Philippes, il avait été mis en prison, avec Silas, sous une garde sévère. Un tremblement de terre lui en ouvre les portes, et fait tomber les chaînes des mains des captifs. Le geôlier, converti par ce miracle à la voix de Paul, embrasse la foi en Jésus-Christ, lui et toute sa famille. La tempête, soulevée par les Juifs, le chasse d'une ville à l'autre; il n'en répand qu'avec plus d'activité la semence de la divine parole, et c'est ainsi qu'il se laisse conduire jusque dans les murs d'Athènes. La vue des idoles, qui remplissent la cité tout entière, excite le cœur de Paul et le fait battre violemment. Il commence par discuter, le jour du sabbat, avec les Juifs et les prosélytes dans la synagogue, et tous les jours, sur la place publique, avec un peuple, qui faisait son unique affaire de dire du nouveau, ou d'en entendre. « Que nous veut ce semeur de paroles, demandent les épicuriens et les stoïciens ? » D'autres répondent : « Il paraît que cet étranger vient nous annoncer de nouveaux dieux. » Et ils entraînent le prédicateur de l'Évangile devant l'Aréopage. Paul debout annonce à ces légers Athéniens le Dieu, qu'ils adorent sans le connaître. Mais à peine arrive-t-il à ces temps d'ignorance que Dieu prend en pitié ; dès qu'il touche à l'Évangile de la pénitence et au mystère de la résurrection, fondement de toute la foi et de toute la morale, il est interrompu par la raillerie des uns, par l'impatience des autres. C'est ainsi qu'il sort de l'Aréopage. Quelques Athéniens cependant, Denis l'Aréopagite, une femme nommée Damaris et de rares disciples le suivent. Paul en a fait assez pour montrer qu'il est le débiteur de tous, des savants comme des ignorants, des Grecs aussi bien que des barbares.

Une courte traversée conduisit saint Paul du Pirée à Cenchrées, petite ville maritime qui servait de port à Corinthe. Aquila, et Priscille, ce pieux couple juif, prémices de l'Église romaine, que l'édit de Claude avait chassés de

Rome, offrirent dans Corinthe à l'apôtre saint Paul une précieuse hospitalité. Il compléta l'instruction de ses hôtes dont il partageait le métier, gagnant sa vie, le jour, à fabriquer des tentes, la nuit et les jours de sabbat annonçant l'Évangile aux Juifs d'abord, puis aux Gentils. Il obtint de très-grands succès parmi les païens, surtout dans les classes inférieures. D'un autre côté, Crispus, le président de la synagogue, se convertit avec toute sa maison. Vainement les Juifs le firent-ils comparaître une fois devant le tribunal du proconsul Gallion, comme destructeur de leur religion, leur demande fut repoussée, et Paul demeura libre. De Corinthe à Césarée de Palestine, son voyage s'effectua rapidement, après qu'il eut passé un an et demi dans la cité commerçante de la Grèce, et fondé sur le sol de la gentilité la chrétienté la plus nombreuse et la plus florissante. Il ne fit que toucher Éphèse où il laissa Aquila et Priscille, et s'empressa d'accomplir le vœu qu'il avait fait au départ de Cenchrées, d'aller passer à Jérusalem la fête qui approchait. Sa mission religieuse et charitable une fois remplie dans la ville sainte, il eut hâte d'aller revoir Antioche, et partit bientôt de cette ville pour commencer une troisième campagne.

C'était en effet la troisième fois que saint Paul parcourait à pied les chemins montagneux du littoral de Cilicie ; il traversait, au prix de mille fatigues, la Lycaonie, la Phrygie, la Lydie, et arrivait enfin à Éphèse où l'attendaient tant de succès et tant d'épreuves. Le séjour de saint Paul dans cette ville fut de deux ans et demi. Il est permis de supposer qu'il ne fut pas continu. Au bout de quelque temps, l'apôtre fut obligé de renoncer à la synagogue publique, et de rassembler ses chrétiens dans une maison particulière appartenant à un nommé Tyrannus. Les qualités personnelles de l'apôtre, sa doctrine, les nombreux miracles de guérison qu'il opérait sur les malades et sur les possédés, produisirent dans la ville une grande agitation ; elle s'accrut encore par la témérité des exorcistes juifs, qui crurent pouvoir imiter les œuvres miraculeuses de Paul, en se servant comme lui du nom de Jésus, mais sans croire au Sauveur.

Ils essayèrent leur formule sur un possédé, en lui disant : « Je t'adjure par ce Jésus que prêche Paul. » Mais le démoniaque fit rudement taire ces exorcistes, les maltraita et les obligea même à fuir sans aucun délai. Beaucoup de ceux qui cultivaient l'art de la magie et des enchantements, embrassèrent alors la vraie foi, et brûlèrent leurs livres de magie pour une somme de cinquante mille pièces d'argent. Ceux qui gagnaient leur vie au service des idoles craignirent la ruine prochaine de leurs industries. Un certain Démétrius, possesseur d'une fabrique de petites amulettes en argent, représentant le célèbre temple de Diane, excita un soulèvement populaire. Il espérait faire périr saint Paul et ses amis ou du moins les chasser de la ville, au moyen de ce cri formidable qui retentit pendant deux heures : « *la grande Diane des Éphésiens* ». Mais le scribe de la ville, par un discours prudent, apaisa la foule ameutée. Saint Paul dut néanmoins quitter cette ville turbulente. Avant d'aller revoir l'Église de Corinthe, il voulait connaître l'effet produit par sa première lettre : Tite devait aller s'en informer et le rejoindre à Troas. Paul, l'ayant attendu vainement dans cette ville, poussa jusqu'en Macédoine, pour y consoler et pour y affermir ses chères Églises et ramasser les fruits abondants de leur charité pour Jérusalem. Après un séjour d'environ six mois, rassuré par le rapport de Tite et par l'effet de sa seconde épître, il part enfin pour Corinthe. Durant les trois mois qu'il séjourna en Achaie, il eut sans doute fort à faire pour achever de pacifier et de réformer cette Église. Il lui tardait maintenant de regagner Jérusalem ; on était alors au printemps de l'an 58, et il voulait se trouver dans la ville sainte pour la fête de la Pentecôte ; mais avant de s'y rendre, il devait recueillir lui-même sur son passage les aumônes préparées pour les frères de Judée. L'apôtre avait le projet de reprendre la mer à Corinthe et de naviguer directement en Syrie. Un dessein pervers de ses ennemis l'obligea de changer son itinéraire. Il venait d'apprendre que les Juifs lui avaient tendu des embûches sur la route qu'il devait parcourir. Voilà pourquoi nous le voyons au sortir de Corinthe, entreprendre un voyage cir-

culaire, remonter d'abord en Macédoine, où il passe les fêtes de Pâques, puis se rabattre sur la côte de l'Asie Mineure, toucher à Alexandrie de Troade, à Mitylène, à Samos et à Milet, célèbre par les adieux si touchants de Paul aux fidèles qui ne devaient plus voir son visage ; enfin cingler directement sur Tyr, d'où un court voyage à pied l'amène, par Césarée de Palestine, jusqu'à Jérusalem. Le texte du livre des *Actes* cesse ici d'être une histoire pour devenir un journal. Saint Luc, qui tient la plume, n'a pas quitté saint Paul d'un instant, et les détails qui ornent son récit lui impriment un caractère d'authenticité que la plus sévère critique est contrainte de reconnaître. Il en sera ainsi jusqu'à l'arrivée de Paul à Rome : rien n'échappe à la mémoire fidèle de ce compagnon de l'Apôtre, des actions ou des paroles du prisonnier de Jésus, depuis les moindres détails de la conspiration juive jusqu'à ces éloquents discours de l'accusé qui font trembler Félix sur son tribunal au sujet de la chasteté et du jugement futur, et qui persuade presque au roi Agrippa de se faire chrétien ! « Plut à Dieu, s'écriait alors l'apôtre, qu'il ne s'en fallut ni de peu ni de beaucoup que vous puissiez le devenir ! et que vous, prince, et tous ceux qui m'écoutent, vous fussiez ce que je suis moi-même, à la réserve de ces liens ! »

C'est au tribunal de Festus, le successeur de Félix, et dans la ville de Césarée, que l'Apôtre prononça ces dernières paroles, devant Hérode Agrippa II, roi des Juifs, et sa sœur Bérénice, qui avaient désiré l'entendre, et qui avaient pris place au milieu de la salle d'audience, avec une suite brillante. Paul, accusé d'extravagance par Festus, prit à témoin le roi des Juifs, que toutes les paroles qu'il venait de dire étaient pleines de vérité et de sens, et conformes à celles des prophètes. Il en appela de nouveau à César, et demanda, comme citoyen romain, à être jugé à Rome.

Confié à la garde du centurion, nommé Julius, avec quelques autres prisonniers, saint Paul s'embarqua sur un navire d'Adramyte en Mysie, qui regagnait son point d'origine. Le centurion comptait trouver dans l'un des ports

intermédiaires un navire en partance pour l'Italie. On était à la fin du mois d'août, ou même à la seconde moitié de septembre, et la traversée pouvait amener autant de dangers que de fatigues. Saint Luc, avec les autres compagnons de Paul, Aristarque de Thessalonique et saint Timothée, devait partager et raconter ces périls. Au port de Myre, en Lydie, le centurion Julius trouva un navire d'Alexandrie, qui faisait voile pour l'Italie, et sur lequel il transborda ses prisonniers. La navigation devint alors plus difficile, et malgré les conseils de Paul, qui proposait d'hiverner à Lasséa, le centurion, se fiant à la vieille expérience des hommes de mer, préféra gagner Phénix, un autre port de Crète. Un ouragan subit, venant de l'Est, mit bientôt le navire et l'équipage en danger. Ici vient la description de cette longue et horrible tempête, où, pendant plusieurs jours, ni le soleil, ni les étoiles ne parurent, et les passagers désespérés ne pensaient même pas à prendre quelque aliment pour prolonger une existence si près de finir. L'Apôtre, averti par l'ange de Dieu, rassura les passagers, en leur promettant la vie sauve, réconforta l'équipage entier par la nourriture devenue nécessaire au soutien de la vie et, après la quatorzième nuit passée entre la vie et la mort, attendit le point du jour pour diriger et opérer le sauvetage, en sorte qu'aucune de ces ames que Dieu lui avait données ne périt, pendant que le navire sombrait misérablement. Les naufragés furent traités avec humanité et douceur par ceux qui sont appelés les *barbares* ou les naturels de l'île de Malte. Après trois mois de séjour, ils purent monter sur un autre navire d'Alexandrie, qui avait hiverné dans le port de l'île, le *Castor et Pollux*, et débarquèrent à Pouzzoles, d'où ils se mirent en marche pour Rome. Les chrétiens de Pouzzoles avertirent ceux de Rome, qui vinrent au devant de l'Apôtre, et l'introduisirent pour la première fois dans la ville éternelle, par la porte Capène, en mars ou avril de l'an 61.

Saint Paul resta deux ans à Rome, sous la garde d'un prétorien, auquel une chaîne le tenait attaché. Ce soldat répondait du prisonnier sur sa tête ; mais il laissait encore

une certaine liberté à l'Apôtre pour ses prédications. La tradition chrétienne a conservé le souvenir de la maison de louage habitée par le captif : c'est la partie souterraine de l'église de Sainte-Marie *in Via lata.* (1) La longue captivité de l'Apôtre eut sans doute pour cause le retard de ses accusateurs ; elle se termina non par sa mort, mais par sa délivrance. A peine remis en liberté, il reporta sa pensée sur les chrétiens de Jérusalem, et entreprit de nouveaux voyages. Selon saint Clément de Rome, son contemporain et son disciple, saint Paul serait allé, avant sa seconde captivité, jusqu'aux frontières de l'Occident, c'est-à-dire jusqu'en Espagne (2). Le second jugement et la plus dure captivité de saint Paul eurent lieu en 67, à la suite de la persécution, ordonnée par Néron.

C'est au milieu de ces excursions apostoliques, et de ces différentes stations, de Rome même, dans sa première et dans sa seconde captivité, que le serviteur et le prisonnier de Jésus-Christ datait ses lettres, et s'occupait d'affermir encore dans la foi et dans la charité les chrétientés naissantes.

Saint Paul nous a laissé pour testament ses divines épîtres, qui sont étroitement liées à son apostolat, et qui portent le nom des Églises que le docteur des gentils a visitées ou fondées. « Voulez-vous satisfaire une louable curiosité, disait Tertullien dans son livre *des Prescriptions*, parcourez les Églises apostoliques, où président encore, et dans les mêmes places, les chaires des apôtres ; où, lorsque vous entendez la lecture de leurs lettres originales, vous croyez les voir eux-mêmes, entendre le son de leurs voix. Êtes-vous près de l'Achaïe, vous avez Corinthe ; de la Macédoine, vous avez Philippes et Thessalonique. Passez en Asie vous avez Éphèse ; êtes-vous sur les frontières de l'Italie, vous avez Rome, à l'autorité de qui nous sommes aussi à portée de recourir. Heureuse Église, dans le sein de laquelle les apôtres ont répandu et leur doctrine et leur sang,

(1) Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome*, t. I, 113.
(2) *Sainte Bible* de M. l'abbé Drach. *Introd. aux épitres*, LV.

où Pierre est crucifié comme son maître, où Paul est couronné comme Jean-Baptiste, d'où Jean l'Évangéliste, sorti de l'huile bouillante sain et sauf, est relégué dans une île. (1)»

C'est pendant le séjour que saint Paul fit à Corinthe, dans la maison d'Aquila, Juif de sa tribu, vers l'an 52, qu'il faut placer la composition de sa première épître. Elle est adressée aux fidèles de Thessalonique, et traite du second avénement du Seigneur. Comme le voleur arrive pendant la nuit au moment où on ne l'attend pas, ainsi le Seigneur viendra, mais pour sauver ceux qui seront vigilants. Saint Paul réfute l'opinion de ceux qui prétendaient que, par cet avénement, le sort des fidèles déjà morts serait moins heureux que le sort des fidèles encore vivants. Cependant on avait répandu dans Thessalonique une lettre apocryphe de saint Paul, et peut-être se servait-on de la première, pour autoriser l'attente prochaine du second avénement du Seigneur. L'apôtre s'efforce de tranquilliser les fidèles dans une seconde épître, où il expose les signes certains, qui devaient précéder cet avénement. La main laborieuse de Paul suffisait à tout, à écrire, pour l'édification des fidèles, des lettres aussi fortes que paternelles et touchantes, et à fabriquer des tentes et des tapis pour gagner sa subsistance et ne pas grever les chrétiens de Corinthe. De cette ville où il demeura un an et demi, vivant de son travail manuel, il passa par Éphèse, en se rendant à Jérusalem. Il écrivit d'Éphèse aux Galates et aux Corinthiens. La lettre aux Galates est une forte réprimande à ces chrétiens qui voulaient judaïser et comme enchaîner la liberté évangélique sous le joug de l'observation de la loi. Saint Paul, en rappelant sa conversion, montre qu'il a reçu son évangile et sa mission immédiatement de Jésus-Christ, que sa doctrine a toujours été reconnue par ceux qui sont les colonnes de l'Église, comme identique à celle des apôtres, et que son enseignement chrétien, fondé sur toute sorte de preuves, ne saurait être changé, même par

(1) *Prescriptions*, XXXVI.

un ange du ciel. La première épître aux Corinthiens roule sur la prédication évangélique qui ne saurait être l'œuvre de la sagesse humaine et n'a point recours aux artifices du langage. La parole de Jésus-Christ tire sa puissance et son efficacité du mystère de la croix, qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les gentils ; et le fondement de notre foi comme de notre espérance est le grand miracle de la résurrection accompli dans le chef et qui s'accomplira dans les membres. Saint Paul discute avec soin toute une série de questions, qui lui avaient été posées et qui se rapportaient à la conduite des fidèles, environnés de païens au sein d'une ville voluptueuse. Il avait traversé la Troade pour se rendre en Macédoine, lorsque Tite, son disciple, lui apporta des nouvelles du résultat de cette première lettre. Elles le décidèrent à en écrire une autre. La deuxième épître aux Corinthiens renferme une apologie détaillée de la personne et du ministère de l'apôtre. Après avoir étendu l'action de son zèle jusque vers l'Illyrie, le docteur des gentils revint dans la Grèce et séjourna de nouveau à Corinthe et dans les environs pendant trois mois. Il écrivit alors son épître aux chrétiens de Rome. C'était la première fois qu'il adressait une lettre à une communauté à laquelle il était personnellement étranger. Mais quoiqu'il ne fût pas encore allé à Rome, il y comptait déjà beaucoup d'amis dévoués, entre autres, au moment où il écrivait, Aquila et Priscilla. L'Église de Rome était déjà très-florissante et l'on parlait de sa foi au Christ dans le monde entier. Là comme ailleurs cependant naissaient des difficultés, sinon des luttes inévitables dans une grande réunion de Juifs et de païens convertis, entièrement mêlés. Saint Paul ne souffre pas que les Juifs et les païens, jouissant du don gratuit de l'évangile et de la foi, s'adressent de mutuels reproches, au sujet de la justification que ni les uns ni les autres n'ont méritée, et de la grâce de Dieu qu'ils ont éloignée ou repoussée. Les gentils ont appelé sur eux la colère divine, en transgressant la *loi naturelle* imprimée dans leur cœur, et les Juifs ont abusé des lumières et des prérogatives que leur donnait la *loi écrite*

en ne faisant servir les nombreuses prescriptions de Moïse qu'à multiplier leurs infractions et leurs délits. Tous ont besoin des mérites et du sang de Jésus-Christ, qui a fait surabonder la grâce là où le péché avait abondé. Et si la nation juive, par son impénitence, semble répudiée et condamnée pour faire place au peuple des gentils, Dieu, à la fin des temps, accomplira de nouveau les promesses faites à Israël.

Saint Paul, de retour à Jérusalem, vers l'an 58 ou 59, fit part à cette Église des aumônes qu'il avait recueillies, et se joignit à quatre membres pauvres de la communauté chrétienne qui avaient fait un vœu nazaréen, afin de témoigner qu'il ne méprisait point les institutions de sa patrie. Ses concitoyens excitèrent contre lui cette longue et cruelle persécution que raconte saint Luc. Conduit au tribunal du procurateur romain, Paul en avait appelé à César, il dut être envoyé à Rome, toujours en état de captivité. Le prisonnier de Jésus écrivit, vers ce temps, sa petite épître à Philémon, chef-d'œuvre de goût, de délicatesse et de charité, pour obtenir la grâce d'Onésime, esclave fugitif et infidèle, devenu l'enfant de Paul et le fruit de ses chaînes. L'épître aux Colossiens contre les docteurs du mensonge, avant-coureurs des gnostiques, et l'épître aux Éphésiens sur l'unité de l'Église en Jésus-Christ, datent de la même époque. La chrétienté de Philippes avait envoyé à l'Apôtre, par Epaphrodite, un secours d'argent pour l'aider à supporter sa captivité : la lettre de remercîment, venant du cœur de Paul, fut pleine de joie et de tendresse. Parmi les épîtres pastorales, sur les devoirs et les vertus des pasteurs, la première à Timothée et celle à Tite, sont postérieures à la première captivité de Paul, et la seconde à Timothée paraît appartenir à la seconde captivité de l'Apôtre. Celle qu'il écrivit aux Hébreux, sur le sacerdoce de Jésus-Christ et le sacrifice de la loi nouvelle, se rapporte aux dernières années de sa vie.

Une indication fournie par saint Clément de Rome nous permet de calculer l'époque précise de la mort des deux

apôtres saint Pierre et saint Paul. Ces deux athlètes de la foi, renfermés pendant neuf mois entiers dans la prison Mamertine, qui est au pied du Capitole et qui s'étend sous terre, après avoir converti et baptisé leurs deux gardiens, Martinien et Processus, avec quarante-sept autres personnes qui partageaient leur heureuse captivité, se virent emmenés sur la voie d'Ostie, où ils se séparèrent pour se rejoindre au ciel. Saint Clément marque, dans sa première épître, que saint Paul souffrit le martyre par ordre des magistrats ou des représentants de l'empereur. Ces paroles se rapportent à l'année 67, pendant laquelle Néron était absent de Rome. Le gouvernement était alors exercé par Hélius Césarianus, préfet de la ville, et par Nimphidius Sabinus et Tigellinus, préfets du prétoire.

Saint Paul, comme citoyen romain, eut la tête tranchée. On dit qu'en allant au supplice, il convertit trois soldats qui souffrirent le martyre peu de temps après. Il fut mené à trois milles de Rome, au lieu nommé les *Eaux Salviennes,* où l'on voit encore trois fontaines, qui auraient jailli miraculeusement au seul contact de ce chef sacré, bondissant trois fois sur la terre. Le corps de saint Paul fut enseveli par Lucine, dame romaine, dans un terrain qui lui appartenait, à peu de distance des *Eaux Salviennes,* et sur lequel on éleva, au quatrième siècle, la basilique placée sous l'invocation du docteur des Gentils. Saint Grégoire le Grand, propriétaire du lieu où l'apôtre avait été décapité, le donna depuis à l'Église où reposait sa dépouille mortelle.

Il ne restait plus qu'à élever sur les colonnes Trajane et Antonine les statues de nos deux princes de l'Église comme un signe de triomphe remporté par les victimes sur leurs bourreaux.

13. **Travaux des autres apôtres dans le monde entier.** — Saint André, frère de Pierre, prêcha dans les provinces septentrionales de l'Asie-Mineure et dans la Scythie, c'est-à-dire dans les pays baignés par la Mer Noire ; il fut crucifié à Patras en Achaïe.

Les *Actes* du martyre de saint André, admis comme authen-

tiques par des savants du premier ordre, tels que Labbe, Noël Alexandre, etc., ont été écrits par des prêtres et des diacres des Églises d'Achaïe, témoins oculaires, comme ils nous l'assurent eux-mêmes. Voici le dénouement de ce drame, si l'on peut ainsi parler, où figure le gouverneur Égée aux prises avec un vieillard cassé par l'âge, mais supérieur à tous les tourments. « Le gouverneur ordonne qu'André soit battu de verges, et, quand les soldats ont flagellé le frère de Simon-Pierre, comme avaient fait autrefois les exécuteurs de la synagogue, le juge païen menace celui qui vient déjà de répandre son sang de le faire périr sur la croix. « Je suis le serviteur de la croix, répond le bienheureux André, et je dois bien plutôt désirer le trophée de la croix que le craindre... » Pendant que les bourreaux le conduisaient au supplice, il se fit un grand concours de personnes qui criaient : « Cet homme juste, cet ami de Dieu, qu'a-t-il fait pour qu'on aille le mettre en croix ? » Mais le bienheureux André, véritable amant de la croix, réprimandait le peuple, le priant de n'être pas un obstacle pour lui, et joyeux il s'avançait, continuant toujours sa prédication. Quand il fut arrivé au lieu où la croix était préparée, l'apercevant de loin, il s'écria à haute voix : « Salut, ô croix consacrée par le corps du Christ, sur laquelle ses membres ont brillé comme des pierres précieuses ! Avant que mon Maître eût été attaché à ton bois, tu inspirais une crainte terrestre ; et maintenant tu n'inspires plus qu'un céleste désir. Tu n'as que des récompenses pour celui qu'on attache à tes bras ; les fidèles savent quelles grâces tu procures, quels dons tu prépares ; tranquille et joyeux, je viens à toi, reçois-moi dans l'allégresse et le triomphe, moi le disciple de celui qui fut attaché sur toi. C'est pour cela que je t'ai toujours aimée, que toujours j'ai désiré t'embrasser. O croix bienheureuse, magnifiquement embellie par les membres du Seigneur ; toi, si ardemment désirée, recherchée par tant de veilles, enlève-moi du milieu des hommes pour me rendre à mon Maître ; c'est par toi qu'il m'a racheté, qu'il me reçoive aussi par toi. » Disant ces paroles, il ôtait ses vêtements et les donnait aux bourreaux qui, s'approchant de lui, l'élevèrent sur la croix, où ils le

suspendirent en y attachant ses membres avec des cordes, comme on le leur avait prescrit. Une foule nombreuse, d'environ vingt mille hommes, s'était réunie autour de lui ; parmi eux était Stratocles, frère d'Égée, qui s'écriait avec tout le peuple que ce supplice était injuste. Mais le bienheureux André repoussait ces manifestations des fidèles, et les exhortait à supporter patiemment les épreuves du temps : « Les tourments, leur disait-il, ne sauraient être comparés à l'abondante compensation de l'éternité. » Cependant une grande partie du peuple se rendit à la demeure d'Égée ; tous criaient et disaient : « Le bienheureux André, cet homme pur, orné de toutes les vertus, qui n'enseignait que les bonnes mœurs, ne doit pas subir un pareil supplice ; qu'on le descende de la croix, car voilà le second jour qu'il y est attaché prêchant toujours la vérité, sans que la vie l'ait encore abandonné. » Alors Égée, craignant le peuple, s'engagea à faire détacher l'apôtre de la croix, et il se mit aussitôt en marche. Lorsque le saint l'aperçut, il lui dit : « Égée, pourquoi viens-tu à moi ? Si, repentant, tu désires croire au Christ, comme je te l'ai promis, la porte de l'indulgence te sera ouverte ; mais si tu ne viens que pour me délier, sache que je ne veux pas descendre vivant de cette croix ; car déjà je vois mon Roi, déjà je lui offre mes adorations, déjà je me trouve en sa présence. J'ai gémi sur ton malheur, parce qu'une mort éternelle t'est préparée ; cherche donc, infortuné, à fuir ce dernier péril pendant que tu le peux encore, dans la crainte que tu ne commences à le vouloir, quand tu ne le pourras plus. » Les bourreaux s'approchèrent de la croix, mais ils ne purent exécuter leur dessein ; au moment même André expira, et sur un char de feu, il s'élança vers le Seigneur Jésus-Christ, à qui gloire soit rendue dans tous les siècles. Amen (1).

Les différentes contrées de l'Éthiopie ou de l'Abyssinie paraissent avoir reçu l'Évangile du concours de plusieurs apôtres : saint Matthieu y scella de son sang la foi qu'il an-

(1) *Actes des Martyrs*, traduits par les Bénédictins de la Congrégation de France, t. I, p. 35-43.

nonçait; saint Matthias, après avoir prêché dans la Judée, pénétra, dit-on, jusque dans l'Éthiopie; et saint Thomas, qui commença par blanchir les Éthiopiens, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, arriva chez les Parthes, les Mèdes et les Perses, et consomma son martyre, percé d'un coup de lance, au fond des grandes Indes, près de la ville de Méliapour, maintenant appelée ville de Saint-Thomas, et qui a porté aussi le nom de Calamine, selon la légende du bréviaire romain. De nombreuses preuves et de vénérables témoignages, tirés des martyrologes et des Pères viennent à l'appui de cette tradition; les Portugais trouvèrent le corps de saint Thomas dans les ruines d'une église bâtie autrefois en son honneur, et le transportèrent à Goa. Les chrétiens de ces contrées, qui se disaient *chrétiens de saint Thomas*, malgré leur foi entachée de nestorianisme, observaient presque toutes nos cérémonies, honoraient religieusement la sainte Eucharistie et gardaient le jeûne de l'avent et du carême. L'apôtre saint Barthélemy parvint aussi dans l'Inde citérieure, où le philosophe Pantène retrouva, cent ans plus tard, un exemplaire de l'Évangile de saint Matthieu, écrit en langue hébraïque, et laissé par le bienheureux martyr, qui selon la légende, fut écorché vif. Nous verrons saint François-Xavier recueillir et étendre l'héritage de cette foi primitive, qui, dès le siècle apostolique, avait pris possession de l'extrême Orient.

D'après Nicéphore Calixte, historien grec, saint Simon, le *cananite* ou le zélé, aurait annoncé l'Évangile en Égypte, dans le nord de l'Afrique et jusque dans la Grande-Bretagne. Mais s'il est vrai qu'il ait visité ces contrées, il est plus certain et mieux établi qu'il retourna en Orient, et fut comme associé à saint Jude; car les martyrologes de saint Jérôme, de Bède, d'Adon et d'Usuard, placent son martyre en Perse, dans une ville appelée *Suanir*. Les martyrologes attribuent la mort de cet apôtre à la fureur des prêtres idolâtres.

Saint Jude, surnommé Thaddée ou Lebbée, et encore le zélé, frère de saint Jacques de Jérusalem ou le Mineur, et appelé *frère* de Jésus-Christ, ou son proche parent, car il était fils de Marie, sœur de la très-sainte Vierge, prêcha

dans la Judée, la Samarie, l'Idumée, la Syrie, et surtout la Mésopotamie ou la Perse. Il écrivit l'épître qui porte son nom, adressée principalement aux Juifs convertis, répandus dans les différentes provinces de l'Orient. Le bût de cette épître est de prémunir les Juifs, comme saint Pierre l'avait déjà fait deux fois, contre les erreurs des disciples de Simon, des Nicolaïtes, et des Gnostiques du premier siècle. On croit qu'il souffrit le martyre en Perse ou en Arménie, et qu'il fut percé de flèches, ou crucifié, comme Simon, qui est honoré le même jour.

Saint Philippe alla prêcher dans les deux Phrygies; d'autres historiens lui font annoncer l'Évangile dans la haute Asie, et jusqu'en Scythie. On est unanime pour dire, avec Eusèbe et Théodoret, qu'il mourut à Hiérapolis, en Phrygie, où il convertit beaucoup de païens, lutta contre les Ébionites et fut, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, crucifié et lapidé.

Le souvenir de ces immenses travaux se dérobe, en quelque sorte, aux recherches de la critique : les apôtres, moins préoccupés de leur propre gloire que de la gloire de Dieu, n'avaient point d'autre but que celui d'établir le règne intérieur de Jésus-Christ dans les âmes. Ils écrivaient peu et transmettaient de vive voix sa doctrine céleste, en sorte que nous ne connaissons de leurs actions que ce que le Saint-Esprit n'a pas voulu nous laisser ignorer. On désirerait surtout connaître d'une manière certaine et positive les derniers événements de la vie de la très-sainte Vierge, confiée au disciple bien-aimé, le lieu de son séjour et la date de sa mort. Mais l'histoire ne satisfait qu'en partie notre pieuse curiosité : seulement une tradition fort ancienne, consacrée par la liturgie de l'Église autant que par le respect filial et par le long amour des siècles, porte que la Mère de Dieu ressuscita et fut enlevée au ciel, en corps et en âme, peu de jours après son trépas bienheureux, selon le récit de saint Jean Damascène. La tradition ecclésiastique sur l'Assomption de la très-sainte Vierge, ne doit rien aux écrits *apocryphes*, comme on l'a démontré (1). Ces écrits ont eux-mêmes tout

(1) *Etudes bibliques*, par M. Le Hir, II, 183.

autant suivi que dirigé le mouvement de l'opinion des peuples, et l'Église n'en est pas responsable. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que l'Église d'Occident, dans ses *textes officiels*, n'offre aucune marque d'hésitation sur la croyance de l'Assomption corporelle de Marie. Quelques auteurs qui en ont parlé seulement en critiques, et spécialement Adon et Usuard, dans leurs martyrologes, sont moins affirmatifs. Ils ont subi l'influence de deux sermons, attribués faussement l'un à saint Jérôme, l'autre à saint Augustin, qui élevaient des doutes sur la réalité de cette résurrection. Mais ces doutes, quoique autorisés de noms si vénérés, n'ont pu prévaloir sur l'enseignement commun des pasteurs. Les Églises d'Orient sont également unanimes à reconnaître l'enlèvement du corps de Marie et son transport dans le *ciel* ou dans le *paradis*, quoique des auteurs privés aient cherché à établir une distinction entre ces deux termes. Enfin rien ne montre mieux combien l'oracle de la Vierge-Mère fut prompt à s'accomplir, quel concert de louanges retentit de bonne heure autour de son nom béni, que le grand nombre de légendes qui circulèrent dès les premiers temps sur les époques les plus obscures de sa vie. Les textes sacrés n'avaient rien dit de son berceau, ni de sa tombe ; mais les souvenirs d'une piété toute filiale devaient suppléer à ce silence. Ne nous plaignons pas, au reste, de ce silence, qui semble couvrir comme d'un voile cette vie plus qu'angélique. L'Évangile lui-même, non plus que les *Actes*, n'a rien voulu nous dire de ce mystère intérieur, qui fait toute la gloire de Marie.

Le respectueux silence des évangélistes est le seul éloge qui soit bien assorti à la grandeur de la reine des cieux et à la dignité de la Mère de Jésus. Il est des actions trop sublimes dans leur humble simplicité pour être énoncées dans le langage commun ; la gloire du cœur de la fille du roi réjouit la cour céleste et ne se raconte pas ; et pour comprendre ce qu'a fait Marie sur la terre, il ne faudrait rien moins qu'un autre Joseph, confident de Jésus, gardien de la sainte famille, et dépositaire de tous les trésors cachés à Nazareth.

La part très-intime que la très-sainte Vierge a dû prendre à la fondation de l'Église, n'est point douteuse. Car il n'est pas besoin d'autre fait avéré, que celui de sa présence au cénacle et de son influence dans la descente de l'Esprit-Saint sur la primitive Église, pour conjecturer, qu'en survivant si longtemps à son Fils, elle était destinée à couronner son œuvre et à maintenir la ferveur des fidèles en même temps qu'à enflammer le zèle des apôtres.

14. Au disciple aimé de Jésus, S. Jean l'Évangéliste, père des Églises d'Asie, est confiée la T.-S. Vierge. — Le souvenir de la bienheureuse Vierge est inséparable de celui de saint Jean l'Évangéliste, à qui elle fut confiée. Saint Jean, *le disciple que Jésus aimait*, comme il se désigne lui-même dans son évangile, préférant ce doux nom à celui d'*enfant du tonnerre* que le Sauveur avait appliqué aux deux fils de Zébédée, était le plus jeune de tous parmi les apôtres. La prérogative de la virginité qu'il garda toujours lui avait attiré la prédilection de son Maître. Jésus lui donna son cœur à la cène, sa Mère au pied de la croix, et ne lui épargna point le calice des tribulations, réservé, selon la promesse faite en d'autres temps, à un long apostolat. Saint Jean partagea en quelque sorte la mission spéciale du chef de l'Église à l'égard des Juifs. Comme Pierre, il tolérait l'usage de la loi, et l'observait même religieusement. Ce fut sans doute dans cet esprit qu'il continua, durant ses dernières années, de célébrer la Pâque le quatorzième jour de la lune; et après lui les Églises d'Asie conservèrent cette coutume avec une persistance dont nous verrons plus tard les effets. L'Asie-Mineure doit à cet apôtre chéri la fondation de ses principales Églises, Smyrne, Pergame, Sardes, Laodicée, etc. Il paraît qu'avant de se fixer à Éphèse, saint Jean porta l'Évangile chez les Parthes ; nous le trouvons à Jérusalem, assistant au concile qui s'y tint contre les judaïsants, et ce fut lui qui donna un successeur à saint Jacques, évêque de cette ville. Domitien fit plonger dans l'huile bouillante l'athlète de Jésus-Christ, et ce miraculeux martyre ne servit qu'à retremper ses forces. Nous n'avons plus les actes de l'interrogatoire qu'il subit devant le

tribunal romain. Mais, ajoute M. l'abbé Darras (1), il nous reste des monuments irrécusables qui nous en apprennent le résultat. L'empereur fit raser la chevelure blanche de l'apôtre. Il ordonna qu'après avoir subi le supplice préliminaire de la flagellation, saint Jean serait conduit à la *Porta Latina*, en face d'un temple de Diane, et qu'en expiation des outrages dont il s'était rendu coupable contre cette divinité à Ephèse, il serait, à la vue du peuple romain, jeté dans une chaudière d'huile bouillante. Le choix de ce supplice tenait vraisemblablement aux idées que Domitien se faisait du pouvoir magique de l'apôtre. On croyait que les mages avaient le secret d'émousser le tranchant du glaive, ou la pointe acérée des clous du crucifiement. Quoi qu'il en soit, l'apôtre, plongé dans l'huile embrasée, en sortit, selon l'expression de Tertullien et de saint Jérôme, plus fort et plus vigoureux.

Sans se préoccuper davantage d'un événement aussi extraordinaire, qu'il attribuait sans doute au prestige de la magie, Domitien donna l'ordre d'exiler le saint à Pathmos. Sur le point d'aborder à cette côte inhospitalière, le vaisseau qui portait l'apôtre fit naufrage, et saint Jean, échappé à la fureur des hommes, dut disputer sa vie à celle des flots, qui le rejetèrent à demi-mort sur le rivage. Ce détail peu connu de l'histoire nous a été transmis par Photius. C'est dans l'île de Pathmos que saint Jean écrivit son Apocalypse, « où toutes les beautés de l'écriture sont ramassées. Saint Jean, ajoute l'aigle de Meaux, a reçu l'esprit de Moïse pour chanter le cantique de la nouvelle délivrance du peuple saint, et pour construire à l'honneur de Dieu une nouvelle arche, un nouveau tabernacle, un nouveau temple, un nouvel autel des parfums. Il a reçu l'esprit d'Isaïe et de Jérémie pour décrire les plaies de la nouvelle Babylone et étonner tout l'univers de sa chute. C'est par l'esprit de Daniel qu'il nous découvre le nouvel empire, ennemi et persécuteur des saints, avec sa défaite et sa ruine, par l'esprit d'Ézéchiel, il nous montre toutes les richesses du nouveau

(1) *Hist. gén. de l'Église*, VI, 471.

temple où Dieu veut être servi, c'est-à-dire du ciel et de l'Église. Enfin, toutes les consolations, toutes les promesses, toutes les grâces, toutes les lumières des livres divins se réunissent en celui-ci. » Agé d'environ quatre-vingt-dix-sept ans, l'apôtre exilé recouvra, par la mort de Domitien, la liberté de retourner à Éphèse. Les fidèles, aussi bien que les pasteurs, le supplièrent de consigner dans un livre ce qu'il connaissait de la vie du Sauveur. C'est alors, dit Bossuet, qu'il entonna son sublime évangile, et se mit à nous raconter la génération éternelle du Verbe. Son but principal était de défendre la divinité de Jésus-Christ contre les impiétés et les attaques de Cérinthe, d'Ébion et des autres gnostiques, dont nous aurons à parler. Saint Jean nous a aussi laissé trois lettres qui respirent la charité la plus tendre. Pour lui tout le symbole de la foi se résume en Dieu qui est charité, et dans son Fils unique qu'il a livré pour nous, et tout l'abrégé de sa morale est dans le précepte du Seigneur : « Aimez-vous les uns les autres », qu'il ne cesse de répéter dans l'assemblée des fidèles; et ses petits enfants qu'il exhorte : « *Filioli, diligite alterutrum* » ne doivent point prendre la sainte monotonie de ses discours pour un effet de son grand âge, mais de sa grande et inépuisable charité. Nous n'entrerons point ici dans la question de l'immortalité de saint Jean, ni dans l'explication de ces paroles : « Je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne. » L'opinion la plus commune aujourd'hui parmi les savants, suppose que saint Jean mourut à Éphèse. Dom Calmet, qui la suit, assure cependant que la mort de cet apôtre « a toujours été problématique dans l'Église ; que depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'aujourd'hui, on peut produire des auteurs qui l'ont niée et d'autres qui l'ont assurée ; qu'enfin on trouve du partage dans les écrivains de l'Église grecque et dans ceux de l'Église latine (1). »

Le Seigneur avait dit : « Entre autres signes qui marqueront les pas de mes disciples, ils toucheront aux serpents, et ils boiront du poison qui ne leur fera point du mal. »

(1) *Vie intér. de la Sainte-Vierge*, de M. Olier, II, 52.

Le premier trait de cette prophétie s'est accompli à la lettre dans saint Paul après son naufrage sur les côtes de l'île de Malte ; le second paraît regarder saint Jean, si l'on en croît les traditions locales de Pathmos, recueillies par Prochore et suivies d'après l'antiquité par Bède le Vénérable. « Un magistrat de l'île, appelé Aristodème, voyant les miracles de saint Jean, s'en montrait fort courroucé, et désirant en finir, il dit au saint apôtre : « Voulez-vous que je croie aussi en votre Dieu ? Acceptez cette épreuve : voici un poison violent, prenez-le; s'il arrive que vous n'en mourez pas, je serai du nombre de vos disciples. Mais afin que vous sachiez d'abord à quel breuvage vous allez avoir affaire, je le ferai avaler à deux condamnés à mort : ils en mourront de suite et vous mourrez après eux ? »

Le méchant croyait bien se défaire de Jean par ce cruel artifice. Mais celui-ci accepta; les deux condamnés burent le breuvage et expirèrent. Alors le saint évêque prit la coupe à son tour, s'arma du signe de la croix, et épuisa lentement tout ce qu'elle contenait. Il la remit en souriant à celui qui venait de la lui présenter, après quoi il se hâta de ressusciter les deux infortunées victimes de la coupe mortelle. Ce que voyant Aristodème, il crut en Jésus-Christ. C'est en mémoire de ce fait que l'iconographie représente l'apôtre saint Jean tenant en main une coupe d'où s'échappe un serpent.

Une autre légende, qu'il faudrait citer tout entière, est celle qui nous a été conservée par Eusèbe et par Clément d'Alexandrie. C'est le récit plus connu de la tendresse du vieillard d'Éphèse à l'égard d'un jeune homme dont il avait confié le soin à la vigilance de l'évêque des contrées voisines. La brebis égarée trompa la vigilance du pasteur, et lorsque saint Jean à son retour demanda qu'on lui rendit, le dépôt précieux de cette âme, il fut réduit, en voyant les larmes de l'évêque, qui pleurait comme mort ce jeune chef d'une troupe de voleurs, à poursuivre lui-même ce fils toujours cher, ce nouveau prodigue qu'il ramena dans l'assemblée des saints (1).

(1) *L'apôtre saint Jean*, par M. l'abbé Baunard, p. 510.

Saint Jacques le Majeur, frère de saint Jean, fut décapité sous Hérode, comme il est raconté dans le livre des *Actes* (XII), et saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, mourut aussi martyr en cette ville. La tradition immémoriale de l'Espagne catholique a toujours été que saint Jacques le Majeur avait visité ce pays, après la mort de saint Etienne, lors de la première dispersion des fidèles de Jérusalem. Il est plus difficile d'expliquer la translation de ses reliques dans la ville de Compostelle, qui est devenue l'un des plus célèbres pèlerinages.

Le corps de saint Jacques le Majeur dut être enterré à Jérusalem, après le martyre qu'il subit en cette ville (44). Mais les disciples de cet apôtre ne tardèrent pas à porter ses reliques en Espagne, et les déposèrent à Iria Flavia, sur les frontières de la Galice. On découvrit le corps du saint, l'an 800, sous le règne d'Alphonse le Chaste, roi de Léon, et on le transporta par l'ordre de ce prince, à Compostelle en Galice, ou le pape Léon III transféra le siége épiscopal d'Iria Flavia. En 1124, le pape Calixte II transféra à ce siége les droits de métropole de Mérida, alors au pouvoir des Musulmans. En 1175, Ferdinand II institua en Espagne un ordre militaire qui porta le nom de saint Jacques. Quoique le P. Cuper, un des continuateurs de Bollandus ait prouvé la tradition des Églises d'Espagne touchant la translation du corps de saint Jacques le Majeur à Compostelle, et donné l'histoire authentique de plusieurs miracles opérés par l'intercession du glorieux apôtre, ainsi que celle de diverses apparitions par lesquelles il protégea visiblement les armées chrétiennes contre les Maures, certains auteurs tendent à établir qu'il peut y avoir eu à Compostelle un autre saint Jacques dont on aura confondu les reliques avec celles de l'apôtre. Tillemont admet plutôt *le transfert* du corps que le fait de la mission de saint Jacques en Espagne.

15. **Première origine de l'Église chrétienne dans les Gaules. Apostolat de sainte Madeleine, de saint Lazare et de saint Maximin. Mission des sept**

évêques au premier siècle. — Un autre sujet d'examen non moins intéressant pour nous se rapporte aux *origines chrétiennes* de l'Eglise dans les Gaules ; c'est l'apostolat de sainte Madeleine, et la mission des sept évêques envoyés par saint Pierre dans ces contrées. Que la foi ait été prêchée dans les Gaules dès le premier siècle, il n'est guère permis d'en douter ; et la mission de saint Trophime d'Arles, contemporaine de celle de saint Paul, son maître, et dont la critique la plus sévère n'a réussi qu'imparfaitement à ébranler l'authenticité, suffirait à l'établir au moins en partie. Mais si l'on veut bien consulter d'anciennes traditions, environnées pendant quinze siècles du respect des âges, et trop facilement abandonnées sur la foi d'une école suspecte et sur les prétentions outrées de Lefèvre et de Launoy, on reconnaîtra sans peine que la lumière de l'évangile a pénétré dans nos contrées dès sa première aurore et par plusieurs voies différentes. Ainsi : 1° l'apostolat de saint Maximin, évêque d'Aix, le voyage en Provence et l'apostolat de Marie-Madeleine, la pécheresse, et de sainte Marthe, sa sœur descendues en même temps sur les côtes de Provence, appellent notre attention sur les deux amies du Sauveur et sur Lazare, leur frère, premier évêque de Marseille ; 2° la mission dite des *sept évêques* pénétrant au cœur même de la Gaule, et dirigés par saint Pierre, ramène une autre question, tranchée trop inconsidérément par les adversaires de l'ancienne critique et les amis de la nouvelle ; 3° enfin il est permis de remettre en discussion la mission apostolique de saint Eutrope d'Orange, de saint Front de Périgueux, de saint Georges du Velay, de saint Ursin de Bourges, et même de saint Denis l'Aréopagite de Paris.

I. L'apostolat de sainte Madeleine soulève une double controverse ; la première sur l'*unité* ou l'identité de Marie-Madeleine avec Marie sœur de Marthe, et la pécheresse de l'Évangile ; la deuxième sur le *voyage* de sainte Madeleine en Provence et sur les circonstances qui l'ont accompagné, en séparant ce voyage de celui de saint Lazare.

1° La controverse sur l'*unité* de sainte Madeleine, ap-

pelée Marie, date de la première partie du XVIe siècle, et c'est vers la fin du XVIIe qu'elle eut tout son retentissement, à l'occasion de la correction des bréviaires. Jacques Lefèvre, surnommé d'Étaples, du lieu de sa naissance, en Picardie, connu par son amour des langues savantes et par ses liaisons avec les novateurs du temps, à l'époque de la Renaissance (1516), publia un écrit qui tendait à diviser en *trois l'unique* personnage de Marie-Madeleine, en sorte que Marie-Madeleine, Marie sœur de Marthe, et la pécheresse auraient été trois Marie bien distinctes, que l'Église confond mal à propos dans sa liturgie et dans l'*unité* de sa légende. Josse Clicthoue, disciple de Jacques Lefèvre, embrassa l'opinion de son maître, et voulut presque en faire un article de foi; ce qui envenima la dispute, et amena la Sorbonne, après d'assez orageux débats, à rejeter ouvertement le sentiment de Lefèvre, appuyé par Clicthoue, et à ne point tolérer les ouvrages écrits en faveur de la distinction des deux ou des trois Marie.

Le mouvement imprimé à la liturgie en 1680 réveilla la querelle. Mgr de Harlay, archevêque de Paris, agissant sous l'influence de la critique nouvelle et mû par la crainte exagérée d'insérer une fausse légende en maintenant l'ancienne, commença par enlever du bréviaire et du Missel de son diocèse tout ce qu'on y lisait de conforme à l'unité de Marie-Madeleine, avec la sœur de Marthe et la pécheresse. On ne tarda pas, sous l'inspiration de Claude Chastelain, chanoine de Paris, à élaborer un nouvel office, où la distinction entre Marie, sœur de Marthe, et Marie-Madeleine, fut consacrée par l'établissement d'une fête particulière pour sainte Marie de Béthanie, fixée au 19 janvier. Enfin un troisième office confirma la distinction, en se donnant la peine de transférer la fête au 2 septembre, au lieu de la laisser au 19 janvier, fête primitive des saints Marius et Marthe, que l'intrépide Launoy avait confondus dans l'énoncé du martyrologe, avec Marie et sa sœur, sans s'inquiéter de la suite des paroles, qui l'auraient empêché, avec moins de préoccupation, de chercher une preuve malheureuse dans une altération de texte : « Marii et Marthæ

conjugum » et non, *sororum* (1). La réputation usurpée de nouveaux docteurs et la diffusion de la liturgie parisienne accréditèrent la *distinction* dont nous venons de parler.

Nous renvoyons au premier volume des *Monuments inédits* sur l'apostolat de Madeleine pour la preuve de l'*unité* de notre Marie, soit avec la pécheresse de l'Évangile, soit avec Marie de Béthanie, sœur de Marthe. Après avoir reconnu que le récit de l'Évangile est un moyen trop insuffisant pour trancher la controverse et que la tradition seule est capable d'éclairer ce fait, laissé obscur par les évangélistes, l'auteur examine successivement la tradition des Pères latins et grecs sur le point en question. Les Pères latins sont constants et unanimes sur l'unité et l'identité de Marie de Béthanie et de la pécheresse avec Marie-Madeleine, et ne diffèrent entre eux que sur le *nombre* des *onctions,* objet accidentel de la controverse qui laisse subsister le fait principal. La tradition des Pères *grecs* est favorable à l'opinion que nous défendons ; et cette tradition a pour elle *l'antiquité*, la *perpétuité*, la *célébrité,* puisque, si l'on en excepte Origène, qui le premier a donné la *distinction*, comme un moyen d'échapper aux difficultés exégétiques, et saint Chrysostome qui paraît avoir *varié* dans son opinion, les plus anciens, les plus célèbres et les mieux accrédités par la force des raisons se rangent à l'avis des Pères latins, et ne le cèdent pas *en nombre* et en valeur aux témoignages des autres Pères grecs, entraînés par l'autorité d'Origène.

2° L'autre objet de controverse roule sur l'apostolat de sainte Madeleine en Provence, ainsi que sur le voyage de saint Maximin et de sainte Marthe, distinct de celui de saint Lazare. Launoy, surnommé le *dénicheur de saints*, fut le premier qui s'inscrivit fortement contre l'opinion commune, reçue en Provence et vieille de dix-sept siècles. Le nouveau système de critique, adopté par Launoy, et présenté sous un tel patronage, trouva dans l'impéritie ou la distraction de ses adversaires plus d'un gage de succès,

(1) *Monum. inédits.* Faillon, I, 30.

et le secret d'une facile victoire, qui lui est demeurée longtemps en quelque sorte incontestée. Launoy n'eut en effet pour adversaires que les Pères Guesnay et Jourdan, et Honoré Bouche, alors appliqué tout entier à son *Histoire de Provence* ; les deux premiers manquaient de *critique* pour entrer en lice, et le troisième du temps et des documents nécessaires pour relever, comme il aurait pu le faire, le gant qui lui était jeté. Ainsi dut rester sans réponse le *défi solennel* porté par le hardi critique à tous les Provençaux d'alléguer un seul monument historique, antérieur au onzième siècle qui fit mourir en Provence Lazare, Marie et Marthe. Enfin, les vies apocryphes de sainte Madeleine, publiées par les Provençaux mal inspirés, venant par surcroît prêter le flanc à la critique, donnèrent en apparence gain de cause à l'opinion de Launoy, qui s'implanta sur le sol même le moins fait pour la recevoir.

L'auteur des *Monuments inédits* sur l'apostolat de sainte Madeleine, en soumettant à son tour à la critique l'opinion de Launoy, satisfait au delà de toute exigence à ce faneux défi porté aux Provençaux par le *dénicheur de saints*. La principale pièce alléguée en preuve, comme document antérieur au onzième siècle, est le *commentaire* de Raban Maur, qui vivait aux huitième et neuvième siècles, commentaire authentique, dont une copie fidèle se trouve à Oxford, et qui s'attache lui-même au *texte* d'une *ancienne vie* de sainte Madeleine, également retrouvée, et composée vers les cinquième et sixième siècles. En confirmation de ce document, qui suffirait à lui seul, viennent les autres preuves encore subsistantes, tirées de l'archéologie : ce sont les tombeaux de saint Maximin et de sainte Madeleine, la sainte Baume, la sépulture de saint Lazare dans l'abbaye de Saint-Victor à Marseille, avec la prison du même évêque en la même ville, et le tombeau de sainte Marthe à Tarascon ; ils portent des signes de conformité frappante avec ceux des catacombes, et le cachet des siècles primitifs, qui permet de remonter à *l'origine* la plus pure de la tradition des saints de Provence. Enfin, aux témoignages des plus anciens *martyrologes,* vient s'ajouter la relation des plus anciens pèleri-

nages, le gage de la piété des peuples et des rois autour des précieuses reliques de nos apôtres, en un mot l'histoire critique d'une tradition non interrompue, que les ravages mêmes des Sarrasins n'ont pas réussi à effacer, ni à détruire. Que deviennent les attaques et les audacieux défis de Launoy en face de ces preuves aussi fortes que multipliées?

Il ne reste plus que l'apostolat de saint Lazare. Le *silence des Actes* perdus de son martyre, et les *invraisemblances* d'une tradition plus compliquée préparent peut-être un triomphe à ceux qui refusent d'admettre le voyage du saint évêque en France, et placent son tombeau dans l'île de Chypre. Cependant, outre la difficulté qui se présente pour Launoy et son école, de découvrir en Chypre le tombeau du saint, et d'alléguer des preuves qui puissent entrer en comparaison avec celles qui établissent sa présence à Marseille, et la translation de son corps à Autun, avec la *substitution* de son *chef*, les adversaires se jettent eux-mêmes dans des embarras plus graves que les simples invraisemblances qu'il nous suffira d'expliquer, en restituant les traits retranchés à cette histoire : ils peuvent se réduire à quatre : 1° l'épiscopat de saint Lazare à Béthanie, 2° sa fuite dans l'île de Chypre, 3° son épiscopat dans cette île, 4° son arrivée à Marseille, après que sainte Madeleine et saint Maximin s'étaient rendus en ce pays. Les trois premiers points sont attestés par Raban, qui rend compte de la première pérégrination dans l'île de Chypre, en signalant la haine des Juifs contre le témoin de la résurrection du Sauveur, qui confirmait la force de son témoignage par celui de sa propre résurrection, opérée en public aux yeux des ennemis jaloux de Jésus-Christ et de ses apôtres. De plus, la prédication de saint Lazare et son épiscopat en Chypre se lient fort bien avec le récit que fait saint Luc de la fuite des chrétiens de Judée après la mort de saint Étienne. « Ceux qui avaient été dispersés par la persécution, dit-il (1), allèrent jusqu'en Phénicie, dans l'île de Chypre et à Antioche, annonçant la parole de Dieu *aux*

(1) *Actes*, IX, 19.

seuls Juifs. » La vieille prose en l'honneur du saint, qui se trouve dans Launoy (p. 220), ne fait que rappeler cette circonstance qui entre si bien dans ce cadre des événements :

Discedit Lazarus,
Deserit patriam,
Timens sævitiam
Judæorum.
Devenit citiùs
In Cyprum insulam
Flos sanctorum.
Præsulatu sublimatus
Mundo vixit Deo gratus ;
Tandem per martyrium
Est à Deo coronatus
Ordine celestium.

La *première circonstance* du voyage à Marseille est consignée dans une *relation* fort ancienne envoyée de *Béthanie,* et supposée par Raban, qui fait arriver saint Lazare après ses sœurs, lorsque la persécution de Judée, excitée contre les chrétiens, se fut étendue à l'île de Chypre, où il y avait un grand nombre de Juifs. Est-il étonnant que saint Lazare, ne pouvant songer à retourner en Béthanie, afin de mieux se dérober aux mains de ses ennemis, se soit dirigé vers les côtes de la Provence (1)?

Les anciens livres liturgiques d'Autun et de Nantes ont conservé les principaux traits du martyre de saint Lazare (2).

« Lazare donc, très-fidèle pasteur et vigilant gardien de son troupeau, affermissait chaque jour de plus en plus les colonnes de la foi par la prédication du saint Évangile, enseignant de parole et d'exemple les plus belles vertus. Doux et humble, illustre en pauvreté, radieux de pureté, embrasé de charité, il fortifiait le troupeau du Seigneur. Enfin, l'empereur Domitien étant monté sur le trône, commença à sévir cruellement contre les membres du Christ. Faisant connaître

(1) *Monum. inéd.* Faillon, II, 107.
(2) *Monuments inédits*, etc., par M. Faillon, t. II, 123-582.

à ce sujet ses volontés aux gouverneurs des villes, il envoya à Marseille des courriers apportant l'ordre de forcer les chrétiens à sacrifier aux faux dieux. Comme donc on découvrit que Lazare était évêque de cette ville, on le fit venir et on l'exhorta de sacrifier aux idoles. Lazare répondit : « J'ai pour ami véritable le Christ fils de Dieu, par qui j'ai été ressuscité une fois des liens de la mort et des entraves du tombeau. Je ne puis donc désormais en aucune manière l'abandonner pour sacrifier aux idoles et aux démons. Je confesse au contraire que Jésus-Christ seul est vrai Dieu et vrai homme, qui a créé toutes choses et nous a rachetés par sa mort. » Ayant prouvé par cette réponse combien il était inébranlable dans la foi et l'amour du Christ, il fut dépouillé et frappé de verges. On le traîna ensuite tout meurtri par la ville, de sorte que les pavés furent rougis de son sang. Enfin, on le jeta dans une prison souterraine très-obscure, pendant les apprêts d'un plus cruel supplice. Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ, son ami véritable, l'y visita et le fortifia dans ses combats, l'invita même à venir dans son céleste palais, en lui disant : « Mon ami, monte plus haut. Il est temps que tu viennes t'asseoir à ma table avec tes frères, mes apôtres et mes disciples. » Le troisième jour donc on l'amena devant les conseils; on l'exhorta de nouveau à adorer Mars et à lui offrir un sacrifice. Mais le bienheureux Lazare, déjà invité à entrer dans le palais du Christ, répondit constamment que jamais il n'abandonnerait son véritable et particulier ami, le Fils de Dieu. En conséquence, on prononça contre lui la peine de mort; il recommanda son âme à Dieu, et tendant la tête au bourreau, il s'endormit doucement dans le Seigneur, selon cette parole de Jésus-Christ : « Lazare notre ami repose : *Lazarus amicus noster dormit* (1). »

2° La mission des sept évêques, dont l'arrivée en France est retardée par saint Grégoire de Tours jusqu'au milieu du troisième siècle, est un second objet également digne de toute l'attention d'un critique (2). Que dire de l'autorité de saint

(1) Traduction des Bénédictins de Solesmes.
(2) *Ibid.*, Faillon, t. I, p. 11 ; — IIe, 346.

Grégoire de Tours, qui paraît ici d'un si grand poids, et comment ne pas lui donner la préférence pour la *date* qu'il a cru devoir assigner à l'origine de nos Églises de France et des Gaules ? Mais le père de notre propre histoire ne s'est-il point laissé induire en erreur sur la fondation de quelques-unes de nos Églises, et la cause de cette erreur, qui est une confusion *de date* plus que *de nom*, ne pourrait-elle pas être indiquée?

Nous ferons remarquer d'abord l'invraisemblance de la date qu'il a choisie, sous l'horrible persécution de Dèce, l'an 250, en supposant, comme le dit Tillemont, que le pape Fabien fût martyrisé le 20 janvier, ce qui lui donna peu de loisir pour organiser le départ des ouvriers évangéliques et pour leur asssocier tant d'autres compagnons. Aussi cette date elle-même est-elle déjà modifiée par ceux qui croient devoir se ranger à l'avis de saint Grégoire de Tours.

Mais ce qui oblige à l'abandonner dans le détail de la fondation de chaque Église, c'est en premier lieu l'incontestable fondation du siége d'Arles par saint Trophime, qui remonte au temps de saint Pierre, comme l'attestent des documents des cinquième et sixième siècles, conformes à l'analyse des faits, ainsi que la *Lettre des dix-neuf évêques* à saint Léon en faveur de l'Église d'Arles, et le manuscrit de la bibliothèque du roi (nº 5537), qui contient le nom de chacun des sept évêques, avec le changement d'un seul et la date antérieure qui remonte aux temps apostoliques; c'est ensuite l'apostolat de saint Denis, dont l'honneur revient à saint Clément, et qui ne doit être attribué ni à saint Pierre, ni à saint Fabien : c'est enfin la tergiversation de saint Grégoire lui-même, qui, dans son livre de la *Gloire des Martyrs*, dit que le même saint Saturnin avait été ordonné par les *disciples des apôtres*, *comme on le rapportait alors*; ce sont ses propres paroles qui supposent que l'évêque de Toulouse avait été ordonné par saint Clément; tradition que saint Grégoire consigne dans un de ses livres, et qu'il abandonne dans un autre.

La tradition de l'Église d'Arles est un point de départ qui nous paraît plus voisin de la source, en nous donnant, avec saint Trophime envoyé par saint Pierre, les noms des six

évêques qui complètent la mission : saint Paul de Narbonne, saint Saturnin de Toulouse, saint Martial de Limoges, saint Austremoine d'Auvergne, saint Gatien de Tours, saint Valère ou saint Euchaire de Trèves. La comparaison des *Actes* de saint Saturnin et des *Actes* de saint Ursin, que saint Grégoire paraît avoir consultés, met sur la trace de cette erreur historique, qui a fait substituer dans la liste des sept évêques le nom de saint Denis de Paris, à celui de saint Valère de Trèves, empruntant la date aux *Actes* de saint Saturnin, et le dénombrement des évêques à ceux de saint Ursin, qui étaient fautifs sur la mission de Denis. Que saint Grégoire ait pu ignorer la chronologie de son propre siége et la série des pontifes au milieu de la disette des monuments, il est permis de l'imputer aux progrès si lents de la foi dans les Gaules, aux malheurs de l'invasion, et à tous ces ébranlements de la société, qui brisaient la chaîne des pasteurs et jetaient la perturbation dans les Églises.

3° Nous terminerons par la mission de saint Denis et des autres évêques que nous avons nommés : saint Eutrope d'Orange, saint Front de Périgueux, etc., en signalant une fois de plus au respect ces antiques traditions, vers lesquelles une science plus éclairée nous ramène.

Le Père Pagi, dans sa *Critique des Annales* de Baronius, prouve que saint Denis fut envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément, et que la *date* assignée par saint Grégoire de Tours est fautive, ainsi que la substitution du nom de saint Denis à celui de saint Valère dans la mission des sept évêques, comme nous l'avons vu plus haut. La *Vie de sainte Geneviève*, écrite par un contemporain anonyme, auteur *grave, judicieux* et *plein de piété,* au jugement des Bénédictins, renferme un témoignage de cette tradition, antérieur à saint Grégoire lui-même et remontant déjà au sixième siècle. Nous y lisons que saint Denis avait été envoyé, suivant la tradition des anciens et les *Actes* de sa passion, par saint Clément, disciple de saint Pierre, pour évangéliser la Gaule. Les *Actes* authentiques de saint Denis, publiés par les Bollandistes, et dont le texte appartient vraisemblablement au même siècle que la *Vie de sainte Geneviève,* parlent de saint

Denis, comme ayant porté jusque dans nos contrées les semences de la parole divine : « *Sanctus Dionysius, qui tradente sancto Clemente, Verbi divini semina gentibus eroganda susceperat... Parisiis, Domino ducente, pervenit.* » Ces témoignages sont confirmés par d'autres qui font connaître plus clairement l'identité de saint Denis l'Aréopagite, avec saint Denis premier évêque de Paris.

Une fois que l'on a établi la mission du premier évêque de Paris par le pape saint Clément, il est plus facile de résoudre la seconde question, qui porte sur l'*aréopagitisme* de saint Denis. L'identité de saint Denis de Paris avec Denis l'Aréopagite réunit en sa faveur, dit Mgr Freppel (1), un ensemble de probabilités qui peut tenir lieu d'une certitude complète. La tradition de l'Église de Paris réunit en effet sur ce point les conditions d'universalité et de durée qu'on est en droit d'exiger. Ainsi, du neuvième au dix-septième siècle, on peut dire qu'il n'y a qu'une voix là-dessus dans le monde catholique : à peine si l'un ou l'autre écrivain, tel que le moine Léthald, dans la *Vie de saint Julien du Mont*, ose adopter l'opinion de saint Grégoire de Tours dont nous avons relevé l'erreur sur la date de l'apostolat de saint Denis, première erreur qui entraînait la seconde sur la diversité des personnages. Hilduin, abbé de saint Denis, écrivant au neuvième siècle ses *Aréopagitiques*, ne prétend pas introduire un nouveau sentiment sur l'identité du premier évêque d'Athènes et du premier évêque de Lutèce. Il invoque des témoignages et cite des sources ; il adresse son ouvrage à l'empereur Louis le Débonnaire et à tous les fidèles catholiques, en s'appuyant sur les vieilles archives de l'Église de Paris et de sa propre abbaye, sur d'anciens missels, sur des martyrologes, des recueils d'hymnes, et sur des relations écrites à une époque bien antérieure, comme celles d'Aristarque et de Visbius, enfin il allègue l'attention toute particulière qu'il a prêtée au sentiment et aux livres des Grecs, qui devaient être sans doute peu disposés, au moment de leur schisme, à favoriser une tradition latine

(1) *Saint Denis, saint Irénée*, p. 85.

sur un fait semblable. A l'exemple d'Hilduin, les hommes les plus savants de l'époque, Énée, l'évêque de Paris ; Paschase Ratbert, abbé de Corbie; Hincmar archevêque de Reims; Scot Érigène et Anastase, le docte bibliothécaire de l'Eglise romaine, tous proclament ou défendent avec vigueur l'ancienne tradition touchant la fondation du siége de Paris par saint Denis l'Aréopagite. Cet accord de l'Église romaine, dans le martyrologe et le bréviaire, avec l'Église grecque, dans ses *menées* et dans ses vies des saints par Siméon Métaphraste, etc., forme une série de témoignages et même de preuves positives qui l'emportent sur les autres preuves en sens contraire, tirées du silence de l'histoire dans les premiers siècles, ou des passages erronés ou trop incomplets de saint Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère, qui n'ont point écrit la vie de saint Denis ou ne prononcent ce nom que comme à la dérobée, si toutefois ils le prononcent.

Le martyre de saint Denis, évêque de Paris, semble devoir être placé sous Trajan, selon l'ancienne tradition (1). « Tandis que les ministres de l'Enfer parcouraient tout l'Orient pour y rechercher les chrétiens, est-il raconté dans les anciens *Actes,* ils trouvèrent à Paris saint Denis occupé à combattre le paganisme. Ils le saisirent et avec lui le prêtre Rustique et l'archidiacre Éleuthère, qui se tinrent tellement unis à leur pasteur, qu'on ne put les en séparer ni pour l'interrogatoire, ni pour le supplice même. On les interroge : ils confessent le vrai Dieu unique en trois personnes. On essaie de les effrayer par des menaces et des supplices; au milieu des tortures, ils s'avouent chrétiens; sous les coups des bourreaux, ils se disent hautement serviteurs du Seigneur notre Dieu. Persévérant avec courage dans cette lutte, ils laissent leurs corps à la terre, tandis que leurs âmes s'envolent au Ciel. Cependant jusqu'au dernier soupir, ils persévèrent dans leur généreuse confession, de sorte qu'après qu'on leur eut tranché la tête, il semblait que leur langue palpitante redît encore le nom du Seigneur Jésus-

(1) *Actes des Martyrs,* traduits par les RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de France, I, 106.

Christ. Heureuse et agréable à Dieu cette union où nul n'était le premier, nul le dernier, mais rendant pareillement gloire à la Trinité sainte, ils honorèrent ces lieux par un triple martyre. »

La *Vie de sainte Marthe*, écrite par Raban Maur sur des documents plus anciens, atteste qu'au septième ou au huitième siècle, on croyait universellement que saint Eutrope, disciple de Notre-Seigneur, était venu dans les Gaules avec saint Maximin, sainte Madeleine, sainte Marthe et les autres, et avait fondé l'Église d'Orange. La même autorité suffit pour établir la mission de saint Front, évêque de Périgueux, et de saint Georges, évêque du Velay, qui furent envoyés par saint Pierre dans les Gaules. Saint Adon de Vienne consigne dans son martyrologe la mission de ces deux hommes apostoliques; et cette tradition est adoptée par Usuard, Notker, Flodoard et Pierre le Vénérable. Il est permis de discuter la légende de la résurrection de saint Georges, opérée par saint Front, à l'aide du bâton de saint Pierre, lorsqu'on voit le même miracle attribué à quatre saints différents; mais ce fait même, qui a paru suspect à quelques auteurs, est une nouvelle preuve de la mission de ces deux saints par le prince des apôtres.

A l'apostolat de saint Martial dans les Gaules nous devons joindre la mission de ses deux disciples, saint Sévérien, évêque des Gabales, dans le diocèse de Mende, et saint Ausone, premier évêque d'Angoulême, qui sacrifia courageusement sa vie pour assurer la prospérité de la nouvelle Église qu'il y avait fondée.

Paul Warnefride, ou Paul Diacre, secrétaire d'Éta tde Didier, roi des Lombards, dit dans son *Histoire des évêques de Metz*, écrite d'après d'anciens documents vers l'an 778, « que l'apôtre Pierre envoya dans la ville de Metz un homme distingué par ses mérites, élevé à la dignité pontificale, nommé Clément, et que, avec lui, comme l'enseigne une ancienne relation, le même prince des apôtres envoya d'autres religieux docteurs, pour gagner à la foi les principales villes des Gaules. »

Suivant le *martyrologe romain*, saint Sixte, disciple du bienheureux apôtre Pierre, fut le premier évêque de Reims dans la Gaule, et reçut sous Néron la couronne du martyre. On lui a donné pour compagnons saint Sinice de Soissons et saint Memmie ou Menge, premier évêque de Châlons-sur-Marne.

Le *martyrologe* de saint Adon inscrit au 31 décembre : « A Sens, le jour natal des bienheureux Sabinien et Potentien, qui, envoyés par les saints apôtres pour prêcher la foi, illustrèrent la ville par la confession de leur martyre. » Odoranne, moine de Saint-Pierre-le-Vif, au onzième siècle, dans une prose composée en l'honneur de saint Sabinien et publiée par le cardinal Mai dans son *Spicilége romain*, dit que ce fondateur de l'Église de Sens était Hébreu d'origine, du nombre des disciples que Jésus-Christ envoya deux par deux, et qu'il fut dirigé par saint Pierre vers le pays des Gaules.

Sabinien et Potentien eurent pour compagnon saint Altin, et convertirent Sérotin, homme de qualité, et Éodald, distingué par son éloquence, qui devinrent de nouveaux apôtres. Saint Serotin prêcha la foi à Troyes, et l'on donne pour premier évêque à cette ville saint Amateur. Saint Altin et saint Éodald, auxquels on joint saint Aventin, portèrent l'Évangile à Orléans et à Chartres, et convertirent, en passant par Paris, saint Agoard et saint Aglibert, qui répandirent leur sang pour la foi. Saint Aventin, resté à Chartres, en fut le premier évêque.

Selon les traditions qui remontent, au douzième et au treizième siècle, saint Taurin, fondateur de l'Église d'Évreux, fut envoyé par le pape saint Clément de Rome. D'après une inscription du cinquième siècle, découverte, en 1853, par M. Charles Lenormand de l'Institut, à la chapelle de Saint-Éloi (Eure), parmi les ruines d'un ancien cimetière, saint Taurin a été conduit à Gisaque et a été battu de verges.

La ville de Strasbourg se glorifie d'avoir reçu la foi de saint Materne. Celle de Toul a eu pour missionnaire saint Mansuy ou Mansuet, venu probablement de Rome avec saint Clément de Metz.

A l'apostolat de saint Martial, premier évêque de Limoges, se rattachent plusieurs lieux de pélerinages, et en particulier celui de Notre-Dame de Roc-Amadour. Ce saint apôtre, dit saint Antonin dans sa *Chronique*, (1) fut envoyé dans la Gaule par saint Pierre, et il avait dans sa compagnie Amateur et son épouse Véronique. Amateur ou Amadour, que la tradition confond avec Zachée le publicain, comme on le voit encore par d'anciennes boiseries qui le représentent sur un sycomore au milieu de la foule, aurait lui-même fondé cet antique sanctuaire dédié à Marie. Ce fut l'an 70, après la mort de sainte Véronique, que saint Amadour choisit pour ermitage le rocher, que l'on a depuis appelé Roc-Amadour, le rocher de celui qui aime. Saint Amadour érigea dans le rocher un autel en l'honneur de Marie. Cet autel si humble, mais depuis si glorieux, fut consacré par le B. Martial, apôtre, qui visita plusieurs fois notre saint dans sa retraite.

On attribue également à saint Martial l'origine de Notre-Dame de Ceignac, entourée de collines et appelée anciennement Notre-Dame des Monts, où l'apôtre, venant de Rome et passant par Rodez, pour aller en basse Guienne, dressa une croix et fit bâtir une chapelle en l'honneur de la très-sainte Vierge.

(1) Pars I, tit. VI, cap. XXV.

§ II

AFFERMISSEMENT DE L'ÉGLISE, FONDÉE PAR LES APOTRES. TRADITION ORALE ET PÈRES APOSTOLIQUES.

—

« Quæ audisti a me per multos testes hæc commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt, et alios docere. » (II Tim., II, 2.)

16. Pouvoir doctrinal confié à l'Église apostolique et romaine (1). — L'Église, bâtie sur le fondement des prophètes et des apôtres, unis en Jésus-Christ, qui est lui-même la pierre angulaire, s'élève déjà, aux yeux du monde entier, comme la cité dominant la montagne. Mais à mesure que la connaissance de l'Évangile se répand dans l'univers, le principe d'autorité se manifeste dans ceux que Dieu a chargés de régir son Eglise. Le privilége de l'*infaillibilité*, attaché à la personne des apôtres, ne devait passer à l'épiscopat que d'une manière collective, et résider dans le corps enseignant des premiers pasteurs unis au successeur de Pierre. Seul le chef des apôtres, qui avait reçu de Jésus-Christ des pouvoirs spéciaux, devait transmettre de siècle en siècle, son infaillibilité personnelle ou individuelle à chacun de ses successeurs, héritier de la totalité de ses droits et de ses prérogatives. « Pour vivifier et régir son Église jusqu'à la fin des siècles, dit M. Olier (2),

(1) Auteurs à consulter : *Manuel de patrologie*, par le docteur Alzog. — *Patrologie des trois premiers siècles*, par Mœhler. — *Histoire du dogme catholique*, par Mgr Ginouilhac.—*Histoire générale des auteurs, etc.*, par M. D. Ceillier.—*Patrum apostolicorum opera*, par Cotelier. — *Pères apostoliques*, par Mgr Freppel.

(2) Mém., I, 168.

Jésus-Christ s'est laissé dans saint Pierre et dans ses successeurs, en qui seuls persévère toujours la mission de l'apôtre, *laquelle a l'infaillibilité conjointe*, avec obligation à tous les hommes de recevoir leur prédication. C'est pourquoi par Jésus-Christ vivant en eux, les successeurs de saint Pierre, sont le fondement, la base de l'Église, et l'*hypostase* qui la soutient. Comme l'*hypostase* ou la personne du Verbe soutient l'humanité sainte de Jésus-Christ, ainsi la lumière de Jésus-Christ, qui est la lumière du Père éternel, soutient dans le successeur de saint Pierre toute l'Église.... Qui pourrait fournir la lumière à tout un monde, comme est l'Église, si ce n'est le soleil de justice ? Qui serait capable de résister à toutes les illusions, à toutes les erreurs, à toutes les hérésies, à tous les mensonges de l'enfer, que la sagesse incarnée, qui s'est établie en saint Pierre comme dans une pierre inébranlable, par la solidité de sa lumière, et par la droiture inflexible de ses mœurs? » Les évêques, préposés par les apôtres à la tête de chaque Église, nous apparaissent dès le premier siècle comme les organes et les témoins de la tradition, et les précieux anneaux de cette chaîne qui ne doit jamais s'interrompre dans la suite des siècles. Le nom de *Pères apostoliques*, donné à ces glorieux disciples, contemporains des apôtres, exprime admirablement la pureté de la tradition à sa source, l'*unité de doctrine et de ministère*, que nous allons voir se perpétuer dans l'Église apostolique de Jésus-Christ.

17. Dénomination attribuée aux Pères et aux docteurs de l'Église. — On donne généralement le *nom* de *Pères* aux principaux pasteurs ou docteurs de l'Église, qui depuis les apôtres jusqu'au douzième siècle, ont expliqué ou défendu les saintes Écritures, développé la morale chrétienne, ou seulement conservé les points importants de la discipline, dans leurs écrits parvenus jusqu'à nous. Ce nom est un témoignage de reconnaissance et un titre d'honneur décerné par l'Église à ceux qui la protégent, qui dispensent fidèlement la parole de Dieu, et conservent la sainte doctrine, véritable aliment de nos âmes. Les Romains déféraient à leurs césars victorieux ou même à de simples

sénateurs le titre ambitionné de *Père de la patrie*, et l'Église recommande également à notre vénération et à notre amour ces illustres protecteurs de la famille chrétienne et de la cité catholique. Depuis le douzième siècle où l'enseignement de la *théologie positive* des Pères a fait place à l'enseignement de nos universités et à la *méthode scholastique*, ce nom n'a plus été donné, même à nos grands docteurs et aux princes de la science.

18. Rôle et mission des Pères de l'Église. — La mission providentielle des Pères de l'Église est écrite à chaque page de l'histoire que nous étudions. En effet, le dessein de Jésus-Christ, en établissant son Église, ayant été de perpétuer la foi jusqu'à la fin des temps, l'exécution de ce plan demandait que, dans chaque génération, des témoins sûrs et incorruptibles transmissent le dépôt de la doctrine tel qu'ils l'avaient reçu de leurs prédécesseurs, en remontant ainsi jusqu'à la source apostolique et à la personne du divin Maître. Ce sont là les docteurs dont parle l'Apôtre, les fermes appuis que le ciel nous a donnés contre les commotions et les séductions de l'erreur, de peur que nous ne flottions comme des enfants ignorants et crédules emportés à tout vent de doctrine: « *Ut jam non simus parvuli fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinæ, in nequitiâ hominum in astutiâ ad circumventionem erroris* » (1). Un simple coup d'œil suffit pour éclairer ce rôle providentiel des Pères et des docteurs, dans la suite des siècles.

Ainsi, dans le premier siècle, Dieu suscite, avec saint Clément de Rome, le glorieux martyr et docteur Ignace d'Antioche, pour la défense de la sainte *hiérarchie* établie par Jésus-Christ, et pour combattre en même temps les hérésies juives ou païennes. Dans le second, saint Irénée, saint Justin et Tertullien se présentent comme les plus terribles adversaires de Valentin, de Marcion et des gnostiques, et créent dans leurs ouvrages les principes de l'*apologétique chrétienne*. Après eux viennent les Clément,

(1) Ephes., IV, 14.

les Origène et les précurseurs de la grande théologie du quatrième siècle : saint Cyprien, l'adversaire de Novat et le vaillant champion du dogme de la primauté pontificale, précède saint Athanase, saint Ambroise et saint Hilaire, les vainqueurs de l'arianisme ; saint Basile et saint Grégoire de Nazianze poursuivent les restes de la secte chez les Eunomiens ; saint Optat et saint Augustin, athlètes de la foi contre les hérésies de leur temps, protégent l'Église d'Afrique contre le schisme des Donatistes. L'hérésie de Manès et celle de Pélage furent une arène nouvelle, où la science profonde et l'habileté d'Augustin triomphèrent encore et lui méritèrent le nom de docteur de la grâce. Les erreurs attribuées au grand Origène ont été relevées par Théophile d'Antioche ; Jovinien, Helvidius et Vigilance ont éprouvé tour à tour la rudesse des coups que leur a portés saint Jérôme. Il était réservé à saint Cyrille d'Alexandrie de signaler les erreurs de Nestorius sur la personne du Verbe, et de diriger contre l'ennemi de la Mère de Dieu les foudroyants anathèmes du concile d'Éphèse. Saint Léon poursuivit les Nestoriens, les Eutychiens, les Priscillianistes ; saint Maxime et saint Sophrone de Jérusalem déjouèrent toutes les ruses des Monothélites, et préparèrent la voie au fameux concile de Constantinople, qui les condamna ; saint Jean Damascène et Théodore Studite remportèrent la victoire sur les Iconoclastes ; saint Anselme écrivit contre les Grecs schismatiques; enfin saint Bernard, la lumière de son siècle, refoula dans l'ombre les schismes et les hérésies qui menaçaient de troubler et d'obscurcir l'Église. Nous omettons une foule de docteurs, qui n'ont pas cessé de tonner contre les relâchements, le désordre et le scandale pendant toute leur vie.

19. **Les trois âges de la patrologie.** — On distingue dans l'histoire de la patrologie trois âges différents, que nous verrons se développer successivement jusqu'au douzième siècle. Le premier âge correspond à notre première époque, c'est-à-dire aux trois siècles de la persécution. Il comprend les *Pères apostoliques* qui vont nous occuper, et les écrivains postérieurs, assez voisins du berceau de l'Église. Les

monuments de cet âge sont rares, mais d'autant plus précieux et vénérables qu'ils sont plus rapprochés des apôtres, et que, dans leur candeur et leur antique simplicité, ils retracent mieux la pureté de la foi. Les Pères de ce temps avaient pu fréquemment converser avec les apôtres ou du moins ils vivaient au milieu des martyrs, qui avaient reçu des apôtres eux-mêmes et signé comme eux de leur sang la doctrine transmise. La méthode qu'ils suivent dans leurs écrits respire un air de modestie, qui exclut toute recherche d'éloquence, et se fait remarquer par un accent de conviction qui va droit au cœur et atteint mieux son but que tout l'appareil scientifique. Ces héros et ces nobles gardiens de la foi s'appuient ordinairement sur l'autorité des Écritures, sur les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, dont le souvenir était encore récent, sur la tradition apostolique et sur le témoignage des martyrs qu'ils invoquent en confirmation de la doctrine ; enfin sur le consentement universel des Églises, déposant de l'unité du symbole et de la source commune de l'enseignement; c'est l'écho de la voix du Maître, qui retentit en des lieux différents, et se prolonge à travers les siècles. Tel est le genre de preuves qu'allèguent saint Justin, Théophile d'Antioche, Athénagore, Tertullien, saint Irénée : avant eux saint Ignace martyr, parlant des hérétiques de son temps, dit en propres termes que jusqu'ici ils n'ont pu être persuadés, ni par les écrits des prophètes, ni par ceux de Moïse, ni par l'Évangile, ni par le témoignage des martyrs qui ont souffert pour la foi.

Les Pères du deuxième âge, qui ont fait donner aux trois siècles suivants qu'ils remplissent, le nom d'époque des docteurs, se présentent à nous avec plus d'éclat, et leur doctrine abondante coule avec plus de fécondité, et tout en dérivant de la même source cherche à s'échapper par mille canaux divers. Semblables à ces fontaines ouvertes et jaillissantes, qui ne se taisent ni jour ni nuit, ces docteurs abreuvent le troupeau du Seigneur sans s'épuiser jamais, et leurs eaux ne s'élèvent que pour mieux se répandre.

Enfin le troisième âge, qui s'étend du sixième au douzième siècle, n'a ni l'avantage du premier, ni l'éclat du

second. Après la générosité des martyrs, qui ont scellé de leur sang les faits et les dogmes évangéliques, après les brillants travaux des Pères, qui ont mis tout leur génie au service de leur foi, pour faire éclater la merveilleuse économie de l'enseignement divin, il ne reste plus que la patience du compilateur, qui recueille avec respect les vestiges de la tradition, et qui couronne l'œuvre par une laborieuse exposition des conciles et des Pères eux-mêmes. A cette méthode essentiellement *traditionnelle* devait succéder l'enseignement *scholastique* qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

20. Pères apostoliques. Saint Clément de Rome. — Nous n'avons à parler ici que des Pères apostoliques, c'est-à-dire de ceux qui furent les disciples immédiats et les contemporains des apôtres. Le premier qui s'offre à nous est saint Clément, qui aurait succédé selon quelques-uns à saint Lin, et selon d'autres à saint Clet sur la chaire de saint Pierre, comme nous le lisons au canon de la messe. L'époque précise de son élévation au Saint-Siége et l'ordre de succession de ces pontifes martyrs présentent des divergences qui laissent subsister le fait principal. Au milieu des troubles de la persécution, il n'est pas étonnant que l'histoire, aidée de la critique, ne se sente pas la main bien sûre pour recueillir les documents de la tradition, jusque dans les plus minimes détails de chronologie. D'après le *Liber pontificalis*, auquel nous ramène une critique plus éclairée, saint Clément aurait précédé sur la chaire de saint Pierre les saints pontifes Clet et Anaclet ; et l'inscription de son nom dans le canon de la messe après celui de saint Clet s'expliquerait par la date postérieure de son martyre, et de sa mort en exil, vers l'an 100 de notre ère.

A la suite des doctes archéologues Bianchini, Vignoli, et de nos jours Mgr Héfélé, Dom Guéranger admet l'ordre de succession, dressé par le catalogue romain du troisième siècle dans le *Liber pontificalis*, que l'on croit rédigé par le chronographe saint Hippolyte. Ainsi, selon le témoignage de tous les Pères et de tous les documents, il demeurerait établi que saint Lin, consacré depuis douze ans par le chef

de l'Église, en qualité de vicaire ou de suppléant, durant l'absence de saint Pierre, fut son successeur immédiat. Dès le 23 septembre 67, le bienheureux Lin avait été atteint par le glaive de la persécution. Le témoignage des mêmes Pères confirmé par l'épître de saint Clément aux Corinthiens, prouve qu'après avoir succédé à saint Lin dans le pontificat, saint Clément conserva l'administration de l'Église jusqu'au 3 décembre 76, date véritable de son abdication, et ce fut au bout de vingt-deux jours de la vacance du siége, que saint Clet prit possession de la chaire apostolique (1).

Quels que soient du reste l'ordre de succession et la chronologie qu'on adopte, saint Clément se trouve placé vers la fin du premier siècle. Il est connu surtout par sa magnifique épître aux Corinthiens, qu'on vénérait presque à l'égal des écritures canoniques (2).

La sédition avait troublé l'Église de Corinthe et de simples *laïques* avaient été jusqu'à faire déposer des *prêtres* irréprochables. Pour rétablir parmi eux les droits du sacerdoce et la sainteté de l'institution divine, les Corinthiens s'adressèrent à l'Église de Rome. Saint Clément leur envoya cette lettre qu'on lisait encore publiquement dans l'Église de Corinthe plus de soixante-dix ans après l'avoir reçue et même au quatrième siècle, au rapport d'Eusèbe ; lettre digne d'admiration, pleine d'une noble grandeur et d'une touchante éloquence, qui reste comme un double monument de la suprématie universelle du pontife romain, et de la nécessité d'une succession non interrompue dans le ministère évangélique. On y trouve des traces précieuses de l'inspiration des livres saints, des sentences et même des citations textuelles des Évangiles de saint Matthieu et de saint Luc, des Actes, des épîtres de saint Pierre et surtout de saint Paul.

Après un *début* conciliant, où le saint Pontife glisse

(1) *Sainte Cécile*, par Dom Guéranger, p. 111. — *Origines de l'Église romaine.*

(2) Mœhler, *Patr.*, I, 66. — Guil, *Pères apost. de l'Égl*, I, 116. — De Genoude, 100.

adroitement l'éloge des anciennes mœurs et de la ferveur primitive, vient une peinture assez vive des ravages que peuvent causer l'égoïsme, l'ambition et la jalousie, tendant à détruire l'œuvre pacifique du Christ, comme autrefois à renverser celle de Moïse ; et les exemples de Caïn, d'Ésaü, de Dathan et d'Abiron sont invoqués tour à tour, afin d'inspirer l'horreur de cette jalousie homicide, dont les chefs de l'Église, Pierre et Paul, ont été les victimes, immolées par la main d'un tyran. Tout concourt à ramener les Corinthiens dans les voies de la pénitence et de l'humilité, à les faire rentrer dans la subordination, et à les faire revenir d'un égarement passager, et les autorités empruntées aux personnages de l'*Ancien Testament*: Noé, Jonas et le prophète Hénoch, Abraham, Job et David ; et les exemples tirés du *Nouveau*, et l'ordre harmonieux de la nature, qui invite par ses lois constantes les esprits à la soumission, les cœurs à la concorde ; tel est l'esprit de paix, d'union et d'obéissance, que nous inspire la crainte de Dieu, que confirme la *sanction* évangélique du jugement futur et de la résurrection universelle, figurée par les phénomènes de la semence confiée à la terre et du phénix qui renaît de ses cendres. La dernière parole du Père commun des fidèles engage les membres à demeurer dans la dépendance du chef, en remontant à l'origine du ministère sacré, et en établissant la distinction des ordres et des états sur les enseignements de Paul, dont le souvenir demeure au milieu d'eux, comme un gage de paix, de réconciliation et de charité. Le ton paternel qui respire dans cette pieuse admonition ne pouvait manquer d'ajouter à ces raisons puissantes une force et une chaleur encore plus persuasives. Aussi la paix fut-elle rendue à cette Église par l'autorité et la douceur de cette voix si connue, qu'il était facile de prendre pour celle de Jésus-Christ lui-même.

La célébrité de saint Clément a pu contribuer à le faire passer pour auteur de plusieurs ouvrages qui ne sont pas sortis de sa plume, mais qui remontent à une haute antiquité ; ainsi les *Récognitions* ou l'*Itinéraire de saint Pierre*, dix-neuf homélies appelées *Clémentines*, une seconde épître

aux Corinthiens, et même les canons apostoliques que l'on croit avoir été composés au troisième ou quatrième siècle.

Le martyre de saint Clément de Rome a mis le dernier sceau à l'autorité de ses écrits (1).

Au milieu des vicissitudes et des obstacles extérieurs amenés par la guerre ou suscités par la politique, l'Église romaine travaillait à s'affermir de plus en plus dans son organisation intérieure, et ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à la conservation de ses archives et au progrès de la foi. C'est ainsi que la première institution des notaires apostoliques est attribuée à saint Clément, qui, d'après le *Liber pontificalis*, « partagea les diverses régions de Rome entre de fidèles notaires de l'Église, occupés, chacun dans son quartier, à rechercher avec sollicitude et curiosité les gestes des martyrs. » Ces notaires, dans l'antiquité profane et ecclésiastique, dit M. l'abbé Martigny (2), étaient, à proprement parler, des sténographes, qui écrivaient sous la dictée, avec une rapidité incroyable, et par des signes abréviatifs, *notæ*. Saint Évariste, successeur de Clet ou de Clément, augmenta le nombre des notaires, établis sur les sept collines de Rome, chargés d'écrire les événements considérables qui s'accomplissaient sous leurs yeux, aussi bien que d'enregistrer les *actes* des confesseurs de la foi et des martyrs. Le pape saint Fabien, qui devait être lui-même victime de la persécution sous Dèce, paraît avoir réorganisé cette institution : il établit, dit Anastase, sept diacres à la tête des sept régions de Rome, et plaça les sept notaires sous la surveillance d'autant de sous-diacres.

La création des titres paroissiaux est une autre institution, plus remarquable encore, que l'on assigne au siècle apostolique. « Conformément aux règles posées par le bienheureux Pierre, dit le *Livre pontifical*, Clet ordonna, durant le mois de décembre, vingt-cinq prêtres pour la ville de Rome, » et nous apprenons de la même source, que « Éva-

(1) *Act. des Mart.*, traduits par les Bénéd. I, 75.
(2) *Antiq. chrétiennes*, l., p. 453.

riste partagea entre les prêtres les titres de la ville de Rome, » c'est-à-dire, qu'il divisa Rome en paroisses. On fait ainsi remonter à saint Pierre lui-même l'idée de partager Rome en vingt-cinq titres paroissiaux, et d'organiser ce collége de prêtres que nous voyons entourer les premiers papes. On a vu dans ce nombre déterminé par le chef des apôtres un souvenir des vingt-quatre séries sacerdotales, qui, sous la direction du grand prêtre, se partageaient le ministère sacré dans l'ancien temple. Le pontificat d'Aaron et le sacerdoce de Lévi ne venaient ainsi à disparaître que pour faire place au pontificat romain et au sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech (1).

21. **Hermas, le Livre du Pasteur.** — Hermas, disciple de saint Paul, que nous rangeons ici parmi les Pères apostoliques, est l'auteur présumé du *Livre du Pasteur*, publié, selon toute apparence, sous le pontificat de saint Clément, et très-célèbre dans les annales de la primitive Église (2).

Nous ne possédons aucun renseignement sur la personne et sur les actions de l'auteur. D'après son livre, on voit qu'il était marié, et que, à la suite de sa conversion, il avait été obligé de faire pénitence pour la vie qu'il avait menée auparavant. Il vivait encore sous le pape Clément, à qui il fut chargé de remettre une copie de ses *Visions* (comme semble l'insinuer un passage de la IIe vision du livre premier). L'époque de la composition de ce livre doit être placée vers la fin du Ier siècle. L'ouvrage fut écrit originairement en grec, ce qui explique pourquoi les Grecs le lisaient plus que les Latins. Toutefois, la traduction, qui seule est parvenue jusqu'à nous, est fort ancienne, et son incorrection même donne tout lieu de penser que le traducteur aura mis dans son travail une fidélité consciencieuse. Quel qu'en soit l'auteur, c'est un document très-important pour la tradition apostolique.

On y rencontre plusieurs passages, qui ne sont pas en

(1) M. l'abbé Darras, *Hist. génér. de l'Église*, VI, 451.
(2) Mœhler, I, 107.

harmonie avec les nouveautés protestantes, notamment sur le purgatoire, sur la pénitence imposée ou volontaire et sur le jeûne, sur le pouvoir de l'Église de remettre les péchés indistinctement, sur la licité des secondes noces et sur la perfection de la virginité, sur le libre arbitre, etc. Il n'est pas étonnant que les prétendus réformés aient dirigé contre ce livre tous les efforts ou plutôt toute l'âpreté de leur critique... Le *Pasteur*, presque aussi étendu que tous les écrits des Pères apostoliques pris ensemble, n'en demeure pas moins, dit Alzog (1), une des plus remarquables productions de la littérature chrétienne au deuxième siècle (si cet ouvrage n'appartient pas au premier, selon le sentiment de Mœhler) à raison de sa haute antiquité, ou du moins à cause des renseignements nombreux et précis qu'on y trouve sur la croyance, les mœurs et la discipline de l'Église romaine. Le côté pratique y prédomine sans doute, et ressort avec beaucoup plus de netteté que l'enseignement dogmatique, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'une exhortation à la pénitence.

La forme de ce livre est en grande partie symbolique, et nous offre quelque ressemblance avec l'Apocalypse de saint Jean ; elle rend hommage à la simplicité de l'écrivain bien plus qu'à la pureté de son goût littéraire, ce qui ne doit point déprécier à nos yeux les vérités cachées sous ce voile transparent.

La première partie renferme quatre *visions* allégoriques accompagnées d'instructions ; et deux de ces visions nous représentent l'Église sous l'image d'une tour construite au bord des eaux, et la persécution sous la figure d'un monstre dévorant, qui rappelle la bête de l'Apocalypse. Cette partie des *Visions* est incontestablement du Ier siècle.

La deuxième partie énumère douze préceptes que l'auteur a reçus de l'Ange de la pénitence. Ces préceptes ont pour objet : 1° la croyance en Dieu ; 2° la simplicité, l'innocence, l'aumône ; 3° la fuite du mensonge ; 4° la chasteté et la fidélité conjugale ; 5° l'égalité d'humeur et la patience ;

(1) *Manuel de Patrol.*, 69.

6° le bon ange et le mauvais ange ; 7° la crainte de Dieu ; 8° la continence ; 9° la confiance en Dieu ; 10° la tristesse du cœur, sœur du doute et de la colère ; 11° l'esprit du monde et l'esprit de Dieu ; 12° la répression des mauvais désirs et l'accomplissement des préceptes divins.

La troisième partie contient dix *similitudes* qui ne servent qu'à varier le même enseignement ; le Pasteur nous y montre la vie du pauvre soutenu par le riche, comme les rameaux d'une vigne entrelacés aux branches de l'ormeau ; le prix du jeûne par la comparaison du salaire gagné par le serviteur laborieux ; la tour de l'Église, appuyée sur l'antique pierre, et la *porte nouvelle* de cette tour que nous ouvre Jésus-Christ. L'ange sous l'aspect d'un berger, conduit Hermas et lui donne ce dernier avertissement : « Remplis généreusement le ministère que je t'ai confié, et Dieu t'assistera de sa grâce. » Ces deux dernières parties, qui semblent reliées aux *Visions* par une main étrangère, appartiendraient d'après le *Liber pontificalis* et la chronique de Félix IV, à un second personnage, nommé Hermès, qualifié frère du pape Pie I[er] ; et ces opuscules postérieurs ne remonteraient qu'au second siècle (1).

22. **Saint Ignace d'Antioche, martyr.** — Nous arrivons au plus remarquable de tous les Pères apostoliques, à saint Ignace d'Antioche, qui n'a rien perdu sous les glaces de l'âge, de la vigueur de sa jeunesse, ni de la simplicité de la première enfance tant recommandée par le Sauveur. Après avoir lu sa lettre aux Romains et les *Actes de son martyre*, on ne s'étonne point qu'une pieuse tradition ait reconnu dans ce vieillard un de ces enfants que Jésus avait béni de ses chastes mains et comblé de ses plus douces caresses (2). Tout paraît humble en effet dans la vie d'Ignace, et si la gloire de son martyre ne nous eût révélé la fin de ce grand homme, le souvenir de son long épiscopat

(1) *Sainte Cécile*, de D. Guéranger, p. 197.

(2) Huic Theophoro, cum esset plane puer, aiunt Christum adhuc versantem in mundo, intemeratas manus imposuisse, et ad populum intuendo dixisse. « Nisi quis seipsum humiliaverit ut hic puellus, non intrabit in regnum cœlorum. »

eût presque échappé à l'histoire. Le nom même de sa patrie nous est caché, et le vœu que formait le martyr de disparaître aux yeux du monde a été exaucé.

« La seule chose qui soit constatée, dit Mœhler (1), c'est qu'il était le disciple de l'apôtre saint Jean, et qu'il fut ordonné par lui comme successeur de saint Évode au siége épiscopal d'Antioche en Syrie, qu'il occupa pendant quarante ans. Ce ne fut que vers ces derniers moments que sa destinée devint remarquable. Le nombre et la diversité des personnes qui entrèrent alors en relation avec lui, attirèrent les regards sur ce grand homme, en sorte que quelques-uns de ses amis furent chargés de retracer les dernières circonstances de sa vie terrestre, et de les publier dans un but d'édification. Nous voulons parler des *Actes du martyre de saint Ignace*, qui furent écrits par ses compagnons de voyage, et dont l'authenticité ne saurait être contestée. »

Nous voyons dans ces *Actes* que, vers les premiers temps de l'empire de Trajan, Ignace gouvernait l'Église d'Antioche. Il avait traversé bien des orages sous Domitien... et il se réjouissait maintenant de la tranquillité de son Église, car la persécution était pour un moment apaisée ; mais il gémissait de n'avoir pas encore atteint la vraie charité envers le Christ ni la perfection du disciple véritable. Car la confession de foi qui se fait par le martyre lui paraissait le meilleur moyen de devenir semblable au Seigneur.

Aussi, après avoir vécu quelques années en son Église et servi comme de divin flambeau pour éclairer, par la connaissance des saints livres, l'esprit de chacun de ses disciples, il vit enfin ses vœux s'accomplir. L'interrogatoire, que Trajan fit lui-même subir à Ignace, surnommé *Théophore* ou *porte-Dieu*, ne tourna pas à la gloire de l'empereur, plus habile à combattre les Scythes à la tête d'une armée, qu'à défendre en plein tribunal la cause de ses dieux. Une sentence de mort fut prononcée. « Nous avons ordonné qu'Ignace, qui prétend porter en lui le crucifié, soit conduit

(1) *Patrol.*, I, 117

enchaîné dans la grande Rome, afin d'être la pâture des bêtes pour le divertissement du peuple. » Quand le saint martyr eut entendu la sentence, il poussa un cri de joie : « Je vous rends grâces, Seigneur, puisque vous m'avez honoré d'un si parfait amour, que vous me faites porter les fers avec Paul, votre apôtre. »

La dernière partie de ces *Actes* raconte le voyage d'Ignace et sa mort, changés en un véritable triomphe, et la vénération rendue à ses restes précieux. Avec cet empressement qu'il avait pour souffrir, le saint évêque descendit d'Antioche à Séleucie, où il s'embarqua. Après bien des fatigues, il arriva à Smyrne. « Là se trouvèrent les députés de toutes les Églises d'Asie, qui vénéraient et chérissaient Ignace comme un père, et s'empressaient de participer à la grâce de son martyre. Ce n'était pas seulement l'évêque Polycarpe, disciple comme lui de saint Jean, c'étaient des ambassades d'évêques, de prêtres et de diacres, affluant de toutes parts sur la route qu'il devait parcourir. Onésime, évêque d'Éphèse, qui ne paraît pas être le même que l'esclave Onésime converti par l'Apôtre, y vint, accompagné de Crocus, de Burrus, d'Euplus et de Fronton ; Damas, évêque de Magnésie sur le Méandre, avec deux prêtres Bassus et Apollonius, et le diacre Sotion ; Polybe, évêque de Tralles, ne manqua pas à ce rendez-vous avec tous ceux qui venaient baiser les chaînes du captif. Saint Ignace, pour témoigner sa reconnaissance envers ces trois Églises, leur écrivit des lettres, dont il chargea leurs députés. Dans son épître aux Éphésiens, il fait l'éloge de l'union et de la charité qui règnent parmi eux, et ramène à la personne de J.-C. et de l'évêque qui le représente tout ce mystère d'amour : « Jésus-Christ, notre vie inséparable, est l'esprit du Père, de même que les évêques, dans le monde entier, sont l'esprit de Jésus-Christ. C'est pourquoi il importe que vous vous conformiez en tout ce que vous faites, à l'esprit de l'évêque ; et c'est ainsi que vous agissez ; car votre digne clergé est dans un accord aussi parfait avec l'évêque, que les cordes d'une lyre. Aussi J.-C. est-il célébré par votre union et votre charité unanime. » Il tient le même langage

aux Magnésiens et aux Tralliens, mais en joignant toujours l'humilité du disciple à l'autorité du maître, avec cet art ineffable qu'on ne saurait apprendre qu'à l'école de Jésus-Christ : « Tout enchaîné que je suis, je ne vaux pas un de vous qui êtes libres. Je sais que vous ne vous enflez pas, car vous avez Jésus-Christ en vous. Souvenez-vous de moi dans vos prières, afin que j'arrive à Dieu, et de l'Église de Syrie, dans laquelle je ne mérite pas d'être compté... — C'est à présent que je dois craindre le plus, et ne pas m'arrêter à ceux qui m'enflent. Ceux qui me louent, me blessent. J'aime à souffrir, il est vrai ; mais je ne sais si j'en suis digne. J'ai besoin de la modestie qui détruit le prince de ce monde. » Ces sentiments d'Ignace éclatent surtout dans sa lettre aux Romains, toute pleine de l'enthousiasme du martyre, sans que cette impétuosité généreuse et cette force d'âme enlèvent rien à la délicatesse du cœur. Quelques-uns de ses fidèles l'ont précédé à Rome ; il craint leur amitié, il craint la charité des chrétiens de Rome. N'obtiendront-ils point du prince que la sentence soit révoquée ? N'obtiendront-ils pas de Dieu que les bêtes, comme cela s'est vu, ne veuillent pas le toucher ? C'est alors qu'il leur écrit ces merveilleuses paroles, la plus ardente expression de l'âme qui veut tout briser pour aller à Dieu : « Mon entreprise est heureusement commencée... Mais je crains que votre charité ne me soit funeste. Jamais je n'aurai telle occasion d'arriver à Dieu, et, si vous m'aidez de votre silence, jamais vous n'aurez accompli une œuvre meilleure... Ne m'accordez qu'une chose, c'est de permettre que je sois immolé à Dieu pendant que l'autel est prêt... Laissez-moi être la nourriture des bêtes féroces, par lesquelles il m'est permis d'aller à Dieu. Je suis le froment de Dieu, et il faut que je sois broyé par la dent des bêtes, afin que je devienne le pain immaculé du Christ. Je ne vous parle pas en maître comme Pierre et Paul ; eux qui sont des apôtres, moi qui ne suis qu'un condamné ; eux qui étaient des affranchis, moi qui ne suis qu'un esclave. Mais si je souffre le martyre, je serai l'affranchi de Jésus, et je ressusciterai libre en Jésus-Christ. »

Il faut lire cette lettre tout entière pour sentir ce que le cœur d'Ignace a su mettre d'humilité, de candeur et de charité, d'exquise douceur et de noble héroïsme dans ces pages brûlantes. La littérature chrétienne ne nous offre rien de plus chaleureux, dit Mœhler, que cette admirable épître. — Les autres monuments de la foi d'Ignace, laissés aux différentes Églises pendant sa course précipitée vers Rome, complètent le nombre de ses écrits authentiques. Outre les témoignages que nous présentent ces restes de la vénérable antiquité en faveur des évangiles, des actes, des épîtres, souvent cités, ou faciles à reconnaître, nos principaux dogmes y sont clairement exprimés pour les chrétiens : on y lit en substance les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption en Jésus-Christ, dont saint Ignace affirme nettement la divinité et la naissance miraculeuse d'une vierge ; le dogme de la *présence réelle* est professé en propres termes. On y voit les trois grands ordres hiérarchiques parfaitement distincts, les évêques, les prêtres et les diacres.

Nous dirons plus tard, en parlant des hérésies, quel était le but d'Ignace, en écrivant ces lettres pour prémunir les communautés chrétiennes contre les Judaïsants et les Docètes. Il suffit de signaler ici au respect et à l'admiration le témoin de la vraie foi, qui confirme son enseignement par le martyre.

Les Actes de ce martyre, écrits par les compagnons d'Ignace, ne nous laissent rien ignorer des circonstances de son voyage et de sa mort précieuse. De Smyrne, où il prolongea quelque temps son séjour, il se rendit par la Troade à Philippes, et puis par terre à Épidamne, en traversant la Macédoine. Il s'embarqua de nouveau et arriva en Italie par les mers Adriatique et Tyrrhénienne. Quand on lui montra de loin Puteoli, il demanda à descendre à terre pour suivre à pied la même route que l'apôtre saint Paul avait parcourue dans des circonstances semblables, pour se rendre à Rome ; mais une violente tempête, dont le bâtiment fut assailli, ne lui permit pas d'accomplir son projet, et il n'arriva que le lendemain à Porto, où ses frères l'at-

tendaient avec impatience. Il les exhorta de rechef à ne pas faire la moindre démarche pour le mettre en liberté. Il pria avec eux pour la paix extérieure et intérieure de l'Église, et, le temps pressant, il ne tarda pas à être conduit à l'amphithéâtre, où les lions terminèrent promptement sa vie (1).

23. **Saint Polycarpe de Smyrne, martyr.** — Saint Polycarpe, évêque de Smyrne et l'ami d'Ignace, avait puisé, comme l'évêque d'Antioche, à l'école de saint Jean le même enseignement de la foi, et respiré, en quelque sorte, le même parfum de charité. Il transmit fidèlement ce double héritage aux Églises d'Asie, dont il devint le père après la mort d'Ignace, et le dernier représentant de l'âge apostolique en ces contrées. « Il avait, sous Trajan, baisé les chaînes et reçu les adieux de saint Ignace allant au martyre (2). Il reste de lui sur ce sujet une lettre aux chrétiens de Philippes, écrite avec cette simplicité, cette brièveté et cette abondance de cœur que l'on peut appeler le style apostolique, et qui ne se retrouve pas au même degré après eux. » Cette lettre nous entretient encore dans sa partie *dogmatique* du bienfait de la Rédemption de Notre-Seigneur et de la réalité de sa chair, de la constitution divine de l'Église, et de la hiérarchie sacrée ; et dans sa partie *morale* elle recommande la prière, le jeûne, la crainte du jugement, la charité mutuelle, en un mot les règles de la vie chrétienne. Ce qui prête à ce monument de la tradition une haute importance, remarque Mgr Freppel, ce sont les nombreuses citations du Nouveau-Testament qui s'y trouvent semées. Sous ce point de vue, nul autre écrit des Pères apostoliques ne mérite plus d'attention. Déjà Eusèbe en faisait la remarque au sujet de la première épître de saint Pierre, que l'évêque de Smyrne cite textuellement près de dix fois. Il en est de même des épîtres de saint Paul aux Romains, aux Philippiens, aux Galates, aux

(1) Mœhler, *Patr.*, I, 119. — *Actes du martyre de saint Ignace*, trad. par les Bénédict., I, 95.

(2) M. de Champagny, *les Antonins*, III, 97.

Éphésiens, aux Corinthiens, des deux lettres pastorales adressées à Timothée, de la première épître de saint Jean, des Actes des Apôtres et des Évangiles de saint Matthieu et de saint Luc... De quel droit, ajoute le savant professeur de Sorbonne, par exemple, le docteur Baur vient-il reculer la date de la composition des deux épîtres à Timothée, après que saint Polycarpe leur a rendu un témoignage si explicite au commencement du deuxième siècle ? Les passages que leur emprunte ce Père ne prouvent-ils pas sans réplique qu'elles étaient répandues à une époque bien antérieure à celle qu'imagine le critique allemand ? La même observation peut s'appliquer aux deux Évangiles et à toutes les lettres apostoliques citées par l'évêque de Smyrne. « Polycarpe était allé à Rome au temps du pape Anicet et des disputes sur la Pâque ; il avait exposé la discipline des Églises de l'Asie, et le pape lui avait fait connaître celle de l'Église romaine ; puis ils s'étaient quittés, chacun gardant ses usages, mais toujours unis dans la charité. A Rome aussi, Polycarpe avait combattu Valentin et Marcion ; il avait ramené au sein de l'Église quelques-uns de leurs sectateurs. « Me connais-tu ? lui avait dit Marcion, en le rencontrant. — Oui, je te connais, premier né de Satan, lui avait répondu l'évêque... » Ce témoin des anciens âges était donc, comme saint Jean l'avait été, le modèle et le pasteur suprême des Églises d'Asie. La foule des chrétiens se pressait autour de lui; on se croyait béni pour avoir touché ce corps prédestiné à la gloire, et nul n'aurait permis à ce vieillard de nouer lui-même le nœud de sa chaussure » (1).

Les auteurs des *Actes* de son martyre nous le représentent accoutumé à s'entretenir avec le ciel et le jour et la nuit, et sa prière se prolongeait ainsi pendant qu'il recommandait à Dieu toutes les Églises du monde, car son zèle et sa charité embrassaient l'univers. Au milieu de sa prière, et trois jours avant son martyre, il eut révélation du genre de sa mort, en voyant son chevet brûler, et dit à ceux qui étaient avec lui : « Je dois être brûlé vif. » Toutefois, malgré

(1) M. de Champagny, *les Ant.*

le désir qu'il avait de donner son sang pour Jésus-Christ, à l'exemple d'Ignace, il n'en continua pas moins à se tenir caché, selon le vœu des fidèles. La pensée de son sacrifice lui devint plus familière, et s'il ne nourrissait pas l'espoir d'être moulu par la dent des bêtes comme le froment de Dieu, il se félicitait déjà de pouvoir être offert en holocauste, afin d'exhaler sa dernière prière avec l'encens de son sacrifice. Ce moment n'était pas éloigné. Ceux qui cherchaient le saint martyr eurent bientôt découvert sa retraite: « Que la volonté du Seigneur soit accomplie, » dit-il avec douceur aux fidèles qui le pressaient de fuir, lorsqu'il le pouvait encore. Les archers qui s'emparent de sa personne, sont tout surpris de n'avoir dans leurs mains qu'un pauvre vieillard; et lui, qui ne sait que faire du bien à ses ennemis, leur donne une hospitalité généreuse, et ne demande que la seule grâce de prier librement une heure avant de mourir.

Pendant que le saint évêque fait mention devant Dieu de tous ceux qu'il avait connus, grands ou petits, considérables ou non, et de toute l'Église catholique répandue dans le monde, les émissaires du proconsul, nous dit Fleury, se repentent d'être venus prendre un vieillard si divin. Sa prière achevée, saint Polycarpe se laisse conduire à la ville, entre dans l'amphithéâtre, où retentit aussitôt une voix céleste : « Polycarpe, sois ferme et prends courage. » Le proconsul veut l'engager à maudire les chrétiens par les imprécations accoutumées : « A bas les impies », et Polycarpe, promenant un regard sévère sur la multitude des païens qui l'entourait, désigne d'un geste les idolâtres, et crie : « A bas les impies », moins dans l'espérance de les convertir qu'ému de compassion sur les égarements de cette foule. « Dis des injures au Christ. — Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, et il ne m'a jamais fait de mal : comment pourrais-je maudire mon roi et mon Sauveur ? — J'ai des bêtes, et si tu ne changes pas, je te livre à elles. — Fais-les venir, je ne changerai pas pour passer du bien au mal. — Si tu méprises les bêtes, j'ai des bûchers. — Le feu brûle un instant et puis s'éteint ; mais il y a un feu éternel

que tu ignores, et qui est réservé aux impies. Que tardes-tu ? Fais amener ce que tu voudras. » Le bûcher est préparé, et le corps du martyr étendu, lié sur le bûcher ; mais les flammes le respectent et l'entourent comme un arceau de voûte ou comme la voile enflée d'un navire. Il était au milieu, semblable, non à de la chair brûlée, mais à du pain cuit, ou à de l'or et de l'argent, dans la fournaise. Il exhalait une odeur comme d'encens ou de quelqu'autre parfum précieux. Quand la bouche du martyr eût confessé du milieu des flammes le mystère de la Trinité sainte, et la divinité de Jésus-Christ, il fallut que le fer immolât enfin la victime, dont le sang précieux éteignit le feu du bûcher. Nous empruntons ce récit à l'admirable lettre de l'Église de Smyrne, qui contient un nouveau témoignage en faveur du culte des saints et de leurs reliques; rien n'est si fort et si touchant que le langage de ces chrétiens de la primitive Église, dont le respect pour les corps mutilés des martyrs se concilie de lui-même avec leur horreur pour l'idolâtrie.

On voulait faire croire au proconsul, dit le témoin de ce martyre, que les chrétiens abandonneraient le culte du Crucifié pour adorer Polycarpe, s'ils pouvaient avoir ses reliques, « comme si nous étions jamais capables d'abandonner le Christ, Notre-Seigneur, après qu'il a souffert pour nous, et comme s'il nous était permis d'offrir à un autre Dieu qu'à lui nos prières et nos vœux. Car quoique nous honorions les martyrs et les autres fidèles serviteurs de Jésus-Christ, nous n'adorons toutefois que le Fils unique de Dieu, et nous ne rendons qu'à lui les honneurs divins. Le centurion que le proconsul avait envoyé pour apaiser le différend qui s'était élevé entre les Juifs et nous touchant le corps du saint martyr, ne trouve point d'autres moyens pour le terminer que de brûler ces sacrées dépouilles. Cependant nous ne laissâmes pas d'en recueillir quelques ossements que le feu avait épargnés, et que nous conservons comme l'or et les pierres précieuses. Notre Église se réunit pour célébrer avec une sainte allégresse le jour de cette heureuse naissance, le Seigneur nous ayant fait sur cela connaître sa volonté. »

24. Papias, collecteur des traditions apostoliques. — Le vénérable Papias, dont le nom est demeuré célèbre dans la primitive Église, va clore la liste des Pères apostoliques. Il était évêque d'Hiérapolis dans la petite Phrygie, et florissait vers l'an 118. On croit qu'il ne conversa pas avec les apôtres, mais seulement avec quelques-uns de leurs disciples. Curieux de tous les documents qui regardaient les temps apostoliques, il dut sa grande réputation aux peines qu'il se donna pour rassembler les traditions *verbales* sur les discours et les actes de Jésus-Christ et des disciples du Seigneur. Son ouvrage existait encore au treizième siècle; mais il est perdu aujourd'hui, sauf un petit nombre de fragments, répandus chez Eusèbe, Irénée et quelques autres écrivains.

Quoi que l'on puisse dire en faveur de la piété, du zèle et des talents de Papias, il est certain qu'il ajoutait trop facilement foi à tout ce qu'on disait être de tradition apostolique. Ce fut aussi par un excès de crédulité, qu'il donna dans l'erreur des *Millénaires*, entendant trop à la lettre ce passage mystérieux de l'Apocalypse, où il est dit que les justes ressusciteront et règneront pendant mille ans avec Jésus-Christ. Il vit dans ces paroles un royaume terrestre, tout en dégageant cette idée juive, inventée par Cérinthe, de tout ce qu'elle avait de grossier et de charnel. Ainsi épuré et comme appuyé de l'autorité d'un homme si vénérable, si voisin des apôtres, le millénarisme en imposa à quelques Pères, qui l'adoptèrent de bonne foi, d'autant plus que Papias citait un prétendu discours du Seigneur, pour justifier l'attente du royaume millénaire. Cette erreur peu dangereuse d'ailleurs tomba d'elle-même, sans que l'Église s'en fût alors préoccupée.

25. Épître de saint Barnabé. — Nous n'avons rien dit de deux pièces intéressantes, qui semblent remonter au premier siècle, quoiqu'on ne puisse d'une manière certaine en fixer les auteurs. Ces antiques témoignages de la tradition sont la lettre de saint Barnabé et l'épître à Diognète. Les meilleurs critiques rangent parmi les documents du siècle des apôtres cette lettre qui porte le nom

de saint Barnabé. L'auteur, qui aurait écrit après la destruction de Jérusalem et du temple, paraît avoir eu pour but principal de faire ressortir l'abrogation de la loi mosaïque contre les sectes judaïsantes.

L'abrogation du cérémonial et du culte mosaïques remplacés définitivement par la religion de Jésus-Christ, telle est l'idée fondamentale que développe saint Barnabé dans l'épître qui porte son nom. « Le Seigneur a établi trois constitutions, dit l'auteur de cette lettre, la vie en espérance, la vie initiale et la consommation de la vie. Par les prophètes il a établi le passé et frayé la voie au présent qui nous initie à l'intelligence de l'avenir. » Ce débu est large et élevé, ajoute Mgr Freppel, dans ses leçons d'éloquence sacrée à la Sorbonne (1). Toutes les destinées de l'humanité sont comprises dans ce peu de mots qui marquent dans son triple état : celui du Monde ancien sous l'espérance que produit la prophétie, celui du Monde chrétien sous la foi que fait naître la prophétie réalisée, et celui du Monde futur sous la science parfaite qui termine la foi dans la claire vision. Cette gradation est admirable et détermine nettement les rapports qui existent entre l'une et l'autre alliance, et qui les relient toutes deux à leur terme définitif. Le mosaïsme est la prophétie du christianisme, et n'a de vie par anticipation qu'en espérance du Messie promis qui doit nous régénérer : « *Spes vitæ.* » Le christianisme à son tour est le symbole de l'avenir, et ne donne que la vie initiale : « *Initium vitæ* » relativement à la vie de la gloire qui est la consommation de la vie de la grâce. Quoique saint Barnabé ne suive pas cette idée féconde dans tous ses développements, il ne laisse pas que de nous ouvrir une vaste perspective, et nous fait mieux saisir l'unité du but où nous tendons, en nous traçant la véritable voie pour y arriver. La partie dogmatique de cette épître forme ainsi le préliminaire de la partie morale. « Je vous parlerai de ces grandes choses, dit saint Barnabé, non comme un maître, mais comme l'un d'entre vous, cher-

(1) *Pères apostoliques*, p. 98.

chant des sujets de consolation dans nos afflictions présentes, car les jours sont mauvais ; l'ennemi a la puissance, et il nous faut plus que jamais être attentifs à considérer les voies du Seigneur. » Après avoir rappelé plusieurs passages des prophètes, où les Juifs charnels sont repris par le Seigneur à cause de la grossièreté de leurs sacrifices et de l'inutilité de leurs jeûnes, l'interprète de l'Ancien-Testament, digne émule et compagnon de l'Apôtre des Gentils, ramène à la personne de Jésus-Christ toutes les promesses, les figures et les sacrements de la loi. « Jésus-Christ est le nouveau Moïse, qui a gravé ses préceptes, non plus sur des tables aussi dures que fragiles, brisées une première fois au pied de la montagne, mais au fond de nos cœurs, comme un sceau divin qu'imprime son amour par la foi et l'espérance que nous avons en lui. C'est par le sang de Jésus-Christ, son fils, que le Seigneur a contracté avec les hommes une nouvelle alliance : aussi notre doux Sauveur devait-il être mené à la mort comme une brebis, et se taire, la bouche fermée, comme un agneau muet devant celui qui le tond. Il a été la pierre contre laquelle l'ancien peuple est venu se briser, et le Seigneur en a fait la base de la nouvelle Sion, pierre isolée, glorieuse, angulaire, que d'inhabiles architectes avaient voulu rejeter, et qui est devenue dans l'œuvre admirable du Seigneur le principal soutien de tout l'édifice, au point de jonction des deux testaments. Jésus-Christ est encore figuré par la terre promise, où coulent des ruisseaux de lait et de miel ; et nous sommes, par le mystère de notre régénération, introduits dans cette terre délicieuse. La régénération en Jésus-Christ nous affranchit de la circoncision légale, qui figurait le baptême et la vraie circoncision du cœur. Ce qui nous affranchit, c'est le baptême et la croix. La vertu de la croix n'est-elle pas solidement établie par la figure du serpent d'airain que Moïse fit élever dans le désert, et qui guérissait de leurs blessures tous ceux qui le regardaient ? Moïse, priant sur la montagne, les bras étendus, et donnant la victoire aux Israélites, n'était-il pas la figure de Jésus-Christ attaché sur la croix ? Puisque la croix nous a ouvert la voie du salut,

nous n'avons donc plus besoin des observances légales. Le véritable sabbat n'est pas non plus celui de la loi. Le Fils de Dieu doit entrer dans son repos, lorsqu'il aura mis fin au règne de l'iniquité, changé le soleil, la lune et les étoiles, et, pour ainsi dire, opéré une nouvelle création, dans son Église. C'est pourquoi nous passons dans la joie le huitième jour, qui est le jour de la résurrection du Fils de Dieu. Enfin le temple de Jérusalem n'a été détruit, que pour faire place à des temples spirituels, où Dieu est adoré en esprit et en vérité. Avant que nous eussions la foi, notre cœur ressemblait aux temples faits de main d'homme: asile de la corruption et de la faiblesse, et devenu le repaire des démons, ce cœur était plein d'idoles, et tout en lui s'élevait contre Dieu. Par la rémission des péchés et par l'espérance que nous plaçons dans le nom du Seigneur, ce temple immonde a été purifié. Dieu habite réellement dans nos cœurs par la parole de la foi, par la vocation à la promesse, par la sagesse de ses ordonnances. Il parle, il prophétise au dedans de nous. C'est ainsi qu'un temple spirituel est élevé au Seigneur, et que l'ancienne loi est abolie avec l'ancien temple. La divinité de Jésus-Christ est proclamée dans une foule de passages pleins de simplicité et d'éloquence. Le but de l'Incarnation du Fils de Dieu et le mystère de la Rédemption sont exposés avec la même force et la même clarté: « Quoique maître du monde, le Fils de Dieu a pris sur lui de souffrir pour nos âmes, afin de détruire le pouvoir de la mort, et de montrer en lui-même la réalité de la résurrection. Voici donc pourquoi le Seigneur a daigné livrer son corps à la mort ; c'était pour que nous fussions sanctifiés par la rémission des péchés, en recevant sur nous le rejaillissement de son sang. » La situation des justifiés est dépeinte comme un renouvellement complet par la grâce du baptême et par la vertu du mystère de la croix: « Jésus-Christ nous ayant renouvelés par la rémission des péchés, il nous accorde, en nous donnant une forme nouvelle, une empreinte toute nouvelle aussi, en vertu de laquelle nous possédons notre âme dans la pureté de l'enfance. » Les chrétiens sont devenus le temple vivant de

Jésus-Christ, en remplacement du temple terrestre de Jérusalem, qui a été détruit. La seconde partie de cette épître, dans son application morale, traite des deux voies que l'homme peut tenir : celle de *la lumière*, pour laquelle les anges servent de guides, et celle *des ténèbres*, où règnent les anges de Satan ; sous cette allégorie, l'épître enseigne ce que le chrétien doit choisir pour obtenir le salut, en suivant les vertus et les préceptes de l'Évangile, et ce qu'il doit éviter, c'est-à-dire les péchés et les vices qui conduisent à la damnation éternelle.

L'auteur présumé de cette épître, saint Barnabé lévite, et peut-être selon une ancienne tradition l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur, était originaire de l'île de Chypre, homme vertueux, nous dit l'Écriture, rempli du Saint-Esprit et ferme dans la foi. C'est à lui qu'est due non-seulement la fondation de l'Église de Syrie, mais encore en grande partie la propagation du christianisme dans les contrées septentrionales de l'Asie-Mineure, à laquelle il travailla concurremment avec saint Paul, de l'an 44 à l'an 52. Il paraît qu'il vivait encore vers l'an 62.

D'autres le font vivre jusqu'en 71, malgré la date de l'an 62, que le martyrologe romain assigne pour sa mort.

26. **Épître à Diognète.** — L'épître à Diognète a été longtemps attribuée à saint Justin; mais l'autorité des critiques les plus éclairés, après Tillemont, et quelques passages de la lettre elle-même ne permettent pas de douter que l'écrivain ne soit du premier siècle, et même antérieur à la ruine du temple. C'est le premier mot connu adressé par les Pères aux païens, et l'éclat de la composition répond à l'élévation, et prouve, au jugement de Photius, que l'auteur est maître de son style. (1)

Un païen illustre, nommé Diognète, ébranlé par les résultats du christianisme, avait interrogé l'auteur sur les causes qui avaient pu amener la désertion du culte des dieux, et même des rites judaïques, pour faire embrasser aux chrétiens une religion nouvelle, à laquelle ils étaient dévoués

(1) *Rome et la Judée*, M. de Champagny, 11e vol., p. 330.

jusqu'au martyre. Et si tout cela venait de la force de leur religion, pourquoi le christianisme avait-il tant tardé à paraître dans le monde?

L'auteur anonyme commence par dévoiler la vanité des idoles et la folie de leurs adorateurs. Que penser de la substance et de la forme des dieux du paganisme, dont l'un est une pierre semblable à celle que l'on foule aux pieds, l'autre un airain qui n'a rien de mieux que celui de nos vases, un fer couvert de rouille, un ustensile comme ceux qui servent aux usages les moins nobles, l'œuvre d'un sculpteur, d'un potier ou d'un fondeur? Toutes ces divinités sont sourdes, aveugles, inanimées; elles se corrompent, elles pourrissent. Si la matière est d'or ou d'argent, il faut donner des gardes à ces dieux, non par honneur, mais par sûreté, et les enfermer la nuit dans leurs temples, de peur qu'on ne les enlève et qu'on ne les vole.

La raison d'abandonner les rites judaïques n'est pas la même, puisque les Juifs s'abstiennent du culte des idoles, pour vénérer un seul Dieu, Seigneur de toutes choses. Mais si les Juifs eux-mêmes, après l'abrogation de leurs sacrifices, qui n'étaient que figuratifs, s'obstinent à des pratiques superstitieuses et croient honorer Dieu par des victimes grossières dont il ne veut plus, ils retombent dans la folie des Grecs et des Gentils, et font un acte d'extravagance plutôt qu'un acte de religion. La vivacité de cette attaque contre le judaïsme suffit à prouver que l'auteur n'appartenait pas à ce peuple si fier de son ancienne élection.

Après avoir déployé contre le paganisme et le judaïsme ce glaive à double tranchant, l'écrivain aborde la religion chrétienne pour expliquer les croyances et la conduite de ses membres (1). Ici vient cette magnifique apologie où l'éloquence lutte avec l'enthousiasme, dit Mœhler. La doctrine du Verbe, le Fils unique de Dieu, que saint Jean appelle la lumière et la vie du monde, se retrouve dans ces pages comme dans celles de saint Justin, ainsi que nous le verrons. Et si l'on demande pourquoi cette lumière si tar-

(1) *Pères apostol.*, par M. l'abbé Freppel, p. 454.

dive n'a éclairé le genre humain qu'au bout de quatre mille ans, c'est qu'il a plu à Dieu de faire mieux sentir à l'homme son impuissance. Dieu a supporté longtemps les pécheurs dans sa miséricorde, bien que sa justice réprouvât leurs crimes, et quand la mesure des péchés a été comblée, l'amour divin s'est manifesté dans toute sa grandeur et a racheté les hommes par le Fils unique de Dieu.

27. **Œuvres de saint Denis l'Aréopagite.** — Après avoir admis, selon l'ancienne opinion soutenue par le Père Pagi, l'identité de saint Denis l'Aréopagite avec saint Denis le premier évêque de Paris, il nous resterait à discuter l'authenticité des œuvres de saint Denis l'Aréopagite, afin de pouvoir le ranger parmi les Pères apostoliques, si les écrits qu'on lui attribue lui appartiennent véritablement. Cette question a été reprise et traitée dans le sens le plus favorable au disciple de saint Paul, par un de nos éminents prélats, avant qu'il fût assis lui-même sur la chaire de saint Denis (1).

Les adversaires de l'*authenticité* des œuvres de saint Denis l'Aréopagite font honneur au cinquième siècle de la composition de ses livres sur la *Hiérarchie céleste*, les *Noms divins*, etc., comme si un Athénien de l'école de Platon, du temps de Philon, de Sénèque et de Plutarque, n'eût pas été à même de donner une empreinte de la philosophie la plus sublime, aux ouvrages sortis de sa main, et aux leçons de théologie qu'il avait reçues de saint Paul. Le principal argument contre l'*authenticité* est le silence, qu'ont gardé les anciens Pères sur une pareille production du génie grec, si on veut le faire remonter au siècle des Apôtres. Ces livres, prétend le docteur Alzog (2), sont mentionnés, pour la première fois, dans une lettre d'Innocent, évêque de Maronea, vers l'an 532, au sujet d'une controverse religieuse, soulevée entre les Sévéraniens et les catholiques, sous le règne de Justinien. Il faut néanmoins reconnaître que, dès le troisième siècle, un passage de la *Hiérarchie céleste* est cité sous le

(1) *Œuvres de saint Denis l'Aréopagite*, par M. l'abbé Darboy.
(2) *Manuel de Patrol.*, 445.

nom de saint Denis l'Aréopagite, dans une homélie d'Origène, ou du moins dans un discours de la même époque attribué au célèbre écrivain (1); saint Denis, évêque d'Alexandrie, interprète les œuvres de son illustre homonyme dans un commentaire, qu'Anastase le Sinaïte et le philosophe saint Maxime avaient encore sous les yeux trois cents années plus tard. Au quatrième et au cinquième siècle, saint Jean-Chrysostôme, admirant la doctrine de l'Aréopagite, l'appelle un aigle céleste. Saint Cyrille d'Alexandrie invoque son témoignage contre les Nestoriens ; Juvénal de Jérusalem, écrivant à Marcion et à Pulchérie, cite le livre des *Noms divins* comme une œuvre authentique. Au sixième siècle, les écrits dont nous parlons envahissent le domaine de la publicité ; et depuis cette époque jusqu'au seizième siècle, où la nouvelle critique remet tout en question, une chaîne non interrompue de témoignages appuie l'authenticité des œuvres de l'Aréopagite. Cette authenticité n'est donc dénuée ni de vraisemblance, ni de preuves solides. Il ne s'agit plus que de la confirmer par l'examen intrinsèque des ouvrages. L'auteur se présente lui-même comme un disciple de saint Paul, et cite parmi ses connaissances les personnes dont nous rencontrons le nom dans le Nouveau-Testament et dans l'histoire du premier siècle : Timothée, Tite, Clément, Jean, Polycarpe, etc. Il dit qu'il a entrepris un voyage « pour voir le corps qui a porté Dieu, la sainte Vierge, et qu'il s'est rencontré avec Pierre et avec Jacques, le frère de Dieu. » Il assure avoir observé, avec Apollophanes d'Héliopolis, l'éclipse du soleil qui eut lieu à la mort du Christ.

Sans entrer ici dans la discussion de ces passages et de ces preuves, il est bien permis de s'en tenir à l'unanimité des suffrages, recueillis pendant plus de douze cents années, malgré les contradictions partielles de ces derniers temps, ainsi que le conclut le savant auteur de *Saint Irénée*, en faisant précéder l'analyse des ouvrages de l'évêque de Lyon de l'exposé des doctrines de saint Denis l'Aréopagite. Nous

(1) *St Irénée*, par M. l'abbé Freppel, p. 99.

laissons la partie purement philosophique des écrits de ce Père. Mais nous empruntons à ce grand docteur, qui a traité de la *Hiérarchie céleste* et des *Noms divins*, une de ces pages où son enseignement se résume. Il nous montre les rapports harmonieux qui existent entre le monde visible et le monde invisible, entre l'Église de la terre et l'Église du ciel. « Le divin législateur, dit-il, a voulu que notre sainte hiérarchie fut une sublime imitation des hiérarchies célestes; et il a symbolisé les armées invisibles sous des traits palpables et sous des formes composées, afin qu'en rapport avec notre nature, ces institutions saintement figuratives l'élevassent jusqu'à la hauteur et à la pureté des types qu'elles représentent. Car ce n'est qu'à l'aide d'emblêmes matériels que notre intelligence grossière peut contempler et reproduire la constitution des ordres célestes. Dans ce plan, les pompes visibles du culte nous rappellent les beautés invisibles; les parfums, qui embaument les sens, représentent les suavités spirituelles; l'éclat des flambeaux est le signe de l'illumination mystique; le rassasiement des intelligences par la contemplation a son emblême dans l'explication de la sainte doctrine; la divine et paisible harmonie des cieux est figurée par la subordination des divers ordres de fidèles, et l'union avec Jésus-Christ par la réception de la divine Eucharistie. » Partant de ce principe, saint Denis procède à la définition de la hiérarchie. « Elle est à la fois, dit-il, ordre, science et action, se conformant, autant qu'il se peut, aux attributs divins, et reproduisant par ses splendeurs originelles comme une expression des choses qui sont en Dieu. Son but est d'assimiler et d'unir à Dieu. Toutes les créatures célestes en général sont désignées indifféremment par l'Écriture sous le nom d'anges, quoique, dans l'explication de chaque ordre en particulier, les anges tiennent le dernier rang dans la hiérarchie invisible. La raison de ce fait est facile à comprendre. Dans toute constitution hiérarchique les ordres supérieurs possèdent la lumière et les facultés des ordres inférieurs, sans que ceux-ci aient réciproquement la perfection de ceux-là. C'est donc justement que, dans la théologie, on appelle

anges toute la foule sacrée des intelligences suprêmes, puisque chacune sert à manifester l'éclat des splendeurs divines. »

Si l'on examine de près cette Somme théologique qui s'offre à nous sous le nom de l'Aréopagite, dit Mgr Freppel, en étudiant les œuvres de saint Denis (*Saint Irénée*, p. 94), on n'a pas de peine à la diviser, comme celle de saint Thomas, en trois parties bien distinctes, dont la première traite de Dieu en lui-même, tandis que la deuxième considère Dieu dans ses rapports avec les créatures, et que la troisième envisage les créatures dans leur retour vers Dieu comme vers leur fin dernière. Laissant de côté les ouvrages perdus de saint Denis, ses *Institutions théologiques*, son *Livre de l'âme*, etc., nous pouvons ranger dans la première classe d'écrits le livre des *Noms divins* qui contient l'explication des attributs de Dieu. « Toutes choses sont de Dieu, par Dieu et pour Dieu. » L'Aréopagite se concentre dans ces trois mots qu'il creuse et qu'il développe : toutes choses sont de Dieu qui les a créées, par Dieu qui les conserve, pour Dieu qui est leur fin ; c'est la division même de ce grand ouvrage, et la reproduction ou la paraphrase des pensées de l'Apôtre : « En Dieu nous avons la vie, le mouvement et l'être. » « Dieu est tout en toutes choses. » En expliquant les attributs de Dieu, l'Aréopagite avait été conduit à envisager la création en général, comme un effet de la puissance, de la sagesse et de la bonté divines. Mais après avoir indiqué la cause exemplaire, la cause déterminante et la cause efficiente du monde, il fallait de plus étudier l'œuvre divine dans les deux grandes divisions de l'ordre intellectuel et moral, en s'occupant successivement des anges et des hommes. Tel est l'objet de la *Hiérarchie céleste* et de la *Hiérarchie ecclésiastique*, qui appartiennent à la seconde classe d'écrits. C'est là que nous avons déjà vu le monde des esprits, comme celui des corps, régi par la loi de la gradation, l'harmonie et la beauté qui résultent de l'unité dans la variété. Enfin la troisième classe a pour objet le mysticisme chrétien ou la *Théologie mystique*, qui est l'ascension de l'âme vers Dieu. Saint Denis trace lui-même

cette voie progressive de l'âme élevée à Dieu, pureté essentielle, lumière et perfection. Il faut donc pour tendre et arriver à la ressemblance de l'idéal divin que l'âme se purifie, s'illumine et se perfectionne. La purification de l'âme (*voie purgative*) est le travail de préparation qui fait disparaître la tache du péché ; quand l'âme, dégagée de toute souillure, est devenue comme la surface d'une eau limpide, elle réfléchit les rayons de l'éternelle lumière ; la grâcei divine pénètre en elle, l'illumine par degrés (*voie illuminative*) et lui communique l'intelligence des vérités révélées. Éclairée de la sorte, l'âme se replie sur elle-même, se porte tout entière vers la source du vrai et du bien. C'est l'union parfaite avec Dieu, ou la *voie unitive*.

---

§ III

ÉDIFICATION DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE SUR LES RUINES DE JÉRUSALEM ET DU TEMPLE (1).

« Jerusalem, Jerusalem quæ occidis prophetas... Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta!... »
(S. MATTH., XXIII, 37, 38.)

28. Caractères propres à l'Église chrétienne et catholique. — Nous avons vu l'établissement et l'affermissement de l'Église au premier siècle ; et nous pouvons déjà reconnaître les principaux signes de son existence et les *caractères* propres à la religion véritable, *digne de marcher à la tête des peuples*, ainsi que nous la dépeint le Père Félix (2) : « La voilà telle que nous l'appelons, la voilà avec sa *vitalité*, se révélant par le triple signe de son mouvement spontané, de son inaltérable jeunesse et de son inépuisable fécondité ; la voilà avec son *organisme*, condition de sa vitalité, se déployant dans sa forme et sa constitution *sociale ;* la voilà, avec son *unité*, condition nécessaire de son organisme et de sa vitalité ; la voilà, avec son *universalité*, triple rayonnement de son unité dans le temps, l'espace et l'humanité ; la voilà enfin, dans sa céleste beauté, se faisant partout et toujours reconnaître par l'éclat de sa *sainteté*. » L'histoire de l'Église n'est que la réalisation de

(1) Auteurs à consulter : *Rome et la Judée*, par M. le comte F. de Champagny.—Les *Derniers jours de Jérusalem*, par M. de Saulcy.—*La guerre de la Judée*, par l'historien Josèphe.

(2) *Progrès par la Religion*, 1868, III[e] Conf., 1.

ce type divin, qui nous est tracé dans l'*Évangile*, et dont les *Actes des Apôtres* commencent à nous faire voir l'accomplissement.

Lorsque le règne de l'Évangile fut établi dans le monde par la prédication des Apôtres, et solidement affermi par l'institution de la divine hiérarchie et des principaux siéges, dont la chaire de saint Pierre était le centre, la loi mosaïque dut disparaître avec ses préceptes cérémoniels et figuratifs, et c'est ainsi que la réprobation des Juifs, selon saint Paul, devint le salut des gentils.

29. **Fin de l'Église juive qui fait place à l'Église chrétienne.** — La ruine de Jérusalem et du temple est le grand événement du premier siècle, qui met fin à l'histoire de la nation juive ; l'abrogation de la loi *ancienne* est ainsi liée intimement à la promulgation de la loi *nouvelle*.

On sait qu'en dehors des préceptes *moraux* qui dérivaient de la loi éternelle, les préceptes *cérémoniels* ou les observances légales composaient le fond de la loi mosaïque. Ces sacrifices figuratifs, surchargés de rites nombreux, étaient comme une prophétie continuelle de la venue du Messie, *l'ombre des biens futurs : « Umbram habens lex futurorum bonorum.* » Le Messie arrivé, l'ombre devait faire place à la lumière, et l'image s'effacer complétement devant la réalité. Ces préceptes n'avaient donc plus de sens, ou perdaient d'eux-mêmes leur valeur, surtout après la passion de Jésus-Christ, qui était venu, comme il le dit lui-même, accomplir la loi et les prophètes : outre qu'il s'est en effet soumis scrupuleusement aux minutieux détails du culte dont il était l'objet, il a consommé dans sa propre personne les mystères de l'ancienne loi ; après avoir, en quelque sorte, donné à ces linéaments imparfaits ou isolés l'harmonie, la couleur et la vie qui manquaient au tableau, il a laissé subsister pendant sa vie mortelle les rites qu'il accomplissait jusqu'au dernier *iota* ; avec Jésus-Christ mourant, ces rites ont expiré ; enfin, ce n'est qu'après la ruine irrémédiable de Jérusalem et du temple, c'est-à-dire, après la promulgation de l'Évangile, que leur observation est devenue préjudi-

ciable (1), et qu'elle a pu être regardée comme entachée d'une idée superstitieuse, et comme un signe d'opiniâtreté, que nous retrouverons dans les hérésies judaïsantes. L'épître, attribuée à saint Barnabé, où l'on voit l'institution du dimanche remplacer le sabbat des Juifs, traite assez longuement de la substitution de la loi nouvelle à l'ancienne.

30. **Châtiment réservé aux Juifs déicides et incrédules.** — Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle* (2), explique le châtiment réservé aux Juifs incrédules, et ne nous laisse rien ignorer de l'accomplissement des prophéties qui ont signalé la fin de cette nation. Il commence par établir, en s'appuyant de l'autorité de l'historien Josèphe et de l'aveu des Juifs, « que la vengeance divine ne s'est jamais plus terriblement ni plus manifestement déclarée, qu'elle fit dans leur dernière désolation. » Il rappelle cette tradition constante, attestée dans leur Talmud, au sujet des prodiges qui ébranlaient le temple, vers le temps de la mort du Sauveur ; « ce bruit affreux, qui fut ouï par les prêtres dans le sanctuaire le jour de la Pentecôte, et cette voix manifeste qui sortit du fond de ce lieu sacré : « Sortons d'ici, sortons d'ici » ; cette autre voix qui retentit pendant sept ans, sans se relâcher et sans s'affaiblir, et qui ne put être étouffée qu'au dernier siége de Jérusalem, lorsque le prophète des malheurs, et le témoin de la vengeance en fut lui-même la victime. C'est ainsi qu'un homme appelé Jésus, devait faire tourner un nom de salut et de paix, en un funeste présage, aux Juifs qui le méprisaient en la personne du Sauveur.

« Voilà l'histoire des Juifs, ajoute Bossuet, après avoir comparé cette dernière ruine aux précédentes et le siége de Titus à celui de Nabuchodonosor ; ils ont persécuté leur Messie, et en sa personne et en celle des siens ; ils ont remué tout l'univers contre ses disciples, et ne les ont laissés en repos dans aucune ville ; ils ont armé les Romains et les

(1) Sum. Theol. D. Thomæ. I^a^ secundæ. Quæst. CIII. A. IV.

(2) IIe partie, chap. XXI, t. XIV, 304, édit. Gauthier.

empereurs contre l'Église naissante ; ils ont lapidé saint Étienne, tué les deux Jacques, que leur sainteté rendait vénérables même parmi eux, immolé saint Pierre et saint Paul par l'épée et par les mains des Gentils. Il faut qu'ils périssent. Tant de sang mêlé à celui des prophètes qu'ils ont massacrés, crie vengeance devant Dieu : « leurs maisons, et leur ville va être déserte » ; leur désolation ne sera pas moindre que leur crime. Jésus-Christ les en avertit, le temps est proche : « Toutes ces choses viendront sur la race qui est à présent » ; et encore : « Cette génération ne passera pas sans que ces choses arrivent », c'est-à-dire que les hommes qui vivaient alors en devaient être les témoins. »

Contentons-nous de relever quelques traits de la *guerre des Juifs*, racontée par Josèphe.

31. **Guerre des Juifs.** — Le procurateur Florus fut la cause occasionnelle de la révolte des Juifs. Étant venu à Jérusalem pour faire un dénombrement de la population avec le gouverneur Cestius Gallus, les Juifs portèrent à celui-ci leurs justes plaintes contre Florus, et demandèrent sa destitution, qui leur fut refusée. Florus irrité se vengea par de nouvelles vexations ; les Juifs recoururent souvent à la violence : ils s'emparèrent (66) de la forteresse de Massada, située sur la côte occidentale de la mer Morte, et où ils trouvèrent une quantité d'armes, prirent d'assaut les forts bâtis sur les murs de Jérusalem, et tuèrent déloyalement la garnison romaine qui s'était rendue à merci. Dès lors s'ouvrit une lutte acharnée ; dans les commencements de la guerre, les Juifs eurent le dessus.

C'est ici qu'il faut placer la retraite des chrétiens à Pella ; car les disciples de Jésus-Christ, instruits par ses prédictions, n'attendirent point le siége de Titus, qui enveloppa la ville et surprit toute la nation renfermée dans Jérusalem, sans qu'il y eût espoir d'échapper.

32. **Siége de Jotapat.** — Avant de tenter le siége de Jérusalem, Vespasien, chargé par Néron de réparer les fautes de Cestius Gallus, s'empara, mais non sans peine, des citadelles qu'avait occupées l'ennemi, et conquit, en même

temps la forteresse de Jotapat. Dès le début de cette guerre, l'historien qui nous la raconte, « Josèphe, s'était renfermé dans Jotapat, une de ces citadelles galiléennes, où la hauteur et l'escarpement étaient tels, dit M. le comte de Champagny d'après l'historien juif, que du sommet de la ville on ne pouvait apercevoir le fond de la vallée. La plus grande force de l'insurrection, une population virile de quarante mille hommes, s'y était entassée. La stratégie romaine s'y épuisa. Vespasien y fut blessé. A ces circonvallations qui s'élevaient plus hautes que les murailles pour dominer le côté attaquable de la ville, les Juifs opposaient de nouveaux remparts bâtis au-dessus de leur rempart ; en quelques jours, leur mur s'éleva de vingt coudées. Au bélier dont les redoutables oscillations venaient ébranler les plus fortes murailles, ils opposaient des sacs remplis de paille qui amortissaient ses coups. A la tortue, cette puissante écaille formée par les boucliers réunis et sous l'abri de laquelle la légion marchait à l'assaut, couverte et invulnérable, ils opposaient des flots d'huile bouillante que les boucliers n'arrêtaient pas et qui consumaient la chair des hommes sous leurs armures. A ces balistes qui lançaient à deux stades de distance (470^{m}) des pierres du poids d'un talent (26^{k},107), ils opposaient le feu ; et les balistes, les béliers, les claies qui protégeaient les travailleurs, les tours de bois hautes de cinquante pieds qui s'élevaient au-dessus même des remparts, les rameaux et les troncs d'arbres qui soutenaient les terrassements romains, tout le travail de trois légions pendant de longues journées était dévoré en un instant. Jotapat, quoique investie, trouvait le moyen de communiquer avec le dehors. Il y avait un sentier ardu, rocheux, descendant l'escarpement de la montagne, par lequel allaient et venaient des messagers nocturnes, vêtus de peaux de bêtes et que les sentinelles romaines prenaient pour des chiens. Lors même que la brèche fut ouverte, Jotapat soutint admirablement l'assaut ; et après une effroyable nuit où le sang coulait à flots du haut des remparts, où les cadavres s'élevaient à la hauteur des murs, où les sifflements des balistes, le fracas des projectiles, le cri

des combattants sur les remparts, éveillaient à l'intérieur les épouvantables hurlements de plusieurs milliers d'enfants et de femmes, il fallut cependant que les cohortes romaines se retirassent.

« Mais Jotapat succomba enfin à la fatigue et à la soif ; le sel lui manquait, l'eau était rare, les combattants épuisés ; les sentinelles qu'on ne pouvait relever finissaient dans les dernières heures de la nuit par s'endormir à leur poste. Vespasien le sut, et quelques soldats romains arrivèrent sans bruit protégés par la nuit et le brouillard, tuèrent les sentinelles, pénétrèrent dans la ville et jusque dans la citadelle. Quand Jotapat s'éveilla, l'armée romaine, sans avoir perdu un seul homme, était tout entière dans ses murs. Le siége avait duré quarante-sept jours, du 23 mai au 29 juin. Ce fut alors une effroyable tuerie, faisant concurrence au suicide. Les Romains n'épargnèrent que les femmes et les petits enfants, au nombre de douze cents. Tout le reste périt ; pendant plusieurs jours, on fouilla les puits, les cavernes, les passages souterrains pour en extraire des Juifs et les tuer. Mais la plupart n'avaient pas attendu cette recherche. Ce qui était resté de combattants s'était réuni à une des extrémités de la ville, et s'était donné la joie de s'entr'égorger. Josèphe, retiré avec quarante autres dans une caverne, y demeura caché pendant trois jours, sortant chaque nuit pour examiner les dehors et rentrant avec la conviction que la fuite était impossible. Une femme le trahit, et Vespasien lui fit offrir une grâce, qu'inspiré de Dieu, dit-il, il était prêt à accepter. Cependant ses compagnons, moins éclairés ou plus énergiques, ne voulurent ni imiter ni souffrir sa soumission, et l'épée sur la gorge, il fallut qu'il acceptât, d'accord avec eux, le remède suprême du suicide. On tira au sort, le premier qui tomba fut tué par le second, le second par le troisième, et ainsi de suite. Josèphe, gardé par la Providence, demeura seul avec un compagnon, auquel il devait donner la mort, et auquel il persuada de vivre (1). »

(1) *Rome et la Judée*, 165.

Ce premier épisode de la guerre de Judée nous aide à comprendre les autres faits dont Josèphe fut le témoin oculaire, et dont il nous a laissé le tragique et lamentable récit. On connaît trop les horreurs du siége de Jérusalem, et la résistance désespérée des Juifs, qui tinrent longtemps en échec les armes de la puissance romaine, pour que nous entreprenions de refaire ce tableau.

Des écrivains modernes ont rajeuni ce sujet ancien, en nous représentant le drame du peuple juif avec toute l'autorité de la science jointe à un rare talent. Nous voulons parler de deux ouvrages, *Rome et la Judée* de M. le comte de Champagny, et *Les Derniers jours de Jérusalem* de M. de Saulcy. Rien n'est plus propre à éclaircir la narration de l'auteur juif que ces remarquables travaux. Les écrivains dont nous parlons ont su mettre dans tout leur jour l'intrigue et le jeu des partis au sein de Jérusalem, et la stratégie des combats livrés sous ses murs. Nous ne ferons que donner ici le résumé des opérations du siége au moment où Titus investit, en quelque sorte, un peuple entier, renfermé dans la capitale de la Judée, déjà en proie aux factions des *Gischaliens* et des *zélateurs*, des *Simoniens* et des *Sicaires*, et aux fureurs des *Iduméens*.

33. Siége de Jérusalem. — C'était vers le temps de Pâque; et comme on l'a dit (*Rome et la Judée*, II, 85), les apprêts de la fête amenaient une sorte de trève entre les Juifs divisés par les factions. Les pélerins arrivaient librement, moins nombreux que dans les années de paix, trop nombreux encore, puisque cette foule compacte devait augmenter bientôt les horreurs de la famine, et contribuer à réaliser, jusque dans les moindres détails, les prédictions évangéliques : « Or, quand vous verrez les armées entourer Jérusalem, sachez que sa désolation est proche ; parce que ce sont ici les jours de vengeance, pour accomplir tout ce qui a été écrit. Malheur aux femmes grosses et à celles qui nourrissent en ces jours là (1) ! »

Titus, qui avait pris le commandement de son père Ves-

(1) *Saint Luc*, XXI, 30.

pasien, campa, en effet, avec trois légions et des troupes auxiliaires, au nord de la ville ; la quatrième légion qui arriva de Jéricho, où Vespasien avait mis une partie de ses troupes en garnison, s'approcha de Jérusalem à la distance de six stades, du côté de l'orient et de la montagne des oliviers. L'armée de Titus pouvait monter à cinquante ou soixante mille hommes sans les esclaves.

La nature et l'art faisaient de Jérusalem une ville forte, défendue à l'orient et à l'occident, par deux vallées escarpées, le Ben-Hinnom et le Cédron, qui se réunissaient au midi, comme pour entourer les remparts d'un fossé large et profond. Elle n'était guère accessible que du côté du nord, où Titus avait campé.

Les murailles de Bézétha, la ville neuve dans laquelle se trouvait compris le Calvaire, formaient une première enceinte, au nord-ouest ; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et en courant de grands dangers que Titus parvint à renverser cette barrière. Dès le premier jour, une reconnaissance imprudente l'avait exposé, sans casque et sans cuirasse, à une sortie des assiégés, et il n'avait dû son salut qu'à la vitesse de son cheval. Il avait, d'un autre côté, chargé l'historien Josèphe, devenu l'un de ses officiers, de proposer la paix à ses concitoyens ; et ce messager mal accueilli n'avait reçu pour toute réponse à son discours qu'une flèche dans l'épaule. Le quinzième jour du siége, la brèche fut ouverte, et l'enceinte extérieure de Bézétha tomba entre les mains de Titus, qui planta sa tente dans le lieu où Sennachérib avait eu la sienne.

La seconde enceinte portait le nom d'*Acra*, mal appliqué à la *ville basse*, et qui rappelait une ancienne éminence, rivale de la montagne du temple, et même plus élevée qu'elle, nivelée depuis par les Asmonéens. Elle comprenait Sion, la citadelle ou cité de David, protégée, du côté de la vallée par la pente rocheuse sur laquelle elle reposait ; et du côté de la ville, par les trois tours Hippikos, Phasaël et Marianne, élevées par Hérode à une hauteur de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix coudées ; et de plus l'antique muraille de David, garnie de soixante tours, opposait un

front étendu aux diverses attaques de l'ennemi. Au bout de cinq jours de combat et de cinq nuits d'alerte, la muraille dût céder, comme celle de Bézétha ; mais les Romains, ayant négligé d'élargir la brèche et d'ouvrir les portes, se virent attaqués vaillamment par les Juifs, qui connaissaient les passages de leurs ruelles ; chargés avec impétuosité par ceux qu'ils croyaient avoir mis en fuite, ils furent eux-mêmes forcés à se retirer. Il fallut encore à Titus quatre jours d'assauts répétés et de combats pour rester maître de la seconde ville retranchée, et occuper les tours du sud.

Celles du nord, et l'enceinte la plus élevée et la plus fortifiée de la ville, étaient encore à conquérir. La forteresse de Sion appartenait aux Juifs, que Simon commandait; la tour Antonia, citadelle romaine, bâtie à l'angle nord-est du temple, élevée de quarante coudées sur un rocher de cinquante, était remplie des soldats d'Éléazar et de Jean qui se servaient contre Rome elle-même des remparts qu'elle avait construits pour assurer sa domination. La montagne de Moriah, où le temple était assis, sanctuaire et forteresse à la fois, dernier refuge des Juifs, était entourée d'une puissante muraille, d'escarpements et de précipices, dont l'un situé au midi plongeait si bas, qu'au rapport de Josèphe, on ne pouvait regarder d'en haut sans vertige.

En présence de pareils obstacles le siége fut changé en blocus, et la famine commençant à sévir parmi les assiégés, beaucoup de Juifs cherchèrent à s'enfuir. Afin de leur couper la retraite, Titus construisit une muraille qui avait trente-neuf stades de tour. C'était la circonvallation et les terribles angoisses prédites par l'Évangile. La disette contraignait les assiégés à sortir pendant la nuit pour se repaître des herbes de la campagne; mais Titus faisait crucifier tous ceux qui étaient pris ; on en crucifiait ainsi jusqu'à cinq cents par jour, et les soldats romains se faisaient un jeu du supplice de ces misérables, ajoutant la dérision à la cruauté, et l'on dit que le bois vint à manquer pour ces croix, terrible punition de la croix du Calvaire. De leur côté les zélateurs mettaient à profit cet effrayant spectacle, pour animer le peuple à une défense opiniâtre, en lui repré-

sentant ce qu'il pouvait attendre des Romains, s'il venait à tomber en des serres si cruelles. Cependant ils commettaient eux-mêmes des cruautés plus horribles encore. Ils enlevaient par force le peu de vivres qui se trouvait dans les maisons, et mettaient à la torture ceux qui étaient soupçonnés de cacher des provisions, pour les obliger à les découvrir. Un jour, selon le récit de Josèphe, ayant senti l'odeur de la viande rôtie dans une de leurs visites domiciliaires, ils surprirent une femme de condition, nommée Marie, qui venait de manger une portion de son enfant qu'elle avait fait rôtir ; triste accomplissement de la prédiction de Jésus-Christ : « Des jours viendront où l'on estimera heureux les ventres stériles et les mamelles qui n'ont point allaité. » Cette mère, poussée à cette extrémité par l'égarement de la faim, et menacée par les patriotes armés, les eût bientôt mis en fuite, lorsqu'elle leur eut montré les restes hideux de son festin, et leur eut offert d'y prendre part. Titus alors protesta devant Dieu « que la ville qui avait été témoin d'un tel crime ne méritait plus de voir le soleil. »

Après vingt-un jours employés par les Romains à construire de nouvelles machines, l'attaque avait été dirigée contre la forteresse Antonia. Quelques soldats de Titus essayèrent d'entamer la muraille que le bélier battait en vain: ils parvinrent, sous l'abri de la tortue, à détacher quatre assises, que leurs mains laborieuses, aidées du pic, firent tomber. Et le mur, s'écroulant pendant la nuit, laissa voir le matin une large brèche ; mais derrière cette muraille en apparut une autre, construite pendant le siége. Le courage ne suffisait pas aux assiégeants ; la surprise fit recouvrer aux Romains leur ancienne forteresse. Après plusieurs assauts repoussés, vingt des soldats qui étaient de garde aux plates formes , un porte-enseigne de la cinquième légion, et deux cavaliers avec un trompette, environ la neuvième heure de la nuit, montèrent sans faire de bruit, par la brèche, tuèrent les sentinelles juives endormies, arborèrent le drapeau, sonnèrent de la trompette. A ce signal, ceux des autres corps de garde, s'imaginant que les Romains étaient en grand nombre, furent saisis d'une telle frayeur qu'ils

s'enfuirent, par des couloirs souterrains, jusque dans l'enceinte du temple. Titus accompagné de ses gardes, et suivi d'un corps d'élite, pénétra dans la forteresse, et s'en rendit maître : les Romains poursuivirent les fugitifs jusque dans leur dernier retranchement. Mais les troupes de Gischala et de Gioras les arrêtèrent, et, après dix heures de lutte corps à corps, les forcèrent à quitter la place, c'est-à-dire l'enceinte du temple.

Les Juifs avaient maintenant à combattre dans le temple et pour le temple. Titus fit raser une partie du fort Antonia, qu'il possédait, et le réduisit à la hauteur nécessaire pour donner aux assiégeants un moyen d'attaquer la montagne de Moriah.

34. **Prise et incendie du temple. Ruine de Jérusalem.** — Le 12 juillet de l'an 70, le sacrifice du soir et du matin, appelé sacrifice perpétuel, cessa dans le temple : les victimes faisaient défaut. Dès le lendemain de la cessation du sacrifice, Titus envoya Josèphe et d'autres après lui au pied des murailles, parler, non au peuple, mais au seul Jean de Gischala, qui était le maître du peuple. Il lui faisait offrir son pardon ; et, s'il voulait à toute force combattre, il lui proposait de sortir avec ceux qui voudraient le suivre, et de laisser au temple son intégrité et sa paix. « Jérusalem est la cité de Dieu, répondit Jean de Gischala, Jérusalem ne périra point. » Le peuple, témoin de cette entrevue, pleurait en silence. Tout fut inutile. Le 4 août, Jean de Gischala et Éléazar, plus irrités qu'adoucis par les propositions de Josèphe, prévinrent l'attaque des Romains. Cette attaque fut soutenue à la pointe nord-ouest par les soldats de Titus, qui faisaient sentinelle, et qui, se couvrant de leurs boucliers, résistèrent de pied ferme à l'impétuosité des troupes juives, malgré l'infériorité du nombre. Titus, à la tête d'une cohorte de cavaliers, accourut, prit les Juifs en flanc, et les rejeta dans l'enceinte de leurs murailles. Les Romains, se précipitant avec les Juifs qui rentraient dans la cour intérieure, arrivèrent jusque devant les bâtiments mêmes du temple. Un soldat romain jeta un tison enflammé dans l'une des chambres attenantes au

sanctuaire, « sans ordre de personne, ajoute l'historien Josèphe, sans remords d'un tel crime, mû par une certaine impulsion divine ». Les Juifs, à la vue de l'incendie dévorant, poussèrent des cris de désespoir ; Titus, qui voulait conserver le temple, ne put rien obtenir au milieu des clameurs confuses de la multitude, et son geste impérieux ne fut pas plus obéi que sa voix. Au moment où il sortait pour crier encore d'éteindre l'incendie, derrière lui, un soldat mettait le feu sous la porte qui séparait le vestibule du lieu saint. Ces soldats étaient les aveugles exécuteurs de la vengeance divine, comme ceux de Nabuchodonosor, qui avaient brulé le premier temple, le même jour, c'est-à-dire le 4 août. Onze cent trente-sept ans s'étaient écoulés depuis que Salomon avait jeté les fondements du temple de Jérusalem, et six cent trente-neuf environ, depuis sa restauration par Zorobabel.

L'historien Josèphe, témoin oculaire, raconte les massacres commis en ce jour par la soldatesque en délire, et va jusqu'à affirmer qu'il y eut un moment où les flots de sang humain allaient éteindre l'incendie. « Les victimes, nous dit-il, étaient plus nombreuses que les bourreaux. Les cadavres entassés dans la grande cour du temple dépassaient le niveau de l'autel. Les pavés des portiques avaient disparu sous un fleuve de sang. Les cris des mourants, mêlés aux vociférations des vainqueurs, furent tels que l'écho des montagnes les répercuta jusque sur la rive occidentale du Jourdain. Prêtres, vieillards, femmes, enfants, rien ne fut épargné. Six mille personnes entassées sous le portique de Salomon respiraient encore. Les vainqueurs étaient las de tuer ; ils mirent le feu à la galerie et les brûlèrent vivantes. Deux prêtres, Meir, fils de Belga, et Joseph, fils de Dalaï, se trouvèrent enfermés dans un îlot que la flamme n'avait pas atteint. Les Romains leur crièrent de se rendre en leur promettant la vie et la liberté ; on forma un passage pour arriver jusqu'à eux ; mais se retournant avec désespoir vers le temple en feu, ils s'y précipitèrent et disparurent dans la fournaise ardente. » C'est ainsi, ajoute Dœllinger, que s'accomplit la parole de Jésus-Christ : « Il ne restera pas

pierre sur pierre... Mais auparavant il faut que l'Évangile soit annoncé à tous les peuples (1). » Avec le temple tomba tout le courage des Juifs... ceux qui étaient prêts de rendre le dernier souffle, tournaient vers les ruines fumantes leur regard mourant, et ils expiraient en versant des pleurs sur ce temple unique qui leur avait été plus cher que la vie. Les plus acharnés cherchèrent, il est vrai, à défendre la partie la plus élevée et la plus forte de Jérusalem, le fort de Sion ; mais Titus ne tarda point à s'en emparer ; et le 1er septembre de l'an 70 il fut maître de la ville entière. Durant tout un jour et la nuit suivante, les Romains se livrèrent au massacre et ne s'arrêtèrent que par lassitude. La portion du peuple incapable de défense fut ensuite enfermée dans l'endroit du temple appelé le portique des femmes. Après avoir distribué par catégories la masse des habitants, Titus fit mettre en pièces, sur-le-champ, les séditieux et les voleurs, réservant pour l'ornement de son triomphe les jeunes gens les mieux faits et les plus vigoureux, et ordonna de conduire en Égypte ceux qui étaient âgés de plus de dix-sept ans, pour être employés aux travaux des esclaves et aux jeux de l'amphithéâtre. Les autres plus jeunes durent être vendus. Pendant que l'on faisait ce choix, c'est-à-dire dans l'espace de quelques jours, il en mourut onze mille de faim ; beaucoup ne reçurent aucune nourriture, beaucoup refusèrent d'en prendre, on en trouva, dans les canaux souterrains deux mille qui étaient morts faute d'aliments ou qui s'étaient tués eux-mêmes. Plus d'un million avait péri dans le siége et le nombre des prisonniers s'éleva encore à quatre-vingt-dix-sept mille. Jean de Gischala et Simon ayant été tirés des caves où ils s'étaient cachés, le premier fut condamné à une prison perpétuelle ; l'autre, envoyé à Rome chargé de chaînes, servit au triomphe de Titus et fut ensuite exécuté.

Après que la fureur du meurtre et du pillage se fut apaisée chez les Romains, après qu'ils eurent fouillé tous les recoins et même les tombeaux, ils abattirent les murs du

(1) *Saint Marc*, XIII, 1, 10.

temple qui étaient restés debout et en arrachèrent jusqu'aux fondements. La ville fut rasée, et sur son emplacement l'on passa la charrue, pour signifier que personne ne devait jamais essayer de la relever. Les trois tours Hippikos, Phasael et Marianne furent seules conservées, pour marquer la place où s'élevait Jérusalem. Ainsi finit, après un siége de six mois, la noble ville qui avait fleuri deux mille ans sous la protection du ciel. L'État juif était dissous. Ceux des survivants qui ne furent pas traînés en esclavage, vendus ou crucifiés, se dispersèrent, et après avoir vainement tenté, sous Adrien, de former de nouveau un État particulier, leurs descendants se répandirent dans toutes les parties du monde, où on les trouve encore aujourd'hui, non confondus avec les peuples chez lesquels ils vivent.

36. **Les derniers défenseurs de la forteresse de Massada.** — La fin de cette guerre fut digne du commencement : les défenseurs de la forteresse de Massada, sous la conduite d'Éléazar, le chef des sicaires, donnèrent une grande preuve de ce courage convulsif d'un peuple à l'agonie. Massada, selon la description de Josèphe, confirmée par le récit des voyageurs modernes, « était, dit M. le comte de Champagny (1), un rocher à pic de toutes parts, haut de douze cents pieds du côté de la mer Morte, de neuf cents environ du côté de la terre ; accessible seulement par des sentiers étroits, dangereux, escarpés, où il faut poser le pied juste où l'a posé celui qui vous précède, et où la tête tourne dès qu'on regarde au-dessous de soi. Sur le plateau qui couronne ce rocher, et qui n'a pas moins de sept stades (quatorze cents mètres) de circuit, les rois asmonéens avaient bâti une citadelle ; Hérode l'avait enceinte d'un mur, avec des tours de soixante coudées, et, comme à son ordinaire, y avait ajouté un palais, des thermes, des pavés de marbre et des mosaïques. Il y avait laissé, pour l'usage futur des révolutionnaires juifs, des armes pour dix mille hommes, une immense quantité d'eau dans les citernes, de vastes magasins, où, au bout

(1) *Rome et la Judée*, 419.

d'un siècle, le vin et le blé étaient intacts ; tout, jusqu'à des terres en culture. Ce nid d'aigles, je l'ai dit, était occupé par les sicaires.

« Un des descendants de Judas le Gaulonite, Éléazar, fils de Jaïr, avait établi là sa bande armée, rançonnant les pays d'alentour, indifférent aux luttes de Jérusalem, et se tenant fièrement debout après sa chute. Il n'avait plus là qu'une poignée d'hommes ; mais leur courage et la puissance de leur situation les rendaient redoutables, et ce ne fut que la seconde année après la victoire de Titus que Flavius Sylva, successeur de Bassus, vint attaquer Massada (72). Le siége se fit dans toutes les règles. Établis sur le rocher de Leucé qui servait comme de marchepied pour escalader Massada, les Romains comblèrent le ravin qui sépare ces deux hauteurs, au moyen d'un remblai de trois cents coudées ; ils élevèrent peu à peu ce remblai sur une largeur de cinquante coudées jusqu'à la hauteur des murailles ; ils y amenèrent l'hélépole et les béliers. En même temps une circonvallation tracée dans la plaine enlevait aux assiégés toute espérance de fuite ; il purent apprendre que la pelle du soldat romain était aussi vaillante au moins que leur épée. Aussi, quand le premier mur eut été renversé par le bélier ; quand une seconde muraille, élevée pendant le siége, eut été détruite par le feu ; quand les Romains, après une nuit d'attente, à l'ombre du jour, s'approchèrent des murailles (15 xant, 22 avril), ils ne virent personne. Ils franchirent la muraille : tout se taisait ; seulement le feu brûlait dans la citadelle. Ils jetèrent un cri comme celui dont ils accompagnaient le mouvement du bélier ; deux femmes seulement, sortant des couloirs souterrains où elles s'étaient cachées, vinrent à ce cri. Elles racontèrent ce qui s'était passé pendant la nuit. Éléazar avait rejeté toute idée de fuite ou de résistance. Il avait rassemblé ses hommes et leur avait proposé d'en finir par le suicide. On avait hésité ; on avait versé quelques larmes ; l'éloquence d'Éléazar l'avait emporté. Ses auditeurs l'avaient interrompu ; « saisis comme par une impulsion irrésistible et livrés à un démon, » ils s'étaient hâtés à qui accomplirait le premier ce tragique

dessein. Ils avaient embrassé leurs femmes, donné à leurs enfants un dernier baiser, et, tout en pleurant de désespoir, comme s'ils eussent obéi à une force étrangère, ils les avaient percés de coups. Pas un homme n'avait eu la pensée d'épargner ceux qu'il aimait. Ceux-là morts, ils avaient eu soif de les rejoindre. Ils avaient entassé toutes les richesses du palais pour les incendier, choisi au sort dix d'entre eux chargés d'égorger le reste, s'étaient étendus sur le sol à côté de leurs femmes encore palpitantes, avaient embrassé leurs cadavres et tendu la gorge à l'épée. Après avoir bravement tué tous leurs compagnons, les meurtriers avaient tiré au sort une seconde fois ; celui que le sort désigna avait tué les neuf autres ; et sa tâche finie, après s'être assuré que personne ne restait vivant autour de lui, il avait mis le feu au palais, s'était percé de son épée, et était tombé sur tous ces morts. Neuf cent soixante êtres humains avaient péri ainsi. Deux femmes qui, par bonheur pour elles, n'avaient là ni père, ni mari, cinq enfants échappés à la sollicitude paternelle, s'étaient cachés dans les souterrains, et ce fut par eux que les Romains connurent cette horrible tragédie. L'insurrection judaïque se terminait ainsi par une scène digne de son courage, digne aussi de sa frénésie. »

C'est ainsi que Titus ravit au peuple d'Israël son temple et sa patrie ; une seconde insurrection, soulevée dans les pays de Chypre, d'Égypte et de Cyrène, allait bientôt mettre le fer à la main de Trajan, et cet empereur poursuivit les restes d'Israël, jusque dans les lieux de son exil ; Hadrien voulut enfin dégrader cette nation, en même temps qu'il profanait les saints lieux de Jérusalem; il changea jusqu'au nom de la cité, dont il ferma l'entrée aux Juifs, et leur défendit, sous peine de mort d'apercevoir même de loin son enceinte. Un pourceau sculpté sur la porte en fut contre eux le dérisoire et insultant gardien. Mais, ajoute l'éminent historien que nous venons de citer (1), ce peuple juif, étonnamment vivace, après avoir perdu deux millions

(1) *Les Antonins*, t. II, 89.

d'hommes sous Titus, deux cent mille sous Trajan, peut-être un million sous Hadrien, bien d'autres victimes encore sous d'autres empereurs et par d'autres révoltes, put, avec une perpétuité qui contredit les lois ordinaires de l'histoire, traverser toutes les tempêtes, toutes les proscriptions, tous les esclavages; peuple sans patrie, sans métropole, sans vie nationale, sans idiome ; avec un culte sans unité, sans sacerdoce, sans temple et sans autel. « C'est qu'en effet, comme dit Bossuet, il ne demeurait plus à Israël qu'un deuil éternel et une lamentation sans bornes. »

Détournons les yeux de ce spectacle qui nous apprend les effets de la terrible malédiction prononcée par les Juifs contre eux et leurs enfants : « *Sanguis ejus super nos et super filios nostros.* » En contemplant la mort de nos martyrs chrétiens, nous trouverons d'autres enseignements non moins instructifs, mais plus doux de la conduite de Dieu sur son Église régénérée par le sang du calvaire, et fécondée par la semence des martyrs.

CHAPITRE II

L'Église et la persécution à l'entrée du christianisme dans le monde.

---

§ Ier

LA PERSÉCUTION ET LE MARTYRE (1).

« Ad præsides et ad reges ducemini propter me in testimonium illis et gentibus, et eritis odio omnibus propter nomen meum. »
(S. MATTH., x, 18, 22.)

37. Les faits évangéliques attestés par le martyre. — La persécution prédite par le Sauveur à ses disciples, commence à éclater au milieu de la nation *juive* et du monde païen presqu'aussitôt que la lumière elle-même de la foi vient à frapper leurs yeux. Dieu voulait que le témoignage du sang confirmât celui de la parole, et que le sceau du *martyre*, joint à l'autorité des *prophéties* et des *miracles*, fût apposé à la *doctrine* en même temps qu'aux *faits évangéliques*.

38. La persécution juive. — Ce témoignage authentique et irréfragable est rendu à Jésus-Christ, en quelque sorte, au lendemain de sa mort et de sa résurrection, devant le Sanhédrin de Jérusalem, et sur les lieux mêmes où se sont accomplis les mystères de l'Homme-Dieu. C'est à

(1) Auteurs à consulter: *Acta sincera martyrum*, par D. Ruinart. — *Acta martyrum Orient. et Occident.*, par Assémani. — *De morte persecutorum*, par Lactance. — *De martyrum cruciatibus*, par Gallonius. — *Les Césars et les Antonins*, par M. le comte F. de Champagny.

la porte du temple, où saint Pierre vient de guérir le boîteux et de convertir cinq mille hommes, que les apôtres sont arrêtés, jugés et condamnés aux verges pour le nom de Jésus : la constance des disciples s'affirme en même temps que la puissance du Maître atteste les mêmes faits, et ne recule pas devant l'injonction de la synagogue, qui a recours en vain à la prison et à la flagellation. La mort elle-même ne peut réduire ces témoins au silence : le premier des martyrs est le diacre saint Étienne, lapidé par les Juifs, lorsqu'il voyait déjà les cieux ouverts et Jésus-Christ ressuscité, le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. « Seigneur Jésus, recevez mon esprit... Seigneur, ne leur imputez point ce péché. » Et après cette parole il s'endort au Seigneur. Saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée, souffre également le martyre à Jérusalem, et, le premier parmi les apôtres, a la tête tranchée. Mais le témoignage le plus précieux et le plus éclatant rendu à la divinité de Jésus-Christ, est celui de saint Jacques le Mineur, évêque de cette ville, surnommé le *juste* et digne d'être appelé le *frère* du Seigneur.

L'historien Eusèbe, après Hégésippe, nous apprend que les Juifs, furieux de voir saint Paul échappé de leurs mains, déchargèrent leur colère sur saint Jacques, qui était respecté de tout le peuple à cause de sa vertu. Ananus ou Anne, fils du grand-prêtre de ce nom, dont il est parlé dans l'Évangile, revêtu lui-même du souverain-pontificat et Sadducéen de secte, fut l'instigateur de ce complot, aussi cruel que perfide. Les scribes et les pharisiens ne demeurèrent pas étrangers à ce crime : après avoir pressé le Juste de désavouer publiquement la doctrine de Jésus-Christ, et n'avoir obtenu qu'une confession plus ferme et plus solennelle du mystère de la résurrection du Fils de l'homme, ils le précipitèrent du haut de la terrasse du temple sur les degrés qu'il ensanglanta, et où la masse d'un foulon mit un terme à sa vie. Saint Jacques avait gouverné l'Église de Jérusalem pendant vingt-neuf ans, avec une admirable sainteté. Le peuple le regardait comme un homme du ciel, et ceux même qui ne se laissaient pas gagner à sa doctrine ne pou-

vaient s'empêcher d'admirer son austérité de vie, sa continence et son assiduité à la prière, qui, à force de le tenir en adoration devant Dieu, avait durci ses genoux comme le cuir d'un chameau. Enfin Josèphe attribue la ruine de sa patrie à l'injustice de cette mort. L'épître canonique de saint Jacques, adressée aux douze tribus qui sont dispersées, c'est-à-dire aux fidèles d'entre les Juifs qui étaient répandus en diverses provinces, emprunte à son martyre une nouvelle force et une nouvelle autorité pour persuader le mérite et la nécessité des bonnes œuvres unies à la foi, et pour promulguer le sacrement de l'extrême-onction, institué par Jésus-Christ l'an 63 (1).

39. **La persécution romaine.** — Mais la persécution qui s'éleva dans un coin de la Judée ne devait pas tarder à envahir le monde entier. Dix millions de martyrs ou de nouveaux témoins, qui se succèdent presque sans interruption pendant plusieurs siècles, vont faire connaître partout, jusqu'aux extrémités de la terre, le nom de Jésus crucifié. Cette preuve de la divinité du christianisme, sans parler de l'évidence qu'elle porte avec elle, nous fait mieux comprendre le *moyen* autant que la *nécessité* de régénérer la société païenne, abrutie sous le joug des passions et dégradée par l'avilissement des caractères. Il ne fallait rien moins que le sang de tant de martyrs, pour retremper les mœurs et les courages.

Essayons de mettre sous les yeux les principaux traits de la persécution *romaine*, *organisée* contre le christianisme par la *force* la plus redoutable qui fût dans le monde, *inspirée* par la *haine* la plus universelle, la plus aveugle et la plus profonde, *vaincue* ou *désarmée* par l'héroïsme du plus grand *amour*.

40. **Persécution politique des Césars, atroce, universelle et trois fois séculaire.** — La persécution romaine n'est pas une tentative isolée, ni un effort passager pour abolir la foi ; et l'idée générale qu'elle nous présente est celle d'une vaste *organisation de toutes les forces* dont

(1) *Actes des Martyrs*, trad. par les Bénédictins, I, 6.

pouvaient disposer les empereurs, pour faire disparaître la société nouvelle ou l'Église à sa naissance. Selon les calculs de la politique, rien ne manquait à Rome, maîtresse de l'univers, pour consommer cette œuvre de destruction, après que ce quatrième empire prédit par Daniel avait broyé sous ses pieds de fer tant de nations assujéties ; la puissance ne lui faisait pas défaut non plus que le temps pour accomplir son dessein, et sa volonté était affirmée par des lois barbares que les jurisconsultes ont pris soin de nous conserver. Les *Actes* authentiques de nos martyrs, confirmés par les récits ou les allusions des orateurs païens, ne nous laissent rien ignorer, ni de l'*atrocité des tortures* employées contre les chrétiens, ni de l'*étendue des proscriptions* qui comprenaient les habitants de Rome et des provinces, ni de la *continuité des massacres* qui ont duré près de trois siècles. Une rapide esquisse de l'histoire des persécutions romaines suffit pour mettre en lumière ces grands faits, dont nous chercherons ensuite l'explication.

41. **Persécution de Néron.** — La première persécution romaine dirigée contre l'Église par la puissance impériale des Césars éclata en 64, après l'incendie de Rome, dont l'accusation fut rejetée par l'odieux tyran sur les chrétiens eux-mêmes. Suétone, il est vrai, mentionne une persécution de Claude, antérieure à celle de Néron, lorsqu'il parle des *Juifs expulsés de Rome, à cause qu'ils s'agitaient incessamment sous l'impulsion du Christ.* Mais quel que soit le sens qu'on donne à ce passage, il ne s'agit que d'un exil, sans proscription sanglante, telle que Néron l'étendit aux chrétiens. Les jardins de Néron et la ville qu'il avait brûlée pour la rebâtir furent le principal théâtre de ce nouvel incendie qui ne devait pas tarder à gagner les provinces. Saint Pierre, le véritable fondateur de la cité nouvelle, et saint Paul que Dieu avait retiré une fois de la *bouche du lion* ou du tyran, selon plusieurs interprètes, en furent les premières ou les plus illustres victimes. « Les chrétiens périrent (an 65), coupables d'incendie, selon Néron ; de maléfices, selon le peuple ; *d'être haïs du genre humain*, selon Tacite. Ils périrent non-seu-

lement à Rome, mais à Milan, à Aquilée, dans les provinces. On cite une inscription qui rend grâce à Néron pour avoir délivré l'Espagne des brigands et de ceux qui répandaient une superstition nouvelle. A Rome, ce fut une *multitude immense*, dit Tacite, *multitudo ingens*. Voici comment ce païen raconte la mort de nos premiers martyrs: « On ajouta la raillerie à leur supplice ; les uns, couverts de peaux de bêtes, furent livrés à des chiens furieux ; d'autres mis en croix ; d'autres, sur un pal qui leur traversait la gorge, revêtus de résine, de cire et de papyrus, quand vint la nuit, furent allumés pour servir de flambeaux. Néron avait prêté ses jardins pour ce spectacle «, les jardins du Vatican où s'élève aujourd'hui Saint-Pierre ; » comme il y célébrait les jeux du cirque, on voyait César dans ses allées somptueusement éclairées par des hommes vivants, se promener en habit de cocher, se mêler au peuple ou conduire son char. Aussi quoique ces hommes fussent des coupables et dignes du dernier supplice, ces tortures infligées, sans une pensée du bien public, pour satisfaire la cruauté d'un seul, faisaient naître la compassion. » Ce sentiment de compassion et d'effroi semble s'être prolongé dans les souvenirs de la génération qui suivit. Juvénal et Martial parlent eux aussi de « cette tunique douloureuse, de ce pal qui traverse le gosier, de ce sillon de sang qui bouillonne sur l'arène. » Sénèque qui avait pu voir ce spectacle reproduit sans cesse, ce qu'il nomme, « les pompes du supplice, le fer, le feu, les chevalets, les bêtes féroces lancées contre un homme, le pal qui traverse le col et sort par la bouche, la tunique tissée et revêtue de tout ce qui peut servir d'aliment à la flamme, le glaive qui vient rouvrir les blessures à demi-fermées et faire couler un sang nouveau, par les plaies devenues des cicatrices; et au milieu de ces tortures, il montre la victime calme, souriant de bon cœur, regardant ses entrailles à découvert et contemplant ses souffrances de haut: *invictus ex alto dolores suos spectat.* » Et lorsque enfin, parlant de « la lumière divine que nous devons contempler aux lieux même où elle réside, et des dieux qui sont témoins de toutes nos actions, » il s'écrie : « Que celui dont

l'âme a conçu l'éternité ne s'effraie donc d'aucune menace ! Comment s'effraierait-il celui pour qui la mort est une espérance ? » N'y a-t-il pas dans tout cela quelque souvenir des martyrs (1) ?

De Rome, la persécution paraît s'être particulièrement répandue en Italie. Milan fut riche en martyrs. Nazaire, qui y était venu de Rome en prêchant la foi, y périt avec le jeune Celse, qu'il emmenait avec lui pour le préserver de la corruption du siècle. Gervais et Protais, son frère, les auraient, à ce qu'il semble, suivis de près, si l'on adopte l'opinion la plus commune, qui place le martyre de ces deux frères sous Néron ou sous Domitien, et non sous Marc-Aurèle, comme font les Bollandistes. Vital, père des précédents et leur mère Valéria, furent enveloppés dans une même persécution. Vital, témoin à Ravenne du supplice du chrétien Ursicin, vit le confesseur faiblir ; il l'exhorta à haute voix et mérita de prendre place à côté de lui. A Pise, les noms de Paulin et de Torpès ; à Aquilée ceux d'Hermagoras et de Fortunat; à Taormine, celui de Pancrace inscrits dans les fastes de l'Eglise, sont attribués à cette première et glorieuse moisson que l'Italie et la Sicile envoyèrent au ciel. Vers le même temps, à Icône la vierge Thècle passa par le supplice du feu, des lions et de la nudité, et fut la première martyre de son sexe, comme saint Étienne avait été le premier martyr du sien. Toujours protégée par la grâce de Dieu, elle vit les lions se coucher à ses pieds, n'osant offenser ni sa beauté par une blessure, ni même sa pureté par un regard (2).

42. **Persécution de Domitien.** — Au repos que les chrétiens trouvèrent sous Vespasien et Titus, succéda une seconde persécution sous Domitien (81-96). Cet empereur, selon le récit de la plupart des historiens, est celui qui fit subir à saint Jean l'épreuve de la chaudière d'huile bouillante, d'où l'athlète de la foi et le disciple de l'amour sortit plus vigoureux. La persécution atteignait les martyrs

(1) F. de Champagny, *Les Césars,* 2e édit., t. I, 453.
(2) *Actes des Martyrs,* traduits par les Bénédictins, t. I, 389.

jusque sur les marches du trône : Acilius Glabrio, qui avait été consul, donna sa vie pour Jésus-Christ. Flavius Clemens, cousin de l'empereur, accusé, suivant le récit de Dion Cassius, d'*athéisme* et de participation aux *usages juifs* (ces deux choses étaient synonymes de la foi chrétienne), préféra l'ignominie de la croix à la vanité de la pourpre consulaire qu'il avait aussi portée, et qu'il rendit plus éclatante par l'effusion de son sang. On avait découvert au nouvel Hérode, le soupçonneux Domitien, que les chrétiens, ainsi que les Juifs, attendaient un règne terrestre du Messie, et qu'il existait encore des rejetons de sa famille dans les descendants de David. Deux neveux de l'apôtre saint Jude furent amenés en cette qualité à Rome et présentés à l'empereur ; mais dès qu'ils lui eurent donné la preuve de la modicité de leurs ressources, en montrant leurs mains durcies par le travail, il les renvoya aussitôt avec mépris.

43. **Persécution de Trajan.** — Trajan ralluma une troisième persécution après le règne si court du paisible Nerva, qui avait épargné les chrétiens (98-117). A défaut de lois pénales *particulières* portées contre ceux-ci, l'édit de Trajan sur les sociétés secrètes et les vieilles lois conservatrices de la religion de l'État pouvaient être tournés contre eux. Le rapport de Pline le Jeune prouve avec quelle dureté, quel arbitraire fondé, il est vrai, sur la lettre du Code pénal romain, procédaient ceux même des gouverneurs qui avaient des sentiments humains et élevés (1). Le rôle personnel de Trajan et l'application qu'il fait lui-même de ces règles de conduite, en prononçant la peine de mort dans l'amphithéâtre, contre Ignace, évêque d'Antioche, destiné à périr sous la dent des bêtes, nous font assez présumer ce que le christianisme peut attendre de la justice païenne d'un Trajan, de sa douceur et de son humanité.

Les principaux martyrs, immolés sous ce prince, sinon par ses ordres, comme le glorieux Ignace, sont : le pape saint Évariste, saint Hyacinthe, *cubicularius* de Trajan, et

(1) Dœllinger, I, 154 et suiv.—Lettre de Pline à Trajan. *Siècles chrétiens*, t. I, 344.

ses six compagnons, à Rome ; les saints Nérée et Achillée, *cubicularii* de Flavia Domitilla, décapités à Terracine, et les saints Eutychès, Victorius et Maron, également serviteurs de Domitilla : cette noble vierge, cousine de Domitien, déjà exilée, périt elle-même avec deux de ses compagnes, dans les flammes allumées par la violence du peuple païen ; le lendemain on trouva les trois vierges prosternées à terre, les bras étendus dans l'attitude de la prière, étouffées par la fumée, mais leurs corps et leurs vêtements respectés par le feu. Astius, évêque de Dyrrachium, fut mis en croix ; l'évêque de Jérusalem, Siméon, le dernier survivant du temps apostolique, cousin du Christ, fils de Cléophas et de Marie, proscrit comme évêque et comme descendant de David, vieillard plus que centenaire, fut battu de verges pendant plusieurs jours, et condamné par ses juges au supplice de la croix, qu'il subit comme son maître, sans renier ni sa foi, ni sa parenté.

On place aussi sous le règne de Trajan le martyre de saint Saturnin, évêque de Toulouse, dont la mission dans les Gaules appartient, comme nous l'avons vu, au premier siècle. Ce saint évêque, obligé pour aller à une église qu'il avait bâtie, de passer devant le capitole, faisait taire les oracles des démons. L'alarme se mit aussitôt parmi les prêtres des faux dieux : on leur rapporta qu'un certain Saturnin, chef de la secte chrétienne, insultait en passant, à leurs vains simulacres ; le peuple, agité de mouvements divers, était partagé entre la surprise et la crainte, et brûlait du désir de connaître la cause de ce prodige. Un taureau fut choisi pour être offert en sacrifice à Jupiter, et pour demander raison aux dieux de leur long et opiniâtre silence. Tout était prêt, et l'on allait commencer lorsque quelqu'un de la troupe, ayant aperçu Saturnin, s'écria : « Voici l'ennemi de nos dieux qui vient, le chef de la nouvelle religion ; c'est lui qui traite nos dieux de démons, et qui est cause que les oracles sont muets. Les dieux nous le livrent tout à propos, et il ne tiendra qu'à nous de nous venger du tort qu'il nous fait, et de venger aussi nos dieux de l'injure qu'ils reçoivent. Il faut qu'il leur donne sa vie

pour les réjouir, ou de l'encens pour les apaiser. » A ces mots, une multitude en délire environne le saint évêque : il fut conduit sur l'heure au capitole. Comme on le pressait de sacrifier aux idoles, il éleva la voix et dit : « Je n'adore qu'un Dieu, qui est le seul et le véritable Dieu, et je suis prêt à lui immoler des victimes de louange. Pour vos dieux, ce ne sont que des démons, qui prennent beaucoup plus de plaisir au sacrifice de vos âmes qu'à ceux de vos taureaux. Au reste comment voulez-vous que je les craigne; vous avouez vous-mêmes qu'ils tremblent devant moi. » Ces paroles prononcées avec tout le zèle d'un homme apostolique, achevèrent de mettre ce peuple en fureur : on prend le taureau qui était destiné au sacrifice, et on le fait servir à un ministère de cruauté : on lui passe autour des flancs une corde dont on laisse pendre un bout : on y attache Saturnin par les pieds ; puis à grands coups d'aiguillon on presse l'animal furieux. Il se précipite du haut du capitole, et entraîne après lui le saint évêque. Mais dès la première secousse le crâne est brisé, et la cervelle répandue ensanglante les premiers degrés du perron. Le corps est mis en pièces, et l'âme recouvre sa liberté. Jésus-Christ la reçoit et la couronne de lauriers immortels. Cependant le taureau traînait toujours le corps privé de sentiment, jusqu'à ce que la corde venant à se rompre, il demeura étendu sur le sable, où on lui donna une sépulture telle que la conjoncture le pouvait permettre. Car le peu de chrétiens qui était alors à Toulouse n'osait pas, à cause des païens, rendre les derniers devoirs au saint martyr; alors deux femmes surmontant la faiblesse de leur sexe, et devenues par leur foi plus courageuses que les hommes, enfermèrent dans un cercueil de bois le corps mutilé de l'évêque, et le descendirent dans une fosse profonde, songeant moins à lui élever un tombeau, qu'à dérober ses dépouilles précieuses à la haine sacrilége des impies (1).

Adrien, successeur de Trajan (117-138), était un empereur

(1) Légende du bréviaire. *Actes de saint Saturnin,* Dom Ruinart et les Bénédictins de Solesmes.

corrompu, superstitieux et politiquement attaché aux dieux de Rome (1). Il passe pour avoir été moins ennemi de l'évangile que ceux dont le nom est inscrit parmi les persécuteurs : il vit même avec déplaisir que souvent les chrétiens étaient livrés aux supplices, sur les simples cris de la populace ou sur les tumultueuses réclamations du théâtre, et prenant en considération le rapport qui lui fut adressé, à ce sujet, par Serenius Granianus, proconsul d'Asie, il envoya à Minucius Fondanus, son successeur, un rescrit dans lequel il ordonnait que, parmi les chrétiens, ceux-là seulement devaient être condamnés à mort, qui auraient été accusés et convaincus, d'une manière légale, d'avoir commis quelque crime, et que les faux délateurs seraient eux-mêmes punis. Cet homme, à l'esprit ouvert et sagace, qui se piquait de philosophie, se laissa-t-il éclairer et adoucir par les apologies chrétiennes de Quadrat, évêque d'Athènes, d'Aristide, éloquent et savant disciple de Platon ; et dans ses dispositions plus ou moins favorables aux fidèles, arriva-t-il jusqu'à vouloir placer Jésus-Christ parmi les dieux, en faisant élever des temples sans images d'aucune divinité, que l'on prétend avoir été destinés au Sauveur, sur le témoignage de l'historien Lampride ? Il n'est pas impossible que ce projet ait été conçu par Adrien, comme par Tibère et par Alexandre-Sévère ; mais les prêtres païens, plus clairvoyants que l'empereur, eurent recours à leurs oracles pour faire échouer l'exécution de ce dessein.

Du reste, quoi qu'il en soit de la tolérance ou de la protection d'Adrien à l'égard du nouveau culte, le pape saint Alexandre et plusieurs autres martyrs périrent sous son règne ; et si l'on veut connaître les sentiments personnels du prince, il faut interroger les actes des saints martyrs, Faustin et Jovite, et de sainte Symphorose (2).

Les deux frères Faustin et Jovite, issus d'une des plus nobles familles de Brescia, étaient encore plus unis par la fraternité de leur zèle et de leur vocation que par les liens

(1) *Les Antonins*, par M. le comte F. de Champagny, II, 53.

(2) *Actes*, traduits par les Bénédictins de Solesmes, t. I, p. 148.

du sang : le premier était prêtre, et le second diacre du Christ. L'empereur Adrien voulut leur faire adorer le soleil. Le bienheureux Jovite, le jeune diacre répondit : « Nous adorons le vrai Dieu, celui qui a fait le soleil ». — « Ou sacrifiez au soleil, le Dieu invincible, reprit l'empereur, ou je vous châtierai, et vous périrez dans de nombreux supplices. » Faustin et Jovite répondirent : « Nous sacrifions au Dieu vivant, qui a fait le soleil pour l'ornement de la création ; et le soleil que tu veux nous faire adorer, Dieu nous l'a donné pour servir à nos besoins. » En même temps, à la prière des deux saints, la statue entièrement dorée de se Dieu devint noire comme de la suie, et bientôt s'évanouit comme une étincelle, devant l'empereur et le peuple, témoins de ce prodige. C'est alors qu'Adrien eut recours aux bêtes du cirque, aux lions et aux léopards, puis aux torches ardentes, et plus tard à l'infusion du plomb fondu versé dans la bouche. Les bêtes sauvages se roulèrent aux pieds des athlètes du Christ, et ne déchirèrent que les officiers du prince, le comte Italicus, instigateur de cette persécution et les prêtres des idoles. Enfin les généreux martyrs, que le feu ni le plomb n'avaient pu vaincre, traînés de Brescia à Milan et à Rome, furent reconduits à Brescia, où ils eurent la tête tranchée.

L'empereur Adrien, ayant fait élever à Tibur un palais magnifique, voulut le dédier avec les cérémonies que les païens observaient en ces rencontres. Il offrit des sacrifices, il consulta ses dieux touchant la durée de ce superbe édifice ; il attendait une réponse favorable, quand il reçut celle-ci : « Prince, nous ne pouvons satisfaire ta curiosité, que tu n'aies fait cesser l'insulte que nous fait une veuve chrétienne, en invoquant son Dieu en notre présence. Elle se nomme Symphorose, et elle est mère de sept fils ; fais en sorte qu'elle nous offre de l'encens, et nous répondrons à tes demandes. »

Adrien, sensiblement touché de l'outrage que l'on faisait à ses dieux, commanda que l'on se saisît de Symphorose et de ses enfants. Il se les fit amener devant lui, et, cachant son indignation sous une douceur apparente, il n'employa

d'abord que des paroles flatteuses pour les porter à sacrifier aux idoles. Mais Symphorose, pleine du Dieu qui la faisait parler, répondit à l'empereur en ces termes : « Seigneur, j'ai eu pour mari et pour beau-frère deux officiers de tes armées ; l'un et l'autre avaient l'honneur de commander tes soldats ; ils étaient tribuns. Ils ont donné leur vie pour Jésus-Christ, et ils ont mieux aimé endurer mille tourments que de brûler un seul grain d'encens devant les démons que tu adores, ils sont morts enfin après avoir vaincu ces mêmes démons, et si leur trépas a été honteux devant les hommes, il a été honorable devant les anges ; ils sont maintenant couronnés d'un éclat immortel ; ils vivent dans le ciel et suivent partout le grand Roi qui y règne. » Adrien, piqué jusqu'au vif d'une réponse si généreuse, ne put se contraindre davantage. « Ou sacrifie à l'instant même, lui dit-il, aux dieux tout-puissants, ou moi-même je te sacrifierai avec tes enfants à ces dieux que tu méprises. — Et d'où me vient ce bonheur, s'écria Symphorose, de pouvoir être immolée huit fois à mon Dieu ? — Je te le dis encore, interrompit Adrien, je te sacrifierai à mes dieux. — Tes dieux répliqua cette admirable veuve, ne peuvent me recevoir en sacrifice, je ne suis pas une victime pour eux : mais si tu ordonnes que je sois brûlée pour le nom de Jésus-Christ, mon Seigneur, sache que le feu qui me consumera ne fera qu'augmenter celui qui fait leur supplice. — Choisis, te dis-je, reprit brusquement Adrien ; ou sacrifie ou meurs. — Tu penses sans doute m'épouvanter, repartit Symphorose ; non, non, tes menaces ne me feront point changer de sentiments ; je ne serai jamais assez tôt réunie à mon époux. Tu l'as fait mourir pour avoir confessé Jésus-Christ, qu'attends-tu ? me voilà prête à mourir aussi ; j'adore le même Dieu. » Alors l'empereur commanda qu'elle fût conduite devant le temple d'Hercule, qu'on lui meurtrît le visage, et qu'on la suspendît ensuite par les cheveux. Mais apprenant que ces tourments ne servaient qu'à l'affermir davantage dans la foi, il la fit jeter dans le Tibre. Son frère Eugène, qui était un des principaux du conseil de Tibur, la retira de l'eau et l'enterra dans un des faubourgs de cette ville.

Le lendemain, Adrien ordonna qu'on lui amenât les sept fils de Symphorose. Et voyant que ni ses menaces, ni ses promesses, ni l'appareil des plus affreux supplices qu'il fit étaler à leurs yeux, ne pouvaient ébranler la constance de ces généreux frères, ni les porter à sacrifier aux idoles, il fit planter sept pieux autour du temple d'Hercule, où on les étendit avec des poulies. Ce prince cruel prit plaisir à diversifier leurs tourments. Crescentius, l'aîné de tous, fut percé d'un coup d'épée dans la gorge ; le second, nommé Julien, eut la poitrine traversée de plusieurs pointes de fer ; Némésius reçut un coup mortel dans le cœur ; Primitivus fut frappé dans l'estomac ; on rompit les reins à Justin ; on ouvrit les côtés à Stactéus ; et Eugène, le plus jeune, fut fendu depuis le haut jusqu'en bas.

Le jour qui suivit la mort de ces heureux frères, Adrien étant venu au temple, commanda qu'on enlevât leurs corps et qu'on les jetât dans une fosse profonde. Le pontife et les sacrificateurs du temple d'Hercule nommèrent ce lieu les sept Biothanates, c'est-à-dire les sept suppliciés. Leur sang éteignit la persécution, qui ne se ralluma que dix-huit mois après. Les chrétiens employèrent ce temps de paix à rendre aux sacrées reliques des martyrs, l'honneur qui leur est dû et on les enferma dans des tombeaux que la piété des fidèles leur éleva en plusieurs endroits : leurs noms furent gravés sur ces monuments, mais ils le sont dans le livre de vie avec des caractères de lumière que le temps ne pourra jamais effacer. Le martyre de sainte Symphorose et de ses sept fils est honoré par l'Église le dix-sept de juillet. Leurs corps reposent sur la voie Tiburtine, à huit milles de Rome (1).

L'apologie adressée par saint Justin à l'empereur Antonin prouve que la persécution était pour ainsi dire en permanence : un certain nombre de chrétiens furent en effet martyrisés sous son règne, entre autres Publius, évêque d'Athènes (138-161), et le soldat Hermias.

Un autre Publius, préfet de Rome, fut au contraire l'exécuteur des ordres impériaux d'Antonin, dans le martyre si

(1) *Actes des Martyrs*, traduits par les Bénédictins.

célèbre de sainte Félicité et de ses sept fils, qui renouvela, comme avait déjà fait Symphorose dans l'Église chrétienne, le spectacle de la mère admirable des Machabées. Félicité était une noble dame, mère de sept enfants et devenue veuve ; elle avait désormais voué sa chasteté à Dieu, passait ses jours et ses nuits dans la prière, et consacrait sa vie aux œuvres de charité et à l'édification des fidèles. Les prêtres des faux dieux, jaloux des conversions opérées par cette veuve, au détriment du culte de leurs idoles, la dénoncèrent à l'empereur. Celui-ci, pour justifier sans doute le surnom d'Antonin-le-Pieux, enjoignit au préfet Publius de contraindre, par toutes sortes de voies, Félicité et ses enfants à honorer et à fléchir les divinités irritées. Publius mit d'abord la douceur en usage, tout en laissant entrevoir les mesures de rigueur, que pourrait attirer, sur la matrone et sur sa famille, une résistance opiniâtre. La veuve intrépide lui répondit avec une assurance noble et une modeste fierté : « N'espère pas, Publius, qu'une molle complaisance ou une lâche crainte fassent oublier à Félicité ce qu'elle doit à son Dieu ; tes menaces ne sauraient m'ébranler, ni tes promesses me séduire. Je porte en moi l'Esprit saint ; je sens qu'il me fortifie, et il ne permettra jamais que sa servante soit vaincue, puisqu'elle ne combat que pour sa gloire. Ainsi, Publius, tu as le choix de me laisser vivre, ou de me faire mourir ; mais quelque parti que tu prennes, tu peux t'attendre à la honte d'être vaincu par une femme. — Misérable, répliqua le préfet, si la mort a pour toi de si grands charmes, va, meurs, je ne m'y oppose pas ; mais quelle fureur te pousse à vouloir ôter la vie à tes enfants, après la leur avoir donnée ? — Mes enfants vivront, repartit Félicité, s'ils refusent de sacrifier à tes idoles ; mais si leur main, devenue sacrilége, leur offre un criminel encens, une mort éternelle sera la punition de leur impiété. » Le lendemain, le préfet, séant sur son tribunal, au champ de Mars, lui dit encore : « Prends pitié de tes enfants... » — « Garde pour d'autres cette fausse compassion, reprit Félicité, nous n'en voulons point ; nous avons horreur d'une clémence apparente, qui n'est en effet qu'une cruelle im-

piété. » Puis se tournant vers ses fils : « Levez les yeux, mes enfants, leur dit-elle, regardez le ciel, c'est là que Jésus-Christ vous attend pour vous couronner. Combattez généreusement pour sa gloire et pour la vôtre, et montrez-vous de fidèles serviteurs d'un roi si grand et si digne de tout votre dévouement. »

Ces paroles, pleines de grandeur d'âme, ne firent qu'irriter le préfet, qui commanda de souffleter la noble accusée, comme coupable d'avoir méprisé les ordres des empereurs ; mais ses recommandations ne furent point perdues pour les sept frères. L'aîné, nommé Janvier, fut en vain pressé de sacrifier sur les instances de Publius, avec la perspective des biens immenses qui l'attendaient, ou l'alternative d'affreux supplices, s'il persistait dans son refus : « Tu ne me donnes pas là un conseil digne d'un sage magistrat, répondit le vaillant soldat de Jésus-Christ ; il vaut mieux pour moi que je suive celui de la sagesse même : c'est de mettre toute mon espérance au Dieu que je sers. » Félix se présenta ensuite, et répondit aux mêmes sollicitations avec la même fermeté : « Nous ne sacrifions qu'à un seul Dieu que nous adorons... crois-moi, c'est en vain que tu t'efforces de nous faire renoncer à l'amour que nous avons pour Jésus-Christ. Prends contre nous les résolutions les plus sanglantes, épuise sur nos corps les forces de tes bourreaux et tous les tourments de ton ingénieuse cruauté, rien ne sera capable d'ébranler notre foi, ni de diminuer notre espérance. » Publius, vaincu par celui-ci, fit approcher Philippe, le troisième frère, et lui dit : « Notre invincible empereur, Antonin Auguste, t'ordonne de sacrifier aux dieux tout-puissants. — Ceux à qui l'on veut que je sacrifie, répondit Philippe, ne sont ni dieux, ni tout-puissants; mais de vains simulacres et des statues insensibles, que les démons habitent. » Silvain prit la place de son frère, devant le préfet, qui frémissait de rage, du haut de son tribunal, et loin d'apaiser sa fureur, il l'excita, en déclarant à Publius en personne, que lui et ses dieux seraient précipités dans les feux éternels par le culte abominable des démons. Cependant le préfet, croyant reprendre son empire sur un âge plus faible, fit

approcher Alexandre : « Jeune homme, lui dit-il, ta destinée est entre tes mains ; prends pitié de toi-même ; sauve une vie qui ne fait que commencer, et dont je ne puis m'empêcher de regretter la perte. Obéis aux ordres de l'empereur ; sacrifie, et tâche de mériter, par cette complaisance religieuse, la protection des dieux et la faveur des Césars. » Alexandre se presse de répondre au magistrat : « Je sers un maître plus puissant que César : c'est Jésus-Christ. Je le confesse de bouche, je le porte dans le cœur, et je l'adore sans cesse. Cet âge, au reste, qui te paraît si tendre, qui l'est en effet, aura toutes les vertus de l'âge le plus avancé, et surtout la prudence, si je demeure fidèle à mon Dieu. Mais pour tes dieux, puissent-ils périr avec ceux qui les adorent. » Vital, amené ensuite devant le préfet, tint un langage semblable, et dit à Publius, qui l'exhortait à conserver sa vie : « Il est vrai, Publius, j'aime la vie, et c'est pour en jouir longtemps que j'adore un seul Dieu, et que j'ai en horreur les démons. — Et qui sont-ils ces démons ? — Ce sont les dieux des nations, reprit Vital, et ceux qui les reconnaissent pour des dieux. » Enfin Publius, ayant fait entrer le dernier des sept frères, appelé Martial, entendit sortir de la bouche de l'enfant, devenu son juge, un arrêt plus terrible que celui qu'il allait prononcer du haut de son tribunal : « Ah ! Publius, si tu savais quels tourments effroyables sont préparés dans les enfers à ceux qui adorent les démons ! Mais Dieu tient encore sa foudre suspendue ; n'attends pas qu'il la lance sur toi et sur tes dieux. Ou reconnais que Jésus-Christ est l'unique Dieu, auquel tout l'univers doit rendre hommage, ou tremble à la vue des flammes qui sont prêtes à te dévorer. »

Le préfet envoya lui-même à l'empereur le compte-rendu de ces interrogatoires, et Antonin commit à différents juges le soin de faire exécuter la sentence de mort qu'il avait portée contre Félicité et contre ses sept fils. Un de ces juges fit assommer, à coups de fouets garnis de plomb, le premier de ces saints martyrs ; un autre fit mourir le second et le troisième à coups de bâton ; un autre fit précipiter le quatrième dans le Tibre ; un autre fit trancher la tête aux trois

derniers; un autre enfin fit endurer la même peine à la mère de ces vrais athlètes de Jésus-Christ, qui, par des voies différentes, arrivèrent au même terme de la récompense céleste (1).

44. **Persécution de Marc-Aurèle.** — Marc-Aurèle, fils adoptif et successeur d'Antonin, commença la quatrième persécution de l'Église ; et sa réputation de philosophe ne saurait le faire absoudre du reproche de cruauté, pas plus que les exploits militaires de Trajan n'ont réussi à le faire amnistier du sang qu'il a répandu. C'est sous Marc-Aurèle et Vérus que fut consommé le martyre de saint Polycarpe, vers 167, comme nous l'avons déjà raconté, d'après la lettre de l'Église de Smyrne.

Dans la guerre de Marc-Aurèle contre les Marcomans et les Quades, l'an 174, il se passa un événement resté célèbre, que l'on croit avoir déterminé l'empereur à prendre une manière plus douce d'agir envers les chrétiens. Marc-Aurèle, enveloppé par les barbares dans un lieu dépourvu d'eau, se voyait près de périr avec toute son armée, par le seul tourment de la chaleur et de la soif. Les païens, réduits à cette extrémité, dans le camp de l'empereur, eurent recours à la protection de leurs dieux, et aux incantations de leurs magiciens : les dieux de Marc-Aurèle étaient sourds, et les magiciens impuissants. Enfin la douzième légion, surnommée la *Fulminante*, recrutée dans le district chrétien de Mélitène en Cappadoce, et chrétienne, au moins en majeure partie, sinon en totalité, se donna rendez-vous hors du camp, s'agenouilla et pria le vrai Dieu, comme savaient prier les chrétiens. C'est alors qu'une pluie abondante inonda et rafraîchit les Romains épuisés de soif et de fatigue. Mais pendant qu'ils tendaient leurs casques et leurs boucliers pour la recevoir, les barbares, revenus de leur première surprise, reprenaient leur attaque, et les soldats blessés buvaient leur sang mêlé à l'eau de la pluie. Dans ce

(1) *Actes des Martyrs.* — *Les Antonins,* par M. de Champagny, t. III, 102. — *Martyre de Ste Félicité,* placé sous Marc-Aurèle, en 162, etc. — *Ste Cécile et la Société romaine,* par D. Guéranger, p. 210.

désordre l'armée romaine pouvait périr. Une nouvelle faveur du ciel la sauva. Le nuage qui versait la pluie sur elle jeta la grêle et la foudre sur les barbares, et la victoire des Romains fut complète, malgré le nombre de leurs ennemis. Le caractère surnaturel de la délivrance frappa les païens eux-mêmes ; et parmi ces derniers plusieurs, et Marc-Aurèle lui-même, à qui les flatteurs en renvoyaient l'hommage, soupçonnèrent ou reconnurent la puissance du Dieu des chrétiens. Tertullien, Apollinaire, Eusèbe, saint Grégoire de Nysse, Orose, saint Jérôme, célébrèrent la foi, perpétuée jusqu'en leur temps, de la légion Fulminante : les quarante martyrs de Sébaste, et le saint martyr Polyeucte, appartenaient à cette légion. Polyeucte ne souffrit le martyr que quatre-vingts ans environ après Marc-Aurèle (1).

La persécution reprit une nouvelle force dans les dernières années de Marc-Aurèle. Cet empereur, livré à son incurable aveuglement et à son incurable faiblesse, ainsi que le montrent ses historiens (2), oublia et la *légion Fulminante,* et sa reconnaissance envers les prières des chrétiens, et son édit de tolérance, et les vrais périls de l'empire, et les vraies inspirations de la raison, tout profond philosophe ou politique qu'il ait pu paraître aux yeux des sages du temps. La lettre des Églises de Vienne et de Lyon, non moins célèbre et non moins authentique que celle de l'Église de Smyrne, en fait foi.

On voit dans cette lettre que les chrétiens, malgré leurs apologies, restaient toujours, aux yeux du peuple et à la barre des tribunaux, sous les accusations d'inceste et d'infanticide, que faisait peser sur eux l'infamie des sectes gnostiques, avec lesquelles on les confondait. Un jeune homme, un citoyen romain, nommé Vestius Epagathus, qui se trouvait présent à Lyon, sur la place publique, entreprit de défendre les accusés, ou plutôt ses frères, devant le président et devant la foule. Il était chrétien, et brûlait d'un

(1) *Les Antonins*, par M. de Champagny, III, p. 110-112.
(2) *Les Antonins*, par M. de Champagny, III, 189.

ardent amour pour Dieu, et d'une tendre charité pour le prochain ; ses mœurs étaient pures et sa vie austère, et quoique dans un âge peu avancé, on le comparait au vieillard Zacharie, pour sa fidélité à marcher dans les voies du Seigneur et l'accomplissement de ses préceptes. Le légat ou le président lui demanda : Es-tu donc chrétien? et sur le courageux aveu qu'il en fit, on le rangea parmi les prisonniers, avec le titre, plus honorable qu'on ne pensait, d'*avocat des chrétiens*. En effet, disent les témoins qui ont rédigé ces *Actes*, et rendent hommage au martyr : « le suprême avocat (παρακλητος), l'Esprit saint habitait en lui. »

Les auteurs de la relation ne dissimulent pas, que, malgré la parole et l'exemple de Vestius Epagathus, il y eut dans le nombre des prisonniers, amenés sur la place publique, jusqu'à dix apostats environ, qui, par leur déplorable chute, causèrent de profonds chagrins et firent couler des pleurs au milieu de la joie que ressentaient les intrépides défenseurs de Jésus-Christ et les confesseurs de sa foi. Mais le scandale de quelques-uns devait être abondamment réparé par le martyre des autres ; c'étaient des chrétiens différents par leur ordre, leur condition, leur âge ou leur sexe, mais égaux par le cœur : Sanctus, diacre de Vienne ; le néophyte Maturus, déjà mûr pour la couronne, qui portaient tous les deux si bien leur nom dans l'armée du Christ ; Attale, un grec de Pergame, homme riche et considéré, qui est représenté comme la colonne de l'Église de Lyon ; mais surtout, auprès du patricien de la province, l'esclave Blandine, chérie de sa maîtresse, toutes les deux devenues chrétiennes et bientôt décorées du martyre. Le corps délicat de Blandine résista pourtant aux tortures, dont une seule paraissait capable de lui donner la mort ; elle trouvait dans la confession du nom de J.-C. une vertu secrète, et n'avait qu'un seul cri pour répondre à toutes ses douleurs : « Je suis chrétienne, il ne se passe rien de criminel parmi nous. »

Comme elle, le diacre Sanctus épuisa les tourments des bourreaux, et ne céda pas même au feu, à ces lames de cuivre ardentes, qui réduisirent ce corps humain, à un

amas confus de chairs percées, déchirées, sanglantes, à demi-consumées. Immobile dans sa foi et dans son amour, à toutes les demandes sur son origine, sur sa condition, sur son nom, il répondait en langue latine: « Je suis chrétien. » Il ne voulait connaître, ni d'autre famille, ni d'autre langue, ni d'autre patrie que la parenté chrétienne, et l'Église dont il était le ministre.

L'évêque Pothin, la gloire de l'Église de Lyon, fut mis aux ceps, et grâce à son âge de quatre-vingt-dix ans, succomba le premier, mais sans jamais rien perdre de la majesté sainte du pontife : porté devant le tribunal, et respirant à peine, il était soutenu par le désir du martyre ; le légat lui avait demandé : « Qui est donc le Dieu des chrétiens. » Il avait répondu : « Tu le connaîtras, si tu es digne de le connaître. » Le légat l'avait livré aux coups de pieds, de poings et de pierres de la multitude ; ramené en prison, il était mort au bout de deux jours.

On amenait chaque jour de nouveaux captifs dans la prison ; mais on ne voyait plus personne faiblir parmi eux. Les apostats même que le paganisme croyait avoir gagnés lui échappaient. Une femme nommée Biblis, qui avait trahi sa foi, avait été néanmoins ramenée à la torture, afin de lui faire répéter les calomnies accoutumées contre ses frères. Mais les tourments, au lieu d'abattre son courage, le relevèrent. Il sembla tout à coup qu'elle s'éveillât au milieu d'un rêve : « Comment voulez-vous, s'écria-t-elle dans la torture, que les chrétiens se nourrissent du sang de leurs enfants, eux qui ne mangent pas du sang des animaux. » S'étant ainsi de ce moment confessée chrétienne, elle fut aussitôt réunie aux martyrs.

Quelques jours après, on songea à terminer le martyre de nos saints confesseurs par divers genres de mort. On destina donc Maturus, Sanctus, Blandine et Attale pour l'amphithéâtre, dans le jour extraordinaire d'une fête païenne. Maturus et Sanctus furent flagellés, traînés par des bêtes au milieu de l'arène, assis sur des chaises de fer rouge ; enfin le confecteur les acheva. Blandine, ayant été attachée à un poteau, les bras étendus, priait à haute voix, et at-

tendait les bêtes, qui respectèrent en elle la servante et l'image du crucifié ; on la ramena en prison. Attale fut promené dans l'amphithéâtre, avec cet écriteau qu'on portait devant lui, comme un opprobre, et qui faisait sa gloire : « Celui-ci est Attale, le chrétien. » On différa son supplice, en apprenant qu'il était citoyen romain ; puis il fut reconduit dans l'amphithéâtre, avec un médecin, Phrygien de naissance, que la troupe chrétienne avait recruté. Attale, le corps à demi rôti sur la chaise de fer rouge, s'adresse au peuple, et lui parlant latin : « C'est ce que vous faites maintenant, dit-il, qu'on peut appeler manger de la chair humaine. Pour nous autres, nous ne savons ce que c'est que de faire de ces horribles repas. » Et comme on lui demandait quel était le nom de Dieu ? « Dieu, répondit-il, n'a pas un nom comme un homme. » Alexandre et Attale furent égorgés.

Enfin le dernier jour des spectacles, Blandine parut encore dans l'amphithéâtre, accompagnée d'un jeune enfant, âgé d'environ quinze ans, nommé Ponticus. Ce jeune athlète, soutenu par les vives et pressantes exhortations de cette ancienne esclave, maintenant l'affranchie du Seigneur, rendit son âme innocente au milieu des tortures. La bienheureuse Blandine demeura la dernière sur l'arène, qui paraissait couverte des corps des autres martyrs et teinte de leur généreux sang. « Joyeuse et triomphante de partir, impatiente de rejoindre ceux qui l'ont précédée, racontent les témoins de sa mort, il semble qu'elle marche, non vers les bêtes qui doivent la dévorer, mais vers un fiancé dont le festin l'attend. » Fustigée, déchirée par les bêtes, brûlée avec un fer rouge ; exposée dans un filet à la rage d'un taureau, ballottée par lui, sans désormais sentir aucune douleur, pendant que son âme était unie au Christ, et jouissait déjà par anticipation de sa félicité : il fallut bien, toute esclave qu'elle fût, qu'on la traitât en soldat. Ce fut l'épée qui l'envoya au ciel, comme les quatre héros, précurseurs de son martyre, Maturus, Sanctus, Attale et Alexandre. « Jamais femme parmi nous, disaient les païens, n'a souffert autant que cette femme et comme cette femme. »

Il ne restait plus aux ennemis des martyrs qu'à poursuivre les cadavres de leurs vainqueurs. Ces débris humains du feu et de la dent des bêtes, furent encore, les uns livrés aux chiens, les autres réduits en charbon ou coupés par morceaux. Les têtes coupées et les corps mutilés des citoyens romains furent donnés en spectacle. Puis on les brûla, et on jeta les cendres dans le Rhône, comme si les païens avaient voulu leur enlever l'espérance de la résurrection (1).

L'empereur Commode ne fit pas rechercher les chrétiens, mais les lois antérieures étaient encore appliquées. Ainsi le savant sénateur Apollinius, à Rome, fut condamné à mort à cause de la profession qu'il avait faite de sa foi. Lorsque le proconsul d'Asie, Arrius Antoninus, commença à persécuter les chrétiens dans sa province, tous les fidèles d'une même ville se présentèrent devant son tribunal, dans l'espérance de le porter à des sentiments plus humains par le spectacle d'une si grande multitude. Le proconsul en fit tuer quelques-uns et dit aux autres : « Misérables, si vous voulez périr, n'avez-vous pas les rochers pour vous précipiter et les cordes pour vous pendre ? » L'Orient était surtout alors en butte à la persécution, et Clément d'Alexandrie pouvait écrire ces paroles : « Nous voyons chaque jour brûler, crucifier, décapiter une foule de martyrs (2). »

Outre les martyrs, que nous avons déjà cités et qui appartiennent sûrement au temps des Antonins, plusieurs, non moins célèbres, paraissent devoir se référer à l'époque de Marc-Aurèle ou de Commode. Ainsi saint Bénigne de Dijon, venu de l'Orient, comme deux autres saints, Thyrse

(1) *Actes des Martyrs*, traduits, t. I, p. 223.

(2) Tertullien raconte le fait que nous venons de citer d'un Arrius Antoninus, proconsul d'Asie. Il y a eu trois proconsuls d'Asie de ce nom: l'un grand-père maternel ou oncle de l'empereur Antonin, dont le proconsulat se placerait sous Domitien ou sous Trajan. Le second est l'empereur Antonin lui-même, qui a dû être proconsul sous Adrien, de 120 à 138. Le troisième est un Arrius Antoninus sous Commode. Le passage de Tertullien peut s'appliquer à l'un ou à l'autre des trois et sans doute mieux au premier, selon la remarque de M. de Champagny, à cause de la rareté des persécutions sous Adrien et sous Commode.

et Andoche, eut à lutter contre l'empereur philosophe, en personne ; selon le récit de ses Actes, Bénigne, invoquant Jésus-Christ, la lumière éternelle, et la terreur des démons, fit évanouir en fumée, par un simple signe de croix, toutes les idoles de pierre et de bois, et les vases du sacrifice qu'on lui présentait. Marc-Aurèle furieux, voyant ses dieux anéantis, ordonna de jeter en prison l'athlète du Christ, de plonger ses pieds dans le plomb fondu, de percer ses doigts avec des alènes rougies au feu, et de le priver de toute nourriture pendant six jours. Douze chiens très-cruels, dévorés par la soif et par la faim, furent enfermés avec lui dans la même prison, pour mettre le martyr en pièces. Pendant qu'on le conduisait en prison, le saint disait aux gardes et aux soldats : « Comtes et tribuns, écoutez-moi : croyez en Jésus-Christ, notre Rédempteur, il est l'espérance et le salut de ceux qui croient en lui ; il est la lumière de ce monde ; à l'odeur qui s'exhale de ses parfums, les morts ressuscitent ; il touche les malades et ils sont guéris ; les cieux sont pleins de sa gloire et sa miséricorde remplit la terre. » Il demeura six jours entiers dans la prison, sans autre soutien que la prière, sans autre aliment que le pain eucharistique apporté par un ange ; et cet ange lui-même ferma la gueule des chiens, comme autrefois celle des lions, du temps de Daniel. Le sixième jour, Marc-Aurèle dit à ses officiers : « Ouvrez les portes de la prison, et voyez si les chiens l'ont déchiré. » La prison fut donc ouverte ; mais le martyr était sain et sauf, sans que les chiens eussent touché un poil de sa tête, ni même la frange de son vêtement. Quand on eut annoncé cette nouvelle à l'empereur : « Brisez-lui le cou avec une barre de fer, s'écria-t-il, et que la lance d'un soldat lui arrache la vie sans pitié, pour qu'il cesse enfin de nous injurier, nous et nos dieux. » L'ordre fut accompli, et les chrétiens virent s'envoler de la prison à travers les airs une colombe plus blanche que la neige, qui indiquait par son vol que la sainte âme du martyr montait au ciel. La mort du bienheureux apôtre de la Bourgogne est placée vers l'an 180.

Le jeune Symphorien, fils de Faustus, d'une famille chré-

tienne et l'une des plus considérables de la ville d'Autun, fut enveloppé, selon le récit de Dom Ruinart, dans la même persécution. Il est certain qu'il fut condamné pour n'avoir pas voulu adorer Cybèle, ou la déesse de Bérécynthe, que les païens promenaient dans leurs murs. Comme on le conduisait au supplice, sa mère, digne de tous les respects, l'exhortait au martyre, du haut des portes de la cité : « Mon fils, Symphorien mon fils, aie dans ta pensée le Dieu vivant ; ranime ta constance ; ô mon fils ! la mort n'est pas à craindre lorsqu'elle conduit à la vie : tiens ton cœur en haut ; regarde, mon fils, celui qui règne au ciel. Aujourd'hui on ne t'enlève pas la vie ; on te la change en une meilleure. Aujourd'hui, mon fils, par un heureux échange, tu vas passer à la vie céleste ! » Ce fut hors des murs de la ville que le martyr fut décapité. Quelques personnes de piété enlevèrent secrètement ses sacrées reliques, et les déposèrent assez proche du lieu où il avait souffert, sur les bords d'une fontaine : la petite cabane qui les recouvrait ne les cacha pas longtemps, et de nombreux miracles rendirent ce lieu vénérable, même aux païens.

A Langres, dans cette chrétienté naissante, trois frères jumeaux, petits neveux de Faustus, Speusippe, Éleusippe et Mélasippe, ainsi que leur aïeule Léonille, rendirent ensemble le témoignage de leur sang. Telle était dans notre Gaule la contagion du martyre, ajoute M. de Champagny (1), qu'une femme, Jovilla, ne put tenir à cette vue ; elle quitte son mari et son fils ; elle accourt en s'écriant : « Moi aussi je suis chrétienne ! » et pendant qu'on la torture avant de la décapiter, le *notaire*, le sténographe chrétien, Néon, qui dans un coin de l'assemblée notait ses paroles et ses souffrances, à son tour n'y peut tenir, passe à un autre son cahier, et lui aussi réclame son privilége de chrétien. Peu de jours après, le scribe Turbo, qui avait succédé à Néon, est saisi lui-même et laisse à d'autres le soin d'inscrire sa victoire sur la liste des héros chrétiens.

A Rome, le martyre de sainte Cécile offre l'exemple de la

(1) *Les Antonins*, III, 212.

même foi et du même courage dans les classes les plus élevées de la société. Ses Actes nous apprennent qu'elle souffrit la mort pour le Christ sous Marc-Aurèle et Commode, vers l'an 178 (1). Le P. du Sollier, dans son commentaire sur le martyrologe d'Usuard, et le docte Mazzochi, dans son précieux travail sur le calendrier napolitain, avaient déjà pressenti l'incompatibilité du récit des Actes de sainte Cécile avec les événements du pontificat de saint Urbain Ier, sous Alexandre-Sévère. Dom Guéranger s'est vu contraint lui même, à la suite de ses derniers travaux, d'abandonner l'opinion commune ; il ne voit dans l'évêque Urbain, nommé par les Actes, que le vicaire ou le représentant d'Éleuthère. On ne doit pas s'étonner qu'Éleuthère apparaisse ainsi accompagné d'un vicaire revêtu du caractère épiscopal, quand on se rappelle que saint Pierre lui-même avait ordonné évêques Linus, Clétus et Clément. Les Actes de saint Urbain nous apprennent, d'un autre côté, qu'il était déjà assez avancé en âge, et qu'il avait, à deux reprises, confessé la foi : les païens étaient conduits à voir en lui le chef du christianisme dans Rome.

Cécile, noble vierge romaine, dut naître dans les premières années du règne de Marc-Aurèle (161). Les grâces, dont la nature l'avait ornée, n'étaient qu'une faible image de la beauté de son âme ; et le vœu de virginité qu'elle fit à Dieu ne lui permettait pas d'appartenir à aucun homme. Cependant ses parents lui avaient destiné un époux, et ce jeune fiancé était païen. Valerianus, issu comme elle d'une noble famille, lui fut uni par le mariage ; Cécile pourtant ne désespérait pas en son cœur de garder la pureté de son vœu, et priait Dieu, les yeux pleins de larmes, de protéger lui-même sa virginité. Au milieu des chants de l'épithalame et des concerts profanes, la vierge chantait aussi, non de bouche, mais avec les anges : « Que mon cœur et mes sens demeurent purs, ô mon Dieu, que ma pudeur ne souffre pas d'atteinte. » (Ps. 118.) Dès qu'elle fut seule avec Valérien : « J'ai un secret à te confier, dit-elle, un ange de Dieu est

(1) *Sainte Cécile et la Société romaine,* par D. Guéranger, p. 331.

mon ami et veille sur mon corps avec sollicitude. » Valérien, cédant à un premier mouvement de la grâce, plus encore qu'à celui d'une naïve curiosité, voulut voir cet ange. Cécile lui promit de réaliser ce désir, à la condition que, devenu néophyte et purifié par les eaux du baptême de la main du vieillard Urbain, il embrasserait le christianisme. Valérien, poussé par une force inconnue, se soumit à tout : bientôt il fut de retour, et couvert de la blanche tunique des néophytes, il vit auprès de Cécile, prosternée dans la prière, l'ange du Seigneur, au visage étincelant, les ailes déployées et tenant en ses mains deux couronnes de roses et de lis entrelacés. Valérien comprit ce double symbole, et fit aussitôt lui-même le vœu de continence, que l'ardeur de sa charité devait couronner par le martyre. De concert avec Cécile, dont l'éloquence irrésistible égalait les charmes, il gagna son frère Tiburce que l'évêque Urbain baptisa. L'empressement des deux frères à soigner les martyrs et à leur donner la sépulture trahit leur profession de chrétiens. Ils ne rougirent point de leur foi, et la publièrent devant Almachius, qui les fit expirer dans les tourments.

Cécile fut traduite à son tour : « Mourir pour le Christ, disait la vierge, ce n'est pas sacrifier sa jeunesse, mais la renouveler. » Puis avec cette noble assurance, que donne la foi encore plus que la fierté romaine, elle répond à celui qui l'interroge : « Quel est ton nom, ta condition ? — Cœcilia, libre, noble, clarissime. — Ignores-tu quel est mon pouvoir ? — La puissance de l'homme est semblable à une outre remplie de vent ; qu'on vienne à percer l'outre avec une simple aiguille, soudain elle s'affaisse ; vos empereurs se trompent et ton excellence avec eux. L'ordre que tu attestes toi-même avoir été porté par eux, prouve seulement que vous êtes cruels et que nous sommes innocents. Si le nom de chrétien était un crime, ce serait à nous de le nier, et à vous de nous obliger par les tourments à le confesser. — Assez d'audace : sacrifie aux dieux. » En prononçant ces paroles, le juge désignait les statues qui remplissaient le prétoire. « Je ne sais vraiment ce qui est arrivé à tes yeux, reprend Cécile, où et comment tu en as perdu l'usage.

Les dieux dont tu parles, moi et tous ceux qui ici ont la vue saine, nous ne voyons en eux que de la pierre, de l'airain ou du plomb. Palpe-les plutôt toi-même, tu sentiras ce qu'il en est. Tout le monde sait que Dieu est au ciel. Quant à ces statues de pierre, elles feraient meilleur service si on les jetait dans une fournaise pour les convertir en chaux. Elles s'usent dans leur oisiveté, et sont impuissantes à se défendre des flammes, aussi bien qu'à t'arracher toi-même à ta perte. Le Christ seul sauve de la mort, seul il délivre du feu l'homme coupable. »

Ce furent les dernières paroles de Cécile devant l'homme qui représentait la puissance païenne. Almachius, qui paraît faussement décoré du titre de préfet de Rome, condamna Cécile à être enfermée dans la salle des bains, que les Romains appelaient *caldarium :* un feu violent et continu, que l'on maintiendrait dans l'hypocauste, devait réduire la vierge à une mort lente. Ce nouveau supplice du jour et de la nuit se prolongea, sans avoir raison de l'intrépide martyre. Il fallut qu'un licteur recourût au glaive, et encore son bras mal assuré ne put abattre la tête de Cécile. Étendue et baignée dans son sang, la vierge survécut trois jours entiers, et put léguer à Urbain ses dernières volontés.

45. **Persécution de Septime-Sévère.** — La cinquième persécution générale fut celle de Septime-Sévère (193-211). Elle fit périr d'illustres chrétiens, Léonide, père d'Origène, les martyrs scillitains en Afrique, sainte Perpétue et sainte Félicité, dont les *Actes*, écrits en partie de la main de cette dernière, renferment de si touchantes leçons et de si attendrissants exemples (1). Nous transcrivons les *Actes* des martyrs de Scillite.

« Le quatorze des calendes d'août, sous le second consulat de Claudius, à Carthage, métropole d'Afrique, l'audience tenant, ont été cités par devant les magistrats et personnellement ajournés les nommés Spératus, Narzalis, Cittinus, et les nommées Donata, Vestina, et Secunda ; lesquels ayant comparu ; le proconsul Saturnin a dit : Vous

(1) *Actes des Martyrs*, trad. par les Bénédictins, I, 292, 298, 313.

pouvez espérer de trouver grâce auprès de nos très-illustres empereurs Sévère et Antonin, si vous vous mettez sincèrement en état de rendre à nos dieux l'honneur que vous leur devez... Spératus a répondu : Nous n'avons point commis d'injustice, personne ne se peut plaindre de nous, nous ne faisons tort à personne. Vos mauvais traitements n'ont jamais pu tirer de notre bouche la moindre plainte contre vous. Au contraire, nous ne rendons que des bénédictions et des actions de grâces pour tout le mal que vous nous faites. C'est pourquoi nous vous déclarons que nous adorons le vrai Seigneur, le roi véritable. Le proconsul Saturnin a dit : Et nous aussi, nous sommes des gens d'honneur et de mœurs douces ; mais nous jurons par le génie de l'empereur notre maître ; nous prions pour son salut, ce que vous devez faire vous aussi. Spératus a répondu: Si tu veux m'écouter tranquillement, je te découvrirai le mystère de la douceur et de la simplicité chrétiennes. Le proconsul Saturnin a dit : Ne craignez rien, je veux bien vous entendre, jurez seulement par le génie de notre prince. Spératus a répondu : Je ne connais pas le génie de l'empereur de la terre, mais je sers mon Dieu qui est le Dieu du ciel, que personne n'a vu, ni ne peut voir. Je ne suis coupable d'aucun crime, je ne prends point le bien d'autrui. Si j'achète quelque chose, j'en paie les droits aux receveurs de l'empereur, parce que je sais que Dieu me l'a donné pour maître ; mais je n'adore que mon Seigneur, qui est le roi des rois et le maître de toutes les nations du monde. Le proconsul Saturnin a dit : Laissez là tous ces vains discours, et, sans différer davantage, sacrifiez aux dieux. Spératus a répondu : Je ne crains rien, je n'ai offensé personne. Le proconsul Saturnin, s'adressant aux autres, a dit : Ne vous laissez pas séduire par l'exemple de celui-ci, et ne vous rendez pas complices de sa fureur, mais craignez plutôt de déplaire à l'empereur, en refusant d'obéir à ses ordres. Cittinus a dit : Nous ne craignons de déplaire qu'à Dieu, notre unique Seigneur, qui est dans le ciel. Le proconsul Saturnin a dit : Qu'on les mette en prison et qu'on les mette aux ceps jusqu'à demain. Le jour suivant, treize des calendes d'août, le

proconsul Saturnin, séant sur son tribunal, a ordonné que les prisonniers fussent représentés, lesquels étant arrivés, le proconsul a dit aux femmes : Ne voulez-vous pas rendre à nos princes l'honneur que vous leur devez et sacrifier à nos dieux ? Donata a répondu : Nous rendons à l'empereur l'honneur que nous lui devons comme à l'empereur ; mais nous n'offrons qu'à notre Dieu nos adorations et nos prières. Vestina a dit : Moi aussi, je suis chrétienne. Seconda a dit pareillement : Et moi je crois en mon Dieu, et je veux toujours demeurer attachée à lui ; pour vos dieux, nous ne les adorerons point.

Le proconsul Saturnin, ayant ouï ces réponses, a fait approcher les hommes, et il a dit à Spératus : Persistes-tu à demeurer chrétien ? Spératus a répondu : Oui, j'y persiste. Écoutez, vous tous qui êtes ici présents, je déclare que je suis chrétien. Les autres prisonniers ont tous dit de même : Nous déclarons que nous sommes chrétiens. Le proconsul a dit : Vous ne voulez donc point qu'on vous accorde de délai pour prendre une dernière résolution, ni qu'on vous fasse grâce ? Spératus a répondu : Nous n'en voulons point et l'on n'en doit point demander dans une guerre juste. Fais ce que tu voudras, nous mourons avec joie pour le Christ. Le proconsul Saturnin a dit : Quels sont ces livres qu'on dit que vous adorez ? Spératus a répondu : Ce sont les quatre évangiles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les épîtres de saint Paul, et toute l'Écriture qui a été inspirée de Dieu. Le proconsul Saturnin a dit : Je vous donne trois jours, afin que vous ayez le temps de penser à ce que vous avez à faire et de rentrer en vous-même. Spératus a répondu : Je suis chrétien et tous ceux qui sont avec moi le sont aussi, rien ne pourra nous faire changer, nous n'abandonnerons pas la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; fais ce que tu voudras. »

« Le proconsul, voyant leur fermeté inébranlable, rendit contre eux cette sentence qui fut enregistrée sur l'heure : Nous ordonnons que Spératus, Narzalis, Cittinus, Véturius, Félix, Acyllinus, Lætantius, Januaria, Generosa, Vestina, Donata et Secunda, pour avoir confessé qu'ils étaient chré-

tiens et avoir refusé de rendre à l'empereur l'honneur qui lui est dû, auront la tête tranchée. Après que lecture leur eut été faite de cette sentence, Spératus et les autres dirent : Nous vous rendons grâces, ô Dieu éternel, de ce que vous daignez nous recevoir aujourd'hui dans le ciel au nombre de vos martyrs. On les conduisit ensuite au lieu de supplice, où, s'étant mis à genoux et après avoir encore rendu leurs actions de grâces au Christ, ils eurent la tête tranchée. Ces martyrs du Christ furent immolés le dix-septième jour de juillet, et ils intercèdent pour nous auprès du Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Amen. »

L'Église d'Alexandrie, contemporaine des apôtres, et devenue l'école de la philosophie chrétienne aussi bien que le berceau de la sainteté et le siége de l'autorité apostolique, eut aussi ses martyrs. Parmi ces glorieux athlètes de la foi, nous avons déjà signalé le père d'Origène, Léonide, qui eut la tête tranchée, la dixième année du règne de Sévère. Origène, dont la mère avait dû cacher les vêtements, pendant la nuit, pour l'empêcher de courir au tribunal et à la prison, s'était contenté d'encourager son père au martyre, et enviait le sort de ses compagnons ou de ses disciples, qu'il exhortait à donner leur vie pour Jésus-Christ. Plutarque, l'un d'entre eux, mourut brûlé ; Sérénus partagea le même supplice et la même couronne : de la même école d'Origène sortirent Héraclide et Héron, l'un encore catéchumène, l'autre à peine baptisé ; ils furent décapités, avec un second Sérénus, et le catéchumène Héraïs, à défaut du baptême d'eau, reçut le baptême de feu. La vierge Potamienne, avant l'ouverture même de cette école qui préparait des martyrs, apprit à répandre son sang ; elle était esclave de condition : aussi jalouse de garder sa virginité que sa foi, elle rencontra des dénonciateurs dans les prétendants à sa main. Le proconsul Aquila, ayant épuisé les tortures sur elle et sur Marcelle, sa mère, menaça la vierge de lui faire subir des outrages pires que la mort ; et la mort lui fut enfin accordée comme une faveur. Le licteur Basilide dut la conduire au supplice, et comme la populace les sui-

vait, en insultant par des paroles grossières la vierge innocente, le serviteur du préfet réprimanda le peuple, défendit Potamienne, lui parla avec douceur et avec respect : « Courage, lui dit la Vierge, quand je serai devant le Seigneur, j'obtiendrai ton salut et te récompenserai de ce que tu fais pour moi. » Elle fut des pieds à la tête enduite de poix bouillante et mourut avec un inébranlable courage. Peu de jours après, les compagnons de Basilide, l'ayant voulu obliger de faire un serment, il répondit que ce serait un crime à lui de jurer, parce qu'il était chrétien. On crut qu'il plaisantait ; puis, quand on vit qu'il parlait sérieusement, on le mena au juge et il fut mis en prison. Les chrétiens vinrent le visiter et lui demandèrent qui l'avait converti : « Potamienne, dit-il, trois jours après son martyre, m'est apparue portant une couronne qu'elle a déposée sur ma tête ; elle me dit qu'elle avait prié pour moi le Seigneur, qu'elle avait obtenu ce qu'elle demandait, et que bientôt je monterais au ciel. » Il fut baptisé, confessa le Christ devant le juge et eut la tête coupée (1).

A ces illustres et nombreux martyrs de l'Afrique et de l'Égypte, il faut joindre ceux des Gaules. Lyon, si l'on s'en rapporte au témoignage de saint Grégoire de Tours, était déjà presque tout entier chrétien. Au moment où parut l'édit de Septime-Sévère proscrivant le christianisme aussi bien que le judaïsme, le sang déborda dans les rues de cette cité, qui, seize ans après, vit le même spectacle se renouveler et le même courage se reproduire. Une inscription du moyen-âge, écrite en mosaïque sur le pavé d'une des églises, porte à dix-neuf mille le nombre de ces martyrs. Le saint évêque Irénée périt à la tête de son troupeau. Saint Andéol, l'apôtre du Vivarais, confirma également par sa mort la doctrine qu'il prêchait aux Helviens. L'empereur Sévère, passant à Bergoiate, et allant porter sans doute la guerre en Bretagne, vers 208, fut témoin de ce concours du peuple, avide des leçons de l'Évangile. Furieux, il s'élança

(1) *Actes des Martyrs.—Les Césars du troisième siècle*, par M. de Champagny, I, 254.

de son char, frappa lui-même Andéolus, le fit étendre sur le lit de la torture (trochlœ), et enfin, par un raffinement de cruauté, lui fit scier la tête avec un glaive de bois. « Le corps jeté dans le Rhône, remarque notre éminent historien, fut néanmoins recueilli par des chrétiens, et l'humble victime a aujourd'hui ce que n'a aucun César, un tombeau toujours debout et toujours visité, qui porte son nom, des pèlerins qui l'aiment et qui la prient. » D'autres envoyés d'Irénée, Félix, Fortunat et Achillée, errants sur les bords du Rhône, s'arrêtèrent près de Valence, où ils fondèrent cette Église, plantée dans leur sang, selon le langage liturgique. Deux apôtres, toujours disciples du même Irénée, marqués comme les précédents sous la figure de tendres agneaux, accomplirent la vision des cinq victimes : c'étaient le prêtre Ferréolus et le diacre Ferrutius, qui furent inutilement torturés, à Besançon, au moyen de clous de bois qu'on leur enfonça dans les différentes parties du corps ; ils périrent enfin par la hache.

Sous Caracalla, fils de Sévère (211-217), la persécution continua encore quelques années, mais des temps plus paisibles pour les chrétiens commencèrent avec l'année 219, lorsque les deux petits neveux de l'impératrice Julie, épouse de Septime-Sévère, parvinrent l'un après l'autre à l'empire. Héliogabale et son cousin Alexandre Sévère, quoique d'un caractère aussi différent que leurs mœurs, ne se montrèrent point hostiles à la foi nouvelle. Ce dernier favorisa même les disciples de l'Évangile, comme lui apprenait à le faire sa mère Mammea, qui appela Origène à sa cour, et devint peut-être chrétienne à l'école de ce savant docteur.

46. Persécution de Maximin. — Les chrétiens se réjouissaient d'une paix de vingt ans et commençaient à bâtir leurs propres églises, lorsque, après la mort d'Alexandre Sévère, un Thrace, le farouche Maximin, s'empara du gouvernement. Déjà, par pure haine de son prédécesseur, qui avait été favorable aux sectateurs du Christ, il se mit à les persécuter de nouveau, mais surtout les évêques et le clergé. Sur ces entrefaites, de violents tremblements de terre excitèrent

encore dans quelques provinces la colère du peuple contre les fidèles. Cependant, le tyran fut bientôt tué par ses soldats, et l'Arabe Philippe, qui gouverna de l'année 244 à 249, se montra si favorable aux chrétiens, qu'il passa, au récit d'Eusèbe, pour être chrétien lui-même. Ainsi finit la sixième persécution.

A cette persécution se rattachent les noms de plusieurs martyrs, sans que la date de leur mort présente une certitude entière, parce que les copistes ont bien pu confondre le nom de Maximin avec celui de Maximien associé de Dioclétien à l'empire Le martyre de sainte Barbe, en particulier, offre autant de difficulté dans le récit détaillé de ses circonstances que dans l'assignation de sa date. On sait néanmoins que, dès le commencement du règne de Maximin et de sa persécution, l'évêque de Rome, Pontianus, fut exilé dans l'île de Sardaigne, et y mourut, au bout de peu de temps, sous la verge des bourreaux (235); avec lui, le prêtre Hippolyte, longtemps séparé de l'Église, racheta son schisme par le martyre. Antéros, successeur de Pontianus martyr, institua, comme il est dit ailleurs, sept *notarii* ou *tachygraphes*, pour recueillir les paroles des martyrs, et à la fin de son court pontificat, devint martyr lui-même. De Rome, la persécution gagna les provinces. La Palestine surtout donna des confesseurs à la foi. A Césarée, le prêtre Prototectus et le diacre Ambroise, ramené de l'hérésie des Valentiniens par Origène, devenu son disciple, son coopérateur et son ami, furent saisis tous deux, dépouillés de leurs biens, et menés en Germanie devant le tyran ; et s'ils échappèrent enfin à sa fureur, ce ne fut que par l'effet des préoccupations politiques de ce prince, menacé par le soulèvement des peuples et tué par les prétoriens, après un règne de trois ans. Il nous reste peu de monuments de la persécution de Maximin.

Nous arrivons à la septième, qui a presque fait oublier les précédentes, sans en excepter celle de Maximin, et qui fut organisée par l'empereur Dèce sur un plan aussi vaste qu'habilement conçu ; le génie de la destruction que cet ennemi du christianisme sembla porter aussi loin qu'il pou-

vait aller, ne fut pas dépassé, si ce n'est par les efforts réunis de Dioclétien, de Maximien et de Galère. Mais tous ces puissants du siècle se sont en vain flattés, dans leurs inscriptions fastueuses, d'avoir anéanti le nom chrétien, *nomine christianorum deleto*; leurs arcs de triomphe, où le nom des proscrits efface celui des empereurs, ne servent qu'à perpétuer le monument de la défaite et de l'orgueil de ces princes. Sous les empereurs Dèce, Valérien et Dioclétien les édits de persécution vont devenir plus *formels*, plus *urgents* et plus *impérieux* à l'égard des fonctionnaires publics obligés à rechercher les chrétiens et à les mettre à mort ; et plus difficiles à éluder, surtout pour les évêques et les chefs du troupeau, désignés aux premiers coups de la persécution : le sang des martyrs ne suffit pas à la rage infernale des tyrans et des bourreaux, il leur faut une apostasie.

Nous ne dissimulons pas le triste succès que ce raffinement de barbarie ne put manquer d'obtenir, et le nombre des défections qu'il entraîna, sous la dénomination variée *d'apostats*, de *libellatiques* et de *traditeurs*. Mais ces défections elles-mêmes, quels qu'en soient le nombre, la nature et le degré, n'accusent, ainsi que nous le verrons, que la faiblesse de l'homme, et mettent dans tout son jour le courage du martyr, qui n'en atteste pas moins fortement la divinité de la religion et des faits évangéliques, pour lesquels il se laisse égorger.

47. **Persécution de Dèce.** — Dèce-Trajan arriva au pouvoir avec la résolution d'étouffer et de détruire entièrement le nouveau culte. Dès la première année de son règne (250), un édit parut qui ordonnait à tous les gouverneurs et fonctionnaires publics de l'empire d'obliger les chrétiens à l'observation des pratiques de la religion de l'État, et d'employer toute espèce de supplice contre ceux qui s'y refuseraient. Les fonctionnaires négligents dans l'exécution des ordres impériaux étaient en même temps menacés de châtiments sévères. Les évêques, objet spécial de la haine de l'empereur, étaient particulièrement exposés à la peine de mort; c'est ainsi que furent martyrisés Fabien de Rome, Babylas d'Antioche et Alexandre de Jérusalem. On espérait

venir à bout des autres chrétiens par la prison, et à défaut de ce moyen, par les mille et une inventions de la cruauté ingénieuse des bourreaux et de leurs valets. « Il n'était pas donné aux chrétiens de mourir, bien qu'ils le voulussent », dit saint Cyprien. Souvent on évitait avec soin qu'ils expirassent au milieu de douleurs incessantes. L'épée, les bûchers, les bêtes féroces, les chaises brûlantes, les tenailles de fer, des instruments pour mettre les membres en lambeaux ou pour les pressurer, en un mot l'appareil entier des tortures et de l'exécution était déroulé devant les chrétiens afin de les effrayer, et employé contre ceux qui demeuraient fermes (1).

La persécution servit à faire le discernement de la paille et du bon grain : un assez long repos de près de quarante ans, interrompu seulement par la courte persécution de Maximin, avait permis à l'Église d'augmenter le nombre de ses enfants, et de laisser entrer dans son sein ceux que la perspective des tourments aurait tenus éloignés d'elle en des temps moins paisibles. Le contact des mœurs païennes et l'exemple des chrétiens relâchés commençaient déjà à faire sentir leur influence. Il n'est pas étonnant que la rigueur de la persécution ait mis à nu la grandeur du mal, en découvrant le nombre des apostats, et les différents degrés de leur culpabilité et de leur chute. Ceux qui *avaient sacrifié ou offert l'encens* aux faux dieux (*Sacrificati aut Thurificati*) étaient les plus coupables, et portaient le stigmate de leur apostasie publique. Les autres, qui se faisaient délivrer pour de l'argent, par les autorités païennes, des lettres de franchise ou des cartes de sûreté (*libellum*), comme déjà il était arrivé dans la persécution de Sévère, durent en outre, dans la persécution de Dèce, faire inscrire leur nom sur les registres publics, comme ayant satisfait aux exigences de la loi. On les appela *Libellatici* ; et ceux enfin qui se faisaient porter sur les registres sans prendre la quittance s'appelaient *acta facientes*, conduite regardée comme une apostasie secrète, et réprouvée par l'Église.

(1) Dœllinger, *Orig. du christianisme*, I, 179.

Ce fut à Rome, ainsi qu'on le voit par le martyre du pape saint Fabien, que la persécution commença, dès l'an 250, à sévir avec le plus de violence. L'édit sanglant de l'empereur fut lu dans le camp des prétoriens, affiché au capitole, et ensuite expédié à tous les magistrats et gouverneurs de provinces. Moyse, Maxime, prêtres de Rome, le diacre Nicostrate et d'autres confesseurs, tous enfermés dans les prisons, écrivaient aux chrétiens d'Afrique, et ajoutaient l'autorité de leur courageux exemple aux encouragements qui venaient de la chaire de saint Pierre. L'un d'eux, dans une lettre à saint Cyprien (1), se félicitait ainsi de ses tourments : « Qu'est-ce que la grâce divine peut accorder à aucun homme de plus glorieux et de plus heureux que de confesser son Dieu devant les bourreaux, avec un corps déchiré, tordu, presque inanimé ; de confesser le Christ, Fils de Dieu, par le souffle d'une voix qui s'éteint, mais qui demeure toujours libre ;... de rompre les liens du siècle, pour se présenter libre devant Dieu, et devenir, au nom du Christ, le collègue de la passion du Christ. » Saint Célerin appartenait à une famille de martyrs et de confesseurs ; il fut arrêté, torturé, puis rendu à la liberté : saint Cyprien le reçut et voulut l'attacher à son église, en qualité de lecteur, aussi bien qu'Aurélius, jeune d'années, mais avancé en vertu. L'évêque de Carthage, en élevant Aurélius et Célerin à cette dignité, honora et récompensa leur foi : rien ne lui paraissait plus juste que de faire passer le confesseur du chevalet à l'ambon, et rien n'était plus touchant que d'entendre la voix de ce jeune homme proclamer dans l'assemblée des saints l'Évangile qui fait les martyrs, après que la même bouche l'avait annoncé en face des tribunaux. Les vierges, Victoire et Anatolie, répandirent leur sang, à l'intérieur de Rome, ainsi que les deux nobles Persans, Abdon et Sennen, qui furent saisis comme chrétiens, et décapités.

Hors de Rome, dans la cité d'Arezzo, coulait le sang de deux frères, Pergentinus et Laurentinus, et de quatre cents autres martyrs ; à Ravenne, une jeune fille de quinze ans,

(1) Moyses ad Cyprianum.

nommée Fusca, était battue de verges, puis frappée du glaive, et Maura, sa nourrice, suivait au martyre sa jeune maîtresse, dont elle ne voulait pas se séparer ; à Camerino, dans l'Ombrie, le lecteur Venantius et le prêtre Porphyre étaient conduits devant le juge, avec toute une famille païenne, qu'ils venaient de convertir : Anastase, Théopista sa femme, leurs quatre fils et leurs deux filles ; à Foligno, l'évêque Félicien, la vierge Messaline, sanctifiant, comme on l'a dit, un nom impur, et trois soldats, instruits par Félicien, qui portaient les noms d'Héraclius, de Justus et de Maurus. En Sicile, la vierge Agathe, belle et illustre de naissance, triomphait par sa pureté de la femme débauchée qui voulait la corrompre, et, par son courage, du lâche bourreau qui la faisait torturer ; guérie miraculeusement de ses blessures, et ramenée dans sa prison, après de nouveaux supplices, elle demandait au Seigneur de recevoir son esprit et de n'être point frustrée de sa couronne (1).

A peine pouvons-nous nommer les martyrs, qui furent immolés dans le reste des provinces de l'empire, pris, en quelque sorte au hasard, et tirés de toutes les classes de la société.

Saint Denys d'Alexandrie, dans sa lettre à l'évêque d'Antioche, parle d'abord de la chute déplorable de beaucoup de chrétiens. « Mais, ajoute-t-il, il y eut aussi de ces bienheureux, colonnes inébranlables du temple du Seigneur, affermis par lui pour être les témoins de sa royauté. Entre autres Julien, âgé, goutteux, comparut avec les deux hommes qui le portaient. L'un d'eux faiblit ; l'autre, appelé Eunus, confesse le Christ ; lui et Julien, placés sur un chameau, promenés ainsi dans toute la ville, flagellés pendant toute la marche, sont à la fin jetés au feu. Pendant que la foule s'attroupe autour d'eux et les injurie, un soldat qui les garde veut réprimer ces clameurs ; le peuple se récrie ; le soldat Besas est livré au juge par les perturbateurs, et après avoir soutenu l'épreuve comme un vaillant soldat de Dieu, il est frappé de la hache. Un Lybien appelé Macar (bienheu-

(1) *Les Césars du troisième siècle,* II, 295.

reux) et digne de ce nom, sollicité de toute façon par le juge sans être ébranlé, est brûlé vif. Épimaque et Alexandre, après un long séjour dans les horreurs de la prison, supportent les ongles de fer, les fouets, mille autres tortures, et sont jetés dans la chaux vive. » On s'attaque même à des femmes : « La très-pieuse vierge Ammonarion, continue saint Denys, sommée de blasphémer, annonce, que, malgré toutes les tortures, elle ne le fera pas ; le préfet d'Égypte commence alors à avoir honte de torturer des femmes, et il fait grâce à celles qui restent, c'est-à-dire les fait purement et simplement décapiter. Ainsi périt une autre Ammonarion ; Mercuria, femme âgée et vénérée entre toutes ; Dionysia, mère de plusieurs enfants, mais chez qui l'amour maternel cède à l'amour du Seigneur. » On s'attaque enfin aux enfants : « Avec trois Égyptiens, Héron, Aser et Isidore, paraît le jeune Dioscore âgé de quinze ans. Le juge s'adresse d'abord à lui, veut le fléchir et l'effrayer, veut ensuite le contraindre par les tourments : il ne réussit pas. Il ordonne que les autres soient torturés à leur tour et brûlés sous les yeux de Dioscore : l'héroïque enfant ne cède pas non plus. Le juge, devant la fermeté de son courage et la sagesse de ses réponses, est pris cette fois d'un mouvement de pudeur; il le remet en liberté, comptant, dit-il, sur la maturité de l'âge pour lui donner du repentir. Le divin Dioscore, nous dit son évêque, vit aujourd'hui au milieu de nous, il était réservé à un plus grand et plus long combat. » Ces fragments de saint Denys ne nous apprennent qu'une partie des maux faits à l'Église par la persécution et dans une seule contrée. Ils ne nous font pas connaître tous ceux qui, en fuyant le glaive, ont péri dans les déserts et dans les montagnes, par la faim, la soif, le froid et la nudité, sous les coups des voleurs ou sous la dent des bêtes. Celui qui écrivait ces lignes avait été lui-même de ces glorieux fugitifs. Saint Cyprien de Carthage, sur lequel nous reviendrons encore, est compté parmi les martyrs d'Afrique, dont la liste n'est pas épuisée. Mais il ne mourut que sous Valérien.

L'Asie-Mineure, que l'on peut appeler, avec l'Église de

Rome, un champ fertile en martyrs : « *fertilis ager martyrum* », nous offre elle-même une plus riche moisson. Nous trouvons à Éphèse saint Maximien et ses compagnons, dits les sept dormants ; à Smyrne, saint Pionius, prêtre, dont les actes admirables rappellent le courage et la passion de son modèle ; à Nicomédie, les saints Lucien et Marcianus ; à Nicée, Tryphon, Respice et Nympha ; en Pamphilie, saint Conon, jardinier ; à Césarée, saint Mercure, soldat ; en Arménie, Polyeucte et ses deux compagnons. Un seul trait nous tiendra lieu de tous les autres ; c'est l'interrogatoire de Maxime par Optimus, proconsul d'Asie : dans une ville un chrétien vient de lui-même s'offrir au proconsul : « Comment t'appelles-tu ? — Maxime. — Ta condition ? — Je suis libre de naissance, mais esclave du Christ. — Ton métier ? — Je suis homme du peuple, vivant de mon travail. — Tu es chrétien. — Oui, quoique pécheur, je suis chrétien. — Tu ne connais pas les décrets récemment arrêtés des invincibles princes ? — Lesquels ? — Ils ordonnent que tout chrétien, quittant son inutile superstition, reconnaisse le vrai prince auquel tout est soumis et adore les mêmes dieux que lui. — Je connais l'injuste sentence du prince de ce siècle, et c'est pour cela que je me suis présenté. — Sacrifie donc aux dieux. — Je ne sacrifie qu'à Dieu seul auquel, dès mon jeune âge, je me félicite d'avoir sacrifié. — Sacrifie pour ton salut, ou je te fais mourir dans les tourments. — Je l'ai toujours souhaité. Aussi je me suis présenté à toi, afin qu'en perdant cette misérable vie terrestre, je gagne la vie éternelle. — Sacrifie, lui dit le proconsul, après l'avoir fait bâtonner, pour être délivré de ces tortures. — Ce que je souffre pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce ne sont pas des tortures, mais de douces onctions. » On le met sur le chevalet : « Reviens de ta folie, lui dit encore le proconsul; sacrifie pour sauver ta vie. — Je sauverai ma vie en ne sacrifiant pas ; si je sacrifie, je la perds. » Le proconsul rend enfin la sentence : « Puisqu'il ne veut pas se soumettre aux lois et sacrifier à la grande Diane, qu'il soit lapidé. Ainsi le prescrit pour épouvanter les chrétiens la divine clémence de l'empereur. » Rendant

grâce à Dieu, Maxime est emmené hors de la ville et lapidé (1).

Heureusement cette persécution, qui surpassa toutes les autres en étendue et en violence, fut de courte durée. Dèce, qui l'avait suscitée, perdit la vie dans une guerre contre les Goths, dès l'an 251. L'Église jouit de quelque repos jusqu'à l'an 252, pendant laquelle les ravages d'une épidémie excitèrent de nouveau la rage du peuple contre les chrétiens qui ne voulaient pas prendre part aux sacrifices offerts, pour apaiser les dieux. Sous l'empereur Gallus, successeur de Dèce, les papes Cornélius et Lucius furent exécutés l'un après l'autre, et le prêtre Hippolyte traîné par des chevaux, comme le fils de Thésée dont il portait le nom et dont il partagea le sort (2).

48. **Persécution de Valérien.** — Valérien monta sur le trône en 253 et fut l'auteur de la huitième persécution générale. Poussé lui-même par le magicien Macrien qui lui fit changer de sentiment à l'égard des fidèles, il lança un premier édit en 257 pour interdire les assemblées chrétiennes, et condamner à l'exil les évêques et les prêtres qui refusaient de sacrifier aux idoles.

Mais comme l'éloignement des évêques, au lieu de hâter la chute des Églises, ne servait qu'à déplacer le flambeau de la foi, et à porter la lumière de l'Évangile en des lieux plus reculés, un nouvel édit parut (258), statuant que les évêques, les prêtres et les diacres seraient décapités sur-le-champ ; les sénateurs et les chevaliers déchus de leurs dignités et de leurs biens, et s'ils refusaient d'obéir, condamnés également à mort ; enfin, que les femmes de condition seraient bannies, et les chrétiens de la cour dispersés dans les domaines impériaux pour y travailler enchaînés comme des esclaves. Les plus célèbres martyrs de cette persécution sont le pape Sixte ou Xyste, et le diacre Laurent, ministre du pontife.

(1) *Actes des Martyrs*, traduits par les Bénédictins, t. II, 1, 60, etc.— *Les Césars du troisieme siècle*, II. 307.—*Histoire des Persécutions*, par M. Belouino, II, 108, 133, etc.

(2) *Actes des Martyrs*, Bénéd., II, 147.

Comme on conduisait le bienheureux Sixte avec deux diacres pour consommer son martyre, le bienheureux Laurent, survenant alors, lui criait : Ne m'abandonnez pas, ô père saint, car j'ai dépensé vos trésors que vous m'aviez confiés. Il fut saisi par les soldats et livré au tribun Parthémius. Celui-ci alla annoncer à Valérien qu'il tenait en prison Laurent archidiacre de Sixte, lequel avait des trésors cachés. L'empereur se le fit présenter, et, après l'avoir entendu, le livra au préfet de la ville, qui le donna à garder à un certain Hippolyte, et celui-ci le mit en prison avec plusieurs autres captifs.

Or, il y avait là un homme aveugle nommé Lucillus. Laurent lui dit : Crois au Fils de Dieu Notre-Seigneur Jésus-Christ, et reçois le baptême, et il t'éclairera. Lucillus répondit : J'ai toujours désiré d'être baptisé au nom du Seigneur Jésus-Christ. Alors le bienheureux Laurent le catéchisa, puis prenant de l'eau, il le baptisa et ses yeux furent éclairés. Un grand nombre d'aveugles, ayant appris ce prodige, venaient trouver le bienheureux Laurent, qui posait sa main sur leurs yeux, et ils recouvraient la vue. Hippolyte, témoin de ces merveilles, crut aussi, puis il fut fait catéchumène et ensuite baptisé.

Le bienheureux Laurent fut donc amené en présence du préfet, qui lui dit : Il est temps de mettre fin à ton opiniâtreté ; donne les trésors que nous savons être déposés chez toi. Laurent lui répondit : Accorde-moi une trève de deux ou trois jours et je te montrerai ces trésors. Aussitôt il se mit en devoir de rassembler des aveugles et des boîteux, des infirmes et des pauvres, et il les tint cachés dans la maison d'Hippolyte. Le préfet avait annoncé à Valérien que Laurent avait promis ses trésors, s'il voulait lui accorder un sursis.

Les trois jours étant donc expirés, Laurent se présenta au palais de Salluste, et le préfet lui dit : Où sont les trésors que tu as promis de montrer ? Le bienheureux Laurent introduisit alors dans le palais la multitude des pauvres qu'il avait rassemblés, et dit à haute voix : Ce sont là des trésors spirituels et éternels qui jamais ne diminuent ni ne dé-

croissent. Le préfet lui dit : A quoi bon tous ces retards ? Sacrifie aux dieux et renonce aux arts magiques dans lesquels tu mets ta confiance. Le bienheureux Laurent ayant répondu : Pourquoi le diable vous presse-t-il de dire aux chrétiens : Sacrifiez aux démons ? Le préfet irrité ordonna qu'on le dépouillât et qu'on le frappât avec des fouets appelés scorpions. Pendant le supplice, il disait : Pour moi, je rends grâces à mon Dieu de ce qu'il a daigné me joindre à ses serviteurs ; mais toi, misérable, tu es tourmenté par ta folie et par ta fureur. Le préfet dit alors : Relevez-le et placez devant lui tous les divers instruments de supplices. On apporta aussitôt des lames ardentes, des lits de fer, des verges plombées et des cardes. On conduisit ensuite le bienheureux Laurent chargé de chaînes au palais de Tibère, pour y être interrogé.

Valérien s'étant mis sur son tribunal, dans la basilique de Jupiter, on lui présenta Laurent, et il lui dit : Sacrifie aux dieux et ne te confie pas dans les trésors que tu tiens cachés. Le bienheureux Laurent lui répondit avec liberté : Je suis plein de confiance et de sécurité par rapport à mes trésors. Valérien, enflammé de colère, ordonna de le dépouiller et de le frapper avec des verges noueuses. Tandis qu'on le frappait, Laurent criait à César : Misérable, reconnais au moins à présent que je triomphe avec les trésors du Christ ! car je ne sens point tes tourments. Valérien donna l'ordre de redoubler les coups, puis de lui appliquer aux côtes des lames ardentes. Le bienheureux Laurent dit alors : Seigneur Jésus-Crist, Dieu de Dieu, ayez pitié de moi votre serviteur. car quand j'ai été accusé je ne vous ai point renié, quand on m'a interrogé je vous ai confessé, ô Seigneur Jésus Christ ! Et comme on le frappait longtemps avec des verges plombées, il dit : Seigneur Jésus-Christ, qui, pour notre salut, avez daigné prendre la forme d'esclave, afin de nous délivrer de la servitude des démons, recevez mon esprit. Alors une voix se fit entendre : Tu as encore d'autres combats à soutenir.

On l'étendit ensuite sur le chevalet, et on le frappa cruellement avec des scorpions. Pour lui, il souriait, et, rendant

grâce à Dieu, il disait : Vous êtes béni, Seigneur Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous faites une miséricorde que nous n'avons point méritée. Mais vous, Seigneur, dans votre bonté, faites-nous cette grâce que tous ceux qui sont ici présents sachent que vous consolez vos serviteurs. Alors un des soldats, Romain, crut au Seigneur Jésus-Christ et il dit au bienheureux Laurent : Je vois devant toi, un homme fort beau qui, avec un linge, essuie tes membres ; je t'en conjure par le Christ qui t'a envoyé son ange, ne m'abandonne pas. Le bienheureux Laurent fut alors détaché du chevalet, et on le rendit à Hippolyte. Romain ne tarda pas à se présenter, apportant avec lui de l'eau ; et, se jetant aux pieds du bienheureux, il le pria de le baptiser. Laurent, ayant béni l'eau, le baptisa. Valérien, dès qu'il eut appris ce qui s'était passé, se fit amener Romain avec des satellites armés de bâtons noueux. Celui-ci, sans être interrogé, se mit à crier : Je suis chrétien. Et sur l'ordre de Valérien, on le conduisit hors des murs par la porte Salaria, où il fut décapité, le cinq des ides d'août. Le prêtre Justin enleva son corps pendant la nuit, et l'ensevelit dans une crypte située dans le champ de Véranus.

Le César Valérien se rendit de nuit aux thermes près du palais de Salluste. Là on lui présenta de nouveau le bienheureux Laurent, et on apporta en même temps tous les instruments des diverses tortures : verges plombées, bâtons noueux, lames ardentes, ongles de fer, tenailles ; puis il dit au saint martyr : Renonce enfin à la perfidie de l'art magique, et dis-nous quelle est ta condition. Le bienheureux Laurent répondit : Quant à la naissance, je suis Espagnol ; mais j'ai été élevé à Rome, et depuis le berceau je suis chrétien ; on m'a instruit de toute la loi sainte et divine. Valérien lui dit : Sacrifie aux dieux ; autrement cette nuit sera tout entière employée à tes tortures. Le bienheureux Laurent répondit : Ma nuit, à moi, n'a point d'obscurité, mais elle est toute resplendissante de lumière. Et, comme on le frappait sur la bouche avec des pierres, il souriait, reprenait courage et disait : Je vous rends grâces, ô Christ, parce que vous êtes le Dieu de tous les êtres.

On apporta alors un lit de fer à trois barreaux, et après qu'on eut dépouillé le bienheureux Laurent de ses vêtements, on l'étendit sur ce gril, et on plaça dessous des charbons ardents. Tandis qu'on l'y retenait avec des fourches de fer, il dit à Valérien : Je m'offre à Dieu en sacrifice de bonne odeur, car le sacrifice agréable à Dieu, c'est la constance dans l'épreuve. Or les bourreaux ne cessaient d'activer le feu en jetant de nouveaux charbons sous le gril, et, avec leurs fourches de fer, ils continuaient d'y retenir son corps étendu. Saint Laurent disait à l'empereur : Misérable, combien est grande la puissance de mon Dieu ; car tes charbons me sont un doux rafraîchissement, mais ils te préparent un supplice éternel. Le Seigneur sait qu'étant accusé, je n'ai point nié; interrogé, j'ai confessé le Christ ; sur les charbons ardents je lui rends grâces. Son visage était rayonnant d'une beauté céleste ; il disait encore : Je vous rends grâces, ô Seigneur Jésus-Christ, qui avez daigné me fortifier. Puis, levant les yeux vers Valérien, il dit : Tiens, malheureux, tu as fait rôtir un côté, retourne-moi sur l'autre et mange. Puis, remerciant et glorifiant Dieu, il dit : Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, de ce que j'ai le bonheur d'entrer dans votre demeure. Et il rendit l'esprit.

Dès le matin, au premier crépuscule, Hippolyte enleva son corps et l'ensevelit avec des linceuls et des aromates ; il donna ensuite avis au prêtre Justin de ce qu'il avait fait. Tous deux, en versant beaucoup de larmes, prirent le corps du bienheureux martyr et se rendirent au champ de Véranus, sur la voie Tiburtine, dans le verger de cette veuve Cyriaque, chez laquelle le martyr était allé la nuit, et qui lui avait donné le linge avec lequel il avait essuyé les pieds des saints. Ce fut là qu'ils l'inhumèrent, sur le soir, le deux des ides d'août. Durant trois jours, ils jeûnèrent et célébrèrent les veilles de la nuit avec une multitude de chrétiens. Le bienheureux Justin offrit le sacrifice de louange auquel tous participèrent (1).

Dès le début de la persécution de Valérien, les évêques et

(1) *Actes des Martyrs* tirés des *Bollandistes*, traduits par les Bénédic-

les prêtres avaient été mis en cause : il s'agissait de décapiter le christianisme, et d'obtenir des ministres de la religion une apostasie éclatante ; ceux qui refusaient étaient condamnés à l'exil. L'ordre était donné d'envahir les cimetières, découverts ou souterrains, et d'empêcher les chrétiens de se réunir. Le pape Étienne, prédécesseur de Sixte, surpris dans le cimetière de Lucius par les sicaires impériaux avait été décapité sur son siége pontifical. De simples clercs avaient aussi trouvé la mort dans l'exercice de leur charge, et l'Eucharistie comptait ses martyrs. On raconte que l'acolythe Tarsicius portait, comme c'était l'usage alors, l'Eucharistie dans une maison chrétienne. Des soldats soupçonnent quelque chose, l'arrêtent et lui demandent ce qu'il porte. Il refuse de le dire. On le frappe avec des bâtons et des pierres, il refuse encore. Il périt enfin sous les coups, plutôt que de livrer *les membres célestes*, selon l'expression du pape saint Damase, et lorsqu'on examina son cadavre, et qu'on fouilla ses vêtements, on ne trouva pas ce qu'il portait. Avec l'âme du martyr, le corps du Christ était remonté au ciel (1).

En diverses contrées d'Afrique, sans compter saint Cyprien lui-même, il y eut neuf évêques qui furent emprisonnés ou martyrisés, Némésianus, Félix, Lucius, etc., avec un grand nombre d'autres clercs ou laïques Félix, prêtre de Nole, déjà prisonnier dans une première persécution, avait été délivré miraculeusement pour aller soulager dans sa retraite son évêque fugitif et mourant de faim ; dans une seconde persécution, celle de Valérien sans doute, il rencontra ceux qui le cherchaient, ne fut pas reconnu d'eux, se cacha dans une masure ouverte de tous les côtés, et fut sauvé par une toile d'araignée subitement formée devant lui ; il fut nourri par une pauvre femme à qui Dieu inspira de porter là du pain sans savoir qui en profiterait. Ainsi, sous la garde de Dieu, quelques-uns échappaient à la mort, d'autres, sous son inspiration, s'offraient d'eux-mêmes au martyre, comme ces trois chrétiens de Césarée en Palestine,

(1) M. de Champagny, *ibid., les Césars du troisième siècle*, II, 405.

Priscus, Malchus et Alexandre, qui se disaient un jour pendant qu'ils travaillaient dans les champs : « Que faisons-nous ? pourquoi demeurons-nous ici, oisifs et timides, quand nous pouvons gagner le ciel ? » Ils partent pour Césarée, se présentent au juge, sont livrés aux bêtes et donnés à Dieu. Le martyre de Nicéphore, à Antioche, est plus connu et plus rempli d'instruction pour les cœurs qui ne veulent pas pardonner. Selon quelques-uns, Nicéphore était un simple laïque, et Saprice, son ancien ami, était prêtre. Tous les deux, selon d'autres, étaient honorés du sacerdoce. L'aigreur avait séparé les amis, et Nicéphore n'avait pu obtenir la grâce de la réconciliation qu'il demandait. Saprice, au moment où la persécution éclata, est jeté en prison, confesse la foi, et va au supplice. « Martyr du Christ, s'écrie Nicéphore à ses pieds, j'ai péché contre toi, pardonne-moi. » Saprice ne répond pas. Nicéphore insiste. Hélas ! la foi ne suffit pas au martyre ; il faut la charité. Saprice recule au dernier moment, et Nicéphore prend sa place.

49. **Persécution sous Aurélien.** — La neuvième persécution est attribuée à Aurélien, qui fut, à la vérité, un zélé sectateur du polythéisme ; mais la conjuration des officiers supérieurs de son armée, dont il périt victime, ne lui laissa guère le temps de mettre à exécution l'édit sanglant qu'il avait préparé (275).

Que ce prince ait signé réellement un nouvel édit, ou seulement laissé agir en vertu des anciens, il est mis généralement au nombre des persécuteurs ; saint Jérôme, saint Augustin, Orose placent une persécution sous son règne. Ce fervent païen, fanatique, non-seulement des dieux de l'Olympe, mais de sa propre divinité, permettait qu'on inscrivît sur ses monnaies : « A notre Seigneur et Dieu, Aurélien Auguste, restaurateur du monde. » On cite quelques martyrs à Rome, à une époque indéterminée de son règne, entre autres, le jeune Sabas, Goth de nation, remarquable, dit M. de Champagny (1), par la beauté de son visage et l'or de sa chevelure, déjà parvenu, comme il arrivait à tant de

(1) *Les Césars du troisième siècle*, p. 142, tome III[e].

barbares, aux grades élevés de l'armée romaine, et qui, traduit devant l'empereur, jeta à terre son baudrier et se déclara chrétien. Soixante-dix de ses soldats périrent avec leur chef. Dans la même ville cent soixante-cinq autres soldats furent mis à mort pour la même cause. A Porto-Romano, encore cinquante soldats avec les saints Eutrope, Zosime et Bonosa. Le centre de la Gaule eut aussi ses martyrs : les saints Marcel et Anastase, dans la ville d'Argenton, en Berry ; à Sens, les saints Sanctianus, Augustinus, Félix et Aubertus ; à Auxerre, son premier évêque, Pérégrinus ; à Troyes, Patrocle, Sabinianus et Sabina, la plupart jetés de Rome dans les Gaules par les persécutions de Valérien, quinze ans auparavant.

En Orient, la Thrace et l'Asie-Mineure, qui avaient reçu les premières l'édit de persécution, virent le sang couler à Byzance, à Éphèse, à Césarée de Cappadoce et ailleurs. A Byzance, le vieillard Lucilianus souffrit le martyre, avec trois enfants et la vierge Paula. Icone avait aussi un vieillard, nommé Conon, qui, depuis bien des années, vivait de la vie des anachorètes, et étonnait le monde par ses miracles. Il fut traduit devant le préfet Domitien avec son jeune fils sous-diacre. Il ne demanda d'autre grâce que celle de souffrir de longues tortures avant de mourir, afin, disait-il, de sentir la joie du supplice. Pour le satisfaire, on coucha les deux saints sur un lit de fer rougi, on leur scia les mains avec une scie de bois. Ils se raillaient de la faiblesse des bourreaux : « Ainsi, des manchots, disait Conon, des manchots vous tiennent en échec. » Au dernier moment, ils firent avec leurs bras mutilés, comme ils purent, le signe de la croix, et une voix du ciel ayant applaudi à leur mort, le préfet s'enfuit épouvanté. C'était la dernière défaite d'Aurélien, ajoute l'historien déjà cité.

50. **Persécution de Dioclétien, Galère et Maximien.** — La dixième persécution fut l'œuvre de Dioclétien, incité au meurtre par Galère, et soutenu par Maximien Hercule dans son homicide entreprise pour abolir le nom chrétien. Ce ne fut néanmoins que dans la dix-neuvième année du règne de ce prince qu'on publia partout les édits impé-

riaux, vers l'époque où nous célébrons la fête de la Passion du Sauveur (1). « Le premier édit qui parut ordonnait de raser les églises, de détruire dans les flammes les livres saints, d'enlever les dignités aux chrétiens qui en étaient revêtus, et la liberté aux simples particuliers, s'ils persévéraient dans la profession du christianisme. Bientôt après, un second édit, spécialement dirigé contre les évêques, ordonnait que partout, dans toutes les églises, ils seraient arrêtés, chargés de chaînes, et ensuite contraints, par toutes sortes de moyens, de sacrifier aux dieux. On vit alors la plupart des pasteurs des églises affronter avec joie d'affreux supplices, et donner au monde le spectacle des plus glorieux combats. D'autres, néanmoins, en trop grand nombre, le cœur abattu par la crainte, cédèrent sans résistance dès le premier assaut. Quant à ceux qui restaient fidèles, ils furent soumis à mille tortures de tout genre. L'un eut le corps déchiré à coups de fouets, l'autre par des ongles de fer, et plusieurs trouvèrent la mort dans ces supplices qui n'étaient encore qu'une préparation au martyre. Il y en eut qui achevèrent leur combat d'une autre manière. Celui-ci avait été amené violemment aux pieds des autels, et approché, malgré lui, des oblations impures et sacriléges ; après cela, on l'avait renvoyé en publiant qu'il avait sacrifié, quoiqu'il n'en eût pas donné le moindre signe. Celui-là ne s'était pas même approché, et n'avait rien touché d'impur ; mais on avait crié qu'il avait offert un sacrifice, et il avait dû s'éloigner, forcé de supporter en silence les calomnies dont il était victime. L'un, sans mouvement et presque déjà mort, était violemment enlevé et jeté à terre ; quelquefois alors on le traînait par les pieds, pendant un long espace, jusqu'aux autels ; puis on le comptait parmi ceux qui avaient sacrifié. Il criait à haute voix qu'il rejetait tous les sacrifices des idoles, ou répétait : *Je suis chrétien*, mettant sa gloire dans la confession de ce nom salutaire ; mais une troupe nombreuse de satellites le forçait au silence, en le

(1) Eusèbe, VIIIe livre de son histoire. *Actes des Martyrs*, trad., ibid., t. III, p. 279.

frappant brutalement à la bouche, et l'éloignait en lui meurtrissant le visage et les joues. C'est ainsi que, pour ces ennemis de la foi, une fausse apparence de succès était un sujet de triomphe. Cependant leurs efforts contre les saints martyrs furent inutiles. Mais quel discours pourrait suffire à donner le récit exact de leurs combats?... Qui pourrait dire combien fut grand alors le nombre des martyrs dans toutes les provinces, mais particulièrement en Afrique, en Mauritanie, dans la Thébaïde et dans l'Égypte ? »

« Nous avons nous-même connu plusieurs d'entre eux qui se sont rendus illustres en Palestine, et quelques autres à Tyr, en Phénicie. Comment en les voyant n'aurait-on pas été saisi d'admiration ? Ces coups de fouets, le combat contre les bêtes féroces altérées de sang humain ; des léopards, des ours monstrueux, des sangliers, des taureaux rendus furieux par le feu et les lames ardentes appliquées à leurs flancs ; et contre ces bêtes, l'admirable intrépidité des généreux confesseurs. Nous avons été les témoins de toutes ces merveilles. Le Sauveur Jésus-Christ, dont ils étaient les martyrs, les assistait de sa puissance divine, et la leur manifestait de la manière la plus éclatante. Nous l'avons vu de nos propres yeux : des bêtes longtemps nourries de chair humaine n'osaient toucher ni même approcher les amis de Dieu, tandis qu'elles se jetaient avec fureur sur les infidèles qui cherchaient à les exciter. C'était un spectacle saisissant de voir, au milieu de ces dangers, la fermeté intrépide des saints, et le courage inébranlable qu'ils faisaient paraître dans des corps faibles et délicats. Vous eussiez vu un jeune homme qui n'avait pas encore vingt ans, debout, sans être enchaîné ; il tenait ses bras étendus en forme de croix ; uniquement occupé à la prière, rien ne pouvait ébranler son âme ni troubler ses pensées ; il n'aurait pas voulu s'éloigner d'un pas du lieu où il était ; et cependant il était assiégé d'ours et de léopards, qui, ne respirant que le carnage et la mort, semblaient déjà toucher ses chairs. Mais je ne sais quelle force divine et mystérieuse fermait leurs gueules béantes et les forçait à fuir. Ainsi combattait ce jeune martyr. On voyait les autres (car ils étaient cinq) ex-

posés à un taureau sauvage, qui, saisissant dans ses cornes les infidèles qui s'approchaient, les lançait en l'air, les déchirait et les laissait à demi-morts. Il n'y avait que les saints martyrs dont il ne pouvait approcher, malgré ses élans furieux et menaçants. En vain il frappait du pied la terre, battait l'air de ses cornes, et, sous l'ardeur des lames brûlantes qu'on lui appliquait, respirait la fureur et les menaces; la Providence divine le forçait à se rejeter en arrière. Lorsqu'on vit que cet animal furieux n'osait faire aux martyrs la plus légère blessure, on lança sur eux d'autres bêtes sauvages. Enfin, après des combats multipliés et terribles, on les égorgea tous cinq ; leurs corps, au lieu de la terre et d'un tombeau, furent jetés dans les flots de la mer. Tel fut le combat que les saints de l'Égypte soutinrent dans la ville de Tyr, pour la gloire du Christ. »

Nous abrégeons à regret le récit d'Eusèbe, témoin oculaire des scènes qu'il nous peint, et qui va jusqu'à nous dire que le fer s'émoussait dans la main des bourreaux, et que ceux-ci, fatigués de frapper ou de tuer, étaient réduits à se relever souvent les uns les autres. Il est impossible de rendre l'atroce émulation des persécuteurs dans l'invention et l'application de ces tourments infernaux, et l'on trouve encore trop faibles ces paroles de Lactance : « Alors le gémissement s'étendit sur toute la terre, et de l'Orient à l'Occident, la Gaule exceptée, se promena la fureur des trois bêtes les plus féroces. » Il veut parler de Dioclétien, de Galère et de Maximien. C'est dans cette persécution qu'on appella *Traditeurs* (*Traditores*) ceux qui livraient les manuscrits de la Bible pour être brûlés publiquement ; et nul ne pressait plus fortement que Dioclétien cette destruction de nos saintes écritures, qu'il se flattait de faire disparaître avec la *superstition chrétienne.*

Un des faits les plus mémorables de cette grande persécution est le martyre de la légion appelée *Thébéenne*, formée jadis par Trajan dans la Thébaïde ou l'Égypte supérieure, lieu de sa garnison et de son recrutement. Cette légion, composée uniquement de chrétiens, devait prendre part à la guerre, que Maximien Hercule dirigeait contre les Bagaudes,

peuplade germaine. Le nouvel Auguste, proclamé à Nicomédie, avait passé les Alpes Pennines (le saint Bernard) et se reposait à Octodurum (Martigny) des fatigues de la route. Il convoqua les soldats de la légion thébéenne. Mais comme l'ordre qui les appelait à Octodurum parlait de marcher contre des chrétiens rebelles, et annonçait, selon quelques versions, un sacrifice solennel avant d'entrer en campagne, Maurice, le *primicère* ou le premier après le tribun, fit arrêter sa légion à neuf milles d'Octodurum, à Agaune. Il répondit avec une noble fermeté, selon le récit de saint Eucher, que ses soldats étaient soumis à l'empereur, et qu'ils en avaient donné des preuves en toute rencontre ; mais que l'obéissance à un maître plus élevé que l'empereur interdisait à des chrétiens de sacrifier aux dieux. Maximien fit décimer toute la légion, et commanda une seconde fois de sacrifier. La réponse des soldats et de leur chef fut la même, et la légion fut décimée une seconde et une troisième fois, jusqu'à sa complète destruction. Cet odieux massacre eut lieu près d'Agaune, où l'on éleva plus tard un monastère dédié à saint Maurice. Ces événements, qui se passaient en 286, en faisaient présager de plus terribles. En 298, l'ordre fut intimé à tous les soldats chrétiens de l'armée romaine ou de sacrifier aux dieux ou de quitter le service militaire. Quelques-uns sacrifièrent, mais la très-grande majorité des soldats de tout grade demeura fidèle à sa croyance, et aima mieux traîner une vie inquiète et misérable que de sacrifier aux dieux (1). L'exemple de la légion thébéenne se renouvela plus d'une fois dans les Gaules, et partout où commandait Maximien. A Rome il semble que les massacres de soldats fussent continuels. Trente périssent en un jour sur la voie Appia, d'autres ensuite sur la voie Ardéatine, d'autres ayant à leur tête le tribun Zénon, condamnés à cause de leur foi à travailler comme des manœuvres à la construction des thermes de Dioclétien, sont plus tard envoyés mourir aux eaux *Salviæ*, lieu déjà consacré par le martyre de

(1) Mœhler, *Hist. de l'Église*, I, 226. — F. de Champagny, *Césars du troisième siècle*, t. III, p. 319, 329, etc.

saint Paul. Et le plus illustre de tous, Sébastien, chef d'une cohorte des *domestici*, après avoir été pour ceux qui l'approchaient, soldats, gardes, juges, amis, ennemis, hommes, femmes, un apôtre dont la parole et l'exemple étaient irrésistibles, raconte l'historien des *Césars* ; Sébastien, deux fois condamné, deux fois supplicié, monta au ciel précédé ou suivi de la foule de ses prosélytes.

De l'an 302 à 305 la persécution redouble de fureur et ravage toutes les provinces. Le nom sanglant du président Dacien, qui se trouve à chaque page du martyrologe, est le principal ministre de la cruauté romaine dans nos contrées: après avoir fait mourir sainte Engratia et plusieurs autres martyrs à Saragosse, ce gouverneur fait torturer saint Vincent à Valence ; les saints Eovald et Sixte, Félix et Romain, à Girone ; sainte Foi, la glorieuse martyre d'Agen, devenue le trésor de l'abbaye de Conques, et saint Caprais, le premier évêque d'Agen. Contre les femmes on avait imaginé des supplices pires que tous les autres tourments. Mais Dieu veillait d'un œil jaloux sur l'honneur de ses vierges et de ses épouses : une terreur surnaturelle écarta d'Irène tous ceux qui voulaient approcher d'elle ; un ange descendit auprès d'Agnès pour protéger sa virginité ; un chrétien courageux pénétra à travers la foule des libertins, jusqu'au lieu où était Théodosa, lui donna ses propres vêtements, et ainsi déguisée, la fit sortir de son infâme prison ; quelques instants après le juge envoyait l'un et l'autre à la mort, qu'ils ambitionnaient et se disputaient tous les deux. D'autres, inspirées par l'Esprit-Saint, croyaient pouvoir s'affranchir des outrages qui leur étaient préparés, et se précipitaient, comme sainte Pélagie, à Antioche, du haut des toits pour se briser sur le sol ; ou comme Domnina et ses filles, près d'Hiérapolis, pendant le sommeil de leurs gardes, faisaient une dernière prière, s'enveloppaient modestement dans leurs vêtements et s'abandonnaient aux eaux d'un fleuve.

Enfin à ce culte de la virginité dans les martyrs venait se joindre le culte des reliques des saints, jusqu'à risquer sa propre vie pour ensevelir leurs corps. Saint Théodote fut

martyr de ce culte sacré, tout en exerçant une profession plus que vulgaire. Ce pieux cabaretier passait sa vie, soit à fournir aux fidèles pour leur nourriture, aux prêtres pour le saint sacrifice, un pain et un vin non souillés par le contact des idoles, soit à secourir les chrétiens fugitifs ou prisonniers, soit à rechercher, ensevelir, honorer les restes des martyrs, qu'il arrachait parfois à la dent des chiens. Un prêtre le rencontre un jour, et croit reconnaître celui qu'il a vu dans un songe lui apporter un trésor. « Oui je porte un trésor, dit-il, les restes du martyr Valens que j'ai retirés des gouffres de l'Halys. Mais puisque tu veux des reliques pour l'église que tu désires construire, n'hésite pas, bâtis ton Église, je te promets des reliques. » Puis en gage il donnait son anneau. Quelques jours étant écoulés, le prêtre, venant à Ancyre, avec l'anneau de Théodote, y trouvait les reliques que Théodote lui avait promises, c'est-à-dire le corps même de Théodote devenu martyr. Le comte romain Boniface, envoyé par Aglaë à la recherche des reliques des martyrs, fut récompensé par un changement de vie et par une mort sainte, et devint lui-même un martyr, instrument de conversion pour celle qui avait partagé ses désordres. Ce ne sont là que quelques traits épars de l'histoire du martyre chrétien.

Si nous cherchons maintenant *l'explication* des faits que nous venons de résumer, nous trouverons l'accomplissement d'une éclatante *prophétie* dans la *haine universelle* qui poursuit les chrétiens, et l'opération du plus grand des *miracles* dans la *divine charité* qui soutient les martyrs.

51. **Haine universelle du nom chrétien, et persécution prédite dans l'Évangile.** — Voici la prophétie, telle que nous la lisons dans l'Évangile : « *Eritis odio omnibus propter nomen meum :* Ils vous chasseront des synagogues, dit le Sauveur ; l'heure vient où quiconque vous mettra à mort croira faire une offrande agréable à Dieu. Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez prudents comme des serpents et simples comme la colombe. Ils vous livreront à leurs tribunaux, ils vous flagelleront dans leurs

synagogues, ils vous conduiront à cause de moi devant les gouverneurs et les rois, pour rendre témoignage devant eux et devant les gentils. Mais lorsqu'ils vous feront comparaître, ne vous occupez pas de savoir ni comment vous parlerez, ni ce que vous devrez dire. Tout ce que vous aurez à dire vous sera donné en cette heure même. Car alors ce n'est pas vous qui parlerez, mais c'est l'esprit de votre Père qui parle en vous. Le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils, et les enfants s'élèveront contre leurs parents, et vous serez détestés à cause de mon nom. Cependant, ne craignez point ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme ; craignez seulement celui qui peut jeter dans le châtiment et l'âme et le corps. Vous serez dans l'angoisse en ce monde, mais ayez confiance, moi j'ai vaincu le monde. Je vous ai dit ces choses afin qu'elles ne vous surprennent point, mais qu'au contraire lorsqu'elles arriveront, vous vous rappeliez que je vous les ai prédites. »

« La précision, la netteté, la force de cette prophétie, dit l'abbé Perreyve (1), ajoutent pour nous au témoignage des martyrs, toute la valeur d'une parole divine accomplie. Les apôtres, presque tous les papes pendant trois cents ans, presque tous les premiers évêques et une foule immense de chrétiens sont morts pour attester la vie et les miracles, la doctrine et la sainteté, la mort et la résurrection de Jésus. C'est déjà un fait inouï dans l'histoire des doctrines humaines... Mais ce qui ajoute à la grandeur de ce fait, c'est que le Maître lui-même l'avait prévu, tout nouveau et tout inouï qu'il dût être dans le monde, et que, sans craindre les démentis de l'histoire, il avait dit : « Vous irez mourir pour me rendre témoignage jusqu'aux extrémités de la terre »; parole prodigieuse, invraisemblable, impossible, que toute la suite des temps s'est toutefois chargée d'accomplir, et qu'elle continue de réaliser en ce moment. »

Qui aurait pu prévoir, en effet, que la religion d'amour soulèverait tant de haine contre elle, haine aussi univer-

(1) *Du témoignage des Martyrs.*

selle qu'elle est profonde, aussi implacable qu'elle est aveugle ? Et néanmoins l'Église, dès son entrée dans le monde, nous apparaît comme le divin Maître lui-même, *posée* aux yeux de tous *pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs en Israël, signe de contradiction* au milieu de tous les peuples et de tous les siècles. La première manifestation de cette haine vient de la synagogue ou de la nation juive, qui, après avoir crucifié Jésus-Christ, persécute ou lapide les disciples de ce Dieu crucifié. L'accomplissement de la prophétie s'étend avec rapidité au monde païen, et les historiens de Rome nous donnent en quelque sorte le commentaire de la parole évangélique dans la peinture qu'ils nous font de la *secte nouvelle*, appelée *exécrable.*

« Le Christ, dit Tacite (1), le Christ, qui donna son nom aux chrétiens, avait été condamné au supplice sous Tibère, par le procurateur Ponce-Pilate ; ce qui réprima pour le moment cette *exécrable superstition*... Mais bientôt le torrent se déborda de nouveau, non-seulement dans la Judée où il avait pris naissance, mais jusque dans Rome même où viennent enfin se rendre et se grossir tous les dérèglements et tous les crimes. On commença par se saisir de tous ceux qui s'avouaient chrétiens, et ensuite, sur leur déposition, d'une *multitude immense,* qui fut moins convaincue d'avoir incendié Romé que d'*être haïe du genre humain* : « *Haud perinde in crimine incendii, quam odio humani generis convicti sunt.* » Ce dernier passage, souvent interprété de la *haine des chrétiens* contre le genre humain, est susceptible de deux sens, comme on le voit dans le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet (II, p. 26). Le sens que nous adoptons, avec M. le comte de Champagny, paraît plus antique et non moins latin, et s'applique tout aussi bien, dans la pensée de Tacite, à la *superstition exécrable* dont il veut nous parler.

Quoi qu'il en soit, les faits eux-mêmes vérifient à la lettre cette répugnance unanime soulevée contre le nom chrétien,

(1) *Annal.*, XV, 44.

dans toutes les classes de la société. Les disciples du Sauveur pouvaient bien dire avec l'Apôtre : « Nous sommes devenus les balayures du monde, un objet d'horreur rejeté de tous. »

La masse du peuple, dit Dœllinger (1), voyait en eux des misérables, qui non seulement exposaient leur propre tête à la colère des dieux par eux méprisés, mais encore attiraient sur les campagnes et dans les villes, où ils vivaient en impies, la disgrâce et la vengeance des puissances célestes. Les dépositaires du pouvoir, ne voulant pas faire à une secte détestée le sacrifice de leur popularité, cédaient aux rugissements de la foule, et, sans suivre aucune forme judiciaire, livraient sur-le-champ les chrétiens à la dent des bêtes, pour apaiser la sanglante soif du peuple, plus impatient qu'elles.

« Rien de plus ordinaire, dit l'abbé Perreyve, que de voir le peuple jouer, dans les procès des martyrs, tous les premiers rôles, depuis celui de dénonciateur jusqu'à celui de bourreau. C'est lui qui les arrête, c'est quelquefois lui qui les interroge, c'est souvent lui qui prononce par acclamation la sentence de mort, et c'est lui enfin qui l'exécute, comme pour le supplice de saint Polycarpe, où nous voyons la foule courir elle-même dans les boutiques et les bazars, à la recherche du bois qui devait former le bûcher de la sainte victime. Comment ne pas comprendre tout ce qu'une si grande haine publique devait avoir d'ingénieux, d'actif et de puissant contre une classe d'hommes mêlés à la fois à la vie commune, et s'en séparant par des signes très-visibles, en sorte que rien n'était plus facile que de la distinguer, puisqu'elle n'était nulle part comme tout le monde, et de l'atteindre puisqu'elle était partout. »

Il n'est que trop facile de montrer comment cette *haine universelle* passe dans tous les rangs, s'empare des grands et des riches, aussi bien que du peuple, des prêtres païens, des sophistes élevés à l'école d Épicure ou à celle de Zénon, des hommes d'État, des jurisconsultes et surtout des em-

(1) *Orig. du Christ.*, I, 144.

pereurs, qui croyaient défendre leur personne et leur propre divinité, en protégeant leurs dieux. Les uns par l'appât du lucre, ou dans l'intérêt de leurs fonctions et de leurs temples, faisaient mourir l'évêque Saturnin qui rendait leurs oracles muets. Les autres comme nous le verrons bientôt attaquaient par la plume ceux qu'on égorgeait par le glaive; ceux-ci, avec Domitius Ulpianus, pensaient rendre service à l'État, en faisant le recueil des décrets impériaux lancés contre les chrétiens. Enfin, dans les dernières persécutions, la haine du christianisme, qui semblait avoir concentré toute sa puissance aux mains des Césars, allait jusqu'au délire.

52. **Causes de haine et de persécution.** — Une étude plus intéressante à faire est celle des différentes *causes* qui ont contribué à fomenter cette haine dans tous les cœurs.

Première cause. **Combat de la chair contre l'esprit.** — La première de ces causes et la plus générale, qu'il suffit de rappeler, est l'opposition radicale entre les *deux cités*, opposition aussi vieille que le monde entre la chair et l'esprit, et qui devenait plus flagrante, aux origines du christianisme. La doctrine, l'esprit et la constitution de la société nouvelle trouvaient autant de répulsion chez les païens qu'il y avait d'erreurs profondes à dissiper, et de passions enracinées à vaincre. L'antagonisme se montrait partout, et dans les règles des mœurs, et dans les relations habituelles de la vie, et dans les droits respectifs des époux, et dans l'égalité des professions et des conditions, si hautement réclamée par l'apôtre et si délicatement appliquée dans l'affranchissement d'Onésime. Il est inutile de développer cette première cause de haine, que l'état actuel de la société n'a fait disparaître qu'en partie, et qui devait jouer un si grand rôle à la naissance de l'Église.

Deuxième cause. **Confusion des chrétiens avec les juifs et les gnostiques, accusés de magie et d'autres crimes.** — La seconde cause de haine, et surtout de haine populaire, venait de la confusion des chrétiens et des Juifs, des chrétiens et des sectes gnostiques. Les chrétiens, en effet, avaient des liens de parenté avec les Juifs, et la Palestine était leur berceau commun. Or, rien n'égalait le mépris des Grecs et des

Romains pour ce peuple à part, aussi différent de mœurs et de caractère que de religion, et noté par Horace comme un peuple superstitieux et crédule. « *Credat judæus Apella.* » Suétone désigne les Juifs ou les chrétiens, comme une espèce d'hommes livrés à des superstitions nouvelles et qui s'occupaient de nuire par des maléfices. C'était l'idée qu'en avaient généralement les païens, et l'ont voit fréquemment, dans les *Actes des Martyrs*, la populace abusée les accueillir dans l'amphithéâtre par les cris injurieux : « Voici les magiciens, les auteurs des maléfices. » Depuis l'horrible guerre de Judée et la prise de Jérusalem, les Juifs étaient dans l'empire l'objet d'une haine et d'une aversion qui retombaient sur les chrétiens eux-mêmes, souvent nommés *Galiléens* ou *Nazaréens*. C'est à ce titre que Tacite les déclarait convaincus d'*être haïs du genre humain*. Les odieuses calomnies répandues dès le principe contre les chrétiens achevaient de les livrer à la vindicte publique, en les rendant coupables des excès de toutes les sectes, qu'ils avaient eux-mêmes en horreur. Nous verrons bientôt, dans les apologistes, la réponse à ces accusations d'athéisme, de repas sanguinaires et de crimes abominables. Mais en attendant tout semblait au dehors justifier les soupçons et les bruits qui circulaient chez les populations païennes. Le nom de *gnostique* ou de *philosophe*, si honorable dans sa vraie acception, et que plusieurs Pères ne craignaient pas d'appliquer aux fidèles, prouve que les chrétiens ne s'en défendaient pas, au moins dans les premiers temps. La réputation de plusieurs chefs de la *Gnose* tels que Saturnin, Basilides, le jeune Épiphane, leur langage pompeux sur la sublimité de leur doctrine ; le dogme d'un Dieu suprême et unique, qui était le point fondamental et le signe distinctif établi entre le christianisme et les religions païennes ; leur prétendue union avec Dieu ; la dissimulation dont ils faisaient profession, surtout les Basilidiens, ayant un air de ressemblance avec la *loi du secret*, imposée dans la primitive Église ; en un mot cet ensemble de doctrine avouée et de mystères cachés contribuait à entretenir les païens dans l'opinion commune, et la secte de Marcion, qui faisait pro-

fession de rechercher le martyre, laissait croire que tous les chrétiens partageaient le même enseignement et la même exaltation (1).

Troisième cause. **Crime de lèse-majesté divine et impériale.** — Enfin, la question politique venait ajouter à tous ces griefs le reproche d'être un mauvais citoyen, et le chrétien ne pouvait rester fidèle à son Dieu sans paraître désobéir à son prince. De là ce caractère de société secrète que la politique ombrageuse des Césars crut découvrir, dit l'abbé Perreyve, dans l'Église chrétienne. Mille occasions inévitables se présentaient pour un chrétien de commettre le crime de *lèse-majesté*. Les dieux de l'empire, constamment mêlés aux affaires de la vie politique ou de la vie civile, lui rendaient les rapports ordinaires des hommes presque impossibles ; le *vrai grand Dieu* surtout, je veux parler de César, était exigeant et n'admettait point d'hésitation : il fallait jurer *par le génie de l'empereur*, et il n'y avait, si l'on voulait se soustraire à ces serments réitérés et solennels, ni magistrature, ni office public, ni vie militaire qui fussent possibles. Rejetés par leur foi religieuse en dehors de toute vie publique, les chrétiens paraissaient dans l'empire comme une secte maussade et fâcheuse, prête à pactiser avec les ennemis du dehors, et à favoriser en particulier le grand mouvement des invasions.

Les religions de l'antiquité, et, en particulier celle des Romains, avaient un caractère national ; le culte des dieux et les institutions qui en faisaient partie, étaient liés au système de l'État, comme en un seul faisceau, et portaient une empreinte politique. La ville aux sept collines était l'objet d'un culte religieux, et la foi des Romains s'identifiait tellement avec leur patriotisme, qu'il leur semblait ne pouvoir abandonner l'une qu'avec l'autre. Quiconque osait porter atteinte aux vieilles croyances, confirmées par la majesté victorieuse et par l'universelle domination de Rome, se rendait coupable de haute trahison, comme s'il eut cherché à

(1) Receveur, discours, l. IX, 60. — M. Albert de Brogl., disc. prél., § III.

enlever à l'Etat la protection des dieux tutélaires ; on sait même que les dieux des peuples vaincus ornaient, en quelque sorte le triomphe du vainqueur, et que Rome avait fini par traîner dans son panthéon toutes les divinités de l'Olympe, comme si les idoles du monde entier avaient dû grossir le butin et accroître la gloire de Romulus. Du reste les lois romaines défendaient d'introduire tout culte nouveau sans la permission du sénat. Il s'agissait donc, pour les chrétiens, devenus les contempteurs des dieux, d'un acte de révolte contre l'autorité publique, et d'un manque de civisme, qui les traduisaient aux yeux des magistrats, comme des insurgés ou des conspirateurs, et comme des ennemis de l'empire. On imputait tous les malheurs, les calamités, les défaites, le débordement de l'invasion des barbares à l'abandon et au mépris du culte ancien. C'est ce qui fait dire à Tertullien que si le Tibre vient à inonder, si la pluie manque, s'il arrive un tremblement de terre, une famine, une peste, aussitôt on crie : « Les chrétiens aux lions ! » Ce vieux préjugé existait encore chez les païens au commencement du cinquième siècle, et le livre de la *Cité de Dieu* de saint Augustin en fait foi, puisque le saint docteur emploie une grande partie de son ouvrage à détruire ces allégations mensongères, et montre le vrai châtiment de Rome païenne dans le bouleversement de l'empire, persécuteur acharné du christianisme. L'auteur de l'*Apologétique* avait raison de dire que les empereurs de Rome ne pouvaient pas être à la fois et *chrétiens* et *Césars*, parce que le *césarisme* représentait alors ce pouvoir absolu, sans contrôle et sans limite, ce droit de la force matérielle, broyant tout sous les pieds de fer du colosse, en un mot, ce *Dieu-État*, qui ne voit dans la religion qu'un instrument de règne pour ceux qui commandent, et un frein pour ceux qui obéissent.

Toutes ces *causes* réunies ensemble nous livrent pour ainsi dire le secret de cette *haine*, inspirée par l'enfer, qui poursuivait les chrétiens même au delà du tombeau, et s'acharnait jusque sur leurs cadavres. On arrachait de terre leurs restes mutilés pour les donner en pâture aux chiens et aux oiseaux. Des gardes, placés exprès, veillaient à ce que

leurs dépouilles, privées de sépulture, ou confondues avec celles des gladiateurs et des criminels, fussent jetées à la voirie; souvent même, pensant les anéantir, on les brûlait et on jetait la cendre au vent, comme pour ôter aux martyrs l'espérance de la résurrection, et surtout les priver des honneurs que l'Église rendait à leurs reliques.

53. **Triomphe universel du nom chrétien sur la rage des persécuteurs.** — Ainsi devait s'accomplir la *prophétie* de l'Évangile, qui comparait à la férocité des *loups*, la cruauté, la rage et la barbarie des persécuteurs. Mais la seconde partie de la prophétie fut réalisée dans toute son étendue par la douceur des *agneaux*, lorsqu'on vit les martyrs se dévouer à la mort sans se plaindre, avec une innocence égale à leur courage.

54. **Les miracles opérés par les martyrs et le miracle du martyre chrétien.** — Nous n'aurions pas de peine à produire, d'après le récit d'Eusèbe et des autres historiens, un grand nombre de miracles opérés en faveur des saints martyrs et de leur foi, au moment même où ils versaient leur sang, et après leur mort par l'efficacité de leurs reliques. Le seul *miracle* que nous voulons alléguer en preuve de la divinité du christianisme, est le miracle de cette *héroïque charité*, qui les a rendus maîtres d'eux-mêmes et vainqueurs du monde.

Pour constater cette double victoire, il n'est pas besoin de lire en entier tous les *Actes des martyrs*. Il suffit d'un simple coup d'œil sur l'histoire des persécutions, d'une lecture attentive de la lettre de saint Ignace aux Romains, de la connaissance des interrogatoires subis par les saints Épipode et Alexandre, Symphorose, Perpétue et Félicité, les martyrs de Scillite, etc., pour recueillir, avec la démonstration de la vérité chrétienne, le sentiment profond de vénération et d'amour qui a dicté de pareilles pages et inspiré de semblables dévouements.

Nous ne voulons plus citer qu'un seul trait, un seul exemple tiré des *Actes* recueillis par Assémani :

« Quel nom, mes frères, donner aux glorieux martyrs dont nous allons mettre sous vos yeux la constance magna-

nime et vraiment surhumaine? Ils ont vaincu le fer qui dompte tout, ils ont vaincu le feu qui amollit le fer, ils ont vaincu l'eau qui éteint le feu : faut-il donc les comparer au diamant ? Mais on trouvera peut-être dans la nature quelque chose plus puissant que le diamant, tandis que rien ne pourra jamais surpasser le courage de ces martyrs. Si leur cœur eût été de pierre, il eût cédé aux tourments et au fer des bourreaux; si leur corps eût été d'airain, il eût fondu comme de la cire au brasier des tyrans; mais armés de la force toute-puissante de Dieu, les martyrs furent invincibles. Toutefois, si la force de Dieu les soutint, n'allons pas croire que la grâce, étouffant en eux le libre arbitre, ait fait violence à la nature, autrement la grâce ne serait pas la grâce ; ou que, stérile et inerte, elle les ait laissé faire tout d'eux-mêmes, autrement à quoi bon la grâce ? Le secours divin les assistait dans le combat comme un compagnon d'armes, et avait son action propre, sans étouffer la leur. Après ce court préambule, racontons en peu de mots leur glorieux martyre.

« Déjà le tyran leur avait fait endurer toute sorte d'outrages et des tourments rares, même dans l'histoire des martyrs : ne pouvant rien contre eux, il résolut de les appliquer à des supplices nouveaux et inouïs; mais auparavant il voulut essayer sur eux la douceur et les caresses: tout fut inutile, les martyrs demeurèrent insensibles aux caresses comme aux tortures; alors il résolut de déshonorer de toutes les façons ces hommes vénérables ; mais les martyrs endurèrent avec une patience inaltérable tous les affronts dont il lui plut de les abreuver. Alors il les fit frapper, mais les coups furent aussi inutiles. Vaincu de toutes les manières, il imagina un supplice affreux, affreux, dis-je, pour ceux-là seulement qui ne connaissent pas Dieu, ni l'abîme insondable de sa puissance; le tyran résolut de les faire mourir successivement et par plusieurs supplices, afin de les épouvanter par le spectacle de la mort les uns des autres. Écoutez, mes frères, ce qu'imagina le tyran. Victorin, le premier, fut jeté dans un mortier tout neuf, et pilé comme on pile les viandes, et ce fut vraiment

une nourriture spirituelle que nous prépara le tyran, un mets dont le goût nous fortifie et nous anime au martyre. Victorin, dans ces affreux tourments, qui rompaient tous ses nerfs et brisaient tous ses os, ne donna pas le plus léger signe de faiblesse. Cependant les bourreaux, en lui brisant les jambes, à chaque coup qu'ils lui donnaient, lui disaient: « Que n'as-tu pitié de toi, malheureux! Tu peux bien éviter le supplice; tu n'as qu'à renier ce Dieu nouveau que tu adores. » Ces exhortations des bourreaux ne faisaient pas la moindre impression sur son âme, et les paroles du tyran qui le menaçait de tortures plus affreuses encore, ne l'ébranlaient pas davantage. Au contraire, le mortier où était pilé Victorin réchauffait dans tous ses compagnons l'enthousiasme du martyre, et ils y sautaient comme dans un bain. A la fin, le tyran, confondu et indigné, ordonna au bourreau de décapiter le martyr. Quand Victorin eut expiré, le tyran fit jeter à sa place, dans le mortier un de ses compagnons, et lui adressa ces paroles : « Tu viens de voir sous tes yeux la mort affreuse de ton compagnon : si tu partages son obstination, tu auras le même sort : mais tu peux l'éviter, si tu veux faire ce que je te demande. » Victor, qui brûlait de rejoindre son compagnon, répondit en montrant du doigt le mortier : « Là est pour moi le salut et le vrai bonheur. » Son désir fut sur-le-champ satisfait.

« Victor s'étant envolé au ciel, Nicéphore, impatient du martyre, se jeta de lui-même dans le mortier. Le juge, se croyant bravé, fut saisi d'une violente colère, et mit plusieurs bourreaux après le courageux chrétien. L'insensé appelait la générosité du martyre, de l'orgueil, et sa constance de l'ostentation. Il ne savait pas que cette constance était un don de Dieu, et que le Seigneur, présent dans l'âme de ses serviteurs, leur donnait cette force supérieure à toutes les tortures: il croyait que les martyrs ne cherchaient, dans leur patience magnanime, que les applaudissements de la foule. Après lui, ce fut le tour de Claudien; mais le tyran ne voulut pas le faire périr de la même façon que ses compagnons ; il lui réserva une mort plus affreuse. Il ordonna de le couper par morceaux, et de jeter les lam-

beaux tout palpitants de son corps, sous les yeux de ses compagnons. Il croyait que le martyr, vaincu par la douleur, abjurerait sa foi ; mais il fut fidèle, et il expira, après avoir eu les mains et les pieds coupés. Ce ne fut pas assez pour le tyran d'avoir mutilé ses membres ; comme une bête féroce, il lui déchira les entrailles.

« Puis, montrant à Diodore, à Sérapion et à Papias les membres sanglants et les ossements du martyr, dispersés sur le sol, il leur dit : « Vous pouvez si voulez, éviter ce supplice ; je ne vous force pas à le subir. » Animés de l'esprit de Dieu, les martyrs s'écrièrent: « Avez-vous des tourments plus affreux encore? vous pouvez les essayer : jamais, non jamais, nous n'abjurerons notre Dieu, ni Jésus-Christ, notre Sauveur: Jésus-Christ est notre créateur et notre Dieu, et c'est lui seul que nous aimons. » Ces paroles ne faisaient qu'enflammer la rage du tyran aveugle, qui ne comprenait rien à la foi des martyrs. Il ordonna donc de livrer aux flammes Diodore, de trancher la tête à Sérapion, et de jeter dans la mer le jeune et aimable Papias. Mais quelque tourment qu'inventât le persécuteur, les saints martyrs de Dieu en triomphèrent, et ils subirent avec joie, pour l'amour de Dieu, l'affreuse mort qu'on leur fit souffrir (1). »

« Lisez les *Actes des martyrs*, dit l'abbé Perreyve, attachez-vous spécialement à leurs réponses aux questions des proconsuls. Quelle vérité ! quelle simplicité! quelle ferme assurance! quel bon sens ! et par fois, si on l'ose dire, quelle ironie sublime ! Rien d'exagéré, rien qui sente l'orgueil ou l'obstination humaine, mais la force d'une naïveté divine, qui sans le vouloir et presque sans le comprendre, parle le plus élevé des langages que la terre ait jamais entendus. Tantôt ce sont d'intrépides déclarations sur les limites de la soumission à César ; tantôt ce sont les chastes élans des vierges vers l'époux éternel, auquel la mort va les unir ; toujours et sur les lèvres de tous, ce sont des professions de foi d'une netteté invincible sur les plus grands

(1) Le martyrologe romain fait mention de ces martyrs au 15 février et les rapporte à l'an 284.

problèmes de la destinée humaine, sur l'immortalité de l'âme, sur l'existence et les attributs de Dieu, sur la vie future et ses récompenses, sur le devoir du chrétien de tout sacrifier, même la vie, pour sauver son âme. Je vous prie de considérer d'où pouvait venir à des hommes simples, à des femmes du peuple, à de jeunes filles et à des enfants, une philosophie si haute, en même temps qu'un si étrange courage, pour en soutenir tous les enseignements. » La promesse du Sauveur était formelle et s'est réalisée à la lettre : « Tout ce que vous aurez à dire, vous sera donné en cette heure même ; car alors ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'esprit de votre Père qui parle en vous. » Faut-il rappeler en cet endroit les horribles tortures que nous avons déjà signalées, et décrire l'appareil des supplices au milieu desquels le saint martyr exhalait en quelque sorte le témoignage de sa foi avec son dernier soupir? On possède à Rome de grandes collections d'instruments de supplices retrouvés dans les fouilles, souvent découverts dans les catacombes, et qui montrent jusqu'à quel degré la haine païenne avait su pousser sa cruauté ingénieuse. Ces instruments, dont la vue nous fait frémir, n'ont point arraché à la victime une abjuration de foi, ni même souvent une seule plainte ; l'ongle de fer s'est émoussé contre ces chairs victorieuses : « *His cessit lacerans fortiter ungula, nec carpsit penetralia.* »

Et maintenant, que l'on multiplie ce miracle autant de fois que s'est multiplié le martyre, et l'on aura une liste de témoins qui se grossit de génération en génération, et le testament authentique de leur foi, qui ne se contredit jamais, légué à la postérité qui doit venir. Qu'importent les difficultés de calcul sur le nombre exact des martyrs, et les objections soulevées par Dodwel et les protestants sur la valeur de cet immense témoignage rendu aux faits évangéliques ? Que peut avoir de commun avec la mort innocente des chrétiens, qui de sang-froid acceptent le martyre, la mort volontaire ou forcée des gladiateurs, surexcités par l'intérêt ou quelque autre passion, qui défendent leur vie les armes à la main. Ce n'est, après tout, qu'une classe

d'hommes s'exposant au péril, et la multitude des martyrs appartient à toutes les classes, à tous les degrés et à tous les rangs, à toutes les familles et à tous les âges. Nous pouvons admettre comme un fait raconté par Lucien la mort de Pérégrin Protée, qui se laissa brûler dans les jeux olympiques ; le narrateur lui-même nous fournit le moyen de réduire à son juste prix cette action isolée, comparable à celle de ce philosophe qui se jeta dans l'Etna. On trouvera des rêveurs audacieux, ou même des sectes entières dans les Indes, qui se passionnent jusqu'à mourir pour une doctrine, ou qui sont victimes de préjugés anciens et fanatiques, passés en quelque sorte dans les mœurs ; jamais on ne verra personne mourir pour attester un simple fait. Il faut en revenir à ce mot de Pascal : « Je crois des histoires dont les témoins se font égorger. »

Une dernière preuve, semblable à celle que nous avons tirée de l'établissement de l'Église, emprunte une force invincible au résultat de la persécution. Plus la persécution a été longue et violente, plus le christianisme s'est affermi dans les cœurs et s'est propagé dans le monde. Nous nous contenterons de citer à l'appui de ce fait, aussi merveilleux qu'il est incontestable, la conclusion qu'en tiraient déjà les deux grands apologistes de la foi, saint Justin et Tertullien, dont les éloquents écrits feront l'objet de notre prochaine étude : « Plus on nous fait souffrir, plus on nous persécute, disait saint Justin dans son dialogue avec le juif Tryphon (CX), plus il naît au nom de Jésus des chrétiens fidèles et dévoués. Nous ressemblons à la vigne, dont le fer coupe quelques branches fécondes, et qui répare cette perte par d'autres branches plus belles et plus fécondes encore. La vigne plantée par le Dieu tout-puissant et par le Dieu Sauveur, c'est le peuple qu'il s'est formé. « Courage, dignes magistrats, s'écriait à son tour Tertullien (1), courage ; assurés que vous êtes des applaudissements populaires, tandis que vous immolerez des chrétiens à la multitude ; condamnez-nous, déchirez nos corps, appliquez-les à la torture,

(1) Apolog. *in finem.*

broyez-les sous vos pieds! votre injustice prouve notre innocence ; c'est pourquoi Dieu nous envoie la tribulation... Mais où aboutissent les raffinements de votre cruauté ? Ils sont l'amorce du christianisme. Plus vous nous moissonnez plus notre nombre grandit : Notre sang est une semence de chrétiens. « *Sed hoc agite, boni præsides... cruciate, torquete, damnate, atterite nos: probatio est enim innocentiæ nostræ iniquitas vestra... nec tamen quidquam proficit exquisitior quæque crudelitas vestra ; illecebra est magis. Plures efficimur, quoties metimur a vobis : semen est sanguis Christianorum.* »

---

§ II

LE POLYTHÉISME GREC ET ROMAIN ET L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE (1).

> « Et Paulus: Opto apud Deum, et in modico et in magno, non tantum te, sed etiam omnes qui audiunt, hodie fieri tales, qualis et ego sum, exceptis vinculis his. »
>
> (S. PAUL devant Festus et Agrippa, ACT., XXVI, 29.)

55. **Les apologistes du christianisme.** — La persécution sanglante, excitée par la haine de l'enfer contre l'Église, et organisée sur un vaste plan de destruction par la politique romaine, trouva des auxiliaires dans les philosophes païens des premiers siècles, pour livrer une attaque générale au christianisme; mais elle rencontra aussi de savants apologistes dans les Pères de l'Église ; et l'on vit les Justin, les Tertullien et les Origène faire appel au tribunal

(1) Auteurs à consulter: *De scriptoribus ecclesiasticis*, par Bellarmin et Labbe.— *Apologies* de saint Justin. — *Apologétique* de Tertullien. — Origène, *Contra Celsum*. — *Pères apologistes*, par Mgr Freppel. — *Patrologie* de Mœhler et *Manuel de patrologie* d'Alzog.

de César, de la raison et de la science, contre toutes les calomnies répandues sur la société nouvelle, et contre toutes les accusations intentées à ses dogmes.

L'objet le plus curieux de cette étude, si ce n'est pas le plus intéressant, est de voir transformer en apologistes involontaires les ennemis les plus frivoles ou les plus acharnés de la religion chrétienne, tels que Lucien et Celse, tous les deux contemporains des Antonins.

56. **Lucien et ses allusions à nos mystères.** — Lucien, ce railleur superficiel, qui n'avait pas d'autre but, en effleurant habilement son sujet, que de saisir le côté ridicule des opinions et de la conduite des hommes, était, par esprit de critique, l'ennemi de toute religion, sous quelque forme qu'elle pût se montrer. En conséquence il ne voyait dans le christianisme qu'une des faces innombrables de la folie humaine sur lesquelles il épanchait à l'occasion le fiel de sa moquerie. De plus il paraît n'avoir prêté qu'une attention très-fugitive à la foi nouvelle, et ne s'être nullement douté de son importance. Mais sous la légèreté de cet épicurien, et parmi les traits échappés à sa verve caustique, on découvre aisément des allusions à nos dogmes les plus profonds et les plus sacrés. Les paroles mises dans la bouche de ses malicieux interlocuteurs sont un témoignage aussi frappant qu'inattendu de la foi à nos plus doux mystères ; et le blâme qu'il croit avoir jeté sur les actes d'une charité incomprise et d'un héroïsme divin, accuse dans l'auteur un défaut de discernement bien autrement digne de pitié, que celui qu'il ose reprocher aux pauvres gens de Palestine.

« Ces malheureux, dit-il dans son récit sur la mort de Pérégrin (1), se figurent qu'ils sont immortels, corps et âme. En conséquence, ils méprisent les supplices et se livrent volontairement à la mort. Leur premier législateur leur a encore persuadé qu'ils sont tous frères. Dès qu'ils ont une fois changé de culte, ils renoncent aux dieux des Grecs, et adorent le sophiste crucifié dont ils suivent les lois. Ils

(1) § II, 384, œuv. trad., LXVIII, 11-13.

méprisent également tous les biens et les mettent en commun, sur la foi complète qu'ils ont en ses paroles. En sorte que, s'il vient à se présenter parmi eux un imposteur, un fourbe adroit, il n'a pas de peine à s'enrichir fort vite, en riant sous cape de leur simplicité. » « Par quelle divinité veux-tu donc que je jure, dit Critias dans le dialogue de Philopatris attribué à Lucien (1). — Jure, répond Triphon, par le Dieu unique et tout-puissant, Père, Fils, Esprit, trois en un, un en trois. — La belle arithmétique que ton serment ! Je ne sais ce que tu veux dire avec ton *trois en un*, *un en trois*.— Silence ! je vais t'apprendre quel est l'être qui précède tous les autres, enfin quel est le système de l'univers. J'ai rencontré un Galiléen chauve, au nez aquilin, qui est monté jusqu'au troisième ciel, où il avait appris des choses étonnantes. Il nous a renouvelés par l'eau... Au commencement une lumière incorruptible, invisible, incompréhensible, chassa les ténèbres et régla le chaos. Un seul mot lui suffit, comme l'a consigné Moïse le bègue dans ses écrits, pour affermir la terre sur les eaux, étendre la voûte des cieux, fixer les étoiles, ordonner la marche des planètes que tu adores comme autant de divinités. Il orna ensuite la terre de mille fleurs, tira l'homme du néant à la vie, et lui-même du haut des cieux, voit les justes et les pervers, tient leurs actions écrites sur un livre, et à jour fixe, il jugera chacun selon ses œuvres. — Il faut une grande quantité de scribes dans le ciel, pour écrire tant de choses. — Parles-en mieux et ne plaisante point un Dieu si habile. Docile catéchumène, laisse-toi convaincre, si tu veux vivre dans l'éternité. » Arrivé à cet endroit du dialogue, Critias change de rôle, et, après avoir juré par le *Fils qui procède du Père*, raconte à son tour comment il a pénétré jusque dans l'assemblée des fidèles, sur les pas d'un autre guide initié à leurs mystères. Au milieu de ces plaisanteries d'une ironie plus ou moins sûre et d'un goût équivoque, nous n'avons pas de peine à reconnaître les dogmes les plus précis de notre foi. Du reste, Lucien ou l'auteur de *Philopatris*, en cherchant à s'égayer

(1) LXXIX, 11, 13.

au sujet des chrétiens, sait beaucoup mieux rire de leur croyance, que raisonner sur leur doctrine.

57. Celse et nos évangiles. — Celse, son ami, épicurien ou platonicien et de l'école éclectique, presse son argumentation d'une manière plus sérieuse, sans être plus solide. Son *Discours véritable*, propre à faire une grande impression sur les païens, nous a été conservé par Origène, qui a pris soin de le citer textuellement. Cet ouvrage, d'un style amer, passionné, plein de haine, et plus remarquable par le choix et l'abondance des sophismes, que par l'ordre des matières, a servi plus d'une fois à réchauffer le zèle de nos modernes incrédules, qui n'ont rien dit de plus spécieux. Il renferme tout ce que les *esprits forts* du second siècle avaient l'habitude d'opposer à la religion nouvelle sur l'*Auteur* du christianisme, sur la *doctrine* et les *disciples* de l'Évangile (1).

Les chrétiens descendent des Juifs, peuple ignorant, d'après Celse, sans passé remarquable, issu des Égyptiens, et constitué par Moïse en corps religieux et national. Jésus, fondateur de cette secte, était fils adultérin d'une pauvre femme et d'un soldat païen, nommé Panthera. Ce mensonge paraît emprunté aux Juifs, et se retrouve dans le Talmud, quoique la version soit un peu différente. Ce fils, d'une naissance obscure et plus qu'ignorée, fut réduit en Egypte au travail de ses mains pour vivre, et après qu'il eut appris là les secrets de la magie, plein de confiance dans la force de ses enchantements, il revint en Judée, où il se donna pour un Dieu. Accompagné de dix ou onze misérables publicains et pêcheurs dissolus qu'il avait choisis pour ses compagnons, il errait dans le pays, se cachant souvent à l'approche du danger, et ne vivant, du reste, lui et les siens, que des ressources d'une mendicité effrontée; tous ses actes étaient ceux d'un imposteur plein de malice; on le somma vainement dans le temple de prouver la divinité de sa doctrine par un miracle évident. A la vérité, il peut bien avoir fait certaines choses ressemblant à des pro-

(1) *Orig. chr.*, Dœllinger, I, 188.

diges, mais on voit chaque jour des jongleurs égyptiens en opérer de pareils pour quelques oboles, sans que personne s'avise de les regarder comme fils de Dieu. Aristée de Proconnèse, Abaris l'hyperboréen, Hermotime de Clazomène, Cléomède d'Astipalée, ont, sans aucun doute, fait des prodiges, mais nous ne les estimons pas pour cela des divinités ou des fils de Dieu.

Il n'a point prévu ses souffrances, autrement il s'y serait certainement dérobé. Trahi, renié, abandonné par ses propres disciples, le prétendu Dieu n'a pu ni se protéger lui-même, ni châtier ses ennemis ; mais il s'est abandonné à de lâches plaintes et à prier le ciel d'écarter de lui la mort. Quel crime de présenter comme fils de Dieu, comme son Verbe saint et pur, un homme misérable qui a été fouetté et crucifié ! Ses partisans disent qu'il est ressuscité, mais qui l'a vu après sa mort? qui a reconnu ses blessures! Une femme en démence et un ou deux de cette bande de jongleurs. C'était à ses ennemis qu'il devait se montrer avant tout; il devait se montrer au monde entier. Il ne l'a point fait, lui qui, s'il avait été réellement fils de Dieu, aurait dû resplendir à tous les regards comme le soleil. Et à quels signes doit-on le reconnaître pour tel ? Peut-être à la voix que l'on dit s'être fait entendre au jour de son baptême ? Mais personne ne sait rien de cela, sinon un de ses disciples. Serait-ce aux prédictions prophétiques qui se sont accomplies en lui ? Les prophètes, il est vrai, avaient annoncé un roi puissant et un héros plein de grandeur, mais non une telle peste, et d'ailleurs, que ne peut-on pas tirer, avec des interprétations forcées, d'images si obscures ?

La doctrine de cet homme est digne de son auteur, ce qu'elle contient de vrai n'est pas nouveau, et ce qu'elle renferme de nouveau n'est pas vrai. Quelques-uns de ses préceptes moraux sont bons, mais ceux-là avaient été professés longtemps avant lui par les philosophes grecs d'une manière plus claire, plus pénétrante et sous une forme bien autrement belle. Pour le reste, sa doctrine n'est autre chose que la vieille doctrine judaïque ; ce qu'il y a joint

de son fonds concerne principalement ses prétentions à la divinité, prétentions aussi insensées qu'orgueilleuses. Et pourtant on voit encore des troupes d'hommes pauvres et abusés, croyant d'une foi ferme, en celui qui, pendant sa vie, ne put convaincre personne et même allant jusqu'à mourir pour lui ! Ils exigent une croyance aveugle et une soumission absolue de l'esprit, non sans raison, car des doctrines comme les leurs ne supportent pas le plus léger examen. Dieu, selon eux, ne viendrait que de commencer, après tant de temps, à s'occuper des hommes et à leur montrer, par le Christ, le chemin de la sagesse et de la vertu. Selon eux encore, Dieu aurait apparu comme homme ; mais il est également impossible que le Dieu immuable se transforme en homme et que le vrai Dieu revête un corps seulement apparent. Selon eux toujours, il faut croire que les corps des hommes ressusciteront, comme si des corps entièrement décomposés pouvaient revenir à leur premier état organique. Toutes les objections qu'on leur oppose, ils croient les réfuter par cette facile réponse : Tout est possible à Dieu. Aussi prêchent-ils leurs doctrines non à des gens éclairés, à des hommes sages et raisonnables, mais à des femmes, à des esclaves et à des enfants. Et ce n'est pas seulement aux plus ignorants des hommes, mais aux plus criminels qu'ils donnent la préférence. Ceux qui invitent à d'autres mystères religieux commencent par dire : « Que celui qui est pur de toute tache, que celui auquel sa conscience ne reproche aucun crime et qui a mené une vie juste et bonne, que celui-là vienne ici. » Les chrétiens, au contraire, crient de toutes leurs forces : « Le royaume de Dieu est ouvert aux pécheurs, aux insensés et aux enfants, en un mot, à tout ce qui est misérable. » Ainsi donc des brigands, des assassins, des empoisonneurs, des voleurs de temples, tels sont les hommes qu'ils appellent à leurs mystères ! En vérité, celui qui voudrait rassembler une bande d'assassins et de voleurs n'aurait qu'à prendre des chrétiens. Vainement ils nous disent que le christianisme a corrigé ces pécheurs ; on sait que ceux qui ont fortifié, par le temps et par l'habitude, leurs dispositions naturelles au péché ne peuvent

être entièrement guéris par rien, ni par la crainte ni par le châtiment, bien moins encore par la bonté et la miséricorde.

Voici les traits distinctifs de ces hommes qui méprisent les dieux et leurs adorateurs. Ils prétendent n'adorer qu'un seul Dieu et toutefois ils rendent les honneurs divins à un homme qui n'a paru que depuis peu de temps dans le monde ; ils se moquent des adorateurs de Zeus, parce que les habitants de Crète montrent son tombeau, et cependant ils adorent un homme qui a été mis en terre; ils ont horreur des temples et des autels, quoique les autels et les temples soient au nombre des signes de leur union secrète. Leur humilité n'est qu'un abaissement méprisable et inconvenant, et leur doctrine sur les châtiments après la mort, tout à fait indigne de la divinité, n'a été imaginée que pour effrayer les simples ; car Dieu ne se fâche pas plus contre les hommes que contre les singes et les mouches. A leurs autres folies, ils joignent la prétention absurde de voir leur superstition devenir un jour la foi du monde entier; mais quel homme de bon sens regardera comme possible que tous les peuples de la terre, grecs et barbares, se soumettent jamais à une seule et même croyance, à un seul et même culte ?

On voit ici que le mauvais vouloir n'a pas manqué et que Celse n'a pas rougi d'employer les armes les plus indignes, pourvu qu'elles pussent seulement servir à ses fins, c'est-à-dire faire du mal à un adversaire détesté. Il somme clairement les empereurs d'exterminer les chrétiens de la terre. Et pourtant, au milieu des plus amers sarcasmes, il est forcé d'avouer que l'extérieur des assemblées des fidèles, leurs institutions, leur culte, ont du charme et de la majesté. Il les compare avec les temples et les bois sacrés de l'Égypte, dont le dehors est d'une beauté fascinante, mais au fond le plus intime desquels on adore un animal immonde. Or, cet intérieur du christianisme est précisément ce qu'il n'a que peu ou point étudié. Il paraît n'avoir pas même lu les livres de l'Ancien Testament. Parmi les écrivains de l'Église catholique, il ne cite que l'insignifiant Ariston de Pella ; en

revanche, il connaissait mieux quelques sectes gnostiques et leurs écrits, ce qui explique comment il attribue souvent à la généralité des chrétiens les doctrines les plus hérétiques. Mais par là même plusieurs des coups qu'il dirige contre l'Église ne l'atteignent pas du tout, notamment le reproche d'avoir altéré les Évangiles. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est un aveu qui lui échappe, à savoir que les chrétiens possédaient la puissance d'opérer des choses extraordinaires, semblables à des prodiges, mais pour lesquelles ils se servaient, ajoute-t-il, d'arts magiques et théurgiques, de leurs sciences des noms et des invocations des esprits. Toutefois, il prétend ensuite que Jésus avait sévèrement interdit aux siens l'usage de la magie, afin que personne ne pût opérer des prodiges comme ceux qu'il avait faits.

Si l'un des principaux soins de Celse est de ravaler de toute manière la divine personne du Sauveur, et si, à la fin, il n'épargne pas les injures et les blasphèmes du cynisme le plus trivial, les meilleurs d'entre les païens éclairés, particulièrement ceux appartenant à l'école platonicienne éclectique, ne partageaient, d'aucune manière, ni ces idées ni cette disposition. Loin de là, ils ne pouvaient s'empêcher de s'incliner, jusqu'à un certain point, devant la figure imposante de Jésus-Christ, et de reconnaître, au moins en partie, la beauté sublime et la pureté de son caractère. Cette reconnaissance involontaire se montre particulièrement dans la tentative qu'ils firent de lui opposer des caractères semblables pris dans le polythéisme. Les païens réfléchis ne se dissimulaient pas non plus quel grand avantage donnait à la nouvelle religion la personne de celui qui l'avait fondée. Ils sentaient que le chrétien possédait dans le Sauveur tout ce dont a besoin l'homme de bien, tout ce qui, d'après leur expérience, manquait ou ne se trouvait que dispersé et brisé en faibles rayons dans le polythéisme, à savoir : l'élévation de la nature humaine par l'union à la nature divine, en une seule et même personne ; des dogmes fondés sur une autorité divine : l'idéal d'un sage parfait, pur de tout péché et élevé au-dessus de toute faiblesse, lequel était devenu le plus grand bienfaiteur du genre humain,

comme réformateur moral et religieux, en même temps qu'il prouvait, comme Dieu-Homme, par tant de prodiges, sa puissance illimitée sur les forces de la nature. Celui qui ne voulait pas fermer les yeux à l'évidence, trouvait tout cela réuni dans la personnalité la plus admirable, dans Jésus-Christ, tandis que, placées en face de cette figure pleine de vie et purement historique, toutes les théophanies de la mythologie grecque lui apparaissaient vides.

58. **Apollonius de Tyanes, sa vie et ses prétendus miracles, copiés sur nos Évangiles. Lettre de Pline à Trajan.** — Celse ne nomme point Apollonius parmi les thaumaturges païens, qu'il oppose à Jésus-Christ, et Lucien ne parle de ce prétendu favori d'Esculape que comme d'un fourbe et d'un comédien. Le roman de Philostrate a seul pu donner une célébrité posthume à ce brillant apôtre du paganisme. Il importe beaucoup moins de discuter la renommée de ce personnage, que de surprendre le secret du narrateur, tout occupé à dessiner son héros sur le modèle du Christ. Le silence même que garde Philostrate au sujet de la religion chrétienne et de Jésus son fondateur, dont il ne prononce pas le nom, n'est qu'un silence calculé pour mieux arriver à son but. Le mythe composé en faveur d'Apollonius de Tyanes, est ici trop transparent, et n'est qu'un hommage indirect rendu à la réalité des faits évangéliques. « Ce sont des miracles à sa naissance, dit M. le comte de Champagny (1), une vie virginale, une prédication constante, la connaissance des pensées secrètes, la prédiction de l'avenir : il guérit les malades, il chasse les démons et un de ces derniers récits semble, dans ses expressions même, avoir été calqué sur l'évangile de saint Luc (2). La résurrection d'une jeune fille, que Philostrate du reste représente comme douteuse, offre plusieurs traits qui rappellent la fille de Jaïre. Les disciples quittent leur maître au jour du danger ; le maître au contraire marche au péril, malgré les supplications et les larmes des siens, avec une

(1) *Rome et la Judée*, 500.
(2) VIII, 28. — Philos., IV, 20-25.

prescience de l'avenir. Seulement Apollonius ne se laisse pas crucifier. Quand il est las de l'épreuve ; il s'y dérobe avec une puissance surnaturelle, qui lui ôte un peu le mérite de l'épreuve. Philostrate n'était pas homme à inventer, ni même à copier une chose aussi paradoxale qu'un Dieu crucifié par amour pour les hommes. Mais la fin d'Apollonius ressemble à l'Ascension du Sauveur, et il disparaît tout à coup du milieu des hommes, sans que personne ait jamais retrouvé sa dépouille. »

On peut ranger parmi les apologistes involontaires du christianisme Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, dont la lettre à Trajan est souvent citée. Pline commence par déclarer que, malgré ses informations, il ne trouve ceux qui sont accusés d'être chrétiens coupables d'aucun crime : « Toute leur erreur, dit-il, consiste en ce qu'à tel jour désigné, ils se rassemblent avant le lever du soleil, et chantent à deux chœurs des hymnes en honneur du Christ, qu'ils regardent comme un Dieu. Du reste, ils s'engagent par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vol ni d'adultère, à ne point manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt. Après cela, ils ont coutume de se séparer, et ensuite de se rassembler pour manger en commun des mets innocents ; encore ont-ils cessé de le faire depuis mon édit, par lequel (selon vos ordres) j'ai défendu toute sorte d'assemblées. Cela m'a fait juger d'autant plus nécessaire d'arracher la vérité par la force des tourments, à des filles esclaves, qu'elles disaient être dans le ministère de leur culte ; mais je n'y ai découvert qu'une mauvaise superstition portée à l'excès : et par cette raison j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, vu la multitude de ceux qui sont impliqués dans cette accusation ; car il y en a un très-grand nombre de tout âge, de tout ordre et de tout sexe. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes ; il a gagné les villages et les campagnes. Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples, qui étaient presque déserts, sont fréquentés, et que les sacrifices longtemps négligés recommencent ; on vend partout des victimes, qui trouvaient auparavant peu

d'acheteurs. De là on peut juger quelle quantité de gens peuvent être ramenés de leurs égarements, si l'on fait grâce au repentir. »

On voit, par ce simple extrait de la lettre de Pline, combien la religion chrétienne était déjà répandue, et quelle était la pureté de mœurs dont les chrétiens faisaient profession.

Trajan répondit au gouverneur qu'il ne fallait pas rechercher les disciples du Christ, mais que lorsqu'étant dénoncés ils refusaient d'abandonner leurs pratiques religieuses, il fallait les punir de mort. Réponse absurde et incroyable dans la bouche d'un prince, dont l'antiquité vante la sagesse : selon la remarque de Tertullien, si les chrétiens sont coupables, pourquoi ne pas les poursuivre ? S'ils sont innocents, pourquoi les punir dès qu'ils sont accusés ?

59. **Les Pères apologistes.** — Plusieurs Pères, qui ont reçu le nom d'*apologistes*, entreprirent la défense du christianisme, pour réclamer auprès des païens eux-mêmes les droits de la vérité, de l'innocence et de l'humanité. Le premier fut Quadrat, qui passe pour avoir été le disciple des apôtres, et que l'antiquité chrétienne croyait doué du don de prophétie. Il présenta son apologie à l'empereur Adrien. Eusèbe, qui avait sous les yeux son ouvrage aujourd'hui perdu, en parle avec beaucoup d'estime, et relève le témoignage de cet écrivain, qui dit que les miracles de Jésus-Christ ne peuvent être révoqués en doute, puisqu'il existe encore des hommes qui ont été guéris de leurs maladies ou qui ont été ressuscités par lui. Vers le même temps parut Aristides, philosophe athénien, qui remit au même monarque une apologie très-vantée par saint Jérôme. Elle s'est aussi perdue dans le cours des siècles. On n'a pu trouver également les écrits apologétiques de Méliton évêque de Sardes, et d'Apollinaire, évêque d'Hiérapolis en Phrygie, qui vivaient tous deux sous Marc-Aurèle. Tatien publia aussi une apologie, quoiqu'il ait donné dans les erreurs des gnostiques, en devenant le chef des *Encratites*. Son ouvrage s'adresse principalement aux païens, qu'il presse vigoureusement, en poussant même jusqu'à l'âpreté le ton incisif de son langage. Athénagore, Théophile d'Antioche,

Minucius Félix et Hermias ont laissé de précieux vestiges pour la controverse chrétienne, et pour l'apologétique (1). On ignore si Minucius Félix était originaire d'Afrique ou d'Italie ; le premier semble plus probable (2). Il était encore païen quand il arriva à Rome, où il exerça la profession d'avocat, qu'il poursuivit après sa conversion... Le païen Cécilius et le chrétien Octave, s'étant rencontrés près de l'idole de Sérapis, se provoquèrent à un duel littéraire et prirent Félix pour arbitre du débat. Cécilius commence et apporte à la défense du paganisme ce ton passionné, cet esprit haineux qui distinguent les accusateurs vulgaires du christianisme, et qu'on trouverait à peine dans Celse. Après une interlocution, Octave commence la défense du christianisme, avec un calme, une dignité et une force de conviction remarquables. » Cécilius finit par s'écrier : « Je te félicite, mon cher Octave, je me félicite moi-même, nous avons triomphé l'un et l'autre : toi de moi, moi de l'erreur. » Toutes ces apologies roulent sur un fond commun d'idées, comme nous le verrons bientôt par la réfutation des mêmes griefs, opposés par les païens aux dogmes, à la morale et au culte des chrétiens ; mais elles diffèrent sensiblement par la forme et la perfection littéraire.

L'apologie d'Athénagore se ressent de son lieu d'origine et dénote un citoyen d'Athènes aussi maître de sa pensée que de son style. Avec moins de véhémence que Tatien, moins de verve et de finesse d'ironie qu'Hermias, dit Mgr. Freppel, l'apologiste athénien déploie des qualités plus solides comme écrivain et comme penseur. Chez lui aussi bien que dans les écrits de saint Justin l'esprit philosophique soutient l'éloquence et relève l'érudition. Mœhler n'hésite pas à placer l'apologie d'Athénagore au-dessus de tous les ouvrages que le deuxième siècle vit paraître sur le même sujet. L'auteur lui semble réunir à un haut degré l'esprit et le talent, avec une grande pureté, une sublime dignité chré-

(1) Guillon, *Pères apolog.*, t. I, 342-352-368. — *Conversion et éloquent plaidoyer de Félix.*

(2) A. Alzog, 309. *Manuel*, 176.

tienne, beaucoup d'art dans la composition, une science profonde, une direction à la fois spéculative et pratique, et une éloquence remarquable. La modération, le calme et la franchise lui donnent en même temps le plus noble caractère. Son livre de l'*Ambassade pour les chrétiens* (legatio pro christianis) et celui de la *Résurrection des morts* renferment les témoignages les plus précieux sur l'unité de substance et sur les diverses relations des trois personnes divines, sur la nature et l'existence des anges auxquels le Créateur, agissant par son Verbe, a soumis les éléments, le ciel et l'univers entier, dont il leur a confié la direction, tout en retenant pour lui le gouvernement suprême et général du monde. Ces anges sont doués, comme l'homme, du libre arbitre ; mais l'usage qu'ils en ont fait n'a pas été le même pour tous. La chute d'une partie des anges est devenue la cause ou l'occasion de la chute de l'homme, et nous explique l'invasion du mal, de l'idolâtrie et de la superstition dans le monde. L'homme avait été créé, non-seulement pour réfléchir en lui la bonté et la sagesse de Dieu, comme toutes les œuvres sorties des mains divines, mais encore pour être la propre image et la ressemblance du Créateur, appelé à le connaître dans l'ordre surnaturel et à exercer la loi de justice. De la destination de l'homme à cette fin suprême Athénagore déduit la nécessité de l'immortalité spirituelle et corporelle. Enfin il montre les vertus enfantées par le christianisme, surtout dans l'état du célibat ou de la virginité, que choisissent librement un grand nombre de fidèles, pour demeurer unis plus intimement à Dieu.

Théophile d'Antioche, élevé aussi dans le paganisme, parvint à la foi chrétienne par la lecture des écrits des prophètes. Sixième évêque d'Antiocbe, il eut de grands combats à soutenir contre les gnostiques ; mais ses deux livres contre Marcion et Hermogène, ainsi que ses *Catéchèses* sont perdus. On a conservé ses trois livres à Autolyque, personnage païen et lettré, qui avait attaqué nos dogmes d'une manière à la fois savante et spirituelle. Cet ouvrage de Théophile paraît avoir été composé, sous l'empereur Commode, successeur de Marc-Aurèle en 181 ou 182.

Le premier livre est d'un genre apologétique, consacré à la défense de la croyance chrétienne, sur la nature et l'existence du Dieu de l'Évangile tourné en ridicule par le païen Autolyque.

Les deux autres ont plutôt pour but de prouver la fausseté de la religion païenne et mythologique. Le style plus abondant que varié de Théophile contraste avec la sobriété de celui d'Athénagore. Nous n'en citerons qu'un exemple tiré de la peinture qu'il nous fait de l'Être divin : « Vous me direz : Vous qui voyez, tracez-moi donc une image fidèle de Dieu. Écoutez, ô homme ! Dieu n'a pas d'image que l'on puisse retracer ou qui permette de le voir des yeux du corps. On ne peut représenter sa gloire, mesurer son immensité, sonder ses profondeurs, comparer sa puissance, se former une idée complète de sa sagesse, imiter sa bienfaisance, ni même raconter ses bienfaits. Si je l'appelle Lumière, je nomme un de ses ouvrages ; Verbe, c'est la parole par laquelle il commande ; Intelligence, c'est sa sagesse ; Esprit, c'est son souffle créateur ; Sagesse, c'est sa production ; Force, c'est sa puissance ; Vertu, c'est son opération ; Providence, c'est sa bonté ; Roi, c'est sa gloire ; Seigneur, c'est son domaine souverain sur les créatures ; Juge, c'est sa justice ; Père, c'est le soin qu'il prend de tous les êtres ; Feu, c'est sa colère. Il est sans commencement, puisqu'il est incréé ; immuable, puisqu'il est éternel. Tout se repose en lui, tout se meut et vit par lui. Il fait tout, il nourrit tout, il a soin de tout, il gouverne tout. Il est Seigneur, parce qu'il domine sur tout ; Père, parce qu'il est avant tout ; Créateur parce qu'il a fait toutes choses ; Très-Haut, parce qu'il est au-dessus de tout ; Tout-Puissant, parce qu'il tient tout dans sa main, et qu'il remplit tous les lieux, les cieux les plus élevés, les abîmes les plus profonds, les extrémités de la terre. Le ciel, la terre, la mer sont ses ouvrages. » Au milieu de cette profusion de traits et de couleurs, on peut juger néanmoins que ce tableau ne manque ni d'une certaine ampleur, ni de chaleur et de vie. Le même auteur, comme on l'a remarqué, dans le cours de ce long et précieux ouvrage, suit toutes les

évolutions de la controverse païenne depuis la théodicée jusqu'à la chronologie. Mystère de la Trinité, œuvre des six jours, excellence de la morale évangélique, fausseté du polythéisme, critique de la philosophie ancienne, témoignage des livres sibyllins, rien n'échappe à l'attention de l'apologiste, qui embrasse à la fois les idées et les faits, la doctrine et l'histoire. Bossuet a su emprunter à Théophile ses grandes divisions en époques historiques : Adam ou la création, Noé ou le déluge, Abraham ou le commencement de l'alliance, Moïse ou la loi écrite, Salomon ou le temple achevé, Cyrus ou les Juifs rétablis ; et l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle* s'est contenté d'y joindre trois périodes relatives à l'histoire profane : la prise de Troie, Romulus ou Rome fondée, Scipion ou Carthage vaincue.

L'opuscule d'Hermias intitulé : *Irrisio gentilium philosophorum,* présente un autre aspect de l'apologie et tourne en spirituelle attaque l'exposé même des systèmes philosophiques, qui se détruisent mutuellement. La vie d'Hermias nous est complétement inconnue, et nous n'avons de lui que cette satire aussi fine que savante des erreurs de son siècle, dans le goût de celle de Lucien, auquel on le croit postérieur. Armé de ce texte de saint Paul : « la sagesse de ce monde est folie auprès de Dieu », Hermias fait voir, comme en se jouant, que les sages de la Grèce ne sont pas d'accord, même sur les questions fondamentales telles que la nature et la constitution de l'âme, non plus que sur son but. « Si nous leur demandons ce que c'est que l'âme, Démocrite nous dira que c'est un feu, les stoïciens une substance aérienne, Héraclite un mouvement, Hippon une eau reproductive, Critias du sang, Dicéarque une harmonie. Les uns croient que c'est une vapeur distillée par les étoiles, les autres un souffle, l'élément des éléments, une unité. Je les vois dépecer en quelque sorte l'âme, et la confusion n'est pas moins grande sur sa destinée que sur sa nature. Tantôt je suis immortel et je m'en réjouis ; tantôt je redeviens mortel et je pleure ; puis on me déchiquette en atômes, on fait de moi de l'eau, de l'air, du feu ; l'instant d'après je suis une bête féroce, un poisson... C'est ainsi que

ces grands savants me tranforment en toutes sortes d'animaux ; je nage, je vole, je rampe, je m'assieds. Enfin arrive Empédocle, qui me réduit à n'être plus qu'une plante. Les philosophes peuvent encore beaucoup moins m'enseigner quelque chose de vrai touchant Dieu et le monde, c'en est fait désormais. Adieu patrie, femme et enfants. Je vais prendre la mesure de Pythagore, monter dans l'éther et parcourir toutes les régions, mesurer et compter tout, afin que Jupiter ne soit plus le seul qui sache et connaisse toutes choses. Ce monde parcouru, j'en explorerai un second, un troisième, un quatrième, un centième, un millième, et ensuite ? Tout n'est-il pas ténèbres, ignorance, tromperie grossière? Faut-il que j'énumère encore les atômes dont se composent les mondes, qui sont eux-mêmes innombrables ? Non ; je crois qu'il y a quelque chose de meilleur et de plus utile. » Ce dernier avis donné par Hermias aux représentants de la philosophie ancienne s'adresse encore à nos modernes pythagoriciens, qui cherchent à nous expliquer, en dehors de la foi, ce qu'ils appellent *le lendemain de la mort*.

Méliton, évêque de Sardes, en Lydie, contemporain de Marc-Aurèle, tient une place distinguée parmi les Pères apologistes, et fut un des plus brillants flambeaux de l'Église d'Orient, au deuxième siècle. Il nous a laissé la liste des livres canoniques de l'Ancien-Testament. Méliton était allé, exprès pour la composer, dans l'Orient, théâtre des événements bibliques, et avait recueilli des renseignements, sur les lieux mêmes, au sujet des livres que les Juifs plaçaient dans leur canon. Cette liste, devenue le résultat de ses recherches, est la première qui ait été dressée par un chrétien. Elle contient tous les livres protocanoniques de l'Ancien-Testament, à l'exception du livre d'Esther, que l'on croit avoir été compris parmi ceux d'Esdras. Eusèbe nous a conservé cette liste dans son histoire ecclésiastique. La *Clef* de Méliton, qui était composée de treize livres et formait comme un vaste vocabulaire pour nous initier au symbolisme de nos saintes Écritures, a été aussi mentionnée par Eusèbe et par saint Jérôme parmi les écrits de l'évêque de Sardes.

Le docte bénédictin, Dom Pitra, aujourd'hui cardinal de la sainte Église romaine, croit avoir pu reproduire l'édition exacte de la *Clef* de Méliton, en collationnant entre eux plusieurs manuscrits, qui dormaient ensevelis dans les bibliothèques. Un orientaliste anglais, le docteur Cureton, pense avoir restitué, à l'aide de manuscrits syriaques, au moins une partie de l'apologie de Méliton, dont nous n'avions jusqu'ici que quelques rares fragments. Voici le début de l'apologie, adressée à Marc-Aurèle vers l'an 170, tel que nous le trouvons dans Eusèbe : « Nous voyons aujourd'hui, dit-il, ce qui n'était jamais arrivé encore. On persécute en Asie par de nouveaux décrets toute une classe d'hommes religieux. Des sycophantes sans pudeur, des dénonciateurs avides des biens d'autrui profitent de ces édits pour s'acharner contre des innocents, qu'ils dépouillent en plein jour ou par de secrètes intrigues. Si cela se fait par ton ordre, ô prince, je n'ai plus rien à dire. Un prince juste ne saurait violer l'équité ; dans ce cas, nous accepterons la sentence de mort sans murmurer. Nous ne te demandons qu'une chose, que tu daignes examiner par toi-même ceux qu'on accuse de cette lutte opiniâtre, et que tu décides dans ta justice s'ils ont mérité la torture et la mort, ou si l'on doit leur laisser la vie sauve. Que si cet édit n'émane pas de ton conseil, édit tel qu'on n'en a jamais porté contre des ennemis barbares, nous te supplions de ne pas permettre que nous soyons livrés plus longtemps à un pareil brigandage. »

Il eut été difficile, ajoute Mgr Freppel, d'allier plus de modération à un sentiment plus profond de la justice. Méliton se rapproche d'Athénagore, et l'on pourrait dire aussi, du philosophe saint Justin (1).

Les grands noms de saint Justin, de Tertullien et d'Origène se distinguent de tous les autres par les écrits apologétiques, qui font leur gloire, en même temps que celle de l'Église.

(1) *Les Apologistes du IIe siècle*, par Mgr. Freppel, deuxième série, p. 378. — *Patrologie de Mœhler*, I, p. 338.

60. Saint Justin le philosophe et l'apologiste. Sa conversion, son martyre. — Saint Justin le philosophe et le martyr, né au commencement du deuxième siècle, à Sichem en Samarie, de parents païens, rend compte dans l'un de ses écrits de sa première éducation et des voies cachées, qui l'avaient amené à la profession du christianisme (1).

« D'abord je me donnai à un stoïcien, dit-il, et après avoir passé bien du temps avec lui voyant que je n'apprenais rien de Dieu, car lui-même n'en savait rien et disait que cette connaissance n'était pas nécessaire, je le quittai et m'adressai à un péripatéticien, homme subtil, comme il le croyait. Après m'avoir souffert les premiers jours, il me pria de lui fixer son salaire afin que nos conversations ne fussent pas inutiles, ce qui me le fit quitter, jugeant qu'il n'était pas du tout philosophe. Et comme j'étais encore dans le plus grand empressement d'apprendre ce que la philosophie a de propre et de singulier, j'allai trouver un pythagoricien qui était en grande réputation et n'avait pas lui-même une moindre opinion de sa sagesse. Après que je lui eus témoigné que je voulais être son disciple : Eh bien, me dit-il, avez-vous étudié la musique, l'astronomie, la géométrie ? Ou croyez-vous entendre quelque chose de ce qui mène à la béatitude sans avoir acquis ces connaissances qui dégagent l'âme des objets sensibles, la rendent propre aux intelligibles et apte à contempler la beauté et la bonté essentielles ? Comme j'avouais que je n'avais point étudié ces sciences, il me renvoya, car il les tenait pour nécessaires. »

« On peut juger qu'elle était ma peine de me voir frustré de mon espérance, d'autant plus que je croyais qu'il savait quelque chose ; mais, d'ailleurs, voyant le temps qu'il m'aurait fallu employer à ces études, je ne pus souffrir un si long délai, et je me déterminai à suivre les platoniciens. Il y en avait un dans notre ville, homme de bon sens, et distingué parmi eux. J'eus plusieurs conversations avec lui et j'y profitai beaucoup. Je prenais grand plaisir à

(1) *Patr.*, Malher, I, 203 — *Dialogue de Tryphon.*, II, VIII.

connaître les choses incorporelles et la considération des idées élevait mon esprit comme sur des ailes, en sorte que je croyais être devenu sage en peu de temps, et j'avais conçu la folle espérance de voir Dieu bientôt ; c'est le but de la philosophie de Platon. Cette disposition d'esprit me faisait chercher la solitude. Comme je me promenais au bord de la mer, je vis en me retournant un vieillard qui me suivait d'assez près, son extérieur n'était pas méprisable et montrait beaucoup de douceur et de gravité. Nous entrâmes en conversation et il me dit : Je vois que vous aimez les discours et non pas les œuvres et la vérité, et que vous cherchez la science et les paroles plutôt que de venir à la pratique. »

Saint Justin rapporte ensuite un grand entretien dans lequel ce vieillard lui fit voir que les philosophes même qu'il estimait le plus, Platon et Pythagore, avaient erré dans les principes et n'avaient bien connu ni Dieu ni l'âme raisonnable ; que les véritables sages étaient les prophètes que Dieu avait inspirés, comme il paraissait par leurs prédictions et leurs miracles;ce qui leur avait donné créance, en sorte qu'ils avaient établi la vérité par l'autorité et non par des disputes et de longs raisonnements, dont peu de gens sont capables ; que ces prophètes faisaient connaître Dieu, le Père et l'auteur de toutes choses, et son Fils le Christ qu'il a envoyé, qu'il fallait prier de nous ouvrir les portes de la lumière et nous faire connaître la vérité. Le discours de ce vieillard donna à saint Justin un désir ardent pour les prophètes et pour les amis de Jésus-Christ et il connut que cette doctrine était la seule philosophie sûre et utile.

Il dit encore ailleurs : « Moi-même, aimant la doctrine de Platon, comme j'entendais calomnier les chrétiens et voyais qu'ils ne craignaient point la mort ni tout ce qui est estimé le plus terrible, je compris qu'il était impossible qu'ils vécussent dans le crime et la volupté. Car, disais-je, qui est l'homme voluptueux ou intempérant, jusqu'au point d'être friand de chair humaine et qui cherche la mort pour se priver lui-même de ses biens? Et qui ne cherche pas plu-

tôt à vivre toujours en ce monde et à se cacher aux magistrats, loin de se dénoncer lui-même pour être mis à mort ? » C'est ainsi que saint Justin rapporte les motifs de sa conversion. Il ne cessa pas, étant chrétien, de garder l'habit de philosophe comme plusieurs autres.

La première apologie de saint Justin, qui est la plus étendue, fut composée et publiée sous Antonin le Pieux, qui régna de 138 à 161. Elle se distingue par une grande intrépidité dès le début, et Justin ne craint pas de s'y nommer, en désignant son père et le lieu de sa naissance. Ce n'est pas un accusé fugitif et tremblant, qui attend qu'on le traduise devant le juge : c'est un innocent, qui va au devant du tribunal et sollicite noblement la justice ; car il plaide en lui seul la cause de l'humanité tout entière. Le principal *but* que saint Justin se propose est d'obtenir l'impartialité des magistrats, qui ne sauraient condamner sur le seul nom de chrétiens, sans trahir une prévention indigne de leur ministère, et envelopper dans une sentence aveugle la cause des innocents confondue avec celle des coupables. Dans l'ardeur de son prosélytisme, le défenseur des chrétiens se transforme en apôtre, et ne tend à rien moins qu'à conquérir à la foi, en même temps qu'à la justice de sa cause, les juges et les princes qui la combattent. C'est pour atteindre cette double fin que l'apologiste commence par éloigner la calomnie du nom des chrétiens, en réfutant la triple accusation *d'athéisme*, d'infamie personnelle et de *conspiration* politique, ou de manque de civisme qu'on leur impute. Après ce grand fait d'innocence pleinement constaté chez ses coréligionnaires, saint Justin prend aussitôt l'offensive contre le culte païen : il met à nu la folie de l'idolâtrie, qui façonne à son gré des dieux et qui prépose des gardiens pour les défendre dans leurs temples, après avoir chargé les sculpteurs de les produire. Il est des peuples qui se prosternent devant des animaux : tous ces adorateurs d'objets matériels, qui assimilent la divinité au bois et à la pierre, ou la confondent sans rougir avec des bêtes stupides, sont-ils donc plus sages que les chrétiens, qui ne reconnaissent qu'un seul Dieu, créateur de l'univers,

pur esprit, dont l'essence ne revêt aucune forme sensible, et dont le nom est incommunicable ? Veut-on maintenant des preuves d'une religion qu'on calomnie, sans la connaître ? Saint Justin allègue les prophéties et montre leur accomplissement dans l'établissement du christianisme. Il aborde ensuite la partie la plus délicate de son travail, en se voyant forcé de traiter ce qu'il y a de plus intime dans le mystère de nos temples, et il croit pouvoir lever une partie du voile qui les tenait cachés sous *la loi du secret.* S'il fallait connaître les paroles mêmes de l'institution de l'Eucharistie, il ne les cite seulement que sous la *forme historique*, et ne les expose pas, en tant que *rite sacramentel.* Enfin, il termine en montrant que la persécution ne peut venir que de la haine de la vérité, œuvre de Satan, qui voit crouler son empire avec l'édifice vermoulu du polythéisme (1).

La deuxième apologie de saint Justin est beaucoup moins considérable que la première. Il y relève le courage des chrétiens de tout sexe, de toute condition, même des simples ouvriers qui mouraient pour la doctrine de leur maître et donne de la supériorité de la doctrine chrétienne cette raison remarquable, que les chrétiens possédaient la vérité, le *Verbe* parfait, dans le Christ, tandis que chaque philosophe, dans ce qu'il a de bon et de conforme à la vérité, n'en avait possédé que des parcelles : « *Sed quia non omnia quæ sunt Verbi, id est Christi, cognoverunt, persæpe secum ipsis pugnantia dixerunt.* » Saint Justin y parle aussi de sa dispute avec le sophiste Crescent, « dans lequel j'ai trouvé, dit-il, un ignorant, un amateur d'opinion, et non un philosophe,et si vous ignorez,ajoute-t-il hardiment, les questions que je lui ai adressées et ses réponses, je suis prêt à reprendre la dispute devant vous, afin de mettre en évidence la vérité que je défends. » On ne voit pas d'autre réponse inscrite dans l'histoire, pour relever le gant jeté par l'apologiste que le dernier arrêt de mort, prononcé contre le généreux martyr à l'instigation de Crescent (2).

(1) De Genoude : *saint Justin*, 418.
(2) *Act. des mart.*, I, 203.

Sous le règne de Marc-Aurèle, quelques personnes passionnées pour le culte des idoles obtinrent de l'empereur qu'on publiât dans toutes les villes de l'empire des édits contre ceux qui faisaient profession de la véritable religion. Ces édits portaient qu'en quelque lieu qu'on trouvât un chrétien on s'en saisît et qu'on l'obligeât sur l'heure à sacrifier aux dieux. Ce fut alors que Justin et ceux qui étaient avec lui, furent arrêtés et conduits à Rome où on les fit comparaître devant le tribunal de Rusticus, préfet de la ville. Le magistrat, s'adressant à Justin, lui dit : Ne veux-tu pas obéir aux dieux et à l'empereur ? Justin lui répondit : Quiconque obéira à Jésus-Christ notre Sauveur ne pourra jamais être confondu. — Quelle science ou quel art professes-tu, continua le préfet ? — Jusqu'ici, répliqua Justin, j'ai travaillé à acquérir toutes les connaissances naturelles et humaines, et il n'y a point de genre d'érudition où ma curiosité ne m'ait fait faire quelque progrès, mais enfin je me suis fixé à la science des chrétiens, quoiqu'elle ne soit pas du goût de ceux qui n'en ont que pour l'erreur. — Quoi ! misérable, répliqua Rusticus, cette science peut-elle te plaire ? — Oui, sans doute, reprit Justin, parce qu'elle me fait marcher avec les chrétiens dans la voie de la vérité, et qu'elle contient une doctrine droite et pure. — Quelle est cette doctrine, dit le préfet ? — La doctrine que suivent les chrétiens, répondit Justin consiste à croire qu'il n'y a qu'un Dieu qui a créé toutes les choses qui se voient ; à reconnaître un seul Seigneur, Jésus-Christ, fils unique de Dieu, prédit autrefois et annoncé aux hommes par les prophètes et qui doit venir juger tout le genre humain. C'est lui qui est l'auteur du salut, et qui est venu le publier dans le monde. Il veut bien être le maître de ceux qui aiment à apprendre de lui les vérités qu'il enseigne. Pour moi, qui suis un homme sans intelligence, j'avoue que j'ai trop peu de lumière pour pouvoir parler de sa divinité d'une manière qui soit digne d'elle. Il n'appartient qu'aux prophètes de pénétrer dans cet abîme de grandeur, et ce sont eux qui par l'inspiration de Dieu, ont prédit l'avénement de celui que je viens de

nommer son Fils, et ils l'ont prédit plusieurs siècles avant qu'il parût sur la terre.

Le préfet lui demanda où les chrétiens s'assemblaient. Justin lui répondit qu'il était libre à chacun de se trouver partout où il pouvait. Penses-tu, continua-t-il, que nous ayons un lieu déterminé où nous tenions ordinairement nos assemblées? Nullement. Sache que le Dieu des chrétiens n'est pas enfermé dans un lieu ; il est immense aussi bien qu'invisible, et il remplit le ciel et la terre. Aussi il est adoré en tous lieux et chaque fidèle lui peut rendre hommage en quelque lieu que ce soit.— Je veux savoir, répartit le préfet, où vous vous assemblez tous, et particulièrement le lieu où tes disciples te vont écouter. — Je te dirai bien où je demeure, répondit Justin; j'ai logé jusqu'ici tout près d'un nommé Martin, en face du bain Timiotinum. Voici la seconde fois que je viens à Rome et je ne connais aucun autre logement : que si quelqu'un a voulu me venir trouver je ne lui ai pas caché la doctrine de la vérité et je lui ai volontiers communiqué ce que j'en savais. — Tu es donc chrétien ? lui dit le préfet, — Oui, je le suis, répondit Justin. — Écoute, répartit le préfet, toi qui fais l'orateur et qui te piques d'éloquence et de doctrine, toi qui crois posséder la vraie sagesse, quand je t'aurai fait déchirer à coups de fouet de la tête aux pieds, penses-tu monter au ciel en cet état ? — J'espère, répondit Justin, que si je souffre pour Jésus-Christ le supplice dont tu me menaces, je recevrai de lui ce qu'ont déjà reçu ceux qui ont gardé ses préceptes : car je sais que la grâce de Dieu est réservée jusqu'à la fin du monde à tous ceux qui auront ainsi vécu. — Tu t'imagines donc, lui dit le préfet, qu'une grande récompense t'attend au ciel ? — Je ne me l'imagine pas, reprit Justin, je le sais et j'en suis si convaincu que je n'en ai pas le moindre doute. Le préfet dit : Laissons tout cela, venons au fait et à ce qui est le plus pressé : réunissez-vous tous et animés d'un même esprit, préparez-vous à sacrifier aux dieux. Justin, prenant la parole au nom de tous, dit : Un homme de bon sens n'abandonnera jamais la véritable piété pour courir après l'impiété et l'erreur. Le préfet dit :

Si vous n'obéissez à notre ordonnance, vous pouvez vous attendre à être traités sans aucune miséricorde. Justin répondit : Nous ne souhaitons rien avec plus d'ardeur que de souffrir pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et que d'aller à lui par les tourments. C'est ce qui nous donnera de la confiance devant son tribunal terrible où tous les hommes doivent comparaître pour être jugés. Tous dirent la même chose et ajoutèrent : Fais ce que tu voudras : nous sommes chrétiens, et nous ne sacrifierons point aux idoles.

Le préfet ayant entendu ces paroles prononça cette sentence : Que ceux qui n'ont pas voulu sacrifier aux dieux, ni obéir à l'ordonnance de l'empereur soient battus de verges et conduits au lieu du supplice pour y perdre la tête, ainsi que les lois l'ordonnent. Les saints martyrs furent donc menés au lieu où l'on exécutait les criminels et là, parmi les louanges, les actions de grâces et les bénédictions qu'ils donnaient à Dieu, ils furent d'abord fouettés et eurent ensuite la tête tranchée, confessant leur Sauveur jusqu'au dernier soupir. Après leur mort, quelques fidèles enlevèrent secrètement leurs corps et les enterrèrent dans un lieu décent.

61. **Tertullien.** — Le grand nom de Tertullien est environné d'une gloire moins pure que celui de saint Justin. Tertullien aima la foi chrétienne, avec une sorte d'ardeur exubérante et passionnée, où le précipitait l'élan de son caractère, tout empreint de la violence africaine. Un génie vaste et pénétrant; une imagination de feu, qui semblait le dominer dans ses moments de fougue, et qu'on eût dit exaltée encore par le soleil des brûlants rivages où il vécut; un talent magnifique et varié, mais inégal et *abrupte* pour ainsi dire ; une extrême sensibilité que la moindre injure faisait dégénérer en colère, défaut de tempérament que Tertullien confesse avec une touchante humilité, une volonté dure et inflexible, une teinte âpre et sévère, qui se réfléchit dans le fond même de ses écrits, une humeur naturellement sombre, que la douce lumière du christianisme ne parvint jamais à changer en un ciel serein, quoi qu'elle fît pour dissiper ces nuages ; enfin, un penchant prononcé

pour le rigorisme, qui perce à chaque page de ses livres ; tels sont les traits principaux sous lesquels nous apparaît Tertullien. Ce mélange de bonnes qualités qui, par leur propre exagération, touchaient à des défauts extrêmes, nous donne l'énigme de cette vie agitée, et nous fait connaître à la fois l'homme et les écrits.

On sait que ce génie puissant, qui semblait devoir être invincible, séduit et égaré par les Montanistes, laissa transformer en crédulité visionnaire cette croyance d'abord si ferme, si naïve et si pure ; cette foi vierge de néophyte, le premier besoin de son cœur et son premier amour. Il donna lui-même dans les puériles imaginations de la secte, et devint par la suite le chef d'une bande hétérodoxe qui porta son nom. Cette dernière période de sa vie est cachée dans l'obscurité ; les monuments les plus anciens n'en parlent pas, et ce triste silence qui plane en quelque sorte sur la tombe d'un des plus vaillants défenseurs de la foi, la couvre d'un mystère qu'on n'ose trop éclaircir. L'époque précise de sa chute n'est point arrêtée, et ce ne fut sans doute que par degrés, qu'il passa de la foi à l'erreur, de l'unité au schisme, du crépuscule de sa raison flottante aux ombres chimériques, que poursuivait l'hérésie Montaniste. Il commença, ainsi qu'on le présume, vers l'an 201, à décliner en s'engageant dans le camp ennemi. Cette malheureuse défection se réalisa et s'accomplit, avec un mouvement trop rapide encore, qui nous porte jusqu'en 206, où l'illustre transfuge ne garda plus de mesure, et se montra séparé de l'Église. Il parvint à un âge très-avancé et mourut vers 240.

Du reste, on peut dire que Tertullien, même en se déclarant contre l'Église romaine et contre les catholiques, n'abandonna pas dans un sens absolu la vérité dogmatique et chrétienne ; car l'enseignement d'autorité et la parole apostolique, qu'il révérait jusque dans ses écarts, ne cessèrent point de subjuguer sa grande âme. La foi était pour lui un aliment nécessaire, et son malheur fut de chercher de nouveaux dogmes, dans l'insatiable avidité qui le poussait à croire. Il n'en tenait pas moins pour orthodoxes, pour enfants de l'Église les *catholiques romains*, par opposition aux

hérétiques que sa verge continuait de flageller, en les retranchant du sein de cette Église véritable, à laquelle il pensait appartenir encore, lorsqu'il prétendait s'identifier avec elle : « *Semel dixerim, una Ecclesia sumus.* » Son tort était de vouloir reléguer ces chrétiens arriérés dans l'imperfection du premier âge, en regardant les Montanistes comme favorisés de plus grandes lumières, et marchant à grands pas dans la voie du progrès.

Quoi qu'il en soit, malgré ces écarts prodigieux de la faiblesse humaine, Tertullien, ami ou ennemi, a rendu d'immenses services à la cause catholique. Son argumentation, quand il est dans le vrai, fait nécessairement ployer son adversaire sous son indomptable logique. Dans sa main, toujours prête au combat, la parole devient une arme tranchante, et la plume une lance acérée. Il est complétement maître de sa langue : il ne l'épargne jamais et la contraint de rendre par des formes inusitées la profondeur, la hardiesse, si ce n'est l'étrangeté de sa pensée, ou la frappante originalité de ses traits. Il réussit à se créer une langue, comme il avait réussi à se créer une science sans type et sans modèle.

Parmi les écrits de Tertullien, nous ne citerons en ce moment que son *Apologétique*, éloquent plaidoyer en faveur des chrétiens contre les gentils. Les premiers ouvrages composés par Tertullien, son *Discours aux martyrs*, ses *Deux livres aux nations*, ne furent qu'une préparation brillante et comme un essai de son *Apologétique*, et le livre du *Témoignage de l'âme* n'est que le développement d'une pensée, émise dans le cours de la discussion par l'avocat des chrétiens. L'*Apologétique* de Tertullien commence par relever, pour la défense de ses nobles clients, la haine injuste et préventive du *nom chrétien*, qu'une stupide *ignorance* s'acharne à poursuivre, qu'une *accusation sans preuve* essaie de flétrir par le renversement de toute procédure légale, qu'une sentence inhumaine, appuyée sur des édits tyranniques, condamne à la honte et au supplice, sans arguer d'aucun crime. — Le corps de la défense repose sur l'examen de la triple accusation de *cruauté* et d'*infamie*

secrètes, d'athéisme et de lèse-majesté impériale et romaine, et de *manque de civisme*, Tertullien entremêle habilement à la justification du christianisme l'accusation, rétorquée contre ses juges, des atrocités et des abominations du culte païen ; puis, après l'exposé du dogme sur la sainteté du Dieu des Écritures, et la génération éternelle du Verbe, *Dieu de Dieu, lumière de lumière*, il mentionne le pouvoir des exorcismes pour chasser les démons, signale la fidélité des chrétiens à prier pour les empereurs qui les égorgent, et termine par le tableau de la société nouvelle, que le double lien de la charité et de la subordination unit étroitement entre tous ses membres et met en commerce avec tous les hommes. — Enfin, la distinction des philosophes et des chrétiens est esquissée dans la dernière partie ; l'espérance et la certitude de la résurrection viennent couronner ce sacrifice volontaire de la vie des chrétiens par le martyre.

Mais une simple analyse ne saurait donner idée de cette mâle éloquence et de cette indignation contenue, qui semble être le langage de Démosthène devenu chrétien, selon la remarque de Mgr Freppel sur l'exorde de cette plaidoirie : « S'il ne vous est pas libre, souverains magistrats de l'empire romain, qui rendez ouvertement sa justice dans le lieu le plus éminent de cette ville, d'instruire et d'examiner la cause des chrétiens sous les yeux de tous ; si pour cette affaire seule votre autorité craint ou rougit de rechercher publiquement sa justice ; si enfin, la haine de notre nom, trop portée, comme nous l'avons déjà vu, aux délations domestiques, s'oppose à notre défense devant les tribunaux, qu'il soit permis au moins à la vérité de parvenir à vos oreilles par la voie cachée d'une écriture muette. Du reste, la vérité ne demande point de grâce, parce qu'elle n'est pas même étonnée de son sort. Étrangère ici-bas, elle sait que parmi des étrangers on trouve facilement des ennemis. Son origine, sa demeure, son espérance, son crédit, sa gloire, tout est dans le ciel. Pour le présent, elle ne réclame qu'une chose, c'est qu'on ne la condamne pas sans la connaître. Qu'ont à redouter vos lois, au sein de leur empire, si vous l'écoutez ? Leur pouvoir ne sera-t-il pas plus respecté quand

elles ne condamneront la vérité qu'après l'avoir entendue ? Que si vous la condamnez sans l'écouter, outre l'odieux qui s'attache à une pareille injustice, vous donnez lieu de croire que vous refusez de l'entendre parce que vous ne pourriez plus la condamner après l'avoir entendue. »

Passant à la réfutation des crimes imputés aux chrétiens, crimes d'une nature morale, politique et religieuse, il fait disparaître d'un seul mot le premier chef d'accusation, qui ne reposait que sur l'ignorance ou la fausse interprétation de nos cérémonies saintes, et sur des bruits aussi calomnieux qu'infâmes. « J'en appelle à la nature, s'écrie-t-il, contre ceux qui jugent de tels bruits dignes de foi. » C'est la défense de Marie-Antoinette, qui se contentait devant un autre tribunal d'en appeler à toutes les mères.

Tertullien rejette ces imputations sur les païens eux-mêmes et sur les dieux qu'ils adorent, et renvoie à son tour une injure plus méritée à ces vains simulacres, dans lesquels il ne voit qu'une matière sœur de notre vaisselle et de nos meubles les plus communs : « Pour nous, dit-il, nous nous consolons de nos tortures, en voyant vos dieux souffrir, pour devenir dieux, tout ce qu'on nous fait éprouver à cause d'eux. Vous attachez les chrétiens à des croix, à des poteaux. N'y attachez-vous pas vos dieux, lorsque vous formez leur ébauche d'argile ? N'est-ce pas sur un gibet que le corps de votre Dieu reçoit ses premiers traits ? Vous déchirez les flancs des chrétiens avec des ongles de fer ; mais les scies, mais les rabots, mais les limes s'exercent plus violemment encore sur tous les membres de vos dieux. On tranche la tête aux chrétiens ; vos dieux, sans le secours des agrafes, du plomb et des clous seraient sans tête ! On nous jette aux animaux féroces ; vous y exposez Cybèle, Bacchus, Cérès. On nous livre au feu : vous y jetez vos dieux dans les flammes dès le premier essai qui leur donne une forme. On nous condamne aux mines : c'est de là que l'on arrache vos dieux. On nous relègue dans les îles ; et c'est là que ces dieux naissent et meurent ; si tels sont les éléments de la divinité, vous déifiez donc ceux que vous punissez : les supplices sont des apothéoses. Ce qu'il y a de certain, c'est que

vos dieux ne sentent pas plus les insultes et les outrages quand on les fabrique, que les honneurs après qu'ils sont fabriqués... Si nous refusons d'adorer des statues, des images froides et inanimées, qui ressemblent aux morts qu'elles représentent, ce que comprennent si bien les milans, les rats, les araignées, est-ce que notre courage à repousser une erreur si manifeste ne mérite pas plutôt des louanges que des châtiments ? Et pouvons-nous passer pour outrager vos dieux, quand nous sommes certains qu'ils n'existent pas ? »

Les chrétiens ne sont pas plus coupables du crime de lèse-majesté que du crime d'athéisme, lorsqu'ils refusent à l'empereur un encens idolâtre : « Nous, chrétiens, nous invoquons pour le salut des empereurs un Dieu éternel, un Dieu véritable, un Dieu vivant, un Dieu dont les empereurs eux-mêmes doivent redouter la colère, plus que celle de tous les dieux réunis... Les yeux levés au ciel, les mains étendues parce qu'elles sont pures, la tête nue, parce que nous n'avons à rougir de rien, nous demandons pour les empereurs, quels qu'ils soient, une longue vie, un règne tranquille, la sûreté dans leurs palais, la valeur dans les armées, la fidélité dans le sénat, la vertu dans le peuple, la paix dans tout le monde. Tandis que nous épanchons ainsi notre âme devant Dieu, déchirez-nous, si vous le trouvez bon, avec des ongles de fer, attachez-nous à des croix, conduisez-nous dans vos flammes, que vos poignards se plongent dans notre gorge, et que vos bêtes féroces bondissent sur nous, la seule attitude du chrétien en prière vous témoigne qu'il est prêt à tout souffrir ! Courage donc, zélés magistrats, arrachez à cet homme une âme qui invoque son Dieu pour le salut de l'empereur. »

Enfin la seule résistance passive est permise aux chrétiens, qui demeurent, malgré la persécution, les fidèles sujets de César. « Que si, cherchant la vengeance dans une révolte ouverte, nous levions publiquement l'étendard, est-ce la force, sont-ce les ressources qui nous manqueraient ? Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons tout l'empire, vos cités, vos îles, vos forteresses, vos municipes, vos assemblées, les camps, les tribus, les décuries, le palais, le

sénat, le forum ; nous ne vous laissons que vos temples. Nous pouvons compter vos armées ; elles sont moins nombreuses que les chrétiens d'une province. Quelle guerre ne serions-nous pas capables d'entreprendre, même à forces inégales, nous qui nous laissons égorger avec tant de courage, si d'après notre doctrine il ne valait pas mieux souffrir la mort que de la donner ? Sans même prendre les armes, nous pourrions vous combattre par le seul fait de notre séparation. Que cette foule immense vint à vous quitter brusquement pour se retirer dans quelque contrée lointaine, la perte de si nombreux citoyens de toute condition eût couvert de honte votre gouvernement et vous eût assez punis. Nul doute qu'épouvantés de votre solitude, à l'aspect de ce silence universel, devant cette immobilité d'un monde frappé de mort, vous n'eussiez cherché à qui commander : il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens. »

62. **Origène.** — Origène, le disciple de Clément, dépasse son maître, et le souvenir de cet apologiste de la foi nous rappelle, quoique d'une manière différente, le génie et les écarts de Tertullien. Ce grand homme, qui se montra dès l'enfance le digne fils d'un martyr (« *Magnus vir ab infantiâ* Origènes, *et vere martyris filius*, » dit saint Jérôme), naquit à Alexandrie, en 185, de parents chrétiens et d'une famille distinguée. Son père Léonides se fit un devoir bien cher de cultiver lui-même les dispositions et les sentiments religieux de cette âme précoce. A peine l'enfant savait-il distinguer les lettres de nos saints livres, qu'on l'appliquait exactement chaque jour à la lecture et à la méditation de quelque passage de nos saintes Écritures, Son regard avide et pénétrant cherchait à découvrir le sens mystérieux caché sous chaque parole, et plus d'une fois les interrogations pressantes de l'enfant jetaient dans l'embarras le père chargé de l'instruire, en sorte que, surpris et charmé d'un progrès si rapide, il s'estimait heureux de se voir lui-même dépassé en quelque manière par son fils ; et, tout en s'empressant de modérer cette curiosité, qu'il traitait d'intempestive ou de téméraire, il se réjouissait en secret du succès de ses leçons.

Le pieux Léonides aimait son Origène avec une vive tendresse, tout en mêlant à son affection cette sorte de religieux respect, que la foi seule inspire. Il lui arrivait fréquemment de découvrir et d'embrasser la poitrine de l'enfant, à son insu et pendant son paisible sommeil, ayant l'intention d'honorer dans ce corps innocent l'habitation de l'Esprit saint, et le mouvement de cette vie surnaturelle et divine, qui faisait battre le cœur de son fils. Origène, de son côté, chérissait Léonides, mais d'un amour que la nature seule ne donne pas. La persécution, qui s'éleva contre les chrétiens, en 202, sous Septime Sévère, fit arrêter et jeter en prison un grand nombre de fidèles destinés à périr (*Hist. eccl.* d'Eusèbe, liv. VI). Origène, quoique fort jeune, se sentit transporté d'une si grande ardeur pour le martyre, qu'il s'exposait chaque jour à toutes sortes de périls, et brûlait d'impatience de s'élancer, lui aussi, au combat. Il aurait sans doute alors perdu la vie, si Dieu, qui la voulait conserver pour le salut de plusieurs, n'avait, par le moyen de sa mère, arrêté ses transports. Elle employa d'abord les prières, pensant qu'il aurait égard à l'affection maternelle ; mais quand il eut appris que son père avait été saisi et jeté dans les fers, rien ne fut désormais capable de le retenir ; et comme il allait se jeter entre les mains des bourreaux, sa mère cacha ses habits pour le forcer malgré lui à rester à la maison. Alors cet enfant, qui n'avait rien de son âge, si ce n'est la candeur et la pureté de ceux qui entrent dans la vie, et qui joignait à l'aimable simplicité de sa foi l'ardeur de la charité, la fermeté d'un courage viril, voyant que toute issue pour le martyre lui était prohibée, écrivit à son père pour l'exhorter avec beaucoup de véhémence à soutenir la mort, lui disant entre autres choses : « Prends garde, ô mon père, de ne pas changer de sentiment à cause de nous. » C'est là le premier témoignage de l'ardeur de ce jeune caractère et de son profond dévouement pour la foi chrétienne. Léonides souffrit le martyre, en se rendant fidèle à cette naïve et touchante recommandation de son fils, recueillant ce dernier fruit des leçons qu'il avait lui-même fait germer en son âme. Ses

biens furent confisqués, et sa veuve, avec sept enfants en bas âge, fut réduite à la misère.

Le grand talent d'Origène et son ardente piété attirèrent les regards de l'évêque Démétrius, qui conféra sur-le-champ à ce jeune homme la chaire vacante de l'école d'Alexandrie ; le professeur n'avait que dix-huit ans (203). Sa mère, ainsi que ses frères et ses sœurs, furent entretenus aux frais de l'Église. Origène, environné d'une admiration universelle, couvert des applaudissements d'un auditoire avide, se condamnait en secret à une vie humble et austère. Il pratiquait la pauvreté dans le sens le plus étendu : il mangeait fort peu, n'avait qu'une seule tunique, et longtemps se refusa l'usage des souliers. Aucune insistance ne pouvait l'engager à rien accepter de ses auditeurs. La plus grande partie de ses nuits se passait dans la prière et dans la méditation, et pendant le peu de temps qu'il accordait au repos, il couchait étendu par terre. Quoique indulgent envers tous, il ne s'épargnait lui-même en rien, et quelquefois on le vit porter jusqu'à un excès, évidemment blâmable, la rigueur qu'il imposait à ses sens. Démétrius lui fit de justes reproches à ce sujet, et le vertueux Origène reconnut plus tard son erreur, après avoir suivi trop à la lettre le passage de l'Évangile, qui se rapporte aux eunuques volontaires et au conseil de la virginité.

Accueilli une première fois avec distinction par les évêques de Césarée et de Jérusalem, Théoctiste et Alexandre, quoique laïque, il fut prié d'expliquer l'Écriture dans l'Église. Démétrius se plaignit très-amèrement de cette violation des règles, et rappela Origène ; mais son mécontentement s'accrut encore, et son irritation dépassa toutes les bornes, lorsque dans un second voyage à Césarée, Origène se laissa imposer les mains et consacrer prêtre hors de son diocèse natif, par l'imprudence de ses admirateurs et de ses amis. Il était âgé de quarante-trois ans. Cet événement fatal, à cause de ces circonstances, devint la source de mille chagrins que le triste et malheureux Origène était sans doute loin de prévoir, et qui empoisonnèrent le reste de sa vie. Démétrius, jaloux du grand homme, qui était né son sujet et

qu'il ne voulait pas laisser enlever à son diocèse, releva cet acte comme contraire aux lois canoniques, fit des reproches à ses collègues, affligea Origène et s'apaisa pour un temps. Le professeur reprit même la direction de l'école d'Alexandrie.

Mais au bout de deux années Démétrius, changeant de dispositions, éclata pour ne plus revenir. Il fit condamner dans deux conciles, et même dégrader du sacerdoce, l'antique objet de sa prédilection. Origène fut exclu de la communion de l'Église, tandis qu'une lettre encyclique et synodale devait rendre ces décrets partout exécutoires ; et en effet, tous les évêques y accédèrent, excepté ceux de Palestine, d'Achaïe, de Phénicie et d'Arabie. Eusèbe et saint Jérôme accusent l'évêque d'envie et de jalousie, parce que les fautes seules d'Origène ne semblent pas justifier des mesures aussi sévères. Peut-être essaya-t-on d'alléguer quelques erreurs dogmatiques glissées dans ses écrits.

Quoi qu'il en soit, l'activité d'Origène ne fit que changer de sphère. Il ouvrit à Césarée une nouvelle école, qui éclipsa bientôt celle d'Alexandrie. Son enseignement embrassait, comme nous l'apprend saint Grégoire, thaumaturge, dans son panégyrique, tout le cercle des connaissances philosophiques et théologiques. En vain la persécution de Maximin le fit rentrer quelques années dans l'obscurité, son loisir silencieux ne fut pas perdu pour les lettres, et l'imagination s'effraie au seul nom de ses ouvrages. Ce fut au milieu de ces vicissitudes qu'il atteignit sa soixantième année, sans que l'âge émoussât la pointe de son esprit et sans que le chagrin ralentît la ferveur de son zèle.

Toutefois, l'excommunication lancée contre lui n'avait point été rapportée, et elle servit de prétexte à ses adversaires pour le calomnier. Il s'en exprime souvent avec douleur dans ses homélies ; et dans une lettre adressée à ses amis d'Alexandrie, il se plaint de l'injustice de ceux qui l'attaquent et des falsifications qu'on faisait subir à ses nombreux écrits. Dans une autre lettre au pape Fabien, il travaille à se justifier du reproche d'hétérodoxie, et remarque, entre autres choses, que bien des points qui avaient causé

du scandale avaient été publiés sans sa participation, par les soins indiscrets de son ami Ambroise.

Sur ces entrefaites éclata l'an 250, la persécution de Décius. Le vieil Origène fut arrêté, jeté en prison et soumis à d'affreuses tortures, sans toutefois que la mort en résultât. Il écrivit du fond de son cachot plusieurs lettres consolantes et édifiantes à ses frères. La liberté lui fut à la vérité rendue ; il mourut à Tyr en 254, à l'âge de soixante-neuf ans, et probablement par suite des mauvais traitements qui lui avaient été infligés.

Nous n'entreprendrons pas de parler ici des immenses travaux d'Origène, ni même d'énumérer ses principaux ouvrages qui se rapportaient de près ou de loin à l'étude et à la science parfaite de nos saints livres, l'objet de son premier amour et la consolation de sa vie.

« Origène, dit Alzog (1), a véritablement blanchi dans ce labeur ; ni avant ni après lui, nul ne s'est voué à l'Écriture sainte avec tant de persévérance, d'aptitude et d'ardeur. Il se prépara à ce travail par la composition de ses hexaples et de ses octaples, œuvre vraiment gigantesque. Origène est le père de l'*exégèse*. Il entreprit les hexaples pour fermer la bouche aux Juifs qui accusaient les chrétiens de se servir, pour l'ancien Testament, d'un texte falsifié. Il établit donc sur six colonnes, le texte hébreu non ponctué, le même en grec, pour ceux qui savaient l'hébreu sans pouvoir le lire, la version d'Aquila, celle de Symmaque, celle des Septante, celle de Théodotion. Quand certains livres avaient différentes versions, il les ajoutait encore, de sorte que son ouvrage avait souvent huit, quelquefois neuf colonnes ; de là, le nom d'*octaples* et d'*ennéaples*. Il indiquait par des signes, un obèle ou un astérique, les passages qui variaient dans les diverses traductions. D'autres travaux préparatoires moins importants furent ses recherches sur les noms propres de la Bible, sur les poids et mesures des Hébreux. Origène apparaît comme le fondateur de l'interpréta-

(1) *Manuel de Patrol.*, 159.

tion philologique et grammaticale ; mais il ne la considère que comme un moyen ; à ses yeux, la suprême mission de celui qui étudie la Bible consiste à approfondir le sens *allégorique*, en quoi il a surpassé de beaucoup son maître Clément. Ce système d'interprétation, il le justifie par le caractère inspiré de l'Écriture, par l'exemple de saint Paul et par les contradictions qu'offrirait le sens littéral. »

Le plus parfait de ses écrits apologétiques et dogmatiques qui nous soit resté, est la réfutation du *Discours* de Celse. Il y déploie une vaste érudition, une pénétration profonde, mais surtout une tranquillité d'âme qui se répand jusque sur le lecteur, et qui provient du sentiment intime de la vérité, autant que de la supériorité de la cause défendue par la mâle vigueur du génie. Cette tranquillité ne l'abandonne jamais, et ne se trouve pas ébranlée par la passion de son furieux adversaire. Les principales objections, que crut inventer le dix-huitième siècle et que les esprits forts ont reproduites, sans en assigner la source, sont déjà pesées dans la balance et montrées dans toute leur inanité au grand jour de la critique ; apologie complète de la religion chrétienne, inappréciable non-seulement pour l'histoire de l'Église, mais encore pour la tradition dogmatique. Dans sa réfutation, Origène suit pas à pas son téméraire et fougueux sophiste, et lui fait expier de sang-froid ses petites colères d'incrédule.

CHAPITRE III

L'Église et les divisions religieuses, hérésies et schismes, enfantés dans les premiers siècles.

—

§ 1er

LUTTE INTÉREURE AU SEIN DU CHRISTIANISME PAR LE TRAVAIL DES SECTES (1).

« O Timothee, depositum custodi devitans profanas vacum novitates et oppositiones falsi nominis scientiæ. (I. TIMOT., VI, 20.)

63. L'hérésie et le schisme dans l'Église.—Le second obstacle à la paix et à la prospérité de l'Église devait être amené par l'opposition des sectes hérétiques ou schismatiques sorties de son sein. En même temps que la persécution romaine, jointe aux attaques de la science incrédule, essayait d'arrêter l'essor du christianisme, *l'hérésie* et le *schisme,* tout en admettant le grand fait de la révélation et l'autorité de la parole de Dieu, rejetaient une partie du dogme révélé, ou refusaient leur obéissance aux pasteurs établis de Dieu pour gouverner son Église.

« Il faut qu'il y ait des hérésies », disait saint Paul. Le grand coup de filet qui amenait à l'Église des milliers de néophytes, ajoute M. le comte de Champagny, avait amené parmi ce butin du ciel plus d'un élément impur. Tôt ou

(1) Auteurs à consulter : *Dictionnaire des hérésies*, par M. l'abbé Pluquet. — *Recherches sur les Nazaréens et les Ebionites*, par Gieseler. — S. Epiphane, *Panarium*, etc. — S. Justin, *Dialogue avec Tryphon.* — S. Irénée, *Adversus hæreses*. S. Jérôme.—Clément d'Alexandie. -Tertullien.— *Essai sur l'origine des gnostiques*, par J-A. Mœhler, Tubinguee 1831. — *Hist. critique du Kiliasme*, par Corrodi, Zurich, 1794.

tard, l'ivraie devait être triée d'avec le bon grain, l'Église passée au crible, soit par les persécutions qui séparaient d'elle bien des apostats, soit par les hérésies qui détournaient d'elle bien des âmes égarées. »

64. **Sectes juives et païennes.** — « Un double levain, en effet, fermentait au sein de l'Église. Ceux d'entre les fidèles qui ne savaient pas supporter la plénitude de la lumière chrétienne, regardaient en arrière, vers le judaïsme, s'ils étaient Juifs d'origine, vers le paganisme, s'ils sortaient de la gentilité. Chaque race avait ses défauts et ses pentes à elle. Le Juif, devenu chrétien, accoutumé à l'observance servile d'une loi minutieuse et rituelle, la gardait avec scrupule, l'eût volontiers imposée avec rigueur. Le gentil, au contraire, ou pour parler avec saint Paul, le Grec, encore imbu de la sagesse de ses philosophes, cherchait les préliminaires et les fondements de l'évangile dans Platon plus que dans Moïse. Le Grec était fier de l'intelligence donnée à sa nation ; le Juif, de l'élection de Dieu sur ses aïeux. L'un réprouvait cette race ingrate, qui, favorisée pendant tant de siècles, avait méconnu et crucifié son Sauveur ; l'autre méprisait ces nouveaux venus à la foi, ces inconnus, cette branche d'olivier sauvage qui était venue se greffer sur l'olivier franc. « Les Juifs, dit saint Paul, demandent des miracles », comme s'il n'y en avait pas assez, c'est-à-dire une évidence toute surnaturelle et toute visible qui ne laisserait plus de place ni à la raison ni à la foi ; « les Grecs cherchent la sagesse », une évidence toute rationnelle, une philosophie tout humaine.

L'éminent historien que nous venons de citer explique, au moins en partie, par la diversité d'origine, la diversité des caractères ou l'antagonisme des tendances que nous offrent les premières hérésies opposées entre elles suivant les préjugés de races et d'éducation, mais unies et rapprochées, pour diminuer ou détruire, comme à l'envi, le Christ et son œuvre. Du reste, les *hérésies juives* et les hérésies *païennes* se reconnaissent plus facilement à leurs traits généraux, qu'au nom de leurs chefs, dont le personnage ou le rôle est sujet à contestation.

Ainsi, quelle que soit la part active que Cérinthe ait pu prendre aux troubles de l'Église de Jérusalem, selon le récit de saint Épiphane et de Philastre, qui l'accusent d'avoir suscité la querelle des *observances légales*, il n'en est pas moins certain que ses disciples formèrent, avec les *ébionites* et les *nazaréens*, les premières sectes *judaïsantes.*

« On attribue en effet à Cérinthe, dit l'abbé Blanc (I, 49, 1re édit.), tous les mouvements qui agitèrent l'Eglise naissante, sur la question des cérémonies légales. N'ayant pu interdire aux gentils toute part à la grâce de l'Evangile, Cérinthe et les zélateurs de la loi voulurent du moins astreindre les nouveaux convertis à ses observances et en faire des prosélytes juifs. Cérinthe se rendit à Antioche sa patrie, en quittant Jérusalem, et il trouva cette capitale de l'Orient déjà peuplée de chrétiens incirconcis. Lui et les siens se déchaînèrent surtout contre saint Paul et saint Barnabé, et après d'inutiles discussions, on en appela à l'autorité. Les deux apôtres et quelques-uns de leurs adversaires se rendirent en conséquence à Jérusalem, où Pierre se trouvait alors (an 50). Voyant la nécessité d'une décision, le chef de l'Eglise, pour la rendre plus solennelle, convoqua les apôtres présents avec le clergé et les fidèles, présida l'assemblée, proposa la question à décider et prononça son jugement. L'apôtre saint Jacques, évêque du lieu, parla après lui, opina et jugea dans son sens. Le décret fut dressé ensuite au nom du Saint-Esprit; il portait que les gentils convertis, désormais dispensés des observances légales, ne seraient obligés qu'à s'abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang des animaux suffoqués, et de la fornication. Paul et Barnabé et quelques frères de Jérusalem portèrent cette sentence, consignée dans une lettre synodale, aux fidèles d'Antioche, qui en reçurent la plus grande consolation. Ce fut là le premier concile; il a servi de modèle à tous les autres. » Cérinthe et ses partisans ne voulurent pas se soumettre à cette décision. Ils prirent le nom de *chrétiens judaïsants.*

Ces chrétiens, réfractaires au concile de Jérusalem, et

sortis de l'Église, réfugiée à Pella, se laissaient dominer par l'ancien pharisaïsme : le retour à la loi de Moïse, même après la ruine du temple, leur paraissait obligatoire ; les ébionites prétendaient soumettre, sans aucune distinction, les *juifs* et les *gentils* à la circoncision et aux prescriptions rituelles du culte aboli ; et les nazaréens, plus tolérants, ne voulaient imposer qu'aux seuls chrétiens *nés des juifs* ce joug devenu si dur, qu'ils portaient eux-mêmes, après l'affranchissement prononcé par les apôtres au nom de l'Esprit-Saint. La polygamie et les honteux désordres se cachaient sous l'apparence du respect de la loi ; nous n'entreprendrons point de dire quelle était cette dégradation, commune à toutes les sectes gnostiques. A côté de ces pratiques d'un culte étroit et retrograde, et comme pour autoriser la licence de leur *morale indépendante*, toutes ces hérésies d'origine juive plaçaient en tête de leur doctrine la *négation* de la divinité de Jésus-Christ. Le Messie n'était pour les *judaïsants* qu'un prophète, un simple homme, Jésus, sur lequel le Christ, la vertu de Dieu, était momentanément descendue du jour de son baptême à celui de son agonie.

Les sectes d'origine païenne, ou les *paganisants*, se voyaient ramenés par Simon le Magicien jusqu'aux temples des faux dieux, en abandonnant le Dieu de Moïse pour adorer celui qui se faisait appeler : la *Grande vertu divine,* « *virtus dei magna.* »

La gloire de Simon le Magicien était à son comble, lorsque le diacre saint Philippe parut à Samarie. Les prédications de cet homme apostolique, autorisées par ses vertus et ses miracles, détrompèrent le peuple, et Simon, qui se voyait dépassé, entraîné du reste par le torrent, ne crut rien pouvoir faire de plus sage que de demander et de recevoir le baptême. Quand les deux apôtres saint Pierre et saint Jean, venus à Jérusalem pour donner la confirmation aux Samaritains, leur imposèrent les mains, Simon fut frappé de voir l'action du Saint-Esprit se manifester d'une manière sensible par le don des langues et par les autres miracles. Regardant sans doute ce prodigieux effet de la puissance

divine comme bien supérieur à son art diabolique, il voulut acheter de saint Pierre son merveilleux secret. « Que ton argent périsse avee toi, lui répondit l'apôtre indigné, puisque tu as estimé le don de Dieu comme une chose vénale. Fais donc pénitence de ton iniquité, et prie le Seigneur afin qu'il daigne te pardonner ce criminel dessein, car je te vois plongé dans un fiel d'amertume et enchaîné dans les liens du mal. » Simon épouvanté dissimula son ressentiment. Mais il devint bientôt l'ennemi personnel des apôtres et il opposa au divin enseignement qu'ils propageaient une doctrine absurde, que son disciple Ménandre soutint après lui, et qui avait encore des sectateurs au temps de saint Justin.

Les *nicolaïtes* et les *docètes* peuvent être rangés parmi les hérétiques *paganisants*. Tertullien, saint Irénée, saint Épiphane, saint Grégoire de Nysse, saint Jérome et plusieurs autres Pères affirment que le diacre Nicolas se fit sciemment hérésiarque et devint chef de la secte ignominieuse des nicolaïtes. Cependant Clément d'Alexandrie, saint Ignace d'Antioche, Eusèbe, les *constitutions apostol.* et saint Augustin prétendent que les nicolaïtes abusèren seulement d'une de ses paroles et de son nom.

La doctrine de Simon le Magicien ou le Mage, telle qu'elle est contenue dans les *Philosophoumènes*, est un premier essai d'éclectisme à l'usage de tous les hérétiques, et se ressent du caractère de son auteur à la fois samaritain, magicien et faux prophète.

Celui qui s'intitulait *la grande puissance de Dieu*, s'offre lui-même en effet comme un Dieu ancien et nouveau à tous ses adorateurs, quels qu'ils soient, idolâtres, samaritains, juifs ou mauvais chrétiens. Il déclare être apparu comme Dieu le Père aux Samaritains, ses compatriotes, comme Dieu le Fils aux Juifs, comme Dieu le Saint-Esprit aux Gentils.

Le point de départ de son erreur, la pierre d'achoppement pour lui comme pour tous les gnostiques est le dogme de la création, qu'il n'ose pas rejeter, non plus que la notion primitive d'un Dieu unique, personnel et spirituel, mais

qu'il explique à sa façon pour en faire sortir le principe du mal ; il l'en fera sortir par des générations multipliées, qui vont en décroissant. Il a besoin encore que cet être suprême, l'unique source de tous les autres, soit à la fois esprit et matière, afin d'expliquer l'origine du monde, sans admetre ni la matière créée de rien, comme les Juifs, ni la matière indépendante, comme les païens. Il y aura donc une vertu suprême, c'est le *Silence* (Σιγη). En lui toute chose est virtuellement comprise, le fini et l'infini, le visible et l'invisible, le corporel et l'incorporel. C'est un arbre mystérieux comme celui que Nabuchodonosor vit en songe, avec ses feuilles et son écorce, qui en forment l'excroissance corporelle et visible, avec la sève cachée qui donne la vie à tout le reste et se répand en plusieurs canaux. De cet arbre sont sortis, comme des racines ou des rejetons, six êtres supérieurs, six Eons, associés deux à deux, un principe masculin plus élevé et plus spirituel, avec un principe féminin inférieur et plus corporel. C'est d'abord l'*Entendement*, qui gouverne toutes choses et habite les sphères d'en haut, avec la *Pensée*, qui habite une sphère moins haute et qui a engendré toutes choses. De ces deux premiers Eons sont sortis les quatre autres, la *Parole* avec le *Nom*, le *Raisonnement* avec la *Passion*. Ces six Eons, réunis avec la *Vertu suprême*, forment le divin Septenaire, la puissance universelle, la plénitude ou le *Plérome* de l'intelligence et de la vie. Ils se retrouvent, d'après Simon, dans la Genèse de Moïse, et figurent dans l'enfantement de ce monde terrestre, fini et imparfait ; ainsi traduits sous une forme corporelle, l'*Entendement* et la *Pensée* deviennent le ciel et la terre ; la *Parole* et le *Nom*, c'est le soleil et la lune ; le *Raisonnement* et la *Passion*, c'est l'air et l'eau. Et par-dessus tout cela, domine la puissance suprême, infinie, celui que Moïse appelle l'Esprit de Dieu porté sur les eaux. De cette façon, les trois couples d'Eons sont représentés chacun par deux des six jours de la création, et le septième appartient au principe divin.

La Pensée (Επινοια) aurait commencé par mettre au jour es anges et les puissances. Les anges, vivant dans une sphère

inférieure, et ne connaissant pas leur père, jaloux d'être eux-mêmes créateurs, auraient formé le monde que nous habitons, œuvre d'ignominie, de rébellion et de ténèbres. C'est dans ce monde que ces esprits rebelles ont fini par retenir captive Epinoia leur mère, après l'avoir enchaînée à un corps mortel. Par cette création fortuite du monde, due à la révolte et à l'orgueil, et par cette séparation entre le principe suprême et sa pensée éternelle, Simon explique l'origine du mal et la perturbation de l'ordre divin.

Mais d'où viendra la rédemption promise dans l'Évangile ? Pendant des siècles, selon Simon, les mauvais anges ont gouverné le monde, conduit même le peuple juif, et inspiré les prophètes ; mais enfin le principe suprême a voulu mettre fin à ce désordre. Il ne s'est pas incarné, parce que la chair radicalement mauvaise répugne à cette union avec le Dieu bon ; mais il s'est manifesté successivement dans toutes les sphères, qui étaient corrompues et dégénérées ; il s'est transfiguré en ange parmi les anges, en homme parmi les hommes. C'est là « cette grande puissance de Dieu » qui sous le nom de Jésus, s'est montrée en Judée, paraissant vivre, souffrir et mourir, ombre sous une pure apparence humaine. C'est elle qui, sous le nom de Simon, se révèle, et se prodigue en quelque sorte, à tous les peuples. Simon, qui joue le rôle de libérateur ou de *Paraclet*, est venu chercher la brebis égarée, la drachme perdue, la malheureuse Epinoia : il a enfin trouvé la prisonnière céleste, travestie sous les traits et cachée sous le nom d'Hélène ; de transmigration en transmigration, l'héroïne du siége de Troie était devenue, par la métempsychose, une esclave de Tyr décorée du même nom et vouée à la prostitution par ses maîtres. Simon la délivra, et en ce jour le monde fut racheté. Il ne reste plus au *Paraclet* samaritain qu'à donner son baptême au nom de Simon et d'Hélène. Nous ne dirons pas jusqu'où devait conduire une pareille émancipation. Tel est le germe de la Gnose que nous verrons se développer sous la plume de Valentin (1).

(1) *Hist. génér. de l'Eglise*, par M. l'abbé Darras. V, 474.

Les sectes d'origine *païenne* commençaient par effacer le dogme du Dieu un et surtout du Dieu créateur ; le monde n'était plus créé de Dieu ; il était l'œuvre des anges et des mauvais anges. Puis disparaissaient à leur tour les dogmes de la Providence divine et de la Rédemption véritable, la conduite de Dieu sur les peuples et surtout sur le peuple hébreu, si puissamment écrite dans les livres de Moïse. Les anges étaient substitués à Dieu pour le gouvernement comme pour la création du monde. La négation de l'*humanité sainte* du Sauveur faisait le trait distinctif et fondamental de ces hérésies empruntées à la philosophie païenne; et le nom de *docètes* et *fantastiques* a été donné aux disciples de Simon et à tous ceux qui prétendaient réduire la chair de Jésus-Christ, ses actions réelles, sa mort et sa résurrection aux vaines apparences d'un *fantôme*, *fantômes* eux-mêmes de chrétiens, ainsi que nous les verrons traités par saint Ignace. La secte des nicolaïtes ne fit qu'ajouter de nouvelles turpitudes à ces funestes erreurs, qui en dérivant de plusieurs sources donnèrent naissance à l'impur gnosticisme.

65. **La gnose et ses caractères généraux dans la fusion des doctrines de l'Orient et de l'Occident.** — Le mot *gnose* signifie connaissance, comme celui de philosophie veut dire amour de la Sagesse. Selon le langage des Septante, adopté par les écrivains du Nouveau-Testament, saint Paul attache au mot gnose (γνωσις) l'idée de connaissance approfondie des vérités révélées, ce qui constitue en effet la science de la foi. Il distingue de la vraie science les nouveautés profanes et les antithèses de la science fausse, et ne voit dans ces doctrines étrangères que des mythes, des généalogies et des disputes propres à égarer dans la foi (1).

Telle est la gnose, qui, en prétendant s'élever au-dessus du vulgaire, a produit au sein du christianisme les hérésies des premiers siècles. Il est important de se rendre compte de l'idée générale, qui a, pour ainsi dire, enfanté ces

(1) I. Tim. I, 3 — VI, 20.

laborieux systèmes, destinés à montrer l'accord de la science avec la foi, et qui n'ont servi qu'à séparer l'une de l'autre.

Saisie dans ses traits généraux, la gnose hérétique n'était, dans son ensemble, qu'un mélange de christianisme avec le paganisme, et comme une résurrection des vieilles erreurs mythologiques sous des noms empruntés à la Bible et à l'Évangile.

La *méthode*, inaugurée par la gnose, ne consistait ni dans l'observation, ni dans le raisonnement ; c'était une sorte *d'illumination mystique*, qui faisait entrer en communication avec les esprits célestes, et révélait aux docteurs de chaque école les vérités cachées dans nos écritures. L'admission du principe surnaturel, mais avec la faculté de choisir la vérité religieuse dans les livres qu'ils regardaient comme inspirés, est le caractère principal de ces sectes hérétiques ; la raison a peu de chose à voir dans l'exposé des systèmes gnostiques ; mais la doctrine rationaliste du libre examen est déjà formulée et surtout pratiquée par ces protestants qui commencent, dès le premier âge de l'Église, l'histoire des *Variations*. Il était impossible à ces écoles, même en faisant appel à l'Écriture-Sainte, de former une Église organisée, par cela seul qu'elles n'avaient point de principes fermes, et que les disciples apportaient de continuels changements à la doctrine du Maître, de sorte que chaque parti devenu un peu considérable ne tardait pas à se diviser en une foule de fractions. Les chefs de secte ne manquaient pas, mais il manquait à tous un *juge suprême des controverses*.

La *doctrine gnostique*, qui avait pour but d'expliquer scientifiquement les rapports de Dieu avec l'univers, roulait sur un triple objet : sur le mystère de l'origine du monde, sur la question plus difficile encore de l'origne du mal, et sur la réparation de ce mal par la rédemption.

Comment le monde formé de la matière a-t-il pu venir de Dieu, qui est lui-même une substance purement spirituelle ? La réponse à cette première question, selon le christianisme et le judaïsme, est l'idée de la création par laquelle Dieu a donné l'être à ce qui n'était ni en lui ni hors de lui,

à ce qui n'était pas ; par laquelle il a, non pas enfanté, ce qui supposerait une similitude de substance, non pas façonné, ce qui supposerait une matière préexistante, mais suscité à l'être et à la vie, ce qui n'avait ni l'un ni l'autre, les intelligences, la matière, le monde. Cette idée de la création, telle que nous la trouvons dans la Genèse, était trop étrangère à la philosophie païenne qui ne sut jamais l'atteindre. Platon, Zénon et les stoïciens supposaient la matière coéternelle à Dieu et le *monde incréé* ; Aristote n'admettait qu'une *création nécessaire* et professait, avec les péripatéticiens, l'éternité du monde. L'Orient et l'Occident, avec tous les sages de l'antiquité, en dehors des traditions de la Bible, retombaient dans le panthéisme ou dans le dualisme.

Mais comment le mal existe-t-il à côté d'un Dieu bon, et comment le mal a-t-il pu sortir du bien infini ? La réponse chrétienne à la seconde question est l'idée du libre arbitre par lequel l'être intelligent créé de Dieu, mais créé libre, c'est-à-dire capable de bien et capable de mal, a pu produire le mal qui n'était ni en lui, ni en Dieu, ni dans la matière, ni dans le monde (1). Cette réponse paraissait sans doute insuffisante ou défectueuse aux fondateurs des écoles gnostiques et l'antagonisme si profond des deux sociétés ou des deux cités dans le monde romain faisait éclater plus que jamais l'opposition entre le bien et le mal, de sorte que les esprits superficiels pouvaient en être ébranlés, même au sein de l'Église. En effet les disciples de la foi nouvelle ne recevaient de ce monde qu'outrageants mépris, haine amère, persécutions sanglantes ; ils se sentaient étrangers et mal à l'aise dans son sein, où ils ne voyaient autour d'eux rien que d'hostile. C'est au milieu de ces luttes que devait s'accréditer l'opinion d'un monde meilleur, d'un royaume supérieur au royaume terrestre, et d'une patrie éternelle où le *prince de ce monde*, selon l'expression de l'Évangile, n'aurait plus d'accès. De semblables aspirations, toutes chrétiennes qu'elles étaient, pouvaient néanmoins être exploitées

(1) *Les Antonins*, par M. F. de Champagny, t. II, 431.

au profit de ce gnosticisme, qui parlait aussi de délivrance et de rédemption par Jésus.

Quelle était cette rédemption future, et comment les écoles gnostiques, sous prétexte de rendre raison de l'enchaînement de toutes ces vérités, arrivaient-elles à la plus étrange confusion de nos dogmes ?

Elles commencèrent par élargir, s'il est possible, la distance entre Dieu et le monde, entre Dieu et la matière, entre Dieu et le mal qu'elles reprochaient à la tradition judæo-chrétienne de trop diminuer. A un bout de l'immensité, il y a, disaient-elles, le chaos, la matière informe, ou pour mieux dire, le vide. A l'autre bout, il y a le premier être, l'Inaccessible, l'Insondable, l'Abyme (Βυθος). Entre la matière inerte et la volonté toute-puissante, entre le vide qui s'est rempli et la plénitude ou le *plérôme* qui a débordé sur lui, comment établir un point de contact ou trouver des intermédiaires ? Valentin et Basilide, comme nous le dirons bientôt, ont recours au système de l'émanation, selon le génie égyptien, et parviennent à combler ce vide immense, au moyen de leurs générations décroissantes d'éons ou de personnifications multiples, dont l'un porte le nombre à trente, et l'autre à trois cent soixante-cinq. Cet émanatisme ou cette expansion des forces de l'être divin est représenté sous l'image d'une lumière qui se fractionne en rayons partis d'un même foyer, ou sous la figure de plusieurs fleuves, sortis d'un même et seul océan. Mais, comme un espace infranchissable sépare encore de ce plérôme, siége de la divinité, le monde inférieur et visible, sphère du changement, de la misère et des vices, il est réservé à l'un des derniers éons, dévié de son centre, repoussé du plérome, ou délégué par le dieu suprême, de donner la vie et l'organisation à cet imparfait univers, qui devra sa forme et son existence à la chute d'un Dieu. Voilà simplement le *démiurge* ou *faiseur des mondes*, l'auteur de celui que nous habitons. Tombé du ciel, il est venu s'échouer sur les plages du néant, du vide et du chaos; est-il étonnant qu'il ait associé l'homme, son ouvrage, à sa propre infortune. Il faut donc la chute d'un dieu pour ne pas admettre avec la Bible la chute de l'homme, conclut

un spirituel et savant écrivain. Que reste-t-il pour espoir et consolation à l'école gnostique, comme médiateur de la rédemption attendue ? Un christ, dont la mission est assez difficile à comprendre, et dont le personnage va devenir illusoire ou fantastique. Parmi les éons les plus élevés, celui qui est appelé χριστος a dû s'approcher de la terre, afin de retirer les hommes de l'esclavage où les tient asservis la tyrannie d'un Dieu inférieur. Ce christ n'a pas pris la nature charnelle de l'homme, car entre lui et cette chair sortie du chaos, nul contact n'était possible ; mais il en a pris l'apparence. Selon les uns, il a passé par le sein de Marie sans rien recevoir d'elle ; selon d'autres dans les trois années qui se sont écoulées depuis le baptême du Jourdain jusqu'au crucifiement du calvaire, il s'est associé l'homme Jésus, gardant son être distinct, et laissant Jésus mourir sans lui, comme il l'avait laissé naître sans lui. Mais dans cette courte habitation, ou bien à l'aide de ce corps fantastique, qu'il a possédé sur la terre, il a appelé à lui ceux qui ont voulu venir, a ranimé en eux l'étincelle divine, et les a portés par son esprit à remonter vers le premier principe. Ainsi se trouvait anéanti le mystère de l'Incarnation et le dogme de la résurrection de la chair, fondement de notre foi.

Quelle pouvait être la morale qui découlait de ces rêveries gnostiques? Si le monde et la chair sont radicalement mauvais et irrévocablement condamnés, tout ce qui est société, lois, magistrats, propriété, famille, est détestable. Le mariage, qui multiplie les êtres charnels et augmente l'empire de la chair, doit être réprouvé. Les notions de vice et de vertu sont mensongères ; les actions humaines sont indifférentes. Les sectes gnostiques n'allèrent pas toutes, il est vrai, au bout de ces blasphèmes. L'hérétique Marcion réussit à imprimer à son enseignement et à ses adeptes une forme et une conduite plus austères, et fut le seul, dit-on, qui poussa ses disciples jusqu'au martyre. Mais Carpocrate, le plus éhonté des gnostiques, ne mit point de bornes à l'infamie de ses disciples, et ne réalisa que trop dans le secret de ses assemblées ce que la calomnie racontait des assemblées chrétiennes.

Mais où donc les gnostiques avaient-ils puisé ce mélange de doctrines fondues ensemble ? Saint Irénée signale dans la mythologie et la philosophie grecque une première source de la gnose ; et ce serait par le canal du juif Philon que les idées platoniciennes auraient été communiquées aux gnostiques alexandrins, Valentin et Basilide (1). La cabale juive est venue, d'un point opposé, initier les gnostiques à la science mystérieuse des nombres, comme l'aurait fait Pythagore, tout en voilant les erreurs sous les symboles et sous l'apparence d'une tradition divine. Enfin les religions de l'Asie centrale, celle de Zoroastre en particulier, la philosophie égyptienne, phénicienne et indienne, ont achevé de faire du gnosticisme comme un vaste confluent d'erreurs, sans qu'il soit facile de débrouiller dans ce chaos la part d'éléments hétérogènes provenant de sources si variées.

Nous laissons le soin à nos plus savants critiques de faire le rapprochement du gnosticisme avec les philosophies anciennes, et même avec les systèmes allemands les plus modernes, issus de la prétendue Réforme (2).

66. **Classification des gnostiques, unitaires, dualistes et trithéistes.** On peut diviser les gnostiques en trois classes, selon l'objet principal qui fait la base de leur enseignement ou de leur système : les *gnostiques unitaires, dualistes* et *trithéistes*.

Les gnostiques *unitaires*, fidèles au système de l'émanation, faisaient tout découler d'un seul principe. Carpocrates, fondateur de la secte infâme qui porta son nom, enseignait, dit l'abbé Blanc (3), qu'il existe un principe unique, le Père; que des anges révoltés contre lui avaient créé le monde, que Jésus-Christ n'était que le fils de Joseph et de Marie, et par conséquent un pur homme, un sage à la manière de Pythagore, de Platon, d'Aristote, et autres philosophes, dont il adorait les images avec celles de Jésus. Il disait que Jésus-Christ avait souffert, que son âme seule était montée

(1) *S. Irénée*, par Mgr Freppel, 278.
(2) *S. Irénée*, ibid. 325.
(3) 1re édit. *Précis hist.*, P. I, 142.

au ciel, et niait la résurrection. Valentin appartient à la même école et *récapitule* en lui seul toute la *gnose*, comme nous le dirons d'après saint Irénée. Valentin était un Égyptien d'Alexandrie, qui prêcha d'abord la foi catholique en cette ville, et même à Rome. Ce fut dans l'île de Chypre qu'il se pervertit, et qu'il se mit à combattre la doctrine de l'Église, après s'être vu préférer un martyr pour l'épiscopat qu'il convoitait. Valentin distinguait trois sortes de vies, la supérieure, la moyenne et l'inférieure. La vie supérieure est le firmament, le *plérôme* ou la plénitude. A son sommet domine le *Bythos* ou *proarchon*. Il avait de toute éternité une épouse nommée *Sigé*, Charis ou Ennoia (la pensée). Après plusieurs milliers de siècles, la *pensée* engendra *Nous*, dont l'épouse fut *Alêtheia*. Celle-ci eut un fils appelé *Logos*, et une fille du nom de Zoé (Vie) qui engendrèrent l'Homme et l'Église. Le *verbe* et la *vie* produisirent à eux seuls dix autres éones ou esprits, en cinq couples; *l'Homme* et *l'Église* en produisirent douze. Voilà les trente éons ou éones, qui portent le nom des vertus théologales, des personnes ou des attributs divins et composent le plérôme invisible et spirituel. Dans l'exposé de cette mythologie nouvelle, qui ressemble aux générations des dieux d'Hésiode ou d'Homère, tout est originairement *émané* du père universel, au moyen de différentes séries d'êtres ou éons, groupés en famille et procédant par syzigies ou par couples, que l'on voit tristement dégénérer à mesure qu'ils s'éloignent de la souche primordiale. Nous ne suivrons pas les Valentiniens dans l'explication qu'ils nous donnent de l'origine du monde inférieur, de la matière et du mal, ni dans la distinction qu'ils établissent des natures purement *spirituelles* (*pneumatiques* ou *angéliques*), mixtes ou composées d'esprit et de manière (*psychiques* ou *animales*), terrestres ou matérielles (*hyliques*), sortes d'émanation, qui vont en décroissant et aboutissent au dernier terme d'une ruine irrémédiable. On peut ramener au gnoticisme *unitaire* la doctrine de plusieurs autres sectes moins connues, des *Ophites*, par exemple, ou adorateurs du serpent ; ces étranges hérétiques, que Celse confond avec les disciples de la vraie foi,

voyaient dans le serpent la sagesse incarnée qui avait enseigné aux hommes la science du bien et du mal.

Nous rangeons dans la seconde classe des gnostiques, appelés *dualistes*, Saturnin d'Antioche, Basilide d'Alexandrie, Bardesane et Tatien, qui semblent prendre pour point de départ de leur *gnose* l'antagonisme des *deux principes*, Dieu et la matière, et qui formulent déjà le système de Manès.

Saturnin, qui vivait sous Trajan ou sous Hadrien, penchait vers le dualisme de la Perse : il admettait une sphère du bien, de la lumière, des *éons* ; une sphère du mal, des ténèbres, de Satan ; et sur les confins de l'une et de l'autre, est le monde que nous habitons, œuvre de bons génies, mais de bons génies égarés ; ce monde que se disputent Dieu et Satan, que les saints anges ont peuplé d'une race pure faite à l'image de Dieu, que Satan a peuplé d'une race impure faite à sa propre image et malheureusement multipliée par le mariage et la génération.

Basilide, né probablement en Syrie, fut disciple de Ménandre, comme Saturnin, et dogmatisa dans Alexandrie, à l'époque d'Adrien. Selon lui, il y a combat, mais sur la terre seulement entre les anges qui l'ont créée, qui la gouvernent, et parmi lesquels Jéhova n'est que l'ange de la nation hébraïque. Les hommes allaient périr dans cette lutte, lorsque la première des émanations divines (νους, l'intelligence) est descendue, et a bien voulu se cacher sous le nom du *Christ* et sous les traits de l'être humain, Jésus. Ce Christ n'avait pris que l'apparence de l'humanité, et s'était retiré, au moment de la passion, en laissant Simon le Cyrénéen crucifié à sa place. Cette distinction du Christ et du crucifié permettait aux basilidiens de maudire celui-ci, san renier celui-là, lorsqu'ils étaient interrogés sur leur foi.

Bardesane, une des gloires du christianisme, dans ses premières années, avait jeté même un vif éclat parmi les païens, qui tentèrent de le séduire. Il répondit au favori de Marc-Aurèle, Apollonius, qui l'engageait à quitter la religion chrétienne : « Je ne crains pas la mort, aussi bien ne pourrais-je l'éviter, lors même que je me rendrais aux dé-

sirs de l'empereur.» Son courage l'avait ainsi placé jusqu'au rang des confesseurs de la foi ; mais sa chute n'en parut que plus profonde, lorsqu'on le vit embrasser d'abord les erreurs de Valentin, puis combattre le système de cet hérétique, pour se faire, à son tour, chef d'école, et défendre une sorte de dualisme, ou la co-existence de la matière, principe du mal, avec l'essence divine, principe du bien. Son fils Harmonius, doué d'un véritable talent pour la versification, revêtit ces erreurs des couleurs de la poésie, et ces chants devinrent populaires en Syrie.

Une chute plus célèbre et plus déplorable encore fut celle de Tatien, disciple et successeur de saint Justin. La persécution l'avait chassé de Rome, et l'avait rejeté dans l'Orient. Tatien adopta les *éons* de Valentin, ou d'autres *éons* analogues ou superposés à ceux de Valentin. Mais en niant, comme lui, la nature corporelle du Christ, il poussa plus loin que Valentin et que Marcion, la haine de la nature corporelle ou de la chair, puisqu'il défendait de se nourrir de celle des animaux ; la haine des fruits de la terre, puisqu'il voulait que même dans le saint sacrifice on n'employât que de l'eau et non du vin ; enfin la haine du genre humain et de la création tout entière. Il donna naissance à la secte orgueilleuse des *encratites* ou des *continents* (1).

Le gnosticisme trithéiste, dont nous faisons une classe à part, se résume dans Marcion, fils d'un évêque de Sinope, hérétique fameux qui fut rejeté par son Église et vint dogmatiser à Rome en 150. Séparé des gnostiques par la profession d'une morale sévère, qu'il avait été loin de respecter lui-même, il s'éloignait plus encore de l'enseignement des sectes judaïsantes, en prétendant que la *loi contredit l'évangile*, et que tout l'ancien Testament, comme l'œuvre du créateur ou du démiurge, doit être réprouvé. Il paraît avoir admis *trois principes* éternels et indépendants : le Dieu *bon*, qui est pur *amour* ; le *démiurge* créateur, strict

(1) *Hist. génér. de l'Église,* par M. l'abbé Darras, t. VII, 370. — *Les Antonins*, par M. F. de Champagny, t. III, 172.

organe de la *justice* ; et *satan*, principe actif de la matière ou du mal. Il ne donnait à Jésus-Christ qu'un corps apparent, et ne pouvait souffrir l'humilité de sa crêche ni la pauvreté de ses langes : « *Aufer a nobis pannos et dura præsepia.* »

La doctrine de Marcion, selon d'autres, ne diffèrait guère de celle de Cerdon, qui admettait deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. C'est le Dieu inférieur et mauvais, qui a créé le monde et l'a gouverné pendant des siècles, c'est le Dieu bon qui a envoyé le Rédempteur, et qui depuis ce temps gouverne, non pas le monde, mais la société des saints, à laquelle se flatte d'appartenir cet adultère novateur, que la rigueur du jeûne ne semble pas plus effrayer que le martyre. Cerdon et Marcion débarrassèrent le gnosticisme de ses inutiles Éons et de ses romanesques fractions de la divinité. Marcion n'admettait qu'un seul Évangile, celui de saint Luc, et encore il le mutilait ; cet Évangile parle en termes trop ouverts de la naissance charnelle du Sauveur. Il rejetait tous les écrits apostoliques, excepté les épîtres de saint Paul, et celles-là il les mutilait encore; elles sont trop pleines des souvenirs de l'ancienne loi, même lorsque Paul cherche à démontrer l'infirmité de cette loi. Marcion, le premier, d'après le témoignage de Tertullien, ajoute un éminent auteur (1), entrait dans les voies de cette savante exégèse moderne qui, du Nouveau et de l'Ancien Testament réunis, n'aura pas laissé subsister une seule page. Cet hérésiarque, né à Sinope en Paphlagonie, après avoir vécu en chrétien pieux se rendit coupable d'avoir séduit une vierge. Excommunié par son évêque, qui était en même temps son père, il vint chercher refuge à Rome, où il demanda la communion, la prêtrise, et peut être même, après la mort d'Hygin, le suprême épiscopat. Mais le conseil de l'Église romaine répondit à l'ambitieux : « Nous te recevrons à la communion de l'Église, quand ton évêque, qui t'a excommunié, t'aura absous. » — « Votre Église ne veut pas de moi, dit Marcion, je déchirerai votre Église. » Et il tint parole, comme Calvin.

(1) M. F. de Champagny, *Les Antonins*, t. II, 476.

Après Valentin et Marcion, la *gnose* déclina rapidement. Déjà vers le milieu du troisième siècle elle touchait à sa dissolution. Plusieurs hérétiques, imbus de semblables erreurs, essayèrent de la ranimer, et le *manichéisme* ne fut réellement qu'une transformation de ce nouveau Protée.

67. **Gnosticisme unitaire de Praxéas, Sabellius, Paul de Samosate, etc., précurseurs d'Arius.** — Au gnosticisme *unitaire* se rattachent différentes hérésies, qui vers la fin du second siècle et dans le cours du troisième, s'efforcèrent de nier la distinction des trois personnes divines et la consubstantialité du Verbe avec son Père ; les premières de ces hérésies, qui ont gardé le nom d'*unitaires* ou d'*antitrinitaires*, furent enseignées par Praxéas, Noët, et même par Berylle de Bostra, que le grand Origène fit revenir de son erreur, mais surtout par le fameux Sabellius, qui jeta le trouble dans l'Église d'Afrique, vers 255. Ce dernier, non plus que les précédents, n'admettait aucune distinction *personnelle* entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; il prétendait seulement reconnaître dans la triple activité de Dieu, comme Créateur, comme Sauveur et comme Sanctificateur, trois forces ou irradiations successives, émanées d'un même foyer, dont chacune était un *aspect* divers (προσωπον) de la même personnalité en Dieu ; la Trinité catholique et *immanente* selon le langage de l'école, se trouvait ainsi détruite par Sabellius, pour faire place à de simples *relations extérieures*, et purement passagères de la divinité avec le monde et avec l'Église.

Théodote de Byzance, Artémon et Paul de Samosate, précurseurs d'Arius, rejetaient formellement la personnalité divine de Jésus-Christ, avec le mystère de la sainte Trinité. Paul de Samosate, qui fut l'opprobre de l'épiscopat par sa conduite sur le siége d'Antioche, et qui se rendit aussi vil par la dissimulation de ses erreurs, qu'il était impie en les propageant, attaquait la base du christianisme en cherchant à renverser d'un seul coup les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption. Il laissa des disciples, qui survécurent aussi bien que ceux d'Arius à la condamnation du concile de Nicée, et que l'on retrouve encore au cin-

quième siècle, sous le nom de *Paulianistes* ou de *Samosaténiens*.

Deux hérétiques, du nom de Théodote, ont attaqué la divinité du Sauveur : le premier, corroyeur de profession, mais instruit dans les lettres, était un chrétien de Byzance. Traduit devant le proconsul avec quelques-uns de ses frères, seul apostat au milieu de ces martyrs, il renia le Christ, et ce fut sans doute pour affaiblir la honte de sa défection, qu'il prétendait avoir renié non pas un Dieu, mais un homme. Cet ennemi de la divinité du Christ appela donc l'hérésie au secours de son apostasie, et fut retranché par le pape Victor de la communion des fidèles (193). Un peu plus tard, un autre Théodote, banquier, disciple du premier, renchérit sur la doctrine de son maître, et alla jusqu'à placer Melchisédech au-dessus de Jésus-Christ. Cette erreur eut même pour représentant un évêque nommé Natalis, qui fut acheté par les sectaires, au prix de cent cinquante deniers par mois ; mais ce pauvre évêque marchand ne tarda pas à se repentir de son crime autant que de son hérésie, et fut admis, non sans peine, à la pénitence par le pape Zéphyrin (202-219). Sous le même pontificat, l'erreur des deux Théodote fut renouvelée par Artémon, fondateur d'une secte de mathématiciens et de dialecticiens, plus familiarisés avec la lecture d'Euclide et d'Aristote qu'avec la connaissance de nos saints livres. Ces hérétiques falsifiaient nos divines Écritures et faisaient de la critique nouvelle.

Selon Paul de Samosate, évêque d'Antioche, le Sauveur était un simple homme, appelé fils de Dieu à cause de sa naissance produite par une opération divine immédiate, et à cause de l'inspiration dont l'avait doué la sagesse céleste. Comme il n'y a en Dieu aucune distinction des personnes, le λογος ou le Verbe n'est point une personne, ni uni au Christ pour en former une ; il est seulement la raison, ou la sagesse de Dieu qui s'est révélée par le Christ, et a laissé un enseignement confirmé par des miracles, après s'être servi de l'homme comme d'un organe. Les actions et les souffrances humaines de Jésus ne sauraient donc nullement

être attribuées à Dieu. La conduite de Paul de Samosate ne valait pas mieux que sa doctrine. Il servait, en qualité d'inspecteur des impôts, la princesse Zénobie, dont le pouvoir s'étendait alors sur la Syrie. Il profana ses fonctions saintes par sa cupidité, sa dureté et son faste, abolit les hymnes de l'Église en l'honneur du Sauveur, et les fit remplacer par des hymnes à sa louange chantées même le jour de Pâques. Il fut déposé et exclu de la communion de l'Église, en 269 ou 270. Mais comme il se refusait à céder la maison épiscopale à Domnus nommé à sa place, les évêques s'adressèrent à l'empereur Aurélien, qui ordonna que l'Église et la maison épiscopale d'Antioche fussent remises à celui que l'évêque de Rome et ceux d'Italie avaient reconnu.

68. **Gnosticisme dualiste de Manès.** — La grande hérésie de Manès rentre dans le *gnosticisme dualiste*. Les éléments de cette doctrine paraissent empruntés à Zoroastre, à Boudha et à Basilides, et nous rappellent la vie errante du fondateur de la secte. Son système pour expliquer l'origine du mal ou du *mauvais principe*, est formulé en toute rigueur et accuse par sa propre hardiesse le rêve ou le délire d'un cerveau malade. Dans ce système que Manès essaie de revêtir des couleurs de la poésie, deux êtres indépendants sont en présence, comme dominateurs de deux royaumes opposés et sans commencement. Toutefois, la grossièreté ou la crudité de ce dualisme fait sentir le besoin de tempérer l'idée de cet antagonisme absurde par une certaine prépondérance accordée au *bon principe* sur le *mauvais*, raison qui empêchait les manichéens de transférer à celui-ci le nom de Dieu. L'être primitif, en qui réside la bonté, est une lumière pure et toute spirituelle; son royaume lumineux et les éons immortels qui l'habitent ne forment qu'une même substance avec lui. Satan, l'être primitif mauvais, coéternel au bon, règne sur les ténèbres, au milieu des régions désolées que la nuit éternelle obscurcit, qu'infecte le plus noir limon, que l'ouragan sème de débris, et que ravage une flamme stridente, épaissie par la fumée ; au milieu de tous les démons et de tous les êtres

aussi malfaisants que malheureux qu'il engendre lui-même, Satan n'est qu'un nouveau Pluton, ou le Dieu des enfers. En un mot tout ce que l'on peut imaginer de confusion et de désordre entre nécessairement dans la description de cet empire du chaos, que Manès suppose beaucoup moins étendu que l'empire de la lumière. La lutte n'a pas dû tarder à s'engager entre les deux principes rivaux, éternellement actifs, éternellement féconds, qui cherchent à franchir leurs limites respectives. De ces effets mutuels, qui tendaient à l'envahissement, résulta une fusion et comme un mélange entre la lumière et les ténèbres, et ce mélange forma le monde, où le bien et le mal continuent de se livrer, avec des vicissitudes diverses, les attaques d'un perpétuel antagonisme.

Voilà la base de la *théologie* de Manès. Ses disciples purent apporter quelques nouvelles pierres à cet édifice, et faire intervenir d'autres éléments dans ce monstrueux assemblage inventé par leur maître. Ce qui est certain, c'est que l'application qu'ils essayèrent de faire au christianisme des principes de Manès, tout en se ressentant de la lutte qu'ils établissaient eux-mêmes entre la lumière et les ténèbres, ne servait qu'à accumuler des nuages sur nos vérités saintes.

Nous tirons un voile sur l'infamie de leur *morale* qui, par la négation de la liberté, légitimait tous les excès, et qui leur semblait à eux-mêmes digne d'être ensevelie dans les ténèbres par le secret inviolable qu'imposait la discipline manichéenne. A mesure que la secte se multiplia et se répandit, ses adeptes crurent devoir prendre des précautions plus strictes et poussèrent la dissimulation jusqu'à l'hypocrisie et au parjure. La crainte des châtiments dont on les poursuivit dès le début, autant que la conscience secrète de leurs abominables erreurs, contribua sans doute à les refouler dans l'ombre sans les détruire. Dioclétien les condamna au feu, à la décapitation et à l'exil. Nous retrouverons au sein du moyen âge les traces de ces honteuses doctrines qui tiennent de la nature du serpent, et se glissent par des voies souterraines, familières au père du mensonge.

69. **Hérésie de Montan.** — Il ne reste plus, pour terminer cette liste des principales hérésies des premiers siècles, qu'à nommer la secte de Montan, qui séduisit le grave Tertullien par une apparence de spiritualisme et de sévérité encore plus que par les signes de miracle ou de prophétie que s'attribuait le nouveau Paraclet. Épileptique ou démoniaque, ou simplement imposteur, Montan joua si bien l'inspiré qu'il y eut d'abord hésitation parmi les évêques et les fidèles de la Phrygie sur le caractère de la prophétie et la mission du prophète. La publicité du scandale eut bientôt dissipé un reste d'illusion lorsque le prétendu thaumaturge eut enlevé à leurs maris deux femmes opulentes, Priscille et Maximille, qu'il traînait à sa suite comme autrefois Simon se faisait accompagner de son Hélène. Que pouvait servir à Montan et à ses adeptes de cacher sous le voile de leurs extases et sous un rigorisme outré la honte de leurs mystères? Pendant qu'ils exagéraient la *nécessité* de la pénitence extérieure et publique, ils diminuaient la véritable *efficacité* du sacrement, et regardaient un certain nombre de péchés comme absolument *irrémissibles*. Ils blâmaient la *fuite* du martyre et se faisaient une loi de leurs jeûnes aussi rudes que multipliés.

On le voit l'hérésie de Montan était une école d'inspirés plutôt que de docteurs. Elle n'ajoutait au dogme chrétien que le rigorisme de sa morale et l'enthousiasme de ses prophètes. La doctrine des péchés irrémissibles et de la grâce à laquelle on ne peut résister composait déjà le jansénisme de ce temps. Le délire des visions et des extases, surtout chez les femmes, le disputait aux scènes de nos récents illuminés, aux prétendus miracles des convulsionnaires de saint Médard, aux évocations de nos spirites. « Nous avons parmi nous, dit Tertullien, une sœur qui, toutes les semaines, au milieu des solemnités du dimanche, souffre la visite de l'Esprit (*in Spiritu patitur*). Alors elle converse avec les anges, elle voit le Seigneur, elle prête l'oreille aux mystères, elle lit dans le secret des cœurs, elle donne le remède de leurs maux à ceux qui le demandent.

La lecture des saints livres, le chant des psaumes, les exhortations que l'on prononce, les prières qui sont demandées à l'assemblée des fidèles, tout cela donne lieu pour elle à de nouvelles visions. Un jour nous avions parlé de l'âme pendant que cette sœur était ravie en esprit. La solennité terminée et le peuple retiré, elle me dit entre autres choses qu'une âme lui avait été montrée sous une forme visible ; elle l'avait vue, non comme une ombre vague et flottante, mais comme une substance palpable, légère, lumineuse, d'une couleur aérienne et ayant toutes les formes du corps humain (1). »

La secte de Montan, dont Tertullien épousa les erreurs, se divisa en *priscilliens* chez qui les femmes gouvernaient l'Église ; en *artotyrites,* qui célébraient avec du pain et du fromage ; en *ascites,* qui dansaient autour d'une outre gonflée de vent, symbole de l'Esprit.

70. **Schisme des novatiens.** — Le *schisme* des *novatiens* vint en quelque sorte donner la main à l'*hérésie* des *montanistes,* par l'extrême sévérité, commune aux deux sectes, dans l'administration de la *pénitence,* surtout à l'égard de ceux qui étaient *tombés* dans l'idolâtrie. C'est le principal *schisme* dont il est besoin de faire mention , et le premier qui ait donné un antipape à l'Église.

La révolte du diacre Félicissime et du prêtre Novat contre saint Cyprien, évêque de Carthage, et l'appui prêté par cet intrigant à Novatien contre le pape Corneille, viennent aboutir à un seul et même schisme. Déjà suspect dans la conduite de ses chefs, le parti de Novat à Carthage fit jouer tous les ressorts dont il pouvait disposer, afin d'exciter le peuple à se défaire de son évêque : les plus odieuses imputations, l'argent semé à pleines mains, et l'accusation de rigorisme, intentée contre le saint prélat au sujet des *apostats* ou des *libellatiques* qu'il ne recevait à la communion qu'après de longues épreuves, tous les moyens furent bons aux ennemis de saint Cyprien, qui n'aboutirent qu'à se faire retrancher eux-mêmes de l'Église. Félicissime ne valait

(1) Tertul., *de animâ.*

pas mieux que Novat. Il était convaincu d'avoir commis des fraudes et des rapines ; il était même accusé d'adultère par des chrétiens dignes de foi, qui offraient de le prouver. Il s'était appliqué à flatter les apostats qui demandaient avec importunité leur réconciliation, et favorisait, autant qu'il pouvait, le relâchement de l'antique discipline à l'égard des *tombés.* Il forma ainsi un parti, à la tête duquel il se mit avec cinq prêtres, et commença à tenir des assemblées sur une montagne d'où vint à ce schisme le nom de schisme des *montagnards.* S. Cyprien lança l'excommunication contre le diacre rebelle, il écrivit aussi à son peuple de se donner de garde de cette séduction des schismatiques, comme d'une persécution plus dangereuse que celle des païens. Il n'y a qu'un Dieu, leur dit-il, et un Christ et une Église, et une chaire fondée sur Pierre par la parole du Seigneur. On ne peut élever un autel, ni faire un sacerdoce nouveau, hors un seul autel et un seul sacerdoce. Qui assemble ailleurs, disperse. Quiconque passera au parti de Félicissime et de ses adhérents sache qu'il ne pourra plus revenir à l'Église, ni communiquer avec les évêques et avec le peuple de Jésus-Christ. Le prêtre Novat avait déjà passé la mer, sous le coup de l'excommunication qui le poursuivait avec Félicissime, et il était déjà arrivé à Rome, vers le commencement de l'année 251. Mais ce premier schisme ne tarda pas à se confondre avec celui de Novatien, dont Novat épousa la cause. Chassé de Carthage, ce prêtre qu'on avait vu dans cette ville offrir la communion de l'Église aux chrétiens *tombés*, changea de principe et de conduite à Rome, et n'hésita pas à embrasser le parti sévère de Novatien. Car celui-ci faisait un grief au pape saint Corneille de la douceur avec laquelle il procédait à la réconciliation des pénitents. L'évêque de Rome, aussi bien que l'évêque de Carthage, en soumettant les apostats à la pénitence, pour les recevoir à la communion après l'épreuve canonique, se conformait aux décisions prises de concert pendant la vacance du siége par le clergé de Rome, et signées de la propre main de Novatien ; et dans l'application de ces mesures il ne dépassait pas plus les bornes de son pouvoir, que les règles

de la prudence. Le prétexte mis en avant par l'antipape afin de couvrir son schisme, nous aide à mieux apprécier les moyens, ou plutôt les sacriléges manœuvres qu'il employa pour se maintenir sur une chaire usurpée ; il porta l'impiété jusqu'à faire jurer à ses partisans et à ses adeptes, par le corps et le sang de Jésus-Christ, de ne jamais l'abandonner lui-même (1). Novatien ne renferma pas dans l'enceinte de Rome ses prétentions et ses menées schismatiques. S'il n'eût été question que d'un siége ordinaire, il n'eût pas cherché à émouvoir toute la chrétienté en sa faveur ; mais il voulait pousser jusqu'au bout les conséquences de son rôle. Il envoya donc à cet effet soit des lettres, soit des députés aux évêques des principales Églises de Carthage, d'Alexandrie, etc., qui le repoussèrent comme un intrus et un usurpateur de la chaire de Pierre. C'est ainsi qu'en brisant l'unité catholique, il établissait même par les démarches et les efforts de son schisme, la souveraine primauté du siége qu'il tentait d'envahir, et l'immense étendue de la juridiction papale qu'il ambitionnait. Le schisme de ce premier antipape ne fut pas de longue durée, grâce à la vigilance du pape saint Corneille, au zèle de saint Cyprien, de saint Denis et d'autres évêques. Mais la secte à laquelle Novatien donna naissance lui survécut. Ses disciples qui se gratifiaient du nom de *cathares* ou *purs*, à force de restreindre le *pouvoir des clefs*, en vinrent jusqu'à enlever aux pécheurs tout espoir de pardon, même devant Dieu, pour tous les péchés mortels commis après le baptême. Ils rebaptisaient ceux qui passaient à leur secte, et rejetaient comme illicites les secondes noces, mêlés aux montanistes de la Phrygie, par l'affinité de leurs erreurs, encore plus que par le voisinage et la proximité des lieux. Le livre qu'Euloge, patriarche d'Alexandrie, écrivit contre la secte à la fin du sixième siècle, fait supposer qu'elle se prolongea jusqu'à ce temps.

(1) Martyre de saint Hipolyte, prêtre romain, revenu du schisme à l'unité, pour attester en mourant les droits de saint Corneille. — M. l'abbé Darras, VIII, 288.

Le schisme des quarto-décimants, bien différent dans son origine et dans son objet de celui des Novatiens, ne fut d'abord qu'une simple variété de liturgie sur la célébration des jours de la Passion ou de la Pâque. Ces jours étaient fixés par les Orientaux, comme par les Juifs, à la date rigoureuse du mois d'Abib ou de Nisan, c'est-à-dire au quatorzième jour de la lune de Mars, sans s'inquiéter de faire coïncider la fête de la résurrection avec un dimanche. Dans tout le reste de la chrétienté, les autres apôtres, et saint Pierre lui-même, plus affranchis que ne prétendent les Allemands modernes des coutumes hébraïques, avaient tenu à se séparer de la synagogue, et n'avaient point suivi la coutume locale des Asiatiques, instruits et formés par saint Jean. Cette diversité de pratique, sur un point de discipline, n'avait point troublé la paix entre le pape saint Anicet et le bienheureux évêque Polycarpe, auquel le pontife de Rome céda, dans sa propre église, l'honneur de célébrer les saints mystères. Un peu plus tard la discussion se renouvela plus vive à Laodicée ; l'illustre évêque de Sardes, Méliton, défendit la tradition des Asiatiques. La dissidence, qui s'éleva entre le pape saint Victor et Polycrate, évêque d'Éphèse, eut plus de vivacité encore et plus de gravité. Elle sembla mettre l'*unité* en péril sous la menace d'une excommunication, qui allait retrancher de l'Église des chrétientés entières. Il y eut même, s'il faut en croire Eusèbe, un moment où toutes les Églises d'Asie et des provinces voisines, furent excommuniées par le pape Victor. Mais cette excommunication, sans doute bientôt révoquée, laissa peu de traces, puisque d'un côté les Églises d'Asie n'apparaissent pas en état de rupture avec l'Église universelle, et que de l'autre la pratique judaïque se conserva dans quelques églises chrétiennes jusqu'au concile de Nicée. Saint Irénée, l'homme de la paix, sollicita et obtint la tolérance pour ces diversités de rites qui n'entraînent pas la diversité de la foi.

§ II

DÉFENSE DE LA FOI ET DE L'UNITÉ CATHOLIQUES PAR LES PÈRES CONTROVERSISTES

—

« Formam habe sanorum verborum quæ a me audisti in fide et in dilectione in Christo Jesu. Bonum depositum custodi... (II. TIMOTH., I, 12, 14.)

71. Les Pères controversistes. — Nous avons vu passer sous nos yeux une multitude d'erreurs et de sectes, dont chacune trouva en son temps de nombreux disciples. Quelques-unes de ces sectes hérétiques avaient pour elles l'orgueil d'une intelligence qui veut tout comprendre ; d'autres séduisaient en favorisant la sensualité ; d'autres se cachaient sous les voiles de l'austérité et de la mortification, ou promettaient de révéler les secrets de la divinité et du monde des *spirituels*. Aussi fut-ce un combat difficile et qui réclamait toutes ses forces, que celui de l'Église contre cet ennemi à plusieurs têtes, dans un temps où elle était poursuivie par les arrêts sanglants du paganisme, et où souvent ses meilleurs défenseurs tombaient sous la hache des bourreaux. Mais, de même que les persécutions, loin de nuire à l'Église, la purifiaient au contraire, ajoutaient à l'enthousiasme pour la foi, et introduisaient dans le ciel une bienheureuse foule de martyrs, intercesseurs et protecteurs de leurs frères militants et souffrants sur la terre, de même les attaques de l'hérésie servaient à augmenter aux yeux des fidèles le prix de l'ancienne et pure foi qui était en leur possession, à serrer plus étroitement le lien de la communauté chrétienne, et à affermir la conviction, déjà commune à tous, que sans un complet accord dans la foi

cette communauté est impossible, et que celui qui s'éloigne de l'unité de la foi avec pleine connaissance et volonté, se sépare en même temps de l'Église et perd sa bénédiction. Le retranchement des sectes du sein de l'Église *une* et *catholique,* n'est que la confirmation de ce caractère, essentiellement propre à l'Église de Jésus-Christ, de conserver l'unité doctrinale, ou le dépôt sacré de la même foi dans tous les temps et dans tous les lieux. Le nom de *catholique*, donné à l'Église véritable, pour exprimer sa double *universalité* dans le temps et dans l'espace, est aussi ancien que l'Église elle-même et remonte au symbole des Apôtres. Nous ne devons pas être étonnés de voir cette dénomination employée par saint Ignace d'Antioche, lorsqu'il veut distinguer l'Eglise de Jésus-Christ, unie à l'évèque, successeur des Apôtres, de toutes les autres sociétés, restreintes comme le lieu où elles ont pris naissance, éphémères comme leurs chefs et variables comme les enseignements de leurs dogmatiseurs : « Où est l'évêque, que là soit la multitude, s'écrie-t-il, comme l Eglise *catholique* se trouve où est Jésus-Christ: « *Quemadmodum ubi fuerit Christus Jesus, ibi catholica est Ecclesia.* »

72. **Lettres de saint Ignace contre les judaïsants et les docètes.** — Le plus précieux monument de l'âge apostolique pour la défense de la foi est renfermé dans les lettres de saint Ignace, que le bienheureux Polycarpe recommandait déjà aux Philippiens comme un témoignage de la ferme croyance du martyr, propre à les affermir eux-mêmes dans la foi et dans l'amour de Notre-Seigneur. Saint Ignace déploie autant d'énergie à signaler et à combattre les hérésies et les schismes, qu'il manifeste de sollicitude à préserver les Églises d'Orient du poison des nouvelles doctrines. Il est facile de reconnaître les sectes *juives* ou *païennes,* qu'il flétrit tour à tour, ou qu'il attaque d'un seul coup avec force: jamais il ne pardonne à aucun de ces gnostiques qui nient la *divinité* ou l'*humanité* du Sauveur, sous quelque nom et quelque étrange couleur qu'ils se cachent : « Ne vous laissez pas égarer, dit-il, par des doctrines étrangères et par de vieilles fables entièrement inu-

tiles : Vivre encore selon la loi, c'est dire qu'on n'est pas encore sous la grâce. Mais les saints prophètes eux-mêmes ont vécu selon Jésus-Christ, et ce fut la cause de leurs persécutions. C'est sa grâce qui leur inspirait tout ce qu'il fallait dire à l'incrédule pour le convaincre qu'il y a un seul Dieu ; qu'il s'est manifesté par son Fils Jésus-Christ, et que ce Fils, son Verbe éternel, n'est pas *sorti* du *silence* : « *Verbum ipsius æternum, non a silentio progrediens.* » Par ces dernières paroles, l'évêque d'Antioche condamne ceux qui prétendaient que le *silence* (σιγή), dont ils faisaient comme une personne, avait été en Dieu avant qu'il proférât son Verbe : ce qui fut depuis relevé et amplifié par l'hérétique Valentin... « Apprenons à vivre selon le christianisme; car celui qui porte un autre nom n'est point de Dieu. Il est absurde de nommer Jésus-Christ et de *judaïser* : ce n'est pas le christianisme qui s'est converti au judaïsme, mais le judaïsme au christianisme, afin que toutes les nations viennent se réunir à Dieu à la faveur d'une même foi (1). » La condamnation du *judaïsme* revient dans la lettre aux Philadelphiens (2), où le saint évêque proclame : qu'il vaut mieux recevoir le christianisme de la bouche d'un circoncis que le judaïsme de la bouche d'un incirconcis. Mais s'ils ne vous parlent ni l'un ni l'autre de Jésus-Christ, ils ne sont plus à nos yeux que des colonnes funéraires et des sépulcres décorés d'un vain nom. » Alors relevant le sacerdoce de Jésus-Christ et la dignité de sa personne, il établit la médiation du pontife suprême : « A lui est ouvert le saint des saints ; à lui seul sont confiés les secrets de Dieu ; il est la porte du Père par laquelle sont entrés Abraham, Isaac et Jacob, et les prophètes et les Apôtres, et l'Église ; tout ici se rapporte à Dieu qui est un. » Le zèle d'Ignace s'enflamme avec non moins d'ardeur contre les *docètes,* qui voulaient dépouiller Jésus-Christ de sa propre humanité, et réduire sa chair à une apparence fantastique ; il affermit les Smyrniens dans la foi au mystère de l'Incarnation, et les félicite de ce qu'ils

(1) Ad. Magnes., VIII-X.
(2) Ad. Philad., VI, IX.

demeurent comme attachés et cloués à la croix du Seigneur Jésus, en chair et en esprit, forts de sa charité, retrempés par son sang, pleinement persuadés qu'il est véritablement de la race de David selon la chair ; Fils de Dieu selon la volonté et la puissance de Dieu ; véritablement né d'une Vierge, baptisé par saint Jean pour accomplir toute justice ; véritablement crucifié pour nous en sa chair, sous Ponce-Pilate et Hérode le tétrarque... il est véritablement mort comme il s'est véritablement ressuscité lui-même, non, comme disent quelques incrédules, qu'il n'ait souffert qu'en apparence, vaines apparences qui sont, fantastiques et démoniaques, ainsi que leur doctrine... Je vous donne ces avis, mes bien-aimés, n'ignorant pas que telle est votre foi; mais je veux vous prémunir contre certaines bêtes à figure humaine, que vous devez non-seulement bannir de chez vous, mais encore éviter de rencontrer, s'il est possible. Tout ce que vous pouvez faire en leur faveur, c'est de demander qu'ils se convertissent, chose bien difficile à ces hérétiques, il est vrai, mais possible à Jésus-Christ qui est notre vie. Enfin, si Jésus-Christ n'a rien fait qu'en apparence, je ne suis donc aussi lié que par imagination. Et pourquoi me suis-je livré moi-même à la mort, au feu, au glaive, aux bêtes ? Mais je le sais, près du glaive on est près de Dieu, entre les bêtes on est avec Dieu... Je n'ai pas jugé à propos d écrire ici les noms de ces incrédules ; Dieu me garde même d'en faire mention jusqu'à ce qu'ils se convertissent... Ils s'abstiennent de l'Eucharistie et de la prière, parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie soit la chair de notre Sauveur Jésus-Christ, celle qui a souffert pour nos péchés, celle que, par sa bonté, le Père a ressuscitée. Que gagnent-ils ces hommes qui s'élèvent ainsi contre le don du Seigneur ? Ils meurent . Que n'aiment-ils ? Ils auraient la vie. »

Ces écrits, où nous venons de puiser et que l'on peut appeler le testament de la foi d'Ignace, nous représentent dans sa simplicité la méthode des Pères du premier âge. On voit que ce caractère de simplicité n'exclut pas la profondeur de la doctrine, exposée avec une mâle et nerveuse

éloquence. Le style de saint Ignace, souvent obscur à raison de l'abondance et de l'élévation des pensées, quelquefois empreint d'une rude franchise, mais toujours inspiré par une charité aussi forte qu'elle est tendre, fait passer la persuasion dans les cœurs, et s'approprie aux mystères de haute contemplation qu'il révèle. On sent, pour ainsi dire, circuler toute la sève de la vie chrétienne au milieu des épanchements du saint martyr : le raisonnement et la discussion tiennent moins de place ici que les preuves d'autorité, et l'*hérésie* doit être jugée à ce tribunal aussitôt qu'elle est connue.

La doctrine de saint Ignace fait surtout ressortir deux points, conformes au but qu'il se proposait, de raffermir la foi et la subordination dans les communautés chrétiennes de l'Asie. La première vérité, qu'il défend dans ses lettres contre les attaques de l'hérésie, est le dogme de la vraie divinité et de la vraie humanité de Jésus-Christ dans l'unité d'une seule personne; la seconde vérité, qu'il en fait découler lui-même, est l'unité hiérarchique de l'Église.

Pour combattre l'erreur des ébionites et des judaïsants, qui regardaient Jésus-Christ comme un simple homme, il établit formellement d'après les apôtres, instruits eux-mêmes à l'école du Sauveur, que Jésus-Christ est le Verbe éternel, inséparable du Père, avec lequel et dans lequel il demeure avant toute création, et distinct, comme personne, du Père qui engendre son Fils, du Saint-Esprit qui unit le Fils au Père. Avec Jésus-Christ a été établi, selon lui, le renouvellement de la vie éternelle et l'union immédiate avec Dieu. Tous les fidèles accueillent Jésus-Christ en eux, et sont appelés par saint Ignace *porte-Christ* ou porte-Dieu (χριστοφοροι, θεοφοροι), ce qui revient au même pour le martyr de Jésus-Christ. Toute l'économie de cette vie surnaturelle est renfermée dans l'union avec Jésus-Christ, prêtre et victime, qui est tout en tous. « Le sacerdoce ancien était bon à la vérité ; mais le grand-prêtre Jésus-Christ est bien plus excellent, lui qui pénétra vraiment dans le Saint-des-Saints, et qui récapitule en sa personne tous les mystères de Dieu. Il est la porte qui mène au Père, par laquelle

entrent Abraham, Isaac, Jacob, les Prophètes et les Apôtres de l'Église. Tous y vont vers l'unité en Dieu. » Nous voilà entraînés bien loin de l'étroit judaïsme.

L'erreur des docètes sur la réalité de l'Incarnation est repoussée avec une égale force, lorsqu'Ignace établit, contre eux la vérité de la chair et l'humanité de Jésus-Christ ; il est vraiment notre Seigneur et notre Dieu, celui qui a été porté, selon la chair, dans le sein de la Vierge Marie ; devenu visible, palpable, baptisé par saint Jean, et crucifié dans sa chair sous Ponce-Pilate, à la face du ciel, de la terre et de l'enfer. L'opinion des docètes, qui ne voient dans Jésus-Christ homme qu'une apparence fantastique, est non-seulement impie, mais meurtrière, et ruine d'un seul coup tous nos dogmes : la passion, la mort et la résurrection du Fils de Dieu, en particulier le sacrement adorable de l'Eucharistie qui n'est plus rien aux yeux de ces visionnaires, dès que la chair de Jésus-Christ est absente. La personnalité divine de Jésus-Christ est d'après saint Ignace le lien des deux natures et le secret de la médiation du Verbe incarné pour élever les hommes à Dieu.

Et maintenant comment ne pas reconnaître l'Église de Jésus-Christ, telle que saint Ignace nous la montre, dans son unité hiérarchique et dans le corps extérieur et visible des fidèles qui la composent ? Elle est faite sur le modèle de la très-sainte Trinité, et le temple de Dieu même construit par ses mains : « Vous êtes, dit saint Ignace, des pierres choisies dans le temple du Père, préparées pour la construction de son édifice, élevées en l'air par le levier de Jésus-Christ, c'est-à-dire par sa croix, et qui sont mues par le Saint-Esprit. »

L'Église est encore le fruit de la Rédemption, et par conséquent, le rejeton propre de l'Homme-Dieu, Jésus-Christ ; elle lui est inséparablement unie, comme il est uni au Père. De même qu'il n'y a qu'un seul Dieu et un seul Jésus-Christ, il n'y a non plus qu'une seule Église qui est le corps de Jésus-Christ, unie à lui par une seule foi, une seule charité et une seule eucharistie, de laquelle ce corps se nourrit. « Réunissez-vous donc tous, comme dans un seul temple

de Dieu, comme devant un seul autel et en présence d'un seul Jésus-Christ, qui procède d'un seul Père, existe dans ce seul Père et retourne vers ce seul Père. » Et de même que le corps ou la chair de Jésus-Christ était visible et réel, son Église apparaît dans le monde, constituée hiérarchiquement de l'évêque, des prêtres et des diacres, qui doivent vibrer à l'unisson comme les cordes d'une lyre. L'évêque représente Jésus-Christ, sa doctrine, ses sacrements, son pouvoir dont il est le dépositaire; et le chef suprême de l'Église catholique est l'évêque de l'église de Rome, la présidente de la foi et de la charité. (1)

73. **Dialogue de saint Justin avec le Juif Tryphon.** —Le dialogue de saint Justin *avec le Juif Tryphon* déploie un appareil plus scientifique, et se recommande par une forme littéraire, qui peut déjà être offerte comme un modèle. Ce dialogue est évidemment, dit Alzog (2), le résultat d'une conférence que l'auteur eut à Éphèse avec le juif Tryphon, après l'année 139 de Jésus-Christ, et qui dura deux jours entiers. L'objet de cette controverse se rapporte à l'hérésie judaïsante. Le philosophe chrétien, dans cet ouvrage le plus achevé que nous ayons de lui, examine le caractère obligatoire des lois cérémoniales usitées chez les Juifs, notamment de la circoncision, et démontre qu'elles n'obligent pas tous les hommes, attendu qu'elles n'étaient que locales et temporaires. Les prescriptions de la loi n'ont point d'autre valeur que de contribuer à la justice et à la piété. Elles ne sont que des figures de Jésus-Christ, de ses doctrines, de ses actes et de sa vie. « Pour moi, dit-il, j'ai lu qu'il y aurait une loi nouvelle et parfaite, une alliance plus solide que toute autre alliance, et que tous les hommes qui soupirent après l'héritage du Seigneur seraient tenus d'observer. » Jésus-Christ a consommé l'ancienne alliance, il l'a supprimée. Examinant ensuite la personne de Jésus-Christ et son caractère messianique, Justin établit que les

(1) *Patrologie* de Mœhler, t. I, 145.—*Manuel de Patrologie*, par le docteur Alzog, 51.

(2) *Manuel de Patr.*, 84.

prophéties de l'Ancien Testament se sont accomplies en lui et par lui, et qu'en adoptant cette doctrine on n'adopte nullement les divinités fabuleuses du paganisme, puisque l'Ancien Testament lui-même enseigne la pluralité des personnes divines. « Je vais essayer de vous prouver par le témoignage des écritures la vérité de ce que j'avance, c'est-à-dire qu'après le créateur de l'univers, il existe une autre personne qu'on appelle Dieu et Seigneur, et qui est réellement l'un et l'autre; elle est aussi parfois désignée sous le nom d'Ange, parce qu'elle annonce aux hommes tout ce que veut leur annoncer le Dieu créateur, au-dessus duquel il n'est pas d'autre Dieu. Or c'est précisément cette seconde divinité qui est apparue en Jésus, né de la Vierge et mort sur la croix ; car le Père de l'univers a voulu que son Christ se chargeât, en vue du salut des hommes, de la malédiction de tous (C. XCV). Justin déclare en finissant que «celui qui ne croit pas au Christ ne croit pas davantage aux prédictions des prophètes qui le publient et l'annoncent à tous les hommes. » Entre les anciens Pères de l'Église, dit dom Ceillier, il y en a peu qui aient mieux su notre religion et qui aient parlé plus exactement de nos mystères que saint Justin. Il renferme en quelque sorte toute sa doctrine dans ce qu'on est convenu d'appeler la *doctrine du Verbe*. Il déduit toute connaissance religieuse de ce Verbe divin, qui est la sagesse éternelle.

Ainsi les livres saints de l'Ancien-Testament ne sont pas des œuvres de la sagesse humaine, mais des oracles du Verbe, exprimés par les auteurs de ces livres ou par les prophètes. « Il y a dans l'Écriture-Sainte, dit-il, une majesté qui inspire l'effroi, et qui est en état d'ébranler ceux qui ont abandonné le véritable sentier, tandis qu'elle procure un doux repos à ceux qui le portent dans leur cœur. » Le Verbe de Dieu, auteur de cette parole inspirée, en est lui-même l'interprète : « Avant tout, dit saint Justin, demandez que les portes de la lumière s'ouvrent pour vous. Qui peut voir et comprendre, si Dieu et son Christ ne lui donnent l'intelligence ? ».

Ce Christ, Fils de Dieu et notre Sauveur, n'est, en per-

sonne, que le Verbe incarné, descendu des cieux pour instruire et racheter les hommes. Seul proprement engendré de Dieu, son Verbe est son premier-né et sa puissance. Éternel, comme le Père qui l'engendre, et égal en substance, le Fils a présidé à la création et à l'organisation du monde, et s'est manifesté sous différentes formes aux patriarches et à Moïse, avant de se faire homme dans une Vierge par le mystère de l'Incarnation et par la puissante intervention de l'Esprit-Saint. La même pensée se retrouve dans Tertullien qui nous dit que, sous ces formes passagères, le Verbe essayait l'homme : « *Ediscens jam inde hominem.* » Il défend contre le Juif Tryphon ce grand dogme de l'union hypostatique des deux natures et de la virginité de Marie. En expliquant le psaume 21e, il parle avec beaucoup de chaleur de la passion et de la mort du Fils de Dieu, qui a effacé le péché et détruit la malédiction qui pesait sur nous.

Il expose encore en plusieurs endroits le dogme de la divinité du Saint-Esprit, comme personne distincte du Père et du Fils. Il l'appelle l'*Esprit prophétique*, qui a parlé par la voix des prophètes, ainsi que nous le chantons dans le symbole.

De même que chez saint Ignace, l'Incarnation forme aussi chez saint Justin le pivot sur lequel se meut tout le christianisme et sur lequel repose l'Église dans son unité. Il exprime les rapports de Jésus-Christ avec les fidèles, en disant que, de même que Jacob a engendré le peuple d'Israël selon la chair, Jésus-Christ a engendré les chrétiens en Dieu selon l'esprit et que c'est pour cela qu'il les appelle les enfants de Dieu. « Tous ceux qui croient en Jésus-Christ, dit-il, n'ont qu'une âme, ne forment qu'une même synagogue, une même Église ; et cette Église qui s'est établie en son nom, qui a pris son nom même, car nous sommes tous appelés chrétiens, nous est présentée sous le nom de fille par l'Écriture : « *Audi, filia et vide...* » Les hérétiques, au contraire, n'adorent point le vrai Christ, ou ne le confessent qu'en paroles ; ils se parent du nom du Christ, et ils participent, comme les païens, à des sacrifices impies, abominables. Marcionites, Valentiniens, Basilidiens, etc., tous

portent le nom du chef de leur secte, comme ceux qui veulent s'attacher à une école de philosophie se glorifient du nom de leur maître, et de la diversité d'enseignement ou de système.

Enfin la parole du Verbe qui produit l'unité de foi par la prédication dans l'Église, forme un nouveau lien entre les fidèles par la communion de charité et par la participation aux sacrements, puisqu'il n'y a qu'un Seigneur et qu'un symbole, qu'un seul baptême et surtout qu'une seule Eucharistie. « Car nous ne recevons pas ce pain comme du pain *ordinaire*, dit saint Justin, ni ce breuvage comme un breuvage *ordinaire* ; mais de même que, par la parole de Dieu, Notre Sauveur Jésus-Christ a été fait chair, a pris notre chair et notre sang pour notre salut, ainsi l'on nous enseigne qu'en vertu de la prière prononcée avec sa parole, cette nourriture bénite, par laquelle notre sang et notre chair sont nourris et transformés, est la chair et le sang de ce Jésus fait chair. » Voilà quelques-uns de ces prodiges opérés par le Verbe de Dieu (1).

Parmi les autres Pères *controversistes*, et vraiment dignes de ce nom, comme le philosophe saint Justin, nous citerons saint Irénée et Tertullien, qui ont été la terreur des gnostiques ; et sans entrer ici dans l'analyse de leurs ouvrages, qui sont la réfutation complète des hérésies de leur temps nous pourrons leur demander quelle est la grande *règle de foi* dont ils se sont servis les premiers pour condamner toutes les erreurs. Personne n'a mieux établi le principe de la *Tradition*, au début de la controverse, que ces glorieux défenseurs de nos dogmes.

74. Saint Irénée, défenseur de la tradition et adversaire des gnostiques. — Saint Irénée était Grec d'origine, ainsi que l'indique son nom. Il raconte lui-même, dans un fragment d'épître conservé par Eusèbe, comment il fut disciple du bienheureux Polycarpe, et l'on présume qu'il naquit vers l'an 140, dans la même patrie que l'évêque de

(1) *Patrologie des trois premiers siècles*, par Mœhler, I, 256.—Auteurs sacrés, par Dom Ceillier, *Doctrine de saint Justin*.

Smyrne. En écrivant à Florin, qui faisait Dieu auteur du mal et admettait deux principes : « Ces dogmes, dit-il, pour parler modérément, ne sont pas d'une saine doctrine. Ces dogmes ne s'accordent pas avec l'Église et jettent dans la plus grande impiété ceux qui les embrassent. Les hérétiques mêmes qui sont hors de l'Église n'ont jamais osé proférer rien de semblable. Ce n'est pas là ce que nous ont enseigné les prêtres, nos prédécesseurs, qui ont conversé avec les apôtres. Car, étant encore enfant, je vous ai vu dans la basse Asie, chez Polycarpe, dont vous cherchiez à acquérir l'estime, ayant même un emploi considérable à la cour. Je me souviens mieux de ce temps-là que de ce qui vient d'arriver; car les connaissances que l'on a reçues dans l'enfance croissent avec l'âme et s'unissent à elle ; en sorte que je pourrais dire le lieu où était assis le bienheureux Polycarpe quand il parlait, ses démarches, sa manière de vie, sa figure extérieure, les discours qu'il faisait au peuple ; comment il nous racontait qu'il avait vécu avec saint Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur ; comment il se souvenait de leurs discours, et de ce qu'il leur avait ouï dire touchant le Seigneur, ses miracles, sa doctrine. Polycarpe rapportait tout cela conformément aux Écritures, l'ayant appris de ceux qui avaient vu de leurs yeux le Verbe de vie. Dieu me faisait alors la grâce d'écouter tous ces discours avec une grande application et de les écrire, non sur le papier, mais dans mon cœur, et, par la miséricorde de Dieu, je les rumine encore continuellement. Et je puis assurer devant Dieu que si ce bienheureux et apostolique vieillard eût ouï quelque chose de semblable, il aurait bouché ses oreilles et se serait écrié selon sa coutume : O Dieu bon ! à quels temps m'avez-vous réservé, pour souffrir de tels discours, et s'en serait fui de la place où il les aurait ouïs, fût-il assis ou debout. »

Saint Irénée cite encore l'évêque Papias, comme l'un de ces hommes apostoliques qu'il avait fréquentés. Tout en effet, dans ses écrits, respire le souvenir de la Tradition et l'*antique vigueur de l'Évangile,* selon le mot d'Érasme : « *Spirant enim illius scripta priscum illum Evangelii*

vigorem, ac phrasis arguit pectus martyrio paratum. Habent enim martyres suam quamdam dictionem seriam, fortem ac masculam. — Lorsque saint Irénée se trouva, par ses études approfondies, en état de travailler utilement pour l'Église, il fut envoyé à Lyon, pour y fortifier la colonie de missionnaires et d'apôtres, qui, sous la conduite de saint Pothin, s'était déjà rendue dans cette métropole de la Gaule celtique, pour la convertir. Après la mort glorieuse de saint Pothin, qui en fut le premier évêque, tous les suffrages se portèrent sur le prêtre Irénée, que sa science et ses vertus désignaient au choix des fidèles. Il acheva en peu de temps, dit saint Grégoire de Tours, la conversion de Lyon et forma des hommes apostoliques qu'il envoya fonder de nouvelles Églises (1).

L'habileté de saint Irénée, comme théologien dogmatique, s'est déployée dans son immortel ouvrage : « *Adversus hæreses* », dont il paraît que le titre primitif était : « *Detectio et eversio falso cognominatæ agnitionis.* » Cet écrit fut composé en grec, qui était la langue maternelle de saint Irénée, mais nous n'avons plus de ce traité original que quelques fragments conservés par Eusèbe. L'ouvrage, tel qu'il nous est parvenu, n'est qu'une traduction latine trop imparfaite pour être de saint Irénée lui-même, et qui fut mise au jour probablement de son vivant, à l'usage de son peuple et des Églises de Gaule. Cette traduction, à moitié barbare, pleine d'*hellénismes*, est d'autant plus précieuse qu'elle s'attache scrupuleusement au texte. Tertullien s'en sert pour combattre les Valentiniens, et nous voyons dans saint Cyprien des preuves incontestables qu'il la connaissait. Il fallait, au reste, que son authenticité fût appuyée sur des preuves bien solides, pour avoir pu imposer silence aux protestants, malgré le besoin immense qu'ils avaient de la contester. C'est là en effet que le savant évêque de Lyon établit la grande *règle de foi* de la *tradition* apostolique et du magistère perpétuel et infaillible, résidant dans le corps des pasteurs. Ce principe d'*infaillibilité* ou l'*unité* de droit qu'il

(1) *Actes des Martyrs*, traduits, I, 223-292.

invoque ne réside point dans la lettre morte des Écritures, que les sectes gnostiques ne font que disséquer et réduire en lambeaux par leurs systèmes ; mais il découle de la tradition vivante et de l'enseignement de Jésus-Christ, qui seul a le pouvoir de réunir dans une même croyance tant de peuples différents par leur origine, leur idiome et leurs mœurs : « *Quanquam enim dispares inter se mundi linguæ sint, una tamen et eadem est traditionis vis.* » Il ne s'agit plus que d'appliquer cette *unité de droit* à la véritable société de Jésus-Christ, en montrant que *l'unité de fait* est l'apanage de l'Église romaine et catholique, que sa *prédication* est le retentissement de celle de Jésus-Christ et des apôtres : « *quoniam autem dictis nostris consonat prædicatio apostolorum et Domini magisterium* ; » que l'enchaînement de toutes les successions *épiscopales*, dans les différentes Églises, en communion avec l'Église romaine, fait remonter aux apôtres et à Jésus-Christ le *ministère* des pasteurs émané d'une même source ; et qu'enfin, la garde et l'explication des Écritures n'appartiennent qu'à ce tribunal infaillible, érigé dans l'Église de Dieu pour faire le discernement des opinions humaines et des vérités révélées : « *Fugere autem oportet sententias ipsorum... confugere autem ad Ecclesiam, et in sinu ejus edoceri, et dominicis scripturis enutriri...* (1). »

Saint Irénée, dit Moehler, est sans contredit au nombre des Pères de l'Église les plus distingués. Il surpassait en profonde érudition tous ceux qui, avant lui, avaient pris la défense de l'Église ; quant à la clarté du jugement, à l'habileté et à la supériorité de l'esprit, il peut être placé à côté d'Origène, tandis que pour la manière de concevoir et de traiter les dogmes, il n'a été surpassé par personne.

Le grand ouvrage de saint Irénée contre les gnostiques se divise en cinq livres. Dans le premier, l'auteur analyse les divers systèmes qu'il discute dans les quatre derniers. Il commence par exposer le système de Valentin, le plus hardi et le plus complet de tous, comme étant la récapitulation

(1) Blanc, Ire édit., 1 vol. 239.—Mœhler, I, 367.—Gorini, I, p. 19.

des hérésies primitives, à partir de Simon le Magicien, et la synthèse des erreurs gnostiques dont les *variations* se succèdent avec les noms des disciples devenus chefs à leur tour, Secundus, Épiphane, Ptolémée, Colorbasus et Marc. Après l'exposition vient la réfutation par la double voie de la simple raison et de l'autorité. Le second livre tout entier n'est qu'une œuvre de raisonnement, où l'ironie vient se mêler quelquefois à la dialectique la plus serrée. L'unité de Dieu, principe fondamental auquel nul autre ne peut être comparé, est le centre de la controverse. Saint Irénée flagelle surtout de sa verve spirituelle et mordante les étranges contradictions du système des éons, rangés par *ogdoade*, par *décade* et par *dodécade*, et les abus excessifs de l'interprétation allégorique. Déjà, dans le premier livre, en développant la notion du gnosticisme, il avait fait remarquer que si la mer était le produit des larmes versées par Sophia achamot, l'eau douce émanait probablement de sa sueur. Il démontre que la doctrine des gnostiques sur l'éon Jésus est inconciliable avec l'Écriture. Il termine en réfutant leur théorie sur la métempsycose, sur la pluralité des cieux, et combat cette assertion que les prophètes de l'Ancien Testament étaient les ministres de différentes divinités. C'est au troisième livre que saint Irénée en appelle proprement à l'autorité de l'Écriture sainte et de la Tradition. Ce livre, où se trouve si bien décrite la *Règle de foi* dont nous avons parlé, est le plus remarquable de tous. L'auteur y établit les deux bases de la démonstration catholique : d'une part, l'autorité des quatre évangiles et des autres écrits composés par les apôtres ; de l'autre, celle de la Tradition, telle qu'elle est conservée pure et intacte dans les différentes Églises, et surtout dans celle de Rome avec laquelle, en raison de sa primauté, toute autre Église doit s'accorder dans la foi. « Ad hanc (romanam) Ecclesiam propter potiorem principalitatem necesse est omnem convenire Ecclesiam. » Il fait connaître ensuite la doctrine des apôtres sur l'unité de Dieu, la génération éternelle du Verbe, la divinité et l'humanité du Christ. Il insiste surtout, en face du docétisme des gnostiques, sur la véritable hu-

manité du Christ et sa naissance d'une Vierge. Au quatrième livre, il démontre encore l'unité de Dieu et les relations du Verbe avec le Père, principalement par l'Écriture ; et il établit plus spécialement contre les Marcionites le parallélisme des deux alliances. Enfin le cinquième explique les effets de ce grand mystère de la rédemption chrétienne en nous et sur nous. Le saint docteur y traite des fins dernières de l'homme, de la résurrection, du dernier jugement et de la vie future. Le dogme de la résurrection des corps est lié intimement à ses yeux avec le dogme de la présence réelle dans l'Eucharistie. « Si vous refusez, dit-il, à la chair la possibilité de la résurrection et de la glorification, et si Jésus-Christ ne nous a pas rachetés par son propre sang, il n'est donc pas vrai que le vin soit changé en son sang dans l'Eucharistie, et que le pain qui nous y est donné soit son corps ? car, le sang suppose les veines et les chairs, et tout ce qui fait partie de la conformation de l'homme, que le Verbe de Dieu a bien voulu prendre pour notre salut. » C'est toujours le même raisonnement et le même langage, que nous retrouvons dans saint Irénée, après l'avoir entendu de la bouche de saint Ignace et de saint Justin. Tel est le couronnement de cette doctrine vraiment catholique, que nous atteste en Occident l'évêque de Lyon, et qu'il avait puisée en Orient à l'école de saint Polycarpe, disciple de saint Jean l'évangéliste ; et le dernier mot de cette controverse soutenue avec tant de vigueur est comme on le voit par tout l'ouvrage, l'autorité du magistère de l'Église et, par-dessus tout, l'enseignement infaillible de la chaire de Pierre ou de l'Église romaine (1).

La doctrine de Tertullien n'est pas différente de celle de saint Irénée, surtout quand il s'agit de formuler contre les hérétiques la grande règle de foi.

75. **Tertullien et ses Prescriptions.** — Le livre des *Prescriptions* de Tertullien commence par préciser la *nature* de l'*hérésie*, pire que la persécution, à cause des ar-

(1) *S. Irénée*, par Mgr Freppel, 192. — ***Manuel de Patrologie***, par le docteur J. Alzog.

tifices qu'elle emploie, des dangers inévitables qu'elle présente à l'Église, et du principe *novateur* qu'elle consacre. C'est le droit de l'interprétation individuelle des saintes Écritures, ou le *droit de choisir*, qui fait l'essence de l'*hérésie*, comme l'indique son nom. Elle constitue arbitre de la doctrine celui qui n'en est que l'usufruitier ou le simple dépositaire. Tertullien fait connaître ensuite les *sources* de l'*hérésie*, qui sont une philosophie téméraire et une curiosité déréglée. — Enfin, la *règle de la foi*, nécessaire et inviolable pour prévenir ou réprimer les écarts de l'hérésie, est dans l'argument de *prescription*, tiré par similitude du droit romain où la *prescription* devient un titre, et où l'antique *possession* constitue un droit. C'est le bel argument de saint Irénée, réduit à sa plus concise expression, élevé à sa plus haute puissance. Saint Irénée avait dit aux gnostiques : « Notre doctrine nous vient des apôtres par des lignes traditionnelles. » Tertullien dit à son tour à ses adversaires qui jouent le rôle d'usurpateurs du bien d'autrui : « Vous êtes des novateurs, et vous enseignez des doctrines contraires à toutes celles que nous sommes en possession d'enseigner, comme héritiers des apôtres. Où sont donc vos titres contre notre possession : *Olim possideo, prior possideo*? » Le propriétaire qui possède ne peut perdre ses droits que par des faits positifs qui sont venus interrompre la prescription, ou par des titres qui déterminent les siens, remontant d'eux-mêmes aux premiers auteurs ou possesseurs : « *Habeo origines firmas ab ipsis auctoribus quorum fuit res.* » Ainsi, à qui appartiennent les Écritures? premier point de litige qui a besoin d'être tranché. La doctrine de Jésus-Christ est un héritage transmis aux apôtres, et légué par eux aux Églises dépositaires et fidèles gardiennes de ce trésor... A quel titre reconnaître la transmission fidèle de cet héritage? A l'*uniformité* et à l'*antiquité* de la doctrine, et à la succession non interrompue des pasteurs qui l'enseignent et la conservent, double apostolicité de la *doctrine* et du *ministère*, personnifiée surtout dans l'inviolable Église de Rome... Les hérétiques ont eux-mêmes corrompu l'Écriture sainte et dé-

tourné ses canaux, en renonçant d'esprit et de cœur à la succession des apôtres : « *Ergo non ad scripturas provocandum est, nec in his constituendum est certamen, in quibus aut nulla, aut incerta victoria est, aut par incertæ.* »

Les ouvrages de Tertullien sont aussi riches que nombreux, et touchent aux questions les plus difficiles du dogme, de la morale et du rit ecclésiastique. Peu d'auteurs savent comme lui dérouler à nos yeux le tableau de la foi et de la vie pratique de l'Église. On oublie souvent, en lisant ces pages pleines de profonds enseignements et de mille détails ou aperçus qui nous paraissent familiers, que l'on a devant soi un écrivain du commencement du troisième siècle.

Après avoir posé le principe général de la foi dans le livre des *Prescriptions*, Tertullien en fait une application particulière à plusieurs classes d'hérétiques : c'est ainsi qu'il combat les caïnites et les quintillianistes dans son traité du *Baptême*, qui appartient au temps de son orthodoxie (vers l'an 200), aussi bien que son *Apologétique*. Les autres traités de polémique contre les différents chefs de la gnose: *Adversus Hermogenem*, *adversus Valentinianos*, *adversus Marcionem;* le livre contre Praxéas en faveur de la Trinité, celui de la *Chair du Christ*, et l'ouvrage de *Resurrectione carnis*, sont d'une date postérieure et se ressentent des exagérations montanistes, qui gâtent peut-être encore plus les ouvrages moraux du même auteur, composés après l'an 204 (1).

Parmi les ouvrages *moraux* ou *pratiques* de Tertullien, les écrits catholiques sont les traités *de Oratione*, *ad Uxorem*, *ad Martyres*, *de Patientia*, *de Cultu feminarum*, *de Spectaculis*, *de Idolatria*, et le *Scorpiace*, ainsi appelé, parce qu'il est donné comme antidote contre la piqûre des scorpions ou des gnostiques, prêts à renoncer à la foi plutôt que de souffrir la mort. C'est dans ce livre qu'il établit l'obligation rigoureuse du martyre. Dans un autre intitulé : *de*

(1) *De resurrect. carnis*, XII.

Fuga in persecutione, il exagère cette obligation, fait un crime de la fuite, surtout aux pasteurs et aux ministres de l'Église, malgré les paroles expresses de l'Évangile, et condamne également ceux qui se rachètent à prix d'argent; c'est toujours fuir à ses yeux, sinon par les pieds, au moins par les écus: « *Redemptio nummaria fuga est ... pedibus stetisti, cucurristi nummis.* » Le traité montaniste, *de Corona*, paraît de la même manière dépasser le but de l'argumentation du casuiste, qui prétend que l'usage de se couronner tenait du paganisme et constituait un acte d'idolâtrie pour le soldat romain. Il loue à ce sujet l'action d'un soldat, qui dans une distribution de largesses par l'empereur, au lieu de s'avancer sur les pas de ses camarades, couvert aussi lui de lauriers, marchait la tête nue, crainte de participer à l'idolâtrie.

Le fait de l'Incarnation divine forme à proprement dire, chez Tertullien, le centre ou plutôt l'âme de tout son système théorique et pratique du christianisme, dit Mœhler (1). C'est là qu'il trouve la confirmation des nouveaux rapports avec Dieu, qui l'enflammaient d'un si grand enthousiasme, et répondaient à son immense désir de croire : « Nous n'avons plus besoin d'examen depuis Jésus-Christ, dit-il, ni de spéculation depuis l'Évangile. Nous croyons et nous n'avons pas d'autre désir que de croire. » C'est aussi pour cette raison qu'il mettait tant d'importance à bien établir le dogme de l'Incarnation contre les attaques des hérétiques. Il avait affaire à deux genres d'adversaires déjà signalés, aux ébionites qui refusaient à Jésus-Christ sa divinité, et aux gnostiques, à Marcion surtout qui ne lui laissaient que la simple apparence d'un homme. Il rassemble principalement toutes ses forces contre le docétisme : « Tu frémis, dit-il à Marcion, lorsque tu vois cet enfant (Jésus), enveloppé de ses langes et couché dans cette fange de la crèche. Il te répugne de le voir emmaillotté, frotté d'onguent, caressé. Tu détestes, Marcion, ces honneurs rendus à la nature; mais comment es-tu né toi-même? Tu hais l'homme qui

(1) *Patrologie*, II, 370.

est né : comment aimerais-tu quelqu'un? Il est du moins certain que tu ne t'es pas aimé toi-même, lorsque tu t'es séparé de l'Église et de la foi de Jésus-Christ... Réponds-moi donc, assassin de la vérité : Dieu n'a-t-il pas été vraiment crucifié ? N'est-il pas aussi vraiment mort qu'il a été crucifié ? et n'est-il pas aussi vraiment ressuscité qu'il est mort? Notre foi est donc fausse, et toute l'espéranee que nous mettons dans Jésus-Christ n'est qu'une illusion ?... Épargne la seule espérance du monde ! Pourquoi détruis-tu la honte nécessaire de la foi ? Ce qui est indigne de Dieu est utile à mon salut. »

Tertullien, après avoir établi la réalité du mystère de l'Incarnation, va jusqu'à dire que la chair, instrument de notre rédemption, est comme le pivot du salut. De là ce rôle immense qu'il attribue à la chair ou à la partie sensible de l'homme dans la collation des sacrements chrétiens, appliqués à la chair pour vivifier l'âme : « La chair est lavée pour que l'âme devienne pure. La chair reçoit l'onction et l'âme est sanctifiée. La chair est marquée de la croix pour que l'âme soit protégée. La chair est ombragée par l'imposition des mains, pour que l'âme soit éclairée par l'Esprit. La chair se nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ pour que l'âme soit comme engraissée de Dieu. »

La loi morale, fondée sur l'union de l'âme et du corps, découle du même principe, et conduit Tertullien à signaler avec tant de force le danger des spectacles et à réprimer le luxe immodéré des vêtements. « Je doute fort, s'écrie-t-il, que des mains accoutumées à de riches bracelets résistent au poids des chaînes, et qu'une tête cachée sous un réseau d'émeraudes laisse une ouverture au tranchant du glaive. Donc, mes bien-aimées, exerçons-nous à ce qui est dur, et nous ne le sentirons pas. Foulons aux pieds les ornements de la terre, si nous aspirons à ceux du ciel... D'ailleurs tous les temps, surtout les nôtres, sont de fer et non d'or pour le chrétien. Regardez ! voilà que déjà la robe du martyre se prépare ; les anges nous la présentent du haut des cieux. Montrez-vous donc parées, mais des ornements que nous ont transmis les prophètes et les apôtres. Demandez à

la simplicité votre blancheur, à la chasteté votre rougeur, à la modestie le fard de vos yeux; mettez le silence sur vos lèvres ; insérez dans vos oreilles la parole du Seigneur ; attachez à votre cou le joug du Christ; occupez vos mains à filer la laine ; enchaînez vos pieds à la maison, et vous plairez plus que sous l'éclat de l'or. Que la probité devienne votre soie, la sainteté votre lin, la pudeur votre pourpre : avec ces joyaux et ces parures vous aurez Dieu pour amant (1). »

L'Église ne cesse pas d'agrandir son domaine, en faisant des conquêtes à la foi, et en réparant les pertes de l'hérésie par les riches moissons que les champs de la philosophie et de la science font déjà jaunir pour elle et lui offrent à recueillir, comme des épis mûrs, inclinés sous le poids de leur trésor. Les savants commencent à paraître, et les apologies semblent se multiplier et prendre un nouveau degré de force et d'assurance avec la rigueur croissante de la persécution. Clément et Origène complètent les travaux de saint Justin, de Tertullien, et de saint Irénée, en développant la doctrine chrétienne avec un appareil d'érudition et une largeur de vues qui nous font pressentir les Jérôme, les Ambroise et les Augustin ; et en érigeant des écoles célèbres, dont les tyrans de l'empire ne réussirent pas à étouffer la voix dans les flots de sang, qu'ils continuèrent à répandre.

76. **Clément d'Alexandrie et sa méthode graduée d'enseignement. Origène son disciple.** — Clément d'Alexandrie jette une vive lumière sur le temps où il vécut, et montre que la philosophie, loin d'être étrangère à la religion, emprunte d'elle au contraire sa raison la plus profonde, son application la plus vraie et son essor le plus sublime. Ainsi nommé, soit qu'il fût originaire d'Alexandrie, soit à cause du long séjour qu'il fit en cette ville, Clément, né dans le paganisme, parcourut diverses provinces, la Grèce, l'Asie, la Syrie et la Palestine, toujours avide d'apprendre et d'entendre de nouveaux maîtres. Le mérite et

( ) Tertul. de *Ornatu mulierum*.

la réputation de saint Pantène le fixèrent enfin dans Alexandrie, où il succéda lui-même à cet homme apostolique dans l'enseignement. Il aimait à donner à ce docteur illustre le nom d'*abeille du siècle*, parce qu'il cueillait, disait-il, les fleurs du champ prophétique et apostolique, et communiquait à ses auditeurs la véritable et pure connaissance qu'il en avait extraite.

Clément fut ordonné prêtre de l'église d'Alexandrie, et, vers l'an 189, Démétrius, son évêque, le nomma successeur de Pantène à la présidence de l'école des catéchistes. C'est à dater de cette époque qu'il se révéla comme docteur et comme écrivain. Sa vaste érudition, ses connaissances des moindres détails de la littérature grecque, son éducation philosophique et son éloquence entraînante lui concilièrent le respect et l'admiration des païens eux-mêmes, qui, plus d'une fois, entrèrent à son école et en sortirent chrétiens. Le plus célèbre de ses élèves fut le grand Origène.

Le caractère propre de Clément dans ses écrits est sa rare pénétration et sa science variée. Il surpasse en érudition, dit Moehler (II, 22), presque tous les Pères de l'Église. On regrette seulement que dans son principal ouvrage, intitulé les *Stromates*, il ait adopté avec intention une manière décousue.

Signalé par ses fonctions mêmes aux coups de la persécution que l'empereur Sévère avait dirigée contre les chrétiens, le professeur crut devoir se retirer en Asie. Une lettre de saint Alexandre, évêque de Jérusalem à son disciple, nous le montre en Cappadoce vers l'an 209 ou 210. Quoiqu'on ignore l'époque précise de sa mort, il est probable qu'elle arriva vers l'an 210 et certainement avant 217. Le martyrologe d'Usuard, ainsi que plusieurs Pères d'Orient, gratifient Clément d'Alexandrie du titre de saint. Mais le pape Benoît XIV, après avoir examiné la cause de Clément, a défendu d'insérer son nom dans le martyrologe romain, par une bulle du 1er juin 1748, ce qui ne permet pas de lui donner ce titre dans le sens d'une véritable et légitime canonisation.

La pensée constante qui dirige Clément d'Alexandrie dans

ses ouvrages est de faire voir l'harmonie qui existe entre le christianisme et la vraie philosophie. On peut l'appeler le philosophe chrétien par excellence. Il développe ce projet, qui est la contre-partie et l'épuration du gnosticisme, dans trois ouvrages principaux qui forment un seul tout, par une méthode habilement graduée.

Le premier de ces ouvrages, intitulé : *Exhortation aux gentils,* est le premier pas dans la voie de la vérité. Il a pour but de flétrir, en les persiflant, les fables du paganisme et de renverser le culte des idoles. Clément y découvre, sans aucun ménagement, le ridicule, l'absurdité et l'infamie des mystères païens. C'était assez dire qu'il fallait commencer par fouler aux pieds ces grossières erreurs, afin de pouvoir construire sur un plan nouveau l'édifice de la vérité, la tour somptueuse de la science.

Le deuxième ouvrage de Clément d'Alexandrie est le second degré qu'il propose à ses catéchumènes, en leur traçant les règles de la vie chrétienne dans son *Pédagogue*. Après avoir montré la fausseté des maximes et le dérèglement des habitudes, qu'autorisait le paganisme, il rappelle humblement ses disciples à l'école de Jésus-Christ et à l'enfance spirituelle, pour embrasser une vie plus sainte et une nouvelle carrière. Il montre d'abord l'*excellence* de ce pédagogue divin, qui est le Verbe de Dieu et la sagesse incréée, et en même temps la *simplicité* et la *candeur* avec lesquelles il convient de recevoir ses instructions salutaires. Il passe ensuite au régime *intérieur* de la société domestique, en touchant dans l'application de ses règles les principaux points de la vie de famille, concernant la nourriture et le repos, l'habillement, le mariage, etc. Enfin, dans la dernière partie, il s'occupe davantage des relations *extérieures* de la vie civile.

Le troisième ouvrage conduit le lecteur aux plus intéressantes révélations de l'enseignement chrétien ; c'est le plus curieux de tous les écrits de ce Père, mélange varié de ses *stromates* ou tapisseries, divisé en huit livres. Clément y traite avec toute l'autorité de son érudition, mais sans ordre précis, et s'abandonnant aux caprices de sa plume, les

rapports intimes et multipliés de la philosophie avec le christianisme, de la foi avec la science, et les *différences* profondes qui séparent la vraie science de la *gnose* menteuse. La loi mosaïque et la philosophie grecque ont préparé les voies au christianisme chacune à leur manière. L'auteur justifie la philosophie grecque dans ce qu'elle nous présente de vérités éparses et isolées, en disant entre autres choses, que cette philosophie était aussi un don de Dieu, et qu'elle dérivait de la tradition primitive du genre humain ; afin de rapprocher plus encore sa philosophie de la révélation, il cherche à prouver que la sagesse des Grecs, plus moderne que celle des Juifs, est en partie empruntée à celle-ci, et que, pour le reste, elle n'est pas plus riche que celle de l'Ancien Testament. Il formule en trois mots le caractère propre et la supériorité de la *gnose* catholique, en montrant l'enchaînement de la *foi*, de la *connaissance* et de l'*amour* dans l'Église de Dieu et à l'école de Jésus-Christ : « *Fidei quidem cognitio dabitur ; cognitioni autem charitas ; charitati autem hæreditas.* »

Pour Clément d'Alexandrie, comme pour saint Justin, « le Verbe est le maître unique qui, depuis la création du monde, a instruit et perfectionné les hommes, en des lieux et par des moyens divers, ainsi que le dit saint Paul (1). » Il va jusqu'à dire que la philosophie a servi aux Grecs, comme la loi aux Juifs, « de pédagogue ou d'instituteur pour les amener au Christ (2). » La philosophie était Agar, appelée la première à donner des enfants à Abraham, jusqu'à ce que par un miracle de la bonté divine, Sara, l'instrument des promesses sacrées, eût été relevée de sa longue stérilité. Une fois même Clément appelle la philosophie l'Ancien Testament des Grecs. « Dieu voulant sauver les Juifs leur a donné les prophètes ; et de même pour les Grecs, il a choisi les plus illustres d'entre eux pour être dans la mesure où ils pouvaient comprendre la miséricorde de Dieu, les prophètes de leur langue et de leur nation (3). »

(1) *Hébr.*, I, 1.
(2) *Galat.*, III, 24,
(3) *Strom.* V. 6.

Nous retrouvons ici Origène, le disciple de Clément, plus illustre encore que son maître, et qui n'a eu que le tort de suivre de trop près, dans l'exposé de la doctrine chrétienne, les vestiges et même les erreurs de l'hellénisme de Platon.

Origène controversiste et chef d'école. — Le plus difficultueux des écrits d'Origène, et le seul dont nous voulons parler ici, est son livre *Des principes*, περι αρχων, qu'il écrivit dans sa jeunesse, lorsqu'il était préoccupé, et pour ainsi dire, tout imbu des idées de la philosophie platonicienne. L'auteur y traite en même temps des principes des choses et des principes de la connaissance ou de la foi. Il pose en principe que le Christ, Verbe de Dieu, est le maître unique de l'humanité : après avoir parlé dans les temps antérieurs par la bouche de Moïse et des prophètes, le Verbe ou le *Logos* s'est incarné pour instruire les hommes par lui-même. Et c'est, en cherchant la doctrine du Verbe pure et sans mélange d'erreur, que le grand Origène débute par la *règle de foi,* déjà tracée par saint Ignace d'Antioche, saint Irénée, Tertullien et Clément d'Alexandrie : « On doit s'en tenir à la prédication ecclésiastique, transmise par les apôtres, suivant l'ordre de succession, et telle qu'elle est demeurée jusqu'à nos jours dans les églises. Il ne faut admettre comme vrai que ce qui ne s'éloigne en rien de la tradition ecclésiastique et apostolique. » Nous sommes donc autorisés à conclure de là, ajoute Mgr Freppel (1), qu'il n'est jamais venu en idée à Origène de vouloir contester un point quelconque de la doctrine enseignée par l'Église. Le même auteur expose ainsi l'analyse du *Periarchon* divisé en quatre livres. Dans le premier, Origène traite de Dieu et de ses attributs, de la Trinité et de ses opérations. L'œuvre *extérieure* de Dieu est celle de la création, qui embrasse les êtres spirituels et matériels, les anges et les démons, les astres qui ornent le ciel et les hommes qui habitent la terre. Dans le second livre, le théologien philosophe développe ses vues sur le commencement et la fin du monde, sur l'origine des âmes, leur chute et leur rédemption par le

(1) *Origène*, I, 333.

Christ médiateur entre Dieu et les hommes. A ce fait capital de l'incarnation du Verbe il rattache immédiatement les conséquences qui en découlent, les fins dernières de l'homme, l'état des âmes après la mort, la résurrection de la chair, les récompenses et les peines éternelles. Mais qu'est-ce qui décidera du bonheur ou du malheur futur de l'homme ? L'usage qu'il aura fait de sa liberté morale pendant sa vie présente. Origène part de là pour déterminer, dans un troisième livre, la nature et les conditions de l'épreuve que nous subissons sur la terre ; il s'attache à défendre la réalité du libre arbitre, en montrant que l'homme aidé de la grâce qui ne lui manque jamais est capable d'accomplir la loi divine, malgré les penchants de sa nature viciée. Passant alors de l'objet aux sources de la doctrine, il établit, dans le quatrième livre, l'inspiration divine des Écritures ; puis il pose les principes de l'herméneutique sacrée, surtout dans le but de maintenir le sens spirituel ou mystique des deux Testaments contre les hérétiques et les Juifs esclaves de la lettre.

Cet ouvrage, le premier en ce genre, et composé par Origène sous l'influence de la philosophie grecque, est le grand texte des accusations portées contre son orthodoxie. Les accusations elles-mêmes roulent sur des erreurs enseignées ou déduites dans le cours de ce livre, ou simplement attribuées à l'illustre auteur, qui se plaignait lui-même des falsifications de son œuvre. La première de ces erreurs touche à la *création* de la *matière*, c'est l'*éternité* de la *création*, comme un produit nécessaire de l'activité de Dieu, qui ne lui permet jamais de rester oisif dans la succession des mondes, émanés de sa puissance. La deuxième se rapporte à la *création* des *esprits,* qu'il fait antérieure à la création du monde actuel : c'est la doctrine de Platon sur la préexistence des âmes, qui a fourni à Origène une théorie aussi absolue, où le libre arbitre de la créature est trop favorisé aux dépens mêmes de la toute-puissance et de la souveraineté de Dieu. Selon cette théorie, non-seulement l'homme, mais la créature raisonnable, quelle qu'elle soit, ne peut être différente d'une autre créature raisonnable, si

ce n'est par suite de ses torts ou de ses mérites. Tous les êtres raisonnables que Dieu a créés, il les a faits et n'a pu que les faire semblables. Le seul usage de leur libre arbitre a établi entre eux, des différences, et a fait de ceux-ci des anges, de ceux-là des démons, d'autres des astres (car selon Origène les astres eux-mêmes sont animés), d'autres enfin des hommes. Il a, pour ainsi dire, forcé Dieu à leur donner des corps, afin d'adapter à ces êtres devenus divers les diversités qui sont les conséquences de la vie corporelle, et par là les conduire dans les sentiers de la vie future, où à des degrés divers et dans des sphères différentes, selon leurs mérites ou leurs torts, ils vivront plus près de Dieu dans la félicité, ou plus loin de Dieu dans la douleur. Une pareille théorie, jointe à l'opinion platonicienne de la *purification progressive* des âmes après leur chute, amenait à des conséquences que le génie chrétien d'Origène repousse toujours, sur la nature et la durée des châtiments de l'autre vie. Origène parle expressément ailleurs du *feu éternel* et des supplices réservés à l'âme coupable : « *Igni æterno ac suppliciis mancipanda.* » Il se défend, comme d'un blasphème, d'avoir jamais dit, ainsi que quelques-uns prétendaient le lui faire dire, que les réprouvés pourraient mériter encore et se sauver, et Satan lui-même obtenir son pardon. En un mot, il semble, même au milieu de ses erreurs, présentées seulement comme des opinions et de simples hypothèses, échapper au reproche d'*hérésie formelle* sur les questions que n'avait pas encore tranchées l'autorité de l'Église ; et lorsque l'Église prononça, Origène, selon la règle de foi exposée plus haut, respecta son jugement. D'après le témoignage de saint Jérome, qui ne cessa point d'admirer le génie, sans jamais pactiser avec les erreurs du philosophe Alexandrin, comme il accuse Ruffin, son traducteur, de le faire, il paraît certain que, condamné ou seulement blâmé, condamné par Alexandrie ou par Rome, condamné pour sa doctrine ou pour ses actes, Origène se soumit et se réconcilia. Quant à l'*hérésie matérielle* de ses écrits, elle est d'autant plus difficile à démontrer aujourd'hui que la plupart de ses ouvrages sont perdus ou

altérés, traduits ou même corrigés, comme le *Periarchon*, et lors même que ces corrections viennent d'une main amie, il est toujours vrai de dire que le texte de l'auteur nous fait défaut. Enfin nous remarquerons à la décharge de ce grand homme, que dans le long espace d'une vie pure et austère, il n'a pas cessé d'enseigner la doctrine chrétienne, sous les yeux et avec l'assentiment des évêques orthodoxes d'Alexandrie d'abord, et ensuite de Césarée, qui le protégèrent tour à tour. Il faut même compter parmi ses disciples, ses hôtes et ses protecteurs, saint Plutarque et les autres martyrs sortis de son école ; saint Héraclas et saint Denys, tous deux successivement héritiers de sa chaire et évêques d'Alexandrie ; saint Théoctiste, évêque de Césarée, saint Alexandre, évêque de Jérusalem et martyr, saint Grégoire, le thaumaturge, évêque de Néocésarée, qui n'avait trouvé que dix-sept chrétiens dans cette ville, à sa prise de possession, et qui n'y laissa plus que dix-sept païens, à sa mort, après avoir opéré tant de conversions par sa parole et ses miracles. Cette illustre descendance d'Origène, qui donne en quelque sorte la main à la science et à la vertu du maître, ne saurait-elle servir à sa justification et à son éloge ? Nous ne manquerons pas de faire connaître une autre descendance, mais plus tardive et moins avouée, qui a cherché à se couvrir du grand nom d'Origène (1).

77. **Saint Cyprien et son Traité de l'Unité de l'Église, son martyre.** — Le schisme de Novatien fit entreprendre à saint Cyprien son magnifique et important ouvrage sur l'unité de l'Église, *De Unitate Ecclesiæ.* Saint Cyprien considéré comme évêque et comme écrivain est un des plus beaux ornements de son siècle : il mérite d'autant mieux de fixer notre attention en sa qualité de défenseur de la primauté romaine, qu'il eut lui-même à soutenir de plus vifs débats avec l'un des successeurs de Pierre. Il appartenait par sa naissance à une famille sénatoriale de Car-

(1) *Origène,* par Mgr Freppel, I, Leçon XIVᵉ et suiv. — *Les Césars du troisième siècle*, t II, 237. — *Hist. gén. de l'Église* par M. l'abbé Darras, VIII, 84.

thage, et lui-même nous apprend que sa jeunesse, environnée des biens et des jouissances de la vie, ne fut pas exempte de blâme ; il combattit longtemps avant de céder à la grâce, mais une fois qu'elle eut pris possession de son cœur, elle opéra sur cette grande âme des prodiges inespérés. Il n'était encore que catéchumène et déjà il tendait à la plus haute perfection chrétienne. Il vendit ses biens pour en distribuer la valeur aux pauvres, se livra à des exercices ascétiques et s'engagea par serment à conserver une perpétuelle chasteté. Il reçut le baptême vers l'an 245 ou 246, et il nous a retracé dans une de ses lettres le tableau vif et touchant de sa conversion. Quoique néophyte, on voulut l'élever sur le siége de Carthage, vacant par la mort de Donat. Son humilité refusa cette distinction ; il se retira et se tint caché. Le peuple découvrit sa retraite, investit sa maison et fit violence par ses prières à celui qu'il tenait ainsi captif, sans le vouloir laisser échapper. Le diacre Pontius, biographe de saint Cyprien, nous a laissé le portrait de ce digne évêque. Il oppose sa piété, son humilité, sa douceur à la vigueur et à la sévérité avec laquelle il maintenait les mœurs et la discipline de l'Église. Son visage étincelait d'un si grand éclat de sainteté et de grâce divine qu'il éblouissait ceux qui le regardaient. Dans ses rapports avec les autres hommes, il mettait à la fois de la gravité et de la gaîté ; on ne trouvait en lui ni une dignité sombre, ni une familiarité indiscrète et trop expansive, en sorte qu'on ne pouvait dire ce qu'il méritait le plus, l'amour ou le respect. Son costume répondait à son maintien, et il s'éloignait également d'un faste mondain et d'une négligence affectée. Ce ne fut pas au siége épiscopal qu'il dut l'amour qu'il portait aux pauvres ; son cœur chérissait les membres souffrants de Jésus-Christ avant d'être évêque. Connaissant sa haute position dans l'Église, il savait la défendre contre toute espèce d'usurpation, ainsi qu'il en donna des preuves dans le schisme de Félicissime et de Novat qui blâmaient la sévérité de Cyprien à l'égard des *tombés*.

Outre la jalousie qu'avait suscitée à saint Cyprien, parmi

quelques membres du clergé, son élévation rapide, il avait encouru spécialement la haine des païens. Aussi à l'avénement de Dèce, vers 250, le cirque et l'amphithéâtre de Carthage retentirent-ils plus d'une fois de ce cri barbare: « Cyprien aux lions ! » Il se déroba pour cette fois à l'orage (1).

Son livre sur l'unité de l'Église fut écrit vers 251. Sa maxime fondamentale est celle-ci : « *Extra Ecclesiam salus nulla*, » maxime qu'il développe avec une rare éloquence, et dont l'exagération semble l'avoir entraîné dans l'excès, qu'il soutint plus tard au sujet du baptême donné par les hérétiques.

Cette fameuse controverse sur la validité du baptême des hérétiques avait d'abord été soulevée par la pratique de quelques Églises d'Orient auxquelles le pape Étienne opposa la tradition de celle de Rome, peut-être avec une sorte de vivacité, de contrainte et d'empire. Les évêques d'Afrique, qui n'étaient pas d'accord sur ce point, prirent part à la lutte. Saint Cyprien, s'appuyant sur l'usage établi chez lui comme en quelques autres endroits, et sur une interprétation erronée de la doctrine de l'Écriture, se prononça contre Étienne. Le grand nombre d'évêques qui partageaient ses opinions, les synodes tenus à ce sujet, l'approbation des Orientaux, et d'un autre côté les raisons assez faibles qu'on opposait aux siennes qui lui paraissaient fortes, tout contribuait à le confirmer dans ses idées; ces différentes circonstances expliquent l'ardeur qu'il mit à poursuivre cette affaire, et ce qui doit le plus frapper dans cette discussion, c'est le nouveau témoignage rendu, au moins implicitement, à la primauté de saint Pierre (2) dans le cours même du débat.

L'opinion adoptée et soutenue vivement par saint Cyprien n'était pas nouvelle. Un de ses prédécesseurs sur le siége de

(1) V. Moehler, t. II, *Patrol.*, p. 423,

(2) Mgr Tizzani, professeur à la Sapience, vient de publier un ouvrage, où il soutient que la controverse entre le pape saint Étienne et saint Cyprien, concernant la question du baptême des hérétiques, n'a jamais eu lieu, et que les documents à l'appui sont une frauduleuse invention des Donatistes.

Carthage, Agrippin, conjointement avec un synode de soixante et dix évêques d'Afrique, avait ordonné dès l'an 177, que ceux qui voudraient passer des rangs de l'hérésie à la communion de la véritable Église, devaient être rebaptisés, le baptême administré par les hérétiques étant invalide. Dans deux synodes, tenus par saint Cyprien à Carthage, en 255 et en 256, il fut décidé que le véritable baptême ne pouvant être reçu que dans l'Église et donné que par l'Église, le baptême conféré hors de son sein est nul. Cyprien écrivit, au nom du deuxième synode, au pape Étienne, afin qu'il confirmât les résolutions qui venaient d'être prises. Étienne rejeta la décision du synode, et déclara nettement qu'on devait s'en tenir à la coutume de l'Église romaine et de tant d'autres Églises d'accord avec elle sur ce point : « de ne pas rebaptiser ceux qui abandonnaient une secte pour embrasser la foi catholique, mais de leur imposer seulement les mains en signe de pénitence et de réconciliation. » C'était opposer la tradition et la vraie règle de foi, avec la pleine autorité que possède le pape comme juge suprême des controverses, à des arguments devenus sans valeur, et à des preuves de raison ou de convenance, où la question de fait et d'institution divine était comptée pour peu de chose. Il paraît en outre que saint Cyprien, négligeant ici la question de foi, ne voyait qu'une affaire de discipline dans cette importante administration du baptême. La lettre du pape reçue, Cyprien convoqua un troisième synode, à Carthage, où il réunit quatre-vingt-cinq évêques. Tous les évêques de ce synode se déclarèrent de nouveau pour leur décision antérieure, qui regardait comme invalide le baptême administré par les hérétiques. Mais plusieurs d'entre eux, ajoutèrent, à l'exemple de saint Cyprien, qu'ils ne voulaient pas se séparer de la communion de ceux qui avaient adopté l'opinion contraire. Des députés furent envoyés une seconde fois à Rome pour présenter au pape la décision du synode. Mais le pape, rejetant toujours l'erreur, employa les armes de l'excommunication contre les évêques d'Afrique, qui refusaient de se soumettre. Quoi qu'il en soit des lettres et de la conduite de saint Cyprien dans le cours de cette affaire,

et du contenu de la fameuse lettre de Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, à l'évêque de Carthage surpassant en violence ce que Cyprien avait pu écrire au pape, saint Augustin ne lui en décerne pas moins le nom d'*évêque catholique,* de *martyr catholique*, surpris dans sa bonne foi par l'erreur, mais non vaincu par l'hérésie.

La controverse au sujet de la validité du baptême conféré par les hérétiques avait pu diviser les esprits sans jamais diviser les cœurs ; saint Cyprien s'était déjà rangé à la foi de l'Église universelle et au sentiment de tous les saints. Les événements allaient appeler le Souverain-Pontife, Étienne Ier, et l'illustre évêque de Carthage sur d'autres champs de bataille. Le chef de l'Église fut martyrisé en 257.

Saint Cyprien, après avoir écrit son *Exhortation au martyre*, fut pris le premier au début de la persécution d'Afrique, et conduit devant le proconsul, nommé Paternus, qui se contenta de l'envoyer en exil à Curube, port de mer, à une vingtaine de lieues de Carthage. Mais Galère-Maxime, successeur de Paternus, arriva à Carthage avec des sentiments plus hostiles. Il donna l'ordre d'amener le saint évêque au prétoire. Une multitude immense se rassembla pour assister à l'interrogatoire de l'illustre docteur : « Es-tu Thascius Cyprien ? lui demanda le proconsul. — Je le suis, répondit le saint. — Es-tu l'évêque de ces sacriléges chrétiens ? — Je le suis. — Les augustes empereurs ordonnent de sacrifier aux dieux. — Je ne sacrifierai pas. — Songe à ce que tu veux faire. — En une chose si juste, il n'y a point à délibérer. Exécutez les ordres que vous avez reçus. » La sentence fut portée et le proconsul lut ce décret : « Thascius Cyprien sera puni par le glaive. » — *Deo gratias*, répondit l'évêque de Carthage. Les chrétiens mêlés à la foule s'écrièrent alors : « Qu'on nous fasse mourir avec lui. » Une scène tumultueuse suivit le jugement. Le proconsul donna l'ordre de conduire saint Cyprien hors de la ville, pour prévenir la sédition qu'il craignait. Le saint évêque ôta son manteau, se mit à genoux sur la terre pour prier Dieu ; puis il se dépouilla de sa dalmatique, qu'il donna aux diacres. La dalmatique était une espèce de tunique dont la

mode était venue de la Dalmatie. Il se banda lui-même les yeux ; un prêtre et un diacre qui l'accompagnaient au lieu du supplice, lui lièrent les mains ; il fit remettre vingt-cinq pièces d'or à l'exécuteur et présenta sa tête au bourreau qui l'abattit d'un coup. Les chrétiens recueillirent le sang du martyr dans des étoffes de lin et de soie (258) (1).

CHAPITRE IV

L'église et les passions humaines. (2)

—

> « Euntes, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi. »
>
> (S. MATTH. XXVIII. 19.)

78. **La discipline de l'Église contre les désordres moraux.** — Le troisième obstacle à l'établissement et à la vie de l'Église est le relâchement intérieur et l'influence des *passions*. Les *désordres moraux*, qui ne sont pas moins redoutables que la violence de la persécution et que la subtilité de l'hérésie, menacent d'envahir à chaque instant une société pure et *divine* dans son institution, mais *humaine* et nécessairement vulnérable dans chacun de ses membres. Aussi, depuis le mensonge d'Ananie et de Saphire, depuis les scandales et les divisions de Corinthe, depuis les infamies des Nicolaïtes qui appelaient les avertissements de saint Jean, ou les sévères réprimandes de l'apôtre des gentils, jusqu'aux

(1) *Hist. de l'Eglise*, par M. l'abbé Darras, VIII, 377.

(2) Auteurs à consulter : *Mœurs des chrétiens*, par Fleury. — *Exhortation à la chasteté*, par Tertullien. — *Le Célibat ecclésiastique*, par Mgr Pavy, et par M. l'abbé Jager.

derniers excès de corruption des sectes gnostiques et manichéennes, voyons-nous le mal chercher à se glisser sous toutes les formes et dans tous les siècles, au sein même de l'Église, qui, semblable à la vaste étendue des mers, se conserve dans un état incorruptible et rejette, sans en être altérée, toute l'écume de ses rivages : « *Fluctus feri maris despumantes suas confusiones.* »

Le préservatif ou le remède à ces maux est dans le *pouvoir moralisateur* de l'Église, dans sa *discipline* et dans ses *sacrements*, qui sont le *sel* de la terre, pendant que sa *doctrine* en est le *flambeau*.

Douceur et force de l'esprit chrétien dans les apôtres et dans les fidèles. — Les premières manifestations de la vie chrétienne dans l'Église empruntent à l'Esprit-Saint, qui en est l'auteur, un caractère de *douceur* et de *force*, que nous ne saurions trop admirer. La *force chrétienne* a déjà paru dans la prédication des apôtres et dans la constance des martyrs, et la noble fermeté de ceux qui prêchent la foi et de ceux qui l'embrassent, a multiplié les preuves de ce courage surhumain, pendant près de trois siècles. Il suffit de parler en cet endroit de la *douceur* et de la *charité* des fidèles, comme d'un signe nouveau donné par Jésus-Christ pour reconnaître ses disciples. Tout ce qu'il y a de plus suave en même temps que de plus fort dans la communion catholique, de plus désintéressé dans le partage volontaire des biens de la fortune, de plus fraternel dans les *Agapes*, de plus saint et de plus auguste dans la participation à nos sacrements et à nos mystères, nous est représenté par saint Luc dans le tableau qu'il nous a fait de l'Église de Jérusalem. Ce n'est pas seulement la doctrine des apôtres qui unit les premiers fidèles, mais encore la *fraction du pain* et l'association de la *prière*. Pour mieux cimenter cette union par un sacrifice libre et spontané, les possesseurs de champs, de maisons, de domaines, se font les distributeurs de leurs biens ; et pour témoigner le peu de cas qu'ils font de ces richesses, ils en mettent le revenu aux pieds des apôtres, comme un poids dont ils se déchargent.

« Toute la multitude de ceux qui croyaient, dit saint Luc, n'était qu'un cœur et qu'une âme, et aucun d'eux ne s'appropriait rien de tout ce qu'il possédait : mais ils mettaient tout en commun.

« Il n'y avait point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui avaient des terres et des maisons les vendaient et en apportaient le prix. Ils le mettaient aux pieds des apôtres, et on le distribuait à chacun selon son besoin... et le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, tant hommes que femmes, s'augmentait de plus en plus. »

79. **Premiers désordres et scandales qui troublent l'Église naissante.** — Cette peinture de l'Église naissante n'était pas sans ombres, ni sans taches, et saint Luc ne cherche pas à nous les déguiser. La fraude essaya de se glisser jusque dans la pratique des conseils évangéliques, et saint Pierre, en consacrant le principe de la pauvreté volontaire que chacun était libre d'embrasser, infligea, pour servir d'exemple, le dernier châtiment à ceux qui n'avaient pas craint de mentir à Dieu. Le murmure des Grecs ou des Juifs hellénistes contre les Hébreux, au sujet du ministère des tables et du soin des veuves, menaça d'altérer la charité commune, et l'élection des diacres fut le moyen proposé pour satisfaire à toutes les exigences et réunir tous les cœurs. Des troubles plus sérieux divisèrent les chrétiens de Jérusalem et d'Antioche, et amenèrent le premier des conciles, qui trancha la question des rites judaïques. Il serait trop long de vouloir ainsi interroger en particulier l'état moral et religieux des différentes églises, fondées parmi les gentils, en commençant par la *foi* des Romains, qui était déjà célébrée dans le monde entier, pour en venir aux chrétientés de l'Asie mineure fondées par saint Jean, et à ces peuples de toute nation convertis par saint Paul. Les premiers écrits apostoliques nous témoigneraient sans doute de la ferveur des fidèles, mais aussi des luttes intestines qu'entretenaient de faux apôtres, des abus grossiers ou sacriléges mêlés aux agapes et à la fréquentation de l'Eucharistie, et même de ces crimes honteux qui souillaient la voluptueuse Corinthe, et de ces excès abominables provoqués par la doctrine des

Nicolaïtes. L'Église de Jésus-Christ, *sans ride* et *sans tache*, n'eut jamais à rougir de ces écarts ou de ces infamies, qu'elle fut toujours la première à condamner. Saint Paul, qui les réprime avec la verge, quand il y est contraint, se montre à nous, dans ses divines épîtres, comme le dépositaire de ce pouvoir *législatif* de l'Église dans toute son étendue et va jusqu'à frapper l'incestueux de Corinthe d'une excommunication, qui fait rentrer le coupable en lui-même.

« On se tromperait, remarque judicieusement M. l'abbé Darras dans son *Histoire générale de l'Église* (t. VIII, 80), si l'on croyait que l'Église n'eut dans les premiers siècles aucun désordre, aucun dérèglement à déplorer. Quelques écrivains ont fait un tableau d'autant plus brillant de la perfection au troisième siècle qu'ils se préparaient à une plus rigoureuse sévérité pour les siècles suivants. La vérité est que, dans tous les siècles, on reconnaît, au sein de l'Église, l'homme et Dieu, les misères de l'un et les miséricordes de l'autre. Ainsi Origène se plaint « que plusieurs ne venaient à l'assemblée des fidèles qu'aux jours solennels, et y paraissaient moins pour s'édifier et s'instruire, que pour suivre l'habitude, ou se reposer plus à l'aise. Quelques-uns, dit-il, restent à s'entretenir de choses indifférentes ou même profanes. Les femmes elles-mêmes troublent le silence et le recueillement des saints mystères. » Il reproche aux chrétiens de s'attacher exclusivement aux affaires temporelles, à leurs champs, à leur commerce, aux procès. « Au lieu de s'appliquer à la méditation de la parole divine, on se passionne pour les spectacles du cirque, les courses des chevaux, les combats des athlètes. Il en est qui ont la foi, qui viennent à l'église, s'inclinent devant les prêtres, se montrent dévoués et affectionnés pour les serviteurs de Dieu, donnent volontiers pour l'ornement et l'entretien de l'autel : mais ils ne prennent aucun soin de corriger leurs mœurs, ne quittent point leur ancienne vie et restent dans leurs iniquités. » Le mal ne s'arrêtait pas aux degrés inférieurs ; Origène se plaint que de son temps, on trouvait dans l'église des ambitieux, qui briguaient les honneurs du sacerdoce et de l'épiscopat, malgré leur indignité personnelle, et qui ne cher-

chaient dans ces fonctions saintes que le profit et le faste des premiers rangs. « Que les prélats, dit-il encore, apprennent par l'exemple de Moïse, à ne pas désigner par testament leurs successeurs, parmi leurs parents et leurs alliés, comme si le gouvernement de l'Église était un héritage. » — Ailleurs, parlant du luxe des évêques : « Nous voudrions presque, dit-il, avoir des gardes comme les rois ; nous nous rendons terribles et de difficile accès, principalement aux pauvres ; nous traitons ceux qui nous parlent et qui nous prient de quelque chose, comme ne feraient pas envers des suppliants, les tyrans et les gouverneurs les plus cruels. » Ces passages, et d'autres semblables qu'on trouve en grand nombre dans les écrits des Pères du troisième siècle, prouvent qu'à cette époque, comme à toutes celles de l'histoire de l'Église, l'ivraie était mêlée au bon grain. L'œuvre de Dieu ne se continuait pas moins, malgré ces taches légères, se propageant et rassemblant peu à peu le monde sous le joug de la foi. »

Le ministère de la charité, qui avait pris naissance avec la promulgation de l'évangile, étendait partout ses bienfaits, et couvrait la multitude des péchés par celle des bonnes œuvres, que le christianisme voyait croître et fleurir sous ses pas.

80. **Influence de la charité chrétienne sur les mœurs du paganisme.** — Nous renonçons à décrire ce *ministère* de *charité*, que les apôtres exercent dans l'Église, en même temps que celui de la prédication ; et cependant la *règle des mœurs*, qui est fondée sur la *règle de la foi*, mériterait bien d'être étudiée, afin de se rendre compte des premières influences du christianisme. Les prières et les aumônes du centurion Corneille firent descendre sur lui et sur sa maison la grâce des visions célestes, le mérite de la foi en Jésus-Christ et le don du baptême, qui lui fut conféré par saint Pierre. La foi se répandit ainsi dans tout l'Orient, sans distinction de race ni de condition, et quiconque avait un bon cœur devenait chrétien (1). A Joppé, il y avait une

(1) *Influence pacifique de la charité chrétienne*, Em. Keller.

veuve nommée Tabithe, dont la vie était remplie de bonnes œuvres, et qui faisait beaucoup d'aumônes. Or, il arriva qu'elle tomba malade et qu'elle mourut. Apprenant que saint Pierre était dans une bourgade voisine, les fidèles l'envoyèrent chercher, et saint Pierre se hâta de venir. Il trouva autour du corps une foule de veuves qui pleuraient, et elles lui montrèrent les tuniques et les vêtements que Tabithe leur faisait. Saint Pierre se mit à genoux, pria, et Tabithe se releva pleine de vie. Pour conserver la mémoire de ce miracle, l'histoire a, comme par hasard, sauvé de l'oubli le nom de la pieuse veuve ; mais n'était-ce pas une chose plus merveilleuse, un miracle toujours vivant, que ces saintes femmes, vierges ou veuves, se consacrant tout entières au service des pauvres, au soin des malades, à l'hospitalité pour les étrangers, et entretenant, vestales nouvelles, la pure flamme de la charité ! « Aux yeux de Dieu notre Père, dit saint Jacques, la piété pure est de visiter les orphelins et les veuves, dans leurs afflictions ; ayez pitié de votre frère et de votre sœur qui n'ont ni vêtement ni nourriture, et ne les méprisez pas dans leur pauvreté. » — « Pensez à vos frères captifs, dit saint Paul, comme si vous l'étiez vous-mêmes, et à ceux qui souffrent, comme si vous souffriez vous-mêmes. » Et cette doctrine trouvait alors son application la plus touchante dans la *collecte* que le diacre faisait pour les pauvres, et qui a laissé son nom à une partie de la messe, dans les pieuses largesses que saint Paul sollicitait des fidèles de Grèce et de Macédoine pour les frères de Jérusalem.

Cette charité devient encore plus belle et plus héroïque au *temps des persécutions*, par les visites rendues aux martyrs au fond de leurs cachots, les soins prodigués aux blessés et qui rappellent en quelque sorte les morts à la vie, la sépulture donnée aux restes mutilés des chrétiens, avec le péril ou mieux avec le désir de partager leur sort. Enfin, le dernier résultat de cette charité est de gagner les païens eux-mêmes qui en sont l'objet, comme nous le dirons bientôt. Quelques traits, empruntés à l'historien de la charité chrétienne, nous font assez connaître ce

que devient la philanthropie de Sénèque et des Antonins, comparée à ces œuvres divines.

Pendant que les Antonins, dit M. Em. Keller, soutenaient l'empire et contenaient pour un moment l'avidité et la violence de ses innombrables fonctionnaires, une autre administration enlaçait dans sa hiérarchie l'Italie et les Gaules, l'Afrique et l'Orient jusqu'aux contrées barbares. Dans chaque ville, dans chaque bourgade résidait un évêque qui était le père des orphelins, le soutien des veuves, le défenseur des indigents, l'hôte des voyageurs, l'ami de tous les malheureux.

A Carthage, c'est un rhéteur converti, saint Cyprien, qui, après avoir tout donné aux pauvres, se donne lui-même et devient leur père. « Informez-vous, dit-il à ses prêtres, informez-vous exactement des besoins de nos frères, de leur âge, de leur profession et de leurs qualités et faites des avances à ceux dont le travail est insuffisant. » Cette charité est pleine de discernement : un autre évêque lui ayant recommandé un comédien converti, il lui répond que pour être admis parmi les pensionnaires de l'Église, il faut se contenter de peu, être décidé à gagner sa vie honnêtement et qu'aucune récompense n'est due à celui qui se convertit.

Obligé de se cacher pendant une persécution, saint Cyprien écrit à ses diacres de redoubler de soins pour les veuves, les malades et les étrangers, et il leur envoie pour le distribuer tout l'argent qu'il a pu réunir. Sa sollicitude veille surtout sur les fidèles détenus pour leur foi : à trois reprises il leur envoie des secours et il leur prodigue constamment les plus tendres exhortations. Il agit de même à l'égard des chrétiens tombés dans les mains des barbares.

Un autre fléau, une peste affreuse, éclate sur les rivages de la Méditerranée. Dans la docte Alexandrie, comme autrefois à Athènes, les païens se montrent impitoyables ; ils jettent dans les rues les morts sans sépulture et les mourants eux-mêmes, sans plus connaître ni parents, ni amis. A Carthage, au contraire, l'évêque profite de cette épreuve pour ranimer le zèle de son peuple. « Dieu, dit-il,

veut apprendre aux parents à remplir les saints devoirs de l'humanité, aux maîtres à avoir pitié de leurs esclaves, aux médecins à accourir aux cris des malades, aux riches à oublier leurs biens en face de la mort. Le fléau est un champ de bataille où se montre le soldat. » Dociles à sa voix, de même qu'à son exemple, les fidèles prodiguèrent leurs soins aux pestiférés, même aux païens. Une si belle vie méritait d'être couronnée par le martyre : saint Cyprien eut la tête tranchée.

La même année, à Rome, le diacre saint Laurent expiait sur un gril ses fonctions charitables. A l'approche de la persécution, il avait réuni les pauvres dont il était l'économe et le trésorier, et leur avait distribué tout ce qui restait d'argent. Averti, le préfet de Rome fait venir le diacre, et lui réclame ses richesses cachées, offertes par les chrétiens qui vendaient leurs héritages. « Donnez-moi trois jours, lui répondit saint Laurent, et je vous ferai voir tous les trésors de l'Église : elle est riche, plus riche que l'empereur. » Au jour marqué, il rassembla la multitude des pauvres que nourrissait l'Église, aveugles, boiteux, estropiés, etc. : « Voilà, dit-il au préfet, voilà les trésors de l'Église. L'or n'est qu'un vil métal, cause de bien des crimes, mais l'or véritable c'est la divine lumière que possèdent les pauvres du Christ. » Le magistrat voulut se venger ; il a pour jamais sauvé de l'oubli le nom de sa courageuse victime.

On voit que depuis le temps des apôtres, les fonctions des diacres n'avaient pas changé : partout ils secondaient l'évêque dans son administration charitable, dressaient les listes d'indigents, visitaient les malades, et les persécutions ne faisaient qu'ajouter à tant de soins celui des prisonniers et des enfants laissés par les martyrs. Par leurs mains comme par la bouche des évêques, la charité manifestait sa parfaite unité et pénétrait les peuples de sa puissance.....

Chez les chrétiens, non-seulement le dogme fut connu, mais il passa dans leur vie, il se réalisa, il vécut lui-même. Sachant que toute puissance, que toute intelli-

gence est incomplète sans l'amour, et que, si Dieu est une puissance souveraine, une intelligence infinie, il est aussi un amour immense, les chrétiens s'aimèrent d'une ardente charité. Pour eux comme pour les Platoniciens, l'homme est un oiseau qui a perdu ses ailes, un aigle tombé du haut des nues sur une terre obscure et fangeuse ; mais ce n'est ni par le travail de la raison, ni par l'ivresse d'une vague extase qu'il peut remonter aux divines régions : et ces ailes qui repoussent aux âmes d'élite, ce sont les ailes de l'amour, offertes au pauvre comme au philosophe, conclut l'éminent écrivain que nous venons de citer.

81. **Marque de la charité, nouveau symbole des chrétiens.** — Telle est la marque, à laquelle on devait reconnaître les disciples de Jésus, et ce n'est pas dans la société chrétienne des martyrs que le signe de la *charité* a pu faire défaut ; car le même amour qui portait les fidèles à s'immoler à Dieu les engageait à se sacrifier pour leurs frères. Si nous ne savions, par une expérience de chaque jour, que ces traits de charité appartiennent à la vie de l'Église et remplissent tous les siècles, nous essaierions de les raconter ; mais le *cœur ne se raconte pas*, et celui de l'Église, à mesure que la divine société s'accroît, se dilate lui-même et s'épanche par de nouveaux bienfaits. Le même esprit de charité, qui pressait le cœur de Paul de venir au secours des fidèles de Jérusalem, et lui faisait recueillir des aumônes de la part des fidèles de Corinthe, pressait aussi le cœur de saint Cyprien. Plusieurs villes de Numidie, exposées à une incursion de barbares, virent emmener en captivité des chrétiens de l'un et de l'autre sexe : huit évêques des villes où ce malheur était arrivé, en écrivirent à saint Cyprien, lui demandant quelques secours pour racheter les captifs. Cyprien ne put lire ces lettres sans répandre des larmes, et il fut particulièrement touché du péril des vierges. Il fit part de ces lettres aux fidèles de Carthage, qui, touchés de la même douleur, contribuèrent tous à cette bonne œuvre aisément et abondamment. Tout ce que donna le clergé et le peuple de Carthage montait à cent mille sesterces, c'est-à-dire environ sept mille cinq cents livres.

D'autres évêques qui se trouvèrent présents donnèrent aussi quelques petites sommes pour eux et pour leur peuple. Saint Denys d'Alexandrie nous a laissé dans une de ses lettres le souvenir d'une charité non moins généreuse et plus héroïque encore, lorsqu'il nous peint le dévouement des fidèles de cette ville au service des pestiférés : « La plupart de nos frères, par l'excès de leur charité, ne se sont point épargnés. Ils ont été les uns après les autres visiter les malades, et les ont consolés et servis assidûment, s'attirant volontiers la maladie ; de sorte que plusieurs, en guérissant les autres, sont morts eux-mêmes. Les meilleurs de nos frères s'en sont allés de la sorte, quelques prêtres, quelques diacres, et les laïques les plus estimés ; et on a jugé que ce genre de mort ne différait en rien du martyre... Les païens font tout le contraire : dès le commencement de la maladie, ils s'éloignent et fuient ceux qu'ils aimaient le plus ; ils les jettent dans les rues demi-morts, ils laissent les corps sans sépulture comme du fumier tant ils craignent de gagner la maladie mortelle, que toutefois il n'est pas facile d'éviter, quelque artifice qu'ils emploient. »

L'évêque de Néocésarée, saint Grégoire le Thaumaturge, fit usage, en semblables circonstances, du pouvoir qu'il avait reçu du ciel de faire des miracles. Au milieu de la peste qui ravageait cette ville, portant secours aux païens et même aux prêtres idolâtres, aussi bien qu'aux chrétiens, il fit reculer le fléau, comme il avait su faire reculer la montagne pour faire place à son église ; en un mot, il gagna le cœur de tous et par l'éclat de ses prodiges et par l'ardeur de sa charité (1).

Il serait facile d'appeler ici en témoignage un historien bien connu, mais qui ne donne qu'une partie de la vérité. Fleury, dans son ouvrage intitulé : *Mœurs des chrétiens*, excelle à peindre la primitive Église. Tous ces traits réunis que l'auteur groupe si habilement, l'ont été moins en réalité, ainsi que le fait observer M. l'abbé Blanc (2). Ces traits

(1) *Hist. générale de l'Eglise*, par M. l'abbé Darras, VIII, 302.
(2) *Introduction*, p. 185.

sont en effet empruntés à des Églises différentes, et à des époques un peu diverses ; et il faut bien croire aussi, même en consultant l'histoire, qu'ils y étaient mêlés à d'autres traits qui ressentaient davantage la faiblesse humaine. Il en doit résulter une impression exagérée. Elle n'est cependant pas fausse pour l'ensemble, ajoute le savant et judicieux. auteur ; et, comme il n'est question que des trois premiers siècles, où la société chrétienne était en quelque sorte concentrée dans le foyer domestique, et dans le secret des mystères, on ne peut douter qu'il n'y eût un fond commun de mœurs et d'habitudes dans la vie de ces premiers fidèles, et une conduite admirable, qui mettait les chrétiens au-dessus des nations et par la profession de leurs maximes et par la sainteté de leurs exemples.

82. **Sainteté de l'Église dans l'institution du célibat et des ordres monastiques.** — Au nombre des plus grandes merveilles opérées par la charité dans l'Église, il faut compter les *vertus réservées,* qui mettent en pratique les *conseils* de l'évangile aussi bien que les préceptes du divin Maître. Ces vertus, érigées en *institutions* permanentes par la virginité, le célibat ecclésiastique et les ordres religieux, datent des premiers siècles.

Tertullien, en exhortant une veuve à ne se point remarier, allègue une raison qui suppose le célibat des prêtres : « Ne rougiriez-vous pas, dit-il, si vous étiez mariée pour la seconde fois, de vous présenter devant le prêtre qui ne l'a été qu'une fois ou qui n'a été consacré qu'à la condition de vivre dans la virginité ? (ch. XIV.) »

On admettait donc des hommes mariés parmi les clercs, mais s'ils ne l'étaient pas avant d'entrer dans cet état, on les obligeait à faire vœu de virginité. Tertullien ne parle point ici d'une nouveauté, mais d'un fait connu depuis longtemps, et qui n'est point particulier à la secte des montanistes, où il se trouvait alors engagé. Les lois portées au commencement du quatrième siècle ne font aussi que confirmer ce qui existait déjà, ainsi qu'il résulte du canon XXXIIIe d'Elvire : « *Placuit in totum prohibere episcopis, presbyteris et diaconibus, abstinere se à conjugibus suis,* etc. » Cette loi s'ap-

pliquait même à partir du sous-diaconat (1). Dès le temps des apôtres, il y avait des vierges, des laïques et des prêtres, appelés *Ascètes*, qui s'efforçaient de se soustraire à la corruption et même au contact du monde, se livraient aux exercices d'une piété plus austère, s'abstenaient du mariage, renonçaient à toute possession et s'imposaient une peine plus rigoureuse... Ces anciens ascètes, quoique habitant dans les villes et souvent même au sein de leurs familles, avaient su pourtant se dégager des liens de la société dans leurs relations journalières. Mais il y en eut d'autres, à dater du milieu du troisième siècle, qui se retirèrent dans le désert, poussés d'abord par les persécutions, puis par le désir de renoncer complétement au monde ; telle fut d'abord la vie des anachorètes d'Égypte. C'est ainsi que saint Paul s'enfuit, en 251, dans les solitudes de la Thébaïde et qu'en 270, il y avait déjà en Égypte un grand nombre d'ermites, qui toutefois n'habitaient point dans le désert, mais près des villages. A cette époque, l'Égyptien Antoine, frappé de la parole du Seigneur (2), distribua ses biens aux pauvres, se soumit à la direction de ces ermites, et en 285, après avoir vécu quinze ans dans une complète solitude et soutenu les plus rudes tentations, traversa le Nil, s'avança dans le désert, au milieu des montagnes situées près de la mer Rouge, et là, visité de temps en temps par ses amis, passa vingt ans dans le renoncement le plus rigoureux. Sa sagesse et les guérisons miraculeuses opérées par lui, lui amenèrent un grand nombre de disciples et d'émules... La communauté de femmes dirigée par sa sœur est le premier couvent de religieuses dont l'histoire fasse mention. Nous ne tarderons pas à voir le développement de ces institutions monastiques en Orient et en Occident.

Ce qu'il importe de constater, au début de l'histoire de l'Église, c'est l'honneur réservé à la virginité, d'après le conseil de l'Apôtre qui préfère cet état à celui du mariage. Aussi, comme le remarque un savant historien (3), « non-

(1) Moehler, *hist. de l'Église*, t. I, 356. *Conc. d'Elvire.*
(2) Saint Matthieu, XIX, 21.
(3) M. F. de Champagny. *Les Antonins*, I, 206.

seulement le paganisme, avec ses rares et coûteuses vestales, était laissé bien en arrière ; mais elle-même, l'Église de notre temps, avec ses milliers de prêtres, de veuves et de vierges consacrées, fait peut-être à la virginité une part moins grande que ne la faisait l'Église de ces premiers jours. Au sacerdoce était imposé, dès lors, ou le célibat, ou la continence dans le mariage. Hors du sacerdoce, et le célibat chrétien et la continence étaient, on peut le croire, bien plus fréquents qu'aujourd'hi. Vierge, la jeune fille se consacrait par une oblation formelle au Seigneur (1). Veuve, la femme se vouait au service du sanctuaire ; les diaconesses n'étaient pas autre chose. Les unes et les autres, « épouses de Dieu, dit Tertullien (2), belles pour Dieu, vierges pour lui, vivant et s'entretenant avec lui, lui donnant leurs nuits et leurs jours, lui apportaient comme dot leurs prières, recevaient sa grâce comme présent nuptial, et dès ce monde, appartenaient à la famille des anges. » Des hommes également, jugeant que la virginité les unirait plus intimement à Dieu, la gardaient depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Même des époux, sans briser le nœud du mariage, le purifiaient ; ils ne s'appelaient plus entre eux que frère et sœur, et leur amour plus chaste n'en était que plus tendre. Pendant les quinze ans du règne de Domitien, Rome païenne, sur les six vestales que réclamaient ses autels, en trouva quatre infidèles à leurs vœux. A la même époque, sans avoir besoin ni d'enterrer vives les coupables, ni de combler les innocentes de priviléges et d'honneurs, Rome chrétienne comptait par centaines ses vierges, ses veuves, ses hommes vierges et ses époux vierges. »

Mais il faut entendre les exhortations, les conseils et les règles, que saint Clément de Rome adresse, dans ses épîtres, à ceux et à celles qui font profession d'un état si parfait : « Tu te proposais, frère, d'embrasser la virginité. As-tu réfléchi à toutes les luttes et à toutes les obligations qu'elle impose ? Elle doit marcher sans cesse devant Dieu, et l'avoir

(1) *Actes*, XVIII, 18. — I Tim. 44.
(2) *Ad uxorem*, I, 4.

toujours présent à l'esprit, uniquement occupée des intérêts du Seigneur, cherchant à lui plaire, dans une sainteté de cœur et de corps inviolable. S'il en est ainsi, et si tu persistes dans la résolution d'embrasser cette vocation sublime, mortifie ton corps, dompte les appétits sensuels, triomphe du monde par l'esprit de Dieu, foule aux pieds les vanités passagères, caduques, fragiles et corrompues du siècle. Vainqueur du dragon, vainqueur de Satan, demeure étroitement attaché au Christ-Jésus et à sa doctrine, et renouvelle constamment tes forces dans la divine Eucharistie. Porte ta croix et suis Jésus-Christ, ton Dieu qui t'a régénéré. Vois en effet le prix inestimable de la virginité. C'est la sainte virginité qui a enfanté le Fils de Dieu, Jésus-Christ Notre-Seigneur. Jean, le précurseur, l'ange du Seigneur sur la terre, le plus grand parmi les fils des femmes, fut vierge. Il fut vierge aussi, cet autre Jean, qui reposa sur la poitrine du Sauveur, et ce fut pour cela même que le Christ daigna l'honorer d'une particulière tendresse. Paul, Barnabé, Timothée, dont les noms sont écrits au livre de vie, suivirent la même voie. Frères bien-aimés, nous avons la douce espérance que telle sera votre conduite, et que vous demeurerez fidèles à votre vocation. Frères, dit encore le pape saint Clément, usant de l'autorité de son ministère et de son expérience pour conduire les autres, je veux vous faire connaître les règles dont, avec l'aide de Dieu, nous ne nous sommes jamais écartés. Nous ne demeurons point sous le même toit avec les vierges ; entre elles et nous, il n'y a jamais d'intimité, ni de repas communs. Il n'y a ni veuve, ni vierge dans la demeure où nous passons la nuit... Parfois il arrive qu'au déclin du jour, les frères, nous voyant éloignés de notre retraite, nous pressent avec instance d'accepter chez eux l'hospitalité. Si la maison où nous sommes appartient à un homme d'un âge et d'une conduite respectables, nous ne repoussons point l'invitation qui nous est faite d'y passer la nuit. Un frère prépare ce dont il est besoin, et la couche où nous devons reposer ; il nous lave les pieds et y verse de l'huile. Nous acceptons le pain, l'eau et les aliments qu'on veut y

joindre, selon que Dieu y pourvoit. Nous faisons ensuite la prière, après quoi nous donnons aux hommes le baiser de paix. Les femmes et les vierges s'approchent à leur tour, et nous baisent la main que, par modestie, nous tenons couverte de notre manteau. Les yeux élevés vers le ciel, nous recevons cet hommage de leur foi, et après cette cérémonie, nous allons où le Seigneur nous appelle (1). » Que l'on reconnaît bien à la suavité de ce langage, la réserve et la touchante simplicité du Pasteur, qui se fait le guide et le modèle de son troupeau.

83. **Sainteté de l'Église dans son chef.** — Contentons-nous de signaler ici le rôle de la Papauté dans l'Église, non seulement par la gloire de *confirmer ses frères dans la foi* selon la promesse de Jésus-Christ au prince des apôtres, mais encore par cet éclat de sainteté qui rayonne de la chaire de Pierre en la personne de ses premiers successeurs. Il nous suffit de dire que tous les pontifes du temps des persécutions ont été placés sur les autels, comme *saints* ou comme *martyrs*.

Nous avons déjà nommé les papes du siècle apostolique. Il est beau de voir, dans le siècle suivant, se continuer, avec la chaîne des pasteurs de l'Église, la même tradition de courage et de vertu, aussi bien que de doctrine et de vérité. Saint Évariste tenait la chaire de saint Pierre à Rome, lorsque le glorieux Ignace d'Antioche fut amené dans l'amphithéâtre pour être dévoré par les bêtes. La tête d'Évariste tomba deux ans plus tard (109) sous la hache des bourreaux, dans la voie Appienne. Son pontificat dura neuf années, ou peut-être même douze ou treize, selon le *Liber pontificalis*. Saint Clet avait ordonné vingt-cinq prêtres pour la ville de Rome ; Évariste compléta cette institution, ou cette division en paroisses, en délimitant les territoires de chacun de ces titres, et en comblant les vides qui avaient pu se produire pendant la persécution de Domitien. Il établit encore par une constitution sept diacres qui devaient assister

(1) *Hist. gén. de l'Église* par M. l'abbé Darras, t. VI, 334. — M. de Champagny, *les Antonins*, ibid. I, 210.

l'évêque, et lui servir de témoins authentiques, c'est-à-dire, comme on le voit dans une épître d'Anaclet, former la garde de l'évêque contre les projets malveillants, et son cortége d'honneur au moment du sacrifice. Saint Anaclet appelait ces témoins *les yeux* de l'évêque, et recommandait aux prêtres eux-mêmes de ne point offrir le sacrifice isolément, et de prendre avec eux des témoins, quoique en moins grand nombre, qui pussent certifier de leur piété sacerdotale. Telle était la discipline laissée par les apôtres, et conservée dans l'Église romaine, en ce temps de persécution, afin de mettre la sainteté du prêtre à l'abri des soupçons injustes et des accusations de tout genre.

Saint Alexandre Ier, Romain d'origine, recueillit la succession de saint Évariste et en même temps les droits que les papes avaient au martyre (109-119). Il ordonna qu'en célébrant le saint sacrifice les prêtres fissent mention de la passion de Notre-Seigneur par ces paroles : « *Qui pridie quam pateretur...* » si bien faites pour soutenir le courage des disciples par l'exemple du Maître. Les lettres de ce pontife rappellent, comme une tradition des Pères, l'usage de mêler l'eau et le vin dans le calice, en signe du mélange d'eau et de sang qui s'échappèrent du côté de Jésus percé d'une lance. Il institua l'usage de conserver dans les maisons chrétiennes, l'eau bénite, mêlée de sel, qui sert à l'aspersion. On croit que quelques-unes des prières, encore prononcées aujourd'hui dans la bénédiction de l'eau, ont été faites par Alexandre Ier. Baronius assure, d'ailleurs, que toutes ces institutions prenaient leurs sources dans les traditions des apôtres. Ce pape, vraiment Romain de cœur aussi bien que de naissance, convertit Hermès, préfet de la ville, et s'exposa par son zèle à une sentence de mort, qui fut prononcée contre lui et contre deux de ses prêtres, Eventius et Théodule. Ils furent décapités le 3 mai 119.

Le successeur d'Alexandre Ier fut le pape Sixte Ier, Romain comme lui et qui obtint aussi la couronne du martyre. Il fit plusieurs règlements qui se rapportaient à la célébration du sacrifice, et décréta que les vases sacrés, appelés *ministeria sacrata*, les calices et les patènes, ne pourraient être touchés

que par les ministres, soit par respect pour ces vases, soit encore pour éviter le danger de profanation dans la distribution de l'eucharistie sous l'espèce du vin. Il institua le chant, pour le peuple, de l'hymne *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus sabaoth*, que le prêtre dit au commencement du canon de la messe. On a remarqué que l'invasion du gnosticisme, à l'époque de saint Sixte Ier, donnait au chant du Trisagion une importance considérable, au point de vue de l'unité divine et de la Trinité, objet des attaques de l'hérésie. La crainte de voir les loups entrer dans la bergerie, sous la peau d'agneaux, engagea sans doute le pape à ordonner que chacun des évêques mandés au siége apostolique, ne fût, au retour, reçu par son Église, s'il ne présentait la lettre de salutation adressée du siége de Pierre au peuple. Ces lettres testimoniales, appelées *litteræ formatæ*, portaient le cachet convenu en signe de communion ou de recommandation (1).

Télesphore, Grec d'origine, occupa la chaire de saint Pierre après Sixte Ier (128-139). Au nom de ce pontife, qui répandit encore son sang pour la foi, se rattachent deux institutions liturgiques : il ordonna d'observer un jeûne de sept semaines avant la Pâque, et de célébrer la messe pendant la nuit de Noël. « Qu'on ait soin, écrivait-il aux évêques de la catholicité, dans la nuit sainte de la nativité du Sauveur, de célébrer des messes, et d'y chanter solennellement l'hymne angélique. C'est en effet durant cette nuit qu'un ange le fit entendre pour la première fois aux bergers. » Il prescrivit, pour le reste du temps, l'heure de la célébration de la messe, et la récitation ou le chant du *Gloria in excelsis*, avant le sacrifice, selon les circonstances et le lieu où la messe était célébrée.

Saint Hygin, d'origine grecque comme Télesphore, son prédécesseur sur le siége de Rome, avait étudié, dans sa jeunesse, la philosophie et les lettres à Athènes, et se trouvait en mesure, avant saint Justin, de tenir tête aux nouveaux hérétiques, Valentin et Cerdon. A Rome, il étudia plus forte-

(1) Martigny. *Dict. des antiq. chrét. Lettres ecclés.*

ment encore la religion de Jésus-Christ, réorganisa le clergé de cette ville, et maintint les traditions apostoliques. Ce pape décida qu'à l'avenir les enfants présentés aux fonts baptismaux seraient assistés d'un parrain et d'une marraine ; en cas de mort des parents, ils devaient en tenir lieu, et cela subsiste encore de nos jours. Ciaconius et d'autres auteurs ont vu dans la nouvelle organisation du clergé romain par Hygin l'institution des cardinaux ou la première origine du sacré-collége. Défenseur intrépide de cette foi dont il était le premier représentant sur la terre et l'organe infaillible, le saint pontife fut martyrisé en 142, après quatre années de règne.

Le doux nom de Pie se présenta pour la première fois après celui de saint Hygin. Pie rendit un décret relatif au baptême à donner aux hérétiques qui se convertissaient des sectes juives pour embrasser la foi chrétienne. A la prière de la bienheureuse Praxède, il fit la dédicace d'un titre paroissial, érigé sur l'emplacement des thermes de Novatus par la bienheureuse, en l'honneur de sainte Pudentienne, sa sœur. Dans cet oratoire primitif, où il venait souvent offrir les saints mystères, il fit construire une piscine baptismale, qu'il bénit et consacra de sa main, et où il administra le sacrement de régénération à un grand nombre de païens qui embrassaient la foi. On lui attribue deux lettres qui ont un grand caractère d'antiquité, et qui sont adressées à Vérus et à Just, évêques de Vienne. Elles ne parlent que du bonheur d'imiter quelques frères martyrisés à Rome, et du culte à rendre aux corps des saints. Dans sa lettre à Just, saint Pie le félicita d'avoir été choisi pour être mis à la place de Vérus, qui avait triomphé du prince des démons. Il lui rappelle le pieux empressement des apôtres à recueillir les restes du premier des martyrs, Étienne, lapidé à Jérusalem. « Que tout le peuple, ajoute-t-il, soit défendu par votre sainteté. Frère très-heureux, je quitterai bientôt cette terre : j'en ai la révélation. Demeurez ferme dans la communion, et ne me mettez pas en oubli. Le pauvre sénat de Jésus-Christ, affaibli à Rome, vous salue, vous et tous les frères. » Pie Ier mourut bientôt, de cette mort enviée des martyrs, le 11 juillet 150.

Saint Anicet, son successeur, gouverna l'Église de Rome pendant onze ans, et reçut la couronne du martyre, un mois après la mort d'Antonin, sous Marc-Aurèle. Le saint évêque de Smyrne, Polycarpe, qui devait lui aussi donner sa vie pour Jésus-Christ dans la même persécution, était venu à Rome consulter le pape saint Anicet, au sujet de la célébration de la Pâque. Anicet lui céda l'honneur d'offrir les saints mystères à sa place, et ils se séparèrent en paix, conservant chacun la coutume de son Église. Le pape, saint Anicet, selon la notice du *Liber pontificalis*, interdit aux clercs de porter la chevelure longue afin de se conformer au précepte de l'Apôtre.

Saint Soter, né à Fondi, ville de la Campanie, fut élu pour succéder à saint Anicet, l'an 168 de Jésus-Christ, et tint le siége de Rome pendant neuf ans. Saint Denys évêque de Corinthe rend un beau témoignage à la charité de ce pape en écrivant au clergé de Rome : « Dès le commencement, dit-il, vous avez été habitué à prodiguer des secours de tout genre aux fidèles, vous avez soulagé la pauvreté de toutes les églises par les offrandes que votre charité leur a adressées. Vous avez gardé cette louable coutume que vos ancêtres vous ont transmise. Soter, votre évêque, loin de la diminuer et de l'affaiblir, la fortifie en faisant distribuer des aumônes destinées au soulagement des fidèles, et en consolant par la douceur de ses discours et avec une tendresse paternelle, nos frères qui visitent la cité de Rome. » C'est ainsi que l'Église romaine a toujours conservé la tradition de la charité aussi bien que le dépôt de la vérité. L'hérésie de Montan commença, selon Eusèbe, sous le pontificat de Soter, en l'an 171. Le démon qui avait attaqué l'Église par le libertinage et les mœurs déréglées des autres hérétiques semble avoir voulu surprendre l'Église par l'austérité apparente et la sainteté hypocrite de la secte de Montan. Tertullien, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, eut le malheur de tomber dans ce piége.

Le pape saint Éleuthère vit, sous son pontificat, qui dura neuf ans selon quelques-uns et plus de seize selon d'autres, se continuer la double lutte de la persécution et de l'hérésie.

Il vit aussi s'élever pour la défense de la foi les Pères apologistes et controversistes dont les plus célèbres sont Tertullien et saint Irénée, précédés de saint Justin et de saint Méliton. La première année du pontificat d'Éleuthère fut illustrée par la mort des martyrs de Lyon. De leur prison ils écrivirent à Éleuthère contre l'hérésie des montanistes et lui députèrent saint Irénée, alors prêtre, depuis évêque de Lyon. Bède nous apprend que ce pape reçut de Lucius, roi d'Angleterre, une ambassade pour demander un missionnaire qui lui enseignât la religion chrétienne, ce qui s'accorde avec ce que dit Tertullien : « *Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita.* »

Le pape saint Victor, né en Afrique, fut élevé sur le Saint-Siége après saint Éleuthère. La dispute du temps de la célébration de la Pâque se renouvela du temps de saint Victor. Il rendit une constitution célèbre, prescrivant que la Pâque serait célébrée le dimanche, ainsi qu'il avait été précédemment ordonné par Pie, Anicet et Éleuthère. Il fut statué en outre que le saint jour de Pâque serait célébré le dimanche qui suit immédiatement le quatorzième de la lune après l'équinoxe du printemps. Le pape Victor voulait retrancher de la communion toutes les Églises de la province d'Asie qui s'écartaient de cette loi pour suivre une coutume différente. A la prière de saint Irénée, le pontife qui avait menacé s'il n'avait déjà frappé de la censure la coutume abusive des Asiatiques consentit à tempérer la rigueur de sa première sentence. Plus tard une sentence explicite du concile de Nicée atteignit les quelques Églises, en petit nombre, qui avaient maintenu cette pratique judaïsante. Voilà déjà, au second siècle, toute une série de papes, décorés de la double auréole de la sainteté et du martyre.

C'est en vain que l'on a cherché à disputer cette gloire au pape saint Calixte Ier, et à son prédécesseur, saint Zéphyrin, en ajoutant foi aux accusations portées contre eux par l'auteur des *Philosophumena*. Cet auteur anonyme, que plusieurs ont pensé découvrir dans un saint Hippolyte, évêque de Porto, ne saurait, comme on l'a dit, flétrir une mémoire si pure, couronnée d'une auréole seize fois

séculaire (1). En ce qui touche Hippolyte, il suffit d'en appeler aux plus anciennes traditions pour distinguer en lui deux personnages fort opposés : d'abord le sectaire dur, hautain, enflé de sa science et rebelle à l'Église ; puis l'humble pénitent, qui abjure son erreur, la déteste devant tous ceux qu'il a séduits, leur recommande l'obéissance avec plus d'ardeur qu'il n'en a mis à souffler le feu de la révolte, et lave dans son sang ses longs égarements. De ces deux hommes, l'Église a béatifié le second, non le premier. Cette distinction, relative aux deux personnages que nous présenterait successivement Hippolyte, évêque de Porto, est inutile pour ceux qui attribuent les *Philosophumena* à un auteur différent, quel qu'il soit, comme ont essayé de l'établir Mgr Freppel (2) et M. l'abbé Darras (3). Nous ne citerons qu'un seul exemple de ces imputations qui tendent à nous montrer dans saint Calixte un déserteur de l'ancienne discipline. Voici un éloge de saint Calixte tiré d'une chronique du onzième siècle, qui nous aide à comprendre le blâme infligé au saint pontife par son contradicteur :

« Calixte voulut que l'accusation contre les évêques fût rendue fort difficile et défendit absolument d'admettre à déposer contre eux des hommes infâmes, suspects ou ennemis. Il traita d'hérétiques ceux qui enseignent que les prêtres tombés en quelque péché, ne peuvent, après une juste pénitence, rentrer dans leurs anciennes fonctions. »

Rapprochons ces textes de celui d'Hippolyte : « Calixte décréta qu'un évêque, lors même qu'il tomberait en quelque péché mortel, ne doit pas être déposé. De son temps, des évêques, prêtres ou diacres, mariés deux ou trois fois, commençaient à être soufferts dans le clergé. Si même quelque clerc se mariait, il permettait qu'il restât dans le clergé comme s'il n'avait point péché. Il répétait à ce propos le mot de l'apôtre : « Qui êtes-vous pour juger le serviteur d'autrui ? » Il y appliquait aussi la parabole de l'ivraie :

(1) *Etudes religieuses*. N. série, t. VIIIe, p. 163. *Le pape saint Calixte.*
(2) *Origène*, I, 186.
(3) *Hist. génér. de l'Église*, VII, 598.

« Laissez l'ivraie croître avec la moisson, » c'est-à-dire souffrez les pécheurs dans l'Église. Il disait encore que l'arche de Noé avait été une figure de l'Église portant dans ses flancs des chiens, des loups, des corbeaux et des animaux de tout genre, purs et impurs ; qu'il devait en être ainsi de l'Église. »

« Le ton diffère dans ces deux chroniques, l'une censurant amèrement ce que l'autre rapporte avec éloge, et pour servir de règle aux siècles futurs. Mais cette divergence d'appréciation mise à part, les actes sont les mêmes et il est impossible que cette coïncidence soit l'effet du hasard. Le faux Isidore a donc eu entre les mains des anciens documents dont, sans lui, nous aurions perdu la trace. Suivons cette trace et les imputations malveillantes que nous venons de lire s'éclairciront d'elles-mêmes. Car, ou elles ont rapport à des faits dont la preuve juridique manquait ; ou elles se bornent à constater l'équité du juge qui proportionne la peine au délit, et ne punit pas toutes les fautes, même graves, avec la même sévérité ; ou elles ont trait à des lois dont l'intérêt public légitime quelquefois la dispense ; ou enfin, dans l'hypothèse la moins favorable, elles n'établissent qu'une simple tolérance souvent exigée par les circonstances. Il n'y a point de législateur humain qui atteigne et réprime toutes les transgressions. Tolérer n'est pas approuver. C'est plutôt, en cédant à une nécessité qu'on déplore, imiter la conduite du Sauveur, se garder d'éteindre la mèche qui fume encore et de rompre entièrement un roseau à demi-brisé. Calixte n'ignorait pas que le plus juste châtiment, s'il est infligé à contre-temps, tourne à la ruine du coupable, quelquefois à la ruine d'un grand nombre : il ne voulait précipiter les pécheurs ni dans le désespoir ni dans une révolte ouverte. La patience dont il usa longtemps envers deux esprits égarés, Sabellius et Hippolyte, se plaçant entre les deux et tâchant de les ramener à ce milieu dans lequel est la vérité, cette patience et cette longanimité, il eut à l'exercer envers d'autres. Mais rien ne prouve qu'elle ait jamais dégénéré en faiblesse. Nous apprécierions mieux sa conduite, si nous savions quels piéges étaient semés sous

ses pas. La persécution violente n'était que le moindre péril pour les chrétiens entourés d'ennemis couverts ou déclarés qui s'efforçaient de les entraîner dans l'hérésie ; sectaires ardents, semblables à un essaim de guêpes autour d'une ruche, qui troublent l'abeille industrieuse et veulent lui enlever ou corrompre son miel, Cerdon, Marcion et Valentin avaient paru à Rome dans le siècle précédent et y avaient laissé des disciples. Blastus et Florin, dogmatiseurs imprudents, ou vivaient encore ou avaient à peine disparu de la scène : Blastus, le chef des quarto-décimans occidentaux, qui, non content de célébrer la Pâque avec les Juifs, taxait d'erreur ceux qui la célébraient autrement et que le décret sévère du pape Victor n'avait pas suffi à réprimer ; Florin, le disciple de Polycarpe, qui oublia trop les leçons de son maître et obligea Irénée, son ami d'enfance, à prendre la plume pour les lui rappeler. Il faudrait nommer encore et les montanistes divisés en deux partis contraires, sous les étendards rivaux d'Eschine et de Proclus, et surtout Théodote le byzantin, enflé d'une science tout humaine, apostat par lâcheté, puis hérétique par dépit, qui crut échapper à la honte d'avoir renié Jésus-Christ dans les tortures, en soutenant qu'il n'avait renié qu'un homme. L'anathème dont Victor le frappa n'empêcha point sa secte de pulluler au point de se partager bientôt en trois ou quatre branches opposées. Pourquoi faut-il qu'à tant de noms flétris, s'ajoutent les chefs de deux écoles rivales, Hippolyte d'une part, Cléomène et Sabellius de l'autre, que des flots opposés poussaient également dans l'abîme ? Quand la séduction tendait ses filets sur toutes les voies, le père de la grande famille, oppressé de cruelles angoisses, pouvait craindre qu'une rigueur déplacée n'éloignât quelque prodigue du toit paternel. »

Ceux qui ont vengé le pape saint Calixte de l'accusation d'avoir favorisé le relâchement des mœurs n'ont pas eu plus de peine à le défendre du reproche d'hérésie (1). Le seul point qui nous intéresse en ce moment est la haute vertu du

(1) Ibid., *Études littéraires*, deuxième article, VIII, 277.

Siége apostolique, la conduite intègre de ses pontifes, dont l'exemple persévérant autant que la sagesse impriment une si sainte direction à l'Église.

Urbain Ier, élu pape après le martyre de saint Calixte, en 222, était Romain de naissance, et fils d'un des premiers seigneur de la ville. Il gouverna l'Église pendant la paix, dont elle jouissait, sous l'empereur Alexandre-Sévère ; car ce prince, quoique païen, avait de l'affection pour les chrétiens ; il ne se contentait pas de les souffrir, il leur accordait encore une liberté entière sur le sujet de leur religion. On ne s'étonnera pas d'une pareille conduite, si l'on suit l'opinion de ceux qui veulent que sa mère Mammée ait été chrétienne, et qu'il se soit conduit par ses conseils ; qu'il ait eu l'image de Jésus-Christ dans son cabinet au rang des personnes pour lesquelles il avait de la vénération ; et qu'il ait eu la pensée de le faire recevoir au nombre des dieux de l'empire. Urbain sut profiter du calme que la bienveillance de ce prince procurait à l'Église, pour étendre le christianisme dans la maison même de l'empereur. Cependant on ne peut nier que la malignité des magistrats romains n'ait fait quelques martyrs sous le règne de cet empereur ; mais on ignore si ce pape a été de ce nombre, et s'il a vraiment versé son sang pour la foi. Il ne faut plus le confondre avec l'évêque Urbain des *Actes* de sainte Cécile : cet évêque, autrefois caché dans les catacombes et qui avait comparu deux fois devant les tribunaux pour y confesser la foi, reposait depuis cinquante ans au cimetière de Prétextat, tandis que le corps du pape saint Urbain avait dû être enseveli dans la crypte des pontifes, qui est en face de ce cimetière ; et c'est là en effet que M. de Rossi a découvert son nom sur le fragment d'un bord de sarcophage.

Saint Pontien, successeur d'Urbain Ier, ne nous est connu que par son exil en Sardaigne et par son martyre, consommé en l'année 235. Il laissa son siége avec la succession du martyre à saint Anthère ou Antheros, Grec d'origine. Ce pontife, dénoncé au préfet Maxime, comme affectant d'honorer la mémoire des ennemis de l'empire et des dieux, parce qu'il avait refusé de livrer les *Actes des martyrs*, recueillis

par les notaires, paya de son sang ce généreux attentat contre la politique des Césars (3 janvier 236).

La violence avec laquelle la persécution sévissait contre les évêques, et surtout contre le chef de l'Église, fut cause que le Saint-Siége demeura vacant près d'une année, jusqu'au 11 décembre 236, où l'on choisit pour pape Fabien, Romain de naissance et de l'illustre maison des Fabius. Eusèbe rapporte que, le clergé et le peuple de Rome étant assemblés pour l'élection d'un pasteur, une colombe descendue tout à coup d'en haut alla se reposer sur la tête de Fabien, et que ce prodige réunit tous les suffrages en sa faveur, quoique personne n'eût d'abord jeté les yeux sur lui, parce qu'il était laïque. Le martyre de saint Fabien se rapporte au 20 janvier de l'an 250, plus de treize ans après son élévation au Saint-Siége. « La mort glorieuse de ce pape a seule égalé, dit saint Cyprien, ses vertus et l'intégrité de son administration. » L'empereur Dèce, qui lui fit trancher la tête, aurait avoué lui-même, d'après une lettre de l'évêque de Carthage où ce mot est attribué à la jalousie de César, « qu'il eût mieux aimé un compétiteur à l'empire qu'un nouvel évêque de Rome. »

Quoi qu'il en soit de l'aversion de l'empereur Dèce pour le souverain pontife des chrétiens, et de cette haine mortelle dont hérita Gallus, son successeur, contre une puissance rivale, il paraît, suivant l'opinion la plus probable, que le Saint-Siége resta vacant plus de seize mois, jusqu'à l'élection du pape saint Corneille, le 4 juin 251. Saint Cyprien a dit de ce pape que son pontificat ne fut qu'un long martyre ; le schisme de Novatien, dont nous avons parlé, mit d'abord en péril la chaire de Rome, qui avait tant à souffrir de la persécution. Il fallut aussi régler les conditions imposées aux *tombés* pour les admettre dans le giron de l'Église, après une sincère pénitence de leur participation à l'idolâtrie. Les canons pénitentiaux, dressés par saint Cyprien dans un concile de soixante évêques, tenu à Carthage, furent envoyés au pape Corneille, qui les approuva. La peste de 252, qui fit, à Rome, cinq mille victimes en un seul jour, réveilla dans les cœurs païens toute leur rage contre les chrétiens.

Gallus voulut contraindre ceux-ci à se joindre aux sacrifices idolâtriques, offerts publiquement pour apaiser le courroux des dieux. A Rome, le sang des martyrs coula par torrents: le pape saint Corneille, arraché du milieu de son troupeau fut exilé à Centumcellæ, aujourd'hui Civita-Vecchia, et décapité, le 14 septembre 252.

Lucius, qui avait administré, sous le pontificat de Corneille, en qualité de vicaire, fut élu pour son successeur. Il eut, lui aussi, en partage l'exil et le martyre, après avoir renouvelé de sages ordonnances. Ce pontife décréta que deux prêtres et trois diacres accompagneraient l'évêque en tout lieu en qualité de témoins ecclésiastiques ; on a vu que le pape saint Évariste avait chargé sept diacres d'assister l'évêque dans le ministère de la prédication. Lucius ne permit aux clercs d'avoir dans leur maison d'autres femmes que leurs proches parentes. En marchant au supplice, il désigna pour lui succéder Étienne, son archidiacre, qui fut élu par acclamation le 13 mai 253.

Le nouveau pape défendit aux prêtres et aux diacres de se servir, dans l'usage commun, des habits dont ils usaient à l'autel. Il mit fin à la fameuse controverse sur la validité du baptême conféré par les hérétiques, et maintint la tradition des apôtres : « *Nihil innovetur nisi quod traditum est...* » Il répandit comme saint Cyprien, avec lequel avait été engagée cette longue et vive controverse, son sang pour Jésus-Christ. Nous lisons dans le martyrologe romain, le 2 août : « A Rome, au cimetière de Calixte, fête de saint Étienne, pape et martyr, qui célébrant un jour la messe pendant la persécution de Valérien, et étant surpris par des soldats, demeura ferme et sans crainte à l'autel, achevant les saints mystères qui étaient commencés. Il fut décapité sur son siége » (2 août 257).

La même persécution moissonna Sixte II ou Xiste, trois jours avant son archidiacre Laurent, qui brûlait de l'accompagner au martyre, comme à l'autel (258).

Nous ne ferons que nommer ici le pape saint Denys, que Basile-le-Grand appelle *très-illustre*, que saint Denys d'Alexandrie qualifie d'*admirable*, ce pontife, qui selon le mot

de saint Athanase, aurait pu servir de règle à un concile. Les écrits de ces différents prélats attestent que le souvenir de sa charité était encore vivant chez les peuples de la Cappadoce, et que l'intrépidité de sa foi n'était pas moins remarquable que la splendeur de sa doctrine. Ce pape mourut le 26 décembre 268 ou 269. Il est compté parmi les Pères de l'Église, mais non parmi ceux qui ont versé leur sang pour Jésus-Christ.

Félix Ier, qui lui succéda, est décoré du nom de martyr, non pour avoir souffert une mort violente, mais à cause de la prison ou des tourments qu'il a endurés : car on appelait alors martyrs plusieurs confesseurs de la foi soumis à divers tourments auxquels ils avaient survécu. Jusqu'à Félix Ier la coutume d'immoler la sainte victime sur les sépulcres vénérés des martyrs n'avait reposé que sur la tradition. Ce pape en fit une obligation dans ses décrétales (274).

Saint Eutychien, son successeur, se rendit célèbre par le soin qu'il mit à ensevelir les martyrs de sa propre main. D'après le *Liber pontificalis*, il mérita lui-même la couronne du martyre, en récompense de sa foi (283).

Caïus, caché pendant douze ans au fond des catacombes, gouverna l'Église romaine, sous l'empire de Dioclétien, qui le fit périr par le glaive ou dans sa prison (296).

Le pape saint Marcellin vient clore le troisième siècle, au plus fort de la persécution de Dioclétien et de Maximien. Il est accusé d'avoir idolâtré, en offrant un sacrifice ou de l'encens aux dieux ; mais peu de jours après, ajoute le *Liber pontificalis*, plein de douleur et de repentir, il fut martyrisé par Dioclétien ; c'est ainsi qu'il aurait promptement réparé son apostasie. Les *Actes* du concile de Sinuesse, que l'on dit avoir été composé de trois cents évêques, confirment cette accusation. Mais l'invraisemblance de la tenue d'un pareil concile en ces temps orageux, le silence de l'historien Eusèbe sur l'apostasie de Marcellin, qu'il fait vivre et agir au milieu de cette persécution, et le nom de ce pape inscrit simplement comme martyr dans le martyrologe romain, où l'on dit qu'il fut décapité sous Maximien et non sous Dioclétien, laissent au moins place au doute. Théodoret et

saint Augustin vont plus loin, en faisant un grand éloge de ce saint pape qui se distingua par sa fermeté et par son courage à l'époque de la persécution, et qui est déclaré innocent par l'évêque d'Hippone du crime d'idolâtrie, dont l'accusait Pétilien, un des évêques donatistes de ce temps. On sait que la légende du bréviaire romain, conforme à l'accusation portée par les *Actes* du concile de Sinuesse, et au récit du *Liber pontificalis*, ne constitue pas à elle seule une autorité irréfragable, et qu'en ce point de pure critique historique, il est permis de différer de sentiment, sans enfreindre en rien, comme on l'a remarqué, les exigences de la plus délicate orthodoxie. Quelle que soit du reste l'opinion qu'on embrasse, la sainteté du chef de l'Église apparaît toujours assez éclatante et dans saint Marcellin et dans ce catalogue non interrompu des premiers successeurs de Pierre, placés sur nos autels.

84. **Sainteté de l'Église dans ses lois.** — Nous allèguerons, en terminant, quelques passages tirés des *constitutions* ou des *canons apostoliques*, qui peuvent nous initier aux règlements de l'ancienne discipline, tout en admettant que des altérations se sont glissées dans la rédaction de ces monuments primitifs. Si l'on prétend que les *constitutions apostoliques* n'ont été rédigées que vers le troisième siècle, et même interpolées par la main de quelque faussaire, Paul de Samosate ou quelque autre précurseur d'Arius, il n'en reste pas moins certain, comme l'a établi Simon de Magistris, que ces monuments renferment les vestiges les plus précieux de la tradition et de la législation de ce temps.

« Le recueil se divise en huit livres, d'inégale étendue, partagés eux-mêmes en chapitres, dit M. l'abbé Darras (1), selon la diversité des sujets. Le premier livre, intitulé : *Des laïques*, est de tous le plus court, et semble renfermer le moins d'additions frauduleuses. Il débute par une profession de foi qui établit la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en termes de la plus pure orthodoxie : « L'Église catholique, dit-il, est la plantation de Dieu, sa

(1) *Hist. génér.*, VII, 593.

vigne choisie. Vous tous qui, embrassant la religion véritable, marchez à la conquête du royaume éternel ; vous qui avez participé à l'effusion de l'Esprit Saint ; soldats enrôlés dans la milice de Jésus ; poitrines vaillantes, couvertes du bouclier de la crainte du Seigneur ; troupe innocente, arrosée du sang rédempteur du Christ ; vous qui donnez au Dieu tout-puissant le doux nom de Père, depuis que vous êtes devenus les frères et les cohéritiers de son Fils bien-aimé ; prêtez l'oreille aux enseignements de ce docteur divin. Enfants du Seigneur, apprenez à vivre selon ses lois, pour être agréables à Jésus-Christ, notre Dieu. » Après cette exhortation touchante où nous voyons déjà les lois de la morale et de la discipline découler du dogme chrétien, les trois chapitres : de *l'avarice*, *du pardon des injures*, *du mépris des vanités de ce monde*, contiennent des leçons appropriées à la situation des fidèles au milieu du sensualisme païen qui les environne. « Si vous sortez, que ce soit pour visiter vos frères, les fidèles, et vous édifier mutuellement par des paroles de salut. Sinon, demeurez enfermés dans votre maison, lisant les livres de la loi et des prophètes, chantant les hymnes du roi David, et méditant surtout le texte évangélique, ce couronnement divin de l'Écriture. » Le conseil de lire la bible et de préférer aux fictions des poètes la vérité et l'éloquence de nos écrivains sacrés, tient une grande place dans ce premier livre.

« Le second livre des *constitutions apostoliques* est intitulé : des *évêques*, des *prêtres* et des *diacres*. C'est le plus étendu du recueil ; il renferme soixante-trois chapitres, et contient dans leur ensemble les devoirs, les fonctions et les prérogatives de l'ordre clérical... L'évêque est *pasteur* des âmes, il doit avoir l'expérience que donnent l'âge, la science du salut et la méditation constante de la parole de Dieu... L'évêque est le *père* des fidèles, son premier titre est celui de nourricier des pauvres... L'évêque est juge : selon l'enseignement de saint Paul, il est appelé à exercer une sorte de magistrature même dans *l'ordre temporel*, pour terminer les différends qui s'élèvent entre les frères, et son arbitrage est réclamé, sa sentence acceptée par les membres

de la communauté chrétienne... Mais il exerce surtout sa juridiction dans le *for extérieur* par la *pénitence publique* à laquelle il soumet les coupables. « Jugez-les, disent les *constitutions*, puisque vous êtes dépositaires de l'autorité divine, mais accueillez-les avec une mansuétude infinie, puisque vous êtes le représentant du Dieu des miséricordes.
« Les autres prescriptions du second livre, concernant les prémices et les dîmes, qui, du temple mosaïque, étaient passées à l'autel du Testament nouveau, les divers ordres de la hiérarchie ecclésiastique, prêtres, diacres et diaconesses qui, sous la haute direction de l'évêque, sont préposés à chaque communauté chrétienne ; la sainteté de la vocation ecclésiastique, dans laquelle on ne saurait sans une profanation sacrilége s'engager par des motifs d'ambition, d'intérêt ou de vanité ; les règles relatives aux agapes, aux assemblées solennelles de l'Église, aux frères étrangers, clercs ou laïques, munies de lettres de recommandation ; enfin aux collectes qui se faisaient chaque dimanche, matin et soir, dans la réunion des fidèles. »

Nous ne ferons qu'indiquer les trois livres suivants, qui traitent, chacun à part, des *veuves*, des *orphelins* et des *martyrs*. On y sent la prédilection de l'Église pour cette partie si chère du troupeau, et l'on ne peut douter que ce ne soit l'esprit, si ce n'est pas proprement la voix apostolique, qui parle en ces éloquentes recommandations, au nom des faibles, des abandonnés et des persécutés.

« Le sixième livre est intitulé : *Des schismes*. C'est un crime, disent les *Constitutions*, de s'insurger contre le sacerdoce royal de Jésus-Christ et son autorité dogmatique. Simon le Magicien fut le premier qui osa, après la Pentecôte, déchirer la robe sans couture de Jésus-Christ et de son Église. Ses successeurs Cérinthe, Ménandre, Basilide, Saturnin, l'ont suivi dans cette voie de perversion. Tous, dans une mesure diverse, prétendent allier la vérité évangélique et la liberté chrétienne avec les observances du judaïsme. Mais Israël a été rejeté de Dieu, et son rituel aboli... Les fils d'Israël se croient souillés par le contact d'un mort ; ne tenez aucun compte de ces scrupules. Rassemblez-vous dans

les *cimetières* (κοιμητηρια), pour y entendre la lecture des livres saints, pour y psalmodier les cantiques sacrés en l'honneur des martyrs, ou pour le repos de l'âme de vos frères défunts. Dans ces réunions aux catacombes, offrez le sacrifice mystique du corps de Jésus-Christ ; procédez aux funérailles des fidèles, en chantant les psaumes ; ne craignez point de contracter aucune souillure en touchant un mort... La pureté qu'il vous importe de garder immaculée, c'est celle de l'innocence et de la vertu. »

« Le septième livre est intitulé : *De la vie du chrétien, de l'Eucharistie et de l'initiation spirituelle.* Les premiers chapitres reproduisent, en la développant, la magnifique théorie de l'épître de saint Barnabé sur les *deux voies* ouvertes en face de l'homme, ce pèlerin d'un jour en marche vers l'éternité : « Il y a deux voies, disent les *Constitutions;* l'une conduit à la vie, l'autre à la mort. Elles n'ont entre elles aucun point de rencontre ; une distance infinie les sépare, et elles se prolongent dans leur éloignement parallèle. Le chemin de la vie aboutit à Dieu, l'autre à Satan. Il y a la route du ciel et la route de l'enfer... La prédication des apôtres introduisait dans le monde deux éléments nouveaux : la prière et l'union des âmes avec Dieu par la sainteté. L'Eucharistie était le foyer de cette vie jusque-là inconnue : Hosanna au fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, le Dieu qui nous est apparu dans l'infirmité de la chair ! Telle est, ajoutent les *Constitutions,* la prière que l'assemblée doit réciter avant la communion eucharistique. Ensuite celui qui est digne s'approchera du sacrement. Ceux qui seraient indignes se purifieront par la pénitence. »

« Le huitième et le dernier livre s'ouvre par le traité de saint Hippolyte : *De charismatibus.* Sous ce titre emprunté aux épîtres de saint Paul, l'évêque de Porto comprend les dons extraordinaires et le privilége des miracles, que l'effusion du Saint-Esprit communiquait alors aux ouvriers évangéliques, et dont l'Église naissante donnait le spectacle au monde... La seconde partie du VIII[e] livre est consacrée, sous le titre d'*Ordinations*, à tout l'ensemble

des cérémonies liturgiques, depuis l'élection des évêques jusqu'à la consécration des vierges et des diaconesses ; depuis la bénédiction de l'eau et de l'huile sainte jusqu'au cérémonial des funérailles chrétiennes. »

Enfin, pour compléter les *constitutions*, nous avons les *canons apostoliques*, qui traitent plus brièvement des mêmes objets, de la forme du gouvernement, des règles hiérarchiques, des obligations et des priviléges des clercs, des devoirs des laïques et des divers ordres.

Le concile, que nous avons déjà cité, tenu en Espagne, à Elvire, ou Illibéris, ville à présent ruinée, nous représente en particulier la situation de l'Église, au milieu de la société païenne, vers la fin du troisième siècle et au commencement du quatrième. Ces canons, aussi vénérables par leur antiquité que par leur sagesse, portent des peines sévères contre le crime de l'idolâtrie ou la participation aux sacrifices des païens. Quiconque, après le baptême, étant en âge de raison, aura commis ce crime de sacrifier aux faux dieux dans un temple, ne recevra pas la communion, c'est-à-dire la réconciliation solennelle et l'Eucharistie, même à la fin de sa vie. On défend aux chrétiens de monter au Capitole des païens, ne fût-ce que pour voir les sacrifices. Si un fidèle l'a fait, il est condamné à dix ans de pénitence. Il ne fallait rien moins que cette sévérité et ces précautions pour réparer les chutes anciennes ou prévenir les nouvelles. Il y avait des chrétiens faibles, qui prenaient les charges de *Flamines*, ou sacrificateurs des idoles, à cause de la dignité temporelle qui y était jointe ; le concile les condamne comme les autres, s'ils ont sacrifié ; mais s'ils ont seulement donné les spectacles, on leur accorde la communion à la fin de leur vie, ou après qu'ils ont fait la pénitence légitime ; s'ils sont catéchumènes, et qu'ils se soient abstenus des sacrifices, après trois ans, ils seront admis au baptême. Les prêtres des faux dieux qui auront seulement porté la couronne, sans sacrifier ni contribuer aux frais du service des idoles, sont reçus à la communion après deux ans ; une des cérémonies des sacrifices profanes était de se couronner de fleurs. On exhorte les fidèles à ne point souffrir d'idoles

dans leurs maisons, autant qu'il leur sera possible ; s'ils craignent la violence de leurs esclaves, possesseurs d'idoles, qu'au moins ils se conservent purs eux-mêmes. Les esclaves étaient en grand nombre, la plupart idolâtres, et soutenus par les magistrats. Si quelqu'un brise les idoles et est tué sur la place, il ne sera pas reçu au nombre des martyrs, parce que cela n'est point écrit dans l'évangile, et on ne trouve point qu'il ait jamais été pratiqué sous les apôtres.

Quant aux mariages, le concile d'Elvire prohibe avec soin les divorces, que la société païenne avait rendus si fréquents ; il défend aussi de donner à des gentils des filles chrétiennes, de peur de les exposer en la fleur de leur âge à l'adultère spirituel. La même défense regarde les Juifs, et les parents qui violent cette défense sont retranchés de la communion pour cinq ans ; mais ceux qui donneraient leurs filles aux sacrificateurs des idoles ne recevraient pas la communion, même à la fin.

Touchant les ordinations, on ne doit point ordonner les *affranchis,* dont les patrons sont dans le siècle, c'est-à-dire païens ; c'est à cause des devoirs des affranchis et d'un reste de servitude qui leur était encore imposé. Afin de pouvoir mieux garder la continence, dont nous avons parlé plus haut, l'évêque ou tout autre clerc n'aura avec lui que sa sœur ou sa fille qui soit vierge ou consacrée à Dieu, mais point d'étrangère. Les évêques, les prêtres et les diacres ne quitteront plus leurs places pour trafiquer, et ne voyageront point par les provinces, pour fréquenter les foires et les marchés. Les évêques ne doivent point recevoir de présents de celui qui ne communie point.

Enfin viennent divers règlements sur le baptême, les cérémonies, les jeûnes, l'usage d'allumer des cierges pendant le jour dans les cimetières, etc. ; tels sont les principaux points du concile d'Elvire, le plus ancien dont il nous reste des canons de discipline.

---

§ V

L'ÉGLISE ET LE TRIOMPHE UNIVERSEL DE LA FOI

« Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis. »

(S. MARC, XVI, 26.)

85. Caractère divin des origines du christianisme. — Il ne nous reste plus qu'à faire connaître brièvement le résultat de cette triple lutte, engagée pour ainsi dire sur tous les points à la fois avec l'Église de Dieu. C'est la première victoire que nous lui voyons remporter sur toutes les forces coalisées de l'enfer et du monde, des peuples et des princes, des schismes et des hérésies, des préjugés et des passions ; et le triomphe universel de la foi met en pleine lumière le caractère divin des *origines* du christianisme. L'établissement de l'Église chrétienne nous offre un double sujet d'admiration : c'est premièrement la *solidité* des *fondements* de ce temple qui n'a pu être fait de main d'homme, et en second lieu les *vastes proportions* de l'*édifice* élevé jusqu'aux cieux. « *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli. A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.* »

86. Organisation intérieure de l'Église. — Il n'est pas nécessaire de faire une longue étude pour reconnaître dans la société des premiers chrétiens l'Église fondée par Jésus-Christ et bâtie sur le plan des prophètes en même temps que sur la doctrine des apôtres. Tout concourt à nous montrer cette organisation intime de l'Église, sortant des mains, et pour ainsi dire du côté entr'ouvert de Jésus en croix : l'*unité* du *Maître*, qui continue à gouverner visiblement l'Église dans le chef des pasteurs ; la *communion* des

sacrements, figurée par un seul baptême où l'eau se mêle au sang du Sauveur ; et la parfaite *unité* de *foi*, exprimée dans un seul et inviolable symbole : « *Unus Dominus, una fides, unum baptisma.* »

87. 1° Autorité doctrinale de l'Église, règle et principe d'unité de notre foi. — L'*autorité doctrinale* de l'Église est consacrée par l'usage des premiers siècles, qui ne varient pas plus que nous sur la *règle de la foi* et l'*objet* de la *croyance*. La *règle de la foi* ou le juge suprême des controverses est l'enseignement apostolique, qui se transmet d'âge en âge, par la bouche infaillible de Pierre et de ses successeurs, et qui n'est qu'un écho vivant de la parole de Jésus-Christ, dans le corps entier des pasteurs uni à son chef. Nous avons vu Tertullien, l'homme de la tradition, après saint Irénée, donner à cette thèse fondamentale ses plus riches développements; il ne voulait reconnaître dans l'Écriture, malgré son respect pour les saints livres, que le précis d'une doctrine révélée et le *texte* même de la loi, dont le sens authentique n'a de valeur qu'après avoir été reçu, expliqué et sanctionné par l'autorité compétente de l'Église ; puisque les hérétiques eux-mêmes vont y chercher, dit-il, la matière de leurs erreurs par un abus étrange des divines Écritures : « *Nec periclitor dicere ipsas quoque scripturas sic esse, ex voluntate Dei dispositas, ut hæreticis materias subministrarent, cum legam : « Oportet hæreses esse, quæ sine scripturis esse non possunt.* »

Tous les Pères du second siècle tiennent pour *canoniques* les livres du nouveau comme ceux de l'ancien Testament. « Personne, dit l'abbé Blanc (1), ne conteste ce fait pour ceux de l'ancienne alliance ; Jésus-Christ y renvoyait lui-même les Juifs. Or, les Pères citent de la même manière et avec le même respect les écrits des apôtres et de leurs disciples. Saint Ignace d'Antioche allègue ces écrits, et déjà il le fait en intercalant dans son texte celui des évangiles ou des épîtres, en omettant le plus souvent le nom de l'auteur sacré. Saint Justin, disputant contre les Juifs ou s'adressant

(1) *Cours d'Hist. eccl.*, t. I, 491, 1re édit.

aux gentils, a dû s'appuyer principalement sur les livres de l'ancien Testament. Toutefois, il recourt aussi au texte des évangiles, notamment lorsqu'il expose la doctrine chrétienne par les paroles mêmes de Jésus-Christ avec cette formule ordinairement : Le Christ ou le Seigneur a dit : ειπε ο Κριστος, l'histoire de l'institution de l'Eucharistie, il la tire des *commentaires* ou *mémoires* des apôtres, qu'on appelle évangiles. Et un peu plus bas, il nous apprend que ces *commentaires* étaient lus comme les écrits des prophètes : *Commentaria Apostolorum, aut scripta prophetarum leguntur* ; que pouvait-il dire de plus aux gentils ? Tatien, le disciple de saint Justin, ou peut-être saint Théophile d'Antioche, fit une concorde des quatre évangiles. Saint Irénée, réfutant les hérétiques, avait lieu, plus que les apologistes, de citer les livres du nouveau Testament ; et il le fait sans cesse. Il emprunte à Timothée les premières paroles de la préface de son grand ouvrage *contre les hérésies*, paroles qu'il cite en appelant saint Paul tout simplement l'apôtre, ο Αποστολος, l'apôtre par excellence ; et cette manière fréquente de le désigner qui revient sous sa plume, paraît devenue familière à Clément d'Alexandrie et à Tertullien.

Le saint évêque de Lyon alla plus loin, presque trop loin ; car non content de nommer les quatre évangélistes, il vit quelque chose de si sacré dans ce nombre quatre, qu'il sembla dire que Dieu ne pouvait en inspirer ni plus ni moins. Clément d'Alexandrie cite sans cesse les auteurs inspirés des deux testaments, et use fréquemment, pour les uns comme pour les autres, de cette formule : « L'Écriture dit : φησιν η Γραφη. » Souvent il cite sans nommer l'écrivain sacré, et souvent aussi il fond dans son propre texte le texte révélé. Enfin le docte Père nomme les quatre évangélistes, et fait en quelque sorte l'histoire des évangiles d'après la tradition (XXX,1). Tertullien reconnaît l'inspiration des saintes Écritures sans exception : « *Legimus omnem Scripturam ædificationi habilem, divinitus inspirari* », et l'existence des quatre évangiles écrits par deux apôtres, Matthieu et Jean, et par deux hommes apostoliques, Marc et Luc. Puis

pressant avec vigueur, contre Marcion et les autres hérétiques, son argument favori en preuve du texte authentique et irrécusable que l'Église reçoit, il en appelle à la *prescription* pour discerner le texte légitime de tout autre évangile supposé, de même qu'il ne donnait pas d'autre *règle*, pour fixer le sens *apostolique* et divin de ces livres (*ibid.*, 497).

A la *règle de la foi* se rattache la *canonicité* des *Écritures*, et les immenses travaux entrepris par Origène pour étudier le texte et les versions. — L'*objet* de notre foi, tracé par cette règle infaillible, n'apparaît qu'avec plus de force et de clarté dans tous les monuments de la primitive Église. Il se dessine, pour ainsi dire, à grands traits dans les écrits des premiers Pères, qui portent le nom glorieux de Pères apostoliques ; il se révèle hautement en face des tribunaux, des échafauds et des bûchers, par la bouche des confesseurs ou par les lèvres sacrées des martyrs ; il laisse percer nos plus profonds ou nos plus doux mystères sur les parois des catacombes et jusque sur les tombeaux, confidents discrets des enseignements et des paraboles de l'Évangile.

Nous avons déjà parlé de nos principaux dogmes, en faisant connaître les hérétiques qui les ont attaqués, et les Pères qui les ont défendus.

88. 2° **Participation aux sacrements et pouvoir liturgique de l'Église.** — Le second lien qui unit les fidèles est la participation aux mêmes sacrements : les premiers siècles de l'Église nous offrent à ce sujet de précieux témoignages, qui nous font suffisamment comprendre que le *nombre* et la *substance* des *sacrements* n'ont subi aucun changement, et que les légères différences qu'on peut signaler ne touchent que la *discipline*. Si toutefois nous ne trouvons pas dans les écrits des Pères du deuxième et du troisième siècle les renseignements précis que contiennent les âges suivants, la *loi* du *secret*, qui était alors en vigueur, nous aide à rendre raison de ces ambiguités ou de ces mystères.

Cette discipline du secret est un fait qui appartient à

l'histoire et qu'on ne peut révoquer en doute. Clément d'Alexandrie, Tertullien et Origène supposent clairement et professent, par leur aveu formel ou leur circonspection tacite, le silence obligatoire imposé à tous les chrétiens sur la doctrine elle-même ou les pratiques du culte. Tous ceux qui n'étaient pas baptisés, païens, Juifs et catéchumènes, devaient ignorer les points les plus cachés de l'initiation aux divins mystères. Saint Basile fait remonter cette loi de prudence et de discrétion aux apôtres, qui l'avaient ainsi réglé pour conserver, d'après le conseil de Jésus-Christ, aux mystères chrétiens le respect et la dignité, que la divulgation leur aurait fait perdre : « *Qui ab initio res ecclesiasticas ordinaverunt apostoli et patres in occulto, silentioque mysteriis suam servavere dignitatem. Neque enim omnino mysterium est id quod ad popularem et temerarium auditum refertur.* » Du reste, on peut dire que l'admission de cette doctrine secrète : « *Doctrinam clancularium* » est nécessaire pour donner l'intelligence des faits et des écrits de la primitive Église. Nous pouvons donc partir de l'existence incontestable de cette loi. — Mais quel était principalement son objet ? On peut répondre qu'elle embrassait en général dans sa défense nos dogmes les plus élevés, la Trinité et l'Incarnation, les sept sacrements, la liturgie et surtout la divine Eucharistie. Les formules sacramentelles devaient être ensevelies dans le plus profond silence, afin de ne pas être livrées à la dérision des incrédules. — Quant aux motifs et à l'utilité de cette loi, outre la raison que nous venons d'alléguer de ne pas donner inconsidérément les choses saintes aux chiens : « *Nolite dare sanctum canibus neque mittatis margaritas ante porcos...* », la simple prudence faisait un devoir de ne révéler que par degrés même aux catéchumènes l'ensemble de la religion, 1° afin de ménager leur propre susceptibilité, et de ne pas les détourner de la foi, en les accablant tout d'un coup par le poids des vérités saintes, et en les décourageant par la révélation complète et imprévue des plus sublimes mystères ; 2° afin d'environner le christianisme d'une vénération plus grande, en le cachant dans l'ombre

retirée du sanctuaire ; 3° en piquant la curiosité même par des réticences, et en provoquant un cœur avide de connaître, on excitait un plus vif désir du baptême, et l'on pressait ce moment heureux, où la vérité pure connue imparfaitement allait se dévoiler tout entière.

Cette loi du secret présupposée, disons un mot de chacun des sept sacrements. « Le sacrement de baptême étant la porte même du christianisme, les Pères ont dû en donner la notion préliminaire aux catéchumènes. Aussi nous en trouvons de nombreuses mentions aux deux premiers siècles, et toujours il est présenté comme le sacrement de régénération et le moyen nécessaire d'obtenir la rémission du péché originel dans tous, et des péchés actuels dans les adultes. Cette nécessité était si reconnue, que, dès ces premiers temps, on baptisait les enfants, au moins dans le cas de maladie et le danger de mort (1). » L'administration du baptême supposait dans les adultes une préparation plus ou moins longue, appelée *catéchuménat*. Tertullien, dans son *Traité de la pénitence*, consacre un long chapitre à montrer aux catéchumènes, qu'il range dans une classe distincte, les exercices laborieux de la pénitence et le changement de vie comme des moyens indispensables pour arriver au baptême: « *Sed ut eo perveniri contingat laborandum est...* » ; il voit en eux de petits novices, des petits enfants : « *Novitioli, catuli infantiæ adhuc recentis.* » Enfin il mentionne spécialement les auditeurs ou écoutants, *Auditores*, *audientes*, ce qui supposait d'autres degrés. Ailleurs il parle du renoncement au démon, à ses pompes et à ses œuvres, qui avait lieu avant le jour du baptême. Du reste, avant Tertullien, on citait dans la ville d'Alexandrie un établissement public destiné à l'instruction préparatoire des adultes, et ces antiques écoles paraîtraient remonter aux temps apostoliques. Les catéchumènes étaient distingués des fidèles, non-seulement par le nom qu'ils portaient, mais encore par la place qu'ils occupaient dans l'Église. Ils étaient avec les pénitents sous le portique, ou

(1) V. Blanc., ib., p. 528.

dans la galerie antérieure de la basilique. On ne leur permettait pas d'assister à la célébration des saints mystères ; mais immédiatement après l'évangile et l'instruction, le diacre leur criait à haute voix : « *Ite, catechumeni, missa est.* » Cette partie même de la messe s'appelait messe des catéchumènes. Il y avait plusieurs ordres ou degrés de catéchumènes ; mais le nombre et la distinction de ces ordres ont varié. La désignation qu'on employait faisait voir qu'ils approchaient plus ou moins du terme désiré.

On recevait les catéchumènes par l'imposition des mains et par le signe de la croix, ce premier et antique symbole, abrégé de tout le christianisme, cet élément nécessaire de toutes les cérémonies religieuses ; dans plusieurs églises, on y joignait les exorcismes, l'insufflation, le sel mis dans la bouche, l'onction sur la poitrine et les épaules. Ces rits correspondaient aux derniers degrés de l'épreuve, et disposaient prochainement au sacrement de la régénération. Selon Tertullien, on donnait aussi du lait et du miel aux catéchumènes avant de les baptiser, pour exprimer leur nouvelle naissance en Jésus-Christ et leur enfance dans la foi: « *Quasi modo geniti infantes* , disait saint Pierre , *sine dolo lac concupiscite, ut in eo crescatis in salutem.* » — Ces cérémonies préliminaires, qui se détachaient autrefois du baptême, expliquent pourquoi l'Église en les joignant à l'administration même du sacrement les en sépare quelquefois, et tient à ce qu'elles soient suppléées, par respect pour leur antiquité et pour le sens profond qu'elles cachent. Quant aux autres rits qui accompagnaient le baptême solennel, donné ordinairement aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte, on sait que le sacrement régénérateur se conférait par immersion, sauf les cas exceptionnels où ce rit, qui appartient à la discipline, était remplacé par l'aspersion ou l'infusion. La bénédiction de l'eau est un fait constant, ainsi que l'usage des parrains, *sponsores*, dont parle Tertullien. Les renoncements, la profession de foi, l'onction de l'huile après la récitation du symbole, se pratiquaient déjà. La triple immersion venait à la suite de cette préparation immédiate: « *deinde ter mergitamur* »,

dit Tertullien. Elle exprimait la sépulture du vieil homme et la résurrection du nouveau : « *Consepulti estis per baptismum in mortem... Complantati facti sumus in similitudinem mortis ejus.* » Enfin, le nouveau baptisé était revêtu d'une robe blanche, qui figurait son innocence et sa candeur.

La confirmation était administrée selon la discipline primitive, au sortir des fonts baptismaux, ainsi que le mentionne Tertullien : « *Exinde egressi de lavacro perungimur benedicta unctione de pristina disciplina...* » En supposant la *loi* du *secret* qui était alors en vigueur, on reconnaît à travers les expressions si remarquables dont il se sert pour distinguer ce sacrement, et l'*onction* du *chrême*, et l'effet propre de la confirmation, qu'il place entre le baptême et l'Eucharistie.

La divine Eucharistie peut être considérée comme *sacrement* et comme *sacrifice*. Nous ne reviendrons pas ici sur ce dogme de la *présence réelle*, dont nous avons trouvé des preuves irrécusables chez l'illustre Ignace, évêque d'Antioche, et dans l'apologie si précise de saint Justin. Le grave Tertullien proclame la même vérité dans le plus hardi langage : « *Caro corpore et sanguine Christi vescitur, ut et anima de Deo saginetur.* » Il prend même soin de spécifier la présence *permanente* qu'il distingue de la simple présence *in usu* : « *Accepto corpore Domini et reservato...* » Ces témoignages sont plus que suffisants, et leur force théologique a même lieu de surprendre dans un temps où le plus vénérable et le plus saint de nos mystères devrait être rigoureusement enseveli dans le plus profond silence et protégé par un secret inviolable contre la dérision des impies. Passons au sacrifice proprement dit : nous voilà au centre du culte chrétien, qui nous montre dans l'immense communion des fidèles un corps unique participant au même banquet, alimenté de la même vie, nourri du même sang : « *Unum corpus multi sumus omnes qui de uno pane participamus.* » Arrêtons-nous à ce spectacle touchant de la famille catholique se pressant autour de ce signe sacré; nous verrons que le pain qui soutenait les

martyrs n'est pas différent de celui que nous recevons à l'autel, et que si un même baptême a toujours introduit les fidèles dans l'Église, ce n'était que pour les incorporer à la même victime que nous possédons. Le saint sacrifice de la messe constitue la *liturgie* proprement dite, la liturgie par excellence, à laquelle viennent se rapporter tous les exercices publics de la religion. L'office divin, célébré durant les persécutions dans les maisons particulières et dans des lieux cachés, se fit plus tard dans les églises uniquement destinées à de pieuses réunions. Il avait deux parties bien distinctes, qu'on appelait la *messe* des *catéchumènes*, et la *messe* des *fidèles*. La messe des catéchumènes n'était que la préparation du sacrifice eucharistique ; elle consistait en des lectures tirées de l'ancien et du nouveau Testament, en des instructions et des exhortations, en quelques prières sur les catéchumènes, les pénitents et les énergumènes. Le chant et la psalmodie, même dans les tristes jours de la persécution, n'étaient point bannis de ces innocentes et joyeuses assemblées, et l'oppression qui pesait sur le christianisme ne pouvait arrêter les élans du cœur, qu'enflammait l'espérance du martyre. Pline ne découvrit autre chose sur les chrétiens, sinon qu'ils chantaient des hymnes au Christ, comme à un Dieu : « *Carmen Christo quasi Deo dicere.* » Clément d'Alexandrie et saint Cyprien nous apprennent que les chrétiens chantaient des psaumes dans leurs festins, et Tertullien nous montre dans l'intérieur domestique les chefs de la famille, chantant à l'envi des psaumes et des hymnes : « *Sonant inter duos psalmi et hymni, et mutuò provocant quis melius Deo suo cantet...* » Après la messe ou le renvoi des *catéchumènes,* des pénitents et des non initiés, les portes se fermaient avec soin et demeuraient sous la garde des portiers. Alors commençait au milieu d'un silence solennel l'action redoutable du sacrifice, qu'on a depuis appelée la *messe* des *fidèles*. Nous y remarquons trois parties principales, qui se retrouvent partout, savoir : l'*offrande*, la *consécration* et la *communion.* Tel était le fond commun de toutes les liturgies, qui ont pu varier dans la forme et l'expression, et l'on voit

ainsi que ce qui appartient à l'essence du sacrifice remonte à une institution divine et apostolique. Saint Justin résume en termes assez clairs le grand mystère de nos temples: *Panis offertur, et vinum, et aqua : et qui præest, preces et gratiarum actiones totis viribus emittit, et populus acclamat: Amen.* » Saint Cyprien parle expressément du mélange d'eau avec le vin, et en donne le sens spirituel. La préface, le *Sanctus*, l'oraison dominicale apparaissent dans les plus anciens monuments. Le baiser de paix, que les fidèles se donnaient entre eux, au moment de l'oblation ou avant la communion, était aussi un usage primitif, commun à toutes les églises : « *Salutate invicem in osculo sancto....* » Quant à la communion elle-même, nous nous bornerons à quelques simples remarques.

1° La règle ordinaire était d'approcher de la table sainte chaque fois que l'on assistait au divin sacrifice, ainsi que le disent formellement saint Justin, Tertullien et d'autres Pères. Lorsqu'on était privé de la messe, on pouvait encore recevoir la communion, soit de la main des diacres qui la portaient aux absents, soit en prenant soi-même le pain eucharistique, qu'on avait la permission de conserver chez soi. Car les premiers fidèles ne craignaient pas d'user d'une sainte familiarité avec leur Dieu, et l'Église savait parfaitement, dans ces temps de persécutions, proportionner les ressources aux besoins de ses enfants et à la grandeur des obstacles. Du reste, elle n'en exigeait pas moins les plus saintes dispositions de la part de ces chrétiens fervents, et elle repoussait à haute voix les indignes: « *sancta sanctis.* » Parmi les dispositions du corps, la plus remarquable était d'être à jeûn. Les apôtres célébrèrent d'abord après le repas du soir, à l'exemple de Jésus-Christ. Mais on croit qu'ils ne tardèrent pas à établir la règle générale du jeûne absolu avant la communion. Tertullien est formel, lorsqu'il parle du pain mystérieux que les fidèles prenaient le matin avant toute nourriture : « *ante omnem cibum.* » 2° Le moment de la communion arrivé, les simples fidèles, à la suite du clergé, recevaient le corps du Seigneur dans leurs mains. 3° La communion était donnée à tous sous les deux espèces, ce

qui n'empêchait pas qu'on ne l'administrât en des cas particuliers sous une espèce: ainsi les enfants ne recevaient que l'espèce du vin, et les fidèles n'emportaient que l'espèce du pain dans leur maison. L'action de grâces suivait la communion et terminait le sacrifice. Elle consistait dans une prière récitée par le diacre, et une invocation que prononçait le pontife ; laquelle étant finie, le peuple incliné recevait la bénédiction de l'évêque, et le diacre congédiait l'assemblée par ces mots: « Allez en paix, *Ite in pace.* » Nous n'entrons pas ici dans de plus grands détails; il nous suffit de reconnaître par ce peu de mots l'identité parfaite du sacrifice des premiers siècles avec le nôtre.

Passons à la pénitence. On distinguait la pénitence publique et la pénitence secrète ; la dernière mérite seule le nom de sacrement. Nous n'insisterons pas sur le dogme de la confession sacramentelle, qui apparaît chez Tertullien, Origène et saint Cyprien. Leurs témoignages réunis ensemble s'expliquent et se complètent mutuellement, et nous ne pouvons pas attendre des renseignement plus précis sur ce qu'il y avait de plus caché dans la conduite des chrétiens. La pénitence publique est mieux mise en relief dans leurs écrits. Cette pénitence n'était généralement infligée que pour des péchés graves ou scandaleux. Ses divers degrés ne se manifestent bien qu'au quatrième siècle ; on en comptait quatre: 1° les pleurants (*flentes*); on appelait ainsi les pécheurs repentants, qui se tenaient en dehors de l'église, en habits de deuil, sous la cendre et le cilice, et qui, dans cet appareil lugubre, se jetaient aux pieds des fidèles, qui entraient dans le lieu saint, les conjurant avec larmes de prier pour eux ; 2° les écoutants (*audientes*), admis dans le second vestibule ou avant-nef, pour entendre les lectures et les instructions, avec les catéchumènes du premier degré ; les prosternés (*substrati*), touchés par les exhortations qu'ils entendaient, ils entraient dans les sentiments d'une vraie pénitence, et ce troisième degré constituait la pénitence proprement dite. Après la sortie des catéchumènes du deuxième degré, avec lesquels ils se trouvaient dans la partie inférieure de la nef, ces pénitents se prosternaient, tandis

que l'évêque priait sur eux avec les fidèles, leur imposait les mains et les bénissait; 4° enfin les consistants (*consistentes*), qui priaient avec les fidèles et demeuraient jusqu'à la fin du sacrifice, mais sans offrir ni communier. C'est ainsi qu'après avoir violé leurs premiers serments, ces pécheurs recommençaient leur noviciat chrétien et n'arrivaient que lentement à un second baptême plus laborieux que le premier.

Origène est le premier Père, qui constate la tradition de l'Église sur le sacrement d'*Extrême-Onction*, qu'il envisage comme complément de celui de la pénitence. Mais, en nous donnant cette tradition comme apostolique et en la faisant remonter aux paroles de saint Jacques : « *Infirmatur quis in vobis*, etc. » il nous atteste suffisamment la foi et la pratique des deux premiers siècles.

Le mariage nous est présenté par Clément d'Alexandrie et Tertullien, comme ayant besoin de la bénédiction du prêtre et d'une consécration spéciale : « *Quod* (*matrimonium*) *Ecclesia conciliat, et confirmat oblatio*, *et consignat benedictio.* »

Enfin, le sacrement de l'ordre était conféré par l'imposition des mains et par la prière, non pas indistinctement à tous, mais à des hommes choisis, ainsi qu'on le voit dans les Actes des apôtres. Clément d'Alexandrie parle du prêtre ordonné par l'imposition des mains, et Tertullien appelle : *ordinatio*, le rit qui le consacre (1).

Avant eux, saint Ignace d'Antioche établit formellement et à plusieurs reprises les trois principaux degrés de la hiérarchie divine dans le sacrement de l'ordre. L'évêque, d'après lui, est la figure du Père : « *Figura Patris* », ou de Jésus-Christ lui-même ; les prêtres sont comme le sénat de Dieu : « *consessus Dei* », et représentent les Apôtres autour de Jésus-Christ, leur chef ; enfin, les diacres sont les ministres, non des tables matérielles, mais de l'Église de Dieu et des mystères de Jésus-Christ : « *Non ciborum et potuum* (*ministri*), *sed Ecclesiæ Dei et mysteriorum Christi.* » Sans

(1) *Cours d'Histoire ecclés.*, de l'abbé Blanc, 1re édition, 1er vol. *passim*

ces trois ordres, dit-il, l'Église ne peut subsister : « *Sine his Ecclesia non vocatur*. Clément d'Alexandrie compare les trois degrés hiérarchiques aux chœurs des anges : « *In Ecclesia progressiones episcoporum, presbyterorum, diaconorum sunt, ut arbitror, imitationes gloriæ angelicæ.* »

Dans les premiers temps et plus tard encore, dit Dœllinger (1), lorsque les commmautés n'étaient pas considérables, les diacres remplissaient toutes les fonctions inférieures du service de l'Église. Mais de même que, à l'origine, le sacerdoce était compris dans l'épiscopat, et ne commença à former un degré particulier qu'après que les croyants furent devenus nombreux, de même dans la suite le diaconat produisit peu à peu les degrés inférieurs de la cléricature, lorsque dans les grandes églises les diacres ne furent plus en état de suffire aux diverses affaires, qui augmentaient incessamment. C'est dans l'Occident, à la moitié du troisième siècle, que l'on trouve pour la première fois les *sous-diacres*. Saint Cyprien, éloigné de son siége, se servit d'eux comme de messagers pour faire parvenir et pour recevoir des lettres, et aussi comme d'envoyés auprès des autres Églises. Cornélius, écrivant à Fabien, parle de sept sous-diacres de l'Église romaine ; mais en Orient, ils n'apparaissent que dans la première moitié du quatrième siècle. Ils ne remplissaient pas, dans les commencements, de service liturgique spécial, et n'étaient point incorporés au sacerdoce par l'imposition des mains. Une de leurs principales fonctions était de surveiller l'entrée de l'église pendant les saintes cérémonies. Les *acolytes*, comme classe particulière de lévites, ne furent introduits que dans l'Église latine, et seulement, à ce qu'il paraît, vers la fin du troisième siècle, époque où Cornélius et Cyprien en font la première mention. Du même temps date l'institution des *exorcistes*, chargés de réciter les prières pour les énergumènes, d'imposer sur eux les mains, et de porter à ces malheureux tous les secours physiques et spirituels. Ces fonctionnaires ecclésiastiques ne se trouvaient, au reste,

(1) I, *Orig. du Christ.*, p. 358.

que dans les grandes villes ; ils continuaient d'être suppléés dans les petites villes par les évêques et les prêtres. Plus anciens, les *lecteurs* formaient déjà un degré à part dans la hiérarchie au temps de Tertullien ; ils lisaient à l'église des chapitres de l'Écriture sainte, souvent même instruisaient les catéchumènes. Enfin, certaines églises avaient des lévites nommés *ostiaires* mentionnés dans cette période par une seule lettre du pape Corneille. Leur fonction de garder et de fermer les portes de l'église n'était pas sans importance dans les grandes paroisses, alors que les fidèles étaient soigneusement séparés d'avec ceux qui ne pouvaient assister aux mystères... L'Église primitive employait aussi des *diaconesses*, que l'évêque consacrait solennellement par l'imposition des mains... C'étaient d'ordinaire des veuves, âgées de plus de soixante ans, qui n'avaient été mariées qu'une fois et avaient élevé elles-mêmes leurs enfants, selon la recommandation de saint Paul dans ses épîtres. Leurs services étaient alors indispensables, par exemple, pour l'immersion dans la cérémonie du baptême des femmes, et pour les instructions préliminaires qu'il fallait leur donner. Elles soignaient, en outre, les malades de leur sexe, et distribuaient aux indigentes la portion des aumônes que l'évêque partageait entre elles et les diacres chargés de la même fonction. On sait du reste que leur consécration et leur ministère ne pouvaient appartenir à la hiérarchie instituée par Jésus-Christ, ni au sacrement de l'ordre.

La liturgie, qui est le signe public de la *communion* des fidèles, dans la participation aux *sacrements*, en même temps que l'expression la plus pure de notre foi, confirme, par de nouvelles preuves, ce que nous venons de dire. Malgré la *loi du secret*, qui protége nos plus anciens sanctuaires, il n'est pas difficile, grâce au génie et à la patiente investigation de nos archéologues, de pénétrer le sens des symboles vénérables que l'Église avait choisis pour cacher nos mystères aux profanes et révéler aux initiés nos dogmes et nos sacrements chéris. Ainsi, pendant les premiers siècles, l'idée de Dieu est exprimée, dans les peintures, par le symbole d'une main isolée sortant d'un nuage, attribut

de la puissance invisible du Créateur. On voit cette main mise à la place de Dieu dans les fresques représentant Moïse, lorsqu'il détache sa chaussure devant le buisson, ou lorsqu'il reçoit les tables de la loi ; le même symbole est adopté dans plusieurs autres scènes de l'ancien Testament : le sacrifice d'Abraham, etc. (1). Le Saint-Esprit est ordinairement figuré par la colombe, d'après la consécration éclatante que ce symbole reçut au baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans les monuments chrétiens, la personne de l'Homme-Dieu est désignée par deux symboles très-célèbres, celui du bon Pasteur et celui du poisson : ιχθυς.

Le bon Pasteur est, sans contredit, le symbole solennel le plus souvent reproduit dans les cimetières souterrains... Il est représenté debout, tantôt portant la brebis sur ses épaules, tantôt ayant autour de lui le troupeau, figuré au moins par deux brebis ; parfois, l'une de ces brebis fixe ses yeux sur le Pasteur, et l'autre détourne la tête, image touchante des deux portions de l'humanité, dont l'une reconnaît et aime le Sauveur, et dont l'autre le repousse et le méprise. Le symbole du poisson, interprété par les Pères, d'après le nom grec, nous offre cet acrostiche connu :

Ιησοῦς Χριστος Θεου υιος Σωτηρ,

symbole familier aux fidèles dès le deuxième siècle, et dont l'énigme était rendue plus touchante par le souvenir du poisson qui avait guéri Tobie. Le symbole du poisson et celui du bon Pasteur, réunis à un autre objet, offrent la figure de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie.

Ici, c'est le vase de lait, symbole spécial de l'Eucharistie, selon la démonstration de Buonarotti, tantôt suspendu au bâton du Pasteur, comme dans les primitives peintures du cimetière de Domitilla, tantôt placé sur le dos de l'agneau, substitué dans ce cas au bon Pasteur, comme dans une voûte du cimetière de Saint-Pierre et Marcellin, tantôt placé sur un autel, comme dans une chambre très-ancienne du

(1) *Revue des quest. hist.*. t. II, p. 258.

cimetière de Saint-Calixte ; l'autel remplace ici le Pasteur, qui est le Christ.

Une autre figure du Christ est l'agneau, symbole de son sacrifice. Le Saint-Esprit est représenté sous l'image de la colombe. Cette colombe, gravée sur les tombeaux, en particulier dans le cimetière de Priscille, avec la branche d'olivier qu'elle porte, désigne encore l'âme innocente, en possession du repos éternel. On la voit, placée à côté du poisson, et formant un groupe avec lui. Le sens de la mystérieuse formule est facile à pénétrer : la colombe est l'âme, *spiritus* ; le rameau, la paix, *pax* ; le poisson, le Christ, *Christus* ; l'ensemble reproduit les plus vieilles inscriptions: « *Spiritus tuus in Christo, Spiritus tuus in pace et in Christo* (1). »

D'autres peintures, qui remontent au troisième siècle, rappellent le sacrifice d'Abraham, comme le type du sacrifice nouveau. Le sacrificateur est prêt d'immoler la victime innocente, qui survit à son sacrifice, après avoir été étendue sur le bois qu'elle-même a porté ; et, en regard de cette scène antique, est placée l'allégorie de la table avec le poisson et le pain, qui désignent le Christ et l'Eucharistie dans la loi nouvelle.

L'Eucharistie, représentée par le vase de lait, par la corbeille garnie de pain et de vin, est aussi rappelée à la pensée des fidèles par la représentation du miracle de la multiplication des pains, rapproché ordinairement, dans les sculptures des sarcophages, du miracle de Cana.... Comme si ce n'était pas assez de tous ces emblèmes, nous trouvons, dans une fresque célèbre du cimetière de Saint-Calixte, une sorte de tableau représentant l'acte même de la consécration du pain eucharistique. A côté d'une table à trois pieds, véritable autel, sur lequel sont placés un poisson et un pain, on voit un personnage, debout, vêtu du pallium, l'épaule droite découverte, la tête coiffée d'un bonnet, imposant les mains sur le poisson et sur le pain. En face de ce personnage, est une femme en prière, les deux mains levées,

(1) *Revue des quest. hist.*, t. VIII, 44.

image soit des fidèles qui assistent au sacrifice, soit de l'Église, qui, conjointement avec le ministre, offre le sacrifice. Nous ne prétendons pas poursuivre cette étude, qui nous ferait découvrir une foule d'autres témoignages sur le baptême et les autres sacrements, sur le culte de la croix, de la très-sainte Vierge, des saints et de leurs reliques, et sur la sépulture des fidèles.

Ainsi, parmi les symboles *historiques* qui ornent le cimetière de Priscille et les cryptes de Lucine, nous aurions à citer le rocher frappé de la verge et le baptême de Notre-Seigneur dans les eaux du Jourdain, l'arche de Noé, Daniel dans la fosse aux lions et le prophète Jonas, autant de souvenirs ou de figures de la grâce baptismale qui nous fait entrer dans l'Église; de l'Église elle-même, instrument de notre salut ; de la passion du Sauveur, de son séjour dans le tombeau, et de sa résurrection. Nous aimerions surtout à voir les traits de Marie peints, selon quelques-uns, sous la forme de l'âme ou de l'Église en prière, dans ces figures appelées : *Orantes.*

Le cimetière de Priscille nous offrirait l'image de la Vierge-Mère, portant un enfant dans ses bras et une étoile sur sa tête ; une peinture semblable se trouve à Domitilla, et, d'après nos archéologues, MM. de Rossi, de Richemont, etc., ces monuments précieux qui remontent à l'époque des Flaviens ou des Antonins, appartiennent à la seconde moitié du premier siècle ou à la première moitié du deuxième (1). Dans les deux premiers siècles apparaît déjà le symbole de la croix, sous la forme de l'ancre, dont la branche transversale est quelquefois abaissée jusqu'au milieu de l'arête verticale, pour mieux représenter, avec l'instrument de notre salut, le fondement de notre espérance. Au troisième siècle, il arrive, quoique rarement, de voir substituer à l'ancre le trident maritime, pour désigner la croix, ou bien encore la lettre T de l'alphabet grec et latin. L'ancre et le trident s'adaptent bien au symbole du navire, qui est la figure de l'Église (2).

(1) *Revue des quest. hist.*, t. VIII, 62.
(2) Ibid., *Revue des quest. hist.*, t. VIII, 75.

Nous voyons au troisième siècle le nom de *Petrus* inscrit au-dessus de la tête du nouveau Moïse, qui frappe le rocher. Enfin, nous trouvons à la même époque tout le résumé de la théologie mystique dans les cryptes contemporaines de Zéphiryn et de Calixte, appelées les *cryptes des sacrements*, qui nous offrent les symboles déjà connus, mais harmonieusement groupés ensemble.

89. **Le chef des pasteurs et la hiérarchie de l'Église.** — Contentons-nous de rappeler le dernier lien qui complète la divine organisation de l'Église, rattache les fidèles aux pasteurs, et fonde sur l'unité du chef l'unité et l'harmonie du corps ; l'enseignement de la foi et l'administration des sacrements supposent, en effet, la hiérarchie des ministres. La distinction fondamentale des *clercs* et des *laïques* est proclamée comme un fait solennel par saint Clément et l'Église de Rome. La *hiérarchie cléricale*, formée par la multiplication des *Ordres*, est enseignée par saint Ignace d'Antioche, saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien, etc. Les fonctions inférieures au diaconat apparaissent selon les besoins de l'Église, et se déploient successivement comme autant de ramifications du sacerdoce. La *plénitude* du sacerdoce lui-même est concentrée dans l'épiscopat, avec le droit de *régir l'Église de Dieu* et le pouvoir de communiquer le sacerdoce. Mais, au-dessus de tous les pasteurs qui ont la mission d'enseigner, de gouverner, et de sanctionner leurs lois, brille le siége de Pierre : la *primauté du vicaire* de Jésus-Christ éclate dans les temps même de la persécution : elle apparaît dans le recours de l'Église de Corinthe à celle de Rome, dans la question de la Pâque, sous les papes Anicet et Victor, dans la prédication de l'évangile à la Grande-Bretagne, sous le pape saint Éleuthère, dans le schisme de Novatien, comme nous l'avons remarqué, aussi bien que dans les écrits de saint Cyprien et des autres Pères, et dans l'institution des premiers patriarches.

90. **Prosélytisme de l'Église dans la conversion du monde juif et païen.** — Telle est la forte organisation de l'Église de Jésus-Christ, que le récit des évangé-

listes nous a fait pressentir, et que les *Actes des Apôtres* ne nous laissent pas ignorer. Jésus-Christ est la principale pierre de l'angle, qui réunit en sa personne les deux testaments, et rapproche les deux peuples, c'est à-dire les *juifs* et les *gentils*, pour les confondre en un seul. Nous pouvons maintenant nous demander par quel nouveau prodige le christianisme a pris possession du monde entier, et comment la pierre détachée de la montagne a fait tomber si rapidement le colosse de l'empire romain, pour se mettre à sa place, malgré les obstacles que nous avons énumérés : obstacles de tout genre, l'autorité, la violence, le raisonnement, les passions ; obstacles qui, tant par leur nature que par leur complication, devaient, nous ne disons pas ralentir les progrès du christianisme et réprimer ses efforts, mais l'étouffer à sa naissance et l'anéantir à son origine. Les apôtres et leurs disciples avaient contre eux, comme nous l'avons vu, des Juifs animés d'une haine implacable, qui ne considéraient dans la religion chrétienne que la rivale de la leur, et dans la prédication de l'évangile que l'accusation du plus grand crime qu'une nation puisse commettre, la mort de son roi et de son Dieu (1). Mais, en dépit d'une nation obstinée, qui courait à sa perte, et faisait mourir ses premiers apôtres, comme elle avait lapidé ses anciens prophètes, Dieu se réservait une race fidèle parmi les vrais enfants d'Abraham. C'est au pied de cette croix dressée sur le calvaire, par la main des Juifs, que la nouvelle alliance donne la main à l'ancienne.

« Le Juif que Dieu éclairait de sa lumière, dit M. F. de Champagny (2), retrouvait là tout ce qu'il avait perdu ; désolé de la perte de sa terrestre Jérusalem, il retrouvait une Jérusalem nouvelle. Il y retrouvait la synagogue, le lieu d'assemblée, l'église (car tous ces mots veulent dire une même chose), dans laquelle la prière, la lecture et l'interprétation des livres saints, l'enseignement de la loi se faisaient comme dans les synagogues du judaïsme. Il y retrou-

(1) *Les siècles chrétiens*, t. I, 405.
(2) *Rome et la Judée*, p. 516.

vait bien plus, il y retrouvait son temple détruit, car dans l'alliance nouvelle, tout lieu d'assemblée était un temple. » « Les vrais adorateurs, avait-il été dit, n'adoreront ni sur la montagne de Garizim, ni à Jérusalem, mais ils adoreront le Père en esprit et en vérité... » Le Juif baptisé retrouvait là le sacrifice se renouvelant aussi chaque jour ; mais au lieu d'être limité à un certain pays, à une certaine cité, à un certain autel, donné à tous les peuples, présent dans toutes les cités, possible dans tous les lieux. Il le retrouvait tout autrement saint, pur, efficace, conformément à la prophétie de Malachie : « Ma volonté n'est pas avec vous, a dit le Seigneur aux fils de Juda, et je ne recevrai pas l'offrande de vos mains. Mais du lever du soleil à son coucher, mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu on sacrifie et on offre en mon nom la pure victime. »

Dans ce temple nouveau, le Juif retrouvait encore, sous une forme nouvelle, des trésors mystérieux pareils à ceux du tabernacle mosaïque. Dans le tabernacle, sept objets demeuraient couverts d'un voile, visibles aux seuls prêtres, maniés par eux seuls : l'arche d'alliance, la table des pains de proposition, le chandelier à sept branches, l'autel des parfums, l'autel des holocaustes, la mer d'airain, les vases du ministère sacré. Dans l'Église, aussi, sept sacrements, sept grands mystères, confiés aux mains de l'évêque et du sacerdoce, cachés en ces premiers temps par une prudente réserve, formaient le trésor de la communauté chrétienne. La mer d'airain se retrouvait dans la source baptismale ; la table des pains de proposition dans la table mystique de l'Eucharistie ; le candélabre sacré n'était qu'une figure des lumières de l'Esprit saint et des sept dons qu'il porte aux fidèles.

Au sac du temple et au triomphe de Titus, le véritable Israël, s'il savait le don de Dieu, n'avait donc rien perdu. Les Juifs de l'ancienne Jérusalem ont disparu, comme peuple, avec leur temple renversé ; les débris de la nation servent de trophée à la gloire de l'Église, et la preuve de la divinité de ses Écritures devient plus éclatante, soit par la ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs que le Sau-

veur avait prophétisées et qui se réalisent, soit par le témoignage non suspect que les Juifs eux-mêmes rendent à nos livres saints.

La perte de l'ancien peuple est le salut des *gentils*, et les branches sauvages, entées sur l'olivier franc, ont pris la place des rameaux naturels. Le *paganisme* s'est, en quelque sorte, réfugié dans les écoles des *sophistes*, qui essaient de le défendre, et les chrétiens, dans la ville même d'Alexandrie, lui disputent ce dernier retranchement; chassé des temples avec les *prêtres*, il soutient une lutte que nous verrons se prolonger encore dans les jeux sanglants de l'amphithéâtre ou du cirque ; enfin, tombant du trône avec les césars persécuteurs, dont Lactance raconte le châtiment et la mort tragique, il va se cacher dans les *bourgades*, comme son nom l'indique (*Pagus*, *Paganus*) et laisse libre la place publique des cités.

Dès le siècle de Trajan et sous les Antonins commence, chez les philosophes, ce mouvement de retraite, qui est déjà une sorte de capitulation de l'erreur polythéiste en face de la vérité chrétienne, même au milieu des persécutions. Plutarque abandonne, et sans trop de regrets, le dogme, si jamais ce fut un dogme, d'êtres nombreux, surhumains, immortels, tous participants à la même divinité. « Dieu est, dit-il, il est en dehors de toute condition, dans une incommutable, invariable, immobile éternité. Rien n'est avant lui, rien n'est après lui ; rien n'est plus ancien, rien n'est plus nouveau que lui. Par un seul MAINTENANT il remplit le TOUJOURS ; il est le seul être véritablement être, sans passé, sans futur, sans commencement, sans fin ; son nom c'est *tu es*, *tu es un*, ou bien encore *un et seul* (ΙΕΙΟΣ), » ce qui approche singulièrement, et par le son et par le sens du mot hébraïque IEHOVA, ajoute M. F. de Champagny (1). Ce sont là de belles paroles, un écho lointain de la voix de Moïse, c'est en même temps une concession bien grande faite au Dieu de la Bible de la part d'un prêtre d'Apollon. Il est vrai que Plutarque ne se résout pas pour

(1) *Les Antonins*, t. I, 400.

cela à quitter ses dieux subalternes, ni à briser ses idoles, changées en *démons*, auxquels il voue un culte au moins extérieur et populaire, dans un temple resté debout. Ce Dieu suprême, que le gardien de l'ancien culte officiel confessait en si beau langage, n'est pas le seul être au-dessus de l'homme, si l'on en croit la théorie de ce philosophe, embrassée plus tard par Maxime de Tyr, Marc-Aurèle et Apulée. Les dieux, fils de Zeus, sont, d'après lui, des natures inférieures au Dieu suprême, mais puissantes, pures, immortelles. Les *démons*, au contraire, mêlés de corps et d'âme, de vices et de vertus, sont sujets aux passions de l'humanité, faibles ou puissants, mauvais ou bons, cruels ou compatissants ; les démons sont mortels : ils vivent bien quelque neuf mille ans, mais leur vie finit. L'homme placé trop bas dans l'échelle des êtres, pour communiquer directement avec les dieux, communique avec eux par l'intermédiaire des démons. Ceux-ci sont les interprètes, les envoyés, les secrétaires des dieux. L'homme, après une vie pure et glorieuse, peut devenir héros, c'est-à-dire *démon*. De même, le *démon*, purifié par des siècles de vertu, a pu quelquefois devenir dieu ; tandis que le démon, dans lequel domine le vice, peut être précipité dans une nature inférieure, et réduit aux ténèbres de la condition humaine. Cette doctrine des néopythagoriciens, qui introduit la métempsycose jusque dans l'Olympe permet de rejeter sur les *démons* les scandales et les faiblesses des dieux du paganisme. La théorie de Plutarque est sans doute moins propre à satisfaire la raison du sage qu'à diminuer les scrupules du prêtre d'Apollon ; elle est néanmoins un aveu indirect de l'absurdité grossière du polythéisme. Dion Chrysostôme avoue plus franchement le pur néant des idoles dans un langage à peine païen, et qui semble se rapprocher de la raison et de la foi : « L'idole, dit-il, aux yeux de tous ceux qui pensent, n'est que l'image imparfaite, informe, presque avilissante, du dieu, mais une image nécessaire à la faiblesse humaine qui, dominée comme elle l'est par les sens, a besoin du palpable pour comprendre l'impalpable, du visible pour concevoir l'invi-

sible. L'Égyptien transporte le nom de Dieu aux plus viles créatures, afin de voir et de toucher Dieu. Le barbare, dans son impuissance et sa pauvreté, appelle Dieu l'arbre et la pierre. Le Grec, plus riche des droits du génie, a façonné le bronze et le marbre sous la forme de toutes celles qu'il connaît, la plus idéale, la plus belle, la plus voisine de la divinité, et cette œuvre de ses mains, par le besoin extrême qu'il a de Dieu, il l'appelle Dieu. Les prêtres peuvent enseigner ; les peuples peuvent croire que la statue est un dieu ; la philosophie y voit tout au plus un emblême et un emblême imparfait. »

Mais si l'on veut encore mieux juger de l'état des esprits et des cœurs soumis, même chez les païens, à l'influence latente du christianisme, il faut lire quelques pages de la *morale* de Dion et surtout d'Épictète.

L'idée du Dieu un se rencontre fréquemment chez Épictète, quoiqu'il se serve souvent de ce mot *les dieux*, pour se plier aux préjugés du vulgaire, ou pour désigner par ce nom les dieux inférieurs. Cet esclave, tardivement affranchi, boiteux, indigent, exilé d'Italie par Domitien pour crime de philosophie, appartenait à l'école stoïque. Il s'élève parfois jusqu'à un certain enthousiasme du sentiment religieux, et dans un langage que nous ne saurions désavouer. « Si nous étions sages, dit-il, que ferions-nous tous ensemble et chacun à part, que chanter les louanges de Dieu et le bénir ! Dieu est grand, lui qui nous a donné nos mains, nos bouches, la faculté de nous nourrir, qui donne, à notre insu et pendant notre sommeil, l'accroissement à nos corps, la respiration à nos poumons. Voilà ce que chacun de nous devrait chanter. Eh bien ! puisque le plus grand nombre des hommes est aveugle, ne sied-il pas qu'au moins un seul s'acquitte de ce devoir, et offre au nom de tous l'hymne à Dieu ? Vieux et infirme, que puis-je, sinon chanter Dieu ? Si j'étais rossignol, je ferais l'office de cet oiseau ; si j'étais cygne, celui du cygne ; créature de raison, je dois célébrer Dieu. C'est mon office et je le remplis ; tant que je pourrai le remplir, je n'abandonnerai pas ce devoir ; et vous aussi, je vous appelle à faire entendre

les mêmes chants que moi. » Le même philosophe nous rappelle que nous sommes tous nés de Dieu, qui est le Père de tous les hommes, et il ajoute de *tous les dieux*. « Tu te sais fils de Jupiter, n'en conserveras-tu pas quelque gloire ? » L'homme doit obéir à Dieu, prier Dieu, consulter Dieu : « Pense à Dieu plus souvent que tu ne respires. Si tu te donnes à Dieu, tu chemineras en sûreté. » Mais si l'homme descend de Dieu et doit se donner à lui, il doit aussi se donner à ses frères : « Donne selon tes facultés aux voyageurs et aux pauvres. » C'est ainsi qu'il imitera Dieu lui-même, Dieu toujours fidèle et juste, bienfaisant et magnanime.

Ainsi perce au milieu des ténèbres du paganisme l'idée du Dieu un, suprême, actif, personnel, la foi à la parenté divine et par suite à la parenté mutuelle entre les hommes, le fondement de la vie morale et sociale. Ce sont là comme des rayons de lumière et de chaleur émanés de l'Évangile et qui commencent à pénétrer le monde païen, quoique cette action ne soit qu'indirecte et traversée par mille obstacles. Le temps approche où nul ne pourra plus se dérober à l'ardeur bienfaisante de ce soleil des âmes (1).

Examinons les causes de la rapide extension du christianisme au sein de l'empire romain.

91. **Causes surnaturelles de la conversion du monde par l'évangile**. — Ces *causes*, proportionnées à l'*effet* qu'elles ont produit dans le monde ne sauraient appartenir qu'à l'ordre *surnaturel* ; et le *doigt de Dieu* paraît à chaque instant au milieu de ces merveilles, qui sont le chef-d'œuvre de sa Providence, de sa puissance et de son amour.

92. Première cause : **L'apostolat de la parole et le don des miracles confiés à des pêcheurs d'hommes.** — La première cause de la diffusion rapide et universelle de la foi, ou le premier moyen d'action, est l'*apostolat* de la *parole* ; mais un apostolat qui fait profession de ne rien emprunter au charme de l'éloquence humaine, et qui ne compte que sur la *vertu* de la croix. Il n'est pas nécessaire

(1) *Pères apologistes*, par Mgr Freppel, 250.

de rappeler la condition et l'état des apôtres avant la descente du Saint-Esprit, et si le génie ardent, ou même la science de Paul nous semblent mieux adaptés à l'entreprise de la conversion du monde, nous avons assez de son témoignage pour nous convaincre que la *grâce a tout fait* en lui et par lui, et que la même parole de Jésus qui a touché son cœur sur le chemin de Damas, touche encore par sa voix les chrétiens d'Antioche ou les sénateurs de l'Aréopage. La parole des apôtres ne serait donc qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante, si le zèle et la charité de l'Esprit-Saint ne l'enflammaient. C'est ainsi que les langues de feu du cénacle éclairent, purifient et consument le cœur des apôtres, et vont porter la lumière et la chaleur jusqu'aux extrémités de l'univers. La force et la sainteté de la prédication sont accompagnées et soutenues du don *des miracles*, selon la promesse faite par le Sauveur à ses disciples, le jour de son Ascension. « Le don des miracles, dit Dœllinger (1), était surtout nécessaire dans un temps où le polythéisme se retranchait orgueilleusement derrière une foule de phénomènes extraordinaires et d'éblouissants prestiges, opérés avec le secours des démons ou par de secrètes forces naturelles, moyens dont les enchanteurs de tout genre se servaient pour séduire le peuple et le retenir dans le paganisme. A ces œuvres magiques, les chrétiens n'opposaient que le nom de Jésus-Christ et le signe de la croix, et avec cela seul ils déconcertaient tout le charlatanisme des évocations. » Saint Irénée cite en détail les différents dons divins qui, de son temps, continuaient d'exister dans l'Église : « Les uns, dit-il, chassent véritablement et certainement les démons au nom du Sauveur, de sorte que souvent ceux qui ont été délivrés deviennent disciples de l'évangile ; les autres savent prédire les choses futures et ont des visions prophétiques. D'autres possèdent la vertu de guérir, et par la seule imposition des mains, rendent la santé à toutes sortes de malades.

(1) *Orig. du Christ.*, I, 117.

Il y en a même qui ont ressuscité des morts que l'on a vu vivre longtemps. Mais comment nommer tous les dons célestes que l'Église reçoit de Dieu, et qui, chaque jour, au nom de Jésus-Christ, sont employés à l'égard des païens. »

93. Deuxième cause : **L'influence expansive de la charité chrétienne.** — Le deuxième moyen de propagation évangélique qui nous est offert par les premiers siècles de l'Église est l'influence *expansive* de la *charité*. Ce langage allait droit au cœur et se rendait intelligible à tous : aux Juifs comme aux païens, aux Grecs et aux barbares, aux hommes libres et aux esclaves, aux savants et aux ignorants. La situation politique du monde civilisé, qui ne formait alors qu'un seul empire, avait sans doute déjà préparé les voies au christianisme, en faisant tomber, pour ainsi dire, les barrières des haines nationales, et en facilitant la communication des églises entre elles. La culture intellectuelle des Grecs, répandue aussi loin que leur langue, entrait au service de la religion chrétienne, avec la version des septante, dont l'idiome se retrouvait dans nos évangiles, avec les travaux de saint Justin, de Clément et d'Origène ; Tertullien et les autres Pères de l'Église latine faisaient usage de la langue romaine, qui était la langue de l'empire et qui allait devenir celle de la liturgie sacrée. Mais la prédication de l'exemple et de la charité avait une toute autre éloquence, lorsqu'on voyait les chrétiens si étroitement unis entre eux, voler même au secours des païens dans les temps de contagion, de peste ou de famine. La vie des chrétiens, dit Dœllinger (1), dans laquelle le païen ne pouvait méconnaître une fidèle image de leur foi, produisait encore plus d'impression que la parole. Toutes les vertus le moins connues et le moins pratiquées dans le polythéisme, la douceur, la bienfaisance envers les ennemis, la tempérance, la chasteté, brillaient comme autant de fruits du christianisme chez ceux qui le professaient, et plus ces vertus étaient jusque-là demeurées étrangères aux

(1) Ibid., *Orig. du Christ.*, I, 112.

païens même les moins corrompus, plus elles les frappaient d'admiration en réalisant sous leurs yeux ce qu'on leur disait être un précepte divin. Vers le milieu du troisième siècle, lorsque les maladies pestilentielles exercèrent d'épouvantables ravages dans une grande partie de l'empire, les païens virent avec étonnement les chrétiens soigner sans crainte et sans relâche les personnes attaquées, distribuer des aumônes, enterrer les morts, tandis que les adorateurs des idoles, glacés par un froid égoïsme et ne songeant qu'à leur conservation, se tenaient loin de tout malade.

Ce spectacle éveillait dans l'âme de plus d'un païen le désir de connaître une doctrine qui inspirait à ses sectateurs un amour si désintéressé de leurs semblables, et il lui ouvrait ensuite d'autant plus volontiers son cœur et son esprit. L'intime communauté de tous les chrétiens, ce lien de fraternelle tendresse, fortifié par l'égalité du péril, par l'unité de la foi et de l'espérance, avaient, aux yeux de beaucoup d'infidèles, un charme tout particulier. C'était pour eux quelque chose de si étrange qu'ils s'écriaient avec une sorte de stupeur : « Voyez comme ils s'aiment !... » — Oh ! oui, cela doit les étonner, répondait alors Tertullien, car eux ils se haïssent les uns les autres.

Nous sentons encore mieux que nous ne le comprenons combien ce prosélytisme de la charité devait être irrésistible.

94. Troisième cause : **L'héroïsme du martyre, et le dogme de la rémission des péchés par le sang de Jésus-Christ.** — Enfin, la troisième cause toute surnaturelle de la propagation de l'évangile, fut le *martyre* lui-même, qui semblait devoir épuiser la séve de cette société naissante, et qui ne servit qu'à multiplier les chrétiens. Cette mort généreuse et volontaire, que faisait embrasser aux martyrs la *ferme espérance* de la *résurrection*, exaltait jusqu'à l'héroïsme le sentiment de la liberté dans les âmes ; la vue d'un Dieu mort sur la croix pour la rançon des coupables ne soutenait pas seulement le courage de ceux qui donnaient leur vie, mais sollicitait encore les consciences

chargées de crimes et pleines de remords, à embrasser le dogme de la rémission des péchés. En un mot, la moralité des mystères chrétiens et la sagesse des maximes de l'évangile, que rappelaient si vivement l'héroïsme et le dévouement du martyre, achevaient de porter la conviction dans les esprits et la persuasion dans les cœurs, et ne ressemblaient en rien aux spéculations froides et désespérantes des écoles rationalistes.

95. **Le rationalisme et la divinité de l'Église.** — Les écoles rationalistes ont cherché dans tous les temps à faire prévaloir une autre explication de nos *origines chrétiennes*. Des historiens ou des critiques qui ne manquaient ni d'érudition, ni d'habileté, le célèbre Gibbon, Dodwel et plusieurs protestants, ont voulu diminuer le nombre et la gloire de nos martyrs, et sous prétexte de refaire l'histoire de ces premiers siècles avec une complète impartialité, n'ont assigné que des causes naturelles à l'établissement de l'Église. D'autres, sans s'élever plus haut, mais en s'attachant de préférence aux questions et aux faits de doctrine, n'ont vu dans le christianisme qu'un développement pur et simple des religions et des philosophies anciennes. Ces différents systèmes historiques et philosophiques ne sauraient nullement se concilier avec l'exposé des faits que nous venons de lire, faits constamment surnaturels et divins qui n'appartiennent qu'à une religion révélée. Mais, si l'on veut juger par un seul exemple de la faiblesse de ces systèmes, il suffit de choisir une des explications les plus accréditées de la critique nouvelle, celle de M. Ernest Bunsen présentée par M. Émile Burnouf, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1866). Il s'agit de faire honneur à Zoroastre des origines mêmes du christianisme (1). On avait déjà tenté de rattacher le christianisme à Zoroastre, comme d'autres en ont cherché la source dans l'Inde. Les Juifs, transplantés dans ces régions orientales, se seraient imbus de leurs doctrines, qui, élaborées à Alexandrie, et tempérées par le

(1) *Études littér. des PP. de la compagnie de Jésus*, n. série, t. IX, 18-423.

contact du génie grec, auraient enfin pris possession du monde par la prédication de Jésus-Christ et de ses apôtres.

« Le Zend-Avesta, si l'on en croit les nouveaux interprètes de Zoroastre, renferme explicitement toute la doctrine métaphysique des chrétiens: — l'unité de Dieu, du Dieu vivant, l'Esprit, le Verbe, le Médiateur, le Fils engendré du Père, principe de vie pour le corps et de sanctification pour l'âme. Il renferme la théorie de la chute et celle de la rédemption par la grâce, la coexistence initiale de l'Esprit infini avec Dieu, une ébauche de la théorie des incarnations, la doctrine de la foi, celle des bons et des mauvais anges connus sur le nom d'*amschaspands* et de *darvands*, celle de la désobéissance au Verbe divin présent en nous et de la nécessité du salut. Enfin la religion de l'Avesta exclut tout sacrifice sanglant expiatoire, et en passant chez les Israélites elle devait nécessairement supprimer le meurtre de l'Agneau pascal, remplacé par une victime idéale. C'est en effet ce qui eut lieu d'abord chez les esséniens et les thérapeutes, ensuite parmi les chrétiens. »

M. Émile Burnouf suppose tout cet ensemble de faits bien acquis à la science. A l'aide de ces dogmes contenus dans l'Avesta, et déjà formulés au temps de la captivité de Babylone, une secte cachée issue de la religion perse commence à éclore chez les Juifs, paraît au second siècle avant J.-C. sous le nom d'esséniens et de thérapeutes, sorte de religieux qui vivaient réunis dans les couvents. La doctrine elle-même est facile à reconnaître dans l'*Ecclésiastique* de Jésus, fils de Sirach, et dans le livre de la *Sagesse,* dans les ouvrages de Philon, Juif hellénisant, qui vivait dans Alexandrie au temps même de Jésus. C'est cette doctrine que Jésus enseigna secrètement à ses disciples, et surtout à Pierre, Jacques et Jean, leur ordonnant de la tenir en réserve pour des temps meilleurs, tandis que lui-même, par sa prédication, préparait les âmes à la recevoir. « A présent, continue l'auteur cherchant à vulgariser la découverte de M. Bunsen, toute cette longue histoire s'explique dans ses menus détails : la transmission antique, le développement dans Alexandrie, l'incarnation vivante des doctrines dans la

personne de Jésus, la vie et la mort de ce grand initiateur, puis les terreurs et les luttes des apôtres, et le mystère dont s'entourait la primitive Église, bientôt après la haute philosophie des Pères grecs et latins, dont la couleur orientale contrastait avec les systèmes gréco-romains, enfin le prodigieux établissement d'une Église qui, par ses dogmes, ses rites, ses constructions, ses institutions et son influence, embrasse depuis plusieurs siècles tout l'Occident.

Nous n'essaierons pas de rapprocher ce système de celui de M. Vacherot, qui prétend trouver un progrès manifeste de la nouvelle doctrine, en la faisant passer de saint Pierre à saint Paul, de saint Paul à saint Jean, par la loi et par la foi pour arriver à l'amour, l'idée surtout de mettre les Pères de l'Église à la remorque du néoplatonisme pour constituer le dogme chrétien, a fait, comme on l'a montré, de ce rêve mal conçu une thèse désespérée ; il est bien plus conforme à la vérité et à l'histoire, en alléguant des textes et des dates, de faire voir dans le néoplatonisme un simple mirage du christianisme, c'est-à-dire une image vaine et renversée des objets réels et vivants (1).

Il serait facile de renvoyer de la sorte aux philosophes eux-mêmes l'accusation de plagiat portée contre les Pères de l'Église. Nous pourrions encore opposer au livre de M. Renan celui de M. Bunsen, et leurs deux théories qui se contredisent sur les points les plus essentiels.

Abordons de suite la question de doctrine, posée par le Zend-Avesta, en accordant au livre de Zoroastre la plus haute antiquité, sans même discuter dans son œuvre les modifications les plus importantes qui se seraient accomplies soit avant, soit sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe. Quoi qu'il en soit de la date historique et du personnage de Zoroastre, sur lequel disputent les savants, l'Avesta, rédigé dans le dialecte de la Bactriane, langue réputée sacrée chez les Perses, comme le sanscrit dans l'Inde, régla sans aucun doute la croyance et le culte religieux de la Perse sous la dynastie de Cyrus jusqu'à la conquête d'Alexandre. Son influence,

(1) *Sophistique contemporaine*, lettre à M. Vacherot.

notablement altérée sous les rois Macédoniens et Parthes, reprit un merveilleux ascendant dans la première moitié du troisième siècle, quand une révolution politico-religieuse eut remis le sceptre entre des mains indigènes, et renversé l'empire des Arsacides. Le zèle pour le rétablissement de l'ancien culte et des vieilles traditions ne connaît plus de bornes ; les livres sacrés furent traduits ou glosés dans l'idiome vulgaire des provinces occidentales de l'Iran ; de nouveaux ouvrages furent composés à diverses époques, et l'on doit se tenir en garde contre des comparaisons hasardées de textes pour ne point attribuer à Zoroastre, ni même à l'époque de la captivité des Juifs à Babylone, des citations empruntées à des temps postérieurs.

Ces réserves une fois faites, nous n'hésitons pas à reconnaître que dans aucun système de mythologie païenne, la prééminence du Dieu suprême sur tous les êtres qu'il a formés ne brille d'un plus vif éclat. Ormusd ou Oromase est déclaré par son nom même, inscrit dans l'Avesta, le « seigneur très-savant » (Ahnra-Mâzda). Il est « le très-saint, le très-sage, le pur, le brillant, le majestueux, le plus grand des dieux. » Il est même décoré du titre de « créateur du ciel et de la terre » ; et si ce mot doit être pris à la lettre, malgré les observations des savants qui ont raison d'en douter, il ne faut pas oublier que cet Ormusd ne règne que sur la moitié de l'univers, qu'il n'est pas le seul créateur, et qu'en tout cas il n'a pas créé Ahrimane, son terrible rival, principe éternel comme lui, créateur au même titre que lui, source de tout le mal physique et moral qui envahit le monde. Ainsi l'univers est suspendu entre deux forces contraires qui se balancent, entre deux puissances créatrices, éternelles, il faudrait dire, indépendantes pour suivre jusqu'au bout la limite de l'erreur. Il est bien vrai que pour tempérer la crudité de ce dualisme tout manichéen, la doctrine de l'Avesta adjuge la supériorité finale au dieu de la lumière qui doit prévaloir, et refouler les ténèbres dans le néant, après une lutte longue et acharnée. Mais, de quelque manière que l'on fasse sortir des flancs de l'éternité ces deux frères jumeaux, la théorie du « temps sans

bornes », qui enfanta à la fois la lumière et les ténèbres n'en est pas moins absurde. Il y a loin de cette création vague et mal définie d'un créateur, à la croyance nette et distincte d'un Dieu unique. Aussi chez les Iraniens, qui prétendaient suivre la doctrine de l'Avesta, les éléments et les astres, le feu, l'eau, la terre, le soleil et la lune, Sirius, divin conducteur des étoiles, les heures ou divisions du jour, et les grandes époques de l'année, étaient pour eux, comme pour tous les païens, autant de divinités. A la déification des éléments venaient se joindre, pour les sectateurs de Zoroastre, l'apothéose de toute la milice céleste, mais surtout la déification et l'adoration des âmes. Chaque homme a, d'après l'auteur de l'Avesta, une sorte de génie tutélaire, qu'il invoque et qu'il honore par des offrandes. D'une part, ces génies protecteurs s'identifient avec les étoiles, d'autre part avec les hommes en qui ils s'incarnent. Ils sont la partie la plus noble et la plus divine de l'âme. Tout homme est dieu par son *férouer* ou son génie incarné et tout dieu tient de l'homme par son corps. Ormusd lui-même n'échappe pas à la loi générale qui n'admet aucun pur esprit, aucun être entièrement dégagé de la matière. Son seul privilége est d'être doué du corps le plus excellent. Plusieurs passages du livre sacré en font foi.

En face de cette vieille tradition mythologique que M. Émile Burnouf cherche en vain à épurer ou à dissimuler, où trouver, dirons-nous avec le regrettable abbé Le Hir, un plus monstrueux amalgame du ciel et de la terre, du spirituel et du corporel, du divin et de l'humain, pour aboutir à la déification de toute la nature ? Et le dogme chrétien serait sorti tout fait d'une source aussi corrompue ? Et ces traces informes d'un monothéisme voilé, étouffé sous un amas confus d'idées polythéistes, dualistes, panthéistes, on ne rougit pas de les égaler à la notion, si nette et si précise, de l'unité divine enseignée dans nos évangiles ? Et l'on oublie que Jésus, sa filiation divine mise à part, vivait au milieu du peuple juif, dans une atmosphère de pur monothéisme, et qu'il avait sous la main la tradition hébraïque la plus ancienne, la plus con-

stante, la plus explicite et la plus enracinée qui fut jamais ! A quoi bon ! s'il en est ainsi, remonter par un canal occulte et détourné jusqu'à Zoroastre ? Que veulent dire ces termes d'*Esprit*, de *Verbe*, de *Médiateur*, de *Fils engendré du Père*, cherchés dans l'Avesta, et artificieusement accumulés par M. Bunsen, sans même pouvoir en composer une apparence de triade, comme celle que l'on a cru trouver dans Platon, dans l'Inde et dans les sanctuaires d'Égypte? Ce ne sont que des ombres que le flambeau de la critique a fait évanouir.

Ne serait-il pas plus sûr et plus simple de consulter les annales hébraïques, c'est-à-dire nos livres saints, pour y trouver le vrai sens de ces paroles, et éclairer ainsi nos origines chrétiennes par les origines mêmes de la révélation primitive et mosaïque? Tel est l'enchaînement de nos dogmes divins qui n'ont pu nous venir que du ciel, et qui nous ont été transmis par les patriarches et par les prophètes, avant d'arriver à la pleine lumière de l'Évangile. L'opposition de la doctrine chrétienne à celle de Zoroastre apparaît assez dans l'histoire par la persécution de Sapor et de ses successeurs chez les Perses. Les esséniens n'avaient rien à apprendre aux chrétiens, comme le démontre la critique et l'étude des faits. Jésus n'eut pas plus besoin de se faire initier aux secrets des esséniens que saint Paul à la doctrine des Thérapeutes, enseignement aussi incomplet que stérile auquel ils restèrent toujours étrangers.

Mais lors même que l'on serait parvenu à rapprocher théoriquement ces deux doctrines, d'une source si différente, sans avoir besoin, comme on a fait, d'altérer l'une ou l'autre en élevant la philosophie et en abaissant ou dénaturant le christianisme, on serait toujours forcé de reconnaître dans celui-ci autre chose qu'un enseignement spéculatif.

L'unité, la force et la stabilité de l'Eglise sont un miracle subsistant : « *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.* »

« Un illustre publiciste, dit M. l'abbé Le Hir, a cherché le secret de ce miracle dans le principe accepté par tous

les fidèles de l'infaillible autorité de l'Eglise. C'était reculer la difficulté sans la résoudre. C'était toujours la fable indienne qui fait reposer le monde sur une tortue et qui oublie de dire sur quoi repose la tortue. Il eût fallu montrer comment ce principe d'autorité a pu prévaloir et se perpétuer parmi tant d'orages, comment il se conserve encore dans l'état de nos mœurs et de nos institutions modernes.

Il n'y a à cela qu'une explication raisonnable, et c'est un prophète qui nous la suggère : « Je vis, dit Ezéchiel, le Seigneur porté sur son char, s'avancer vers le nouveau temple bâti sur la sainte montagne. Les pièces de ce char mystérieux n'étaient point unies ni mues par machines et par ressorts ; mais elles étaient pleines de l'esprit vivificateur qui en était l'unique lien et l'unique mobile ; quatre chérubins offrant l'aspect d'uu bataillon carré en étaient la partie principale et portaient le Seigneur sur leurs ailes étendues. Afin d'obéir sans aucun retard à l'impulsion qui leur était communiquée, et de se mouvoir avec une égale facilité vers les quatre points du ciel, sans jamais se détourner pour prendre une direction nouvelle, ils avaient quatre têtes, quatre ailes et des membres inférieurs flexibles en tous sens. Les roues placées au-dessous des coursiers étaient formées de deux cercles égaux et concentriques qui se coupaient à angles droits. Le même esprit qui animait les chérubins vivifiait aussi les roues. Tout était mû par une seule et même force vitale, et cette force était Dieu. » Voilà l'Eglise, libre dans les fers, étendant ses conquêtes vers les quatre vents du ciel, toujours unie par la puissance de l'esprit qui la possède, et toujours vivante parce que cet esprit ne meurt point.

Le même prophète qui nous a montré le Fils de Dieu porté sur ce char glorieux pour prendre possession de son temple et de son royaume, nous rapporte encore une autre vision. Du côté droit du temple et de ses fondations, sortait une eau limpide, un faible ruisseau qui, s'écoulant dans la vallée, grossissait à vue d'œil et devint un fleuve qu'on ne pouvait traverser qu'à la nage. Cette eau, après

avoir arrosé la Palestine, alla se décharger dans la mer Morte, dans ce lac fameux par les souvenirs de Sodome et par l'insalubrité de ses eaux, où nul être vivant ne se conserve. Ce fut le remède à côté du poison. L'eau pure, en se mêlant aux eaux amères, en corrigea si bien l'amertume et les miasmes pestilentiels, que la vie succéda soudain à la mort, et qu'une incroyable abondance de poissons se joua dans les abîmes et sur les bords du lac assaini. » Il ne faut pas chercher longtemps le sens de cette allégorie. L'humanité sainte de Jésus-Christ, son âme et son corps sacrés sont le vrai temple de sa divinité. De son côté droit percé par la lance, sort, avec l'eau du baptême, l'eau invisible de la grâce, qui arrose et fertilise la terre. Cette eau traverse d'abord la Palestine, car ce fut là que l'évangile fut prêché en premier lieu, et que le baptême forma le premier troupeau de fidèles. Mais bientôt elle se répand plus loin et se décharge enfin dans la mer Morte ; ce qui veut dire que la grâce atteint un monde plus vaste que l'océan, noyé dans une mer d'ignorance, d'abomination et d'ignominie. Ces grandes eaux du siècle, si stériles et si corrosives qu'aucun germe ne s'y développait, sont guéries, purifiées et fécondées par la puissance de ce contact, et les chrétiens, régénérés par le baptême, offrent l'aspect de la vie, de la joie, de la fécondité et du bonheur dans ces mêmes lieux où la mort avait dressé son trône et établi son empire.

« Les incrédules ont sous les yeux ces merveilles sans les voir. Dieu préserve ses enfants d'un si funeste aveuglement ! Que jamais l'attrait d'une vue philosophique et l'espoir trompeur de pénétrer plus avant dans l'histoire n'affaiblissent à leurs yeux tout ce qu'il y a d'inexplicable, d'évidemment surnaturel et divin dans la puissance de la grâce, dans l'œuvre de Jésus-Christ et dans la vie de l'Eglise, leur mère et son épouse immortelle ! »

SECONDE PÉRIODE.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION DE L'ÉGLISE VIE PUBLIQUE ET SOCIALE.

PREMIÈRE SECTION. — VIE PUBLIQUE.

CHAPITRE PREMIER

Victoire éclatante de l'Eglise sur le paganisme romain et grec. (1)

« Erunt reges nutritii tui, et reginæ nutrices tuæ... »
(ISAÏE, XLIX, 23.)

96. Vie publique de l'Église et son droit de cité reconnus dans l'empire. — Nous entrons dans une nouvelle période de l'histoire de l'Église, où les Césars devenus chrétiens ne traitent plus en étrangère et en ennemie la société qu'ils ont longtemps proscrite, mais se font eux-mêmes les protecteurs et les *nourriciers* de cette Église *reconnue par l'empire*. C'est ce *droit* d'hospitalité ou de *cité*, semblable au droit de citoyen romain réclamé par saint Paul, que nous appelons la *vie publique* de l'Église, et dont nous parlerons avant de parler de sa *vie sociale*, ou de son influence civilisatrice sur le monde.

(1) Auteurs à consulter : — Eusèbe, *De Vitâ Constantini*. — Martini, *De l'établissement du christianisme comme religion de l'Etat*, etc. — M. le prince Albert de Broglie, *L'Eglise et l'empire romain*, etc., au quatrième siècle 2e édition. « Dans ce savant et spirituel ouvrage sur Constantin, dit Mœhler, la politique et l'économie prédominent sur la théologie. »

97. Apparition de la croix miraculeuse et conversion de Constantin. — Dieu se servit de Constantin pour opérer ce grand ouvrage, et le gagna lui-même à sa cause, en lui assurant la victoire sur le tyran Maxence par le signe miraculeux que nous connaissons. Ce fut dans l'année 311, lorsqu'il marchait avec des forces inégales contre les nombreuses légions de son ennemi, qu'une apparition extraordinaire vint frapper ses yeux en plein jour.

On conjecture que cette apparition, dont les soldats eux-mêmes furent témoins, arriva près de la ville d'Autun, dans les Gaules.

Constantin avait prié le vrai Dieu de se faire connaître à lui : tout à coup, au-dessus du soleil qui déclinait, il vit un signe brillant dans le ciel, sous la forme d'une croix, avec cette inscription : « Tu vaincras par ce signe. » La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut en songe avec le même signe et lui ordonna de combattre, à l'avenir, sous la sauvegarde de l'image de la croix. Le jour même qui suivit cette double apparition, Constantin fit confectionner une bannière ornée de la croix, ainsi que du monogramme du Christ, et commença à se faire instruire par des prêtres dans la religion chrétienne . Voici d'après Eusèbe (1) la description de cet étendard appelé *Labarum*. « C'est une haste ou longue pique, revêtue d'or et traversée dans le haut par une antenne formant avec elle la croix. Au sommet de la pique est fixée une couronne d'or étincelante de joyaux. Dans l'intérieur de la couronne est le signe de notre salut, c'est-à-dire les deux premières lettres du nom du Christ en langue grecque, la lettre P étant coupée au milieu par la lettre X. De l'antenne qui traverse la haste pend un voile de pourpre, avec un rang de pierres précieuses mêlées d'or qui brillent d'un éclat incomparable. Ce voile à une longueur égale à sa largeur. Au-dessus de la croix sont les images en or de notre empereur et de ses enfants aimés de Dieu. »

Telle est l'enseigne qui est restée connue sous le nom de *Labarum*, nom déjà usité avant Constantin pour désigner

(1) *De Vita Const.* II, 31.

l'enseigne impériale, et dont l'étymologie paraît fort obscure ; M. Oppert la fait venir du mot assyrien *Labar* (donner), et cite à l'appui une inscription assyrienne, *Nebo dat victoriam*.

Tout ceci est raconté par Eusèbe dans sa biographie de Constantin, et Eusèbe proteste en avoir appris les détails, plusieurs années après l'événement, de la bouche de l'empereur lui-même, qui en affirma la vérité par serment. Les autres écrivains, Lactance, Rufin, Sozomène, ne relatent pas d'une manière expresse l'apparition qui eut lieu en plein jour ; ils ne racontent que le songe dans lequel la croix fut montrée à l'empereur. Il est incontestable que Constantin attribua à la puissante protection du Dieu des chrétiens et à la vertu du signe de la Rédemption, sa victoire décisive sur Maxence. Aussi, après cette victoire, la statue triomphale que lui avait votée le sénat fut placée, par ses ordres, sur le Forum, l'étendard de la croix à la main, et avec l'inscription suivante : « Par ce signe salutaire, j'ai délivré votre ville du joug du tyran. » Ce grand événement, qui devait changer la face du monde, s'accomplit sous le pontificat de saint Melchiade ou Miltiade. Ce pape, né en Afrique, était le successeur de saint Eusèbe, qui n'avait occupé le Saint Siége que l'espace de quatre mois, et avait lui-même remplacé le pape saint Marcel. On attribue à saint Melchiade une épître aux évêques d'Espagne, où il parle de l'autorité du Saint-Siége de Rome, et des excellences du baptême et de la confirmation. Nous dirons ailleurs ce qu'il fit pour éteindre le schisme de Donat contre saint Cécilien, évêque de Carthage. Il ordonna que les fidèles ne jeûneraient point le dimanche, ni le jeudi, parce que les Manichéens, véritables idolâtres qui infestaient alors la ville de Rome, avaient choisi ces deux jours pour leurs jeûnes solennels. Enfin, il établit que l'oblation du levain, qui était comme notre pain bénit, ne se distribuerait dans les paroisses qu'après la consécration de l'évêque. Baronius tient comme un fait assuré, dans ses *Annales*, que Constantin donna au pape Melchiade le palais de Latran pour sa demeure et pour celle de ses successeurs. Quoique ce bienheureux pontife

n'ait pas fini sa vie par une mort violente, on lui donne néanmoins la glorieuse qualité de martyr, à cause des grandes persécutions et des tourments qu'il a endurés pour défendre la foi de Jésus-Christ.

98. **Édit de tolérance et premiers édits de Constantin en faveur de la foi chrétienne.** — « L'an 312, Constantin et Licinius portèrent une loi qui accordait aux chrétiens, mais avec quelques restrictions, la sécurité des personnes et le libre exercice du culte, comme à tous les autres sujets de l'empire.

« L'an 313, parut le célèbre édit de Milan, lequel supprimait les restrictions de la loi précédente, et posait pour la première fois le principe d'une liberté religieuse générale et illimitée. » (1)

Mais la prédilection de Constantin pour l'Église ne tarda pas à se manifester par d'autres édits, et par des actes non moins glorieux au prince qu'utiles à ses sujets. Dès l'an 313, après avoir mis les chrétiens en paix et en sûreté, il s'empressa de conférer aux clercs des priviléges et des faveurs, en harmonie avec les institutions ecclésiastiques, qui doivent solliciter le respect du monarque et attirer la vénération des peuples.

Il envoya deux rescrits au proconsul d'Afrique, Anulin, l'un pour la restitution des temples et des biens usurpés sur l'Église, et l'autre pour l'immunité des clercs à l'égard des charges publiques, qui les pouvaient détourner de leurs fonctions; le religieux empereur publiait lui-même que le *ministère divin*, *rempli avec attention et avec piété*, *apportait de grands biens aux empires*. Les prêtres catholiques furent ainsi déchargés du pesant fardeau des emplois civils, et plus tard affranchis des contributions et des impôts personnels. De plus, les ecclésiastiques d'Afrique reçurent, par les ordres de l'empereur, des secours en argent, comme le témoigne la lettre écrite à Cécilien, évêque de Carthage. En faveur du célibat chrétien, l'empereur abrogea la loi Papia avec les peines et dommages dont elle frappait les

(1) Dœllinger, *Origines du christ.*, II, 2.

gens non mariés. Il confirma le pouvoir judiciaire jusqu'alors exercé par l'épiscopat, et donna force de loi aux décisions qui en émanaient. En général, il accorda aux évêques diverses distinctions, prit l'habitude de se faire accompagner par quelques-uns d'entre eux dans ses voyages, et admit à sa table même ceux qui étaient habillés pauvrement.

Désireux de propager le culte divin dont les ministres lui étaient si chers, il abolit le supplice de la croix par respect pour le Sauveur, fit bâtir et richement orner de grandes basiliques, et commanda, en 321, que le dimanche fût solennisé par la suspension des travaux manuels et par la vacation des tribunaux. La culture de la terre et la libération des esclaves furent seules exceptées dans cette ordonnance. La richesse des églises put s'accroître facilement par l'autorisation des legs faits dans un but pieux, et Constantin lui-même fit à plusieurs églises de riches présents; mais le catholicisme seul était l'objet de sa munificence; les sectes hérétiques demeurèrent légalement exclues de tous ces droits et priviléges.

Nous ne disons rien en ce moment de cette première influence de la religion chrétienne sur d'autres lois, que nous verrons perfectionnées par Théodose et par Justinien.

L'adoucissement des *mœurs publiques,* préparé par la foi chrétienne, et la *manumission* des esclaves à laquelle l'Église commença à prendre une large part sous la législation de Constantin, méritent un article et demandent un développement qui trouveront plus loin leur place.

99. **Dernières persécutions romaines de Maximin et de Licinius en Orient. Les quarante martyrs de Sébaste. L'Église et l'empire sous Constantin.** — Ce n'était pas assez au grand Constantin d'avoir fait cesser en Occident la persécution de l'Église, et de faire jouir les chrétiens qui lui étaient soumis de ses libéralités et de ses faveurs; l'Église d'Orient, ravagée par Maximin et Licinius, avait droit à la même protection que lui assurait l'édit de Milan. Le plus ancien de ces persécuteurs dut fléchir sous l'ascendant de Constantin et tomba sous les armes de Lici-

nius, qui fut à son tour battu à Andrinople et entraîna dans sa chute les vieilles divinités de l'empire. Maximin Daïa avait été invité par Constantin à l'entrevue de Milan, et s'il n'avait pas souscrit en personne le fameux édit de tolérance, il avait cru devoir accéder pour un temps aux vœux de ses collègues, en publiant à Nicomédie un décret presque semblable, qui n'était qu'un acte d'habile politique, où perce le dépit d'un païen contraint par la nécessité. Cette hypocrisie de commande ne dura pas longtemps : un des moyens auxquels Maximin eut recours, afin de légitimer son rôle de persécuteur, fut de provoquer de la part des principales cités de l'Orient des adresses où la population demandait l'extermination du christianisme. L'historien Eusèbe nous fait connaître ces *moyens moraux*, qui étaient déjà employés de son temps pour soulever les peuples et créer l'opinion du jour. Quelques imposteurs avaient imaginé, dit-il, de rédiger de faux *Actes* de Pilate, où la vie et la mort de notre Sauveur étaient sacrilégement dénaturés. Maximin fit adresser des exemplaires de ce pamphlet aux gouverneurs de provinces, avec ordre de l'afficher dans toutes les villes et les campagnes, de le faire lire par les maîtres dans toutes les écoles, et de le faire apprendre par cœur à tous les enfants. Les enfants des écoles passaient leurs journées à lire, écrire et réciter les faux actes de Pilate; rentrés dans leurs familles, ils les avaient sans cesse à la bouche. La persécution fut si violente qu'on eût dit, selon la parole de l'Évangile, que les élus eux-mêmes en seraient ébranlés. Une peste affreuse désola en même temps ces contrées, et la meilleure réponse qu'opposèrent les chrétiens aux calomnies impériales ou populaires, fut dans leur courage intrépide, dans leur abnégation et dans leur charité qui défiait tous les outrages. Maximin, deux fois battu par Licinius, s'empoisonna pour ne point survivre à sa défaite, et expira au milieu des plus horribles tortures.

C'est sous Licinius que l'on fit périr de froid les quarante martyrs de Sébaste. Le gouverneur, Agricola, avait réuni la garnison de Sébaste, pour lui donner lecture des nouveaux édits de Licinius, par lesquels il était interdit à tout soldat

de professer la religion de Jésus-Christ. Après cette proclamation, quarante légionnaires sortirent des rangs, se présentèrent tour à tour au tribunal, firent le salut militaire et dirent : Je suis chrétien.

Ils furent d'abord soumis à la flagellation préalable, après quoi Agricola leur fit déchirer le corps avec des ongles de fer. Il épuisait contre eux toutes les menaces : Je vous ferai jeter dans les flammes d'un bûcher, leur dit-il. — Nous ne craignons d'autre feu que celui de l'enfer, s'écrièrent les héros de Jésus-Christ. — Cette réponse suggéra peut-être au féroce gouverneur l'idée d'un nouveau supplice inusité jusque-là. On était alors en hiver, saison très-rude dans les régions montagneuses de l'Arménie. Il se trouvait, près des murs de Sébaste, un vaste étang, couvert d'une glace si épaisse que les chariots pesamment chargés pouvaient le traverser impunément. Agricola donna l'ordre d'y exposer les quarante soldats complétement nus, et de les y garder toute la nuit. Il fit préparer à quelque distance des baignoires remplies d'eau tiède où ceux des confesseurs qui n'auraient pas la force de supporter cette torture et qui consentiraient à apostasier devaient trouver immédiatement la chaleur et la vie. Les quarante soldats, se dépouillant eux-mêmes de leurs habits, coururent prendre place sur l'étang glacé. Une mauvaise nuit, disaient-ils, nous vaudra une éternité de délices. Seigneur, nous sommes entrés quarante au combat, faites que nous soyons encore quarante pour la couronne ! — Cependant, leurs membres nus grelottaient sous l'âpreté du froid de la nuit ; leurs pieds se figeaient sur la couche de glace, et les gardes rangés autour d'eux leur criaient : Obéissez aux ordres de l'empereur ; venez vous réchauffer à la tiède atmosphère du bain. — Un seul de l'héroïque phalange, renonçant à la gloire du martyre, abandonna le poste d'honneur et courut se jeter dans l'eau chaude des thermes. Il y expira à l'instant même, suffoqué sans doute par ce brusque changement de température. En ce moment, l'un des gardiens qui veillaient sur l'étang glacé, vit un ange descendre du ciel, tenant à sa main quarante couronnes, mais il ne trouvait à en distribuer

que trente-neuf. Frappé de cette vision céleste, le garde appela le commandant du poste, se déclara chrétien, ôta ses vêtements et se joignit aux trente-neuf martyrs, pour obtenir la quarantième couronne. Le lendemain, on entassa les corps des martyrs sur un chariot, pour les porter au bûcher. Un d'eux, le plus jeune, respirait encore; les bourreaux le laissèrent dans l'espérance qu'on pourrait le faire changer de résolution. Mais sa mère le prit dans ses bras, le plaça elle-même sur la voiture et lui dit : « Va, mon fils, achever avec tes compagnons cet heureux voyage. Il ne sera pas dit que tu te sois présenté à Dieu le dernier ! » Les cendres des martyrs furent jetées dans le fleuve. Cependant les chrétiens réussirent, à prix d'argent, à en obtenir des bourreaux une certaine partie. Ce pieux trésor enrichit depuis les principales églises de la Cappadoce. Saint Grégoire de Nysse avait la plus grande vénération pour les cendres des quarante martyrs. Il voulut que ses restes et ceux de ses parents reposassent dans leur église, afin, disait-il, de ressusciter un jour en compagnie des saints dont ils avaient ici-bas imploré l'intercession et imité les vertus (1).

Constantin, gouvernant désormais l'empire entier, commença par abolir tout ce que Licinius avait établi dans les derniers temps, pour l'oppression des chrétiens. Il rendit à ceux des provinces orientales tous les droits et priviléges dont avaient joui jusqu'alors les fidèles de l'Occident, fit rétablir à ses frais, sur un plan plus vaste, les églises détruites, et ordonna d'en construire de nouvelles, également spacieuses, dans les villes où il le jugeait nécessaire, espérant, disait-il, que tous embrasseraient la foi du vrai Dieu. Les métropoles furent invitées par lui, dans des lettres spéciales, à coopérer à l'érection de ces basiliques, et les gouverneurs des provinces reçurent l'ordre de fournir tout ce qu'il fallait.

Au fond, Constantin était convaincu que Dieu ne lui avait accordé sa dernière et décisive victoire qu'afin qu'il répandît la religion chrétienne dans tout l'Orient, et il le dit ex-

(1) *Hist. générale de l'Église*, par M. l'abbé Darras, IX, 139.

pressément lui-même dans une proclamation adressée à cette partie de son empire. Ainsi s'élevèrent en peu de temps de nouvelles églises à Rome, à Nicomédie, à Antioche, à Bethléem, à Mambré, et même à Héliopolis, où il n'y avait pas encore de chrétiens. A Jérusalem, sous la direction d'Hélène, mère de l'empereur, deux magnifiques églises furent bâties au-dessus et auprès du tombeau de Jésus-Christ. On en construisit d'autres sur la montagne d'où le Sauveur monta au ciel et sur la grotte où il naquit.

100. **Invention de la croix par sainte Hélène. —** Les païens s'étaient efforcés d'abolir la mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. Ils avaient comblé la grotte du saint Sépulcre, élevé au-dessus une grande quantité de terre, pavé de pierres l'esplanade et bâti un temple de Vénus où ils offraient des sacrifices à cette idole, afin que les chrétiens parussent l'adorer, quand ils viendraient en ce lieu pour adorer Jésus-Christ. Constantin donna ordre d'y bâtir une église magnifique, et en écrivit à l'évêque Macaire, lui recommandant que ce bâtiment surpassât en beauté non-seulement les autres églises, mais tous les édifices des autres villes. Ce fut sainte Hélène, mère de l'empereur, qui se chargea elle-même de l'exécution. Elle était alors âgée de quatre-vingts ans et vivait depuis plusieurs années dans la piété et les œuvres de charité. L'empereur, son fils, lui fit connaître la vraie religion qu'elle ignorait auparavant, et l'établit dispensatrice de ses trésors, de ses libéralités et de ses aumônes. On voyait cette pieuse princesse, décorée du titre d'auguste, paraître au milieu du peuple avec un habit simple et modeste, rendre honneur aux vierges consacrées à Dieu, les servir à table et tenir l'aiguière pour leur laver les mains. Elle alla, nonobstant son grand âge, visiter les saints lieux et prendre soin de les orner de somptueux édifices par la libéralité de son fils. En traversant l'Orient, elle fit des largesses extraordinaires aux gens de guerre, aux communautés et à chacun des particuliers qui s'adressaient à elle. Aux uns, elle donnait de l'argent, aux autres des habits; elle délivrait les uns des prisons, les autres du travail des mines; elle rappelait les exilés. Étant arrivée à

Jérusalem, elle commença par faire abattre le temple et l'idole de Vénus, qui profanaient le lieu de la croix et de la résurrection. On ôta les terres, on creusa si avant, que l'on découvrit le saint Sépulcre, et tout proche, on trouva trois croix enterrées. On ne savait laquelle était celle du Sauveur; l'évêque, saint Macaire, imagina ce moyen de s'en éclaircir : il fit porter les croix chez une femme de qualité, malade depuis longtemps et réduite à l'extrémité : on lui appliqua chacune des croix en faisant des prières, et sitôt qu'elle eût touché la dernière elle fut entièrement guérie. Avec la croix, on trouva aussi le titre, mais séparé, avec les clous que sainte Hélène envoya à l'empereur avec une partie considérable de la croix, laissant l'autre à Jérusalem. Elle la fit mettre dans une châsse d'argent et la donna en garde à l'évêque pour la conserver à la postérité. En effet, dans le siècle suivant, on ne la montrait qu'une fois l'année à la solennité de Pâques, c'est-à-dire le vendredi saint. L'évêque, après l'avoir adorée le premier, l'exposait pour être adorée de tout le peuple, et de là, sans doute, est venue dans toutes les églises cette pieuse cérémonie. On ne montrait point, à Jérusalem, la vraie croix, hors ce seul jour, sinon quelquefois, par grâce particulière de l'évêque en faveur des personnes de piété qui avaient fait exprès le pélérinage. Quant aux clous, Constantin en fit mettre une partie dans son casque et une partie au mors de la bride de son cheval, pour lui servir de sauvegarde dans les combats.

101. Manifestation publique de la foi de Constantin. Les basiliques constantiniennes. — La victoire de Constantin sur Licinius établit sa domination en Orient, et permit au religieux empereur de faire profiter l'Évangile de ses conquêtes ; c'est à cette époque qu'il faut remonter, si l'on veut connaître la pleine manifestation de la foi et de la piété du prince. Dans l'édit de Milan de l'année 313, il avait accordé aux païens comme aux chrétiens, l'entière liberté de religion ; en 319, des lois spéciales toléraient encore, dans les temples, les sacrifices et la recherche de l'avenir dans les entrailles des victimes, tout en interdisant de pareilles pratiques dans les maisons particulières : néan-

moins ces mêmes lois désignaient déjà le culte païen comme une superstition, dont la valeur et le temps étaient passés (*superstitio et peracta usurpatio*). Mais dans sa proclamation de 324, il exprima nettement le vœu que tous ses sujets abandonnassent le culte des faux dieux, pour embrasser la foi chrétienne. Il tint même publiquement des discours théologiques, dans lesquels il combattait les erreurs du polythéisme. Il défendit aux employés de l'Etat de sacrifier aux dieux en son nom et pour sa prospérité : « Que le Seigneur unique et vrai qui règne dans les cieux soit seul adoré. Quant à nous, qu'il soit connu de tous que nous avons déjà abjuré cette erreur moyennant le secours du Christ, notre Dieu. Nous voulons que les églises soient ouvertes aux chrétiens de telle sorte que les pontifes de la loi chrétienne jouissent des priviléges qui ont été conférés aux prêtres des temples. Pour faire connaître à tout l'univers romain que nous baissons la tête devant le Vrai Dieu, devant le Christ, nous avons entrepris de bâtir en son honneur une église dans l'enceinte de notre palais. Il sera prouvé ainsi au monde entier qu'aucun vestige de doute ou de notre erreur passée ne reste au fond de notre cœur. » Telles furent les paroles que Constantin prononça devant tout le peuple convoqué à la basilique Ulpienne. Ce discours est consigné dans les *Actes latins* de saint Sylvestre, répandus dès le v[e] siècle parmi les catholiques de Rome et de quelques autres églises, au témoignage du pape saint Gélase I[er]. Et les raisons qu'on allégue pour établir qu'ils ont été altérés en quelques endroits ne paraissent pas s'appliquer à l'événement dont nous parlons.

Constantin avait annoncé qu'il construirait une église dans sa propre résidence. Son palais faisait partie d'une propriété située sur le mont Cœlius, réunie au domaine impérial sous le régne de Néron, parce que le personnage auquel elle appartenait, Plantius Lateranus, avait été mis à mort pour avoir trempé dans la conspiration de Pison contre la vie de cet empereur. Ce nom de Latran devait avoir une toute autre célébrité, en passant à la première basilique chrétienne élevée par Constantin. L'empereur mit lui-même

la main à l'excavation des fondements et saint Sylvestre posa la première pierre en l'an de grâce 324. A la beauté de la situation s'unirent, dès l'origine, dans l'Église de Latran les richesses et les décorations de l'art. Elle fut saluée, dit Monseigneur Gerbet, du nom de *Basilique d'or*, par une sorte d'acclamation populaire, à la vue de ses ornements splendides, qui contrastaient si fort avec les sombres arceaux et les autels nus des catacombes. Elle fut consacrée solennellement au Sauveur par saint Sylvestre, le 9 novembre 324, et selon une pieuse tradition, il y plaça l'autel de bois, qui avait servi à saint Pierre et à ses successeurs. Il en fit l'Église épiscopale du Pontife romain, et par conséquent *le chef et la mère de toutes les églises de la ville et du monde* comme on peut le lire aujourd'hui sur les murs de la basilique restaurée. C'est là en effet que les papes ont continué, jusqu'à nos jours de prendre possession de leur siége. Cette cathédrale des papes, dédiée au Sauveur, fut plus tard, sous Lucius II, placée additionnellement sous l'invocation de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Évangéliste, qui résument en leur personne les prophètes qui ont précédé le Sauveur et les apôtres qui l'ont suivi.

Ce fut à la prière de l'évêque Sylvestre, que Constantin Auguste érigea dans le même temps sur l'emplacement du temple d'Apollon, la basilique du bienheureux Pierre, apôtre, dont le corps fut déposé dans un cercueil d'airain de Chypre. On vit alors l'empereur, dépouillé du diadème et du manteau de pourpre, se prosterner à terre, verser d'abondantes larmes et s'avouer coupable d'avoir persécuté les saints, indigne de toucher le seuil de leurs tombeaux. Puis, armé d'une pioche, il ouvrit le sol, porta sur ses épaules douze paniers pleins de terre en l'honneur des douze apôtres, et les jeta dans l'endroit où l'on devait placer la première pierre de la basilique du Vatican.

Constantin, cédant encore aux instances de Sylvestre, éleva, au lieu même où saint Paul avait été enseveli, un temple beaucoup moins vaste primitivement que les deux autres, qu'il orna de colonnes admirables et des plus riches décorations.

On attribue encore à Constantin l'érection des basiliques de Saint-Laurent, de Sainte-Croix-de-Jérusalem, de Sainte-Agnès hors-des-murs, et des saints Marcellin et Pierre sur la voie Lavicane. Nous ne disons rien de plusieurs autres églises, de celle de la Paix, depuis appelée Sainte-Sophie, et de celle des Douze Apôtres, dont il dota la nouvelle Byzance (1).

Ces traits de piété, de munificence et de sagesse, sont couronnés par une conduite plus admirable encore de l'empereur chrétien à l'égard des Pères de Nicée. La réunion de ce concile appartient à l'histoire de l'arianisme, et achève de nous faire connaître celui qui a mérité le nom d'*évêque du dehors*, comme auxiliaire de l'Église et protecteur de sa discipline et de ses canons.

102. **Reproches faits à Constantin. Sa conduite à l'égard de sa famille. Son baptême.** — En traçant le portrait de Constantin, tel que nous l'a conservé l'Église dans sa mémoire reconnaissante et fidèle, nous ne chercherons pas à dissimuler les fautes arrachées à la faiblesse de l'homme, ou surprises à la bonne foi du prince dont Dieu seul reste juge.

La cruauté de Constantin envers sa propre famille paraît, aujourd'hui encore, inexplicable. Il fit périr, en effet, dans un court espace de temps, son fils Crispus, jeune homme d'une haute espérance; sa femme, Fausta; son beau-frère, Licinius, et son neveu, Licinien. Si Licinius mérita réellement son sort par ses criminelles intelligences avec les barbares, si Fausta se prépara elle-même la juste punition des calomnies abominables par lesquelles elle avait attiré la perte de son beau-fils, on ne trouve du moins aucune excuse admissible pour le supplice de Licinien, d'un enfant de douze ans. Les rigueurs de Constantin, prévenu contre Athanase, par Eusèbe de Nicomédie et les ariens, s'expliquent plus facilement en tenant compte du jeu des intrigues de la secte, que nous ne tarderons pas à connaître.

Un dernier reproche adressé à Constantin est celui d'avoir

(1) *Liber pontific.* — *M. Gerbet esquisse de Rome chrét.* — Theod. de Bussières les 7 *Basiliques.*

différé son baptême jusqu'à l'année 337, qui fut celle de sa mort, et surtout d'avoir reçu ce sacrement de la main d'un Arien, Eusèbe de Nicomédie, s'il faut s'en rapporter au récit de l'historien Eusèbe, suivi en cela par saint Ambroise et par saint Jérome. Ce dernier, dans sa chronique, s'exprime ainsi : *Constantinus, extremo vitæ tempore, ab Eusebio Nicomediensi episcopo baptizatus, in arianum dogma declinat.* » Tillemont et un grand nombre de savants n'ont pas cru pouvoir éluder la force de ces témoignages, si voisins du fait qu'ils racontent. D'un autre côté l'annaliste Baronius a cru pouvoir maintenir le récit de la légende du bréviaire romain, qui fait baptiser Constantin par le pape saint Sylvestre, à la suite de l'apparition des saints apôtres, Pierre et Paul. Le corps de Constantin était couvert d'une lèpre affreuse, qui déjouait tout l'art des médecins et la science des augures. Au lieu d'un bain de sang humain, que ces impies conseillaient au prince, il eut recours au bain salutaire du sacrement, que saint Sylvestre, retiré alors au mont Soracte, devait lui administrer, pour laver en même temps les souillures de l'âme et du corps. Le souverain pontife, prépara lui-même l'empereur à la sainte cérémonie par une retraite de sept jours, pendant laquelle le catéchumène dut se livrer au jeûne et à la prière, dépouillé de ses ornements impériaux et revêtu du sac des pénitents. Ayant été baptisé et guéri, Constantin fit éclater sa reconnaissance aux yeux du monde entier. Cette pieuse tradition, consignée dans le bréviaire romain, à la fête de saint Sylvestre et à la dédicace de la basilique du Sauveur, remonte au cinquième siècle (les Actes de saint Sylvestre) et balance en quelque sorte, par son antiquité, le poids des témoignages si graves et si affirmatifs en sens contraire. La discussion nous entraînerait ici trop loin : il suffit de dire que la question n'est pas aussi facile à trancher que certains écrivains le supposent. Le récit d'Eusèbe, tiré de la *Vie de Constantin* (liv. IV), ne se concilie pas bien avec les autres parties de ses ouvrages, qui font participer l'empereur aux prières et aux cérémonies publiques. Sans accuser la *sincérité* de l'historien de l'arianisme, ne pourrait-on pas émettre quelque doute sur l'*authenticité*

de ce passage? De vrais savants croient encore qu'il est permis d'hésiter. Nous ne citerons que M. Édouard Dumont et le Révérend Père D. Guéranger, qui soupçonnent dans le quatrième livre de la *Vie de Constantin* une falsification imputable à la secte, si ce n'est une pure invention de l'auteur.

Quoi qu'il en soit de ce point de critique, il nous restera toujours un grand sujet d'admiration dans l'œuvre de Constantin, et si Julien l'Apostat s'efforce de renverser l'œuvre commencée, elle ne tardera pas à être reprise par Théodose, et glorieusement poursuivie par les empereurs chrétiens.

103. **Julien l'Apostat veut détruire l'œuvre de Constantin et restaurer le paganisme.** — En voyant le grand Constantin monter sur le trône et faire siéger à ses côtés la religion du Christ, nous avons été tenté de croire que la politique du pouvoir, venant désormais en aide à l'Église, ne s'abaisserait plus au rôle de tyran par la persécution. Mais la cruauté de Sapor et de ses successeurs, en ouvrant une longue liste de nouveaux martyrs, a pu nous convaincre que le glaive, remis un instant dans le fourreau, ne dort jamais entièrement, et que le sang des martyrs ne doit point cesser de couler dans quelque lieu du monde, comme pour attester la jeunesse et la vigueur du catholicisme. Le règne de Julien l'Apostat va nous donner une nouvelle preuve de cette vérité, malgré le soin qu'il a pris de dissimuler la pointe de ce glaive, en affichant la prétention de restaurer le paganisme par des voies moins sanglantes, quoique non moins odieuses.

Petit-fils de Constance-Chlore et neveu de Constantin, Julien, né en 331, perdit, à l'âge de six ans, son père et un frère aîné, lorsque, après la mort de Constantin, l'armée entreprit de faire disparaître tous les membres de la famille impériale, à l'exception des trois frères régnants. Julien et son frère Gallus, arrachés seuls à la mort, furent conduits, loin de la cour, dans un château, en Cappadoce, où on les garda soigneusement. Comme on les destinait alors l'un et l'autre à l'état ecclésiastique, ils furent assujettis à de nom-

breuses pratiques religieuses, et reçurent même l'ordination des lecteurs.

104. **Causes de l'apostasie de Julien**. — Julien, âgé de vingt ans, se rendit à Constantinople, puis à Nicomédie, où des relations avec un augure païen semblent lui avoir imprimé une nouvelle et funeste tendance qui le rapprochait déjà du paganisme ; elle ne fit que s'accroître et se fortifier par les pompeuses promesses que lui firent les philosophes platoniciens de l'Asie-Mineure, en stimulant sa curiosité par d'obscurs systèmes de théurgie ; enfin, le magicien Maxime, en Ionie, mit le sceau à l'œuvre de cette apostasie encore tenue secrète, en l'initiant aux mystères païens et en persuadant au néophyte, charmé par ses enchantements, qu'il était non-seulement destiné à l'empire, mais encore appelé à rétablir le culte des dieux. Ainsi, les causes principales de l'apostasie de Julien furent son amour-propre qui lui tenait lieu de vertu, sa mauvaise éducation chrétienne, bornée à l'extérieur des choses, qui se liait en quelque sorte dans son souvenir avec l'étroite captivité de son enfance ; la haine longtemps nourrie contre Constance et ses oppresseurs ; le spectacle de l'Église horriblement déchirée et défigurée par les luttes de l'arianisme. Il ne fallait rien moins que la dissimulation habile de l'apostat, pour écarter les soupçons de l'ombrageux empereur qui épiait sa conduite, et n'aurait pas manqué de lui faire payer cher son imprudence.

Aussi la dévotion qui poussait le jeune prince à visiter les églises et les chapelles des martyrs, prenait-elle, au dehors, un accroissement rapide, afin de mieux couvrir le travail intérieur de son âme sous le voile d'une hypocrisie profonde. Il alla, dit-on, jusqu'à se faire raser la partie supérieure de la tête, afin que l'apparence, sinon la réalité, de l'habit monastique, protégeât son existence qui fut, en effet, mise en danger, après l'exécution de son frère Gallus. Pour couronner ses études classiques, il obtint néanmoins la permission de se rendre à Athènes, principal foyer de la science et du culte helléniques. Ce fut dans cette ville qu'il rencontra saint Basile et son ami, Grégoire de Nazianze, qui tirait déjà, pour

ainsi dire, l'horoscope du futur empereur, en nous laissant le portrait de l'écolier, sur lequel Julien, le philosophe, s'est efforcé d'enchérir encore (1).

Constance ne tarda pas à rappeler Julien, qui fut promu au rang de césar et envoyé en Gaule. Les succès que remporta sa valeur, en lui gagnant l'affection des légions victorieuses, ne servirent qu'à exciter la jalousie de l'empereur, et les soupçons que nourrissait Constance ne contribuèrent pas peu à maintenir le cauteleux Julien dans sa ligne de conduite et dans son système d'hypocrisie. Ce ne fut qu'après avoir été, en quelque sorte, contraint par ses soldats à prendre les rênes de l'empire et lorsqu'il fut débarrassé par la mort d'un rival incommode et puissant, que l'apostat, jetant le masque, commença l'exécution de son plan favori, pour arriver à la restauration du culte païen et à la ruine de la religion chrétienne.

105. Plan artificieux de Julien l'Apostat. — Ce plan artificieux qui tendait à défaire l'œuvre de Constantin, accordait amplement aux superstitions païennes la protection qui était refusée aux mystères chrétiens, et comme l'essai de la persécution ouverte avait contre lui une expérience de trois siècles, il était entendu que l'arme seule du ridicule ou du dédain avait à faire prompte justice du nouveau culte.

Julien, qui se faisait gloire de porter le manteau et la barbe du philosophe, mettait lui-même tout son esprit à se défendre du ridicule, comme on le voit dans son écrit intitulé *Misopogon*. Il rougissait d'avoir été chrétien, et l'on prétend qu'il s'efforça, par des lustrations sacriléges, d'effacer le caractère du baptême qu'il avait reçu. C'est ainsi qu'il aurait eu recours à la cérémonie païenne du taurobole, comme s'il eut pu réussir à laver dans le sang d'un taureau la honte de son apostasie. Il paraît néanmoins qu'il avait conservé un reste de ses habitudes chrétiennes, même au milieu des magiciens qui l'entouraient et des démons qui

(1) *Études hist.* de Châteaubriand, II, 1. — *L'Église et l'Empire*, par M. de Broglie. *Julien*, II, 309 405.

l'obsédaient. Saint Grégoire de Nazianze raconte que Julien fut un jour conduit par un de ses devins familiers, fort habile dans son art, au fond d'un antre obscur, inaccessible à la plupart des hommes. Lorsqu'il descendit dans ce lieu, hanté par des esprits de ténèbres, où le bruit de voix confuses, et la vue des spectres et des prestiges, le faisaient déjà pâlir malgré son courage, il fit le signe de la croix par un mouvement involontaire de frayeur. Le signe de la croix eut son effet : les démons prirent la fuite, et les terreurs disparurent. L'empereur, rassuré, revint à son premier dessein : mêmes spectacles, mêmes terreurs. Il ne fallut rien moins que tout l'art de l'habile magicien pour triompher des alarmes de son prosélyte. Je laisse à raconter aux ministres de ces étranges initiations ou à leurs adeptes, continue saint Grégoire, ce que fit Julien dans cette cérémonie, et les impostures dont il fut la victime. Le restaurateur du culte des Hellènes se confond ici avec le disciple de Maxime, c'est-à-dire le fervent prosélyte des magiciens et des augures, et avec l'ancien disciple de la foi chrétienne, dont les signes et les institutions exercent encore leur empire sur celui qui l'a trahie et sacrilégement abandonnée.

106. **Restauration du culte et du sacerdoce païens. Plagiat des institutions chrétiennes.** — Le rétablissement du polythéisme qui était le but principal des pensées, des écrits et des actes du nouvel empereur, devait commencer par la *restitution* des *temples* ou des objets enlevés aux païens, et que les chrétiens possédaient comme autant de trophées de leur récente victoire. Julien publia, à Constantinople, l'édit qui ordonnait de rouvrir les temples dans tout l'empire, et de rétablir ceux qui avaient été détruits ou endommagés. En même temps, il exprimait sa volonté de voir les villes renouveler leurs fêtes particulières et leurs usages religieux. Les prêtres des idoles recouvrèrent leurs anciens priviléges ; des revenus spéciaux furent derechef assignés à leur entretien, comme à celui des temples, et Julien, à qui sa dignité de souverain-pontife n'était pas moins chère ni moins précieuse que la dignité impériale elle-même, leur donnait à tous l'exemple du plus grand soin dans l'accom-

plissement des fonctions sacerdotales. Il consacra au dieu du soleil un temple dans son propre palais, dont les salles et les jardins se remplirent des statues de tous les dieux ; dans chaque bosquet se trouvait un autel. Il sacrifiait le matin et le soir à Hélios, la nuit à Séléné et aux autres corps célestes. Chaque jour, il offrait un sacrifice spécial à quelque nouveau dieu, et alors, l'inquiétude qui lui était particulière se manifestait sous la forme d'une mesquine et infatigable activité : il se prosternait devant l'image de la divinité privilégiée, lui baisait les pieds, fendait lui-même le bois destiné au sacrifice, attisait le feu, immolait de ses propres mains les victimes, et de ses propres mains encore, cherchait dans leurs entrailles les secrets de l'avenir. La ville de Constantinople, qui jusque-là avait été toute chrétienne, se trouva souillée ainsi par le culte des idoles. Tels sont les traits sous lesquels nous est représenté, par son panégyriste Libanius, Julien, « le meilleur des prêtres comme le premier des empereurs, »

Il épuisait l'État pour les frais d'un culte que rien ne pouvait rétablir. Il offrait en holocauste des oiseaux rares, une hécatombe ou l'immolation de cent bœufs, assommés à un seul autel dans un seul jour. Les peuples disaient que s'il revenait vainqueur des Perses, il détruirait la race des taureaux. Il ressemblait en cela, selon la remarque d'Ammien Marcellin, au césar Marcus à qui les bœufs blancs avaient écrit ce billet : « Les bœufs blancs au césar Marcus, salut : c'est fait de nous si tu triomphes. » Le zèle vraiment prodigieux de Julien pour le culte hellénique était, du reste, assez mal récompensé, et la déception qu'il en éprouve lui arrache des plaintes. Il avait pris soin de faire déboucher, à Daphné, la fontaine de Castalie ; mais en visitant ce lieu renommé par sa beauté, il eut un grand sujet de douleur : le bois de lauriers et de cyprès n'était plus qu'un cimetière chrétien ; Gallus y avait déposé le corps de saint Babylas. « Je me figurais d'avance, dit Julien, une pompe magnifique : je ne rêvais que victimes, libations, parfums, chœurs de beaux enfants dont l'âme était aussi pure que leur robe était blanche. J'entre dans le temple, je n'y trouve ni en-

cens, ni gâteaux, ni victimes... J'interroge le prêtre, je demande ce que la ville sacrifiera aux dieux dans cette fête solennelle. — Voici une oie que j'apporte de ma maison, me répondit-il, et ce prêtre d'idoles avait un fils déjà chrétien. «Le plus fâcheux pour Julien, qui venait consulter l'oracle d'Apollon, était le silence même du dieu, depuis que la présence du corps de Babylas lui avait imposé ce honteux mutisme. L'empereur commanda d'enlever ce çorps inanimé qui faisait taire l'oracle. Les chrétiens le transportèrent dans la ville avec beaucoup de solennité, et chantèrent bien haut ce verset du psaume 96 : « Que tous ceux qui adorent les idoles et se glorifient en leurs simulacres, soient confondus. » Julien prit pour lui cette injure, et fit rechercher les chrétiens par le préfet de la province. Plusieurs personnes furent mises en prison. L'un de ces chrétiens, nommé Théodore, attaché au chevalet avec deux bourreaux à droite et à gauche, mais rafraîchi et consolé par la visite d'un ange, ne se laissa point ébranler par les plus terribles tortures ; il chantait à haute voix les mêmes paroles pour lesquelles on le tourmentait, et sa constance fut cause de la délivrance des autres prisonniers, car le préfet Salluste réussit à convaincre Julien, que plus il persécuterait les chrétiens, plus il augmenterait leur triomphe et la honte des païens. L'empereur se rendit à cette raison, que confirmait une nouvelle expérience du courage des martyrs, et permit qu'on relâchât Théodore. « Ces chrétiens, dit-il avec impatience, volent au martyre comme les abeilles à la ruche. »

L'édit émané de Julien, pour la restauration du culte idolâtrique, ne pouvait manquer de susciter des troubles, de provoquer des résistances et même d'enfanter des martyrs au sujet de ces temples, qu'il était souvent aussi impossible qu'injuste de prétendre faire passer en d'autres mains ou de faire réparer. Marc d'Aréthuse ne fut pas épargné dans cette lutte, où son noble courage put seul le soutenir. Il avait sauvé la vie à Julien lui-même, en le recueillant dans sa maison au jour du massacre, ordonné par Constance ; mais on ne voit pas que la mémoire d'un pareil bienfait ait

touché le cœur de Julien en faveur de ce vieillard abandonné, que la majesté impériale livra aux fureurs des païens au lieu de le défendre. C'est ainsi que le prince idolâtre avait trouvé le secret de s'approprier ou d'annexer au sacerdoce païen les revenus des églises dotées par Constantin ou par ses fils. Il enlevait en même temps tous les priviléges accordés au clergé, et privait l'Église du droit sacré que l'empire lui avait reconnu, de recevoir des legs et des donations (1).

L'émulation des vertus de bienfaisance et d'hospitalité, pratiquées dans l'Église et proposées par Julien à ses adeptes, fut un second moyen qu'il emprunta à ses réminiscences chrétiennes, pour essayer de régénérer les païens. Ainsi, l'apostat rendait un hommage involontaire à son ancienne croyance et ne craignait pas de se montrer le *plagiaire* d'une religion dont il était le plus perfide *ennemi*. Le chant de l'Église, qui embellissait le culte chrétien, dut être imité par l'ancien *clerc* transformé en pontife. Il ordonna l'établissement, dans la ville d'Alexandrie, d'une école pour le chant des temples, et il exigea des prêtres qu'ils apprissent par cœur les hymnes que l'on chantait dans les grandes solennités païennes. Ces mêmes prêtres durent également, à l'exemple des prêtres chrétiens, prononcer des discours publics pour l'instruction et l'édification du peuple... Il contrefit aussi les pénitences publiques de l'Église, en frappant d'une sorte d'excommunication, en sa qualité de souverain-pontife, un employé de l'État, qui avait maltraité un prêtre païen. Il ne désirait pas moins, en imitant les lettres de communion et de recommandation usitées parmi les fidèles, augmenter la considération de ses prêtres, et établir un nouveau lien entre lui et les laïques. Il alla jusqu'à tenter de fonder des couvents païens d'hommes et de femmes. Mais ce qui lui paraissait par dessus tout digne d'envie, c'était la charité secourable, l'esprit de bienfaisance, que la religion de l'évangile inspirait à ses adhérents, leur commisération active envers les affligés, le soin qu'ils prenaient de la sépul-

(1) M. de Broglie, *Julien*, t. IV, 169.

ture des morts. Par là, pensait-il, les chrétiens avaient gagné tant d'hommes à leur doctrine, et il était honteux que ces impies Galiléens, comme il avait coutume de les appeler, outre leurs propres pauvres, nourissent encore les pauvres des *Hellènes*, que ceux-ci abandonnaient. Aussi voulait-il qu'il y eût dans chaque ville des maisons de pauvres et des hôtelleries pour les étrangers, où les malheureux fussent reçus sans acception de religion.

Ces beaux projets sont consignés dans la lettre de Julien au pontife Arsacius. Il n'est pas besoin de dire que cet hommage involontaire rendu au christianisme, à la pureté de ses vertus et à l'éclat de ses institutions, ne pouvait venir que d'une admiration stérile ; et le temps devait moins manquer à Julien pour mettre en œuvre ce qu'il méditait que l'efficacité de sa parole et de sa puissance pour réaliser de tels miracles.

107. **Persécution déguisée et même sanglante contre le christianisme.** — Un autre moyen plus sûr auquel Julien eut recours pour accroître le nombre de ses partisans, fut la distribution des emplois civils et militaires réservés aux adorateurs des faux dieux, et la persécution déguisée contre les chrétiens sous le masque de la tolérance. L'habileté de cette tactique consistait à mettre à tout instant les chrétiens dans l'alternative ou d'abjurer leur foi, ou de renoncer aux plus simples jouissances de la vie civile (1).

A Constantinople, il ne leur avait interdit que l'enseignement ; à Antioche, la prohibition s'est étendue à toutes les fonctions publiques.

A partir de ce moment, il n'y eut plus un seul chrétien admis dans aucun office important. La solde du fonctionnaire étant l'unique gagne-pain d'une nuée d'employés, c'était réduire à la misère toute une classe de chrétiens d'un seul coup. Mais ce n'était rien encore : la persécution s'étendit à tous les détails de la vie privée. Partout où s'élevait une statue de l'empereur, c'est à dire à presque

(1) *L'Eglise et l'empire*, M. de Broglie, t. IV. 277.

tous les coins de rues des grandes villes, on en éleva une autre à côté, à Vénus ou à Sérapis ; saluait-on l'une, on paraissait saluer aussi l'autre. Il fallait donc, en se promenant, faire acte de rébellion ou d'idolâtrie. Quelquefois, pour rendre le piége tout à fait inévitable, c'était l'empereur lui-même qui était peint sous les insignes de Mars ou d'Apollon, du dieu de la guerre ou du dieu des beaux-arts. Les monnaies étaient surchargées des symboles de l'idolâtrie. A la source de la grande fontaine qui arrosait les rues d'Antioche, un autel fut établi, et l'onde fut solennellement consacrée à toutes les divinités de l'olympe. On aspergea ensuite de cette eau lustrale tous les marchés, toutes les denrées, le pain, les fruits, les herbes, les viandes, et Julien songea, avec un malin plaisir, que nul chrétien ne pourrait plus ni manger, ni boire, sans se souiller au contact des idoles... A la porte des temples, dont les autels fumaient nuit et jour, on distribuait aux soldats les viandes encore toutes chaudes des sacrifices dont l'armée se nourrissait. C'était d'excellents mets, car Julien choisissait pour la table des dieux les animaux et les oiseaux de l'espèce la plus rare : les soldats s'en gorgeaient tout à leur aise dans de véritables orgies, et quand ils rentraient le soir, à moitié ivres, ils forçaient les passants à les prendre sur leurs épaules pour les rapporter à leurs casernes... Mais les soldats chrétiens étaient fort scandalisés. « Cette vie est insupportable, s'écriaient-ils. Bientôt nous ne pourrons respirer, car l'atmosphère est toute pleine de vapeurs empoisonnées. » On rapporta à l'empereur ces paroles séditieuses, et on lui signala en particulier deux coupables. C'étaient deux jeunes gens nommés Juventin et Maximin. Il les fit venir, prit connaissance lui-même de leur délit, les fit fouetter de verges, et les retint plusieurs jours en prison. Comme ils refusaient de faire aucune soumission, il les livra enfin aux bourreaux, et on les mit à mort, de nuit, dans une basse-fosse. Le même sort fut réservé, peu de jours après, à deux autres soldats, Bonose et Maximilien, porte-drapeaux dans une compagnie récemment arrivée en Orient, qui s'étaient refusés à faire disparaître la croix de

leur étendard. « Nous sommes chrétiens, répétaient-ils jusqu'en présence des bourreaux, et nous n'oublierons point ce que nous avons promis au grand Constantin, le jour que nous reçûmes le baptême avec lui à Aschiron, près de Nicomédie. » Et comme toutes ces exécutions se faisaient en secret,pour ne pas exciter de troubles, le bruit se répandit bientôt qu'on massacrait les chrétiens pendant la nuit, et que les flots ensanglantés de l'Oronte entraînaient chaque matin vers la mer des monceaux de cadavres (1).

C'était le temps où l'ennemi de la foi songeait encore plus à *étouffer* les *âmes* ou à les égorger, qu'à faire périr les *corps*, selon l'énergique expression de saint Hilaire et du martyrologe romain : « *Animas jugulare, non corpora,* » et ce genre de persécution familier à Julien l'Apostat avait déjà été employé par Constance, dans sa lutte contre la vérité catholique en faveur de l'hérésie. On se tromperait néanmoins grandement, si l'on se bornait à considérer dans Julien l'adversaire sophistique de la religion, ou l'habile diplomate qui réussit à faire couler le sang des martyrs, sans encourir la honte du persécuteur. Le sang des chrétiens, qu'il répandit sous différents prétextes, ne fut versé que pour la foi. La liste de ceux qui périrent sous son règne, si court, pour la défense de l'évangile, est plus longue qu'on ne le croit communément. Les plus illustres de ceux qui furent mis à mort par ses ordres ou avec son adhésion, sont les deux saints martyrs Jean et Paul, que Constantin avait revêtus de grandes charges ; mais voyant l'impiété de Julien, ils renoncèrent à son amitié qu'il leur eût fallu acheter par la perte de leur foi. Térentien, capitaine des gardes, les fit mourir secrètement, les fit enterrer de même, et dit qu'ils avaient été envoyés en exil. Sans parler d'autres exécutions dont Julien fut tantôt l'instigateur et tantôt le complice, la part qu'il prit personnellement à l'interrogatoire de saint Basile, prêtre d'Ancyre, nous révèle assez les instincts sanguinaires du prince philosophe.

(1) *Ammien-Marc.*, XXII, 12.

108. Martyre de saint Basile d'Ancyre. — « Basile fit son entrée dans le prétoire le front haut et l'air impassible (1). » « — Qui êtes-vous, dit Julien, et comment vous nommez-vous ? — Je vais vous l'apprendre, dit Basile. Tout d'abord, je m'appelle *chrétien,* et c'est là un nom grand et plein de gloire, car le nom du Christ est éternel et ne périra point. Ensuite, je porte aussi le nom de Basile, et c'est sous celui-là que je suis connu dans le monde. Mais si je conserve le premier, j'aurai l'éternité bienheureuse pour récompense. — Vous vous trompez, Basile, dit Julien, qui n'était pas fâché de saisir l'occasion de disputer. Vous savez que j'ai quelque connaissance de vos mystères ; croyez-moi, celui en qui vous espérez n'est pas tel que vous pensez ; il est mort lui-même, et bien mort, du temps que Pilate était gouverneur de la Judée. — Je ne me trompe point, dit Basile, c'est vous, empereur, qui vous trompez ; c'est vous qui avez renoncé Jésus-Christ au moment où il vous donnait l'empire ; mais je vous avertis en son nom qu'il vous l'ôtera bientôt avec la vie, et vous connaîtrez, mais trop tard, quel est celui que vous avez abandonné. Comme vous avez perdu la mémoire de ses bienfaits, lui-même ne se souviendra plus de ses bontés, quand il s'agira de vous punir. Vous avez renversé ses autels, il vous précipitera de votre trône ; vous avez pris plaisir à fouler aux pieds sa loi, cette loi que vous-même vous aviez si souvent annoncée aux peuples ; votre corps, de même, sera foulé aux pieds et restera sans sépulture, après que votre âme en aura été arrachée par les plus atroces douleurs. »

« Ces menaces, prononcées avec toute l'assurance de l'inspiration prophétique, firent passer dans l'assemblée un frémissement de terreur. Il y avait là bien des personnes qui trouvaient au fond l'entreprise de Julien ridicule tout en s'y prêtant, et la puissance du Dieu des chrétiens avait été si visible depuis un siècle, que, dans les cœurs où la foi était éteinte, une crainte superstitieuse subsistait encore.

(1) *L'Eglise et l'empire romain au quatrième siècle*, t. IV, 232.

Ce n'était pas le compte de Julien. Une discussion où il aurait fait briller ses talents lui aurait convenu; l'anathème l'irrita : « Je voulais vous sauver, dit-il en se contenant encore, mais puisque vous ne tenez nul compte de mes conseils et que vous manquez de respect à mon rang, il faut bien que je venge la majesté de l'empire outragé. » Il leva la séance en ordonnant que des coups fussent appliqués à l'accusé.

« Le commandement fut exécuté avec une rigueur que peut-être Julien n'avait pas prévue, mais qu'il ne tempéra pas. Le fouet dont on se servit était de telle nature qu'il enlevait à chaque coup une lanière de chair, de sorte que, sans faire périr le patient, on ne pouvait en donner plus de cinq ou six par jour. Dès le lendemain, Basile fit demander à être admis en présence de l'empereur. Le comte Fromentin, qui était commis à sa garde, ne douta point que son courage ne fût ébranlé et courut sans retard annoncer à Julien ce triomphe. En toute hâte, on fit amener Basile dans le temple même d'Esculape, où l'empereur, entouré de prêtres, était en train de sacrifier. A peine entré : « Eh bien ! dit Basile, vos devins vous ont-ils fait connaître d'avance ce que j'ai à vous dire ? — Je pense, dit Julien, que vous êtes assez sage pour avoir reconnu votre erreur et que vous allez sacrifier avec nous. — N'y comptez pas ; vos dieux ne sont que des statues de bois qui ne voient ni n'entendent. — Puis, ouvrant ses vêtements et déchirant ses plaies : « Tiens, dit-il, en jetant aux pieds de l'empereur un lambeau de chair tout sanglant, nourris-toi de mon sang, puisque tu en as soif : pour moi, je me nourris de Jésus-Christ. »

« L'assistance était consternée ; on se jeta sur l'accusé sans même attendre l'ordre de l'empereur, qui, ne proférant pas une parole, lançait des regards irrités au courtisan dont la maladresse l'avait exposé à cet outrage. Fromentin comprit à demi-mot le moyen de se réhabiliter. Dès le lendemain (sans qu'il soit fait mention d'aucun ordre de Julien), Basile périssait du plus affreux supplice, mais dans l'extase du martyre. Au moment où on le dépouillait de ses

vêtements pour le frapper du dernier coup, on crut remarquer que toutes les traces des blessures précédentes avaient miraculeusement disparu et que son corps se présentait au bourreau sain et pur comme son âme devant le Seigneur. Au dire de Sozomène, ce ne fut point la seule exécution de ce genre qui marqua en traits sanglants le passage de Julien par Ancyre. »

109. **Interdiction faite aux chrétiens des chaires de littérature et des sciences helléniques.** — La persécution que nous venons de signaler tendait à priver les chrétiens des honneurs et des charges publiques, quand elle n'allait pas jusqu'à les priver de la vie; mais l'édit qui avait pour but d'interdire aux chrétiens les chaires de littérature et l'étude même des sciences, décorées du nom ambitieux de *sciences helléniques*, dépassa la mesure de la tyrannie vulgaire et ne put venir que de l'auteur du *Misopogon*. « De tous les attentats commis par ce prince *philosophe*, dit saint Grégoire de Nazianze, celui-ci fut le plus inique et le plus odieux. Quiconque aura pour les lettres et les sciences un amour que je m'honore de professer, partagera mon indignation. Oui, j'abandonne volontiers à qui les voudra la fortune, l'éclat du rang, la puissance, tous ces hochets de la vanité des hommes, frivoles comme leurs songes; mais la science, les lettres, jamais! C'est là notre domaine, le domaine dont on n'expulsera jamais les chrétiens. C'est le premier des liens que j'ai voulu conquérir et auquel je demeure fermement attaché après le lien supérieur et divin de la foi et des espérances immortelles. Dis-nous donc, Julien, qui t'inspira cette pensée d'arracher la science et les lettres aux mains des fidèles de Jésus-Christ (1)? »

Cette loi fut improuvée même par les idolâtres, et Ammien Marcellin la juge contraire à tous les droits de l'humanité et digne d'être ensevelie dans un silence éternel. Dans cet édit, que l'historien païen n'a pu taire, les reproches les plus odieux sont adressés aux chrétiens en général et à leurs

(1) *Hist. génér. de l'Eglise*, de l'abbé Darras, t. X, 92.

institutions en particulier ; Julien les accusait d'hypocrisie et de cupidité, et les blâmait hautement de se servir pour leurs leçons des anciens auteurs qui, d'après eux, avaient erré dans les choses les plus importantes. « Ils devraient bien plutôt, disait-il, commenter, dans les églises des Galiléens, Luc et Matthieu ou le bonhomme Jean. » C'est ainsi qu'il voulait mettre exclusivement dans les mains d'instituteurs païens l'éducation de la jeunesse chrétienne, et enlever par là au christianisme l'appui des sciences et l'honneur des lettres. Les hommes les plus remarquables furent obligés de résigner leurs fonctions devenues incompatibles avec la profession de leur foi. Prohérèse, qui enseignait dans Athènes, et Victorin dans Rome, descendirent de leur chaire. Le premier avait été un des maîtres de Julien, qui lui conservait un reste d'affection. Malgré la proposition qui lui fut faite, cet éloquent orateur, admiré depuis vingt ans de tout Athènes et de l'Asie entière, ne voulut point être excepté de la mesure générale et condamna sa voix au silence. Le second avait embrassé depuis peu la foi chrétienne et sa conversion avait donné une joie extraordinaire à l'Église. Depuis quarante années qu'il possédait sa chaire, il avait instruit les plus considérables des sénateurs et ses disciples reconnaissants lui avaient fait dresser une statue dans la place de Rome. Chrétien d'hier, il consacra ses derniers jours à l'étude de nos saints livres, qui furent la consolation de sa vieillesse.

Les deux Apollinaire, en Syrie, crurent qu'ils combleraient cette lacune dans l'instruction des chrétiens en traitant pour eux, en vers grecs des sujets bibliques, et appelèrent l'attention des fidèles sur nos divines Écritures. La prompte fin du règne de Julien dispensa bientôt de recourir à ces remèdes.

110. Piége tendu aux évêques, par Julien, en les rappelant de l'exil.— La politique de Julien à l'égard des évêques exilés et surtout à l'égard des Juifs dispersés et proscrits achève de nous faire connaître tout son dessein. Le rappel des évêques catholiques, exilés pour la défense de la foi dans la question arienne, cachait déjà un piége

sous l'apparence d'un bienfait. Il pensait, dit Ammien Marcellin, son confident, que la licence de tout croire augmentant les discussions, il n'aurait plus à craindre de trouver devant lui une population unanime, ayant éprouvé lui-même que les bêtes féroces ne sont pas plus ennemies des hommes que les chrétiens ne le sont souvent les uns des autres. » Ce dernier trait si vigoureux paraît emprunté à saint Athanase, qui n'a pas craint de s'en servir pour mieux peindre la fureur des ariens. Dans l'espoir qu'il se promettait d'alimenter ces discordes intestines parmi les chrétiens, Julien essaya d'attirer à sa cour les évêques orthodoxes ou hérétiques qu'il avait connus et qu'il désirait mettre en présence. Il leur écrivit lui-même, de sa main, des lettres caressantes, pour les engager à le venir trouver. Frappant à toutes les portes, il s'adressait à un de ses anciens camarades d'école, déjà connu pour être l'un des champions les plus déterminés du *consubstantiel*, et au grand coryphée des novateurs : Aétius. A l'un comme à l'autre, il rappelait leurs anciennes relations : Venez, leur disait-il, vous trouverez ici une cour sans hypocrisie, la première de ce genre, peut-être, que vous aurez rencontrée, où les flatteurs sont réputés à l'égal des plus dangereux ennemis. Nous nous accusons et nous nous reprenons les uns les autres, lorsqu'il y a lieu, sans nous aimer moins pour cela. Puis il leur offrait à tous deux les voitures publiques pour se rendre à la cour. Il en écrivait autant à l'évêque de Sirmium, Photin (1). Cette tactique qui semblait habile, n'eut pas tout le succès désiré, et n'aboutit qu'à grossir la cour de l'apostat, d'une foule d'hérétiques, ariens, semi-ariens, novatiens, etc., au milieu desquels il se plaisait à faire parade de son éloquence ou de sa philosophie.

Nous ne dirons qu'un mot de l'attaque *doctrinale* de Julien contre le christianisme, et de son entreprise calculée avec soin pour faire mentir les prophéties évangéliques sur la ruine du temple. Le souvenir de cette fanfaronnade impie, qui avait pour but d'opposer le Dieu des

(1) M. de Broglie, IV, 133.

Juifs à celui des chrétiens, nous a été conservé par Ammien Marcellin.

111. Attaques doctrinales de Julien contre le christianisme.— Julien l'Apostat composa lui-même une sorte de diatribe et d'injure raisonnée contre la religion judaïque et chrétienne, ouvrage perdu, dont la substance nous a été conservée par saint Cyrille dans la réfutation qu'il en a faite. Voici quelques traits seulement échappés de sa plume.

Après avoir commencé par déclarer que le christianisme n'est qu'une invention humaine et un impur mélange des éléments les plus mauvais du judaïsme et de l'hellénisme, il entreprend l'examen de l'ancien Testament. Platon lui semble plus véridique, plus instruit et plus digne que Moïse dans sa narration sur l'origine des choses ; le récit du paradis, du serpent et de la chute, lui rappelle les mystères grecs; et la tradition de la tour de Babel n'est à ses yeux qu'une fable grossière, dont sa philosophie ne lui permet pas de soupçonner la réalité. Le Dieu de Moïse lui semble partial, colère, jaloux, plein de passions humaines. S'il a véritablement en horreur l'adoration des autres dieux, il devait empêcher les peuples de s'y livrer ; ne l'ayant pas fait, la volonté lui a manqué ou la puissance.

Tournant ensuite directement ses armes contre le christianisme, Julien dit à ses anciens coréligionnaires : Vous qui reconnaissez dans Moïse et dans les prophètes des maîtres envoyés de Dieu, pourquoi donc n'offrez-vous point les sacrifices prescrits par la loi ? Pourquoi, à côté du Dieu unique, adorez-vous encore un homme, un juif crucifié? Moïse ne vous a rien dit de semblable. Et ce christ, qu'a-t-il donc fait de grand ? Il a guéri quelques aveugles et quelques perclus, il a exorcisé quelques possédés dans les villages de Bethsaïde et de Béthanie ; là se bornent ses grandes actions. Il n'a eu pour partisans, et encore en petit nombre, que des hommes de la lie du peuple; ses propres parents ne lui obéissaient pas. Nul de ses disciples, pas même Paul, n'a osé lui attribuer la dignité et la toute-puissance divines; Jean, seul, l'a fait, mais d'une manière peu nette et comme

à la dérobée. A ce mort, à ce crucifié, objet de votre vénération, vous en avez ajouté une foule d'autres que vous vénérez aussi ; vous avez tout rempli de sépultures et de tombeaux. Vous adorez même le bois de la croix, vous vous marquez, vous et vos portes, de ce symbole d'ignominie.

On voit que l'apostat, même en lisant l'Écriture, avait les yeux obscurcis par la haine et la prévention. Il reconnaît, au moins en partie, les miracles du Sauveur, et se garde bien de parler de sa résurrection, le plus embarrassant de tous les prodiges pour un incrédule. En un mot, les raisons n'abondent pas autant que les outrages dans ces fragments, incomplets du reste ; et saint Cyrille avoue qu'il a encore passé sous silence beaucoup de traits satiriques qui ne fortifiaient pas les preuves.

112. **Julien entreprend de rebâtir le temple de Jérusalem.**— La prétendue finesse des écrits de Julien ne le servit pas mieux que sa politique insidieuse pour la reconstruction païenne qu'il méditait. Il tenta un dernier effort qui tendait à faire mentir les prophèties concernant le temple de Jérusalem, ayant au moins réussi à relever le simulacre du judaïsme, et ne s'attendant pas à rencontrer une opposition sérieuse dans les éléments d'une matière inanimée. Ce défi adressé à Dieu ne demeura pas sans réponse.

Nous avons pour premier garant de la véracité du fait le païen Ammien Marcellin, dont le témoignage ne saurait nous être suspect. « Julien entreprit, dit-il, pour éterniser la gloire de son règne par quelque action d'éclat, de rebâtir à des frais immenses, le fameux temple de Jérusalem, qui après plusieurs guerres sanglantes n'avait été pris qu'avec peine par Vespasien et par Titus. Il chargea du soin de cet ouvrage Alypius d'Antioche, qui avait gouverné autrefois la Bretagne à la place des préfets. Pendant qu'Alypius et le gouverneur de la province employaient leurs efforts au succès d'une pareille entreprise, d'effroyables tourbillons de flammes, qui sortaient par des élancements continuels, des endroits contigus aux fondements brûlèrent les ouvriers et leur rendirent la place inaccessible. L'élément destructeur

semblait mettre une sorte d'opiniâtreté à repousser les ouvriers, et la tentative échoua. » Ce récit est complété par les historiens chrétiens, Théodoret, Socrate et Sozomène qui ont vécu dans le siècle suivant, et surtout par saint Grégoire de Nazianze, contemporain de Julien, vivant en Orient instruit sans doute des circonstances de ce fait par des témoins oculaires.

Les Juifs étaient accourus de toutes parts à Jérusalem ; ils insultaient les chrétiens et faisaient entendre des menaces, comme s'ils avaient cru toucher au temps où leur royaume allait être rétabli. Leurs femmes se dépouillaient de leurs ornements les plus précieux, travaillaient de leurs mains et portaient la terre dans les pans de leurs robes. On avait été jusqu'à faire pour ce pieux travail des pics, des pelles, et hottes d'argent. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, revenu de son exil, voyait tous ces préparatifs d'un œil calme, et rassurait d'avance les chrétiens timides qui s'inquiétaient de l'issue de l'entreprise. Déjà tout était nettoyé et préparé pour commencer l'ouvrage de la reconstruction, lorsque, pendant la nuit, survint un grand tremblement de terre, qui dispersa au loin les pierres des fondements, et renversa les bâtiments et les galeries, où s'étaient logés quantité de Juifs destinés à ce travail ; et tous ceux qui s'y trouvèrent y perdirent la vie ou quelqu'un de leurs membres. Des tourbillons de vent emportèrent le sable, la chaux et tous les matériaux amassés à grands frais. Le feu consuma même les marteaux, les scies et les autres outils de ce vaste chantier. Le jour venu, des Juifs attirés par la curiosité ou par le désir de reprendre leur travail, se hasardèrent au milieu des décombres, mais un torrent de flammes s'étendit partout, dévora les plus obstinés, et consuma de nombreuses victimes, en revenant plusieurs fois dans la même journée. La nuit suivante, les Juifs qui restaient encore virent sur leurs habits des croix lumineuses qu'ils ne pouvaient effacer. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, ajoute saint Grégoire de Nazianze, ce fut une lumière qui parut dans le ciel sous la forme d'une croix renfermée dans un cercle : ce signe auguste, que les impies avaient regardé comme un

opprobre sur la terre, était maintenant élevé dans les cieux et présenté à la vue de tous les hommes comme un trophée de la victoire du Tout-Puissant sur ses ennemis. Les Juifs ne laissèrent pas de revenir au travail, et ce peuple *à tête dure* ne céda enfin, comme du temps de Moïse, qu'à la puissance du feu miraculeux. Cependant, au milieu de l'incrédulité générale plusieurs païens et plusieurs Juifs reconnurent la divinité de Jésus-Christ et demandèrent le baptême. Julien lui-même a confessé la réalité de ce prodige, lorsqu'il parle, dans un de ses ouvrages ou de ses discours, « du propre temple des Juifs détruit trois fois, et qu'on n'a pu rétablir jusqu'à présent. »

Julien succomba à l'âge de trente-deux ans, dans une bataille contre les Perses, après un règne de vingt mois. Sa prompte mort paraît avoir préservé l'Église de plus grands maux. Les chrétiens furent délivrés de leur plus redoutable ennemi. Quant aux païens, ils se tenaient si assurés de la ruine prochaine du christianisme, par les encouragements que leur donnait l'apostat, que le philosophe Libanius demanda un jour à un grammairien chrétien d'un air de triomphe : « Que fait maintenant le fils du charpentier ? » Il lui fut répondu d'un ton calme : « Il fait un cercueil pour son plus grand ennemi. » Le Galiléen avait vaincu (363).

113. Apologétique chrétienne contre le polythéisme grec et romain. — Ce fut l'année même de sa mort que Julien l'Apostat fit paraître son grand ouvrage contre le christianisme. Saint Cyrille d'Alexandrie, en 433, crut devoir entreprendre la réfutation de cet ouvrage qui avait su grouper habilement, comme en un seul corps d'armée, toutes les attaques de l'école néoplatonicienne.

Les rationalistes de nos jours n'ont pas poussé plus loin que les Julien et les Porphyre, ni leur prétendue science, ni le génie de leur tactique, ni leur profonde aversion du christianisme. Saint Cyrille, au cinquième siècle, aussi bien qu'Origène au second, nous ont transmis, sans les affaiblir et sans les craindre, les objections de cette école.

Parmi les apologistes, qui vivaient à la fin du troisième

siècle et au commencement du quatrième, nous citerons en premier lieu Arnobe et Lactance son disciple.

Arnobe, né à Sicca dans l'Afrique proconsulaire, se montra d'abord l'adversaire du christianisme, avant d'en être le défenseur. Saint Jérôme assure qu'il se convertit à la suite d'une vision. L'évêque, hésitant à lui conférer le baptême, exigea de ce professeur d'éloquence, comme réparation du scandale et comme preuve de la sincérité de sa conversion, qu'il fit lui-même dans un ouvrage l'apologie de la religion qu'il avait attaquée jusqu'alors. Arnobe se livra donc à cette polémique nouvelle et publia (après l'an 303) ses *Disputes contre les gentils,* où il réfute les mystères païens avec beaucoup plus de force et d'autorité qu'il ne défend les mystères chrétiens et n'expose la vraie doctrine, dans laquelle il était encore trop peu versé. Il commence par repousser les accusations dont on chargeait les chrétiens, en leur imputant les fléaux naturels et les guerres qui désolaient l'empire, attribués, aux courroux des dieux. A cette colère frivole ou ridicule des divinités de l'olympe, il oppose la bonté et la puissance de Jésus-Christ, qui est le bienfaiteur du genre humain, l'envoyé de Dieu, Dieu lui-même, « un Dieu sublime, Dieu jusque dans ses plus profondes racines, Dieu de royaumes inconnus, envoyé par l'Auteur de toutes choses comme un Dieu sauveur. Caché d'abord, nul ne le reconnut, nul ne le soupçonna. Mais quand il se dépouilla du corps dont il s'était revêtu, lorsqu'il fit voir qu'elle était sa puissanee, alors tout l'univers frémit, la terre trembla... » Au second livre, l'apologiste signale les divers motifs pour lesquels il faut croire aux promesses de ce Dieu crucifié : la propagation merveilleuse du christianisme, les martyrs, les miracles. Il traite ensuite de la nature et de l'immortalité de l'âme, mais avec moins de bonheur et d'exactitude lorsqu'il attribue la création de l'âme à une puissance inférieure à Dieu, et prétend que les âmes des méchants seront réellement anéanties. Dans les livres III, IV et V, il analyse la mythologie païenne dont il dévoile les absurdités et les turpitudes. Le VI[e] et le VII[e] livres traitent principalement de la partie pratique de la religion païenne,

des temples, des statues et des sacrifices. L'auteur y parle de l'immensité du Dieu des chrétiens qui ne saurait être enfermé dans des murailles ; il réfute l'objection que les dieux viennent habiter leurs statues et se rapprochent ainsi des hommes ; il montre combien les sacrifices d'animaux et la divination sont criminels et insensés.

Lactance, élevé à l'école d'Arnobe, fit ses études en Afrique, quoiqu'il fut lui-même originaire d'Italie. Choisi par Constantin pour être le précepteur du prince impérial Crispus, à qui les intrigues de sa belle-mère Fausta préparaient une fin si malheureuse, le Cicéron chrétien n'en vécut pas moins pauvre à Trèves et manqua souvent des choses les plus nécessaires. Dans les sept livres de ses *Institutions divines*, composés en 316 et 322, d'une part il réfute sans amertume les théories de la religion et de la philosophie païenne ; d'autre part, il fonde la vérité du christianisme spécialement sur l'accord du Nouveau Testament avec l'Ancien, sur l'accomplissement des prophéties relatives au Messie, sur l'élévation, la pureté, la sainteté de la morale et la vertu régénératrice de la doctrine chrétienne; il termine par le grand dogme de la vie éternelle que nous avons à espérer, comme par la sanction de toute la loi. Ce grand ouvrage, dont Lactance fit lui-même un abrégé, est dédié à Constantin. Le traité de la *Colère de Dieu* forme le complément des *Institutions*, et justifie l'emploi du mot *colère*, appliqué à Dieu, bien qu'il signifie simplement, que Dieu, ne pouvant être insensible au bien ni au mal, doit à sa justice de récompenser l'un et de punir l'autre. Le traité de l'*Ouvrage de Dieu* est antérieur aux *Institutions*, et a pour but de prouver l'unité et la puissance de Dieu par l'organisme du corps humain et par les facultés de l'âme. Nous ne voulons citer qu'un autre ouvrage de Lactance, intitulé : *De la mort des persécuteurs*, ou *De la persécution*, qui a pour but de démontrer historiquement la vérité de la religion chrétienne par la fin tragique de tous ceux qui ont persécuté l'Église de Jésus-Christ. C'est à tort que l'on accuserait l'auteur de manquer aux lois de la charité évangélique, dans les plus vives peintures qu'il nous fait des châtiments divins infligés

aux Césars. N'est-il point permis de flétrir Néron, qui le premier déclara la guerre aux serviteurs du vrai Dieu, et qui après avoir fait crucifier saint Pierre et tuer saint Paul fut précipité lui-même du faîte de sa grandeur, et disparut tout à coup, en sorte que l'on ne put découvrir le lieu de sa sépulture ? Est-ce manquer de justice envers Domitien que de l'appeler un tyran aussi cruel que Néron, et le nom d'exécrable donné à Décius ne répond-il pas à la haine et à la fureur que ce persécuteur, aussi rusé que violent, a déployées contre l'Église de Jésus-Christ ? Lactance nous raconte comment cet ennemi du nom chrétien périt enveloppé par les barbares, qui le tuèrent avec une partie de ses troupes, dans les plaines marécageuses où s'étaient engagés ses soldats. « Il ne jouit pas même des honneurs du tombeau et son corps n'eut pour sépulture que le ventre des bêtes sauvages et des vautours, comme le méritait un ennemi de Dieu. » L'empereur Valérien fut possédé d'une semblable manie ; mais Dieu lui fit sentir un châtiment tout nouveau, en lui enlevant, avec l'empire, la liberté qu'il avait ôtée à ses propres sujets. Esclave de Sapor, il dut servir de marchepied au roi de Perse, son vainqueur et son maître, toutes les fois que celui-ci voulait monter à cheval ou dans son chariot ; après qu'il eut perdu la vie au milieu de tant d'indignités, sa peau teinte en rouge fut suspendue, comme un trophée dans un temple, par les barbares, moins pour essayer d'avilir le nom romain que pour apprendre à ne pas mépriser celui de Jésus-Christ. L'historien ajoute que les empereurs qui suivirent, bien loin d'être touchés de ces exemples, ne s'en élevèrent contre Dieu qu'avec plus d'audace. Il s'étend surtout avec de plus grands détails sur Dioclétien, Galère et Maximien Hercule, dont les vices ne sont pas épargnés, et dont il fait connaître les longues et atroces cruautés contre les chrétiens. Mais le temps de la justice approchait.

Le récit de Lactance ne laisse rien ignorer des traits de la vengeance céleste, qui signalèrent la fin de ces monstres, comparés à des bêtes féroces et dévorés par la soif du sang humain, de l'or ou de la luxure. Maximien, qui avait donné

à Constantin sa fille Fausta en mariage, essaie d'assassiner son gendre ; il est pris sur le fait, après avoir tué l'eunuque que l'on avait mis à dessein dans le lit de l'empereur. Pour toute grâce, on laisse à Maximien le choix du genre de mort : il se pend, et finit une vie détestable par une mort ignominieuse. Galère voit son corps se couvrir d'un affreux ulcère, d'où s'échappe un sang noir et infect et d'où pullulent des vers qui le rongent tout vivant. Il fait jeter aux bêtes les médecins qui n'ont pu le guérir. Enfin il se sent frappé, comme Antiochus, de la main de Dieu, et meurt comme Antiochus avec les signes d'un faux repentir, qui ne devait point obtenir sa grâce. Nous avons vu la mort du tyran Maxence, noyé dans le Tibre. Dioclétien, forcé d'abdiquer, se laisse mourir de faim, et vomit sa langue toute rongée par les vers. Enfin Maximin Daïa, battu par Licinius, a recours au poison, dont l'effet contrarié par un excès de nourriture, prolonge pendant quatre jours son agonie affreuse.

La date de l'ouvrage de Lactance sur la mort des persécuteurs (315) ne lui a pas permis de parler de la mort de Licinius.

Dans le même temps le savant Eusèbe de Césarée déployait, dans les quinze livres de la *Préparation évangélique*, un trésor d'érudition en tout genre. Il y montrait l'absurdité des théogonies et des cosmogonies païennes chez les Grecs, les Romains, les Phéniciens et les Égyptiens, le vide de la doctrine du destin et des interprétations allégoriques des mythes, tentées par les philosophes, comme aussi le caractère à la fois impur et suspect des oracles. A partir du livre VII[e] jusqu'au XV[e] il étudie le judaïsme, sa religion, son histoire, ses institutions ; ensuite il expose les motifs qui ont fait adopter aux chrétiens la tradition des Hébreux. C'est la description du monde avant Jésus-Christ. Dans sa *Démonstration évangélique*, dont la moitié seulement nous est parvenue, Eusèbe développe les raisons pour lesquelles les chrétiens n'ont pas pris la loi de Moïse en même temps que sa doctrine, en un mot le lien et la différence qui existent entre le judaïsme et le christia-

nisme. Nous ne ferons que mentionner l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, en dix livres, et sa *Chronique* qui remonte jusqu'à la création du monde. Des moines arméniens catholiques ont retrouvé de nos jours la première partie de cette *Chronique*, qui était perdue depuis des siècles, et la version arménienne de cet ouvrage a été traduite en latin par le cardinal Maï. La faiblesse de caractère et de conduite de l'évêque de Césarée, dans les luttes ariennes, ne doit pas nous faire oublier les services qu'il a rendus à l'Église.

En 345, Firmicus Maternus présenta aux empereurs Constantius et Constant son livre *de la fausseté des religions profanes*, livre plein de chaleur, mais aussi de récriminations et d'invectives, où il excite les deux princes à déraciner les derniers restes du polythéisme. Il est vrai que son but l'obligeait à mettre en lumière les côtés les plus honteux et les plus immoraux de la religion païenne. Bien autrement profonds et bien plus dignes sont les deux discours ou traités de saint Athanase *contre les païens* et *sur l'incarnation du Verbe*. La division en est aussi juste et aussi belle que simple. Athanase fait voir dans la chute originelle le principe du paganisme et de l'éloignement de Dieu ; puis il explique, toujours en réfutant les objections des païens, la possibilité, la nécessité et la réalité de l'incarnation de Jésus-Christ. Nous apprendrons à connaître ce grand apologiste et ce grand défenseur de la foi contre l'hérésie d'Arius (1).

Nous voyons déjà comment l'apologie de la religion nous amène à ces grandes controverses théologiques, qui vont nous occuper, en faisant l'histoire des hérésies du quatrième siècle.

(1) *Patrologie des trois premiers siècles*, par Mœhler. — *Manuel de patrologie* du docteur Alzog.

CHAPITRE II

L'Eglise catholique et les sectes chrétiennes.

§ I[er]

LUTTE PUBLIQUE DE L'ÉGLISE : LES GRANDES HÉRÉSIES ET LES SCHISMES (1).

« Et nunc Antichristi multi facti sunt. » (I JOAN., II, 18.)

114. Les grandes hérésies du quatrième siècle. — Aucun temps ne fut plus fertile en hérésies que le quatrième et le cinquième siècles, où la publicité de la controverse donna plus de retentissement à l'erreur ; et, pour trouver un fait analogue, il faut, après avoir traversé le moyen âge, arriver jusqu'à l'époque moderne et au protestantisme du seizième siècle, qui sut rassembler par les mains de Luther tous les débris des sectes renversées, et livrer à l'Église de Dieu une attaque aussi générale que funeste dans ses causes et dans ses conséquences.

Mais on peut dire aussi qu'aucun temps ne fut plus glorieux par l'imposant et unanime témoignage rendu à la vérité chrétienne, par la splendeur du dogme catholique et par les innombrables travaux des Pères. Le nombre des défenseurs de l'Église et des organes de la tradition s'aug-

(1) Auteurs à consulter : les Péres : saint Athanase, — saint Hilaire, — saint Basile, — saint Cyrille d'Alexandrie, — saint Léon, — saint Ambroise et saint Augustin, etc. — Mainbourg, *Hist. de l'Arianisme.* — Doucin, *Hist. de l'Arianisme.* — *Mémoires d'un voyageur en Orient*, par M. Eugène Boré.

mente avec celui des dogmes attaqués; la perfection du langage théologique, et la science approfondie des Écritures démontrent mieux l'unité, l'enchaînement et la force de la doctrine, à mesure qu'elles confondent les ennemis de la foi et démasquent l'erreur; du choc même des hérésies jaillit une plus vive lumière. L'audace et la subtilité des novateurs ne réussissent qu'à leur attirer de plus formidables anathèmes; notre antique symbole, éclairé par de nouvelles définitions, précise la connaissance de nos dogmes, sans augmenter l'*objet* de notre foi. De même que Jésus paraissait croître en âge et en sagesse, et qu'on le vit un jour au milieu des docteurs et dans le temple, écoutant, interrogeant, et faisant admirer la prudence de ses réponses ; ainsi voyons-nous l'Église grandir par son influence et par son éclat ; et c'est au milieu des conciles, environnée des Pères et des docteurs, qu'elle manifeste d'une manière plus sensible, la grâce de l'Esprit saint et tous les trésors d'une science divine renfermés en son cœur.

Ce qui distingue surtout les erreurs dont nous allons parler, appelées *grandes hérésies,* c'est moins la grandeur de leur objet, que la grandeur de la commotion qu'elles soulevèrent dans l'Église et la profondeur des traces qu'elles y ont laissées, et qu'on retrouve même de nos jours, dans les sectes nestoriennes et eutychiennes qui ont survécu. Dans les premiers siècles de l'Église, le gnosticisme n'avait produit que des systèmes variables et éphémères, empruntés aux rêves d'une philosophie nuageuse ; ces écoles que la persécution tenait dans l'ombre, disparurent bientôt ; et, si l'on excepte l'hérésie manichéenne, plus vivace et plus cachée que les autres, elles n'eurent point de retentissement ni de durée. Il n'en fut pas ainsi des hérésies d'Arius, de Nestorius, d'Eutychès et de Pélage.

Le dogme de la très-sainte et très-auguste Trinité, qui avait déjà essuyé plus d'un assaut, fut le premier exposé aux blasphèmes d'Arius et de Macédonius, qui nièrent l'un après l'autre la consubstantialité du Verbe et la personnalité divine du Saint-Esprit.

115. L'arianisme est la négation de la consubstantialité du Verbe. — I. L'arianisme est une des plus graves et des plus funestes erreurs qui aient désolé l'Église : cette hérésie, non moins audacieuse que perfide, tend à ruiner l'essence même du christianisme, en s'efforçant de détruire la divinité du Christ. Les principales circonstances qui ont accompagné sa *naissance*, favorisé ses *progrés* ou retardé sa *chute,* nous aideront à connaître l'habileté de son auteur, la ruse et l'opiniâtreté de ses partisans, protégés par les princes.

Arius donna son nom à l'ancienne erreur des antitrinitaires, qu'il sut présenter sous une forme nouvelle. La négation de la consubstantialité du Verbe n'était qu'une conséquence de l'erreur antitrinitaire ou sabellienne, que le perfide Arius semblait rejeter directement et en paroles.

Le caractère de l'hérésie arienne, envisagée au point de vue philosophique, est la séparation du monde d'avec Dieu, dit J. Mœhler (1).

Les ariens supposent l'existence d'un être intermédiaire entre Dieu et le monde ; cet être, semblable aux autres créatures, leur est antérieur, et porte le nom de Verbe ou de fils, supérieur en nature aux anges et aux hommes, mais inférieur au Père. Dans ce système, l'instrument créé devient à son tour créateur. C'était ainsi que, par la divinité enlevée au Fils, et par celle du Saint-Esprit passée sous silence, les ariens supprimaient le mystère de la Trinité chrétienne, et semblaient rendre les autres vérités plus accessibles aux sophistes du jour qui se faisaient gloire de suivre le docte Platon.

Telle était l'erreur d'Arius contre la nature divine et la génération éternelle du Verbe.

116. Arius prêche et propage son hérésie. — Cet hérésiarque fameux sortit de la Lybie Cyrénaïque, de cette partie voisine de l'Égypte, plus féconde en monstres que tout le reste de l'Afrique, dit Maimbourg, puisqu'elle avait

(1) *Athanase le Grand*, t. I, 295.

déjà donné le jour à Sabellius, le chef le plus connu de l'école antitrinitaire. Cachant sous une apparence austère une ambition profonde, recommandable par la vivacité de son esprit, par la grandeur de son érudition, par la hauteur de sa stature qui n'atteignait pas encore le niveau de son orgueil, Arius se prisait assez lui-même pour se décerner le titre de *célèbre*. Il savait l'art de composer sa physionomie et de tempérer son langage, de mettre à profit, en un mot, toutes les ressources que la nature, l'éducation, le talent et l'étude avaient développées en lui. Arius, n'étant encore, que laïque, s'était attaché à Mélèce, évêque de Lycopolis, en Thébaïde, qui, condamné et déposé dans un concile, pour avoir sacrifié aux idoles, avait refusé de se soumettre et formé un schisme vers l'an 301.

Ordonné diacre par saint Pierre d'Alexandrie, il mérita d'en être excommunié pour de nouvelles liaisons avec les schismatiques; puis, il rentra en grâce sous son successeur saint Achillas, qui l'ordonna prêtre, lui confia l'enseignement public des saintes lettres et la direction d'une des principales églises d'Alexandrie. Sa position élevée lui donna le vertige, et la soif de plus grands honneurs acheva de le perdre. La mort de saint Achillas éveilla ses prétentions à l'épiscopat, et l'élection de saint Alexandre lui fit concevoir un dépit secret, qui changea ses ambitions frustrées en irrémédiable jalousie et en furibondes attaques.

Un jour que tous les prêtres de la ville étaient réunis, dans une conférence publique, autour de leur évêque,celui-ci se mit à parler d'une manière très-sublime du plus grand de nos mystères, en faisant voir que l'unité subsistait très-indivisible dans la Trinité distincte des personnes, qui n'avaient qu'une seule essence (1). Arius crut qu'il ne pouvait avoir un temps plus favorable pour attaquer son évêque... Il se leva brusquement en pleine assemblée, et protesta que ce que l'on venait d'avancer était le dogme de Sabellius, déguisé sous une autre expression et qu'on ne pouvait soutenir cette unité d'essence, sans confondre

(1) Mainbourg, I, 22.

ensemble les personnes... Une action si hardie surprit d'abord toute l'assemblée et, un moment après, elle y mit le trouble et le désordre. Alexandre, qui vit les esprits si fort échauffés, jugea qu'il valait mieux ramener doucement Arius et ses partisans, essayant la simple voie de discussion, avant d'en venir à un coup d'autorité.

L'adroit dogmatiseur en profita pour semer à petit bruit son erreur dans l'intimité des conversations privées, et fortifia son parti, en recrutant près de vingt ecclésiastiques, parmi lesquels se distinguaient deux évêques tristement célèbres, Second de Ptolémaïde et Théonas de Marmorique. Allant de maison en maison, il chercha d'autres auxiliaires à la promulgation de sa doctrine, et fit tant par ses intrigues et sa souplesse qu'il séduisit, entre autres, au moyen du prestige dont il couvrait son hérésie, jusqu'à sept cents filles dévotes ou vierges folles d'Alexandrie, qui se mirent sous sa conduite et ne lui cédèrent en rien, en fait d'opiniâtreté et d'entêtement.

La prédication d'Arius amena enfin un dernier éclat, qui provoqua, vers l'an 320, l'anathème d'un premier concile, tenu par Alexandre et composé de cent évêques, ses suffragants. Le saint patriarche d'Alexandrie écrivit ensuite au pape saint Sylvestre et à tous les évêques du monde, pour donner plus de poids à son jugement et pour les avertir du danger que courait l'Église.

Arius, obligé de fuir et fermant obstinément les yeux à la vérité, ne fit que changer le théâtre de ses scandales ; il se retira dans la Palestine, et s'efforça de capter la bienveillance et la protection de plusieurs évêques. Eusèbe de Nicomédie, déjà imbu des doctrines de Paul de Samosate, accueillit sans peine le novateur et sa doctrine. Ce prélat de haute naissance était soupçonné d'avoir apostasié dans la persécution ; élevé depuis, on ne sait comment, sur le siége de Béryte, en Phénicie, il avait gagné les bonnes grâces de Constantia, sœur de Constantin, puis, mesurant sans doute la dignité épiscopale par la grandeur des villes, il avait quitté sans autorisation canonique la modeste Béryte pour la cité impériale de Nicomédie, de même que

plus tard il ne se fit pas scrupule de changer son second siége pour la chaire brillante de Constantinople, dans un temps où la translation des siéges était inouïe, ou du moins soumise à des conditions difficiles.

Sous la protection du prélat courtisan, Arius put librement inoculer le venin de son erreur ; et, pour mieux populariser ses blasphèmes, il les fit entrer dans des chansons bouffonnes appelées *Thalie*, dont le langage était accommodé aux classes les plus vulgaires et aux états les plus variés. Le mal était profond, immense, et appelait un remède énergique. Constantin s'en émut et facilita la réunion d'un concile, pour essayer de mettre un terme à ces divisions qui déchiraient l'Église (1).

117. **Condamnation d'Arius au concile de Nicée.** (325).— L'affaire principale du concile de Nicée fut la condamnation d'Arius. Ce qui rendit cette assemblée plus auguste et plus vénérable, ce fut la réunion des plus grands hommes de la terre et des évêques les plus célèbres de toute l'Église par leurs lumières et leur sainteté, par le nombre de leurs miracles et la gloire de leurs cicatrices après les combats soutenus contre les tyrans durant les persécutions. C'était pour la défense de la divinité de Jésus-Christ que ces illustres témoins avaient été défigurés ou mutilés, et tous venaient confesser une fois de plus ce dogme, moins par leurs discours que par la bouche éloquente de leurs plaies. On voyait, dans ce concile, Potamon d'Héraclée en Égypte, auquel on avait arraché un œil durant la persécution de Maximin ; Paphnuce, l'un des premiers disciples de saint Antoine, que la fureur de cette même persécution avait comme enterré tout vif dans les mines, après qu'on lui eût crevé l'œil droit et coupé le jarret gauche. Constantin honorait cet évêque de la Thébaïde d'un culte si religieux qu'il le voulait avoir dans son palais, et prenait plaisir à lui baiser la place de cet œil perdu en confessant la foi. On y voyait encore Paul de Néocésarée, qui, sous

(1) M. Albert de Broglie, *l'Eglise au quatrième siècle*, t. I, 380-388 — II, 16.

Licinius avait eu les deux mains brûlées par des lames ardentes ; Jacques de Nisibe, qui fit une infinité de miracles, dont le plus grand fut son invincible fermeté en face des plus horribles tourments sous Maximin. Plusieurs autres, parés des marques de leur victoire, semblaient comme autant de martyrs descendus du ciel, pour rendre témoignage à la *consubstantialité* du Verbe. Le grand Osius de Cordoue présidait, au nom de saint Sylvestre, cette assemblée de saints et de savants évêques.

Le grand Athanase, quoiqu'il ne fût encore que diacre de l'Église d'Alexandrie, y remplit, par la permission des évêques et l'éminence de sa doctrine, le rôle d'un théologien consommé, en se faisant le défenseur de la divinité de Jésus-Christ contre les hérétiques et les astucieux ennemis de la foi. Quand on lut les livres de ces derniers, tous ceux qui les entendirent se bouchèrent les oreilles. Les lettres d'Eusèbe de Nicomédie furent lacérées en pleine assemblée ; l'embarras s'accrut dans le camp des ariens sous la polémique victorieuse d'Athanase, qui réduisit au silence tous ses adversaires ; et la définition de la foi fut acclamée par les Pères, lorsque le mot *consubstantiel* ομοουσιος eut été adopté pour formule de ce dogme, et inséré dans le symbole, comme le signe de ralliement et le mot d'ordre de tous les catholiques. Second et Théonas s'obstinèrent à partager, seuls avec Arius, la honte de sa condamnation.

Le schisme des mélétiens fut aussi condamné par le concile, ainsi que celui des quarto-décimans, et la Pâque demeura fixée pour l'Église entière au premier dimanche après la première lune qui suit l'équinoxe de printemps ou qui coïncide avec lui.

Enfin, des canons de discipline furent dressés concernant les clercs, la tenue des conciles et la juridiction supérieure des quatre grands siéges patriarcaux et des métropolitains, le baptême des hérétiques et quelques points sur la pénitence et le culte.

En explorant les manuscrits orientaux du célèbre musée de Turin, un jeune savant, M. Eugène Révillout a découvert, en 1871 au milieu des papyrus, une version copte

des Actes du premier concile œcuménique de Nicée, ayant pour titre : *Actes du saint concile.* D'après les caractères paléographiques, cet antique et vénérable manuscrit appartiendrait au quatrième siècle. Voici la traduction de quelques passages, tirés de cette œuvre magistrale, dont les exemplaires fort étendus avaient sans doute peu de copies, ou se trouvaient déjà en partie supprimés ou perdus, grâce à l'hostilité des ariens.

« Bon est Dieu le Père ; bon le Christ, Seigneur, Dieu, bon le Saint-Esprit. Dieu, qui n'a ni commencement ni terme, nous embrasse dans sa divinité, car il est le principe et la fin de l'univers. Il n'y a pas de créateur dans la trinité ; mais lui, le Seigneur a créé l'univers. Il a donné le libre arbitre à ceux qui sont dans le monde, pour que les volontés se révèlent. La volonté de quelques-uns les a fait asseoir près du Christ, et les a élevés au-dessus des anges ; pour les autres, elle les a portés dans les enfers. Dieu n'a rien créé de mauvais : les démons même ne sont pas mauvais par leur nature, mais par leur volonté. » Après cette magnifique introduction sur la nature de Dieu et sur ses rapports avec les créatures, les Pères du concile parlent de l'homme et de ses devoirs. Au milieu des conseils donnés aux femmes sur le soin de la modestie, de la pureté, de la virginité, se trouve allégué l'exemple de l'auguste Marie, Mère de Dieu : « Une Vierge sainte ressemble à Marie, et participe, on peut le dire, à la grâce de la mère de Notre-Seigneur que Dieu a aimée pour ses œuvres. C'est pour cela qu'il a fait habiter en elle son Fils bien-aimé. On appelle le Père éternel, le Père du Christ, et on appelle aussi Marie, la Mère du Seigneur ; et en vérité c'est elle qui a engendré celui qui l'avait créée. Et il n'a pas été amoindri, parce que Marie l'avait engendré, et elle n'a pas perdu sa virginité... Le Seigneur regarda dans sa création entière, et il ne vit rien qui ressemblât à Marie ; c'est pour cela qu'il la choisit et qu'il en fit sa mère. Si donc une femme désire qu'on l'appelle vierge, qu'elle ressemble à Marie, Marie qu'on a appelée en vérité la Mère du Seigneur. Celui qui reçoit avec pureté le corps du Christ reçoit une

nourriture sublime et il a la puissance de ressusciter les morts. »

L'examen des signatures du concile de Nicée conduit à cette conclusion solidement établie par Baronius et les autres historiens catholiques, que le président du concile au nom du pape fut Osius, évêque de Cordoue, assisté de deux autres légats, Vitus et Vincent, prêtres de Rome. Dans tous les exemplaires, sans en excepter un seul, Osius et les deux prêtres romains signent les premiers; après eux seulement, signe Alexandre, patriarche d'Alexandrie. L'empereur Constantin, qui prononça lui-même un discours dans ce concile avec autant de modestie et de piété que d'éloquence, n'eut que la présidence d'honneur. Il avait prié, dit Eusèbe, par des *lettres très-respectueuses* les évêques de toutes les contrées de se rendre promptement à Nicée. Mais selon la remarque du *Liber pontificalis*, ce fut par le consentement exprès de saint Sylvestre que se tint le concile de trois cent dix-huit évêques, à Nicée, en Bythinie, comme on le voit par le nombre de ceux qui signèrent les décrets de foi. Deux cent huit autres que la maladie ou leur grand âge empêcha d'assister au concile adhérèrent à ses décisions. De son côté Sylvestre, avec l'assentiment de Constantin, réunit à Rome en concile deux cent soixante-dix-sept évêques, et y confirma la condamnation de Calixte, Arius et Sabellius. Il décréta que nul ne pourrait recevoir Arius à la pénitence sinon l'évêque propre de cet hérésiarque.

118. **Divisions des partisans d'Arius : ariens rigides, ariens mitigés.** — La définition dogmatique de la *consubstantialité* du Verbe, que les ariens eux-mêmes se virent obligés de souscrire à Nicée, entraînés par l'unanimité des Pères de ce concile, semblait devoir donner le coup mortel à l'hérésie naissante, et la trancher dans sa racine; mais la secte vivace poussa des rejetons et ne fit que se diviser. Arius et un petit nombre de ses disciples continuèrent à blasphémer la divinité du Verbe, et ne se mirent nullement en peine de tempérer par l'euphémisme de leur langage la rigidité de leur errreur. Ce parti, qui forma celui des ariens *purs* ou *rigides*, professa ouvertement, au concilia-

bule d'Antioche (360), la doctrine opposée à celle de la consubstantialité du Verbe, et prit le nom d'Anoméens, ανομοιοι, pour écarter l'idée de toute *ressemblance* du Fils avec le Père. Mais un second parti, plus considérable et plus dangereux à cause de sa dissimulation, embrassa l'erreur mitigée du *semi-arianisme*. Les semi-ariens admettaient la ressemblance du Verbe avec son Père, et substituaient le terme ομοιουσιος au mot sacramentel ομοουσιος du canon de Nicée, la simple *similitude* à l'égalité parfaite de l'Être divin : les uns, avec le fameux Acace, reconnaissaient le Fils *semblable* au Père, quoique *différent* en *substance ;* les autres proclamaient le Fils *semblable* au Père en toutes choses, même en *substance*, quoique inférieur à lui. Eusèbe de Nicomédie et Eusèbe de Césarée donnèrent leur nom à la faction semi-arienne. L'auteur de la *Préparation et de la démonstration évangéliques* ne servit qu'à mieux couvrir les intrigues du parti sous l'éclat de sa réputation et de ses talents, et sous l'apparence d'une conduite modérée. Le silence que cet historien, ou plutôt ce panégyriste du grand empereur a jugé à propos de garder sur les questions les plus délicates de la doctrine, ou sur les fautes de son héros, ne fait pas plus d'honneur à la pureté de sa foi qu'à la noblesse et à la fermeté de son caractère. Dominé par le prélat hautain de Nicomédie, que l'on croit avoir été son parent, l'évêque de Césarée fut victime de sa propre complaisance pour l'hérésie. Le chef-d'œuvre de cette fausse modération, jointe à l'habileté des sectaires, fut de changer en fauteur de l'arianisme le prince même qui avait sollicité sa condamnation au concile de Nicée.

119. **Intrigues et mensonges des ariens contre Athanase.**— Il serait trop long de redire ici les artifices et les savantes manœuvres, ou, si l'on veut, les ténébreuses machinations, que firent jouer les eusébiens pour se rendre maîtres par degrés de l'esprit de l'empereur : des intrigues domestiques pénétrèrent jusqu'au foyer de la famille, et réussirent à placer auprès de Constantia, sœur de Constantin, un affidé de la secte ; ce guide de conscience, recommandé par les prières d'une sœur, au moment où elle allait quitter

la vie, ne tarda pas à exercer sur le cœur du prince une influence d'autant plus forte, qu'elle était plus persévérante et plus secrète ; des calomnies *publiques* et des mensonges atroces étaient en même temps répandus contre saint Athanase, colportés de Tyr à Jérusalem, et ne semblaient déjoués en pleine assemblée des évêques que pour donner lieu à des accusations nouvelles.

C'est au milieu même du conciliabule de Tyr (335), où saint Athanase était cité à comparaître, dans un diocèse complètement étranger, qu'il sut prouver son innocence sur tous les points, et démasquer les mensonges impudents de ses ennemis. Les mélétiens l'avaient accusé d'avoir tué leur évêque Arsène, de s'être servi de sa main coupée pour se livrer à des opérations magiques, d'avoir maltraité un prêtre d'Égypte, Ischyras, brisé et profané un calice. Nous ne parlons pas de l'accusation portée contre Athanase par une femme impudique et subornée, qui prit effrontément un des diacres du saint évêqne pour l'évêque lui-même qu'elle ne connaissait pas. On ose présenter aux yeux des évêques du concile la main coupée, que l'on dit être celle d'Arsène. A ce spectacle, tous les juges se récrient, les uns croyant que ce fut effectivement la main d'Arsène, laquelle Athanase était accusé d'avoir employée en de certaines opérations de magie ; les autres, qui savaient la vérité, estimant que leur imposture fut encore cachée avec Arsène, parce qu'on avait su qu'il s'était sauvé après sa prise ; et en effet, il se tenait caché, de peur que les eusébiens ne le fissent eux-mêmes mourir, pour rejeter ce crime sur saint Athanase. Le bruit ayant cessé, le saint évêque leur demande froidement s'ils connaissaient Arsène. Comme on eut répondu que plusieurs le connaissaient, il demanda qu'on fît entrer un homme qu'il avait fait tenir à la porte du concile, pour leur en dire des nouvelles. Alors, soit qu'Arsène fût venu lui-même se représenter de son plein gré pour décharger saint Athanase, ou que ce saint, l'ayant encore fait chercher une seconde fois, l'eût amené ; quoi qu'il en soit, on vit paraître tout à coup Arsène, enveloppé de son manteau, au milieu de l'assemblée. Le patriarche l'ayant ouvert, et se

tournant vers ses accusateurs : « Voilà ce me semble, deux mains, dit-il, que cet homme a comme les autres hommes. Si celle que vous nous montrez est celle de cet Arsène comme vous le dites, il faut que ce soit un monstre qui en ait eu trois, contre l'ordre de la nature. » Le plus ardent, de ses accusateurs, surpris de cet incident qu'il n'avait pas prévu, en fut si fort épouvanté qu'il prit la fuite. Saint Athanase demanda qu'il fût informé contre eux pour savoir d'où ils avaient pris cette main. Les eusébiens, désespérés de se voir convaincus d'imposture par cette soudaine apparition d'Arsène, emploient de nouvaux artifices pour couvrir leur honte : les uns s'écrient que cela même est une preuve du crime de magie dont on l'accuse, et que c'est un enchanteur qui fait paraître ou un fantôme, ou un démon à la place d'Arsène ; et les autres, un peu plus adroits et aussi méchants, disaient qu'on avait eu raison de l'accuser de ce meurtre, sur un fondement très-solide ; que l'évêque Plutien, instrument de la violence d'Athanase, avait mis le feu, par ses ordres, dans la maison d'Arsène, que, l'ayant lié à une colonne, il lui avait cruellement donné les étrivières, et l'avait jeté tout couvert de sang et de plaies, dans une étroite prison, d'où il s'était sauvé par une fenêtre, et qu'il s'était après cela si bien caché, pour ne plus tomber entre les mains de son cruel persécuteur, qu'ayant disparu si longtemps, quelque exacte recherche que l'on en eût faite, on avait eu juste sujet de croire qu'il était mort de ce mauvais traitement, qu'il avait reçu (1). Après les impostures découvertes et les informations prises, les ennemis d'Athanase ne l'en poursuivirent qu'avec plus d'acharnement. En vain les évêques d'Égypte, convaincus de l'innocence de l'illustre accusé, sommèrent le comte Denis de renvoyer la connaissance de la cause à l'empereur ; ils n'empêchèrent pas ceux du parti arien de condamner Athanase, qui fut privé de son siége et banni d'Alexandrie. Ce qui semble surpasser toute croyance est que cet Arsène, dont nous venons de parler, se trouve du nombre de ceux qui le condamnèrent, et sa main

(1) *Histoire de l'arianisme*, par Maimbourg, I, 1848.

qu'on prétendait avoir été coupée fut capable de signer la sentence. Les orthodoxes refusèrent de souscrire, et Paphuce, prenant Maxime de Jérusalem par la main, le fit lever et lui dit, qu'étant tous les deux confesseurs de la foi et portant sur leurs corps les marques de la torture, ils ne devaient pas demeurer davantage dans l'assemblée de ces impies. Athanase protesta contre cette sentence inique, et réclama justice auprès de l'empereur en personne.

Malgré sa justification devant Constantin, saint Athanase était toujours représenté comme le seul obstacle à la paix de l'Église; lui seul fomentait les troubles de l'Égypte par son inflexible domination; et pour intéresser enfin la *politique* du prince à la chute d'un rival, on piquait la jalousie du fondateur de la nouvelle Byzance; le despote d'Alexandrie ne songeait à rien moins qu'à menacer les approvisionnements de Constantinople.

120. **Constantin se laisse tromper par les ariens et par Arius lui-même.** — Ainsi Constantin, qui avait protégé l'Église contre les nouveautés d'Arius, se laissa bientôt surprendre par Arius lui-même. Une formule captieuse, signée par l'hérésiarque, fut la seule condition exigée de la sincérité du retour et de la réparation du scandale. Cette formule, où rien ne pouvait suppléer l'omission du *consubstantiel*, suffit à endormir la foi d'un prince loyal, mais abusé et circonvenu par les eusébiens ; elle ne satisfit point les légitimes exigences de la foi d'Athanase, élevé sur le siége d'Alexandrie depuis l'année 328. Élu par le suffrage unanime des évêques, et placé malgré sa fuite et sa résistance sur la première chaire de l'Orient, à l'âge de vingt-six ans, nous le voyons briller par sa foi, sa science et sa vertu comme un phare au milieu des tempêtes de l'Église et des ténèbres de l'erreur. La pureté de cette foi est aussi admirable que sa fermeté; la doctrine d'Athanase, enseignée par la chaire de Pierre, jouit de ce privilége qui n'appartient qu'à la parole de Dieu et demeure à jamais. Les soulèvements des flots ne sauraient ébranler le roc sur lequel est dressé le signal divin. Le dogme du Verbe incarné au milieu des luttes de l'arianisme s'identifie en quelque

sorte avec la personne d'Athanase, qui consacra les quarante années de son épiscopat à la défense de l'Homme-Dieu. Suivons ce glorieux athlète, qui multiplie ses triomphes par le nombre de ses exils. Le premier arrêt de son bannissement fut arraché à Constantin, après le succès remporté par les eusébiens en faveur d'Arius. Saint Athanase fut relégué à Trèves dans les Gaules et accueilli sur cette terre hospitalière par le saint et savant évêque de cette ville, Maximin, comme le représentant et le martyr de la vérité catholique (336) (1). Arius, tout couvert qu'il était de la protection impériale, se vit repoussé avec indignation de l'Église d'Alexandrie, veuve de son pasteur.

L'hérésiarque, reçu à la communion par le conciliabule de Jérusalem, vint à Constantinople étaler la pompe de son orgueil, dans un triomphe aussi court que sa fin parut honteuse, sous la main de Dieu qui frappa l'impie. Constantin sentit la faute qu'il avait commise en bannissant le vrai défenseur de la foi, et s'empressa de donner l'ordre de rappeler Athanase. La mort de ce prince, arrivée en 337, ne lui permit pas d'accomplir cet acte de justice (2).

121. **Athanase rappelé, puis accusé de nouveau, remet sa cause entre les mains du pape. Concile de Sardique.** — Fidèle aux dernières volontés de son père, Constantin le Jeune, maître des Gaules, tira de son bannissement l'illustre exilé de Trèves, et le grand Athanase rentra en triomphateur dans sa ville d'Alexandrie soumise à l'empire de Constance. Celui-ci, déjà inféodé à l'hérésie arienne, et protecteur d'Eusèbe de Nicomédie, qu'il avait laissé introniser sur la chaire de Constantinople, en dépit de toutes les règles canoniques, contint mal son ressentiment, qui ne tarda pas à éclater à la première accusation lancée contre le saint évêque.

Athanase, poursuivi de nouveau par les eusèbiens et dénoncé à la colère impériale, fit appel à la chaire de Rome,

(1) *Revue des quest. hist.*, II, 77,

(2) Maimbourg, *L'arianisme*, I, 175. — *L'Église au quatrième siècle*, de M. le prince de Broglie, II, 323-357.

en implorant la justice du plus haut tribunal qui soit sur la terre, afin de couvrir son innocence et sa foi de l'autorité du vicaire de Jésus-Christ.

Le pape saint Sylvestre avait déjà porté le premier coup à l'hérésie, en approuvant les actes du concile de Nicée, comme nous l'atteste le pape Félix III, dans la vingt-quatrième lettre de son recueil. Saint Marc, Romain d'origine et successeur de saint Sylvestre, qui ne fit que passer sur le siége de Pierre, aurait, le premier, introduit dans la célébration de la messe la récitation du symbole de Nicée. Le même pape conféra, par un décret, à l'évêque d'Ostie l'usage du pallium et le droit exclusif de sacrer le pontife romain. Il mourut le 7 octobre 336.

Dans l'épitaphe de ce pontife, le pape Damase loue son désintéressement extraordinaire, son parfait mépris des choses de ce monde, son amour singulier pour l'oraison qui attirait des bénédictions abondantes sur le peuple. Saint Marc eut pour successeur le pape saint Jules dont le nom est célèbre par la générosité avec laquelle il défendit, pendant quinze ans, la cause d'Athanase, ou plutôt la cause de la foi et de l'Eglise entière.

Le pape Jules Ier, que les députés ariens avaient essayé de surprendre, assembla un synode, selon la demande même des ennemis d'Athanase, et, scrupuleux observateur de la loi ecclésiastique, cita les parties à comparaître. Saint Athanase s'y rendit en diligence, et fut pleinement absous, reçu à la communion, environné d'estime et d'amour de la part du Père commun des fidèles, après avoir attendu vainement ses accusateurs, pendant dix-huit mois. Les eusébiens en effet, retenant les légats du pape, Elpidius et Philoxène, ne songeaient qu'à éluder leur propre condamnation et cherchaient, d'un autre côté, à profiter de leur force, de leur nombre et de tous leurs avantages dans le *conciliabule d'Antioche* (341), où, parmi de sages prescriptions, ils réussirent à mêler de perfides décrets. L'un de ces décrets, dont se prévalut plus d'une fois l'injustice des ennemis de l'Eglise, en Orient, statuait que le prêtre ou l'évêque et le diacre déposés, qui auraient recours à l'empereur, au lieu d'appeler

à un concile plus nombreux, ne devraient plus être écoutés, ni conserver l'espoir d'être rétablis, etc.

Les eusébiens prétendirent qu'Athanase avait contrevenu à ce canon du concile d'Antioche, puisque, ayant été déposé à Tyr, ce prélat était remonté sur son siége sans avoir été préalablement absous dans un concile. Ils renouvelèrent aussi contre lui les vieilles accusations qu'ils avaient formulées à Tyr, en y ajoutant les meurtres et les désordres qu'ils disaient avoir été causés par son retour dans la ville d'Alexandrie. Accusateurs et juges, ils condamnèrent Athanase, et proposèrent de mettre à sa place sur le siége patriarcal, Grégoire, surnommé le Cappadocien, du lieu de sa naissance. C'est alors que sur les injonctions militaires de Constance eut lieu le premier envahissement à main armée de la chaire d'Alexandrie par l'intrus, que soutenaient les lettres de l'empereur et les troupes indisciplinées de Philagrius, préfet d'Égypte.

A l'arrivée de Grégoire, le peuple catholique éclata en murmures, et se porta en foule daus les églises pour en défendre l'entrée. Irrité de cette opposition, qui protestait contre la violation de toutes les règles canoniques, Philagrius gagna les païens, les Juifs, les jeunes gens sans mœurs et la lie de la populace. Cette multitude, armée d'épées et de bâtons, se précipita dans l'une de ces églises enleva jusqu'aux portes et aux balustres, et commit dans le lieu saint et dans le baptistère des abominations sacriléges. Athanase, poursuivi dans une autre église, où il avait coutume de demeurer, eut à peine le temps d'échapper à la mort. « Craignant pour cette église et pour les vierges qui s'y trouvaient, dit-il, je me dérobai aux yeux de mon peuple et me retirai selon le précepte de l'Évangile. C'était une guerre ouverte contre la personne du Seigneur lui-même (1).

La lettre du pape Jules Ier ne suffit pas à réprimer cette audace, (2) et la tenue du concilede Sardique (343), où les ariens ne parurent qu'un instant, ne se voyant pas en

(1) Guillon, *Pères de l'Eglise,* récit d'Athanase, t. VI, p. 108.
(2) Mœhler, t. II, 267.

nombre, ne servit qu'a provoquer une seconde réunion schismatique à Philippopolis. Les opérations du concile de Sardique n'en continuèrent pas moins. Lorsque les Pères au nombre de plus de trois cents, présidés par Osius (1), eurent donné une solennelle confirmation à la foi de Nicée, par un simple acquiescement préalable, ils reconnurent publiquement l'innocence des évêques déposés par les eusébiens, Marcel d'Ancyre, Asclépas de Gaza et surtout Athanase le Grand, déjà réhabilités à Rome; ils éclaircirent toutes les accusations dirigées contre les ariens et complétèrent par de remarquables canons de discipline ce qui avait été commencé à Nicée. Les plus célèbres des canons de Sardique sont ceux qui concernent les appellations à Rome et les jugements des évêques. Ces canons règlementent le droit d'appel au Pape, mais ne l'établissent pas ; ce droit d'institution divine découle de la juridiction suprême accordée par Jésus-Christ à saint Pierre et à ses successeurs; et son exercice avait précédé les canons de Sardique.

Saint Athanase et d'autres évêques catholiques d'Orient en avaient déjà appelé au pape saint Jules, antérieurement à la réunion du concile ; des appels semblables faits par Basilide et Martial en Espagne, à saint Étienne ; par Fortunat et Félix en Afrique, à saint Corneille ; par saint Denys d'Alexandrie, à saint Denys de Rome, et même par Marcion au pape saint Pie Ier dès le second siècle, autorisaient le pape saint Léon à écrire aux évêques des Gaules, que le droit d'appellation consigné à Sardique, était une vieille coutume dans l'Eglise, *vetus consuetudo.* Nous ne citerons ici textuellement que le troisième canon concernant le jugement des évêques : « Si un évêque jugé et condamné se tient si assuré de la bonté de sa cause, qu'il demande à être entendu dans un nouveau concile, honorons, si vous le trouvez bon, la mémoire du bienheureux apôtre Pierre, en décrétant que les premiers examinateurs de la cause en réfèrent à Jules, évêque de Rome, et s'il conclut à la révision du jugement, il sera révisé

(1) *Somme des Conciles*, t. 1. 87, par M. l'abbé Guyot.

et le pape désignera les juges; que dans le cas où il décidera qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la procédure, on s'en tiendra à sa décision. Cette mesure agrée-t-elle à tous? Le concile répondit : elle nous agrée. » Tel est le canon inséré dans le *décret de Gratien*, et dont la discussion appartient moins à l'histoire de l'Église qu'à la science du droit.

122. **Les conciles d'Arles et de Milan, sous l'influence de l'empereur, condamnent Athanase, son siége est envahi une seconde fois par les soldats.** — Nous touchons au moment le plus critique de l'histoire de l'arianisme. Le pape saint Jules était mort en 352, après un pontificat de quinze années consacrées à la défense généreuse de la foi de Nicée et du clergé orthodoxe. Il eut pour successeur Libère, qui ne consentit qu'avec peine à son élection. La cabale arienne, encouragée par Constance, tenta, de forcer à tout prix la main au nouveau pape, en sollicitant avec plus d'insistance que jamais la déposition d'Athanase, comme si le christianisme tout entier eût dû crouler et s'abattre sur les ruines de cette colonne, qui semblait dans sa force et sa majesté préserver l'édifice. Le Souverain Pontife, avec cet esprit de conciliation et de douceur propres à l'Église romaine et qui ne se lasse jamais, crut n'avoir rien de mieux à faire que d'assembler un concile. Il se tint à Arles en 353 : la présidence en fut confiée à Vincent, évêque de Capoue, sur qui Libère croyait pouvoir compter. Mais Vincent, s'étant laissé effrayer par la fureur des hérétiques et les menaces de l'empereur, signa la déposition d'Athanase, avec tous les autres, à l'exception de Paulin de Trèves, qui fut relégué en Phrygie. Un second concile tenu à Milan en 355, où l'empereur imposa ses ordres et sa volonté en guise de canon : « *Quod ego, volo pro canone sit* ..», n'eut pas un résultat plus heureux, si ce n'est que les légats du pape, Lucifer de Cagliari et Eusèbe de Verceil (1), embrassèrent l'exil avec Denis de Milan et un grand nombre de fidèles évêques, tandis que les autres, en réservant toutefois la question de doctrine, sacrifièrent Athanase à ce qu'ils croyaient la paix de l'Église,

(1) *Hist. de l'arianisme*, Maimbourg, t. I, 429.

sinon à ce qu'ils estimaient le repos et la tranquillité de leur vie.

On a dit que l'empereur Constance avait été, dans ce conciliabule, jusqu'à tirer l'épée contre les prélats, après avoir voulu se faire le juge en même temps que l'accusateur d'Athanase. Quoi qu'il en soit, la conduite des légats Eusèbe de Verceil, Lucifer de Cagliari et le diacre Hilaire, répara la triste défection de Vincent de Capoue. Ils furent remis entre les mains des tribus militaires au moment de partir pour l'exil, et fendirent les flots pressés de la multitude, qui pleurait en se voyant séparée de ses pasteurs légitimes. Le diacre Hilaire, dont la fermété avait déplu davantage, fut flagellé sur la place publique. Le légat Eusèbe avait déployé devant les ariens autant d'habileté que de courage, en dégageant la signature de Denis, évêque de Milan, qui s'était laissé surprendre dans la condamnation d'Athanase, avant l'arrivée des députés du Saint-Siége. Denis partagea l'exil de ceux qui étaient restés fidèles, et fut consolé comme eux par la lettre du pape Libère, adressée à tous les glorieux bannis.

Une seconde expédition militaire, ordonnée par Constance et mise à exécution par le commandant des troupes, Syrianus, couronna dignement cette campagne, qui avait pour but de dépouiller Athanase de son siége et qui révéla une fois de plus l'intrépidité magnanime de l'évêque d'Alexandrie et le filial amour de son peuple (1).

123. **Athanase est encore chassé de son siége.** — Il faut entendre Athanase raconter lui-même la violence qu'il subit, et l'injure qu'il dut ressentir, lorsque les ariens firent asseoir sur le siége patriarcal un nouvel intrus, Georges, sorti comme Grégoire de la Cappadoce, homme grossier, sans aucune instruction et déshonoré par une banqueroute.

« Il était nuit, dit Athanase, et il y avait dans l'église une partie du peuple, qui passait la veille en prières, selon la coutume, parce qu'on devait célébrer le sacrifice le lendemain, qui était le 9 février 356. Le chef militaire Syrianus apparut tout à coup avec des soldats, au nombre de plus de

(1) Villemain, *Athanase*, 99. Maimbourg, *Arianisme*, I, 429. 452.

cinq mille, ayant des armes et des épées nues, des arcs, des flèches, des lances; et il les rangea autour de l'église. Moi, qui ne croyais pas juste, dans un si grand désordre, d'abandonner mon peuple, et qui préférais m'exposer le premier au péril, m'étant assis dans la chaire, j'ordonnai au diacre de lire le psaume, et au peuple de répéter le refrain : « Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle », pendant que chacun se retirerait dans sa maison. Mais le chef s'étant élancé dans le temple, et les soldats assiégeant de toutes parts le sanctuaire pour me saisir, le peuple et les prêtres me pressent, me supplient de prendre la fuite. Je refuse de le faire avant que chacun d'eux soit en sûreté. M'étant donc levé, et ayant prié le Seigneur, je les conjurai de se retirer : J'aime mieux, disais-je, être en péril, que de voir maltraiter quelqu'un de vous. Plusieurs étant déjà sortis, et les autres se préparant à les suivre, quelques solitaires et quelques prêtres montèrent jusqu'à moi, et m'entraînèrent; et ainsi, j'en atteste la suprême vérité, malgré tant de soldats qui assaillaient le sanctuaire, malgré ceux qui entouraient l'église, je sortis sous la conduite du Seigneur, et j'échappai sans être vu, glorifiant surtout le Seigneur de ce que je n'avais pas trahi mon peuple, et de ce que l'ayant mis d'abord en sûreté, j'avais pu être sauvé moi-même, et me dérober aux mains qui voulaient me saisir. » C'est à ce même peuple chéri qu'écrivait Athanase pour le consoler dans l'affliction où il était de voir les ariens en possession des églises de la ville par ordre de Constance. « Les ariens ont des lieux d'assemblée, disait-il, et vous avez la foi des apôtres. Au milieu des églises ils sont étrangers à la foi, et vous l'avez dans le cœur, quoique hors des temples. Voyons quel est le plus grand, ou le lieu de réunion, ou la foi? Il est clair que c'est la vraie foi. Le lieu est bon, quand on y prêche la doctrine des apôtres; il est saint, si le saint y habite. Mais les ariens ont fait des églises des cavernes de voleurs, des maisons de négoce, des prétoires de justice... »

124. **Conduite d'Osius de Cordoue et du pape Libère.** — Mais après avoir chassé et non vaincu le grand Athanase,

il restait à faire sanctionner son exil par l'autorité de Rome : deux principaux personnages manquaient au succès des sectaires; il s'agissait de gagner à la cause de l'arianisme l'illustre Osius de Cordoue, et surtout le pape Libère. On prétend que le chef-d'œuvre du despotisme impérial et de la fourberie arienne aurait été de faire chanceler, sinon dans leur foi, peut-être dans leur conduite, ces deux défenseurs du concile de Nicée et de l'Église catholique, vieillis à son service, éprouvés par l'exil, et livrés à toutes les intrigues du parti d'Ursace et de Valens, en même temps que privés par Constance d'une liberté sacrée. Si l'on en croit les documents allégués assez communément sur ce double fait, les meneurs du parti arien auraient contraint le vénérable Osius, vieillard centenaire, appelé le Père des conciles, de signer une formule hérétique, la seconde de Sirmium, sans obtenir néanmoins qu'il condamnât saint Athanase ; ensuite sous la même pression et la menace de mort, le pape captif, amené de Bérée, aurait au contraire abandonné Athanase, en ne consentant qu'à signer une formule orthodoxe.

Les premières résistances d'Osius, légat du Saint-Siége, et ses lettres si fermes adressées à l'empereur sont connues; ce qui l'est moins c'est la nature de sa faute, et si l'on admet généralement qu'il a signé uue formule hérétique, rédigée à Sirmium, on ne doute point de la sincérité de sa pénitence à la mort. Nous ferons seulement remarquer que ce confesseur jadis si généreux de la foi, traîné d'Espagne en Orient, et depuis près de deux ans condamné à l'exil, ne portait plus le titre de légat du Saint-Siége. De plus, on affirme peut-être trop légèrement la chute d'Osius, sur le seul témoignage de saint Hilaire, qui a pu être trompé par l'éloignement de Sirmium et les mensonges des sectaires. On ne peut pas dire que saint Phébade l'avoue dans l'explication qu'il en donne pour faire disparaître le scandale ; Sulpice-Sévère, qui a connu ces deux historiens, émet des doutes ; saint Augustin et Théodoret n'ont point cru à cette accusation et demandent des preuves : « *Quod enim dicunt de Osio*, écrit saint Augustin, *flagitandum est ut probent.* »

125. Infaillibilité du pape Libère. — Quant à l'accu-

sation qui pèse sur le pape Libère, elle ne saurait, en tout cas, compromettre l'infaillibilité du pontife romain, ne fût-ce que par le défaut évident de liberté ou par l'absence des autres conditions requises pour une définition *ex cathedra*. Bossuet en est convenu lui-même, lorsque dans l'intimité de la conversation, il dit à l'abbé Ledieu, son secrétaire : « J'ai rayé de mon *Traité de la puissance ecclésiastique*, tout ce qui regarde le pape Libère, comme ne prouvant pas bien ce que je voulais établir en ce lieu. »

Ceux qui veulent préciser la gravité de la faute appelée *la chute du pape Libère*, ne reprochent à l'exilé de Bérée que l'abandon de la cause d'Athanase, et la *communication* passagère avec les ariens, par la souscription de la première ou de la troisième formule de Sirmium, exposé incomplet mais orthodoxe de la foi. Tel est le sentiment embrassé par les historiens les plus graves et les plus érudits, D. Ceillier, Tillemont, Noël Alexandre, Valois, Pagi, auxquels vient se joindre l'autorité imposante de Baronius (1).

D'après le jugement de ces critiques, qui invoquent eux-mêmes, en témoignage, les écrits de saint Athanase, de saint Hilaire et de saint Jérôme, le pape serait exempt d'erreur, mais non de faiblesse. C'est à cause de cette faute de conduite imputée au pape Libère que Baronius a cru devoir retrancher du martyrologe romain le nom de ce pontife, inscrit dans seize martyrologes anciens, y compris les divers manuscrits de celui de saint Jérôme.

Les Grecs, dans le martyrologe basilien appellent saint Libère le *propagateur de la foi, ardent de zèle* à défendre saint Athanase, « pour lequel il souffrit l'exil, d'où il revint redemandé par la foi et l'amour des Romains, et gouverna sagement son troupeau. » Cette affection du peuple de Rome pour Libère est attestée, comme on l'a dit, par Ammien Marcellin, sans le moindre indice d'une faute, qui eût fourni une maligne revanche à son animosité païenne, si virulente contre Damase. Saint Athanase, quatre ans après le retour de Bérée ; plus tard saint Basile, saint Ambroise,

(1) Gorini, t. III. 224. M. l'abbé Guyot, *Somme des conc.* I. 95.

saint Épiphane, ne parlent de Libère qu'avec vénération.

Que veulent dire ces hommages unanimes rendus à la mémoire de saint Libère, ces éloges décernés par Athanase, ou même au sujet de la défense d'Athanase pendant l'exil de Bérée? Comment concilier ces différentes pièces entre elles, et les différentes parties de la vie du pontife, en supposant même après la faute une réparation aussi publique que la faute avait été scandaleuse dans un pape? N'a-t-on pas quelque droit de soupçonner ici la main de l'arianisme déjà surprise en d'autres falsifications non moins importantes? 1° Il est bien juste d'alléguer avant tout à la décharge du pontife accusé, le récit de Théodoret, de Socrate et de Sulpice-Sévère, qui donnent simplement pour cause du retour de Libère les réclamations et les instances du peuple romain, et pour gage de sa foi demeurée intacte ou de sa conduite toujours noble et ferme l'accueil fait à l'exilé par tous les catholiques, qui s'étaient écriés tout d'une voix : « Un seul Dieu, un seul Christ, un seul évêque », et qui forcèrent Félix à se retirer devant l'*admirable Libérius*. 2° Il faut tenir compte du silence de Phébade, évêque d'Agen, qui, en essayant de lever le scandale de la chute d'Osius, ne paraît pas soupçonner qu'on puisse lui opposer celle de Libère; et ce silence équivaut presque à une preuve positive en faveur du pontife, qui représentait l'Église entière. 3° La défiance légitime d'interpolation semi-arienne dans les écrits d'Athanase ou dans les fragments douteux de saint Hilaire, est appuyée sur des *additions* qui se décèlent elles mêmes, ou sur des lettres qui dénotent la main d'un faussaire. Les Bénédictins, dans leur édition des œuvres de saint Athanase, constatent, par les derniers mots de l'*Apologie contre les ariens*, la date de cet écrit, l'an 350, c'est-à-dire, six ans avant l'exil du Pape; l'accusation portée contre Libère, antérieurement à sa chute, n'a donc pu se glisser dans cet ouvrage que longtemps après qu'il était sorti des mains du saint docteur; et si l'on suppose, avec Tillemont, que saint Athanase a corrigé plus tard cette apologie de sa propre main, il faut alors effacer ce qu'il dit quelques lignes plus bas, que « Osius et Libérius montraient aux chrétiens à venir, comment

on devait combattre jusqu'à la mort pour la vérité. » Le soupçon de la perfidie arienne n'est point gratuit, puisque, du vivant même de saint Athanase, ses ennemis avaient supposé en son nom une lettre écrite à Constance, dont eux seuls étaient les auteurs. Quoi qu'il en soit de plusieurs textes, attribués à saint Athanase ou à saint Hilaire, il suffit de dire que des quinze épîtres, recueillies comme étant de Libérius, il n'est personne qui ne rejette les deux dernières, ainsi que la douzième et la huitième. Il est donc certain qu'on a mis en circulation des lettres supposées de Libérius. Il y avait au moins autant de raisons de rejeter celles qui se rapportent à la prétendue chute du pontife, la fausseté s'en décèle par l'ineptie de leur contexture, leur inutilité et leur contradiction aux événements. 4° Enfin, nous n'ajouterons qu'une réflexion sur l'embarras et le désaccord des critiques, dans le choix de la formule de Sirmium, à laquelle le pape Libère a donné son adhésion, et sur l'impossibilité où ils se trouvent, de donner une autre preuve de la rétractation du pontife qu'une simple conjecture tirée de sa conduite aussi ferme après son retour qu'avant son exil. De ce qu'il s'est comporté comme un homme qui n'avait rien à réparer, on conclut qu'il a réparé. Ce que tout le monde sait, c'est que Libérius réprouva solennellement la formule d'Ariminum et fut une seconde fois banni de Rome, où il rentra pour commencer la construction de *Sainte-Marie Majeure*, qu'on appelle encore la *Basilique Libérienne,* témoignage spontané de sa dévotion envers Marie et de l'amour de son peuple (1).

Au pontificat de saint Libère se rattache l'élection d'un antipape, nommé Félix, que Constance fit mettre à la place de l'évêque de Rome, exilé à Bérée. Malgré les circonstances trop réelles de cette intrusion, il paraît établi que cet élu de l'empereur conserva toujours la foi de Nicée, et fut irrépréhensible dans sa conduite, sauf l'union qu'il avait entretenue avec les ariens, dès avant son ordination. Lorsque

(1) M. l'abbé Darras, IX vol. 553. *Hist. génér. de l'Église.* — M. Ed. Dumont, *Revue des quest. histor.*, t. I, 125, 131. — id. *La Papauté.*

Libère se démit lui-même du pontificat, et consentit dans son exil à l'élection d'un pape, l'intrus de la veille put être reconnu et salué comme pontife légitime. Il répara sa faute et fut même décoré du nom de saint Félix II, pape et martyr, après avoir condamné Constance, le fauteur de l'arianisme. C'est ce que nous apprend la découverte de son tombeau, en 1582 : Baronius, témoin de cette espèce de résurrection, au moment où il s'apprêtait à rayer de son martyrologe le nom de ce pape, s'estime heureux de pouvoir rendre hommage au saint, qui plaidait lui-même sa cause, dans le jour même où l'on avait coutume de célébrer sa fête.

Le 21 décembre 359, l'élection porta de nouveau saint Libère, pape démissionnaire, sur le siége des pontifes romains, qu'il devait occuper jusqu'à sa mort, arrivée le 24 septembre 366.

126. **Les conciles de Rimini et de Séleucie en 359** — La question de l'infaillibilité du concile se présente à côté de celle de l'infaillibilité du pape, dans les actes de Rimini. Le concile de Rimini, irrégulier dans sa convocation, puisqu'il s'assembla sans la participation du pape saint Libère, ainsi que l'atteste saint Damase, son successeur, se présente sous deux aspects opposés : défenseur de la vraie foi, tant qu'il reste libre, fauteur de l'hérésie, quand Constance a ébranlé sa fermeté par de mauvais traitements et des menaces plus effrayantes encore. Il s'y trouva de tout l'Occident plus de quatre cents évêques, parmi lesquels cinquantte ariens, selon saint Athanase, quatre-vingts, selon Sulpice Sévère... Les évêques catholiques tenaient à bon droit pour suspectes toutes les formules, où la consubstantialité du Verbe n'était point formellement exprimée. Ils repoussèrent toute transaction avec l'hérésie. « Nous n'acceptons, dirent ils, d'autre symbole que celui de Nicée. » Les chefs ariens furent excommuniés et déposés; les Pères adressèrent une lettre synodale à Constance, et lui demandèrent l'autorisation de retourner dans leurs diocèses. Leurs députés avaient été prévenus par ceux des ariens, qui leur firent un crime d'avoir réprouvé la formule de Sirmium (la troisième de ce

nom), dressée devant l'empereur. Le concile de Rimini était terminé. Alors commence un conciliabule, où les mêmes Pères, incarcérés dans la ville depuis sept mois, intimidés par des menaces, affaiblis par des privations de tout genre, désirent plus que jamais de retourner dans leurs églises, pactisent avec l'hérésie et souscrivent une formule de foi plus perfide que celle qu'ils avaient rejetée, en ce qu'elle proclame seulement le Fils semblable au Père, sans ajouter en *toutes choses*. On oblige par la violence les évêques à la signer; beaucoup ont cette faiblesse, et saint Jérôme, consterné, s'écrie : « Tout l'univers gémit de se trouver arien. »

C'est dans ce conciliabule que l'arien Valens réussit à glisser, à la suite de plusieurs propositions orthodoxes, mais incomplètes, cette phrase à double sens : « Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu est une créature comme sont les autres créatures, qu'il soit anathème. » Tous répondirent : Qu'il soit anathème, sans s'apercevoir du venin caché sous cette nouvelle proposition, qui paraissait confirmer la vraie doctrine. Les catholiques, en effet, prenaient ces paroles dans le sens que le Fils de Dieu n'était point du tout créature, et Valens prétendait dire, à la faveur de cette équivoque, que le Fils de Dieu était une créature, mais plus parfaite que les autres. Les prélats reconnurent plus tard cette surprise faite à leur bonne foi. Il n'était pas nécessaire que Libère, revenu de l'exil, refusât son adhésion à ces actes violentés ou subreptices, car quel qu'ait été le nombre des signataires, la rétractation fut aussi prompte que la découverte de l'erreur fut rapide.

C'est ainsi que l'hérésie arienne crut remporter un triomphe à Rimini, pendant que le semi-arianisme avait, à Séleucie, les honneurs de la lutte, malgré la vigueur d'Hilaire et le zèle des prélats catholiques. Des cent soixante évêques qui composaient le concile de Séleucie, quinze venus d'Égypte, étaient catholiques, une centaine semi-ariens, le reste était anoméen. Le succès ne pouvait donc se balancer qu'entre les deux nuances du parti hérétique. Les mitigés eurent le dessus. Mais la victoire réelle appar-

tenait à la vérité persécutée, et faisait briller d'un nouveau lustre la prééminence de la chaire de Pierre, qui dominait de toute sa hauteur, comme nous le dirons bientôt, toutes ces vicissitudes de la lutte.

127. **Saint Hilaire de Poitiers et saint Athanase.** — C'est au concile de Séleucie que nous rencontrons saint Hilaire surnommé à bon droit l'*Athanase* de l'Occident. L'illustre évêque de Poitiers mit en effet au service de la cause catholique tout ce qu'il avait de science dans l'esprit, de zèle et de foi dans le cœur, d'énergie dans le caractère, comme l'attestent ses écrits, et en particulier, son fameux livre contre l'empereur Constance (1).

Né vers l'an 320, d'une famille noble de Poitiers, qui lui fit donner une brillante éducation, mais nourri au sein du paganisme et engagé dans le mariage, Hilaire avait quitté la philosophie profane, comme autrefois saint Justin, pour se tourner vers la lecture de la Bible, qui le conduisit au christianisme, où il fut suivi peu de temps après par sa femme et sa fille. Rien de plus touchant et de plus élevé que la lettre adressée par Hilaire à sa fille Abra, pour l'engager à consacrer à Dieu sa virginité, tandis que lui-même quittait son épouse, préférant l'Église de Jésus-Christ à tous les siens, et vivant désormais dans une continence absolue. Les intérêts si pressants de l'Église et de la foi devinrent, la seule préoccupation de ce grand évêque. A la suite du concile de Béziers, où il avait fait exclure de la communion catholique Saturnin, évêque hérétique de la métropole d'Arles, il fut banni par Constance en Asie avec son saint ami Rodanus, évêque de Toulouse, victime d'un même zèle et qui ne tarda pas à succomber aux souffrances de l'exil. Resté seul en Phrygie, Hilaire fut conduit par la Providence au concile de Séleucie, où nous venons de voir les semi-ariens triompher par leur nombre et leur influence, jusqu'à faire déposer Acace de Césarée, et quelques autres chefs du parti anoméen, pendant qu'on ordonnait le rétablissement de saint Cyrille sur le siége de Jérusalem, après

(1) *Hist. génér. de l'Église*, par M. l'abbé Darras, IX, 500.

un exil de deux ans. De Séleucie l'évêque de Poitiers se rendit à Constantinople, et présenta une requête à l'empereur dans laquelle il lui demandait d'être confronté avec Saturnin d'Arles, Ursace et Valens, pour confondre publiquement leurs calomnies, devant Constance en personne. Cette audience lui fut refusée. Les évêques orientaux, de leur côté, engagèrent Constance à se débarrasser d'Hilaire, en le renvoyant dans les Gaules, tant ils redoutaient l'influence de cet exilé, qui attestait la foi de l'Occident et soutenait dans leur doctrine les orthodoxes de l'Orient. Son retour à Poitiers fut un glorieux triomphe et le maintien universel de la foi dans nos contrées. Son activité s'étendait jusqu'à l'Italie elle-même, et il s'éleva, quoique sans succès, contre Auxence, évêque de Milan et l'unique appui de l'arianisme en Italie. Saint Hilaire mourut en 366. Nous lui devons l'histoire de ces luttes célèbres dans les ouvrages polémiques qu'il nous a laissés : *De synodis, seu de fide orientalium apologetica*, etc., ses livres *contre l'empereur Constance* ou adressés à *Constance,contre Auxence* de Milan. Il nous reste de plus ses douze livres dogmatiques sur la *Trinité*, et ses ouvrages exégétiques sur l'*Évangile de saint Matthieu*, sur les *Psaumes* et sur les épîtres pastorales de saint Paul et celle à Philémon. Dans le commentaire sur saint Matthieu domine la forme allégorique. Saint Jérôme conseillait à Lœta la lecture de tous ces livres de saint Hilaire : « *Hilarii libros inoffenso decurrat pede.* » Un décret de Pie IX a conféré le titre de docteur à ce grand défenseur de la foi contre l'arianisme.

L'empereur Constance mourut en 361, et délivra l'Église de son ignorante et ombrageuse tutelle, pour laisser le trône à Julien l'Apostat qui ne voyait, comme nous l'a dit son historien, dans les luttes de l'hérésie qu'un moyen de plus de dissoudre la société chrétienne.

Les derniers exils d'Athanase, entremêlés des ovations du peuple à son retour, signalent les successions des princes, sans que le caractère de l'évêque d'Alexandrie paraisse vaciller un seul instant non plus que la foi à la consubstantialité du Verbe, à laquelle il a dévoué sa vie.

« Pendant six ans, écrit l'auteur du *Tableau de l'éloquence au quatrième siècle*, c'est-à-dire pendant le reste de la vie de Constance, Athanase erra de déserts en déserts, souvent poursuivi de près par les ordres des gouverneurs romains. Ces vastes solitudes sans verdure et sans chemin qui ferment la haute Égypte, ces îles de granit dont les pyramides dominent le cours débordé du Nil, ces débris de cités, ces monuments mystérieux que déjà on appelait antiques, quelquefois ces villes alors modernes et populeuses, où la foule cache encore mieux que la solitude, tout dans l'Égypte servait tour à tour d'asile au patriarche fugitif. Mais sa retraite préférée était dans les monastères et dans les ermitages de la Thébaïde, dont il animait les études ou partageait les austérités, passant d'une assemblée de cénobites et de l'agitation de quelque oasis heureuse aux veilles pénitentes du solitaire sur les sables arides, partout gouvernant les âmes, et souvent occupé de guérir les défiances, d'apaiser les divisions qui naissaient de la vie religieuse, comme elles seraient nées du monde, et s'élevaient entre le cloître et le désert. C'est de là qu'il encourageait quelques évêques d'Égypte zélés pour sa cause, qu'il adressait des lettres apostoliques à son église d'Alexandrie, qu'il répondait savamment aux hérétiques, qu'il lançait des anathèmes contre les persécuteurs. Copiés par des mains fidèles, ses écrits, comme autrefois ceux d'Origène, étaient en un moment répandus dans toutes les sociétés chrétiennes d'Orient. Du fond de sa cellule, il était le patriarche invisible de l'Egypte ; il avait pour le servir, pour le cacher, pour le défendre, cette milice du désert enthousiaste et muette. Le retour d'Athanase était dans l'Égypte une fête telle que l'empire romain n'en connaissait plus depuis l'abolition des anciens triomphes, et il nous dépeint ce peuple immense se précipitant hors des murs d'Alexandrie, les rivages du Nil couverts de spectateurs, le fleuve, sillonné de mille barques, la mer au loin éclairée des feux qui resplendissaient sur les hautes tours de Muséum en l'honneur d'Athanase. »

« Le peuple admirait dans Athanase un saint, un grand homme, un défenseur de la foi de Nicée, le rempart des

Églises d'Orient; son nom balançait la victoire du paganisme renaissant avec Julien; aussi l'empereur, effrayé de cette puissance et croyant voir dans Athanase la destinée du christianisme, se hâta de l'arracher d'Alexandrie par un nouvel exil... Mais le patriarche, un moment fugitif, revint se cacher dans Alexandrie même, sous la complicité du silence et du respect d'un peuple entier. L'épreuve fut courte cette fois, et impuissante comme le passage même de Julien dans le monde. A sa mort espérée et prévue de toute l'Église, Athanase reparut vainqueur, et comblé d'hommages par le nouvel empereur Jovien, qui régna peu. Une dernière persécution l'attendait sous l'empire de Valens, zélé pour l'arianisme. Il fut encore banni et passa quelques mois caché aux portes d'Alexandrie, dans le tombeau de son père ; mais il fallut le rendre aux vœux du peuple dont il était adoré, et qui ne pouvait croire l'idolâtrie abattue et le christianisme vainqueur en l'absence d'Athanase. Il revint s'asseoir sur la chaire pontificale, et désormais trop grand pour être persécuté ou protégé par l'empire, après tant d'épreuves, il mourut en paix dans son lit, nous dit la légende romaine. »

L'arianisme penchait vers son déclin lorsque mourut Athanase le 2 mai 372. Dans une existence aussi tourmentée, ce vaillant Père de l'Église n'en a pas moins composé de nombreux ouvrages, qui, selon la remarque d'Alzog (1), nous le montrent aussi grand dans la science que dans la pratique des affaires.

L'occasion s'est déjà présentée de nommer ses deux ouvrages *apologétiques*, son *Discours contre les Grecs*, et son *Discours sur l'incarnation du Verbe de Dieu*, antérieurs à la querelle de l'arianisme, dirigée contre les gentils et contre les Juifs, pour établir la divinité du christianisme sur le dogme de la rédemption et sur l'accomplissement des prophéties.

Ses ouvrages polémiques ont pour objet sa défense personnelle en même temps que la défense de la foi contre

(1) *Manuel de Patrol.*, 228.

les ariens, les macédoniens et les apollinaristes sur la trinité et sur l'incarnation. C'est ainsi que ses apologies profitent au dogme du Verbe incarné, et nul mieux que saint Athanase n'a résumé les fins diverses et toute l'économie de ce mystère, que saint Paul appelle le *mystère de la piété*: Dieu est venu, 1° pour restituer à l'homme la notion obscurcie de Dieu, 2° détruire le péché, 3° raviver dans l'homme l'idée et le désir de l'immortalité, 4° anéantir l'idolâtrie et briser l'empire de Satan, 5° remplacer la crainte servile de Dieu par la confiance filiale, 6° restaurer l'union de l'homme avec Dieu par le Saint-Esprit, 7° ramener toutes choses à leur origine.

Ses ouvrages d'exégèse, surtout ses *expositions sur les psaumes*, où le saint docteur trouve des figures innombrables et des prophéties de Jésus-Christ, se rapportent toujours à un même objet. Parmi les autres écrits d'Athanase qui contiennent de l'histoire, de la morale ou de l'ascétisme nous ne citerons que sa *Vie de saint Antoine* écrite pour les moines de la Gaule, et proposée comme un excellent modèle de la vie religieuse. C'est ainsi que la science du docteur vient donner la main à la simplicité du moine : le maître qui porte le nom d'Athanase, se fait disciple à son tour, et se glorifie d'être à l'école de Jésus-Christ, en recevant des leçons d'Antoine, le premier Père du désert.

Le symbole *quicumque*, attribué à saint Athanase est d'une date plus récente.

128. **La persécution arienne sous Valens.** Une dernière phase de l'arianisme nous reste à décrire c'est, la persécution ouverte, qui se déclare avec Valens et qui va grandir et s'étendre avec l'invasion des barbares.

Valens, associé à la pourpre par Valentinien Ier, son frère, avait reçu le baptême des mains d'Eudoxe, évêque de Constantinople, arien fougueux, qui lui fit jurer de poursuivre les défenseurs de la consubstantialité du Verbe. Fidèle à son serment, il dépassa les rigueurs auxquelles s'était porté Constance contre ceux qui étaient attachés à la foi de Nicée. Les Églises de Constantinople, d'Égypte et de Syrie, virent renaître les temps orageux, qui avaient donné tant de mar-

tyrs à la foi chrétienne. On ne se contentait pas d'envoyer en exil, comme sous Constance, les évêques, les prêtres et les autres membres du clergé qui demeuraient fermes dans leur foi ; on les accablait de mauvais traitements, on les condamnait aux mines, on les livrait aux outrages des païens, et on les faisait périr en les précipitant dans la mer ou dans les fleuves. Nous ne voulons citer qu'un seul exemple de cette barbarie raffinée, qui est tout à fait digne du père de l'hérésie et du mensonge. Les catholiques de Constantinople. exposés les premiers à cette tyrannie insupportable, envoyèrent à l'empereur une députation de quatre-vingts ecclésiastiques, dont les principaux étaient Urbain, Théodore et Ménédème. En arrivant à Nicomédie, ces députés, choisis parmi les principaux membres du clergé, présentèrent leur requête à Valens et lui exposèrent les souffrances des fidèles. Il fut très-irrité de leurs plaintes ; mais la crainte d'exciter une sédition le porta à dissimuler sa colère, et il ordonna secrètement à Modeste, préfet du prétoire, de les faire périr sans bruit. Le préfet enjoignit de les embarquer sur un navire sans lest, auquel les marins mettraient le feu en pleine mer. En effet, au milieu du golfe d'Astaque, au fond duquel est Nicomédie, les marins incendièrent le vaisseau, en s'élançant dans la chaloupe qui les ramena à terre. Un vent d'est poussa le navire en flammes jusque sur les côtes de Bithynie, où il acheva de se consumer : spectacle d'horreur à la terre, dit Maimbourg, mais d'allégresse et de triomphe au ciel, qui recevait ces victimes, plus embrasées du feu de leur amour pour Jésus-Christ, qu'elles ne l'étaient de ces flammes ondoyant autour d'elles.

La mort d'Athanase fut suivie dans l'Église d'Alexandrie et dans toute l'Égypte, d'une persécution, secondée par des gouverneurs, souvent païens et toujours cruels, qui rappelaient les temps odieux des Néron et des Dioclétien. L'évêque Lucius et le préfet Pallade en furent les instruments. Personne n'était à l'abri de leur fureur, et les déserts ne pouvaient dérober les victimes qui cherchaient un refuge au milieu des sables brulants et dans le fond des cavernes. Les mêmes scènes se répétaient à Antioche,

où Valens faisait sa résidence la plus ordinaire. Toutes les églises de cette grande ville ayant été enlevées aux défenseurs de la consubstantialité, après l'exil de saint Mélèce, leur évêque, ils se retirèrent sur les montagnes, dans les antres, sur les rives de l'Oronte, pour célébrer les saints mystères et y vaquer aux autres exercices de la religion. On les poursuivait partout, et quand on les atteignait, on les précipitait du haut des rochers, on les brûlait dans les souterrains, on les noyait dans le fleuve. On exerça les mêmes violences à Nicomédie, où l'empereur fit quelque séjour, en marchant contre les barbares qui attaquaient les frontières de l'empire. Enfin, les choses furent portées si loin par cet ennemi de la foi, et par les ministres qui le secondaient, que les païens mêmes eurent souvent horreur de sa cruauté. Mais de même que les moyens violents employés pour anéantir le christianisme pendant les trois premiers siècles, n'avaient servi qu'à le fortifier et à l'étendre, le zèle inhumain de Valens, pour abolir le dogme de la consubstantialité, ne servit qu'au triomphe de la vérité, par le témoignage éclatant que lui rendirent les pasteurs, les solitaires et les fidèles de tous les ordres (1).

129. **Basile et le préfet Modeste**. — Cette persécution sanglante du règne de Valens n'est qu'une preuve de plus de la décadence de l'arianisme. L'hérésie la plus opiniâtre est contrainte d'avouer sa faiblesse, lorsque le préfet Modeste se déclare vaincu par saint Basile (2).

Modeste avait été comte d'Orient sous Constance, ayant reçu le baptême de la main des ariens ; il parut idolâtre sous Julien qui le fit préfet de Constantinople ; Valens le fit préfet de prétoire, en 372. Aussi flattait-il ses passions, sa paresse, en lui persuadant que la fonction de juge était au-dessous de sa dignité, sa cruauté en l'approuvant. Il fut le principal ministre de la recherche des magiciens, et donna l'invention de faire brûler sur la mer les quatre-vingts prêtres députés de Constantinople. Modeste fit donc amener

(1) *Les Siècles chrétiens*, I, 526.
(2) Maimbourg, liv. V, t. II, 103.

saint Basile devant son tribunal, ayant tout l'appareil de sa dignité la plus grande de l'empire, les licteurs et leurs faisceaux de verges, les crieurs, les appariteurs. Il l'appela simplement par son nom et lui dit : Basile, comment oses-tu seul en Orient donner l'exemple de la révolte? Je ne sais, répondit Basile, ce que vous entendez par cette accusation. Daignez me l'expliquer ? Parce que, dit Modeste, tu n'es pas de la religion de l'empereur, après que tous les autres ont cédé. Basile répondit : C'est que mon empereur ne le veut pas, et je ne puis me résoudre à adorer une créature, moi qui suis créature de Dieu et à qui il a commandé d'être un dieu. Il faisait allusion aux passages de l'Écriture où les hommes sont nommés des dieux et particulièrement les prêtres. Modeste lui dit : Et pour qui nous prends-tu ? ne comptes-tu pour rien d'avoir notre communion ? Basile répondit : Il est vrai, vous êtes des préfets et des personnes illustres, mais vous n'êtes pas plus à respecter que Dieu. C'est beaucoup d'avoir votre communion, puisque vous êtes ses créatures, mais c'est comme d'avoir celle des gens qui vous obéissent, car ce ne sont pas les conditions, c'est la foi qui distingue les chrétiens. Le préfet Modeste se leva en colère de son siége et dit : Quoi donc! ne crains-tu point que je ne m'emporte, que tu ne ressentes quelqu'un des effets de ma puissance ? Qu'est-ce ? dit Basile, faites-le moi connaître. Modeste répondit : La confiscation, l'exil, les tourments, la mort. Faites-moi, dit Basile, quelque autre menace si vous pouvez : rien de tout cela ne me regarde. Comment? dit Modeste. Parce que, répondit Basile, celui qui n'a rien est à couvert de la confiscation, si n'est que vous ayez besoin de ces haillons et de quelque peu de livres qui sont toute ma vie. Je ne connais point l'exil, puisque je ne regarde pas ce pays-ci comme le mien ; partout je trouverai ma patrie puisque tout est à Dieu. Que me feront les tourments, puisque je n'ai point de corps ? Il n'y aura que le premier coup qui trouve prise. La mort sera une grâce, puisqu'elle m'enverra plus tôt à Dieu, pour qui je vis et à qui je cours depuis longtemps.

Le préfet, surpris de ce discours, dit : Personne n'a en-

core parlé à Modeste avec tant d'audace. Basile répondit : Peut-être aussi, n'avez-vous jamais rencontré d'évêque, car en pareille occasion, il vous aurait parlé de même. En tout le reste, nous sommes les plus doux et les plus soumis de tous les hommes, la loi de Jésus-Christ nous en fait un devoir. Nous ne sommes pas fiers avec le plus pauvre et le plus obscur des hommes, bien loin de l'être vis-à-vis de l'empereur ; mais quand il s'agit de Dieu, nous ne regardons que lui seul. Le feu, le glaive, les bêtes, les ongles de fer sont nos délices. Ainsi maltraitez-nous, menacez-vous, usez de votre puissance ; l'empereur doit savoir lui-même que vous ne l'emporterez pas. Le préfet, voyant saint Basile invincible, lui parla plus honnêtement. Comptez pour quelque chose, lui dit-il, de voir l'empereur au milieu de votre peuple et au nombre de vos auditeurs. Il ne s'agit que d'ôter du symbole le mot *consubstantiel*. Basile répondit : Je compte pour un grand avantage de voir l'empereur dans l'église, c'est toujours beaucoup de sauver une âme ; mais pour le symbole, loin d'y ajouter ou d'y ôter une seule syllabe, je ne souffrirais pas même qu'on y changeât l'ordre des paroles. Je vous donne, ajouta Modeste, la nuit pour y penser. Basile répondit : Je serai demain tel que je suis aujourd'hui.

Le préfet Modeste renvoya Basile et alla en diligence trouver l'empereur à qui il dit : Seigneur, nous sommes vaincus ; cet évêque est au-dessus des menaces : il n'en faut rien attendre que par la force. L'empereur défendit de lui faire violence, et, ne pouvant se résoudre à accepter véritablement sa communion, par la honte de changer de parti, il ne laissa pas de l'accepter extérieurement, venant dans l'église. Il y entra donc le jour de l'Épiphanie, environné de tous ses gardes, et se mêla, pour la forme, au peuple catholique. Quand il entendit le chant des psaumes, qu'il vit ce peuple immense et l'ordre qui régnait dans le sanctuaire et aux environs, les ministres sacrés plus semblables à des anges qu'à des hommes, saint Basile, devant l'autel, le corps immobile, le regard fixe, l'esprit uni à Dieu comme s'il ne fût rien arrivé d'extraordinaire, ceux qui l'environnaient remplis de crainte et de respect. quand Valens vit

tout cela, ce fut pour lui un spectacle si nouveau, que la tête lui tourna et sa vue s'obscurcit. On ne s'en aperçut pas d'abord, mais quand il fallut apporter à la sainte table son offrande qu'il avait faite de sa main, voyant que personne ne la recevait, selon la coutume, parce qu'on ne savait si saint Basile voudrait l'accepter, il chancela de telle sorte que si un des ministres de l'autel ne lui eût tendu la main pour le soutenir, il serait tombé honteusement. Ce récit, tiré de saint Grégoire de Nazianze, contient plusieurs circonstances remarquables. On voit que pour être dans la communion parfaite de l'Église, ce n'était pas assez d'assister aux prières et d'offrir même des dons à l'autel, il y manquait la participation de l'Eucharistie ; que chacun faisait de sa main le pain qu'il offrait, et que l'empereur même n'en était pas dispensé, car il ne paraît pas que ces dons pussent être autre chose. Enfin, quoique Valens fût arien et persécuteur déclaré de l'Église, non-seulement Basile ne l'excommunie pas, mais il le laisse entrer dans l'assemblée des fidèles et reçoit son offrande. Il est vrai qu'on ne voit pas s'il lui permit d'assister au saint sacrifice.

Une autre fois, l'empereur vint en quelque manière participer à l'assemblée des fidèles. Il entra même au-dedans du voile, dans la diaconie ou sacristie, et lia conversation avec saint Basile, comme il désirait depuis longtemps. Saint Grégoire de Nazianze y était présent et témoigne que saint Basile parla d'une manière divine au jugement de tous les assistants. A la suite de l'empereur était un de ses maîtres d'hôtel, nommé Démosthène, qui, voulant faire quelque reproche à saint Basile, fit un barbarisme. Saint Basile le regarda en souriant et dit : Un Démosthène ignorant. Démosthène, irrité, lui fit des menaces, et saint Basile lui dit : Mêlez-vous de bien faire servir la table et non pas de parler de théologie. L'empereur prit tant de plaisir aux discours excellents de saint Basile, qu'il commença à s'adoucir et à devenir plus humain envers les catholiques. Il donna de très-belles terres, qu'il avait en ces quartiers-là, pour l'usage des pauvres lépreux.

Une autre victoire, non moins éclatante, est celle que

remportent les martyrs. Nous verrons le nombre de ces derniers s'accroître avec l'invasion des Goths et des Vandales et des autres barbares infectés de la même hérésie arienne.

130. **Macédonius nie la personnalité divine du Saint-Esprit.** — II. L'hérésie de Macédonius, semi-arien, transformé en chef de secte, appartient à l'histoire de l'arianisme; le nouvel enseignement de l'hérésiarque contre la divinité du Saint-Esprit dérivait de la première erreur, à laquelle cet évêque intrus de Constantinople empruntait tous ses arguments. Ce loup dévorant, qui ne prenait même pas la peine de se cacher sous la peau de brebis, porté sur le siége de Constantinople par le parti arien et par Constance lui même, vit son élection entachée par l'effusion du sang dans un émeute populaire, où périrent plusieurs milliers de personnes. Les violences qu'exerça directement le nouveau patriarche contre les novatiens et les catholiques furent si extrêmes et si sanglantes, qu'elles le rendirent odieux à Constance qui l'avait promu à sa charge, et aux ariens qui le déposèrent. Ce fut alors qu'il modifia son erreur, en tournant contre la divinité du Saint-Esprit la plupart des objections que les ariens avaient faites contre la divinité du Verbe.

Macédonius enseignait que le Saint-Esprit n'est pas une troisième personne en Dieu, mais une créature plus ou moins parfaite, en appuyant principalement sur ce dilemme qui est le grand argument des pneumatomaques : Si l'Esprit Saint est Dieu, il est engendré, ou non engendré; engendré du Père seul, il lui donne un second Fils associé au Verbe divin et s'il vient du Fils, il n'est que le Petit-Fils du Père ; non engendré, il est comme le Père sans principe, et voilà deux Pères dans la Trinité. Saint Grégoire de Nazianze et les catholiques intercalaient un troisième terme dans ce dilemme : la *procession* du saint Esprit, ou l'amour mutuel et substantiel du Père et du Fils, qui constitue une personne divine, par une seule *spiration* et non par voie de *génération*.

Le bruit que voulut faire Macédonius dans un esprit de contradiction, d'orgueil et de vengeance, fut, en quelque

sorte, étouffé par le tumulte de l'arianisme. Marathone, évêque de Nicomédie, avec un petit nombre de partisans, à l'extérieur grave et aux mœurs austères, essaya de propager cette erreur, surtout au sein des cloîtres, en imitant la vie des moines, mais sans un grand succès.

131. **Le concile œcuménique de Constantinople condamne les erreurs de Macédonius et d'Apollinaire.** — Macédonius fut condamné, en 381, au premier concile réuni à Constantinople, qui est compté pour le second œcuménique, tenu sous le grand Théodose.

Cette assemblée, qui, dans sa convocation et sa tenue, ne fut générale que pour l'Orient, n'eut point de légats romains chargés de la présider. Toutefois, selon les expressions du sixième concile général dans une revue des conciles antérieurs, « ce fut par l'autorité du pape Damase et la faveur de Théodose l'Ancien que les évêques furent réunis. » Ce synode n'a reçu le titre d'œcuménique, du moins relativement à la partie dogmatique de ses travaux, que par l'acceptation du Saint-Siége. « L'évêque de Rome, Damase, selon l'expression de Photius, le confirma peu après et l'adopta. » Théodoret nous a conservé une lettre synodique de cette assemblée qui rend compte au même pontife de ce qu'elle a fait (1).

La lettre, adressée au pape Damase par les pères de Constantinople, nous les montre fidèles au symbole de Nicée, qu'ils adoptent en le complétant : « Nous avons défini que l'auguste Trinité, une en divinité, puissance et substance, se compose de trois hypostases ou personnes parfaites, le Père, le Fils, le Saint-Esprit, toutes trois égales en dignité et coéternelles. Ainsi nous avons anathématisé l'erreur de Sabellius qui confondait les hypostases et en supprimait la distinction ; de même que les blasphèmes des eunoméens et des macédoniens qui attaquent la divinité du Saint-Esprit et scindent la Trinité coéternelle, consubstantielle, increéée, en introduisant dans son sein une substance, nature ou personne divine de rang inférieur et postérieurement créée. »

Parmi les adjonctions faites, en ce concile, au symbole

(1) Gorini, III, 229. — M. l'abbé Guyot, I, 108.

de Nicée, et empruntées à la profession de foi de saint Épiphane, dans son *Ancorat*, nous ne citerons que la principale, relative au Saint-Esprit et à l'Église : « Je crois au Saint-Esprit, Seigneur et vivificateur, qui procède du Père, qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, qui a parlé par les prophètes. Je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. Je confesse un baptême pour la rémission des péchés, et j'attends la résurrection de la chair et la vie du siècle à venir. »

C'est dans ce concile que furent aussi jugés et condamnés les *apollinaristes,* opposés à l'hérésie d'Arius, comme les partisans d'Eutychès le devinrent plus tard à celle de Nestorius. Les appollinaristes tiraient leur nom d'Apollinaire, évêque de Laodicée, qui avait été un des plus ardents défenseurs de la consubstantialité du Verbe contre les ariens et les semi-ariens. Il les avait combattus de vive voix et par écrit, avec tout l'avantage que donnent de grands talents employés pour une bonne cause. Mais l'esprit de système le fit tomber dans une erreur qui n'allait à rien moins qu'à détruire, en la tronquant, l'humanité de Jésus-Christ, pour attribuer à la seule divinité du Verbe tout le rôle de la raison humaine. L'erreur d'Apollinaire consistait à n'accorder qu'une âme sensitive à Jésus-Christ, et non une âme intelligente et raisonnable, dans la supposition que le Verbe divin lui en tenait lieu, qu'il était sa raison, qu'il produisait toutes ses actions, et qu'il faisait en lui ce que le principe intelligent opère dans les autres hommes. Cette erreur, qui paraît empruntée à la philosophie de Pythagore, et distingue en nous deux âmes, l'une intelligente et pure, l'autre sensible et animale, avait quelque chose de trop subtil pour faire de grands progrès. Elle séduisit quelques esprits méditatifs au fond des cloîtres, et fut poussée jusqu'à ses dernières conséquences par les moines, appelés *théopassites,* qui soutenaient que la *divinité* avait *souffert* et qu'elle avait été le sujet de tous les accidents que le corps de Jésus-Christ avait éprouvés. Saint Athanase fut un des premiers à s'élever contre l'erreur des apollinaristes, qu'il fit condamner dans un concile tenu à Alexandrie, en 362. Elle fut également combattue par saint

Grégoire de Nazianze, saint Ambroise et le saint pape Damase, qui ne se contenta pas de la proscrire dans un concile de Rome en 374, mais qui frappa d'anathème Apollinaire lui-même et le déposa. Nous verrons bientôt l'hérésie d'Apollinaire, toute semblable à celle d'Eutychès, revivre dans le *monothélisme*, mais avec une ténacité aussi grande que l'habileté des sectaires est profonde, et avec tout l'éclat que lui assurèrent la faveur et la protection des empereurs.

C'est au milieu de ce concile de Constantinople que saint Grégoire de Nazianze se démit lui-même du siége patriarcal de cette ville, que des ennemis jaloux cherchaient à lui disputer. Il prononça, en présence de tous les Pères, ces adieux devenus si célèbres, où les sentiments de la plus profonde humilité n'enlèvent rien aux accents de la plus sublime éloquence.

Enfin, le troisième canon disciplinaire de ce concile adjuge la *primauté d'honneur* après le siége de Rome, à la chaire de Constantinople. Nous reviendrons sur ce point, en traitant du schisme.

C'est sous le pape saint Damase que se tint le concile dont nous venons de parler, et vers la fin de son pontificat, qui dura plus de dix-huit ans. Élu par l'immense majorité du clergé et des fidèles (366), il fut obligé de lutter contre une faction rivale qui avait ordonné en même temps que lui le diacre Ursicinus. Celui-ci finit par être chassé de Rome et devint plus tard évêque de Naples. Il fallait sans doute que la vie des papes fut déjà environnée de quelque éclat extérieur, pour donner lieu à l'ambition et à de semblables conflits, puisqu'au rapport de saint Jérôme, Prétextat, sénateur païen, qui fut depuis préfet de Rome, disait par plaisanterie au pape saint Damase : « Faites-moi évêque de Rome, et aussitôt je me ferai chrétien. » Mais ce qui atteste bien mieux la glorification de la papauté, en même temps que ses droits spirituels, c'est le mot célèbre de saint Jérôme au pontife romain : « Moi, qui ne veux suivre personne autre que le Christ, je communique avec votre Béatitude, c'est-à-dire avec la chaire de Pierre ; je sais que l'Église est bâtie sur cette pierre. Quiconque mange l'Agneau

hors de cette maison est un profane. Quiconque ne se trouvera pas dans cette arche de Noé périra dans les eaux du déluge. »

Dans les louanges que les anciens ont décernées au pape Damase, ils ont surtout relevé sa constance à maintenir la pureté de la foi, l'innocence de sa vie et l'intégrité de ses mœurs à l'épreuve de la calomnie, sa profonde humilité, sa charité pour les pauvres, son zèle à décorer les lieux saints, surtout les tombeaux des martyrs pour lesquels il aimait à composer des inscriptions en vers, son goût pour les lettres et les divines écritures, qui lui fit encourager saint Jérôme dans la révision de la Vulgate et dans ses travaux bibliques. Appelé par le concile de Chalcédoine l'honneur et la gloire de Rome à cause de sa piété, il avait réglé le chant des psaumes, aux diverses heures du jour et de la nuit, dans les églises et les monastères, et la récitation des prières canoniques par les évêques et les prêtres. Il mourut octogénaire, en 384.

Saint Sirice, son successeur, est célèbre par la lettre décrétale, qu'il écrivit à Himère, évêque de Tarragone, et que nous ferons bientôt connaître. Il adressa encore une lettre circulaire aux évêques, portant la condamnation de Jovinien et de ses sectateurs. Il fit chasser de Rome les manichéens, privés de la communion avec les fidèles, et statua que ceux qui abandonneraient cette hérésie pour rentrer dans le sein de l'Eglise, passeraient leur vie dans les monastères afin d'y faire pénitence, et recevraient le viatique à l'article de la mort. Il prescrivit les cérémonies de l'abjuration publique et solennelle, par l'imposition des mains. Enfin il régla que, dans les ordinations, on garderait les *interstices* (398).

Anastase I[er] élevé au pontificat, vers la fin de 398 ou 399, fait la clôture du quatrième siècle. Il est loué par le pape Innocent I[er], son successeur, pour avoir gouverné l'Église dans toute la pureté d'une vie exemplaire, dans l'abondance d'une doctrine irréprochable, et dans la juste fermeté de l'autorité ecclésiastique. On fait remonter à ce pontife l'origine des lettres *dimissoriales* exigées pour l'ordination d'un sujet étranger au diocèse. Il statua par un décret, que les prêtres se tien-

draient debout, et la tête inclinée, durant la récitation du saint Évangile. Ce pape eut à se prononcer sur l'origénisme, que nous verrons agiter les siècles suivants.

132. **Les grandes hérésies du cinquième siècle.** — Les grandes hérésies d'Arius et de Macédonius attaquaient directement le dogme de la sainte Trinité, et tendaient à détruire celui de l'Incarnation, qu'Apollinaire avait lui-même ébranlé, tout en voulant soutenir la consubstantialité du Verbe. Un court intervalle, rempli par la tentative avortée de Julien l'Apostat pour ressusciter le paganisme, et suivi de la persécution de Valens en faveur de l'arianisme, nous met en présence de nouvelles hérésies, dirigées contre les mystères de l'*Incarnation*, de la *Rédemption* et de la *Grâce*.

133. **Le naturalisme ou l'hérésie de Pélage contre la grâce.** — Pélage arrive le premier dans l'ordre des temps et renverse toute l'économie chrétienne de notre salut par le *naturalisme*, qu'il introduit dans l'enseignement de sa théologie. L'erreur de Pélage consistait à nier le péché originel, ou la corruption humaine transmise par Adam à sa postérité ; la *nécessité* de la grâce du Rédempteur se trouvait anéantie par là même, et l'essence de la grâce disparaissait avec sa *gratuité* et tout ce qu'elle avait *d'intérieur*, pour se réduire à un secours purement humain ou *extérieur* qui venait de la *nature* ou de la *loi*. La subtilité de l'hérésie pélagienne, jointe au caractère versatile de ses auteurs ou de ses partisans, nous en fait assez soupçonner le danger. Ces diverses transformations ou plutôt ces mille subterfuges de l'erreur ne servent qu'à mieux nous faire apprécier l'infaillibilité du pouvoir doctrinal de l'Église, que nous voyons exercé par les pontifes romains pour *confirmer leurs frères dans la foi*. L'Église *dispersée* ne cesse pas, dans le cours de cette lutte aussi longue que périlleuse, de fixer ses regards sur la chaire de Pierre, qui est le centre de l'unité et la gardienne infaillible de la tradition : règle sûre pour ne pas se laisser tromper par le rigorisme apparent d'une secte dont les principes tendaient à relâcher la morale.

Pélage était Écossais ou Irlandais de nation (1), et saint Prosper l'appelle *serpent britannique*. En son jeune âge, il embrassa la profession de la vie monastique et y passa quelques années fort saintement, si nous voulons croire saint Augustin, qui rend un témoignage avantageux de sa piété en plusieurs endroits de ses livres. L'esprit de Pélage au rapport du même saint Augustin, était vif, subtil, ardent et puissant (2). Il prêchait avec une véhémence et un zèle qui emportaient ses auditeurs, et l'élégance de ses écrits, jointe au feu et aux pointes dont ils étaient ornés, les faisait lire avec plaisir. Saint Jérôme, moins favorable dans le jugement qu'il porte de son adversaire, fut le premier à écrire contre la secte, en taisant toutefois le nom de son auteur. Célestius, le compagnon de Pélage, était du même pays que lui, et rivalisait de talent, de verve et d'habileté avec lui.

Le zèle de saint Jérôme à combattre Pélage devait attirer, par la suite, au solitaire de Béthléem plus d'un genre de désagréments. En effet lorsque Pélage se crut assez fort, sous la protection de Jean de Jérusalem, gagné à sa cause, pour prendre l'offensive, il ne se contenta pas de réfuter ses adversaires par la plume, en composant ses quatre livres du *Libre arbitre*; il envoya de plus, en 416, une troupe d'hommes perdus à Béthléem attaquer les serviteurs et les servantes de Dieu, qui y vivaient sous la conduite de saint Jérôme. Plusieurs furent très-maltraités ; un diacre fut tué ; les bâtiments des monastères furent réduits en cendres. Saint Jérôme n'évita de tomber entre les mains de ces impies, qu'en se réfugiant dans une forte tour. Eustochie et sa nièce Paule se sauvèrent à peine du feu et des armes, dont elles étaient environnées, après avoir vu battre et tuer ceux qui leur appartenaient. Elles se plaignirent au pape, qui prit leur défense. Saint Innocent, qui ignorait la mort de Jean de Jérusalem, lui manda qu'il aurait dû empêcher que Jérôme, Eustochie et Paule fussent si maltraités, et qu'il

(1) Godeau, *Hist. eccl.*, III, 114.
(2) Aug., *Epist. ad Paulin.*, lib. II. — *Ad Bonifac.*, cap. 3.

rendrait compte, si, à l'avenir, le troupeau du Seigneur souffrait de semblables vexations. Il écrivit aussi à saint Jérôme, pour le consoler des maux que les pélagiens lui avaient fait souffrir.

Après avoir dogmatisé à Rome, les deux chefs de la nouvelle secte passèrent en Sicile, puis en Afrique où Célestius s'arrêta et fut condamné au concile de Carthage en 412. Trois ans plus tard, l'hérésiarque Pélage comparut dans un concile tenu à son sujet à Diospolis, en Palestine. Le fourbe, pressé dans ses derniers retranchements, dissimula une partie de ses erreurs, condamna l'autre et trompa les Pères qui repoussèrent le pélagianisme en se déclarant en faveur de Pélage. Saint Augustin, prévenu des artifices et de la marche insidieuse du serpent britannique, releva l'ambiguité de ses expressions, écrivit au pape Innocent I[er], et pria le Souverain-Pontife d'instruire lui-même à son tribunal cette cause dogmatique. Deux conciles assemblés en 416, l'un à Carthage, l'autre à Milève, s'étaient aussi adressés au pape, pour le prier de confirmer leur propre sentence. Innocent apposa la sanction de son autorité à ces actes, sépara de la communion de l'Église les deux sectaires, et mourut peu de temps après, en 417. C'est alors que saint Augustin prononça cette parole si souvent répétée : « *Jam enim de hac causa duo concilia missa sunt ad sedem apostolicam : inde etiam rescripta venerunt; causa finita est. Utinam aliquando finiatur error !* » Le souhait du saint docteur ne devait pas se réaliser si promptement. Il fallait encore que le pape Zozime vînt frapper un dernier coup, après s'être lui-même, en quelque sorte, laissé circonvenir par les ruses et par les protestations des chefs de l'hérésie. Éclairé par des renseignements plus sûrs et plus précis, qui lui faisaient connaître le fond de cette affaire, le pontife renouvela solennellement la condamnation que son prédécesseur avait lancée contre les intrigants, et il envoya une lettre encyclique à ce sujet, à tous les évêques du monde : « *Ad universos totius orbis episcopos* ».

Saint Augustin nous a conservé des fragments de cette constitution dogmatique, appelée *Tractoria* du pape Zozime,

ou *tractus* en style de chancellerie impériale, comme circulaire destinée à toutes les provinces. Le grand docteur admire lui-même, avec quelle précision théologique, le successeur de Pierre établit, contre Pélage et Célestius, la nécessité universelle du baptême pour les hommes de tout âge, et la nécessité d'un secours divin et surnaturel pour arriver au salut, ou d'une grâce intérieure pour observer les préceptes et mériter la récompense. « Le sacrement de baptême, dit le pontife, institué par le Seigneur afin de remettre les péchés, a la plénitude de son efficacité en paroles aussi bien qu'en action pour tous les membres du genre humain, de quelque sexe, âge ou condition qu'ils puissent être. Puisque ce sacrement nous délivre, c'est donc qu'avant de le recevoir nous étions esclaves du péché. Dans le Fils de Dieu nous renaissons spirituellement, de même qu'en lui nous sommes crucifiés au monde. Par sa mort est révoqué le décret de mort que toute âme contracte en Adam par la naissance, et auquel sont soumis tous les enfants des hommes jusqu'à ce qu'ils aient reçu le baptême. » Le dogme du péché originel peut-il être exprimé plus clairement et plus fortement, avec la nécessité de la grâce du Rédempteur? « Est-il un instant de notre vie, ajoute le saint pape, où nous n'ayons besoin du secours de Dieu? Il nous faut invoquer l'appui de ce Dieu, notre protecteur et notre aide, dans tous nos actes, nos besoins, nos pensées, nos mouvements. » Cet enseignement, fondé sur celui de saint Paul et des Écritures, est muni de la sanction du siége apostolique, qui adopte les définitions et les anathèmes déjà portés par le concile de Carthage, en 417. Enfin, selon la belle expression de saint Prosper d'Aquitaine, le pape Zozime voulait, dans cet écrit, « armer l'épiscopat catholique du glaive de saint Pierre, afin d'abattre sur tous les points à la fois les têtes de l'hydre pélagienne. »

Ce coup mortel mit en fureur les pélagiens de Rome. Le parti de la résistance comptait dix-sept évêques, à la tête desquels se trouvait Julien, évêque d'Eclane. Ce nouveau chef était d'une illustre famille de Campanie, alliée à celle de saint Paulin. Rien ne manquait à son éducation et à son

instruction; il était doué d'un esprit si pénétrant et si subtil, que saint Augustin, malgré la supériorité de son génie et de sa science, sembla quelquefois embarrassé, pour démêler ce qu'il y avait de faux dans ses sophismes. Son premier acte fut de repousser la constitution du pape Zozime et d'en appeler à un concile général, lui et les dix-sept évêques qu'il avait entraînés. Les appelants répandirent ensuite un corps de doctrine dans lequel, s'adressant à Zozime, ils palliaient adroitement leurs erreurs pélagiennes et calomniaient l'enseignement des catholiques, en l'assimilant aux rêveries manichéennes. Ils supposaient en effet que leurs adversaires tenaient la nature pour mauvaise et le démon pour auteur du mariage. Ce fut là le tour que Julien donna dès lors à sa polémique, pour rendre odieux les docteurs catholiques.

Vers l'an 420, Pélage, condamné de nouveau dans un concile, alla cacher sa honte et sa mort dans quelque solitude. On ignore également quels furent le temps, le lieu et le genre de mort de Célestius, et l'on croit que Julien d'Éclane, déposé de l'épiscopat, mourut en Sicile, exerçant la profession de maître d'école. La secte, frappée dans vingt-trois conciles particuliers, tomba bientôt, privée de ses chefs et reçut le dernier coup au concile général d'Éphèse, en 431.

134. **Saint Augustin, le défenseur du libre arbitre et de la grâce contre l'hérésie pélagienne.** — Le grand défenseur de la grâce et le docteur principal de la vérité catholique contre Pélage fut l'admirable Augustin, vaincu lui-même le premier et conquis par cette grâce, à laquelle il avait longtemps résisté. Les difficultés de la matière purent l'entraîner quelquefois dans certaines exagérations d'expressions et de paroles qui semblaient enlever à la liberté humaine ce qu'il accordait trop largement au mystère de la prédestination et de la grâce. Quelques hommes modérés de l'époque imaginèrent un système de conciliation, qui avait pour but de tenir la balance entre deux excès opposés. Mais, sous prétexte de corriger Augustin, malgré leur bonne intention et leur mérite incontestable, ils la firen trop pencher pour l'ancienne erreur.

Il ne restait plus qu'à effacer les vestiges de cette lutte

en travaillant à la complète extinction du *semi-pélagianisme*. Ce reste d'erreur, qui ne mettait plus en cause que la *gratuité* de la grâce, attribuait faussement au libre arbitre le commencement de la foi, tout en reconnaissant la nécessité d'une grâce intérieure d'*entendement* et de *volonté* pour le *mérite* et le *couronnement* de l'*œuvre*. L'Église ne pardonna pas à cette hérésie mitigée, malgré le talent et la piété si recommandable de ceux qui s'étaient laissés surprendre, excusant les intentions ou la bonne foi des personnes, sans jamais compromettre les droits de la vérité révélée (1).

Le célèbre Cassien est regardé comme le père du *semi-pélagianisme*, avec Gennade, prêtre de Marseille, et Faust évêque de Riez qui en furent les principaux soutiens, avant sa condamnation. Cassien, Scythe de nation, avait passé les premières années de sa jeunesse dans les monastères d'Égypte et de Palestine, où il avait conféré avec les solitaires de la Thébaïde. Élevé au diaconat et envoyé par saint Jean Chrysostôme au pape Innocent, pour prendre la défense de son maître, dans la persécution et l'exil suivis de la mort de ce pontife martyr, le religieux toujours ami du cloître, retourna dans les monastères, et s'y exerça de nouveau à toutes les vertus. Il vint à Marseille, où il fut ordonné prêtre, et où il bâtit deux monastères, l'un de filles, et l'autre d'hommes, qui prit le nom de Saint-Victor. La réputation de sa piété, l'autorité de son expérience et de ses écrits entraînèrent quelques disciples : c'est dans la treizième de ses *Conférences* qu'il a glissé l'erreur semi-pélagienne sur l'exagération des forces du libre arbitre, et la non-gratuité de la grâce, pour le commencement de la foi et la persévérance finale, qui dépendent de l'homme.

Avant que le pape Gélase condamnât cette erreur dans Cassien, saint Célestin écrivit sa fameuse lettre aux évêques des Gaules, sur l'instigation d'Hilaire et de Prosper d'Aquitaine, venus à Rome, pour faire connaître la nouvelle doc-

(1) Gorini, *Saint Vincent et saint Prosper*, I, 86. — III, 211, 219, 23[illegible], 278.

trine des prêtres de Marseille. Après avoir défendu saint Augustin, la doctrine de la grâce, et démontré par l'Écriture et la tradition, la fausseté des propositions semi-pélagiennes, Célestin ajoute : « La sanction inviolable de nos prédécesseurs sur ce siége apostolique, non moins que l'enseignement unanime des Pères et des docteurs de l'Église, s'accordent à reconnaître que la grâce de Jésus-Christ opère en nous non seulement la perfection finale, mais encore les commencements et les principes de la foi. Telle est la règle ecclésiastique et la doctrine de Jésus-Christ. Il suffit de savoir et de croire que l'enseignement traditionnel des apôtres attribue à la grâce de Jésus-Christ aussi bien le commencement que la fin de nos œuvres. Nul catholique ne peut s'écarter de cette règle. »

Il n'est pas difficile de reconnaître dans ce jugement l'infaillibilité du vicaire de Jésus-Christ.

Malgré cette lettre du pape saint Célestin, le semi-pélagianisme fit un grand nombre d'adeptes dans les Gaules, et l'erreur des *massiliens* ne fut pas aussitôt réprimée que celle des moines d'Adruméta, dans la Byzacène, au sujet de l'accord de la *liberté* et de la *grâce*. Saint Augustin avait ramené ces derniers à la foi orthodoxe : saint Prosper, son disciple, eut à refuter les *Objections des Gaulois* tirées des *Conférences* de *Cassien*. Faust, évêque de Riez donne un nouvel éclat à cette controverse, en attaquant la doctrine de saint Augustin sur la grâce et la prédestination. Ce fut alors que le pape Gélase, en 494, condamna les écrits de Faust et de Cassien ; et la condamnation des mêmes erreurs fut renouvelée, en 520, par le pape Hormisdas. Le semi-pélagianisme fut bientôt anathématisé dans les Gaules (526), grâce aux efforts de Césaire, évêque d'Arles, au second concile d'Orange. Les vingt-cinq chapitres du concile d'Orange, signés par quatorze évêques et adoptés la même année par le troisième concile de Valence, furent immédiament envoyés au pape Félix IV ; Félix étant mort avant d'avoir pu répondre, l'approbation fut donnée par son sucesseur Boniface II, dans un rescrit du 25 janvier 530.

135. L'hérésie de Nestorius divise la personne, et

détruit le lien des deux natures en Jésus-Christ. — Pélage avait attaqué directement la grâce qui découle du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption de l'Homme-Dieu. Nestorius et Eutychès remontèrent au principe et s'efforcèrent de renverser ce dogme, source de tous les biens et base du christianisme ; ils partaient chacun d'une extrémité opposée pour arriver à une même négation de la personnalité du Christ, par la division de sa personne ou par la confusion de sa double nature.... Si l'on veut considérer, dit Godeau (1), le fond de la doctrine de Pélage, lequel, niant la corruption de l'homme par le péché originel, ôtait par conséquent la nécessité d'un rédempteur homme et Dieu tout ensemble, et qui enseignait que la grâce était donnée selon le mérite des hommes, et que plusieurs avaient vécu sans commettre de péché, on reconnaîtra aisément la liaison du pélagianisme et du nestorianisme. C'est sans doute cette affinité secrète qui portait le patriarche Nestorius à épargner les pélagiens, tandis qu'il déployait avec ostentation son zèle contre les autres hérétiques. Disciple lui-même de Théodore de Mopsueste, dont les écrits infectés d'erreur n'ont que trop révélé les funestes tendances ; religieux dans le monastère de Saint Euprèpe, près d'Antioche, avant d'être élevé sur la chaire de Constantinople, il avait retenu de son premier maître une doctrine viciée, et de son premier état de vie une austérité de mœurs qui, en se réfléchissant jusque dans son maintien et son pâle visage, était moins un indice de vertu qu'un masque de profond orgueil. Aussi, l'ardeur et l'audace avec lesquelles se propagea l'erreur nestorienne assise sur la chaire de Constantinople, viennent-elles ici le disputer à la fourberie qui avait fait le succès de Pélage.

Nestorius avait déjà conçu et enfanté sa détestable doctrine, qui partageait en deux l'unique personne du Christ et enlevait à Marie sa divine maternité : il fit avancer son hérésie par un prêtre, nommé Anastase, et par la bouche de Dorothée, évêque déposé de Martianopolis, lequel, prêchant

(1) *Hist. de l'Église*, III, 258.

dans l'église de Constantinople en sa présence, fut assez insolent pour prononcer *anathème* contre ceux qui appelleraient la Vierge, mère de Dieu. Tout le peuple eut horreur de ce blasphème, mais Nestorius ne laissa pas, au sortir de la chaire, de communiquer avec l'impie dans les saints mystères. Il publia les livres qu'il avait faits pour la défense de sa propre impiété, et fut soigneux de les faire répandre particulièrement dans les monastères d'Égypte, afin de corrompre ces bons solitaires, et de leur enlever le mérite de leur pénitence par l'altération de leur foi.

Cette attaque contre l'antique foi et cette prétention de vouloir changer l'expression populaire du dogme, usitée dans l'Église et chère à tous les fidèles, avaient jeté le trouble parmi les prêtres et les laïques. Un certain Eusèbe, avocat de l'impératrice, encore simple laïque, et plus tard, comme on le croit, évêque de Dorylée, ne put tenir au blasphème sorti de la bouche du prêtre Anastase, le secrétaire et le confident de Nestorius. Il se leva une première fois en pleine assemblée, et fit partager son indignation au clergé et au peuple qui l'entouraient. Une seconde fois, dans la solennité de Noël, le même avocat, prenant hautement la défense de la foi, ne craignit pas de s'adresser au patriarche Nestorius, qui refusait à Marie le nom de θεοτοκος, comme si ce titre emprunté des païens eut renouvelé l'adoration de Cybèle, la mère des dieux. « Vous renouvelez l'erreur de Paul de Samosate, s'écria Eusèbe. Il distinguait, comme vous, la personne du Verbe de la personne du Christ; il disait : « Marie n'est pas mère de Dieu. » Cette vive apostrophe n'arrêta point l'hérésiarque, qui, au rapport de Théodoret, son ancien ami, ne visait dans la chaire qu'aux applaudissements de la foule, et ne cherchait dans la vertu qu'un moyen d'ostentation : « il eût sacrifié la gloire de Jésus-Christ lui-même à la sienne propre. » Nestorius ne vérifia que trop cette parole, en cette occasion ; et l'avocat Eusèbe, le soir même de Noël, ne vit plus d'autre moyen, pour s'opposer au scandale, que celui d'afficher à la porte de la basilique une protestation, dont il fit distribuer ensuite des exemplaires au clergé et au peuple.

Un acte non moins courageux et revêtu de plus d'autorité émana de Proclus, évêque de Cyzique. Proclus avait été auparavant prêtre à Constantinople, et Sisinnius, l'ancien patriarche, l'avait nommé évêque de Cyzique ; mais les habitants de cette ville ne voulaient pas le recevoir, et c'est pour cela que nous le retrouvons à Constantinople. Invité par Nestorius à prêcher, le jour de l'Annonciation de l'an 429, dans la grande basilique de Sainte-Sophie, il saisit cette occasion pour relever l'honneur et la dignité de Marie, comme *Mère de Dieu*, et il défendit cette expression d'une manière aussi adroite qu'accentuée, avec une éloquence que Nestorius s'efforça en vain d'atteindre, et que son hypocrite langage ne parvint pas à refuter (1).

C'est alors que saint Cyrille d'Alexandrie, le glorieux successeur d'Athanase et le défenseur du mystère de l'Incarnation, écrivit à Nestorius lui-même pour faire cesser le scandale qui ne fit que grandir par l'obstination du grand ennemi de la Mère de Dieu. Saint Cyrille déféra la cause au pape Célestin, qui l'investit de son propre pouvoir, afin de fulminer la sentence déjà portée contre l'hérésiarque, à Rome.

136 **Saint Cyrille reçoit du Saint-Siége la mission de fulminer l'anathème contre Nestorius au concile d'Éphèse.** — Le siége de Rome domine toute cette lutte doctrinale, préside à la convocation et aux délibérations de l'Eglise entière RÉUNIE à Éphèse en 431, et sanctionne les douze anathèmes de saint Cyrille contre Nestorius.

On commença par citer canoniquement Nestorius à comparaître devant l'assemblée, pour y répondre sur sa doctrine (2). Il refusa de se rendre à cette sommation, sur la prétention qu'on ne devait rien faire avant l'arrivée des Orientaux. Mais on n'eut aucun égard à ce faible subterfuge dont on pénétrait bien le motif. La doctrine de Nestorius fut examinée dans ses propres écrits et dans ceux que saint Cyrille avait faits pour le réfuter. Il

(1) *Hist. génér. de l'Eglise*, par M. l'abbé Darras, t. XIII, p. 29.
(2) *Siècles chrétiens*, t. II, 34.

fut convaincu par cet examen et par la déposition d'un grand nombre d'évêques, qui avaient été en liaison avec lui, d'avoir enseigné... qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ, et par conséquent deux Fils, l'un qui est Dieu, engendré de Dieu ; l'autre qui n'est qu'homme, engendré de Marie laquelle n'est et ne peut être appelée mère de Dieu, mais seulement Mère du Christ. Ces impiétés révoltèrent tous les membres du concile, qui s'écrièrent unanimement : Anathème à Nestorius ; anathème à l'impie; que celui qui n'anathématise pas Nestorius, soit anathème. On reconnut ensuite que les douze articles de doctrine, connus sous le nom d'anathématismes, opposés par saint Cyrille aux écrits de Nestorius, exprimaient le dogme catholique sur l'objet de la contestation, et l'on prononça la sentence de condamnation contre les écrits et la personne du patriarche, qui fut privé de sa dignité et retranché de toute assemblée catholique. Les fidèles attendaient avec la plus vive impatience l'issue de cette première session, ils environnaient en foule l'église où se tenait l'assemblée. Lorsque les Pères du concile sortirent et qu'on eut appris la décision qui venait d'être prononcée, le peuple, transporté de joie, se jetait aux pieds des évêques et les baisait avec respect, comme pour les remercier d'avoir conservé la sainte Vierge dans la possession du titre glorieux de Mère de Dieu.

Le décret du concile fit une impression bien différente sur l'esprit de Nestorius et de ses partisans, mais il ne les déconcerta point. Jean d'Antioche étant arrivé avec les évêques orientaux qui l'accompagnaient, Nestorius, qui les avait déjà fait prévenir, alla au-devant d'eux avec ses adhérents, et tous ensemble sans observer aucune forme, tinrent un prétendu concile dans l'hôtellerie même où Jean et ses évêques étaient descendus. Ils annulèrent ce qui s'était fait sans eux et déposèrent saint Cyrille et Memnon, évêque d'Éphèse, comme auteurs de ce qu'ils appelaient trouble et persécution. Démarche d'autant plus imprudente de la part de Jean d'Antioche et des évêques qui le suivaient, que le concile leur avait député pour les inviter à venir prendre leur place dans l'assemblée et les avertir de ne point

communiquer avec Nestorius qui venait d'être déposé.

Cependant les députés du pape, Arcadius, Projectus, évêques, et Philippe, prêtre de l'Église romaine, étant arrivés le 10 juillet, on leur donna communication de tout ce qui s'était passé dans la première session. Ils reconnurent qu'on avait procédé dans l'ordre et suivant les canons. Le décret de la foi et celui qui regardait Nestorius furent confirmés, après quoi saint Cyrille et Memnon ayant présenté requête contre Jean d'Antioche et son conciliabule, qui les avaient déposés sans formalités, sans preuves et sans pouvoir, cette déposition irrégulière fut déclarée nulle, et Jean avec les évêques de son parti, retranchés de la communion ecclésiastique jusqu'à ce qu'ils eussent souscrit à la condamnation de Nestorius et de ses erreurs. Telle fut l'issue du concile général d'Éphèse, qui avait eu sept sessions depuis le 22 juin jusqu'au 31 juillet. Il fut souscrit par cent quatre-vingt-dix-neuf évêques.

C'est dans la seconde session de ce concile et après la lecture de la lettre pontificale, écrite en latin et traduite en grec pour les orientaux, que retentirent les acclamations de tous les Pères assemblés : « Actions de grâces à Célestin nouveau Paul ! A Célestin, gardien de la foi ! A Célestin tout le concile reconnaissant ! Un seul Célestin, un seul Cyrille, une seule foi ! c'est la foi du concile, c'est la foi de tout l'univers ! »

L'empereur, trompé d'abord par les fausses relations de Nestorius et du comte Candidien, contredites par celles du concile, ne pouvait démêler la vérité et penchait à traiter également les deux parties comme si leur conduite eût été également répréhensible. Mais on parvint à éclairer sa religion par l'entremise du saint abbé Dalmace, homme d'une vertu généralement reconnue, pour qui Théodose et toute la cour avaient la plus singulière vénération. Il détermina le prince à recevoir les députés du concile, et à les entendre. Instruit de la vérité des faits, Théodose révoqua les ordres qu'il avait donnés contre saint Cyrille et relégua Nestorius dans le monastère d'où il avait été tiré, pour être placé sur le siége de Constantinople.

Cependant le schisme, dont Jean d'Antioche avait été l'auteur, durait toujours ; et ce ne fut qu'après mille difficultés soulevées contre saint Cyrille, de la part même de l'empereur, après mille délicatesses, mille précautions pour ménager l'honneur ou la vanité d'un parti opiniâtre, conduit par Jean d'Antioche et par Théodoret, qu'on parvint à conclure la paix, fruit des prières de saint Siméon Stylite sur sa colonne encore plus que de toutes les négociations, qui ne purent ramener ni Dorothée de Marcianopolis, le compagnon de Nestorius, ni quelques autres évêques condamnés à l'exil. L'hérésiarque périt, comme on sait, misérablement, et sa langue blasphématrice de la Mère de Dieu fut rongée des vers, même avant qu'il expirât, en 439.

Mais ni la mort du chef de l'hérésie, ni la réunion des prélats, ni la condamnation du concile, ni les édits de l'empereur ne purent étouffer le nestorianisme dans l'Église. Il se répandit dans tout l'Orient, et pénétra jusqu'aux extrémités des Indes, où il s'est conservé des siècles entiers. Nous le retrouverons dans la suite de notre histoire (1).

Nous n'ajouterons qu'un mot sur l'hérésie d'Eutychès qui, mise en regard de celle de Nestorius, laisse place à la vérité catholique entre les deux propositions contraires, et nous montre, selon le style pittoresque d'un auteur (2), Jésus-Christ crucifié entre deux larrons. Le premier voulait enlever à Jésus-Christ l'unité de la personne et l'autre la distinction des natures, ce qui anéantissait également le mystère de son Incarnation et la cause méritoire de la Rédemption.

Ainsi le pape saint Célestin Ier condamna lui-même l'hérésie de Nestorius, dès sa naissance, vers l'an 430, sépara Nestorius de sa communion, et chargea saint Cyrille de fulminer la sentence contre l'hérésiarque, au concile d'Éphèse, en 431. Il fit chasser d'Italie les pélagiens, ôta aux novatiens les églises dont ils étaient maîtres à Rome, réprima l'hérésie naissante des semi-pélagiens, et rendit

(1) Godeau, *Hist. ecclé.*, III, 354.
(2) Godeau, ibid., 405.

un glorieux témoignage à la mémoire de saint Augustin, dans l'admirable lettre qu'il écrivit aux évêques des Gaules.

Saint Sixte III, son successeur, dédia à sainte Marie, mère de Dieu, la basilique connue jusque-là sous le nom de Libérius, c'est la basilique actuelle de Sainte-Marie Majeure, où se voit encore la vieille mosaïque commencée sous Célestin Ier et relative au concile d'Éphèse avec l'inscription grecque: « Le saint synode d'Éphèse, sous Théodose le Jeune, composé de deux cents évêques, fut réuni contre Nestorius, qui divisait le Christ en deux personnes et refusait à Marie le titre de mère de Dieu. Le saint synode a défini et proclamé que le fils unique de Dieu est descendu du ciel, qu'il s'est incarné par l'opération du Saint-Esprit au sein de la vierge Marie, qu'il a pris un corps et une âme semblables aux nôtres par une union hypostatique, que dès lors la sainte Vierge est mère de Dieu. Nestorius a été frappé d'anathème. » Il était réservé à saint Léon de condamner l'hérésie d'Eutychès.

138. **L'hérésie d'Eutychès confond les deux natures en Jésus-Christ.** — Eutychès, archimandrite ou abbé d'un monastère de Constantinople, en cherchant à combattre Nestorius par l'*unité de nature* supposée en Jésus-Christ pour arriver à l'unité de personne, trahit dans sa discussion, aussi bien que dans sa conduite, plus d'entêtement que de science et d'habileté. Nous aurons à revenir sur cette question de l'hérésie monophysite, lorsque le monothélisme reproduira cette même hérésie sous une forme plus subtile et non moins opiniâtre.

Le fait caractérisque de cette lutte est la résistance à *main armée* qui amène les atrocités du *brigandage* d'Ephèse.

Ce fut encore Eusèbe, devenu évêque de Dorylée, qui, pour Eutychès comme pour Nestorius, découvrit et signala le premier la nouvelle hérésie. Il était depuis longtemps l'ami d'Eutychès, avec lequel il avait fait cause commune dans l'attaque du nestorianisme. Instruit par Eutychès lui-même de ses véritables sentiments sur le mystère de l'incarnation, il fit tous ses efforts, en secret, pour ramener l'archimandrite dans la bonne voie, et ne put rien gagner, ni par

ses entretiens, ni par le bon office de quelques autres évêques catholiques, sur l'opiniâtreté du vieillard. Eutychès ne tarda pas lui-même à déclarer qu'il ne voulait pas communiquer d'avantage avec ceux qu'il traitait d'hérétiques en leur fermant la porte de sa cellule. Eusèbe de Dorylée prit le parti d'en référer à saint Flavien, patriarche de Constantinople ; la doctrine d'Eutychès fut dénoncée au jugement du synode qui allait s'ouvrir en cette ville, en 448. Cité plusieurs fois, et refusant toujours de comparaître, sous de faux prétextes, il se présenta enfin, et, après avoir usé de réticences ou de palliatifs, dans la formule de foi qu'on lui demandait, il dit clairement : « Je crois, qu'avant l'incarnation, il y eut deux natures distinctes en Jésus-Christ, mais que depuis il n'y en a qu'une seule. » Il fut alors condamné comme hérétique, déposé du sacerdoce, dépossédé du gouvernement de son monastère, et excommunié. La sentence fut souscrite par trente-deux évêques, vingt-trois supérieurs de monastères, ou abbés comme lui, dont dix-huit prêtres, par un diacre et par quatre laïques, dont l'un était le patrice et représentant impérial Florentius.

Mais Eutychès appela de cette sentence. Il avait de puissants protecteurs à la cour et sur le siége d'Alexandrie. Le moine, en effet, avait tenu sur les fonts baptismaux l'eunuque Chrysaphe, premier ministre de Théodose-le-Jeune ; et la haute fortune du filleul devait maintenant servir d'appui au parrain septuagénaire. Du reste l'influence de ce parvenu était si grande sous l'autorité d'un prince faible que Dioscore, l'évêque d'Alexandrie, cherchait lui-même à capter la bienveillance d'Eutychès pour se ménager le crédit de l'eunuque. Tel était le lien de dépendance ou le nœud d'amitié entre ces personnages, qui entreprirent de réviser, à Éphèse, la cause déjà jugée, sous prétexte de tenir un concile général.

Dioscore, indigne successeur de saint Cyrille, sur le siége d'Alexandrie, et déjà connu par des actes de tyrannie, d'avarice et de cruauté que l'on a peine à croire, fut l'âme de cette assemblée, où le nombre des brigands l'emporta sur celui des prélats, ce qui lui a fait donner le nom de

latrocinium Ephesinum. On commença par citer Flavien, patriarche de Constantinople, qui avait condamné Eutychès, et Eusèbe, évêque de Dorylée, qui l'avait dénoncé. On les déposa, sans ombre de discussion, et sans qu'ils pussent se faire entendre. C'est en vain que les légats du pape saint Léon réclamèrent l'observation des règles canoniques ; il ne leur fut pas même permis de lire, dans ce prétendu concile, les lettres qui lui étaient adressées et dont ils étaient porteurs. Eutychès ne rétracta point son hérésie, ne justifia pas même sa doctrine ; il se contenta de présenter une requête, par laquelle il déclarait s'en tenir à la foi du concile de Nicée ; et sans autre explication, il fut rétabli dans la dignité du sacerdoce et dans les droits attachés au titre d'archimandrite. Les évêques ne voulaient pas signer les actes de ce conciliabule, où toutes les règles étaient violées, et l'autorité des pontifes romains méprisée dans la personne des légats du Saint-Siége. On fit entrer, pour les y contraindre, des soldats armés qui n'épargnèrent pas les légats eux-mêmes. Les suffrages furent plutôt imposés que recueillis, sous les menaces ou sous les coups des bâtons et des épées, et comme au bruit de ces chaînes, qu'apportaient les soldats de Chrysaphe, ou les moines, disciples d'Eutychès. Saint Flavien fut jeté par terre, foulé aux pieds, et mourut deux jours après, en exil, des suites de ces mauvais traitements.

138. Saint Léon et le concile de Chalcédoine. Il appartenait au successeur de Pierre de confirmer ses frères dans la foi, et au concile œcuménique de Chalcédoine de réprimer ces énormes scandales. Le pape Saint Léon apprit ce qui venait de se passer à Éphèse par l'archidiacre Hilaire le seul de ses légats qui avait pu s'évader. Il réunit à Rome, un concile, où tous les attentats d'Éphèse furent flétris et leurs auteurs frappés d'anathème. Il écrivit ensuite à Théodose-le-Jeune, à sainte Pulchérie, sa sœur, à Valentinien III, qui régnait en Occident, pour arriver à la réunion d'un concile général des évêques d'Occident et d'Orient. Marcien venait de monter sur le trône impérial de Constantinople, après la mort de Théodose II ; le nouveau patriarche de cette

ville, Anatolius, tint d'abord un concile, en présence des légats du pape, avec quelques évêques, qui avaient pris part comme lui au brigandage d'Éphèse. Ils réparèrent cette faiblesse, dirent anathème à Eutychès, et rentrèrent dans la communion du Saint-Siége, qui ne fit preuve que de douceur et de condescendance à l'égard des prélats repentants. Ce concile prépara les voies à celui de Chalcédoine.

La ville de Chalcédoine, que l'on préféra à celle de Nicée, premier lieu de réunion, était une des plus florissantes de la Propontide, en face et à quelque distance de Constantinople, dont elle n'était séparée que par le Bosphore. Les évêques s'assemblèrent dans l'église de Sainte Euphémie, le 8 octobre 451, et quoique le nombre des souscriptions n'accuse environ que trois cent-cinquante signatures, il résulte, de plusieurs monuments de ce siècle, qu'il y avait à ce concile plus de six-cents prélats, juges de la foi. La première session fut consacrée à l'examen de la conduite de Dioscore, et à la lecture des actes du conciliabule d'Éphèse, qui se trouvent ainsi relatés, malgré leur longueur, dans les actes du concile de Chalcédoine, afin que l'on ne pût mettre en doute l'authenticité du récit de ce fameux brigandage. Lorsque les Pères furent assis, Paschasinus, légat du Saint-Siége et président du concile, se leva, et dit au sénat ou aux magistrats qui représentaient l'empereur : « Le bienheureux et apostolique pontife de la ville de Rome, chef de toutes les Églises, a daigné nous remettre un ordre que nous avons entre les mains, et par lequel il prescrit de ne pas laisser Dioscore siéger en qualité de juge, dans ce présent concile: ou Dioscore sortira, ou nous-mêmes nous nous retirerons.» Les magistrats demandèrent quel grief on avait contre lui. « Il doit rendre raison de son jugement, répondit le légat Lucentius ; car, n'ayant pas l'autorité de juge, il l'a usurpée, et a osé tenir un concile sans l'autorité du siége apostolique, ce qui ne s'est jamais fait et n'est point permis. » Paschasinus ajouta : « Nous ne pouvons contrevenir aux ordres du pape, ni aux canons de l'Église, ni aux traditions des Pères.» Dioscore alla donc, sur l'ordre des magistrats, s'asseoir au banc des accusés, en plein concile. Ce début annonçait clairement sa

prochaine dégradation de l'épiscopat, et celle de ses principaux complices.

La grande question de foi fut traitée dans la seconde session, et après la lecture des symboles de Nicée et de Constantinople, et des lettres de saint Cyrille, on en vint à la constitution doctrinale de saint Léon, adressée à Flavien, sur la distinction des deux natures en Jésus-Christ. Elle fut acclamée, comme devant rester la base inébranlable de notre foi, par la voix de tous les Pères réunis : « C'est la foi des Pères, c'est la foi des apôtres ! Nous croyons tous ainsi, ainsi croient tous les orthodoxes ! Anathème à qui croit autrement ! Pierre a parlé par Léon, sa voix est l'enseignement des apôtres, la doctrine vraie et sainte ; Léon et Cyrille tiennent le même langage, et nous croyons comme eux ! » Cette divine lettre, dit Bossuet (1), a fait l'admiration de toute la terre. Le mystère de Jésus-Christ y est si hautement et si précieusement expliqué, que les Pères du grand concile, quatrième œcuménique, s'écriaient à chaque mot : « Pierre a parlé par Léon. »

Dans la troisième session, Dioscore fut déposé de la dignité épiscopale et sacerdotale, toujours par la même autorité du bienheureux pontife de la grande et antique Rome, Léon, représenté par ses légats et par l'auguste synode, au nom de l'apôtre Pierre, fondement de la catholique Église et de la foi véritable. Les évêques, au nombre de trois cents, signèrent cet arrêt. Le lendemain, Dioscore était exilé à Gangres en Paphlagonie. Il y mourut trois ans après, sans avoir rétracté les erreurs d'Eutychès et sans avoir fait pénitence.

La définition de foi fut dressée ensuite par une commission de dix-sept évêques, à la tête desquels étaient les légats du pape, avec Anatolius de Constantinople. Elle fut unanimement reçue et souscrite, dans la sixième session, le 25 octobre, en présence de l'empereur Marcien qui harangua le concile, et le félicita d'avoir contribué par ses décrets au maintien de la foi et au triomphe de l'Église.

Saint Hilaire (461—467) successeur de saint Léon le Grand,

(1) *Hist. des variations*, liv, XIII, n. 20.

promulgua une décrétale adressée à tous les évêques d'Orient, dans laquelle il établissait la foi catholique et apostolique, confirmant les trois conciles de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine, sans mentionner expressément celui de Constantinople dont le symbole, au reste, avait été lu en entier dans les sessions II, IV et VI du quatrième concile œcuménique. Il renouvela la condamnation, portée par saint Léon le Grand contre Nestorius, Eutychès, Dioscore, leurs partisans et tous les hérétiques, enfin il proclama l'autorité et la principauté du siége apostolique.

Théodoret de Cyr et Ibas, évêque d'Édesse, assistaient à ce concile. Le souvenir de leurs anciennes relations avec Nestorius, les rendant suspects, fit qu'on exigea d'eux un anathème formel contre l'hérésie opposée à celle d'Eutychès qu'ils avaient déjà condamnée. Ils y consentirent, et cette adhésion à la foi catholique dispensa de l'examen de leurs *écrits*, qu'on passa sous silence, mais aussi qu'on se garda bien d'approuver, car le concile, en confirmant les prélats dans leur siége, ne prononça que sur les personnes et la profession de foi verbale, sans étendre plus loin son blâme ou ses éloges. Nous verrons l'importance de cette distinction dans l'affaire des *trois chapitres*, que suscitera le cinquième concile œcuménique.

139. **Opiniâtreté de l'hérésie eutychienne qui subsiste encore parmi les jacobites.** — Grâce à la faveur de plusieurs empereurs de Constantinople, tels que Zénon et Anastase, les eutychiens se perpétuèrent, remarque le P. Marin de Boylesve, dans son ouvrage intitulé : *Les luttes de l'Église, l'Église et l'hérésie*, p. 118. Vers la fin du cinquième siècle, se trouvant divisés entre eux, ils voulurent se rallier. Un de leurs moines, nommé Jacques Baradée ou Zangale, fut chargé de cette œuvre. C'est de lui que les eutychiens ont pris le nom de jacobites, sous lequel ils subsistent encore aujourd'hui, quoiqu'en petit nombre. On les trouve en Syrie, en Abyssinie, en Égypte, parmi les Cophtes, en Perse, et aux Indes, dans le Malabar. Toutefois, actuellement, ils sont encore séparés entre eux, et même en plusieurs endroits, ils se sont réunis aux nesto-

riens dont ils semblaient devoir être les adversaires nés.

On a cru pouvoir rattacher à la secte d Eutychès et à celle des monothélites l'origine des Maronites, qui formèrent d'abord un couvent et plus tard une peuplade entière en Syrie et dans les montagnes du Liban. Des renseignements plus sûrs puisés à leur source, par Mgr Joseph Debs, évêque maronite à Beyrouth, prouvent que cette nation, digne d'être protégée par la France, a été catholique dès son berceau, et a toujours persévéré dans la vraie foi, malgré les tentatives de l'hérésie pour la corrompre (1).

Le nom de Maronites vient, en premier lieu, d'un saint moine, nommé Maron, qui habitait, vers le milieu du quatrième siècle, dans les environs d'Antioche. Il avait établi son ermitage dans la contrée, appelée Cyrrhus, entre Antioche et Alep. L'affluence des fidèles lui donna des disciples, et le grand patriarche de Constantinople, Jean Chrysostôme s'honora de l'amitié du saint, auquel il écrivit pendant son exil, une lettre touchante, la trente-sixième du recueil (de l'année 404 à 407). Le nombre des religieux de saint Maron se multiplia considérablement après sa mort, et des monastères d'hommes et de femmes s'élevèrent de tous côtés sous son patronage. Ces religieux défendirent avec ardeur la foi catholique contre les hérésies de Nestorius et d'Eutychés. Ils déployèrent tous leurs efforts pour faire admettre partout les décrets du quatrième concile général, tenu à Chalcédoine. Ils exercèrent une grande influence en Orient sur les savants eux-mêmes qu'ils décidèrent à prendre la défense de la foi, et ils écrivirent au pape Hormisdas et aux évêques de Syrie, ainsi qu'à l'empereur Justinien. Beaucoup de leurs lettres font partie des actes du cinquième concile général. Le zèle et les ouvrages de ces religieux eurent un tel retentissement, avec le nom de leur saint fondateur que tous ceux qui, en Syrie, demeurèrent fidèles à la cause catholique par leur inspiration, furent appelés *Maronites*. La persécution et le martyre ne firent qu'éprouver le courage de cette forte milice ; et

(1) *Annales de la Congrég. de la Mission* XL, n. 3. 1875.

c'est dans ce même cloître, et comme du sein des ruines du couvent incendié, que nous verrons, au septième siècle, surgir un autre moine, saint Jean Maron, originaire du village de Seroum, près d'Antioche, qui peut être regardé comme le véritable fondateur de la nation maronite elle-même.

140 **Les schismes. Celui d'Antioche est amené par les divisions ariennes.** Aux luttes de l'arianisme se rapportent plusieurs *schismes* passagers que nous devons au moins mentionner.

Le schisme d'Antioche fut une suite déplorable des divisions ariennes. Eustathe, évêque de cette ville, étant mort exilé en 338, après avoir beaucoup souffert pour la foi, la portion la plus saine des catholiques se sépara entièrement des ariens, tandis qu'une autre portion, plus nombreuse, communiquait avec eux. Cette diversité de conduite, même parmi les catholiques, amena bientôt la diversité des chefs, lorsqu'il s'agit de procéder à l'élection épiscopale. Mélèce, homme recommandable par toutes les vertus qui doivent briller dans un évêque, fut placé sur le siége d'Antioche par cette portion du clergé et du peuple qui n'avait pas rompu de communion avec les eusébiens. L'autre portion, qui suivit les principes de conduite que saint Eustathe avait établis, ne voulut pas reconnaître le nouvel évêque qui fit vers eux toutes les démarches et toutes les avances que la charité peut inspirer, afin de les ramener à l'unité. Lucifer de Cagliari, en passant par Antioche, au retour de son exil, essaya de réunir les deux partis, qu'on distinguait déjà par les noms d'eustathiens et de méléciens. Il ne put réussir à vaincre la résistance opiniâtre des eustathiens, et se prêta imprudemment à leurs désirs, en leur donnant pour évêque un homme d'une foi pure et d'une vie exemplaire, nommé Paulin, que l'Église d'Antioche eût été heureuse d'avoir pour pasteur dans tout autre temps. Tel fut le commencement de ce schisme dont ce siècle ne vit pas la fin, malgré l'éloquent appel de saint Jérôme à l'autorité du pape pour le faire cesser, malgré les efforts de l'Église romaine, aidée de la parole de saint Grégoire de Nazianze, pour apai-

ser ces divisions entre les Orientaux et les Occidentaux.

L'Église de Rome elle-même ne fut pas à l'abri de pareils dangers. Le diacre Félix dont nous avons parlé, profita de l'absence du pape Libère, exilé par ordre de Constance, et fut ordonné par des évêques ariens, quoiqu'il n'ait point porté sur le Saint-Siége l'erreur de ce fougueux parti. Ursicin ou Ursin devint ensuite le concurrent du pape saint Damase, canoniquement élu après la mort de Libère. Tous les deux firent peu de progrès et furent chassés de Rome, quoique l'un fût appuyé de toute l'autorité de Constance, et que l'autre eût invoqué la protection de Valentinien II.

Sous le pape Boniface Ier, successeur de Zozime, une faction schismatique ordonna Eulalius, et le schisme dura au sein du clergé de Rome quatre mois et demi. Placidie, qui se trouvait alors à Ravenne avec son jeune fils, Valentinien Auguste, conféra de ce schisme avec l'empereur Honorius, son frère, et alla pour ce sujet le trouver à Milan (418). Par son conseil, Honorius donna l'ordre de chasser de Rome les deux pontifes rivaux. Obligé de céder à la force, Boniface se réfugia dans la catacombe de sainte Félicité. A l'approche des fêtes de Pâque, Eulalius qui avait été ordonné dans la basilique constantinienne de Latran, y revint et célébra l'office pascal. Boniface administra le baptême accoutumé durant la fête de Pâque, dans la basilique de la sainte martyre Agnès. Les empereurs cependant prirent une décision qui bannissait Eulalius, et ordonnait de recevoir Boniface comme évêque de Rome. Eulalius fut exilé en Campanie. Il arrivait ainsi que le siége de Pierre était comme livré à deux concurrents ; mais le discernement du pape véritable ne pouvait guère tarder à se faire, et la protection des empereurs servait l'Église, lorsqu'eux-mêmes ne se montraient pas les dupes de l'erreur ou les jouets de l'intrigue.

Ces schismes momentanés ou partiels ne sont rien en comparaison des grands schismes que nous offre le moyen âge.

141. Le schisme de Lucifer de Cagliari, au sujet du concile de Rimini. — Le schisme, dont Lucifer de Cagliari fut l'auteur, loin de favoriser le parti arien, n'était

au contraire qu'une exagération de sévérité dans la poursuite de ceux qui l'avaient favorisé sous Constance. Les vertus éminentes de Lucifer, son grand savoir et le témoignage éclatant qu'il avait rendu à la foi étaient propres à donner beaucoup d'autorité à son opinion. Elle consistait à regarder comme des lâches et des traîtres à la vérité, les évêques catholiques, qui, pour le bien de la paix, consentaient à vivre en communion avec les anciens signataires de Rimini, même après la rétractation publique de leur faute et le désaveu de leur faiblesse. Mais cet excès de rigueur, qui fut la cause de son schisme, fut aussi celle du peu de progrès de la secte. Elle gagna quelques contrées de la Sardaigne, de l'Espagne et des Gaules. Lucifer persévéra dans son schisme jusqu'à sa mort, en 371 ou 372.

142. **Le schisme des donatistes.** — Le seul schisme digne d'attention est celui des donatistes, qui remplit le quatrième siècle. Il est du reste concentré dans l'Église d'Afrique, où nous le voyons prendre naissance; et, par une permission providentielle de Dieu, ce schisme n'étend pas plus loin son influence, et n'a pas d'imitateurs, au moment où l'hérésie envahit le monde. Les donatistes commencèrent par se séparer de la communion de Cécilien, évêque de Carthage, en 311. Quelque légitime que fût cette élection de Cécilien, donné pour successeur à Mensurius, dans la chaire épiscopale de Carthage, une brigue puissante, formée par une femme nommée Lucille, par Botrus et Célestius, qui avaient eux-mêmes prétendu à l'évêché de Carthage, la contesta, et lui en opposa une autre en faveur de Majorin, sous prétexte que l'ordination de Cécilien était nulle, comme ayant été faite par Félix d'Aptonge, qu'ils accusaient d'avoir été *traditeur* des livres et des vases sacrés dans la persécution. Les évêques d'Afrique se partagèrent, et ceux qui tenaient pour Majorin, ayant à leur tête un nommé Donat, évêque des Cases-Noires, furent appelés *donatistes*.

Ces schismatiques, qui parvinrent à posséder en Afrique jusqu'à trois cents chaires épiscopales, malgré les efforts du pape Miltiade ou Melchiade, et de l'empereur Constantin

finirent par se séparer de l'Église entière, qui adhérait à la communion de Cécilien. L'hérésie ne tarda pas à se mêler au schisme, pour mieux colorer le prétexte de la séparation. Le préjugé déjà si répandu en Afrique contre la validité des sacrements administrés par les traditeurs, fournit à Donat un moyen spécieux qu'il eut l'habileté de faire valoir. Il l'érigea en principe, et l'étendit à tous les ministres tombés dans le péché. Il concluait de là que tous les pécheurs ont cessé d'être membres de l'Église, et, par une autre conséquence, il concentra bientôt les justes, les élus, et en un mot la véritable Église, dans sa communion, qui seule n'avait point participé au crime des *traditeurs*. Ainsi le schisme acquit par l'erreur une consistance qu'il semblait emprunter à la doctrine des sectaires. Les voies de conciliation ne réussissaient pas mieux que les moyens de rigueur à vaincre cette opiniâtreté. Les donatistes en vinrent à ce point de fanatisme et d'emportement, que s'étant armés et courant en troupes, ils se montraient aussi acharnés à donner la mort que satisfaits de la recevoir. On les voyait par bandes s'élancer du haut des montagnes et des rochers, se jeter dans les bûchers qu'ils allumaient eux-mêmes et se précipiter sur le fer des soldats qu'on envoyait contre eux. De là leur vint le nom de *circoncellions*, parce qu'ils erraient autour des maisons. Pour réduire ces ennemis de la foi et de la société, il ne fallait rien moins que la polémique pressante d'un saint Optat de Milève, la science ou plutôt la charité douce et condescendante d'un Augustin.

Ces divisions longues et funestes, que n'avaient pu réprimer pendant le cours d'un siècle, ni la politique, ni les édits des empereurs, cédèrent enfin à la politique chrétienne et au dévouement généreux des évêques d'Afrique. Possidonius, évêque catholique de Calame, avait failli périr au milieu d'un incendie trois fois éteint et trois fois rallumé, par suite d'un guet-apens que lui avait dressé Crispinus, évêque donatiste de la même ville. Lorsque les magistrats évoquèrent la cause à leur tribunal, Possidonius lui même se fit l'avocat de son meurtrier, et parvint à obtenir à force

d'instances une simple condamnation réduite au minimum de l'amende, dix livres d'or; et encore grâce à l'intervention d'Augustin, le coupable se vit-il déchargé du poids de cette peine légère. L'évêque d'Hippone ne fut guère récompensé de son indulgence, car les donatistes renouvelèrent leurs violences jusque dans Hippone et dans toute l'Afrique, en flagellant jusqu'au sang Restitutus, un de leurs prêtres qui venait d'abjurer le schisme, et en mettant à deux doigts de la mort des évêques orthodoxes, entre autres, Maximien, surpris dans son église et renversé sous les ruines de l'autel. Les schismatiques le traînèrent par les cheveux hors de l'église et après l'avoir précipité du haut d'une tour dirent aux catholiques : « Nous vous rendons votre évêque, mettez ses reliques sur vos autels. » Par un vrai miracle de la protection divine, Maximien respirait encore et survécut à ces horribles traitements. Il put même être envoyé à l'empereur Honorius par les Pères du concile de Carthage, tenu en 404, et présenta une requête en faveur des églises persécutées. L'empereur renouvela les lois de Théodose sanctionnées de peines coërcitives, et saint Augustin lui même, qui ne voulait d'abord employer que les voies de la douceur, du raisonnement et de la discussion, finit par reconnaître la juste nécessité et l'heureux effet de cette répression extérieure pour la défense de la foi et le retour des schismatiques (1).

Mais le triomphe d'Augustin et de l'Église d'Afrique ne fut complet que dans cette grande conférence de Carthage, dont il nous raconte lui-même le résultat, comme un fait presque unique dans les annales de l'Église. « Je fis, dit-il, au jour de l'assemblée générale, la proposition d'abandonner nos siéges aux évêques donatistes, s'ils consentaient eux-mêmes à abjurer le schisme. Aussitôt les évêques catholiques au nombre de trois cents éclatèrent en applaudissements : Nous sommes prêts à renoncer à l'épiscopat pour rendre la paix à l'Église ! » Deux seulement parurent hésiter à faire cet héroïque sacrifice ; mais bientôt, ajoute saint Augustin,

(1) *Hist. génér. de l'Église*, par M. l'abbé Darras, t. XII, 246.

tous deux, changeant de langage et d'attitude, confondirent leur cœur avec les nôtres dans un baiser fraternel. On rédigea en ce sens une déclaration solennelle qui fut souscrite unanimement. Il fut donc convenu que dans les localités où se trouveraient simultanément un évêque catholique et un donatiste, l'un et l'autre alternativement occuperaient la chaire épiscopale, ou bien qu'ils conserveraient respectivement leurs Églises distinctes, jusqu'à ce que la mort de l'un ou de l'autre rétablit au profit du survivant l'unité de siége. Ainsi les donatistes, déjà vaincus sur le terrain des faits et des doctrines ne purent résister à cet acte de charité sublime et toute spontanée, qui mit fin au schisme séculaire, le 8 juin 411.

L'intérêt spécial qui contribue à relever l'histoire des grandes hérésies et des schismes, est l'utilité que l'Église a retirée de ces luttes pour mettre en lumière la parfaite *unité* de la foi, l'*autorité suprême infaillible* du pontife romain. L'unité de foi est proclamée par les définitions des conciles, qui opposent un seul et même symbole à toutes les variations de l'hérésie. La primauté infaillible du siége de Pierre domine ces réunions solennelles de l'Église, et la cause même du grand Athanase est réservée à Rome, ainsi que le prouve le recours des deux partis au pape saint Jules. Les efforts mêmes tentés contre les légats du Saint-Siége, et les violences exercées contre le pape saint Libère mettent dans un nouveau jour la nécessité où l'on est de faire sanctionner par le siége de Rome les jugements des conciles. Enfin, le nombre et l'éclat des docteurs qui entourent la chaire de Pierre et la soutiennent, achèvent, comme nous allons le voir, de glorifier cette Église, toujours *sans tache* et *sans ride*, et la véritable Épouse de Jésus-Christ.

---

§ II

GRANDE CONTROVERSE CHRÉTIENNE. LES PÈRES ET LES DOCTEURS DU QUATRIÈME SIÈCLE (1).

—

« Ipse dedit quosdam quidem apostolos, quosdam autem prophetas, alios vero evangelistas, alios autem pastores et doctores. »
(EPHES., IV, 11.)

143. Les grands docteurs et les témoins de la foi pour combattre le schisme et l'hérésie. — Nous croyons avoir assez fait connaître, pour remplir l'objet que nous nous proposons, les principales hérésies du quatrième siècle, qui sont appelées les *grandes hérésies*. Il nous reste à parler de ces grands docteurs, suscités de Dieu au second âge de l'Église, afin de la défendre contre les ennemis de la foi. Car, avec le nombre et la grandeur des attaques qui sont livrées au dogme et à l'autorité de l'Église, nous voyons s'accroître la multitude des Pères, l'éclat de leurs travaux, la célébrité de leurs vertus, la force autant que la noblesse de leur caractère, et la gloire de leur génie. A peine osons-nous entreprendre, je ne dis pas de raconter, mais seulement d'énumérer toutes ces gloires du catholicisme en ce siècle, où l'Orient rivalise avec l'Occident, pour

(1) Auteurs à consulter : — Dom Ceillier et Alzog déjà cités. — Tillemont, *Mémoires*, etc. — *Tableau de l'éloquence au quatrième siècle*, par M. Villemain ; *Côté littéraire*. — *Vie de sainte Paule*, par M. l'abbé Lagrange.— *Institutiones patrologicæ*, par Fessler, jusqu'à saint Grégoire-le-Grand. — *Vie de saint Jean Chrysostôme*, par M. l'abbé Martin (d'Agde.) — *Vie de saint Jérôme*, par F. Collombet. — *Vie de saint Augustin*, par M. Poujoulat — *Vie de saint Ambroise*, par M. l'abbé Baunard.

produire tant de noms fameux et nous rendre fiers des ancêtres de notre foi.

Chez les Grecs, saint Athanase se présente à nous le premier et peut servir de modèle à tous les controversistes, comme il a servi de règle à tous ceux qui ont voulu traiter du mystère de la Trinité et de l'Incarnation du Verbe. Photius, un des plus grands critiques, dit Bossuet, admire partout, non seulement la grandeur des pensées et la netteté de l'élocution, mais encore dans l'expression et dans le style, l'élégance avec la grandeur la noblesse, la dignité, la beauté, la force, toutes les grâces du discours... à quoi il faut ajouter, dans les matières épineuses et dialectiques, l'habileté de ce Père à laisser les règles de l'art, pour prendre, en vrai philosophe, la pureté des pensées avec tous les ornements et la magnificence convenable. Après saint Athanase, le défenseur de la consubstantialité du Verbe, viennent saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, tous les deux célèbres par la diversité de leurs talents et de leur génie, de leurs aptitudes et de leur caractère, autant que par l'intime union de leurs cœurs et la douceur de leur amitié. La doctrine de saint Basile est élevée et profonde ; *il ne joue pas*, dit M. Olier, sans doute faisant allusion aux *jeux* de mots qui parsèment les écrits de saint Augustin. « Celui qui veut devenir un parfait orateur, disait Photius, n'a besoin ni de Platon ni de Démosthènes, s'il prend Basile pour modèle. Autant sa langue est abondante et belle, autant il déploie de force et de variété dans ses arguments. » Saint Grégoire, son ami, est tout à la fois orateur, poète, philosophe et théologien, remarquable par la souplesse et la variété de sa diction, qui s'accorde avec tous les sujets, qui sait allier l'agréable avec le sublime, le beau avec le solide dans l'exposition de nos *mystères*, et toucher le cœur aussi bien que l'esprit. Saint Jean Chrysostôme excelle dans la *morale*, et n'a pas coutume de s'arrêter à l'explication des questions *dogmatiques*, qu'il préfère trancher *en orateur*. Néanmoins, dans l'explication littérale de saint Paul, où il commente ses épîtres remplies de tant de mystères, personne ne l'a surpassé. Saint Cyrille d'Alexandrie, l'apôtre de l'Incarna-

tion, possède les secrets de la plus haute métaphysique, et parvient à réduire au silence ses plus subtils adversaires. Théodoret, qui embrasse un grand nombre de sujets, se distingue par l'ordre judicieux qui règne dans ses écrits.

Saint Éphrem n'a pas écrit en grec, mais en syriaque, et cette langue, qui se rapproche du texte original de nos écritures, pour l'Ancien Testament, ne sert que mieux à nous en donner l'intelligence dans les commentaires qui se rapportent à cette partie. Mais saint Jérôme se place au-dessus des autres Pères, dans l'interprétation *littérale* du texte sacré, par la connaissance des trois langues *latine*, *grecque* et *hébraïque*, et par son habile critique, à laquelle nos modernes rendent hommage. Défenseur intrépide de la tradition contre les hérétiques, il censure avec autant de causticité que de verve les erreurs de Jovinien et de Vigilance, et les erreurs déjà vieilles des protestants de nos jours.

Saint Ambroise abonde en sentences vives, rendues avec correction et frappées avec énergie. Plusieurs écrits de saint Augustin ne sont au fond que le développement des maximes, empruntées à son maître et à son père chéri dans la foi. Il suffit de prononcer le nom d'Augustin pour louer cet incomparable docteur, qui nous présente l'alliance la plus parfaite et la plus harmonieuse de la raison, du mysticisme et de la foi : c'est toute l'étendue et la profondeur du génie, qui embrasse à la fois le cercle des connaissances sacrées et profanes, l'intelligence la plus sublime jointe à la sensibilité la plus exquise et au cœur le plus tendre. Saint Augustin a été pour les docteurs de l'Occident, ce que saint Jean Chrysostôme a été pour ceux de l'Orient. Saint Léon le Grand appartient mieux à une autre époque, qui se termine à saint Grégoire le Grand et continue la tradition des plus illustres Pères de l'Église.

144. **Triple ascendant des Pères de l'Église ; la sainteté, le caractère et le génie.** — La vie de ces grands hommes ne saurait tenir dans le cadre si restreint, que nous voulons tracer ; mais rien ne convient mieux que d'indiquer les principaux aspects de ces biographies réunies, afin de nous engager à les lire, et de recommander à notre

admiration ce qui a fait de nos pères dans la foi des modèles de sainteté et de vertu, autant par l'humilité de leur vie privée que par l'élévation de leur vie publique. Témoins incorruptibles de la foi, interprètes et défenseurs de nos dogmes aussi bien que les gardiens de la morale, ces vénérables Pères et docteurs nous paraissent avoir exercé sur leurs contemporains un triple ascendant qu'ils ont encore sur nous, par la perfection de leur *sainteté*, la grandeur de leur *caractère*, la sublimité de leur *génie*.

En signalant la *sainteté* de nos plus grands docteurs comme le premier titre de leur gloire, nous pensons mieux faire ressortir la fidélité de leur témoignage. Après le témoignage de nos *martyrs*, qui ont donné leur sang pour la foi, rien ne mérite plus nos respects que la sincérité, la candeur et la piété de ces hommes de Dieu, vrais disciples et observateurs de l'Évangile qu'ils annoncent. Ces qualités et ces vertus se retrouvent à des degrés différents et sous des formes diverses dans tous les Pères de l'Église. Nous n'en citerons que deux exemples pris au hasard, tirés de la vie de saint Éphrem et de saint Paulin, l'un en Orient, l'autre en Occident.

145. Humilité du pieux et savant diacre d'Édesse. — Saint Éphrem est le plus illustre représentant de la littérature syriaque. Écrivain ascétique, controversiste, commentateur de Bible, orateur et poète, il occupe le premier rang dans tous les genres où il s'est exercé. Nous recueillons cet éloge de saint Éphrem de la plume d'un de nos maîtres, aussi versé dans la connaissance des langues que dans l'étude de nos saints livres (1); et nous empruntons à Fleury les principaux traits de cette physionomie sainte et vénérable, qui ne respire que la plus douce et la plus touchante simplicité. C'est le *saint* que nous voulons étudier, et non le savant qui s'oublie lui-même. Saint Éphrem était né à Nisibe ou aux environs, de parents pauvres et subsistant de leur travail; il était fils d'un père idolâtre, d'après

(1) *Saint Éphrem et la poésie syriaque au quatrième siècle*, par l'abbé Le Hir.

la *Vie syriaque de saint Ephrem* qui se trouve dans la bibliothèque orientale d'Assémani. Son nom est le même qu'Éphraïm, et en général les noms de l'Ancien Testament étaient communs en Syrie et dans les parties les plus reculées de l'Orient. Accusé de complicité dans un vol dont il était innocent (la *Vie syriaque* parle d'un crime plus grave), le jeune Éphrem fut jeté en prison, et profita de sa captivité pour admirer en lui et dans les autres, les voies de la Providence et la secrète justice de Dieu même dans les jugements erronés des hommes. Il fut délivré. Dès lors il embrassa la vie ascétique, et il eut pour maître, entre autres, saint Jacques de Nisibe. Il était auprès de lui, quand ce saint délivra la ville assiégée par les Perses. Saint Ephrem, sans avoir étudié, devint très-savant tout d'un coup dans la philosophie et les choses divines : ce qui avait été marqué par des visions que ses parents et quelques saints personnages avaient eues à son sujet. Il était éloquent en la langue syriaque ; ses discours étaient forts et touchants, et conservaient même une grande partie de leur beauté dans les traductions grecques qui en furent faites de son temps. Nous en avons encore un grand nombre traduits en latin sur le grec, et aussi en syriaque qui ne respirent que la componction et la plus tendre piété. Dès le temps de saint Jérôme, c'est-à-dire peu après la mort de saint Éphrem, on lisait ses ouvrages dans l'église, publiquement, après l Écriture sainte. Il composa aussi des poésies, qu'il mit à la place de celles d'Harmonius, fils de Bardesane. Il fut ordonné diacre d'Édesse, mais il aima toujours la vie solitaire... Saint Éphrem vint à Césarée voir saint Basile, et voici comment il raconte cette visite. Étant, par une occasion de charité, dans une certaine ville, j'ouïs une voix qui me dit : «Lève-toi, Éphrem, et mange des pensées. » Je répondis fort embarrassé : «Où les prendrai-je, Seigneur ? » Il me dit : « Voilà dans ma maison un vase royal qui te fournira la nourriture. » Il fait allusion au nom de Basile qui signifie *royal*, et continue : Étant fort étonné de ce discours, je me levai et j'arrivai au temple du Très-Haut, je montai doucement au vestibule, je regardai par le portail

avec empressement, et je vis, dans le Saint des saints, le vase d'élection, orné de paroles divines, magnifiquement exposé devant le troupeau, dont tous les yeux étaient arrêtés sur lui. Je vis le temple recevoir de lui, la nourriture spirituelle. Je vis, autour de lui, couler des fleuves de larmes, tandis qu'il élevait des prières pour nous, sur les ailes de l'esprit, et faisait descendre des paroles, c'est-à-dire la doctrine de saint Paul, la loi de l'Évangile et les mystères terribles. Enfin, je vis toute cette assemblée brillant des splendeurs de la grâce, et je louai la sagesse et la bonté de Dieu qui honore ainsi ceux qui l'honorent. Saint Éphrem donna publiquement ces louanges à saint Basile ; ce qui fit dire à quelques-uns de l'assemblée : « Qui est cet étranger qui loue ainsi notre évêque? Il le flatte pour en recevoir quelque libéralité. »

Mais après l'assemblée finie, saint Basile, connaissant qui il était par l'inspiration du Saint-Esprit, le fit appeler et lui demanda, par un interprète, car saint Éphrem ne savait pas le grec : « Est-ce vous, Éphrem, qui vous êtes si bien soumis au joug du Sauveur ? » Il répondit : « Je suis Éphrem qui court le dernier dans la carrière céleste. » Saint Basile l'embrassa, lui donna le saint baiser, et le fit manger avec lui, mais le festin fut principalement de discours spirituels. « Alors, en pleurant, je m'écriai vers lui, dit saint Éphrem, O mon père ! garde-moi de ma langueur et de ma faiblesse. Dirige-moi dans la voie droite, le Dieu des intelligences m'a jeté vers toi, pour que tu sois le médecin de mon âme. Arrête mon navire dans l'onde du repos. »

Ainsi se montre à nous, comme à saint Basile, le saint diacre d'Édesse, qui n'eut jamais le courage de se laisser imposer, une fois de plus les mains, en face de cette dignité sublime qu'il appelait le *formidable* et l'*admirable sacerdoce*. Il tremblait pour lui-même à la pensée du dernier jugement, et communiquait à *ses bien-aimés* en Jésus-Christ le trouble de son âme dans le dialogue qui s'établissait entre ses frères et lui, et dans ce drame vivant, où l'effrayante précision des réponses enchérit sur l'inquiétude des demandes (1).

(1) Villemain, *Tableau de l'éloquence au quatrième siècle*, 563.

« Sa mort fut instructive comme sa vie, ajoute M. Villemain, en terminant ses intéressantes études sur ce Père (p. 270). Son testament a été conservé en langue syriaque, tel qu'il le dictait à son dernier jour, devant les amis qui remplissaient son humble cellule. Il s'y représente comme le laboureur qui a fini sa journée, comme le mercenaire qui a rempli sa tâche. Il n'a rien à léguer que des conseils et des prières. « Car, dit-il, Éphrem ne laisse rien, ni bâton, ni besace. » Il recommande à ses frères et à ses disciples de ne placer son corps ni sous l'autel, ni parmi les tombes des martyrs, parce qu'il n'est qu'un pécheur : « Ne me déposez pas dans vos monuments, dit-il ; j'ai fait une convention avec Dieu pour être inhumé parmi les étrangers ; car je suis un étranger et un voyageur comme eux. » Il rappelle tous les souvenirs de l'Écriture qui doivent donner confiance à l'âme et lui promettent un avenir d'immortalité. Puis, s'adressant à ceux qui l'entouraient : « Adieu, mes amis, dit-il, priez pour moi. Voici le temps où le marchand qui voyageait rentre dans la patrie. Malheur à moi qui ai perdu tout ce que j'avais acquis et dissipé tous mes trésors ! Adieu, cette terre ! Salut, ange conducteur qui en séparant l'âme du corps, la conduit aux demeures qu'elle doit habiter jusqu'au jour de la résurrection. » Ne semble-t-il pas entendre comme un écho de la voix des patriarches, que saint Paul fait agir, parler et mourir dans ses divines épîtres, en nous les représentant, animés de cette foi vive, à la recherche d'une patrie qu'ils n'ont point rencontrée ici-bas : « *Confitentes quia peregrini et hospites sunt super terram.* »

Le *testament* de saint Éphrem nous conduit à parler de ses autres ouvrages *exégétiques*, *dogmatiques* et *moraux*, et même de ses *poésies sacrées* nouvellement découvertes.

Les ouvrages *exégétiques* de saint Éphrem nous ont été conservés sous forme de *commentaires* et de *sermons* (*commentarii, sermones*). Ils embrassent presque tous les livres de la sainte Écriture, et s'étendent au sens littéral et au sens mystique. La brièveté, jointe à la clarté, n'est pas un des moindres mérites de ces commentaires, où la pénétration de l'auteur se fait autant remarquer que son esprit de

foi. Saint Éphrem était aidé puissamment dans ce travail par la connaissance de la langue syriaque, sa langue maternelle, idiome voisin, par l'origine et la formation, de l'ancien hébreu de nos livres saints, et de la langue syro-chaldaïque, que parlaient Jésus-Christ et les apôtres ; ce qui devait lui faciliter l'intelligence des deux testaments. Familiarisé avec les mœurs et les coutumes de l'Orient, qu'il avait sous les yeux, le saint patriarche n'ignorait rien des anciennes traditions des Juifs, empruntées à leurs docteurs, pour éclaircir les passages historiques ou dogmatiques de la Bible, et il en faisait usage avec discrétion, aussi bien que des lieux parallèles de l'Écriture qui se renvoient réciproquement leur lumière. Du reste, comme ces différentes interprétations étaient surtout destinées à ses compagnons du cloître et à ses disciples, il incline presque toujours vers le sens qui nourrit le mieux la piété, et sous le nom de sens *tropologique* ou moral, porte plus directement les âmes à la perfection.

Les ouvrages du même Père, mêlés de dogme et de polémique, sont dirigés contre les hérétiques, qui avaient rempli la Syrie de leurs erreurs, ariens, eunomiens, apollinaristes, novatiens, manichéens et marcionites; et comme le syrien Bardesanes et son fils Harmonius, chefs de gnostiques, avaient composé des livres en vers pour mieux faire couler dans les âmes le poison de leur doctrine, saint Éphrem eut recours à des *hymnes* ou à des chants mesurés qu'il répandit dans l'Église d'Édesse, pour orner autant que pour défendre les vérités de la foi. Ces écrits dogmatiques, sous quelque forme qu'ils se présentent, s'adressent à la foule et non aux savants, comme un enseignement simple et populaire qui révèle aux petits les secrets les plus sublimes. C'est ainsi que saint Éphrem défend contre les gnostiques l'autorité de l'Église catholique et apostolique, et le gouvernement de la divine Providence (*sermones polemici* 56 *adversùs hæreses*) ; contre les autres hérétiques, qu'il appelle *scrutateurs* (*sermones polemici* 80 *adversùs scrutatores*); la Trinité et l'égalité des personnes divines, la génération éternelle du Verbe et l'Incarnation ou la naissance

temporelle du Fils de Dieu, le précieux mystère de l'Eucharistie ; et, dans son style tout empreint de la couleur évangélique, il engage les *scrutateurs* à chercher la *perle*, qui est le symbole de notre foi (*sermones* 7 *de Margarita seu de fide*). Enfin vient le discours *contre les Juifs*, convaincus d'incrédulité aux oracles, dont ils sont eux-mêmes les dépositaires. Saint Éphrem nous a laissé plusieurs discours ou *sermons*, touchant la nativité du Seigneur et la vie de quelques saints (*sermones* 13 *de Nativitate Domini, sermones de sanctis*); ce genre d'écrits tient le milieu entre les ouvrages dogmatiques et les ouvrages purement *moraux* ou *ascétiques*. Parmi les ouvrages moraux nous pouvons ranger les quatre discours sur le libre arbitre, et les soixante-seize exhortations à la pénitence (*Paræneses*), où se trouve l'émouvant tableau de nos fins dernières, la mort, le jugement et l'enfer, ce qui a fait donner à saint Éphrem le nom de *Docteur* de la *pénitence* et de *messager*, ou prédicateur *des fins* de l'homme. Les discours *ascétiques* roulent sur la perfection chrétienne, le combat spirituel des vertus et des vices, l'éloge et les règles de la vie religieuse. Son livre du *sacerdoce* décrit, avec la dignité de cet état, le sommet de toute perfection, l'instrument de toute sanctification dans le monde, l'abrégé de tous les pouvoirs divins, confiés à des hommes, plus privilégiés que les anges.

Il faut ajouter à cette liste d'ouvrages déjà connus un recueil de poésies sacrées, qui nous viennent du couvent *Sancta Maria Deipara*, en Égypte, et qui conservées dans le musée britannique, à Londres, ont paru sous le nom de *poésies nisibiennes*, grâce aux recherches et aux soins studieux d'un docteur anglais.

Sur le nombre de ces soixante-dix-sept hymnes ou chants sacrés, trente-quatre se rapportent à l'histoire de Nisibe et aux trois siéges qu'elle eut à soutenir contre les Perses. Le premier appartient à l'an 338, le second à l'an 346, et le troisième à l'an 350. Ils sont distingués par saint Éphrem, qui parle de la délivrance miraculeuse de Nisibe, surtout au dernier siége, le plus mémorable des trois. Théodoret semble avoir confondu le dernier avec le premier, en attribuant à

saint Jacques le miracle des essaims de moucherons, qui mirent en fureur les éléphants et les chevaux, et jetèrent le désordre dans toute l'armée de Sapor. A cette époque, saint Jacques était mort depuis douze ans, et les poésies de saint Éphrem nous servent à redresser cette erreur échappée à Théodoret, sur une circonstance fabuleuse, ou sur un fait altéré, cent fois répété après lui.

Les autres chants de saint Éphrem nous ramènent au dogme, surtout à la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrifice de l'autel et dans le sacrement vénérable de l'Eucharistie. C'est là qu'il parle « d'un corps vivant, et qui donne la vie à tous ; » ailleurs il s'exprime ainsi : « Jésus en ce jour, prit un autre pain et le rompit ; un pain unique cette fois, sacrement de son corps unique né de Marie, » figuré seulement par le miracle de la multiplication des pains. Le dogme de l'Eucharistie est étroitement lié dans la pensée de saint Éphrem à celui de la résurrection de la chair et au culte des saintes reliques : « La terre et le ciel réclameraient, dit-il, si la résurrection était refusée aux justes. » Il ne sépare point la Mère de son divin Fils, dans sa dévotion à la Vierge immaculée : « Vous et votre Mère, vous êtes les seuls qui soyez purs absolument, et en tous points. Car en vous, Seigneur, il n'y a point de souillure, ni aucune tache en votre Mère. » Il serait facile de montrer dans les écrits de saint Éphrem la recommandation de la prière pour les morts, de la confession, de la satisfaction et des bonnes œuvres, etc., mises de côté par la prétendue réforme.

146. **Noblesse et détachement de saint Paulin de Bordeaux.** — La vie de saint Paulin nous offre le même sentiment de foi et le même charme d'humilité dans une condition toute différente. « Né dans l'ingénieuse ville de Bordeaux, vers l'an 353, dit M. Villemain (1), Paulin sortait d'une famille sénatoriale, et remplit les premières dignités de l'empire. Il fut consul avec Ausone, près duquel il avait étudié l'éloquence. Il épousa une des femmes les plus riches

(1) *Tableau de l'éloq.*, p. 355,

de la province d'Espagne, et il réunit sur sa tête tout ce qu'un homme pouvait avoir de crédit, de richesse et de félicité, sous le despotisme des empereurs. De laborieuses épreuves s'y mêlèrent et lui donnèrent la satiété du monde, tout en augmentant sa pitié pour le malheur. » Un enfant qu'il eut de Thérasie, et qu'il avait demandé à Dieu comme la bénédiction de son mariage, lui fut à peine montré : Paulin perdit son fils huit jours après sa naissance ; sa femme devint pour lui une sœur, et l'aida, dans le sacrifice de son amour et de ses richesses, à embrasser la pauvreté de Jésus-Christ pour soulager ses membres souffrants. A l'exemple du divin Maître, qui, étant riche, s'était fait pauvre pour ses frères, il sut être aussi pauvre dans sa vie, qu'il avait été noble dans sa naissance et comblé de tous les biens. Avant la retraite de saint Paulin, dans une maison de campagne, au territoire de Nole, Delphin, évêque de Bordeaux, le baptisa ; Lampius, qui gouvernait l'Église de Barcelone, le fit prêtre, et saint Ambroise de Milan acheva de le perfectionner dans la vertu et dans la connaissance des lettres saintes.

Comme saint Paulin était à Barcelone, et comme il assistait à l'office de l'Église, le jour de Noël, le peuple, animé de zèle, se jeta sur lui tout d'un coup, le présenta à l'évêque Lampius et l'obligea de le consacrer prêtre. Saint Paulin ne le voulut point souffrir, parce qu'il ne songeait qu'à la retraite et à l'obscurité de la vie monastique. Il avait résolu depuis longtemps de passer sa vie à Nole, en Campanie, auprès du tombeau de saint Félix. Il ne se laissa donc ordonner, qu'à la charge qu'il ne serait point attaché à l'église de Barcelone, et seulement au sacerdoce en général, et c'est le premier exemple d'une ordination libre, sans engagement à aucune église. Il semble aussi qu'il fut d'abord ordonné prêtre, sans passer par les ordres inférieurs ; car il prend Dieu à témoin que, loin de mépriser le rang de prêtre il eût souhaité de commencer à servir l'Église dans la charge de *portier*. Du reste, si l'ordination de *portier* ne lui a point été conférée selon les règles communes, il posséda toujours dans toute sa perfection l'esprit de cette charge, qui paraissait avoir, seule, tenté l'ambition de ce personnage consu-

laire. Il se retira donc auprès de l'église de Saint Félix, où reposaient ses reliques, dans une agréable situation, à cinq cents pas de la ville de Nole, et y vécut avec sainte Thérasie, son épouse, d un petit héritage qu'il s'était réservé. Il se regardait comme le concierge de cette église ; il en nettoyait les portes le matin, et il y veillait la nuit, et tous les ans il faisait un poëme en son honneur, qu'il publiait le jour de sa fête, quatorzième de janvier... Dans cette retraite, saint Paulin menait une vie pauvre, se servant de vaisselle de bois et de terre, portant un habit grossier et négligé, jeûnant, priant et pratiquant tous les exercices de la vie monastique. Les circonstances de l'ordination de Paulin et son élévation au sacerdoce qui se seraient faites en dehors des règles canoniques, sont, peut-être, la véritable explication de l'accueil peu bienveillant qu'il reçut de la part de saint Sirice et du clergé romain, tandis que le peuple de cette ville, où cet ancien préfet et consul avait rempli des dignités éminentes, le combla de témoignages d'estime, de respect et d'amour. Saint Anastase, le successeur de saint Sirice, saint Martin, saint Jérôme et saint Augustin, et tout ce qu'il y avait de grand dans ce siècle, s'honora de l'amitié de ce grand homme, qui n'était petit qu'à ses propres yeux. Saint Paulin dut enfin se laisser ordonner évêque de cette église de Nole dont il n'aspirait qu'à être le portier. Mais, prêtre ou évêque, il n'aima jamais que Dieu et les pauvres, en joignant à cet amour le culte des lettres. Saint Augustin nous peint, en un seul mot, le cœur de son ami. « Notre cher Paulin, évêque de Nole, dit-il, ce riche qui a échangé ses richesses contre la pauvreté volontaire, et l'opulence du monde contre l'opulence spirituelle, captif des barbares au sac de Nole, adressait en son cœur cette prière à Dieu (il nous l'a dit lui-même) : « Seigneur, ne souffrez pas que je sois tourmenté pour de l'or, pour de l'argent ; car où est tout mon bien, vous le savez. » Il avait tout caché dans ce lieu où le divin prophète des calamités du monde avait recommandé d'enfouir et de thésauriser. Nous étonnerons-nous maintenant de ce que nous raconte saint Grégoire dans ses *dialogues*,

que saint Paulin se livra lui-même en esclavage, pour racheter le fils d'une pauvre veuve; digne modèle de cet héroïsme renouvelé par la charité de saint Vincent de Paul. Les derniers soins de Paulin furent pour les pauvres, et son dernier soupir pour Jésus, après l'exhortation à la charité fraternelle. Il avait gardé le silence jusqu'au soir; alors, s'éveillant comme d'un profond sommeil, et voyant que la nuit commençait, il dit doucement: « J'ai préparé ma lampe pour mon Christ. »

Saint Paulin, l'ami de Jérôme, d'Augustin, de Sulpice-Sévère, avec lesquels il entretenait des relations de science et de piété, vit encore dans les *lettres* qui nous restent de lui, et dans ses *poëmes* élégants, qui rappellent la diction de Virgile, et ont fait donner à l'auteur le nom de *délices de son siècle*.

Pasteur vigilant, il prit soin d'écarter de son troupeau les loups cachés sous la peau de brebis, dans le temps où Pélage et ses disciples cherchaient à pénétrer, par une porte dérobée, dans la bergerie du Seigneur. Quoique le genre d'écrits de Paulin ne se prête point à la controverse, il n'en est que plus intéressant de recueillir dans ses lettres et dans ses poëmes les points de dogme et de morale, qu'il a semés comme des fleurs : la courte exposition de la foi aux mystères de la Trinité et de l'Incarnation (1), l'existence du péché originel et de la grâce divine, le gouvernement de la Providence (2), le culte des saints et de leurs reliques, surtout de la vraie croix, et la pratique des pieux pélerinages, souvent mentionnés dans les lettres et dans les vers; enfin les prières et les aumônes pour les défunts, la consolation de la mort d'un fils trop tôt enlevé à sa tendresse (*carm.* XXX), l'espérance de la résurrection future (3), et l'honneur de saint Félix de Nole célébré tant de fois dans ses vers, comme un sujet d'émulation qui nous fait aspirer aux joies éternelles.

(1) *Epist.* 37, n. 5-6.
(2) *Epist.* 30 et 12-16 cf. carm. 19.
(3) *Epist.* 13, n. 35-26.

Saint Éphrem et saint Paulin ne sont pas les premiers, ni les seuls parmi les Pères qui aient cultivé et honoré la poésie. Le plus ancien des poètes chrétiens, dont les ouvrages soient parvenus jusqu'à nous, est Juvencus, Espagnol de naissance et prêtre de profession, qui florissait sous le règne de Constantin. Nous avons de lui un poëme de la vie de Jésus-Christ, ou son *Histoire évangélique*, en vers hexamètres. Il s'attache particulièrement, dans les quatre livres de cette histoire, à l'Évangile de saint Matthieu, qu'il complète par le récit des autres historiens sacrés, en commençant à l'apparition de l'ange à Zacharie. Il invoque le secours du Saint-Esprit pour l'aider à traiter dignement son sujet, et on peut remarquer qu'il exprime positivement sa croyance à la présence réelle, dans la description de la Cène, où Jésus-Christ enseigne à ses disciples qu'il leur donne son propre corps et son propre sang. Les vers de Juvencus n'ont rien d'élevé : la simplicité naturelle de ses expressions, empruntées presque toujours au texte des évangélistes, fait le plus bel ornement de sa poésie. Saint Jérôme cite l'endroit de ce poëme, où il est parlé des Mages et de la signification de leurs présents. Le concile tenu à Rome, sous Gélase, fait un grand éloge de l'ouvrage de Juvencus.

147. Grandeur d'âme et de caractère des saints Athanase, Basile et Ambroise. — Cette paisible possession de soi-même dans la foi et dans l'amour de Dieu, qui fait la grandeur de la *sainteté* commune à tous les Pères de l'Église, est bien voisine de la grandeur d'âme et de *caractère* que nous ne saurions trop admirer chez quelques-uns d'entre eux. La situation de l'Église, au milieu de l'empire, pendant le quatrième siècle, nous aide à comprendre le rôle de ces illustres défenseurs de la foi, lorsque les princes, comme Constantin, veulent eux-mêmes s'associer à la gloire de l'Église, ou lorsqu'ils croient pouvoir la dominer, comme ont essayé de faire Constance et Valens, ou lorsqu'ils se font honneur de lui être soumis, comme Théodose.

« A ces trois états d'égalité (1), de suprématie et de subordi-

(1) M. de Broglie, t. VI, *Résumé*, 442.

nation par lesquels on voit successivement passer les rapports des empereurs chrétiens au quatrième siècle, avec l'Église, correspond, dans le sein de l'Église elle même, une série d'illustres évêques dont la grandeur pareille et le génie différent sont appropriés, par une sagesse suprême, à la diversité des situations. Athanase, Basile et Ambroise se suivent dans l'admiration des chrétiens et marquent, chacun par son caractère propre et par un trait particulier de sa physionomie, une des phases du mouvement qu'ils précipitent et qui les entraîne.

« Athanase paraît le premier et fait face à Constantin. A la vérité, son attitude n'est point celle qui, au premier moment, semblerait convenir pour célébrer dignement la paix rendue à l'Église. Car, dans un pontificat de plus de cinquante années, cet infatigable champion de la vérité ne cesse pas de rester armé pour la lutte. Il semble qu'un grand corps comme l'épiscopat chrétien, appelé, pour la première fois, à s'approcher du trône, aurait eu besoin d'être initié à l'art complexe de la politique par quelqu'un de ces esprits faciles et variés, dont l'adresse sait ménager la bienveillance d'un souverain, en fixant ses incertitudes et en dissipant ses ombrages. On cherche ces qualités, sans les trouver, dans l'âme plus ferme que souple, dans l'intelligence plus vigoureuse qu'étendue, dans l'ardeur guerrière, dans l'éloquence toute polémique de l'évêque d'Alexandrie.

« Immuable représentant de la tradition, Athanase veille à son maintien comme une sentinelle ; mais tout entier à sa consigne, il ne porte même pas ses regards au delà de la frontière qu'il a pris à cœur de défendre. Cette amitié des princes, dont autour de lui tant de ses frères dans l'épiscopat font déjà un charitable emploi ou un égoïste abus, le laisse insensible, et c'est tout au plus s'il n'en est pas importuné. Objet tour à tour de faveur ou de disgrâce, il ne paraît s'apercevoir qu'à peine et nullement s'affecter de ces alternatives. Il oppose aux caresses de Constant et de Jovien le même regard froid qu'aux menaces de Constance. En un mot, du rôle nouveau qui assigne aux

dépositaires de la puissance spirituelle la confiance impériale ou populaire, Athanase prend si peu de souci qu'on peut douter s'il en a bien le sentiment et l'intelligence.

« La suite des événements ne tarde pas à faire comprendre que cette ignorance, ou pour parler avec plus de discernement et de respect, cette indifférence d'Athanase fut précisément le mérite qui lui permit d'assurer au christianisme tous les fruits d'une victoire acquise, en le préservant des périls du lendemain. Au moment où une loi inexorable de salut public précipitait l'État dans les bras de l'Église, Dieu ne pouvait faire à ses serviteurs de don plus précieux que celui de cette grande âme élevée au-dessus des séductions comme des menaces, et aussi éloignée d'être éblouie par le prestige de l'amitié des rois qu'intimidée par leur colère. Précisément, parce qu'une confusion apparente et parfois réelle allait s'établir entre les pouvoirs politique et spirituel, se prêtant mutuellement plus d'une de leurs attributions, il importait qu'une main à la fois froide et ferme fixât d'avance la limite que ce concours et cet échange ne pourraient, du côté de l'Église du moins, jamais dépasser. Précisément, parce que l'on allait voir des évêques faire et défaire des rois, il importait d'établir que la réciproque ne serait jamais juste et que jamais empereur ne pourrait légitimement consacrer ou déposer un évêque. Il importait de distinguer le dépôt de la vérité et le gouvernement des âmes, ces deux legs du Christ que l'Église ne peut ni partager ni céder, de tant d'autres prérogatives que le cours des temps, le progrès ou le déclin des institutions humaines peuvent tour à tour lui enlever ou lui retirer, qu'elle peut tenir de la reconnaissance des peuples ou abandonner aux ombrageuses exigences des princes. Athanase fut le tuteur jaloux qui mit le bien propre de l'Église en dehors d'une communauté de sa nature ombrageuse et contentieuse.

« Cette préoccupation de l'indépendance de la foi tient, dans les luttes qui ont illustré sa vie, autant de place que le dévouement à la vraie doctrine. Chez Arius et ses disciples, il ne déteste pas seulement la subtilité arrogante du philosophe qui altère l'essence du dogme et fait injure à

l'honneur du Christ. Il maudit avec un accent de dédain plus amer encore et plus passionné la complaisance du courtisan, qui laisse mettre sa croyance aux voix dans une réunion présidée par des comtes et en dispute dans des antichambres avec des eunuques. Aussi, de toutes les sciences profanes, la seule que ce rude génie paraisse avoir étudiée avec soin et dont il continue la pratique, c'est celle qui enseigne à défendre sa chose, son intérêt, son honneur, celle qui porte le nom de droit par excellence. C'est l'évêque jurisconsulte, dit un contemporain. Voyez ce fugitif qui va cacher sa tête proscrite dans les cavernes du désert : il emporte avec lui une volumineuse collection de pièces qui est le dossier de sa procédure. A la cour, voyez ce visiteur austère qui ne veut jamais se trouver seul avec le souverain : c'est qu'il prépare des témoins pour le procès qui l'attend. Voyez cet inconnu qui, débarqué dans l'ombre à Byzance, met hardiment la main sur la bride du cheval de Constantin et lui barre le passage pour le forcer à l'entendre : c'est la justice, c'est la clarté d'une enquête, la liberté de la défense et ensuite la rigueur des lois. Le sentiment du droit dispute à l'amour de la vérité tous les moments de cette noble vie et tous les battements de ce grand cœur.

« L'âme de Basile n'est pas moins haute, mais son regard plus libre embrasse un horizon plus étendu. Lui aussi a la pureté de la foi et la dignité de l'Église à défendre contre les velléités d'un despote. Mais cet agresseur n'est plus le fils de Constantin, et le diadème qui couronne son front n'est éclairé d'aucun rayon de gloire, ni propre ni héréditaire. C'est un commis vulgaire que la foule a voulu tirer de son sein par un caprice et s'apprête à voir tomber du trône par un autre jeu du sort. De Constance à Valens, empire et empereur, personne et pouvoir, tout a baissé de plusieurs degrés. Ainsi, pour résister à un ennemi dont les forces sont réduites, Basile a moins de dépense à faire qu'Athanase, soit d'intelligence, soit d'audace. Il lui suffit de braver un jour la mort en face. Elle recule et il retourne à d'autres soucis. Le soin qui remplit le reste de ses jours, c'est le rétablissement de l'ordre dans l'Église, dont

les secousses répétées ont fait fléchir les ressorts. Le maintien de l'ordre tient dans la vie de Basile la même place que la défense du droit dans celle d'Athanase. Faire obéir le prêtre à l'évêque, l'évêque au métropolitain, le moine à la loi de sa communauté, les communautés elles-mêmes à la règle qui les unit sous un seul chef ; en un mot, donner en exemple une province ecclésiastique qui présente l'aspect d'une famille soumise, et au besoin d'un camp discipliné ; c'est à quoi Basile consacre l'énergie d'une âme indomptable et jusqu'au dernier souffle d'un corps épuisé.

« Pas plus qu'Athanase, il ne met le pied au delà du territoire sacré et ne s'aventure, par intrigue ou par ambition, dans les régions de la politique. Mais dans cette enceinte, qu'ils ne franchissent ni l'un ni l'autre, l'un a surtout à cœur de défendre la frontière, l'autre de faire régner la paix intérieure ; l'un combat, l'autre gouverne, et tout gouvernement, quel qu'il soit, qu'il s'agisse des intérêts du ciel ou de ceux de la terre, a ses conditions communes et un certain ordre de qualités toujours requises. Tout gouvernement, même celui des âmes, est politique de sa nature. Il y faut un mélange de souplesse et de force, de hardiesse et de douceur, un art d'appuyer le droit par l'autorité et de le modérer par l'indulgence, un don de comprendre les faiblesses humaines en les dominant qui font le vrai caractère et constituent le tempérament du politique. Ce mélange de qualités opposées se trouve réuni, au plus juste point, chez Basile, avec toute la ferveur des vertus chrétiennes. On le reconnaît dans le mouvement de son éloquence, pleine à la fois, d'entraînement et d'adresse, dans le moindre billet échappé de sa plume courante, et où ce moine, sortant du désert, sait user, comme en jouant, de tous les avantages que lui donne une naissance patricienne et une éducation littéraire. On le reconnaît surtout dans ses vastes institutions monastiques, charitables, hospitalières, dont il trace les règles, pose les fondements, assure la subsistance, pour qui il élève des habitations qui sont des monuments, en un mot, qu'il organise, pour la suite des siècles, avec la vue lointaine du

législateur, et dont il gère, de son vivant, les revenus en administrateur entendu et en économe expert. Pour employer la variété de ses talents à d'autres ministères que ceux de la charité, que faudrait-il à Basile ? Une étincelle d'ambition ou un devoir qui lui fît la loi de sortir de son église. Il y a en lui l'étoffe, et non pas seulement en germe, mais en exercice, de toutes les facultés d'un magistrat et d'un ministre. A vrai dire, ne l'est-il pas déjà? Quand il traverse le quartier de Césarée, dont il a fait la ville de l'aumône, et qui gardera son nom, où s'élève déjà l'asile de l'enfance à côté du refuge du vieillard, où l'hôtellerie du pèlerin fait face à l'hôpital du malade, distribuant des ordres aux voituriers qui amènent les provisions de la campagne, aux manœuvres qui les préparent, aux infirmiers qui les répartissent à toute une population d'indigents et de travailleurs qui ne vivent que par lui ou pour lui, est-ce bien l'évêque du diocèse? N'est-ce pas l'édile de la cité ou le préfet de la province qui passe?

« La question qu'on peut encore faire à Césarée est résolue à Milan. Là, c'est le même homme qui, sorti préfet de son palais, y rentre évêque le jour même, et, transformant sa charge non moins que sa personne, fait sans scrupule comme sans déguisement, de l'épiscopat, la première des magistratures. C'est à l'école de la politique qu'Ambroise a été élevé ; c'est dans la voie des dignités politiques qu'il a fait avec éclat ses premiers pas. Mais il ne s'en tient pas à ce premier apprentissage ; au contraire, peut-être jamais n'est-il plus activement mêlé à l'administration de l'État qu'à partir du jour où la voix de Dieu, parlant par celle du peuple, semble l'avoir arraché pour jamais à la profession qui l'y destinait. C'est l'union du caractère sacerdotal aux plus heureuses aptitudes naturelles qui assure à Ambroise, dans les conseils de l'empire, une place avant lui inoccupée et où il laissera après lui l'Église pour longtemps assise. Qu'Ambroise, résistant à l'appel divin, eût persévéré dans la carrière des honneurs du monde, nul doute que son facile génie l'eût promptement porté jusqu'au sommet. Mais patrice ou préfet du prétoire, cet éclat passager, en le

désignant à la jalousie de mille rivaux, ne l'eût point défendu contre le caprice d'un seul homme. Il fût resté en butte à toutes les intrigues et à la merci de sa disgrâce. Combien la destinée que l'épiscopat lui ouvre est plus haute et plus sûre que celle qui était tracée d'avance à un ambitieux vulgaire ! Tranquille dans sa basilique, c'est là que vient le chercher, sans qu'il la repousse, mais sans qu'il l'appelle, la faveur suppliante de trois souverains. Pendant trente années, il conserve assez d'amis dans le consistoire pour être informé à l'heure même des moindres incidents qui s'y passent, à ce point que cette surveillance continue cause, par intervalles, au pieux empereur une impatience qu'il n'ose témoigner. Parfois, dans des jours de péril, il prend place dans cette enceinte souveraine, où tous les visages lui sont familiers ; chacun se lève dès qu'il paraît. Mais s'il y vient, c'est qu'on le mande, disons-mieux, c'est qu'on l'implore pour opposer l'empire de la parole à la sédition qui gronde ou aux menaces de l'invasion. Il y vient, c'est lui-même qui le dit, pour prendre en main l'intérêt du prince, jamais pour défendre ou poursuivre le sien. A travers les vicissitudes des révolutions, il garde avec les dépositaires passagers du pouvoir suprême la même attitude de supériorité, tantôt protectrice, tantôt menaçante. Justine, le jeune Valentinien, Maxime, Eugène, Théodose lui-même, en font successivement l'épreuve. La dignité impériale comparaît devant lui tour à tour comme une pupille, orpheline ou veuve, dont il gère la tutelle, comme une pénitente qu'il reçoit en grâce, comme une criminelle qu'il éloigne de sa communion. Appelé à donner la bénédiction suprême sur la dépouille d'un héros, il ne trouve pas pour le louer d'expression plus haute que celle-ci : « J'ai aimé cet homme », sûr que son affection est dans la pensée de la foule qui l'écoute un hommage qui suffit à la mémoire du plus grand homme.

« Dans ces occasions qu'il ne recherche pas, mais qui naissent d'elles-mêmes, de donner son avis sur la chose publique, pour conseiller, absoudre ou condamner, nul embarras dans son langage, nul étonnement dans son es-

prit. Il a sur les matières d'État des idées toutes préparées et un corps de doctrine dont il déduit toutes les conséquences. Nulle incertitude non plus dans ses démarches. Il est versé dans la pratique de l'administration, rompu aux intrigues du palais, sensible aux moindres nuances des convenances de la société polie et même de l'étiquette des cours. Dans ses ambassades auprès de l'usurpateur de Trèves, comme il sait tour à tour, en homme du monde consommé, rappeler avec dignité et sacrifier avec aisance les honneurs dus à son rang ! Dans ses rapports avec le rhéteur Eugène, avec qui il vit, il sait abriter derrière l'indépendance de l'évêque la résistance du citoyen et la fidélité qu'il garde à ses souverains légitimes ! Disons tout : le sentiment du rôle qui lui est dévolu dans l'État et de la part qu'il a droit de prendre à la politique ne l'abandonne pas, même quand il ne paraît préoccupé que de la défense de son Église. Ce qu'il réclame souvent pour elle, ce n'est pas seulement la liberté de prêcher et de prier sous l'inspiration de sa conscience et sous l'œil de Dieu, c'est aussi la prérogative de figurer à une place élevée et exclusive dans les honneurs officiels, et de prendre racine dans le sol par la possession inaliénable des monuments consacrés à son culte ou des biens-fonds qui en alimentent l'entretien. Ce sont, en un mot, tous les témoignages matériels qui affermissent et constatent la domination acquise à la vérité. Ce n'est plus le droit seulement dont se contentait Athanase ; c'est déjà l'immunité et le privilége. Par là, Ambroise ouvre la marche de cette grande Église du moyen âge qui, formant un ordre reconnu dans la constitution de l'Europe féodale, servira tour à tour à la royauté chrétienne, de contrôle et de conseil, où les souverains trouveront leurs plus redoutables adversaires ou leurs plus habiles ministres. Il y a en lui du Thomas de Cantorbéry et du Suger. Contraste vraiment digne d'étonnement ! Ce même Ambroise, Romain de naissance et de cœur, élevé dans la religion, c'est trop peu dire, dans la superstition politique du vieil empire, est pourtant le précurseur d'un ordre social tout nouveau, dont le développement, s'il eût pu l'apercevoir à

travers les nuages de l'avenir, n'eût causé à personne plus de surprise qu'à lui-même. A ces traits, se reconnaît l'œuvre de cette Providence divine, entre les mains de qui la plus vaste intelligence humaine n'est encore qu'un instrument aveugle, et Basile avait raison de s'écrier que le Seigneur avait lui-même choisi Ambroise parmi les juges de la terre pour l'asseoir sur la chaire des apôtres ! »

Nous nous laissons facilement entraîner à la lecture de ces pages éloquentes, sans examiner à la rigueur chaque trait de ce tableau. Il faut dire néanmoins que ces vues générales, où dominent l'élévation des pensées, le coloris et la chaleur du style, le rapprochement ingénieux des faits, manqueraient elles-mêmes de justesse ou de vérité, si elles dépassaient la mesure, et si l'esprit de système en était l'auteur ou s'en voulait faire l'interprète, surtout en ce qui regarde saint Athanase.

148. **Éloquence et génie des Pères de l'Église. Pères grecs, défenseurs de la divinité du Fils et du Saint-Esprit.** — A la piété d'une vie sainte et pure, à la force, à la noblesse et à la ferme habileté du caractère, il faut joindre la sublimité du génie orné des charmes de l'éloquence, si nous voulons nous former une idée compléte de nos Pères de l'Église, au quatrième siècle.

Nous commençons par les principaux Pères grecs, qui ont combattu les ariens et les macédoniens, et vengé les premiers dogmes attaqués de notre foi : la consubstantialité du Verbe et la personnalité divine du Saint-Esprit. Le nom d'Athanase domine toutes ces grandes controverses ; mais comme sa vie et ses écrits sont inséparables de l'histoire de l'arianisme que nous avons fait connaître, il suffit de rappeler avec quelle énergie de caractère et quelle profondeur de science il a défendu la doctrine du Verbe divin. Saint Basile ne le cède pas à son devancier en éloquence et en courage ; il mérite une étude à part, non plus seulement comme administrateur habile de son diocèse et le soutien de la foi dans l'Église, tenant seul en échec la puissance impériale de Valens et de son préfet, mais encore comme

écrivain supérieur, comme orateur et comme théologien, ce qui doit uniquement nous occuper ici.

Saint Basile naquit à Césarée en Cappadoce, vers la fin de l'an 329, d'un père déjà estimé par sa vertu et l'éclat de son éloquence, dont il fit encore grandir le nom, et d'une pieuse mère, sainte Émélie, que Grégoire de Nazianze appelait la nourrice des pauvres. Quoique né à Césarée, il n'y fut point élevé, mais dans un village du Pont, où ses parents avaient une maison de campagne. De retour à sa ville natale, il fit de tels progrès dans les études, qu'il égala bientôt ses maîtres et surpassa ses condisciples ; il se rendit ensuite à Constantinople et jusque dans la ville d'Athènes, le domicile des lettres, des arts et des sciences, où il trouva saint Grégoire, qu'il avait déjà connu et chéri en Cappadoce. Ils n'avaient qu'un logis, qu'une table et une ardeur égale pour la science comme pour la vertu, et ne fréquentaient, comme le raconte l'un d'eux, que deux voies, celle qui menait au temple des chrétiens et celle qui conduisait à l'école célèbre, où ils suivaient les doctes leçons d'Himère et de Prohœrèse.

Basile, d'un an plus âgé que son ami, avait, au sortir d'Athènes, professé l'éloquence, et en même temps plaidé devant les tribunaux de Césarée, sa patrie. Mais le succès de cette gloire mondaine n'était point fait pour contenter sa grande âme. Il reçut le baptême des mains de Dianée, son évêque, et il paraît que ce fut au retour d'Athènes, c'est-à-dire vers l'an 357, selon le témoignage de saint Grégoire de Nazianze qui n'était lui-même que catéchumène lors de leur séjour en cette ville. Ce dernier ne parle que de leur assistance commune aux instructions de l'église, et non de leur participation aux divins mystères. Aussitôt après son baptême, saint Basile, instruit dans l'Évangile qu'il n'y a pas de moyen plus propre pour arriver à la perfection que de vendre son bien et d'en faire part aux pauvres, suivit ce conseil, renonça au monde et parcourut les monastères d'Orient et d'Égypte. Dianée l'ordonna lecteur ; mais voulant mettre en pratique les vertus des solitaires qu'il avait admirés dans ses voyages, Basile se retira dans le

Pont, sur une montagne dont le pied est arrosé par la rivière d'Iris. De l'autre côté du rivage s'élevait un monastère de filles, gouverné par sainte Macrine, sa sœur, qui l'avait fondé, et par sainte Émélie, sa mère. Saint Grégoire de Nazianze fut attiré par son ami dans la solitude du Pont, en 358 ou en 359, et le nœud de leur union fraternelle se resserra à mesure que leur commerce avec Dieu devenait plus intime. Les disciples qui accoururent dans cette nouvelle Thébaïde forcèrent Basile d'écrire ses *constitutions* monastiques ou ses *règles*. Ce ne fut qu'en 362 ou 364 que saint Basile reçut l'ordre de la prêtrise, non des mains de Dianée, mais de celles d'Eusèbe, son successeur.

A la mort d'Eusèbe, en 370, Basile fut élu et ordonné canoniquement évêque de Césarée. Saint Grégoire, évêque de Nazianze et père de son ami, lui imposa les mains. Sa nouvelle dignité ne changea rien à sa manière de vivre, et ne fit qu'ajouter un nouveau stimulant à son zèle et à ses travaux. Infatigable dans sa charité, comme il était inflexible dans sa foi, père du peuple, ami des malheureux, pauvre lui-même, il n'avait qu'une seule tunique, et ne vivait que de pain et de grossiers légumes. Mais il employait des trésors à embellir Césarée. Il fit bâtir pour les étrangers et pour les indigents un hospice que Grégoire de Nazianze appelle une seconde ville ; il établit de nombreux ateliers et des écoles. Son application à instruire son peuple était continuelle, et, quelquefois même les jours ouvriers, il le réunissait, le matin et le soir, pour lui expliquer les saintes Écritures, et l'exciter à la psalmodie et à la prière. Il partageait l'assemblée en deux chœurs, qui chantaient alternativement, comme nous le faisons aujourd'hui dans nos églises.

Nous avons vu comment la persécution avait trouvé cet évêque inébranlable : « *Nunquam in episcopum incidisti* ?» et les historiens ont raconté l'ordre d'exil prononcé par Valens, le roseau qui se refuse à écrire, le fils de l'empereur en danger de mort guéri à la prière de Basile, et le même enfant baptisé par un évêque arien, succombant cette fois à son mal devenu sans remède. Il eut bien d'autres

occasions de lutter avec les ariens, dans sa vie et dans ses écrits. Ceux-ci lui dressèrent des embûches et firent tous leurs efforts pour le perdre, surtout en l'année 373 ; différentes maladies le conduisirent aux portes du tombeau, et tandis que son corps semblait abattu, épuisé par les jeûnes et les austérités, sa grande âme dominait toujours la souffrance et les fatigues, comme sa renommée s'élevait au-dessus des calomnies de ses adversaires, et en particulier d'Eustathe de Sébaste.

Saint Basile mourut le premier jour de janvier de l'année 379. Toute la terre le pleura, dit saint Grégoire, comme le docteur de la vérité et le lien de la paix des églises. Les gémissements et les pleurs étouffaient le chant des psaumes et chacun s'efforçait de toucher la frange de son habit et le lit sur lequel on le portait. Sa vertu était si éminente et sa gloire si grande, ajoute le même panégyriste, que pour se rendre recommandable, on tâchait de l'imiter jusque dans les plus petites choses et dans les défauts mêmes de son corps. On copiait son habit, son lit, sa nourriture, quoique en tout cela il eut agi naturellement, sans rien affecter ; mais ces imitateurs étaient d'autant plus éloignés de leur modèle, qu'ils faisaient plus d'efforts pour s'en approcher. Théodoret lui donne le titre de *grand* que lui a conservé la postérité.

Il nous reste de saint Basile de nombreux et importants écrits, que nous pouvons ranger en plusieurs classes.

Ses ouvrages *exégétiques* embrassent: 1° ses neuf homélies sur l'*Hexaëmeron* ou les six jours de la Genèse, où il s'attache au *sens littéral,* à la réfutation des erreurs philosophiques et hérétiques, à l'examen des difficultés d'histoire naturelle ou de critique, en mêlant à ses commentaires des exhortations morales ; 2° ses treize homélies sur les *psaumes*, où il développe ordinairement le sens *littéral, moral* et *allégorique*, et traite seulement quelques psaumes, à la suite de son préambule ; 3° enfin son commentaire *sur Isaïe*, publié sous son nom, malgré le doute émis par plusieurs critiques.

Les ouvrages *dogmatiques* de saint Basile sont ses cinq livres *contre l'arien Eunomius*, et son livre *du Saint-Esprit*, contre Macédonius et les pneumatomaques. Les trois premiers livres *contre Eunomius* sont destinés à venger les personnes divines que l'hérétique avait entrepris d'attaquer. Cet Eunomius était évêque de Cyzique, en Mysie, rationaliste prononcé, ennemi de l'ancienne croyance de l'Église sur le Fils et sur ses relations avec le Père : il admettait un Verbe ou Fils de Dieu tout à fait dissemblable au Père, et renversait toute l'économie du mystère de la Trinité. Saint Basile lui prouve, au sujet du Père, que l'attribut de *non-engendré* (ingenitus) donné à celui-ci, n'exprime point l'essence de Dieu, mais une simple propriété et une propriété toute négative ; d'où il suit, que le Fils, *engendré* de la substance du Père, n'est point en opposition avec son principe, comme le suppose Eunomius, mais que ce mot, dans sa véritable acception, signifie : l'union naturelle du Père et du Fils. Au lieu d'une dissemblance réelle et substantielle entre ces deux personnes, c'est donc une égalité parfaite de nature qu'il faut voir dans la génération du Verbe, par son union éternelle, personnelle et consubstantielle avec Dieu, selon l'Évangile de saint Jean. Saint Basile montre ensuite que l'Esprit-Saint n'est point d'une nature différente de celle du Père et du Fils : l'ordre qu'il tient dans la Trinité ne le rend point inférieur en substance ; les noms qu'il porte et les opérations qu'il partage avec les autres personnes le placent infiniment au-dessus de toutes les créatures. Le quatrième livre ajoute aux preuves tirées de l'Écriture des arguments empruntés à la dialectique, et le cinquième, qui roule tout entier sur la divinité du Saint-Esprit, se rapproche, par sa forme et par son objet, de l'ouvrage spécial adressé à saint Amphiloque et intitulé : *Liber de Spiritu Sancto*. Ce second ouvrage est dirigé contre cette fraction de semi-ariens, qui furent conduits, par une conséquence nécessaire, à nier la consubstantialité du Saint-Esprit, après avoir nié celle du Fils. Saint Basile établit ce dogme, en expliquant ce qu'il faut entendre par *Saint-Esprit* ; il s'appuie sur la formule du

baptême et justifie l'emploi des différentes expressions, usitées dans la bible, à la gloire de l'Esprit-Saint. Il termine par un effrayant tableau qu'il trace de l'Église de son temps, « où l'on avait transplanté, dit-il, la borne fixée par les Pères, ébranlé la pierre fondamentale et le boulevard des dogmes. »

Les œuvres *ascétiques* et *morales*, jointes aux deux règles monastiques (la grande et l'abrégée) forment une portion considérable des œuvres de saint Basile. Par ces deux règles, devenues si célèbres, il a organisé complétement la vie cénobitique, en Asie d'abord, puis dans l'Église grecque, et il a fourni aux âges futurs le modèle de ces grandes institutions, dont nous aurons bientôt à parler.

Les *homélies* de saint Basile peuvent se ramener à ce triple objet exégétique, dogmatique et moral, et comprennent ses *panégyriques*, ensemble de discours sur les sujets les plus variés, que l'on peut ranger parmi les plus beaux monuments de l'antiquité grecque chrétienne.

Le témoignage le plus éloquent de l'activité universelle de saint Basile nous est fourni par les trois cent soixante-six *lettres* que nous avons de lui ; trois sont appelées *canoniques*, parce qu'elles déterminent la manière et le temps de la pénitence publique ; les autres sont historiques, dogmatiques, morales ou familières. Cette correspondance est d'un style si remarquable, qu'un rhéteur païen, Libanius, n'hésitait pas à donner à son ancien élève la préférence sur lui pour l'élégance et le bon goût qui distinguent son style épistolaire (1).

149. Saint Grégoire de Nazianze. Ses rapports avec saint Basile. — Saint Grégoire, l'ami de saint Basile, était son émule en science et en éloquence autant qu'en vertu, et ne le cédait au grand archevêque de Césarée que pour l'énergie du caractère, la sûreté de vue et de conduite dans le gouvernement des hommes. « Il a mérité parmi les Grecs le surnom de Théologien, dit Bossuet,

(1) Cf. Dom Ceillier. *Auteurs ecclésiastiques*. — J. Fessler. *Instit. patr.* Saint Basile. — J. Alzog. *Patrologie*.

à cause des hautes conceptions qu'il a de la nature divine.» Il partage ce titre avec saint Jean l'Évangéliste. Né au commencement du quatrième siècle, il cultiva la philosophie à l'école d'Alexandrie et les lettres à Athènes, où il se lia d'une étroite amitié avec saint Basile.

Il montra dès sa jeunesse une prédilection marquée pour l'art oratoire; cette étude fit sa plus douce jouissance et lui acquit sa plus grande réputation: « Mon seul désir, disait-il un jour, mon unique amour était l'éloquence; je la rencontrai en Orient, en Occident, et dans Athènes, cet ornement de la Grèce. Je m'y appliquai longtemps et avec ardeur; cependant je finis par la déposer aux pieds du Christ, et je la subordonnai à la grande parole de Dieu, bien supérieure à toutes les doctrines inconstantes et passagères des hommes.» Ordonné prêtre comme par surprise, et des propres mains de son père qui gouvernait l'Église de Nazianze, il s'échappa de cette ville pour fuir l'épiscopat, et retourna auprès de son ami Basile, dans cette solitude du Pont, qui lui était devenue si chère. Mais les instances chaque jour plus pressantes des fidèles et de ses parents, le déterminèrent, en 362, à venir aider son vieux père dans l'administration de son diocèse. Ce fut alors, dit Alzog, qu'il prononça ce célèbre discours sur *la fuite*, où il justifie à la fois son départ et son retour, et traite de la sublimité, de l'excellence et des devoirs du sacerdoce, sans oublier l'immense responsabilité qu'il impose. Sur ces entrefaites, en 364, Basile était entré lui-même dans le sacerdoce, et était devenu, vers 370, métropolitain de Césarée. Une querelle de juridiction ayant éclaté entre Basile et l'évêque Anthime, de Tyane, Basile contraignit Grégoire à se faire sacrer évêque de Sasime, diocèse limitrophe nouvellement créé. Mais lorsqu'il connut l'état déplorable de ce nouveau diocèse, le site peu avantageux de ce siége épiscopal, il refusa de l'administrer. C'est alors qu'il écrivait d'un style plus propre à dérider son ami qu'à le fâcher: « Qu'irai-je faire dans les déserts de Sasime? Suis-je donc un gendarme pour aller à la chasse des brigands soudoyés par Anthime? » Il exhalait son chagrin en des vers que

nous avons encore : « Il y a, dit-il, sur une route de montagnes, à l'embranchement de trois chemins, au territoire de la Cappadoce, une horrible bourgade, sans eau, sans arbres, sans verdure, sans habitants. Rien que la poussière, le bruit des chariots, les clameurs des douaniers, les ceps et les fers, les hurlements des contrebandiers mis à la torture. C'est là ma ville épiscopale. Le peuple se recrute de vagabonds, de réfugiés, de proscrits et de voleurs de grand chemin. Voilà mes fidèles ! Telle est mon église de Sasime, le siége que m'impose le tout-puissant Basile, du haut de son trône primatial, entouré de ses cinquante chorévêques. Quelle munificence ! Quel souvenir attendri de notre vie commune à Athènes ! Et pourquoi m'envoie-t-il ainsi à l'exil et à la mort ? Pour sauver quelques misérables lambeaux de pouvoir et de revenu ; pour assurer le libre passage de quelques cochons de lait ou de quelques oiseaux rares, destinés à la table du métropolitain de Césarée. » Il est facile de reconnaître, à cette vive peinture, l'imagination, ou, si l'on veut, les licences du poète, plus fortes encore que le courroux d'un ami. De part et d'autre, les droits et les devoirs de l'amitié véritable n'en souffrirent pas autant que paraît le supposer la plainte acerbe de Grégoire ; car il trouva lui-même, pour excuser Basile, de généreuses paroles : « Mon ami, disait-il, était tellement habitué à ne considérer en toutes choses que le côté spirituel et divin, que partout où il croyait découvrir les intérêts de Dieu, il les préférait aux devoirs de l'amitié, qui, du reste, lui étaient si sacrés. » Rappelé une seconde fois de la solitude par les tendres supplications de son père, il retourna à Nazianze, en 372, et y resta désormais en qualité de coadjuteur, jusqu'à la mort du vieillard, déployant la plus salutaire activité, soit par son zèle à défendre la foi, soit par le dévouement dont il fit preuve pendant une sécheresse effroyable. En 369, la mort lui ravit son jeune frère Césaire, qui avait été autrefois médecin de la cour de Constantinople. Un peu plus tard, ce fut le tour de sa sœur Gorgonie, si tendrement aimée, et que la mort surprit dans les touchants entretiens sur la vie future. En 374, son père

les suivit dans la tombe. Sa pieuse mère, sainte Nonne, parvenue à une haute vieillesse, ne tarda pas à les y rejoindre. Dans le sentiment de ce vide immense, joint à la faiblesse de sa santé, Grégoire se persuada qu'il était incapable de remplir les fonctions d'évêque de Nazianze. Il se retira donc dans la solitude de Séleucie, où la nouvelle de la mort de saint Basile alla le surprendre et assombrir ses jours : « Vous me demandez, écrivait-il, comment je me porte? — Très-mal. Je n'ai plus Basile, je n'ai plus Césaire, mon frère selon la chair et selon l'esprit, et je puis dire avec David : Mon père et ma mère m'ont délaissé. Mon corps est maladif, les années s'accumulent sur ma tête, les inquiétudes se multiplient; l'Église n'a point de pasteurs capables. » Telles étaient ses dispositions d'esprit lorsque, sous le règne de Gratien et de son associé à l'empire, Théodose, il fut appelé à Constantinople. Le parti orthodoxe n'était plus qu'une ombre; il n'y avait là que les débris d'un troupeau, sans discipline, sans chef, sans cohésion. Toutes les églises avaient été livrées aux ariens par ordre de l'empereur Valens. Il ne fallut rien moins que les prières redoublées de ses amis, jointes au reproche de sacrifier le bien général de l'Église à ses aises personnelles, pour décider Grégoire à se rendre à cet appel. L'impression qu'il laissa de son entrée à Constantinople, avec sa figure amaigrie et son méchant costume, ne fut rien moins que favorable. Il y célébra d'abord les cérémonies saintes dans une chapelle privée qui appartenait à ses parents, et à laquelle il donna le nom d'Anastasie, en témoignage de la renaissance du culte. Ni les manœuvres des partis, ni les persécutions qui l'assaillirent chez lui et jusqu'au pied de l'autel, ne purent empêcher le triomphe de la foi catholique, grâce à l'énergie de sa prédication et aux fruits divins qu'elle enfantait. En 380, l'empereur Théodose, bravant les dernières résistances, le conduisit, entouré d'une escorte militaire, dans l'église des Apôtres, après que l'évêque Maxime eût été obligé de prendre la fuite.

Ce Maxime était originaire d'Alexandrie, et s'était rendu à Constantinople, dans le dessein de supplanter Grégoire.

Chrétien de nom, et cynique par sa philosophie et par sa conduite, il avait réussi à cacher ses vices sous les apparences du zèle et de la vertu, et sous le masque de la pauvreté volontaire; en se déclarant l'ennemi des ariens, il s'était fait l'ami de Grégoire, qui le reçut dans sa maison et à sa table, et le fit le compagnon de ses études et de ses projets. Notre saint peu défiant, trompé par l'extérieur de Maxime, alla même jusqu'à faire son éloge dans un discours public. Il serait trop long de raconter les intrigues, par lesquelles le cynique arriva enfin à son but, en recevant l'ordination de la main des évêques, que Pierre d'Alexandrie envoya, on ne sait comment, à Constantinople. Quoiqu'il en soit, l'ordination de Maxime, qui ne se fit pas sans entraves, lui attira la haine de toute la ville, d'où il fut honteusement expulsé. Saint Grégoire, nommé dès lors par Théodose, évêque de Constantinople, résista de son côté jusqu'à ce que cette dignité lui eût été offerte avec insistance et conférée par les évêques réunis à Constantinople en 381, pour le deuxième concile œcuménique. Les évêques d'Égypte et de Macédoine, arrivant au concile, blâmèrent seuls la nomination qu'on venait de faire, en alléguant le quinzième canon de Nicée, qui défendait à un évêque de permuter son diocèse; ils voulaient parler de l'évêché de Sasime, dont l'élu Grégoire n'avait, au reste, jamais pris possession. Il résigna ses fonctions nouvelles, et prit noblement congé des évêques et des fidèles assemblés, en disant que pour le salut du vaisseau, il consentait à être jeté à la mer, comme un autre Jonas. Une baleine hospitalière me recevra dans son sein...

C'est avec cette magnanimité que saint Grégoire, ennemi de toute contestation, crut devoir se démettre de sa charge, aussi prompt à déposer ce fardeau qu'il avait paru désintéressé en acceptant un pareil honneur, dont les autres se montraient si jaloux.

Il prononça devant toute l'assemblée ces solennels adieux qui resteront à jamais comme le plus beau monument de son éloquence, si l'on n'aime mieux les considérer comme le gage le plus touchant de sa vertu.

« Adieu, s'écria-t-il, Église d'Anastasie, nouvelle Siloë, où nous avons pour la première fois planté l'Arche sainte, depuis quarante ans agitée et errante dans le désert... Adieu, chaire pontificale, siége envié et plein de périls, conseil des pontifes, orné par l'âge et par la vertu des prêtres, vous tous, ministres du Seigneur à la table sainte, qui approchez de Dieu quand il descend vers nous ; adieu, chœur des Nazaréens, harmonie des psaumes, veilles pieuses, sainteté des vierges, modestie des femmes, assemblée des orphelins et des veuves, regards des pauvres tournés vers Dieu et vers moi ; adieu maisons hospitalières, amies du Christ et secourables à mon infirmité... Adieu, ô rois de la terre, palais des rois, serviteurs et courtisans des rois, fidèles à votre maître, je veux le croire, mais certainement la plupart infidèles à Dieu. Applaudissez votre nouvel orateur ; elle s'est tue la voix incommode qui vous déplaisait. Adieu, cité souveraine et amie du Christ... Adieu, Orient et Occident, pour lesquels j'ai combattu, et par qui je suis accablé !... Adieu, anges gardiens de cette Église, qui protégiez ma présence et qui protégerez mon exil ; et toi, Trinité sainte, ma pensée et ma gloire ! Puissent-ils te conserver, et puisses-tu les sauver, sauver mon peuple !... Enfants, gardez-moi le dépôt, souvenez-vous de ma lapidation !... »

Après avoir prononcé ces paroles, d'une émotion et d'une grâce infinies dans le texte original, l'éloquent archevêque, toujours en butte à des haines que le talent et la vertu ne désarment pas, quitta Constantinople. Il retourna, dit M. Villemain, d'abord à Césarée, où il rendit hommage à la mémoire de Basile, et, le cœur plein de regrets, il se retira près du bourg d'Arianze, où il était né. C'est là qu'il acheva sa vie, loin des cours et des conciles, occupé de la culture d'un petit jardin, et revenant à cette passion des vers qui avait enchanté sa jeunesse.

Saint Grégoire mourut entre les années 389 et 390. Les ouvrages qu'il nous a laissés sont des *discours*, des *épîtres* et des *poëmes*.

Parmi ses *discours* viennent se ranger d'abord quarante

traités *dogmatiques* et *polémiques* sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit, et sur leurs relations avec le Père dans la Trinité des personnes. Les discours XXVII - XXXI, dirigés contre les eunomiens et les macédoniens, et appelés *théologiques*, sont les plus célèbres. Grégoire « y défend avec une force invincible, dit Bossuet, dans sa manière précise et serrée, la théologie des chrétiens sur le mystère de la Trinité. » Ce dogme est celui qu'il a traité le plus souvent et avec plus de détails. Tout en se servant de comparaisons familières pour établir le mutuel rapport du Père, du Fils et du Saint-Esprit, comme le soleil et ses rayons, l'eau, la source et le torrent, saint Grégoire s'applique de préférence à prouver que la seule et unique nature du Père est commune aux trois personnes : elles n'ont qu'une même nature divine, de même qu'il n'y a qu'une seule nature humaine dans ces trois choses : l'intelligence, la raison et l'esprit. Ce grand docteur a reçu le nom de *théologien*, qu'il allie si bien avec le titre d'orateur. Sous forme apologétique nous avons les deux *discours* contre l'empereur Julien (*Invectivæ contra Julianum imperatorem*), où il se propose d'affermir la foi des chrétiens, de renverser les erreurs des gentils, et de venger le dogme de la divine Providence et de la justice de Dieu, quelquefois lente dans sa marche, mais toujours sûre dans l'application de ses arrêts. Les *discours moraux* contiennent son *Apologie sur sa fuite*, son sermon *sur l'amour des pauvres*, ses expositions sur les mystères de Notre-Seigneur et les fêtes des saints, la *Nativité du Christ*, la *fête des lumières* ou l'Épiphanie, la sainte Pâque, le *nouveau dimanche in Albis*, la *Pentecôte*, et jusqu'à des *panégyriques* et des *oraisons funèbres*, nouvelle forme d'éloquence dans la chaire chrétienne, sans parler des discours d'installation, d'adieu, de condoléance qui resteront comme autant de modèles du grand style oratoire.

Les deux cent quarante-deux *épîtres*, qui nous restent de saint Grégoire, ne sont pas moins variées sur le *dogme*, la *morale* ou l'*histoire contemporaine*, dans le genre élevé ou dans le genre familier, pour consoler, pour féliciter et

pour exhorter avec autant de délicatesse que de suavité et de charme.

Ses *poésies*, tour à tour biographiques, historiques, dogmatiques et morales, ne trahissent pas ces élans que l'on rencontre dans ses discours. La plupart sont des *méditations religieuses*, comme le remarque M. Villemain (1), et malgré la différence des génies et des temps, on y trouve plus d'une affinité avec les rêveries de l'imagination poétique dans nos jours de satiété sceptique et de progrès social.

Saint Grégoire de Nazianze n'en est pas moins un de ces hommes incomparables, qui a trouvé dans la lecture et la méditation de nos saints livres le grand secret de son éloquence aussi bien que le génie de sa foi. Son dévouement à la Trinité sainte, « son amour et sa gloire », a rempli cette belle vie ; plus précieuse encore par la fuite des honneurs que par l'élévation aux dignités et l'éclat du talent (2).

149 (bis). **Saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile.** — La famille de saint Basile était une famille de saints, où la mère, les frères et les sœurs rivalisaient de zèle, de piété et de talents. Saint Grégoire, qui devint évêque de Nysse, et dont la naissance est placée après l'an 330, inférieur par l'âge à l'évêque de Césarée, était presque son égal en génie et en doctrine. Formé à la piété par les soins de la vierge Macrine, sa sœur, et à l'étude des lettres par son frère Basile, qu'il gratifie du nom de Père et de Maître, il commença par se consacrer au service de l'Église. Il était déjà honoré de la fonction de *lecteur* dans l'assemblée des fidèles, lorsque son goût trop prononcé pour l'éloquence profane lui fit échanger ce premier état contre celui de rhéteur. Engagé dans les liens du mariage avec Théosébie, qu'il perdit prématurément, et rendu pleinement à lui-même, il écouta les représentations de Basile, se montra sensible aux vifs reproches de Grégoire de Nazianze, leur ami commun, et reprit sa profession sainte avec un nouveau zèle. Il s'appliqua désormais à

(1) *Tableau de l'éloquence*, p. 147.
(2) Cf. D. Ceillier, J. Fessler, J. Alzog, *Manuel de patrologie*.

l'éloquence chrétienne et à l'étude du dogme. Il fut élevé, en 371, sur le siége de Nysse, ville située dans la province de son frère Basile. Sous l'empereur Valens, et sous Démosthènes, gouverneur de la Cappadoce, les ariens le déposèrent en alléguant divers prétextes et le firent condamner à l'exil, en 375. Rétabli quelques années après sur son siége, il vit des chagrins de famille succéder aux épreuves de la persécution : la mort lui ravit son frère Basile et sa sœur Macrine qu'il aimait tendrement (379). Le rôle considérable qu'il remplit au deuxième concile œcuménique de Constantinople (381) lui a souvent fait donner le titre de *Père des Pères*. Ses dernières épreuves lui vinrent des apollinaristes, au sujet des efforts qu'il tenta pour ramener les fidèles de Jérusalem à l'obéissance de saint Cyrille leur évêque, et de la part d'Helladius, successeur de saint Basile, à Césarée, qui portait aux deux frères une haine que les plus généreux procédés ne désarmèrent pas. Saint Grégoire de Nysse mourut après l'an 394.

Il nous a laissé plusieurs *Commentaires* sur la Bible : *Explicatio apologetica seu liber in Hexaemeron*, ouvrage qui justifie ou complète celui de son frère Basile, et qui est adressé à un autre frère, Pierre, évêque de Sébaste ; un second ouvrage qui fait suite au premier, et composé de même sur la demande de son frère, est intitulé : *De opificio hominis*. Saint Grégoire y combat la doctrine d'Origène sur la préexistence des âmes ; il y traite des différents états de la nature *intègre*, de la nature *tombée* et *réparée*, de la résurrection des corps et de l'admirable structure du corps humain. La *Vie de Moïse* ou la *vie parfaite* (*de vita Mosis*) est un commentaire à la fois historique et ascétique. Deux livres *sur les inscriptions* et l'interprétation des *psaumes* (I-LVIII), en expliquent le but, l'ordre et la division. Huit homélies *sur l'Ecclésiaste* et l'*exposition du cantique des cantiques* offrent autant d'attrait que d'utilité au lecteur pour l'élever à la connaissance de la vie spirituelle et du sens allégorique. Pour le Nouveau-Testament nous avons les cinq homélies *sur l'oraison dominicale*, et les huit homélies *sur les béatitudes*.

Les principaux ouvrages *dogmatiques* de saint Grégoire sont ses douze livres *contre Eunomius* et ses écrits *contre Apollinaire*, avec trois autres *traités*, découverts récemment par le cardinal Maï, *contre Arius* et *Sabellius*, *contre les macédoniens*, enfin *contre les Juifs*. Le meilleur ouvrage de l'auteur sur le dogme est sa *grande catéchèse*, sur la manière d'instruire les païens, les Juifs et les hérétiques, pour les amener à la connaissance de la Trinité et de la création du monde, de la rédemption et des sacrements, de la sanction de la loi par la récompense et la peine éternelles.

Les ouvrages *ascétiques* et les *lettres* roulent sur la perfection chrétienne, sur la virginité, sur la discipline ecclésiastique.

Les *Discours* de saint Grégoire de Nysse embrassent des sujets variés de dogme ou de morale, de liturgie sur les fêtes de Notre-Seigneur, des panégyriques des saints, et même des *oraisons funèbres* sur saint Basile, saint Grégoire le thaumaturge.

150. **Saint Jean Chrysostome. Son zèle et ses prédications.** — Saint Jean, surnommé *Bouche d'or*, naquit vers l'an 347, dans la ville d'Antioche (1). Fils d'un père illustre, Secundus, qui occupait le poste élevé de *maître des milices d'Orient*, il appartenait également du côté de sa pieuse mère, Anthuse, à une famille illustre et considérée. Veuve à l'âge de vingt ans, sa mère se consacra tout entière à son éducation, et jeta dans son jeune cœur ces semences de piété, dont l'influence s'étendit sur toute sa carrière et sur tous ses travaux religieux. Sa première culture scientifique lui fut donnée par le rhéteur Libanius et par le philosophe Andragathius, sans préjudice de sa foi. L'admiration qu'excitaient ses progrès avait fait désirer à Libanius de l'avoir un jour pour successeur, et ce célèbre rhéteur se plaignait amèrement que « les chrétiens le lui eussent ravi par un sacrilége. » Dès l'âge de vingt-deux ans, dégoûté de la vanité des rhéteurs, il quitta le barreau pour se livrer

(1) Alzog. *Patrologie*, 305.

avec ardeur à l'étude des saintes lettres. Baptisé d'abord par le pieux évêque Mélèce, puis ordonné lecteur, il ne reçut le diaconat qu'à l'âge de trente ans, comme nous le verrons ; il n'aspirait même qu'à embrasser la vie solitaire avec un de ses amis, nommé Basile. « Lorsque ma mère, nous apprend-il lui-même, eut appris ma résolution de me retirer dans la solitude, elle me prit par la main, me conduisit dans la chambre, et, m'ayant fait asseoir près du lit où elle m'avait donné naissance, elle se mit à pleurer, et ensuite me dit des choses encore plus tristes que ses larmes. » Rien n'égale, dans le récit de Chrysostome, la plainte naïve de cette mère désolée... Chrysostome n'eut pas le courage d'affliger sa mère, et renonça d'abord au projet de s'éloigner d'elle. Mais bientôt, pour se dérober aux instances des chrétiens qui voulaient le faire évêque, il se retira dans les solitudes voisines d'Antioche. Saint Chrysostome et son ami Basile s'étaient réciproquemnnt promis de se soustraire à une semblable élection. Cependant saint Basile finit par céder aux instances de son ami, dans l'espoir que celui-ci en ferait autant. Saint Chrysostome, ayant refusé par humilité, on en vint à des explications, en suite desquelles Chrysostome rédigea son célèbre opuscule du *Sacerdoce* pour justifier son pieux stratagème. Après qu'il eut fait l'essai de la vie monastique, sa santé affaiblie le contraignit de retourner à Antioche, où Mélèce l'ordonna diacre. Le sacerdoce ne lui fut conféré que par Flavien, qui lui confia, à cause de son grand âge, la charge de prédicateur dans son église (1).

Une insurrection, provoquée par une taxe que l'empereur avait établie pour célébrer le cinquième anniversaire de son fils Arcadius, venait d'éclater à Antioche (387) ; on renversa les statues de l'empereur et celles de l'impératrice. Ce fut là pour Chrysostome l'occasion de déployer son énergie de caractère et la mâle austérité de la science chrétienne. Tandis qu'une députation, ayant Flavien à sa tête, se hâtait vers

(1) Alzog, *Manuel de Patrologie*, 307. M. Villemain, *éloquence du quatrième siècle*.

Constantinople pour fléchir la colère de l'empereur, Chrysostome prononçait devant le peuple d'Antioche, effrayé et abattu, ces fameuses homélies, où il console, ranime et censure tour à tour son auditoire consterné, et où éclatent, avec la sagesse du pasteur, la science du théologien et l'éloquence brillante de l'orateur chrétien. Douze années plus tard, sa puissante parole obtint à Antioche les mêmes résultats, d'une part, contre les menées des hérétiques et des sectaires, de l'autre, contre le paganisme et la superstition des mœurs, et surtout contre la passion des jeux du cirque et des comédies. Contre ses vœux et ses prévisions, l'empereur Honorius le nomma, en 397, patriarche de Constantinople, après la mort de Nectaire. Chrysostome reçut la consécration, des mains de Théophile d'Alexandrie, qui devait bientôt après le précipiter de son siége.

Nous ne dirons pas ici toutes les haines que son zèle et son courage armèrent contre lui, sa conduite à l'égard de l'eunuque Eutrope, dont il critiqua sans ménagements les opinions hétérodoxes ; sa fermeté à l'égard d'Eudoxie et son action vigoureuse contre certains évêques indignes. Mais ce qui fut le plus funeste au saint patriarche de Constantinople, ce fut la direction imprimée à cette lutte par l'habile patriarche d'Alexandrie, jaloux du poste éminent qu'occupait Chrysostome. Théophile, chargé de graves accusations, ajourna son voyage, et, sur ces entrefaites, abusa de la confiance de saint Épiphane, pour discréditer son rival, et le représenter comme un origéniste. Appuyé par l'impératrice, Théophile, qui devait se justifier en présence « d'un concile et de Chrysostome, » se fit en même temps son accusateur et son juge. Cette grande iniquité amena jusqu'à deux fois l'exil de Chrysostome, au milieu des réclamations du peuple, et des miracles du ciel qui semblait prendre sa défense. L'illustre proscrit implora le secours de l'évêque de Rome, qui s'intéressa vivement à ses malheurs. La mort de Chrysostome fut presque un martyre ; il succomba d'épuisement et de fatigues, à Comanes dans le Pont, par suite des rigueurs exercées contre lui, en prononçant ces paroles de Job : « Béni soit le Seigneur de toutes choses. » (an 407) Théo-

dose II fit ramener à Constantinople le corps du saint pontife. L'Hellespont était en feu, les rues de la ville éclairées par des flambeaux. L'empereur, agenouillé devant son cercueil, le baisa respectueusement ; puis élevant la voix, il pria pour son père et pour sa mère, demandant à celui qu'ils avaient persécuté par ignorance de leur obtenir grâce et pardon devant le Seigneur. Cent mille hommes à genoux, comme l'empereur sur le rivage, répondirent à cette prière par une acclamation : la mémoire de Jean était vengée (1).

De tous les Pères grecs, saint Jean Chrysostome est celui qui a laissé le plus d'ouvrages, divisés en *commentaires de l'Écriture sainte*, en *discours*, en *traités* et en *lettres*.

Les *commentaires* de saint Jean Chrysostome sur l'Écriture sainte occupent une partie considérable de ses œuvres, et roulent sur l'Ancien et sur le Nouveau testament. Ces explications, sous forme d'homélies, commencent par un éclaircissement assez scrupuleux du texte, et se terminent par des exhortations morales et ascétiques. Nous indiquerons, pour l'Ancien Testament, les 67 *homélies* et les neuf *discours sur la Genèse*; cinq *sermons sur Anne*, mère de Samuel, et trois *homélies sur David et Saül;* les *expositions sur les psaumes* (environ soixante : 4-12, 43-49, 108-117, 119-150), homélies prononcées vers les derniers temps de son séjour à Antioche ; deux *homélies sur l'obscurité des prophéties*, son *commentaire sur Isaïe* et six *homélies* sur le texte de ce prophète : « J'ai vu le Seigneur. » L'authenticité ou du moins l'intégrité du *commentaire sur le prophète Daniel* est révoquée en doute. Il faut compter parmi les meilleurs ouvrages de l'incomparable orateur ses discours sur les psaumes, qui ne dénotent pas moins de génie et de perspicacité que d'éloquence. Parmi les *homélies* sur le Nouveau Testament, celles *sur saint Matthieu* sont plus estimées que celles *sur saint Jean*; les homélies *sur les actes* des apôtres, tendent, comme tous les ouvrages du saint docteur, à la morale et à l'édification. Le chef-d'œuvre de ces ouvrages exégétiques est, comme nous l'avons déjà

(1) *Vie de saint Chrys.* par l'abbé Martin d'Agde. III. 370.

remarqué, l'explication des *épîtres de saint Paul,* surtout de celle aux Romains et à Philémon, de celle aux Éphésiens et à Tite, et de la première aux Corinthiens.

Les *discours* de saint Jean Chrysostome se rapportent à un grand nombre de sujets de *dogme*, de *morale*, ou de circonstances, variés eux-mêmes comme les événements de sa vie. Huit *homélies contre les Juifs* sur la divinité de Jésus-Christ datent de sa période sacerdotale à Antioche. Douze *homélies contre les anoméens*, commencées à Antioche, et achevées à Constantinople, traitent de la nature incompréhensible de Dieu, de la consubstantialité du verbe avec son Père ; et l'homélie sur la résurrection des morts le met à même d'établir le dogme fondamental de tout le christianisme, après qu'il a établi la divinité de la personne de Jésus-Christ. Des *sermons* sur les *mystères* du Sauveur : sa naissance, son baptême, son épiphanie, sa passion et la vertu de sa croix qui ouvre le ciel au bon Larron, sa résurrection, son ascension et la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte, continuent l'exposition de nos dogmes, et saint Jean Chrysostome saisit l'occasion de venger la divinité du Saint-Esprit, attaquée par les macédoniens. Plusieurs *homélies* sur les *louanges* de l'apôtre *saint Paul*, sur l'exemple des saints de l'Ancien Testament, Job, Éléazar et les Machabées, sur les saints martyrs du nouveau, principalement sur les saints évêques d'Antioche, Ignace, Babylas, etc., rentrent dans les panégyriques, comme le *discours* à la *louange* de *Diodore*, *évêque de Tarse*, et l'*homélie* à la *louange de Théodose le Grand.* Parmi les discours où l'enseignement *moral* tient la première place, nous citerons les deux *catéchèses* adressées aux catéchumènes et aux néophytes, les neuf *homélies sur la pénitence* et les deux *sermons de consolation sur la mort,* mais surtout les immortelles *homélies sur les statues* au peuple d'Antioche (XXI, *homiliæ de statuis*), enfin les *discours* au sujet du *tremblement de terre.*

Saint Chrysostome a écrit divers *traités*, destinés à l'instruction des solitaires ou à la défense de la vie monastique (*Libri duo de compunctione*, *Libri tres adversus oppugnatores*

vitæ monasticæ, etc.). Nous ne ferons que nommer son admirable *livre sur la Virginité*, et, sans nous arrêter aux règles qu'il prescrit aux clercs en différents endroits sur ce sujet, nous trouverons dans les six *livres du sacerdoce* le fondement de toutes les grandeurs et l'abrégé de tous les devoirs du prêtre.

Nous avons dit à quelle occasion fut composé le *traité du sacerdoce*, adressé par saint Chrysostome à son ami Basile, différent de l'évêque de Césarée. Les deux premiers livres ne sont qu'un assez long préambule et le commencement de cette apologie, en forme de dialogue. Ce n'est qu'au troisième livre, que saint Jean Chrysostome, pour mieux justifier sa fuite de l'épiscopat, entreprend de démontrer l'excellence du sacerdoce et l'immense responsabilité du ministère divin. Le sacerdoce est le plus grand don de l'amour de Dieu envers les hommes, et la plus grande marque de notre amour envers Jésus-Christ. Il l'emporte sur la dignité royale, comme l'âme l'emporte sur le corps et le ciel sur la terre; et la triple raison de cette excellence est le pouvoir redoutable, confié aux hommes et non aux anges, de consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ, de lier et de délier les pécheurs dans les sacrements de baptême et de pénitence, et de prêcher la parole de Dieu, comme il le fait voir un peu plus loin. « Quand vous voyez, dit-il, le Seigneur immolé et étendu sur l'autel, le prêtre incliné sur la victime et priant, tous les assistants couverts de ce sang précieux, pouvez-vous croire que vous êtes encore ici-bas parmi les hommes? Mais aussi plus la dignité est élevée, plus la responsabilité est lourde; elle serait trop lourde même pour les épaules des anges. Quelle doit être la pureté du prêtre offrant le divin sacrifice, et portant dans ses mains le Maître de l'univers, devant lequel se courbent en tremblant les célestes vertus qui portent le monde? et cependant quels écueils et quels orages n'a pas à éviter celui qui remplit un tel office? L'âme du prêtre est assaillie par plus de vagues et d'orages que l'océan lui-même. » Les qualités de l'évêque ou du prêtre sont décrites par saint Paul. Il doit connaître les choses de la vie humaine autant que ceux qui sont le plus mêlés au

monde, et en être en même temps plus dégagé que les solitaires qui vivent dans les montagnes. Quelle vigilance, quelle circonspection, quelle force d'âme, quelle science de la théologie et du cœur humain ne faut-il pas pour instruire, élever, diriger tous les états et toutes les conditions, tous les sexes et tous les âges? Telles sont les craintes qu'exprime saint Chrysostome, à chaque page du quatrième et du cinquième livre de ce traité, où il demande au prédicateur plus que le talent de la parole, pour ne point se laisser séduire aux applaudissements de la multitude, car il doit posséder l'art de parler et l'art plus difficile encore de savoir mépriser les louanges. En travaillant ses discours, il ne doit songer qu'à plaire à Dieu, et, lorsque sa prédication soulève l'envie et la jalousie des hommes, il doit se mettre peu en peine de leurs accusations intempestives. Enfin, au sixième livre, saint Jean Chrysostome fait ressortir les difficultés de la charge d'un évêque, en déclarant que cet état de perfection exige une sainteté plus grande que n'est celle du religieux dans son cloître, une plus grande habileté dans les affaires, d'où il conclut une plus stricte obligation de travailler à sa sanctification personnelle et au salut de ses frères, et la menace de châtiments plus terribles contre ceux qui manquent à leur devoir.

Les *lettres* de saint Jean Chrysostome, au nombre de 238, sont tour à tour des lettres *historiques* et *familières*, des lettres de *consolation* et de *recommandation*. Elles ne respirent que l'amour de Dieu et du prochain, la force d'âme, la patience et la modestie, et la pratique de toutes les vertus qui remplissent la vie de ce saint prélat.

Après tant de travaux, entrepris pour la gloire de l'Église, il ne faut pas être étonné de ce que le grand nom de Chrysostome ait suscité la jalousie ou la haine de quelques-uns de ses contemporains; les ennemis du saint Docteur, contrariés par l'influence de son pouvoir ou l'éclat de son talent, n'ont guère pu être eux-mêmes que les ennemis de l'Église, et leur témoignage est suspect. Le glorieux pontife, qui mérite presque le titre de martyr, n'en restera pas moins l'admiration des siècles; et pour son talent oratoire, on

peut dire avec M. Villemain (1) que : « Le naturel, le pathétique et la grandeur ont fait de saint Chrysostome le plus grand orateur de l'Église primitive, le plus éclatant interprète de cette mémorable époque. »

151. Saint Cyrille de Jérusalem, saint Épiphane et les autres Pères grecs, dans l'exposition du mystère de la Trinité. — Saint Cyrille d'Alexandrie, défenseur de l'Incarnation, saint Proclus, saint Isidore de Péluse.— On croit que saint Cyrille naquit à Jérusalem, vers l'an 315, et qu'il y passa sa jeunesse dans la vie religieuse et dans l'étude assidue des lettres sacrées. Il fut ordonné prêtre, vers l'an 345, par Maxime, évêque de cette ville, et devint son successeur, en 351. Il eut à soutenir contre Acace de Césarée, arien opiniâtre, la prééminence de son siége, reconnue dans le concile de Nicée, et l'influence des ariens qui avait d'abord été favorable à son élection, se tourna bientôt contre le défenseur de la foi. Acace réussit à faire déposer le saint évêque, dans un prétendu concile, tenu en 358, et après son rétablissement, à le faire bannir une seconde fois par Constance. Réintégré par Julien avec les autres évêques exilés, il anéantit par ses prières les tentatives de l'empereur pour relever le temple de Jérusalem, second miracle dont il fut témoin dans cette ville, où les païens et les chrétiens avaient déjà vu briller en plein jour une croix plus lumineuse que le soleil, occupant en largeur un espace de trois quarts de lieue, depuis la montagne du Calvaire jusqu'à celle des Oliviers. Ce premier prodige, arrivé au commencement de l'épiscopat de Cyrille, est constaté dans une lettre qu'il écrivit lui-même à Constance. Saint Cyrille fut encore exilé pendant près de douze ans, sous l'empire de Valens, et rétabli par Théodose, il assista au concile de Constantinople en 381. Près de la moitié de ce laborieux épiscopat s'écoula dans l'exil. Saint Cyrille mourut en 386.

Ses *catechèses* sont le plus ancien et le plus vaste ouvrage en ce genre que nous ait légué l'antiquité. Les premières

(1) *Tableau de l'éloquence au quatrième siècle*, 154.

catéchèses, précédées d'une introduction, embrassent toute la doctrine chrétienne et s'adressent aux catéchumènes, placés entre le paganisme et le christianisme. Saint Cyrille mêle presque constamment l'apologie à l'exposition de la doctrine qu'il présente sous forme d'homélie et qu'il aime à relever par des récits bibliques. Les autres *catéchèses*, appelées *mystagogiques*, sont destinées à l'instruction des néophytes pendant la semaine sainte, et traitent du baptême, de la confirmation, de l'eucharistie et de la liturgie, que la discipline du *secret* ne permettait pas d'expliquer auparavant. Il faut joindre aux dix-huit *catéchèses* et aux cinq *mystagogiques*, l'*épître à Constance* et l'*homélie sur le paralytique de saint Jean.*

On reproche à saint Cyrille de ne s'être pas servi du terme **ομοουσιος**, consubstantiel, en parlant du Fils dans ses catéchèses, mais il l'emploie dans sa lettre à Constance, et l'exposition de sa doctrine sur le mystère de la Trinité renferme l'équivalent de ce terme, omis sans doute, parce qu'il servait de manteau au sabellianisme, le terme d'hypostase est encore évité, comme prêtant à une équivoque qui n'a été levée que plus tard.

Saint Épiphane, né en Palestine vers l'an 310, d'une famille israélite de pauvres laboureurs, passa de la religion juive à la foi chrétienne. Après avoir résisté aux séductions des gnostiques, dont nul mieux que lui n'a pénétré les secrets, il embrassa la vie religieuse et fonda près de son village natal un monastère qu'il dirigea pendant plus de trente années. Il continua de le gouverner, même après qu'il fut devenu métropolitain de Chypre. Évêque de Salamine, il se trouva mêlé, dans sa longue vie, aux grandes luttes de son siècle. Il parlait cinq langues : le syriaque, l'égyptien, le grec, l'hébreu et le latin, quoique cette dernière langue lui fût moins familière. Il fut appelé deux fois à Constantinople, d'abord près de Théodose, puis sous l'empire d'Arcadius, au concile dirigé par Théophile contre saint Chrysostome, Épiphane parut même un instant se ranger parmi les adversaires de ce grand évêque, ajoute M. Villemain (*ibid*, 294), non qu'il put faire cause commune

avec des passions aveugles, ou descendre à un sentiment de jalousie indigne de sa vertu ; mais censeur de quelques opinions d'Origène, il s'inquiétait de l'appui que Chrysostome donnait à des moines égyptiens, défenseurs de ces opinions. Il s'aperçut plus tard qu'on l'avait trompé, et lorsque les évêques qui avaient voulu s'appuyer de son nom le reconduisirent au port, où il allait s'embarquer pour son île de Chypre : « Je vous laisse, leur dit-il, la ville, le palais et le théâtre; » et il les quitta brusquement, sans doute avec l'appréhension de sa mort prochaine. En effet, le vaisseau ne le conduisit pas vivant jusqu'à l'île de Chypre. Une tempête s'étant élevée vers le soir, il resta longtemps dans l'abattement et le silence, le livre des évangiles placé sur son cœur. Il expira lorsque la tempête s'apaisait (403). Ses restes furent déposés à Salamine, et ses disciples élevèrent un temple qui porta son nom.

Nous avons de saint Épiphane quelques ouvrages d'exégèse, que l'on peut appeler des *excursions bibliques* (1). Le *Traité des mesures et des poids* est très-utile pour les études d'introduction à l'Ancien Testament ; il donne l'explication des signes critiques et grammaticaux, des versions en langue grecque du texte hébreu et d'une foule de détails précieux à la science de l'herméneutique, avant d'arriver aux poids et mesures, et à l'explication mystique de certains nombres. Le livre *des douze pierres précieuses*, enchâssées au rational du grand prêtre, offre un autre genre d'érudition sur les noms, la figure et les propriétés, le sens allégorique et moral de ces douze pierres qui décoraient les habits pontificaux. Mais les principaux ouvrages du saint docteur sont l'*Ancorat* (*Ancoratus*) et le *Panarium* ou le remède contre *quatre-vingts hérésies*. Le premier de ces ouvrages *dogmatiques*, composé en 374, à la prière de divers prêtres et laïques de Pamphilie et de Pisidie, était destiné, comme une *ancre*, à raffermir l'esprit flottant et agité de doutes. Saint Épiphane y traite amplement des mystères de la Trinité et de l'Incarnation, de la résurrection, du jugement

(1) *Manuel de patrolog.*, du docteur Alzog.

et de la vie éternelle, contre les nouvelles hérésies. Il y prouve la divinité et la consubstantialité du Saint-Esprit, et répète plus de dix fois qu'il est de la substance du Père et du Fils, qu'il est en même temps du Père et du Fils, qu'il procède du Père et du Fils, etc., témoignage excellent à recueillir en faveur de la *procession* du Saint-Esprit, attaquée plus tard par les Orientaux. Le *Panarium* ou livre *des antidotes* est l'histoire des hérésies depuis le commencement du monde, histoire déjà si complexe au deuxième siècle, lorsque saint Irénée entreprit de l'écrire, bien avant la grande scission d'Arius. L'auteur mentionne les écoles philosophiques et les sectes juives qui s'éloignent de la révélation, et donne quantité de renseignements qu'on ne trouverait point ailleurs, ce qui assure à son travail, dit Alzog, une valeur durable, d'autant qu'il est encore le plus complet. L'*Exposition de la foi,* en trente-un chapitres, couronne dignement cette œuvre immense, dont la *Récapitulation* est l abrégé (1).

A ces noms illustres on peut joindre ceux de Didyme l'aveugle et d'Amphiloque, archevêque d'Icone, nouveaux défenseurs de la sainte Trinité.

Didyme, né en 309 et originaire d'Alexandrie, perdit la vue dès l'âge de quatre ans. Il demandait sans cesse à Dieu, non de lui rendre la lumière corporelle, mais d'éclairer son cœur. Dieu l'exauça, pendant qu'il joignait lui-même à la prière l'industrie et le travail. Il acheva d'apprendre à lire au moyen de caractères mobiles, qui étaient comme un prélude de l'invention de l'imprimerie, en forme de lettres gravées sur des tablettes de bois. Avide de s'instruire, il passait souvent même une partie de la nuit à écouter les professeurs les plus célèbres, et employait le reste à repasser dans sa mémoire les leçons de ses maîtres. Didyme surpassa bientôt les plus clairvoyants, et se rendit très-habile dans la connaissance des choses divines et humaines. Il savait par cœur les deux Testaments, dont il récitait, rapprochait et commentait les textes, avec autant d'élé-

(1) Villemain, 284.

vation dans l'esprit que de sûreté dans la mémoire ; il développait les dogmes de l'Église, avec autant d'exactitude que de netteté ; la dialectique d'Aristote et la philosophie de Platon lui étaient familières, aussi bien que la grammaire, la rhétorique et la poésie ; il n'ignorait pas la musique, et parvenait à résoudre les problèmes les plus compliqués de la géométrie, sans le secours de ses yeux. Tel était ce prodige de la science ; et comme il se plaignait à saint Antoine du sort dont il était affligé : « O Didyme, s'écrie le solitaire, ne parlez pas ainsi ! ne vous plaignez pas du lot que le Ciel vous a fait. Si Dieu vous a refusé les yeux du corps, qui sont communs à tous les hommes, et même aux animaux les plus immondes, aux serpents, aux lézards, aux mouches, il vous a donné les yeux des anges pour le contempler face à face. » Didyme était laïque, il dirigeait l école catéchétique d'Alexandrie, environné de nombreux auditeurs. Il mourut en 394, ou selon Tillemont, en 399. Ses trois *livres de la Trinité* forment son principal ouvrage, et son *Traité sur le Saint-Esprit* établit la divinité de la troisième personne, sa subsistance en elle-même, et son opération dans les prophètes et dans les saints. Le livre *contre les manichéens* réfute ces hérétiques par des arguments rationnels. Le cardinal Maï a découvert des *fragments* de Didyme *sur saint Jean* et son commentaire *sur les psaumes*.

Il ne nous reste que des fragments de saint Amphiloque d'Icone, ami de saint Basile, auquel l'archevêque de Césarée adressa son livre intitulé *Du Saint-Esprit*. Le seul ouvrage entier et bien authentique de saint Amphiloque est sa *lettre synodale* sur le Saint-Esprit, rédigée dans le concile qu'il avait assemblé. On raconte un trait qui témoigne autant de l'ingénieux esprit d'Amphiloque, que de son ferme caractère, auprès de Théodose. Ce prince avait refusé de prendre des mesures sévères contre les ariens, qui tenaient leurs conventicules hors de la ville. Saint Amphiloque se retira sans rien dire ; mais étant venu au palais, dans une autre circonstance, pour saluer Théodose, avec les évêques ses collègues, il affecta de ne rendre aucune civilité à son fils Arcade, depuis peu déclaré Auguste (383). L'empereur

avertit l'évêque de saluer son fils et de le baiser. Amphiloque fit quelques caresses au jeune prince, comme à un familier et à un enfant, et provoqua la colère de Théodose, qui commanda qu'on chassât l'évêque de son palais. Mais comme on le poussait dehors, il se retourna vers Théodose : « Vous ne pouvez souffrir, seigneur, l'injure qu'on fait à votre fils ! Ne doutez pas que le Dieu de l'univers n'abhorre de même ceux qui blasphèment contre son propre Fils, et sont ingrats envers leur Sauveur. » Théodose comprit alors et admira l'adresse de ce saint évêque ; il le rappela, lui demanda pardon, et fit aussitôt défendre par une loi les assemblées des hérétiques. Saint Amphiloque mourut vers l'an 394.

La vie de saint Cyrille, le grand défenseur de la Mère de Dieu, appartient à l'histoire du nestorianisme ; il suffit d'ajouter ici quelques mots sur sa personne et sur ses écrits. Saint Cyrille, neveu du patriarche Théophile, naquit vraisemblablement à Alexandrie, et fut nourri dès son enfance dans l'amour de la saine doctrine et l'étude des saintes lettres. Son oncle l'avait sans doute fait entrer dans le clergé avant l'année 407, puisqu'il se trouve avec lui au conciliabule du Chêne, où saint Chrysostome fut condamné. Devenu le successeur de Théophile, en 412, il n'épousa que trop pendant quelque temps les préjugés, pour ne pas dire, les rancunes de famille, dans lesquels il avait été élevé, et ce ne fut qu'en 417, et sur les instances de saint Isidore de Péluse, qu'il consentit à mettre le nom de Jean, au rang des évêques, dans les sacrés diptyques, même après l'exemple de cette réhabilitation, donné deux ans auparavant par Atticus de Constantinople. Des troubles éclatèrent au début de son épiscopat : saint Cyrille avait expulsé les novatiens et les Juifs. Il en résulta une division malheureuse entre le patriarche et le gouverneur, nommé Orestes, choqué du pouvoir que s'attribuait l'évêque. Des moines de Nitrie, partisans de Théophile contre Dioscore, vinrent dans la ville, y attaquèrent Orestes, le chargèrent d'injures et de coups. La savante Hypatie, si célèbre parmi les philosophes de son temps, accusée d'empêcher la réconcilia-

tion entre saint Cyrille et Orestes, fut arrêtée par une troupe de gens emportés, et victime d'un meurtre, auquel l'évêque n'eut aucune part.

Nous ne savons guère autre chose sur la personne de saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, jusqu'à l'année 428, qui vit l'élévation de Nestorius sur le siége de Constantinople. Les attaques de ce dernier contre la Mère de Dieu obligèrent saint Cyrille à déférer la cause au tribunal du pape et à composer les divers ouvrages, qui nous restent de lui, pour la défense de la foi.

Les ouvrages *apologétiques* de saint Cyrille contre Julien l'Apostat ont déjà été mentionnés. Il existe encore dix livres complets de cette apologie du saint docteur, où sont traités les rapports du judaïsme avec le paganisme, et du christianisme avec le judaïsme, et quelques points de l'Écriture sainte.

Parmi les ouvrages *dogmatiques* et polémiques, il faut compter ceux qui sont dirigés contre Arius et Eunomius ; le premier intitulé : *Trésor de la sainte et consubstantielle Trinité,* recueil précieux de vérités et de principes de foi, qui porte, dans quelques manuscrits, le nom de saint Athanase, et qui est cependant, d'après tous les anciens, de la plume de saint Cyrille, avec les marques de son style et le cachet propre de son génie. Quelques-uns le regardent comme le meilleur de ses ouvrages, et Photius convient qu'il est le plus clair de tous ; il ne fait pas un aussi grand éloge du second, décoré d'un titre à peu près semblable, et composé de sept discours, en forme de dialogue, où saint Cyrille s'entretient avec le prêtre Hermias, et poursuit les hérétiques jusque dans leurs dernières subtilités. Les ouvrages qui traitent de la personne de Jésus-Christ, avec un rapport plus ou moins immédiat au nestorianisme, sont deux *livres de la vraie foi* (*de recta fide*) adressés à Eudoxie, femme de Théodose II, et à sa sœur, sainte Pulchérie ; il y met en lumière la foi au mystère de l'Incarnation, et revendique à Marie le titre de Mère de Dieu, au moyen des témoignages des saints Pères et de ceux de nos divines Écritures, où l'on voit le nom de Fils de l'homme se

confondre dans une seule personnalité avec celui de Fils de Dieu, et les abaissements de la nature humaine en Jésus-Christ ne rien enlever à la gloire de la majesté divine. Le *dialogue* : *Quod unus sit Christus*, avec le prêtre Hermias, roule sur le même sujet. Saint Cyrille s'oppose directement à Nestorius et à ses blasphèmes dans les cinq *livres des contradicttions* : *Adversus Nestorii blasphemias contradictionum libri quinque*. Mais c'est surtout dans ses douze *anathèmatismes*, devenus si célèbres, comme nous l'avons dit, et dans l'apologie de ces différents articles contre les évêques orientaux et, en particulier, contre Théodoret, qu'il déploie une habileté plus grande et une science plus vaste, en même temps qu'il use d'une argumentation plus serrée.

Les travaux *exégétiques* de saint Cyrille ont été prodigieusement agrandis de nos jours par les publications du cardinal Angelo Maï. Ce sont des commentaires proprement dits, sous le nom de γλαφυρα, *interprétation ornée*, qui font ressortir par la variété des explications plusieurs morceaux choisis dans le pentateuque, et embellissent l'histoire des patriarches de différentes allégories dogmatiques ou morales. Le saint pontife et docteur, au milieu même de sa vie militante, a trouvé le temps de parcourir presqu'en entier le champ de nos divines Écritures ; il a écrit des commentaires sur les psaumes, sur Isaïe et les douze petits prophètes, sur saint Luc et sur saint Jean, sur les épîtres de saint Paul aux Romains, aux Corinthiens et aux Éphésiens, et des fragments sur plusieurs autres livres, notamment sur saint Matthieu, enfin une explication des figures du pentateuque et de ses rapports avec le Christ et son Église, en forme de dialogue : « *De adoratione et cultu in spiritu et veritate.* »

Les *lettres* de saint Cyrille et ses *discours* complétent la liste de ses ouvrages : lettres *dogmatiques, historiques* et *canoniques*, qui nous représentent ce grand patriarche mêlé à tous les genres de luttes et de questions agitées dans son siècle. Ses *homélies pascales* dénotent autant de science que de piété, avec ses autres *homélies sur les mys-*

tères de la vie de Jésus-Christ. L'évêque d'Alexandrie avait été chargé par le concile de Nicée de supputer annuellement le temps de la fête de Pâques et d'en informer les autres églises ; saint Cyrille, ainsi que son prédécesseur, s'acquitta de ce devoir, et le fit dans ses vingt-neuf *homélies*.

Saint Proclus, nommé d'abord évêque de Cyzique, puis élevé sur le siége de Constantinople, après la déposition de Nestorius, prononcée en 431, soutint, comme nous l'avons vu, avec éclat et vigueur, la cause de la foi contre l'hérésiarque. Nous avons de lui plusieurs discours sur *les fêtes de Notre-Seigneur* et sur *les louanges des saints*, et en particulier, celui qu'il fit entendre à Constantinople, devant Nestorius lui-même pour célébrer Marie, *la très-sainte Mère de Dieu*. Des sept épîtres, qu'il nous a laissées, la plus célèbre est l'*épître sur la foi* au mystère de l'Incarnation, (*Epistola de fide, ad Armenos*), que les évêques catholiques d'Orient s'empressèrent de souscrire, comme l'expression de la foi pure et orthodoxe, et à laquelle les pontifes romains ont donné les plus grands éloges.

D'autres défenseurs du mystère de l'Incarnation, pris dans l'ordre monastique, le solitaire Marc, saint Nil et saint Isidore de Péluse, sont plus connus par des lettres ou des traités sur les vertus religieuses, que par des écrits proprement dogmatiques. Saint Isidore, ami de saint Cyrille, était originaire d'Alexandrie, et porta le surnom de Péluse, emprunté à la ville située sur l'embouchure orientale du Nil, après avoir abandonné ses biens et sa famille, et s'être retiré dans un couvent voisin. Il prit une assez grande part à la condamnation de Nestorius et au rétablissement de la paix dans l'Église, lorsque à la suite même du concile d'Éphèse on vit une fâcheuse division se prolonger entre saint Cyrille et Jean d'Antioche. Il défendit la foi contre les païens, les Juifs et les hérétiques ; ses lettres et ses discours s'adressaient à des hommes de tout état et de toute condition : soldats, médecins, comtes et tribuns, ducs et préfets, moines, prêtres et évêques ; et il ne craignait pas de solliciter l'empereur lui-même, afin qu'il ren-

dit sa pleine liberté au synode d'Éphèse. On compte environ deux mille épîtres d'Isidore de Péluse, distribuées en cinq livres, et que l'on peut réduire à trois classes ; les épîtres *exégétiques* sur l'étude de nos saints livres et les règles d'interprétation, pour découvrir les différents sens de l'Écriture ; les épîtres *dogmatiques* contre les *ariens*, les *eunomiens*, les *sabelliens*, les *macédoniens*, les *marcionites*, les *manichéens*, les *montanistes* et enfin les *origénistes* ; les épîtres *morales* et ascétiques sur la vie parfaite, le combat spirituel et les tentations ; et dans cette classe viennent se ranger une foule de lettres qui traitent de la préparation au sacerdoce, des devoirs des pasteurs, de la science et de la vertu requises dans les ministres de Dieu.

152. Saint Léon et la distinction des deux natures en Jésus-Christ. Théodoret, saint Vincent de Lérins. — Les commencements de saint Léon Ier, surnommé le grand, sont à peine connus. Quelques-uns placent sa naissance en Toscane, et d'autres à Rome, vers l'an 400. Ce que l'on sait bien, c'est que Léon diacre romain, jouissait déjà d'un grand crédit sous le pape Célestin Ier (422-432) ; il fut à cette époque employé dans d'importantes négociations, entre autres pour examiner le semi-pélagianisme dénoncé à Rome par saint Prosper. C'est lui aussi qui engagea Cassien, disciple de saint Chrysostome, à écrire contre les nestoriens. Il n'eut pas moins d'influence sous Sixte III (430-440), et combattit vigoureusement le pélagien, Julien d'Éclane. L'empereur envoya saint Léon dans les Gaules, (430), pour apaiser le différend qui avait éclaté entre les deux généraux Aétius et Albin. Cet éloignement ne servit qu'à faire connaître l'estime que faisait de lui le peuple romain, lorsque, à la mort de Sixte III, une députation vint trouver le nouvel élu, pour confier à Léon le soin de l'Église et de la cité. Nous le verrons, par la puissance même de Dieu, dont il était le digne représentant sur la terre, sauver Rome du pillage des bandes d'Attila (452) et la préserver, en partie, des fureurs du Vandale Genséric. Sa vigilance comme chef de l'Église, est attestée par des ad-

monestations sévères qu'il adressa aux évêques de Mauritanie, d'Égypte et de Sicile, par sa conduite énergique contre Anastase, évêque de Thessalonique, contre Hilaire, archevêque d'Arles, etc.; par sa lutte contre les hérésies, notamment contre le manichéisme des priscilliens, les erreurs de Pélage, et surtout contre le monophysitisme des eutychéens; par ses fréquentes prédications et son zèle pour la magnificence du culte religieux. Il mourut en 461, et fut mis au nombre des docteurs de l'Église, par Benoit XIV, à l'instigation des frères Ballerini, qui avaient dédié à ce docte pape leur édition des œuvres de saint Léon (1).

Les écrits de saint Léon sont peu nombreux, et ne contiennent que des *sermons* et des *lettres*. Il nous reste de lui quatre-vingt-seize sermons, qui roulent principalement sur les fêtes de Notre Seigneur et des saints, sur le jeûne, l'aumône, etc Ses discours sur les mystères, et en particulier sur celui de l'Incarnation du Verbe divin, sont traités avec une supériorité remarquable, et rappellent sa fameuse lettre à Flavien, par les coups terribles qu'il porte à Nestorius et à Eutychès. Son style poli, coulant, abondant, est plein de dignité et de force, d'une latinité pure et riche. Toutes ses périodes ont une cadence mesurée, qui surprend sans déplaire, et sied bien à la gravité du Maître qui enseigne. Ses épithètes sont bien choisies, ses antithèses heureuses, moins recherchées peut-être que celles de saint Augustin, mais encore trop fréquentes. Le même genre de diction et la même autorité d'enseignement se retrouvent dans ses *lettres* sur le dogme, la discipline, la chronologie et l'histoire. La lettre à Flavien contre Eutychès, remarque le docteur Alzog, est un des plus beaux modèles d'exposition dogmatique que possède la littérature chrétienne. Les lettres historiques ont trait surtout aux incidents du brigandage d'Éphèse, et au quatrième concile œcuménique de Chalcédoine. Les lettres chronologiques ont pour prin-

(1) Cf. *Manuel de patr.* du docteur Alzog. 461. — J. Fessler. II, 647. — L'abbé Gorini, *Saint Hilaire d'Arles*.

cipal objet la supputation de la fête de Pâques, et l'adoption du comput d'Alexandrie, pour l'année 453.

Théodoret, évêque de Cyr, en Syrie, fut un des adversaires les plus prononcés de l'hérésie d'Eutychès, après avoir été longtemps l'ami de Nestorius. Il ne se décida à condamner publiquement ce dernier, qu'après des résistances et des hésitations, auxquelles mit fin le concile de Chalcédoine. A la suite de sa rétractation, sa personne fut pleinement réhabilitée, sans que le concile prononçât de jugement sur le fond de ses écrits. Il reçut les félicitations du pape saint Léon.

Cet homme, aussi savant que pieux, malgré les fautes et les erreurs auxquelles il se laissa entraîner, reçut à sa naissance (en 386 ou 393 le nom de Dieu Donné, parce que sa mère, longtemps privée d'enfants, regardait celui-ci comme un fruit de la prière : un solitaire avait obtenu cette grâce, et dès l'âge de sept ans, Théodoret fut confié à des moines du monastère de Saint-Euprèpe, près d'Antioche, où il trouva les préceptes et les exemples d'une vie sainte, mais aussi la société de Nestorius, dont l'amitié devait lui être funeste. A vingt ans, il fut ordonné lecteur, et à vingt-cinq, diacre de l'église d'Antioche, et enfin promu malgré lui au siége de Cyr, en 411, par les soins du patriarche de Constantinople. Ayant perdu ses parents de bonne heure, il avait distribué sa fortune aux pauvres, et il continua, dans l'épiscopat, à pratiquer la pauvreté volontaire, et à donner l'exemple de la foi et des bonnes œuvres. La conversion des hérétiques, surtout des marcionites, était l'objet de son zèle. Impliqué dans les débats de Nestorius, même avant le concile d'Éphèse, il combattit, en divers écrits, les anathématismes de saint Cyrille, et revint à la vraie foi, comme nous venons de le dire. Après le concile de Chalcédoine, il vécut dans la solitude d'un couvent, sans abdiquer sa charge, et passa ses dernières années, aussi bien que les premières, au sein du cloître, occupé jusqu'à sa mort, en 458, de travaux littéraires et de saintes méditations.

Théodoret, père de l'Église sans avoir le titre de saint, est considéré, par la précision de son style et la perfection

de sa méthode, comme le plus habile et le plus solide *exégète* de l'Église grecque. Il nous a laissé des *commentaires* sur l'Ancien et sur le Nouveau-Testament, des *questions* et explications sur les endroits les plus difficiles du Pentateuque de Moïse, des livres de Josué, des Juges, de Ruth, des Rois et des Paralipomènes ; son *Interprétation des cent cinquante psaumes*, destinée « aux clercs et aux moines qui récitent ces chants de David nuit et jour », est remarquable par sa brièveté et sa clarté dans l'exposition du sens littéral, allégorique et prophétique ; on peut en dire autant de son *Interpretation du Cantique des cantiques*, où il nous montre sous le nom de l'Époux et de l'Épouse, Jésus-Christ et son Église. Enfin viennent les *commentaires* sur les *grands* et sur les *petits prophètes*, et sur *les quatorze épîtres de saint Paul*, précédées de quelque introduction ou analyse qui en facilite l'intelligence.

Comme *historien*, Théodoret est le meilleur continuateur d'Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, qui va de 320 à 428, malheureusement entachée par un trop grand éloge de Théodore de Mopsueste, le maître caché des grandes hérésies de ce temps ; son *Histoire religieuse* contient la vie et l'éloge de trente-trois ascètes de l'Orient, dont il raconte des choses merveilleuses ; l'*Abrégé des fables hérétiques* renferme l'histoire des hérésies depuis le temps des Apôtres jusqu'à Eutychès.

Ce dernier écrit nous conduit à parler des ouvrages *dogmatiques* de Théodoret. L'*Éraniste ou polymorphe* est comme une *agrégation* de plusieurs hérésies qui changent de forme, livre dirigé contre les idées monophysites, même avant l'apparition d'Eutychès. Il consiste en trois dialogues, dont le premier enseigne que la divinité du Fils unique est immuable ; le second, que dans le Christ les natures ne sont point confondues ; le troisième, que la divinité du Fils est impassible. Les dix *discours sur la Providence* se distinguent d'une thèse philosophique par leur forme vraiment oratoire, qui permet de comparer Théodoret aux meilleurs écrivains de la Grèce antique. Les cinq premiers discours sont une démonstration complète du dogme de la

Providence par l'admirable structure du monde, par l'organisation du corps humain, et par le sage gouvernement de toutes choses. Les cinq derniers envisagent principalement la Providence dans l'ordre moral, dans la variété des conditions humaines, la récompense future promise aux bons après les épreuves de la vie présente, et le mystère de la rédemption des hommes. *La guérison des maladies des Grecs*, en douze livres, est une apologie de la religion chrétienne. Le principal but de Théodoret dans cet ouvrage est de montrer la supériorité des idées chrétiennes sur celles de la philosophie païenne touchant l'origine et la fin du monde, l'excellence de l'homme, la Providence, le culte des martyrs et les oracles des prophètes comparés au culte et aux oracles du polythéisme. Nous laissons de côté la *répréhension des douze anathématismes de saint Cyrille*. Les *lettres* de Théodoret, au nombre de deux cents, se réfèrent au dogme et à l'histoire contemporaine, ou traitent des sujets familiers, mais toujours avec brièveté, clarté, élégance, urbanité et modestie, comme il convient au style épistolaire.

Vers la même époque florissait saint Vincent, né dans la Gaule, prêtre et religieux du célèbre couvent situé dans l'île de Lérins, et qui mourut en 450. Il n'est connu que par un seul ouvrage, comparable au *Traité des Prescriptions* de Tertullien, et véritable arsenal de la foi contre toutes les hérésies : *Tractatus peregrini*, etc., ou *Commonitorium*. C'est là qu'il établit la *règle catholique* de la foi, ou la *tradition universelle, ancienne et concordante* de l'Église : « *Ut id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est ; hoc enim vere proprieque catholicum,... si sequamur universitatem, antiquitatem, consensionem.* » La foi qui porte le caractère de l'*universalité* est celle que professe toute l'Église, répandue dans le monde entier ; la foi *antique* est la foi de nos Pères, qui remonte jusqu'aux Apôtres, comme un héritage de famille, et un dépôt sacré de cette révélation de Jésus-Christ, à laquelle son Église ne saurait rien changer, retrancher ou ajouter. Enfin, la foi qui est *une* aussi bien qu'*universelle*, apparaît

dans l'accord de tous les Pères et docteurs de l'Église, et dans les définitions des conciles, dressées par les juges de la foi, que préside le successeur de Pierre, l'unique et infaillible pontife romain.

153. Saint Jérôme, le docteur de nos saintes Écritures. — Saint Jérôme naquit à Stridon, vers l'an 340, sur les confins de la Dalmatie et de la Pannonie, contrée alors à demi-barbare, et il a rappelé plus d'une fois lui-même cette origine à laquelle il imputait les torts de son caractère et l'impétuosité de son âme.

Élevé dès l'enfance par des maîtres habiles, sous les yeux d'Eusèbe, son père, il fut envoyé de bonne heure à Rome, où il suivit pour les lettres profanes les leçons de Donat, célèbre commentateur de Virgile, et pour les traditions chrétiennes, sans doute celles de Victorin, maître d'éloquence, venu d'Afrique à Rome, où sa renommée de rhéteur grandit encore par sa conversion éclatante à la foi, et par la persécution qu'il eut à subir sous Julien l'Apostat.

Malgré le charme de ces études, Jérôme ne défendit pas sa jeunesse contre les dangereux plaisirs de Rome. Il tomba dans les fautes que longtemps après il appelait ses crimes, et dont le regret et l'image le suivirent au désert. Il avait reçu des mains du pape Libère le baptême, « ce vêtement du Christ et de l'innocence », et ce fut pour réparer la perte de ces riches trésors, qu'il se livra, dans le désert de Chalcis, à toutes les austérités de la pénitence et du jeûne (1). Après qu'il eut quitté Rome, les Gaules, la Thrace, le Pont, la Bythinie, et la Cappadoce, donnèrent l'hospitalité à cet illustre voyageur, qui visitait ou fuyait le monde, et ne pouvait se fuir lui-même. Le solitaire de Chalcis, sur la côte orientale de la Syrie, vécut quatre ou cinq années dans l'ascétisme le plus rigoureux. Au fond de cette orageuse retraite, où sa cellule était comme envahie par les souvenirs de Rome, il appelait à son secours les grandes pensées de la foi, le souvenir du dernier jugement, et le son de la trompette fatale. Tout en gagnant sa vie par le travail de

(1) Colombet. *Vie de saint Jérôme*, 118, t. I.

ses mains, il s'appliquait avec ardeur à l'étude, particulièrement de la langue hébraïque, aidé par un Juif converti. C'est là aussi qu'il écrivit la vie du premier ermite, saint Paul de Thèbes, outre les différentes lettres à Héliodore, pour lui reprocher sa désertion : « Que fais-tu dans le siècle? lui dit-il, toi plus grand que le siècle. »

Retourné à Antioche (1), il fut malgré sa résistance, ordonné prêtre (379) dans un temps où cette église était déchirée par le schisme de Mélèce. Passant d'Antioche à Constantinople, il eut le désir de recevoir les leçons de saint Grégoire de Nazianze sur l'interprétation de l'Écriture. Il se rendit à Rome en 382, et mit au jour sa première correction du *Psautier* sur la version des *Septante*, pendant qu'il résidait auprès du pape saint Damase. Ce fut par le conseil de ce pontife qu'il entreprit de corriger l'ancienne version latine de la sainte Écriture ; travail immense, auquel il était préparé par la connaissance approfondie des trois langues, latine, grecque et hébraïque, et qu'il exécuta avec une patience égale à son habileté. La science des Écritures et leur interprétation littérale fait la plus grande gloire de saint Jérôme, et rien n'est au dessus de ce service qu'il a rendu à l'Église (2).

Après la mort du pape saint Damase, Jérôme quitta une ville où la vigueur de son zèle et peut-être l'âpreté de sa censure, si ce n'est l'éclat de ses talents, lui avaient fait des ennemis ; car il ne ménageait pas plus les clercs relâchés que les hérétiques eux-mêmes, Pélage, Helvidius et Jovinien. Retiré à Bethléem, il continuait, du fond de sa cellule, à entretenir un commerce de lettres avec les hommes savants ou même avec les nobles romaines qu'il instruisait et dirigeait. Il déploya une activité infatigable, surtout dans l'explication de la Bible, et mourut, en 420, à Bethléem, d'où ses restes furent transportés à Rome.

Les études *bibliques* ont occupé la plus grande partie de la vie de saint Jérome, et cet objet de ses immenses travaux

(1) Colombet, *Vie de Saint Jérôme*, I, 144. — Alzog. *Patrol.*, p. 366.
(2) V. Drach *Harmonie entre l'Église et la Synagogue*, t. II, 163.

se partage en *versions* et en *commentaires* de l'*Écriture sainte*. La traduction de saint Jérome et sa correction sur l'ancienne Vulgate, appelée *vetus italica*, ont donné naissance à notre Vulgate actuelle, déclarée *authentique* par le saint concile de Trente. Avant de traduire nos saints Livres sur le texte hébreu, saint Jérome commença par donner une édition de la Vulgate latine, corrigée avec soin sur les Septante, d'après les *Hexaples* d'Origène. Mais quelques soins qu'il se fut donnés pour confronter les deux versions, il crut devoir pousser plus loin ses travaux, et recourir à l'original, lorsqu'il eut pris connaissance de la langue hébraïque, à l'aide du juif Bar-Anina et d'un autre savant versé dans l'hébreu et le chaldéen. La traduction que saint Jérome entreprit sur le texte hébreu paraît remonter vers l'an 394. Il suffit de dire à ce sujet que saint Jérome révisa deux fois le *livre des psaumes* sur la version des Septante : la première révision fut appelée *psautier romain*, parce que l'usage de ce psautier fut maintenu dans l'Église romaine et persévère encore au Vatican. La seconde révision, postérieure et plus parfaite, reçut le nom de *psautier gallican*, comme ayant été adoptée dès l'origine dans les églises des Gaules. Quant à la traduction du livre des psaumes sur l'hébreu, elle ne se lit que dans les œuvres de saint Jérome

Comme pour servir d'introduction à l'étude de la Bible, le saint docteur traduisit en latin le livre de Philon, intitulé : *Liber de nominibus hebraïcis*, où il explique les noms propres des deux Testaments d'après la méthode allégorique du juif platonicien. Il donna encore une traduction libre de l'ouvrage d'Eusèbe, avec les témoignages des anciens sur le même sujet : *Liber de situ et nominibus locorum hebraïcorum*. Enfin dans ses *questions sur la Genèse* : *Quæstiones hebraïcæ in Genesim*, il prit soin de collationner les traditions juives, et d'éclaircir les passages les plus difficiles, en faisant la comparaison de l'ancienne version latine avec le texte hébreu et les Septante. Saint Jérome préluda ensuite à ses *commentaires* par la traduction de deux homélies d'Origène sur le *cantique des cantiques*. « Origène, dit-il, ayant surpassé tous les interprètes dans tous les livres de

l'Écriture, s'est surpassé lui-même dans l'interprétation du *cantique*. Il y faut joindre le *commentaire sur l'Ecclésiaste*, commencé à Rome pour Blésilla, et achevé à Bethléem pour Paula et Eustochium. Les autres *commentaires* sur l'ancien Testament embrassent les *grands* et les *petits prophètes*. Ceux du nouveau se rapportent à l'Évangile de *saint Matthieu*, et aux *épîtres* de saint Paul aux *Galates*, aux *Éphésiens*, à *Tite* et à *Philémon*. Le docteur de nos divines Écritures s'attache principalement au sens littéral ou historique, et se propose, dit-il lui-même, de tenir le milieu entre l'histoire et l'allégorie, comme entre Scylla et Charybde.

Les ouvrages *polémiques* et *dogmatiques* de saint Jérome sont : 1° le *dialogue contre les Lucifériens*, à l'occasion du schisme de Lucifer de Cagliari ; 2° les livres contre Helvidius et Jovinien, pour défendre la perpétuelle virginité de Marie, et la supériorité du célibat sur l'état de mariage ; 3° le livre contre Vigilance, cet ancien cabaretier, ennemi de la vérité pure et de la saine doctrine, du culte des martyrs et des reliques, et du célibat des clercs. Du reste le saint docteur n'épargne pas les hérétiques, traitant comme ses propres ennemis les ennemis de l'Église : « *hæreticis nunquam peperci, hostes Ecclesiæ mihi quoque hostes.* » Il ne traite guère mieux Rufin, son ancien ami, et Jean de Jérusalem, dont il combattit les vues origénistes, dans son *apologie contre Rufin* et son *livre contre Jean*. Nous avons dit qu'il avait été le premier à écrire contre les Pélagiens (*Dialogus contra Pelagianos*) ce qui lui valut d'être littéralement assiégé dans son couvent de Bethléem.

Parmi les ouvrages *historiques* de saint Jérome, il faut compter sa traduction latine de la *chronique d'Eusèbe*, le livre *de viris illustribus seu scrip. ecclesiasticis*, chef-d'œuvre de biographie concise et exacte, sur les auteurs et leurs ouvrages ; la *vie de saint Paul*, premier ermite, *de saint Hilarion* et *de saint Malchus*.

De ses cent cinquante lettres, qui roulent sur des questions d'Écriture sainte, de dogme, d'histoire, d'ascétisme et sur des sujets familiers, nous ne citerons que ses épîtres à

Népotien et à Héliodore sur la vie des clercs, et celle adressée à *Océan sur les vertus d'un évêque.*

154. **Saint Ambroise et saint Augustin.** — Saint Ambroise, archevêque de Milan, et véritable père dans la foi de saint Augustin, appartient aux Gaules par sa naissance et à l'Italie par la gloire de son épiscopat. Trois villes, Arles, Lyon et Trèves se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour ; comme son père, préfet de la Gaule méridionale, faisait sa résidence ordinaire à Trèves, on pense que saint Ambroise naquit en cette ville vers l'an 340. Le diacre Paulin, secrétaire du saint docteur, dont il a écrit la vie, raconte un trait de l'enfant au berceau, comme un présage de la douceur de son éloquence. Lorsque l'enfant reposait dans la cour du prétoire et dormait la bouche entr'ouverte, un essaim d'abeilles vola sur son visage, et quelques-unes se glissèrent même dans sa bouche, entrèrent et sortirent sans lui faire aucun mal, de cette ruche nouvelle, puis s'envolèrent si haut qu'on les perdit entièrement de vue ; ce qui fit dire au père, témoin de ce prodige, qu'il n'avait pas voulu interrompre, en présence de la nourrice inquiète, de sa femme et de sa fille aînée : « Cet enfant, s'il vit, sera quelque chose de grand. » Le père d'Ambroise ne s'était pas trompé, et Paulin avait raison de dire, en s'appuyant sur le passage du livre des proverbes (XVI.24) « *favi mellis, sermones boni,* » que ces rayons de miel annonçaient le don de persuasion céleste, qui devait, par la bouche d'Ambroise, détacher les hommes de la terre et les porter à Dieu.

Ambroise reçut d'abord dans les Gaules l'éducation la plus lettrée, selon le goût du siècle. Après la mort de son père, il fut, très-jeune encore, conduit à Rome, avec sa mère, sa sœur, et un frère, nommé Satyre, dont il nous a laissé l'éloge funèbre ; et lorsque les prêtres de l'Église de Rome venaient rendre visite à sa mère, il avait remarqué l'empressement et le respect avec lesquels l'illustre veuve, sa sœur Marcelline et une autre Vierge, nommée Candide, baisaient, selon l'usage, les mains des ministres sacrés. Le petit Ambroise sans doute par jeu, comme le remarque Paulin, venait quelquefois présenter aux siens la main à

baiser, ajoutant avec la naïveté de son âge, qu'il fallait lui rendre ce devoir, parce qu'il était sûr de devenir évêque. Cependant il se livrait à l'étude des lettres grecques, de la philosophie et du droit civil. Il suivit le barreau, avec son frère Satyre, et plaida des causes avec tant d'éclat que le préfet Probus, qui gouvernait l'Italie sous Valentinien Ier, le fit son conseiller ou son assesseur, et le nomma bientôt procurateur de la Ligurie et de la province Æmilia : « Allez, dit-il, et agissez non comme un juge, mais comme un évêque. »

Ces paroles ne tardèrent pas à se vérifier. Ambroise, arrivé à Milan, eut à calmer une sédition au sujet du successeur d'Auxence, après que cet hérétique avait opprimé les catholiques pendant vingt années ; l'animosité des ariens pour choisir un de leurs partisans menaçait de devenir sanglante. Le magistrat de la cité parut dans l'Église, et pendant que sa voix respectée haranguait le peuple, une voix d'enfant se mit à crier : « Ambroise évêque » et le peuple suivit, en répétant avec enthousiasme le cri de l'enfant. Ce qu'il y eut de plus merveilleux, ce fut l'accord de tous les partis, ralliés au nom d'Ambroise et à la voix de l'innocence. Lui seul ne voulait pas reconnaître le signe du ciel ; il prit tous les moyens, eut recours aux subterfuges, même les plus insolites, pour se dégager des mains du peuple ; il voulut fuir, et après qu'il eut erré une nuit entière, pensant être à une grande distance de la ville, il se trouva aux portes de Milan, qu'il ne croyait plus jamais revoir. Trahi par le ciel, il se vit obligé de céder : il n'était encore que catéchumène ; on le baptisa, et huit jours après, il fut ordonné évêque de Milan (374).

Dès le commencement de son épiscopat, il distribua tout l'argent qu'il avait à l'Église et aux pauvres, abandonna même en faveur de l'Église le soin de ses biens temporels, dont il ne réserva que l'usufruit à sa sœur, et vécut dans une abstinence et un jeûne presque continuels. Le cours de ses travaux n'était pas plus interrompu que celui de ses austérités. On le vit s'appliquer désormais à l'étude de nos livres saints et de la théologie ; car il n'avait guère lu jus-

qu'alors que les auteurs profanes. Il étudia les écrivains de la Grèce, Clément, Origène, et surtout saint Basile, celui de tous qu'il a le mieux imité, dit Alzog, dans ses écrits comme dans le gouvernement de son Église. L'union qui se forma entre ces deux grands docteurs dura jusqu'à la mort, et les lettres qu'ils s'écrivirent l'un à l'autre nous en offrent des traits aussi édifiants qu'instructifs. Ambroise acquit ainsi la connaissance profonde des vérités de la religion, qu'il expliquait à son peuple, en joignant le charme de sa parole à la régularité de sa prédication, et l'exposition d'une saine doctrine à la douceur de la charité qui persuade et convertit. Il ne descendait de la chaire ou de l'autel que pour se rendre accessible à tous ; il était tout disposé à se réjouir, comme Paul, avec ceux qui étaient dans la joie, à pleurer avec ceux qui pleuraient; et, selon le témoignage du diacre Paulin, son secrétaire, toutes les fois que quelqu'un lui confessait ses fautes pour en recevoir la pénitence, il répandait tant de larmes qu'il faisait pleurer le pénitent avec lui ; car il semblait être tombé dans les mêmes fautes: « *Videbatur enim sibi cum jacente jacere.* » Mais il ne parlait jamais à personne des crimes qu'on lui avait confessés, si ce n'est à Dieu seul qu'il implorait pour le pardon du pécheur : de la sorte il apprenait aux prêtres à se faire intercesseurs auprès de Dieu, et non point accusateurs auprès des hommes. Voilà en quels termes l'historien de saint Ambroise nous représente la confession secrète des péchés, distincte de la pénitence publique, et le sceau inviolable de la confession faite au prêtre. Du reste, en tout lieu comme en tout temps, le cœur du saint évêque n'était fermé à personne, non plus que la porte de sa maison. Tout le monde entrait librement chez lui, sans qu'on l'avertit même de ceux qui venaient. Il arrivait ainsi à saint Augustin de pénétrer jusqu'au seuil de sa chambre, et de se retirer sans rien dire et sans être aperçu, lorsqu'il voyait saint Ambroise absorbé dans son travail.

La simplicité de ce charitable pasteur n'enlevait rien à sa fermeté et à sa grandeur d'âme, ainsi que nous aurons occasion de le dire. Il soutint contre l'arianisme une lutte

persévérante dans laquelle il assura la nomination d'un évêque catholique à Sirmium (381), et élimina cinq évêques ariens. Il résista deux fois, au risque de perdre la vie ou d'aller en exil, aux injonctions de la cour, qui lui ordonnait de céder les églises catholiques aux ariens. Il résista, toujours avec la même énergie et le même succès, aux instances que le rhéteur Symmaque faisait auprès des empereurs, pour replacer au Sénat la statue de la déesse Victoria, enlevée par Constance et Gratien. Il refusa d'admettre à la communion Maxime, le meurtrier de Gratien, tant qu'il n'eut pas expié son crime par la pénitence, et nous verrons avec quelle inflexible rigueur il soumit à la pénitence publique Théodose le Grand, qui s'était oublié dans le massacre de Thessalonique, jusqu'à faire périr d'un seul coup sept mille hommes, dont plusieurs étaient complétement innocents. Enfin il s'opposa, de toute son énergie, à la peine de mort invoquée contre Priscilien par des *hommes d'Église*, et se rendit d'autant plus vénérable à ses adversaires, que dès le début de son pontificat il avait toujours intercédé en faveur des condamnés à mort. Il mourut le 4 avril 397. L'Église de Milan a honoré la mémoire de son grand évêque, en conservant jusqu'à nos jours la liturgie qui porte son nom (1).

Les *ouvrages exégétiques* de saint Ambroise comprennent: 1° l'Hexaëmeron, sous forme de discours, dont le fonds est emprunté aux livres analogues de saint Basile, d'Origène et d'Hippolyte, et même émaillé de plusieurs citations des beaux endroits de Pline et de Virgile, souvenir de ses premières études. On peut joindre à ce commencement de la Genèse les livres du *paradis terrestre,* de *Caïn* et d'*Abel*, de *Noé* et de l'*arche*, d'*Abraham*, d'*Isaac*, de *Jacob*, de *Joseph*, et *des bénédictions des patriarches*, vaste exposition de nos Écritures, où le *dogme* est quelquefois vengé contre les attaques des gnostiques et des manichéens, où l'enseigne-

(1) *Manuel de patrol.*, du docteur Alzog. 348. — Paulin, *Vita sancti Ambrosii.* — Dom Ceillier, V, 378. — J. Fessler, I, 661. — Villemain. Tableau, etc., 315,

ment *moral* est constamment basé sur les exemples des saints, et où la foi se nourrit souvent de l'allégorie de nos mystères. — 2° le livre d'*Élie* et du *jeûne*, celui de *Naboth*, dépouillé de sa vigne et mis à mort par Achab et Jézabel, le *livre de Tobie* et l'*interpellation de Job*.— 3° plusieurs *livres sur David* et l'*apologie de ce prophète*, mais surtout ses *énarrations* sur *douze psaumes* (*Enarrationes*) et son *exposition sur le psaume* 118e, *Beati immaculati*, si heureusement appliquée dans les petites heures du bréviaire. Ce dernier travail, dit dom Ceillier, est celui de tous les écrits du saint docteur, qui passe généralement pour être le plus beau, le plus élégant et le plus instructif. On y voit règner partout les maximes de la plus saine morale, et la doctrine la plus pure ; une piété tendre et éclairée, un zèle ardent, une rare modestie, jointe à un grand savoir. Les vices y sont représentés avec tous leurs dangers et leurs suites funestes. Les erreurs des différents hérétiques, manichéens, novatiens, sabelliens, ariens, l'aveuglement et l'opiniâtreté des Juifs s'y trouvent nettement développés et combattus avec force. Les écrivains sacrés y sont justifiés du reproche d'avoir emprunté des philosophes profanes leurs plus belles maximes ; et enfin les ministres de l'Église instruits de leurs devoirs. — 4° pour le *Nouveau-Testament*, saint Ambroise a commenté l'*Évangile de saint Luc*, où il s'attache dans son *exposition*, à concilier le récit des évangélistes, à combattre encore les ennemis de la divinité de Jésus-Christ, les manichéens, les photiniens et principalement les ariens, et à faire tourner le sens mystique ou spirituel en instructions morales.

Parmi les ouvrages *dogmatiques* et *polémiques* de saint Ambroise, l'un des plus importants est celui qui est intitulé *de la foi* ou *de la Trinité*. Il est divisé en cinq livres. Le saint composa les deux premiers vers la fin de 377, à la prière de l'empereur Gratien, qui, se disposant à voler au secours de Valens, son oncle, contre les Goths, lui avait demandé un traité sur la divinité de Jésus-Christ, pour combattre les mauvaises doctrines répandues en Orient. C'est encore à la sollicitation du même empereur qu'il écrivit

trois autres livres *sur la divinité du Saint-Esprit.* Au témoignage de saint Augustin, dans cet ouvrage, qui traite de l'égalité du Saint-Esprit avec le Père et le Fils, saint Ambroise emploie le style simple, parce que son sujet, grand par lui-même, ne demandait pas des ornements de parole, ni des mouvements propres à frapper les esprits, mais des preuves démonstratives. Il en donna en effet de très-fortes, recueillies dans saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, Didyme et saint Grégoire de Nysse, les grands défenseurs de la divinité du Saint-Esprit. Le livre *de Incarnationis dominicæ sacramento* réfute les objections des ariens contre l'Incarnation du Verbe, et se tourne ensuite contre les apollinaristes. Le livre des *mystères* ou des initiés est, comme les catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem, une suite d'instructions adressées aux néophytes sur le baptême, la confirmation, l'eucharistie, et les cérémonies qui les accompagnent. Six autres livres *des sacrements*, attribués à saint Ambroise, sur le même sujet, n'en sont que le développement, et paraissent être de Maxime de Turin. On émet des doutes moins fondés sur les deux *livres de la pénitence*, dirigés contre les novatiens, et dont les protestants ont trop d'intérêt à nier l'authenticité. Ces livres portent avec eux les preuves de leur origine, et ne peuvent appartenir qu'au saint docteur.

Les ouvrages moraux de saint Ambroise comprennent en premier lieu son traité *de officiis ministrorum*, imité visiblement de Cicéron par le titre, l'étendue, la forme et le partage des chapitres. Il n'a pas de peine à montrer la supériorité de la morale chrétienne sur la morale païenne dans la notion qu'il donne des *offices* ou des devoirs à remplir, des fonctions et des vertus, envisagées du point de vue surnaturel de la foi. Les philosophes distinguaient trois sortes d'*offices* : l'*honnête*, l'*utile*, et ce qui considéré sous ce double aspect présente des degrés différents d'honnêteté et d'utilité, mais toujours pour la vie présente. « Quant à nous, dit saint Ambroise, nous mesurons tout cela sur d'autres règles, et nous envisageons ce qui est utile et honnête, plutôt par rapport à l'éternité que par rapport à la vie

présente et aux plaisirs des sens ; regardant les richesses, plutôt comme des embarras que comme des avantages. » Il s'élève à des considérations générales sur la Providence et sur le temps particulier qu'elle a marqué pour la récompense des bonnes actions et le châtiment des mauvaises ; et venant au détail des offices ou des devoirs, il commence par ceux des jeunes gens, des jeunes clercs, en leur recommandant la crainte de Dieu, la soumission à leurs parents, le respect des vieillards, la pudeur et l'honnêteté, l'humilité, la douceur dans les mœurs, la modestie. Il permet de l'enjouement dans ceux qui sortent de l'enfance, et propose des exemples tirés de nos saints livres pour engager à la pratique de ces vertus, ceux d'Isaac, de Joseph, de Moïse et de Jérémie, mais surtout celui de la très-sainte Vierge, élevée à la dignité de Mère de Dieu. L'excellence de la morale du christianisme apparaît d'une manière plus éclatante dans le développement des quatre vertus cardinales, la prudence, la justice, la force et la tempérance. Suivant saint Ambroise, la vie éternelle est le but suprême de l'homme, les rapports de l'homme avec Dieu sont réglés par la sagesse ; ses rapports avec ses semblables par la justice ; ses rapports avec les phénomènes de la vie par la force; ses rapports avec lui-même par la tempérance. Ces devoirs de la morale chrétienne sont communs à tous les chrétiens, bien qu'en certains passages l'application en soit faite spécialement aux ministres de Dieu. L'Église étant « une forme particulière de justice, » c'est surtout dans l'Église et dans ses ministres qu'on doit chercher le modèle de la vie morale. — Les autres traités *moraux* ou *ascétiques* du même Père sont les trois livres *des vierges*, à sa sœur Marcelline, le livres *des veuves*, celui *de la virginité* et l'*exhortation à la virginité*.

Saint Ambroise nous a laissé des *discours* remarquables sur la *translation* des reliques des saints *Gervais* et *Protais*, sur la mort de *son frère Satyre*, sur celle de *Valentinien* et de *Théodose* le Grand.

Ses *lettres*, au nombre de quatre-vingt-douze sont *historiques*, *dogmatiques*, *morales*, *bibliques* et *familières*.

Plusieurs *hymnes* composées par saint Ambroise font encore partie de l'office divin que nous récitons au bréviaire. On cite entre autres l'hymne de la dédicace des églises, *Urbs Jerusalem beata*, celle de prime : *Jam lucis orto sidere*, etc., et même, selon quelques auteurs le *Veni creator Spiritus*. Parmi les douze reconnues authentiques sont celles qui commencent par ces mots : *Æterne rerum conditor*, hymne du matin, *Deus creator omnium*, hymne du soir. Quant au *Te Deum*, qu'il aurait composé à l'occasion du baptême de saint Augustin, on doute fort qu'il soit de lui, quoique ce cantique porte le nom de *hymnus ambrosianus*.

Nous arrivons à l'homme le plus étonnant de l'Église latine, dirons-nous avec M. Villemain. Donnez à saint Augustin un autre siècle, placez-le dans une meilleure civilisation ; et jamais homme n'aura paru doué d'un génie plus vaste et plus facile. Métaphysique, histoire, antiquités, science des mœurs, connaissance des arts, Augustin avait tout embrassé. Il écrit sur la musique comme sur le libre arbitre ; il explique le phénomène intellectuel de la mémoire, comme il raisonne sur la décadence de l'empire romain. Son esprit subtil et vigoureux a souvent consumé dans des problèmes mystiques une force de sagacité qui suffirait aux plus sublimes conceptions (1).

Le père Garnier enchérit sur ces éloges et regarde saint Augustin comme le plus grand de tous les esprits, comme celui où l'on trouve le dernier degré d'intelligence dont l'humanité est capable, un miracle de doctrine, celui dont la doctrine nous montre les bornes dans lesquelles se doit renfermer la théologie, l'apôtre de la grâce, le prédicateur de la prédestination, la bibliothèque et l'arsenal de l'Église, la langue de la vérité, le foudre des hérésies, le siége de la sagesse, l'oracle des treize derniers siècles, l'abrégé des anciens docteurs et la pépinière où ceux qui ont suivi se sont formés. Il développe les mystères de la prédestination et de la grâce, comme s'il les avait vus

(1) *Tableau de l'éloquence au quatrième siècle*, p. 473.

dans l'intelligence et dans la pensée de Dieu même (1).

Aurèle Augustin (2) naquit à Tagaste en Numidie (354). Son père, qui exerçait les fonctions de curiale, ne se convertit qu'à la fin de ses jours ; sa mère Monique était née dans le christianisme, et compte parmi les plus illustres chrétiennes de l'antiquité. Augustin fut instruit à Madaure. Admirablement doué au point de vue intellectuel et moral, élevé avec le plus grand soin par sa pieuse mère, devenue veuve de bonne heure, Augustin tomba néanmoins, sous le double rapport de l'intelligence et du cœur, dans les plus grands écarts. A dix-huit ans, il eut à Carthage un fils auquel il donna le nom d'Adéodat. Ramené à des pensées plus sérieuses par la lecture de l'*Hortensius* de Cicéron, il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la philosophie, et son premier traité *De apto et pulchro,* composé à l'âge de vingt-six ans, lui valut beaucoup de gloire. Toutefois, ce ne fut qu'après un sévère examen de tous les systèmes philosophiques, y compris celui des manichéens, auxquels il fut attaché depuis l'âge de dix-neuf ans jusqu'à l'âge de vingt-huit, qu'il trouva dans les leçons chrétiennes de saint Ambroise la vérité et les grâces nécessaires à une vie plus parfaite. Dans le désir qu'il avait de s'instruire et de poursuivre un rêve de bonheur qui le fuyait toujours, Augustin s'éloigna de sa patrie, s'embarqua furtivement et eut le triste courage de tromper la vigilance et la tendresse de sa mère. Il traîna sur une terre lointaine et en différents lieux le poids de sa faiblesse et de son incertitude, comme *une chaîne de fer* qui le suivait partout. C'est à Milan que Monique sa mère, deux fois veuve après la mort de son mari et le départ d'Augustin, eut enfin la consolation de rejoindre ce fils qu'elle pleurait toujours, et dont la conversion allait être bientôt le fruit de ses larmes. Augustin quitta la carrière de rhéteur, qu'il avait remplie à Rome et à Milan, avec un grand succès, et, suivi de quelques amis, se retira dans la villa de Cassiciacum (386).

(1) Steph. Dechamps, *De hæres. jansen.*, lib. III, disp. 1.

(2) Alzog. *Patrol.*, 377,

C'est là en quelque sorte qu'il posa les bases de ses futurs travaux en philosophie et en théologie La veille de Pâques (387), saint Ambroise lui administrait le baptême, ainsi qu'à son fils et à son ami, Alype, maître de grammaire en sa ville natale et converti par Augustin. Ainsi s'accomplissait cette parole prophétique de l'évêque à sainte Monique : « Il est impossible qu'un fils pleuré avec de telles larmes périsse jamais. » Augustin a, du reste, dépeint dans un tableau inimitable les luttes qu'il dut soutenir pour secouer pleinement le joug des passions mondaines, et trouver ailleurs que dans les séductions des sens la paix où aspirait son âme inquiète et déchirée. Il faut l'entendre raconter lui-même comment il ne put échapper à son Dieu, après qu'il avait essayé vainement d'échapper à sa mère. Il faut le relire, dit Ozanam, car comment ne pas rappeler cette mémorable journée de la fin d'août 386, où ce grand homme fut arraché à ses erreurs, précipité aux pieds de la vérité, jeté dans le sein de cette doctrine, qu'il allait désormais si glorieusement servir?

« Je m'avançais dans ce jardin et Alype me suivait pas à pas (1). Moi, je ne m'étais pas cru seul avec moi-même, tandis qu il était là ; et lui pouvait-il m'abandonner dans le trouble où il me voyait ? Nous nous assîmes dans l'endroit le plus éloigné de la maison ; je frémissais dans mon âme, et je m'indignais de l'indignation la plus violente contre ma lenteur à fuir dans cette vie nouvelle dont j'étais convenu avec Dieu, et où tout mon être me criait qu'il fallait entrer... Je me jetai à terre sous un figuier, je ne sais pourquoi, et je donnai libre cours à mes larmes. Elles jaillissaient à grands flots, comme une offrande agréable pour toi, ô mon Dieu ! Et je t adressais mille choses, non pas avec ces paroles, mais avec ce sens : « O Seigneur, jusqu'à quand t irriteras-tu contre moi ? Ne te souviens plus de nos anciennes iniquités. » Car je sentais qu'elles me retenaient encore. Je laissais échapper ces mots dignes de pitié : « Quand ? quel jour ? Demain ? Après demain ? Pourquoi

(1) Villemain, ibid., 388. — *Vie de sainte Monique*, par M. l'abbé Bougaud.

pas encore ? Pourquoi cette heure n'est-elle pas la fin de ma honte ? » Je me disais ces choses et je pleurais avec amertume dans la contrition de mon cœur. Voilà que j'entends sortir d'une maison une voix comme celle d'un enfant ou d'une jeune fille, qui chantait et répétait en refrain ces mots : « Prends, lis ; prends, lis. » Alors je revins à grands pas au lieu où était assis Alype, car j'y avais laissé le livre de l'Apôtre, lorsque je m'étais levé. Je le pris, je l'ouvris, et je lus en silence le premier chapitre où tombaient mes yeux : « Ne vivez pas dans les festins, dans l'ivresse, dans les plaisirs et les impudicités, dans la jalousie et les disputes ; mais revêtez-vous de Jésus-Christ, et n'ayez pas de prévoyance pour le corps, au gré de vos sensualités. » Je ne voulus pas lire au-delà, et il n'en était pas besoin. Aussitôt, en effet, que j'eus achevé cette pensée, comme si une lumière de sécurité se fût répandue sur mon cœur, les ténèbres du doute disparurent. » « Toutes les ténèbres s'étaient dissipées, ajoute Ozanam ; à dater de ce jour, Augustin est en possession de ce Dieu qu'il avait poursuivi, qui le poursuivait depuis si longtemps, et qui enfin s'était emparé de lui. Il est avec lui en communication si parfaite ; il le contemple si réellement, que, dans cet autre moment célèbre dont il nous a laissé la mémoire, dans ses entretiens avec sa mère, on sent qu'il est allé aussi loin qu'un mortel pouvait aller dans la rencontre de l'homme avec Dieu. Bien peu de temps après le jour de cette conversion, Monique allait rendre son âme à Dieu ; mais le moment de sa mort n'était pas encore connu, et tous deux, la mère et le fils, étaient à Ostie, se disposant à s'embarquer sur le navire qui devait les ramener en Afrique. Comme un soir ils étaient tous deux appuyés sur le bord d'une fenêtre, considérant le ciel, ils se mirent à parler des espérances de l'immortalité ; et alors, dit Augustin, après avoir traversé tout l'ordre des choses visibles, considéré toutes les créatures qui rendent témoignage de Dieu, au-dessus des astres, au-dessus du soleil, ils arrivèrent jusque dans la région de l'âme, et ils trouvèrent que leurs aspirations n'étaient pas satisfaites, et ils parvinrent jusqu'à la sagesse éternelle et créatrice, « et tandis que nous

parlions ainsi, continue saint Augustin, nous y touchâmes, » et, concluant, il déclare que si cette contemplation d'un moment eût duré toute l'éternité, elle aurait suffi, plus même qu'il n'était nécessaire, à son bonheur éternel. »

Saint Augustin, retourné en Afrique, fut ordonné prêtre, malgré sa résistance, par l'évêque d'Hippone, le suppléa dans le ministère de la prédication, et devint son successeur. En continuant le régime claustral qu'il avait commencé, il fit de la demeure épiscopale une sorte de couvent où il vécut en commun avec son clergé ; aussi l'a-t-on considéré comme l'instituteur des séminaires et de la vie canonique des clercs. Le reste de sa vie se passa dans les luttes verbales ou écrites contre les manichéens, les pélagiens, les donatistes, etc.

Saint Augustin défendit l'unité de Dieu, sa sainteté, sa providence et la pureté de son culte contre les païens; la bonté de ses œuvres, la sagesse de ses décrets dans l'ordre moral, l'autorité des Écritures, la réalité de l'Incarnation, et toutes les vérités qui en découlent contre les manichéens, la divinité de Jésus-Christ, son égalité, sa consubstantialité avec son Père, et les conséquences de ces dogmes contre les ariens ; l'unité, la visibilité, l'indéfectibilité de l'Église et ses autres caractères contre les donatistes ; la nécessité, la gratuité, l'efficacité de la grâce contre les pélagiens et leurs disciples. Non content de ses victoires qu'il avait remportées séparément sur les divers ennemis de la foi, il réunit, pour les combattre tous ensemble, et concentra dans un seul corps d'ouvrage les preuves démonstratives de la divinité du christianisme. C'est ainsi qu'il composa son grand traité de la *Cité de Dieu*, ouvrage où la science de l'Écriture, la force du raisonnement, les discussions de la critique et de l'érudition profane se prêtent un mutuel secours. Consumé de travaux, couvert de gloire et plein de mérites, le saint docteur mourut le 28 août 430 ; sa carrière avait été de soixante-seize ans, dont il en avait passé quarante au service de l'Église, dans le sacerdoce et l'épiscopat (1).

(1) *Les siècles chrétiens*, t. II, 115.

Aucun Père de l'Église, si l'on excepte le seul Origène, n'a autant écrit qu'Augustin, et sur des matières plus variées ; nul ne nous a laissé un aussi grand nombre d'ouvrages.

Nous rangeons dans la première classe les écrits *philosophiques* et *didactiques*, qui appartiennent, pour la plupart, à la jeunesse d'Augustin, et qu'il composa avant sa conversion, ainsi : ses trois livres *contre les académiciens*, qui prétendaient ne pouvoir arriver à la connaissance de la vérité ; son livre de *la vie heureuse*, pour établir que « le bonheur ne réside que dans la connaissance de Dieu ; » son traité de l'*ordre*, ou de la providence qui règne dans le monde ; des traités sur la *grammaire*, la *rhétorique*, la *dialectique*, l'*arithmétique*, la *géométrie* et la *philosophie* ; plus tard il mit au jour les traités sur l'*immortalité de l'âme* et de la *quantité de l'âme* (*de quantitate animæ*), où il s'occupe de la constitution et de l'excellence de l'âme, et démontre qu'elle est immatérielle. Le traité de *la Musique*, en six livres, donne le caractère général de cet art, l'explication du mètre, de la prosodie et du rhythme, et la raison de l'influence que la musique exerce sur l'âme humaine. Le traité du *Maître*, dialogue entre Augustin et son fils, rappelle le *Pédagogue* de Clément d'Alexandrie, et montre que Jésus-Christ est le seul maître véritable et parfait. On peut rapporter à la philosophie la plus élevée, encore mieux qu'à l'histoire, les vingt-deux livres de *la Cité de Dieu*, ouvrage commencé en 413 et terminé en 426. La cité de Dieu, ce sont les fidèles de l'ancienne et de la nouvelle alliance. L'apologie, l'histoire des dogmes et la philosophie de l'histoire se trouvent mêlées dans cet ouvrage. Le but de l'auteur est de répondre aux plaintes et aux récriminations des païens, qui rejetaient sur le nouveau culte des chrétiens et l'abandon des idoles les grandes calamités de l'empire, et méconnaissaient les lois rigoureuses de la justice dans le châtiment infligé par les barbares à Rome coupable. Ce vaste tableau du passé, qui déroule à nos yeux les desseins de la Providence, est, dit M. Villemain (1), « l'oraison funèbre de

(1) *Éloquence des Pères au quatrième siècle*, p. 490.

l'empire romain prononcée dans un cloître. » Les dix premiers livres sont une réfutation constante de tous les sophismes et de tous les préjugés, accumulés dans l'esprit des païens. Les douze derniers ne sont qu'une large et magnifique démonstration de la divinité du christianisme. La religion chrétienne y est surtout envisagée comme un *fait immense*, ou comme un enchaînement de faits divins, et le christianisme, par conséquent, appuie ses preuves sur l'histoire. C'est ici surtout que l'on peut admirer les grandes qualités du génie d'Augustin, la netteté de son intelligence et la droiture de son jugement, pour démêler avec un coup d'œil sûr les nuances de la vérité et de l'erreur, la profondeur de sa pensée sous le voile ou le jeu des antithèses qui en accompagnent l'expression, et le nerf de sa dialectique, qui ne fait pas grâce au sophisme. Saint Augustin repasse de la sorte toute la série de nos dogmes liés aux faits principaux de l'histoire : l'autorité de la sainte Écriture ; la création des anges, leur nature, leur mérite et leur chute ; la création de l'homme, son état primitif, le péché d'origine et sa propagation dans le genre humain ; la vie des patriarches et la mission de Moïse et du peuple choisi ; la fondation, la dilatation et la durée de la religion chrétienne ; la future résurrection des corps, le feu de l'enfer destiné aux réprouvés, et l'éternelle félicité promise aux saints, Deux livres des *soliloques,* qui appartiennent aux *œuvres philosophiques* de saint Augustin ne doivent pas être confondus avec un autre ouvrage du même titre, souvent attribué au saint docteur et publié avec des méditations, qui sont probablement d'un théologien du moyen âge.

Les ouvrages d'*exégèse* forment la seconde classe des écrits de saint Augustin. Le prélude à ses *commentaires* est un *traité de la doctrine chrétienne*, excellent guide pour ceux qui veulent étudier et lire avec fruit l'Écriture sainte, et en découvrir les différents sens. Saint Augustin est revenu plusieurs fois sur la Genèse, et, après avoir beaucoup accordé au sens *allégorique* dans une première explication, il a voulu faire un commentaire sur le sens *littéral*, et s'est arrêté sur les premiers chapitres : *Liber imperfectus de*

Genesi ad litteram, libri duodecim de Genesi ad litteram. Les *questions sur l'heptateuque*, Moïse, Josué et les juges, ont pour but d'éclaircir les locutions qui s'éloignaient de la langue de son temps et du texte grec et hébraïque. Les *annotations sur Job* ne sont guère que des notes marginales recueillies des manuscrits du saint docteur. Cent cinquante explications, intitulées : *Enarrationes in psalmos*, sont, pour la plupart, adressées au peuple sous forme de sermons, où le sens *allégorique* est préféré, parce qu'il se prête mieux à l'instruction et à l'édification des fidèles. Les quatre livres *de consensu Evangelistarum* ont pour but de concilier les différences apparentes ou réelles des historiens sacrés ; et les *questions évangéliques*, en forme d'exposition morale sur les passages de saint Matthieu et de saint Luc, ainsi que l'explication du *sermon sur la montagne*, forment comme un traité de morale et de spiritualité chrétienne. Le traité sur l'*Évangile de saint Jean* est plutôt dogmatique, et venge la divinité du Verbe et sa consubstantialité, la nécessité de la grâce de Jésus-Christ et la prédestination gratuite, etc., contre les ariens, les pélagiens et les donatistes ; et le traité sur la première épître de saint Jean nous donne l'abrégé du symbole de cet apôtre, en dissertant sur le mystère de la charité, et sur la recommandation de l'amour de Dieu et du prochain. Saint Augustin n'a laissé qu'un commencement d'exposition sur l'*épître aux Romains*, et un commentaire complet sur celle *aux Galates*, où il diffère de saint Jérôme sur l'explication de la conduite de Céphas, objet de controverse entre ces deux docteurs, et même de susceptibilité de la part du vieillard de Bethléem (1).

La troisième classe comprend les ouvrages *dogmatiques* et *polémiques* de saint Augustin. Les ouvrages, qui traitent du dogme en général, lors même qu'ils ont été composés à l'occasion des manichéens et des ariens sont : 1° le *Traité de la vraie religion*, laquelle consiste, dit saint Augustin, dans la connaissance de l'unité et de la trinité divine ; on

(1) Villemain, *Tableau de l'éloquence* etc., 353. — Poujoulat, *Vie de saint Augustin*, II, 26.

ne la trouve ni chez les philosophes et les Juifs, ni chez les hérétiques et les schismatiques, mais seulement dans l'Église, que les hérétiques eux-mêmes décorent du nom de *catholique.* Nous y arrivons, avec l'aide de Dieu, par une double voie, l'autorité et la raison ; et c'est ainsi que nous sommes unis à Dieu par le lien de cette religion, venue de Dieu. 2° Le livre *du symbole de la foi,* et celui *de la croyance aux choses qui ne se voient pas*, explication du symbole des apôtres, et de la nécessité de cette foi, qui établit nos premiers rapports avec Dieu et les choses divines. 3° Le livre intitulé : *Enchiridion ad Laurentium de fide, spe et charitate,* les livres *du combat chrétien, de la foi et des œuvres,* et les quinze livres *de la Trinité,* couronnement de tout l'édifice chrétien, forment un ensemble d'instructions sur les principaux dogmes et devoirs de la religion révélée. 4° Enfin le livre *de cura gerenda pro mortuis,* établit le dogme du purgatoire et l'utilité des suffrages pour les morts.

La *polémique* se mêle au dogme dans l'opuscule *des hérésies,* caractérisées dans leurs origines et leurs idées principales, depuis Simon le Magicien jusqu'à Pélage. Parmi ces hérésies, il attaque en premier lieu celle des manichéens, dont il connaissait mieux les erreurs et les dangers, ayant été attaché à la secte pendant neuf ans. Ses livres *de moribus Ecclesiæ catholicæ* et *de moribus manichæorum, de utilitate credendi, de libero arbitrio,* et contre les manichéens *Fauste, Adimante, Fortunat*, *Félix*, n'ont pas d'autre objet. Dans ces ouvrages, saint Augustin réfute les erreurs fondamentales que ces hérétiques empruntaient au *parsisme*, et confond leur prétention vaniteuse d'être seuls en possession de la vérité. La vérité, leur dit-il, ne vient que du Fils de Dieu, sous la garantie de l'Église ; et il énonce à ce propos ce principe essentiel du catholicisme : « *Evangelio non crederem, nisi me commoveret Ecclesiæ auctoritas.* »

Les attaques contre l'hérésie d'Arius, déjà bien affaiblie en Occident, tiennent moins de place dans les écrits d'Augustin. Il suffit de citer le livre *contre le discours des ariens*, la *conférence avec Maximin*, *évêque des ariens,* tenue à

Hippone, suivie d'une réfutation en deux livres contre le même personnage, qui s'était vanté, à son retour dans la ville de Carthage, d'avoir triomphé de saint Augustin.

Une partie assez considérable de la vie et des écrits du saint docteur fut employée à soutenir la lutte contre les donatistes, entachés à la fois de schisme et d'hérésie, contre *Parménien*, *Cresconius* et *Pétilien*, au sujet de l'unité religieuse, et de la validité du sacrement de baptême, qui ne dépend point de celui qui l'administre, mais de la grâce de Jésus-Christ attachée au signe, comme si Jésus baptisait lui-même en personne : *Christus ipse est qui baptizat.* Il réfute ceux qui soutiennent qu'il ne doit point y avoir de pécheurs dans la véritable Église, en distinguant l'Église visible de l'Église invisible ; il qualifie d'arbitraire et d'erronée la prétention de ceux qui veulent restreindre le pouvoir accordé à l'Église de lier et de délier. Il discute longuement les relations entre l'Église et l'État, la manière de traiter les hérétiques, et réfute en même temps diverses erreurs de fait par lesquelles les donatistes essayaient de justifier leur conduite, en passant du schisme à l'hérésie. Il avait composé, n'étant encore que simple prêtre, le *psaume contre le parti de Donat*, qu'il mit en vers rhythmiques, afin de laisser une plus vive impression dans la mémoire du peuple. Enfin il composa le *breviculus collationis cum donatistis*, qui est un abrégé des controverses religieuses, que les évêques orthodoxes avaient eues à Carthage, en 411, avec les évêques donatistes (1).

Les écrits du saint docteur contre les pélagiens et les semi-pélagiens ne sont pas les moins importants ni les moins nombreux. Ses quatre livres *de l'âme et de son origine* peuvent être regardés comme une réfutation de trois grandes erreurs jointes ensemble par Vincent Victor, le manichéisme, l'origénisme et le pélagianisme. Cette dernière hérésie est seule combattue dans les livres *de peccatorum meritis et remissione, de que baptismo parvulorum*, *de spiritu et littera*, adressés au tribun Marcellin pour dis-

(1) *Manuel de patr*, du docteur Alzog, 388. — Fessler, t. II, 319-331.

siper ses doutes ; il prouve que la mort n'est point le tribut de la nature, mais la solde du péché, comme parle saint Paul ; que les descendants de notre premier père héritent de son péché, non par imitation mais par transmission, et que pour l'effacer, il faut baptiser aussi les enfants ; enfin il démontre que la grâce surnaturelle est nécessaire pour opérer le bien, et qu'en général l'homme ne peut observer les commandements de Dieu sans un secours surnaturel. Dans l'ouvrage *de naturâ et gratiâ*, saint Augustin continue à établir que la nature humaine innocente et pure, au sortir des mains de Dieu, a été altérée par la chute d'Adam ; que tous les hommes naissent dans cet état de nature dégradée, et qu'ils ont besoin de la grâce sanctifiante et de la grâce actuelle pour plaire à Dieu et éviter le péché, contrairement à ce que voulait Pélage, qui n'admettait que la grâce illuminante, ou extérieure, la doctrine et l'exemple de Jésus-Christ ; que par suite de cette nature blessée et inclinée au mal, aucun juste, à l'exception de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, objet d'un privilége spécial, n'est exempt de tout péché véniel. L'épître à Eutrope et à Paulin, *de perfectione justitiæ hominis*, décrit en quoi consiste la justice parfaite, dans la vie présente et dans la vie future, et réfute l'erreur de Célestius, qui place cette justice dans la seule volonté propre, dépourvue du secours de la grâce, et capable par elle-même d'éviter tout péché. Le livre *de gestis Pelagii* est le récit de ce qui s'était passé au concile de Diospolis ; et l'auteur y montre que les évêques trompés par les déclarations ambiguës de Pélage, l'avaient jugé trop favorablement ; il dévoile encore, dans le traité *de gratia Christi*, la fourberie de ce *serpent breton*, qui feignait d'être orthodoxe, en donnant au mot *grâce* un double sens. Les pélagiens ajoutaient la calomnie à la ruse, et incriminaient la doctrine de saint Augustin, comme s'il avait condamné le mariage, et attribué au démon l'œuvre même de Dieu dans la naissance de l'homme. Il répondit à ces accusations et à d'autres reproches par ses ouvrages *de nuptiis et concupiscentia*, et ses livres à Boniface, pontife romain, *Contra duas epistolas pelagianorum* (420). Julien d'Éclane, qui com-

mence déjà à paraître, fait alors entrer le pélagianisme dans une voie nouvelle ; c'est l'hérésie mitigée du semi-pélagianisme. Saint Augustin soutient vaillamment la lutte dans les six *livres contre Julien le pélagien*. Le traité *de la grâce et du libre arbitre* est une réponse aux doutes des religieux d'Adrumet, qui craignaient que saint Augustin ne détruisit la libre coopération de l'homme à son propre salut. Il achève de dissiper ces doutes dans un autre traité *de correptione et gratia*, où il a le plus nettement exprimé sa doctrine antipélagienne, et développé avec une grande rigueur de logique sa théorie de la prédestination, qui devait être si sévèrement interprétée dans la suite et même entièrement faussée par le moine Gottescalk et par les jansénistes. Comme les conséquences qu'il en déduit avaient fort mécontenté les moines de la Gaule, entre autres Cassien, et les prêtres de Marseille, il écrivit son traité *de la prédestination des saints*, suivi *du don de la persévérance*, où il expose sa doctrine et adoucit ses vues. « Ces deux derniers livres, écrits dans sa dernière vieillesse, sont comme le testament de ce Père, et ont je ne sais quelle autorité plus grande, tant à cause qu'ils ont été travaillés avec une extrême application et une longue méditation de cette matière, qu'à cause aussi que l'erreur de ceux contre qui il écrivait étant plus subtile, ils ont été composés avec plus de pénétration (1). »

Les ouvrages dont nous venons de parler furent composés, à l'instigation de saint Prosper, le plus chaleureux défenseur de saint Augustin. Prosper d'Aquitaine, ainsi nommé du lieu de sa naissance, simple laïque, florissait dans la première partie du cinquième siècle, et mourut en 455. Son nom est comme inséparable de celui d'Augustin, à cause de la part qu'il a prise à la lutte et même aux ouvrages de son maître, dans la grande controverse sur la prédestination et sur la grâce. Le poème *des ingrats*, *de ingratis*, « l'un des plus heureux essais de poésie philosophique qui aient été tentés au sein du christianisme » d'après

(1) Suarez, *Proleg.*, liv. VI, ch. VI, rapporté par Bossuet. — *Ibid.* — *Manuel de patrologie*, 391. — *Instit. patrol.*, 383, Alzog et Fessler.

M. Guizot, reproduit fidèlement en vers hexamètres les pensées et jusqu'aux expressions de saint Augustin. Ses *réponses pour Augustin aux objections des Gaulois*, et *aux objections d'un certain Vincent*, que l'on est autorisé à croire tout différent de saint Vincent de Lérins (1), et surtout son livre contre Cassien, *liber contra collatorem*, le plus important peut-être de ses écrits, forment un ensemble de doctrine puisée dans les livres de saint Augustin, comme l'*exposition sur les psaumes*, les *sentences d'Augustin*, etc., sont eux-mêmes des extraits des ouvrages du saint docteur. La *chronique* donnée par saint Prosper paraît être également un abrégé des deux ouvrages analogues de saint Jérôme et d'Eusèbe, continués jusqu'en 455. Après la mort d'Augustin, il paraît que le pape saint Léon récompensa le zèle de son pieux ami, en le choisissant à son tour pour son secrétaire.

A tous les ouvrages *dogmatiques* et polémiques de saint Augustin il faut joindre les deux livres *des rétractations*, vers la fin de sa vie, en 427. Saint Augustin, par cet acte d'humilité, qui ne dépare point la grandeur de son génie, pas plus que le livre de ses *confessions* ne déshonore le pénitent, voulait prévenir les fausses conséquences qu'on pouvait tirer de certains passages contradictoires en apparence ou en réalité. « Ce n'est pas moi, disait-il, en s'oubliant lui-même, mais la lumière de l'éternelle vérité, que je désire voir briller dans le monde. »

Le *livre des confessions* de saint Augustin, que l'on peut placer, si l'on veut, en tête de tous ses ouvrages *moraux*, est unique en son genre, et ceux qui aspirent sérieusement à mener une vie sainte et agréable à Dieu, doivent faire de ce livre « le gardien de leur vie et l'aiguillon de leur conscience, » comme on l'a dit (2). C'est le récit du cœur, qui n'excuse rien, qui avoue tout le mal fait, dit ou pensé, et en demande pardon à Dieu, à la face de tout l'univers.

Parmi les ouvrages *moraux* et *ascétiques* de saint Augustin, viennent se ranger ses maximes tirées de l'Écriture :

(1) Gorini, I, 86.
(2) Ch. de Raumer, préface des *Confessions*.

de sacra scriptura speculum, liber de mendacio, liber de patientia, de continentia, de bono conjugali, de sancta virginitate, de opere monachorum, de cura mortuorum, où il s'adresse à son ami Paulin, évêque de Nole, et traite surtout de l'utilité de la prière pour les défunts.

Les *discours* ou *sermons* de saint Augustin sont partagés en quatre catégories, selon l'édition bénédictine : *sermones de scripturis, sermones de tempore, sermones de sanctis, sermones de diversis*, et s'élèvent au chiffre de 364 sujets, sans même compter les discours récemment publiés d'après les découvertes du cardinal Maï. Le livre de *catechizandis rudibus*, composé sur la demande du diacre Deo-Gratias, peut être compris dans cette classe d'ouvrages, et présente un excellent manuel pour l'enseignement de la religion.

Enfin la dernière classe renferme jusqu'à deux cent dix-huit *lettres dogmatiques, morales, consolatoires* ou *familières.*

Saint Augustin, saint Ambroise et saint Jérome, avec saint Grégoire le Grand, dont nous aurons à parler, sont les quatre grands docteurs de l'Église latine. Autour d'eux viennent se ranger les Pères ou les docteurs déjà mentionnés, et bien d'autres encore qui continuent la chaîne jusqu'à saint Grégoire : saint Pierre Chrysologue, saint Maxime de Turin, au cinquième siècle ; saint Eucher de Lyon, saint Hilaire et saint Césaire d'Arles, saint Avite de Vienne, saint Fulgence de Ruspe, saint Vigile de Tapse, etc., dans les siècles suivants : saint Sidoine Apollinaire, saint Grégoire de Tours, Venance Fortunat, que nous aurons occasion de nommer ou de faire connaître, en touchant à l'histoire des Gaules et des Mérovingiens.

155. **Saint Optat de Milève.** — Contentons-nous de rappeler ici le rôle de saint Optat de Milève, qui s'est montré, avec saint Augustin, le grand défenseur de l'Église, contre le schisme de Donat.

Saint Optat nous est moins connu par les actions particulières de sa vie, que par ses précieux écrits et les éloges qu'ont faits de sa vertu et de son savoir les évêques d'Afrique, saint Augustin et saint Fulgence. Le premier le

met avec saint Cyprien, Lactance, saint Hilaire de Poitiers, entre ceux qui, venus du paganisme à l'Église, y avaient apporté les richesses des Égyptiens, c'est-à-dire les dépouilles du siècle, en même temps que la science et l'éloquence humaine. Le second lui donne la qualité de saint, et le joint aux grands hommes que Dieu a suscités pour nous découvrir les secrets de ses Écritures et défendre la grande règle de la foi catholique. Saint Optat, Africain de naissance, était évêque de Milève. Nous savons par saint Jérome qu'il écrivit sous le règne de Valens et de Valentinien, six livres pour réfuter les calomnies et les erreurs des donatistes ; il ajouta même un septième livre, quelques années après la mort de ces deux princes, et au plus tôt vers l'an 384. Son traité *du schisme des donatistes contre Parménien*, commence par faire l'histoire de ce schisme et de son origine : « né de la colère, il a été nourri par l'ambition et affermi par l'avarice. » Il montre ensuite, au second livre, quelle est la vraie Église et où elle est ; son unité, sa catholicité, son apostolicité, qui ne peuvent convenir à la secte partielle, morcelée et nouvelle des donatistes, et qui ne se trouvent que dans l'Église universelle jointe au pontife romain, le centre de l'unité. Dans les livres suivants, il venge les catholiques des fausses accusations qu'on leur impute, et rejette sur le fanatisme et le brigandage des circoncellions la nécessité des mesures de défense que la société a dû prendre pour son salut. Il traite du baptême, de diverses pratiques liturgiques des donatistes, pratiques injustes ou même sacriléges. Enfin dans le septième livre, il examine à quelles conditions on doit recevoir les donatistes qui reviennent à l'Église.

Saint Optat, en représentant l'Église sous l'emblème d'une *chaire* unique dans la personne du successeur de Pierre, d'un ange ou d'un esprit dans les membres actifs de l'épiscopat et du ministère, d'une source divine dans les sacrements, établit que « les sacrements sont saints par eux-mêmes et non par les hommes, ce qui prouve leur effet *ex opere operato,* sans que l'indignité du ministre nuise à la validité du sacrement, de même que la présence des pécheurs dans le sein de l'Église visible n'empêche pas

l'Église de Jésus-Christ d'être sainte. Le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie n'est pas affirmé avec moins de force : « Qu'est-ce que l'autel, demande-t-il, sinon le siége du corps et du sang de Jésus-Christ, » et les calices ne sont-ils pas des vases *porteurs du sang de Jésus-Christ*, que l'Église offre sur toute la surface de la terre. Et il reproche aux donatistes d'imiter les Juifs, en frappant Jésus-Christ à l'autel, comme ses bourreaux qui l'ont étendu et cloué sur la croix.

Au-dessus de toutes ces gloires de l'Église et de la vaste encyclopédie de sciences que nous offre la théologie positive des Pères, nous aimons à voir s'élever encore et planer jusque dans les cieux l'autorité infaillible du pontife romain. Nous avons du pape saint Gélase un fameux décret, qui fut promulgué à Rome dans un concile de soixante-dix évêques, l'an 494. Ce décret contient d'abord le catalogue des livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament, semblable à celui du concile de Trente ; si ce n'est que celui de Gélase ne compte qu'un *livre des Machabées,* au lieu que nous en comptons deux ; mais ceux-ci, dans la plupart des anciens exemplaires, n'en font qu'un. Du reste il met au rang des divines Écritures les livres *de la Sagesse*, *de l'Ecclésiastique*, *de Job*, *de Tobie*, *de Judith, d'Esdras*, *l'Apocalypse* de saint Jean, et les sept épîtres canoniques, qui suivent celles de saint Paul. Après les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'Église romaine reçoit aussi, dit le pape Gélase, les quatre conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine, et les autres conciles autorisés des Pères. Dans celui de Nicée, trois cent dix-huit évêques, par l'entremise du grand Constantin, condamnèrent l'hérétique Arius. Macédonius reçut la sentence de condamnation qu'il méritait dans celui de Constantinople, sous Théodose l'Ancien. Le concile d'Éphèse, avec le consentement du bienheureux pape Célestin, et par le ministère de saint Cyrille et d'Arcadius, députés de l'Italie, condamna Nestorius. Son hérésie, avec celle d'Eutychès, fut encore condamnée dans le concile de Chalcédoine, par les soins de l'empereur Marcien, et d'Anatolius, évêque de Constantinople. Le même décret in-

dique en détail les ouvrages des Pères dont l'Église romaine admet l'autorité. De ce nombre sont les écrits de saint Cyprien, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Basile de Cappadoce, de saint Athanase, de saint Cyrille d'Alexandrie, de saint Chrysostome, de Théophile d'Alexandrie, de saint Hilaire de Poitiers, de saint Ambroise de Milan, de saint Augustin, de saint Jérome, de saint Prosper, la lettre de saint Léon à Flavien sans en retrancher un seul mot, les ouvrages de tous les autres Pères qui sont morts dans la communion de l'Église romaine, et les décrétales des papes avec les actes des martyrs. Le concile permet, en particulier la lecture des actes de saint Sylvestre, et range parmi les *apocryphes* plusieurs livres qui manquent d'autorité à des points de vue différents, tels que le *livre du Pasteur,* la lettre d'Abgare à Jésus-Christ et celle de Jésus-Christ à ce roi d'Édesse, qu'il n'ose point considérer à l'égal des écrits inspirés, en ajoutant une liste assez nombreuse d'ouvrages plus ou moins suspects, notés en quelque sorte et *mis à l'index* par la sage discrétion de l'Église romaine (1).

---

§ III

INFLUENCE DE L'ÉGLISE SUR LA CONSCIENCE ET LES MŒURS PUBLIQUES

> « Carissimi, obsecro vos tamquam advenas et peregrinos abstinere vos à carnalibus desideriis, quæ militant adversus animam, conversationem vestram inter gentes habentes bonam. »
> (I. S. Petri, II, 11, et 12.)

156. **Influence de l'Église et de ses docteurs sur l'état moral de la société au quatrième siècle.** — Lorsque l'Église, sous la protection des Constantin et des

(1) *Décret*, dist. XV, c. III.

Théodose, eut obtenu comme un véritable *droit de cité* dans l'empire romain, son influence déjà souveraine et universellement acceptée par les princes et par les peuples en matière de *foi*, dut s'étendre jusque sur les *mœurs*; ainsi, pendant que les grandes hérésies contribuaient à mettre en lumière les principaux dogmes du symbole chrétien par de solennelles définitions contre les erreurs d'Arius, de Nestorius et d'Eutychès, la conscience et les mœurs publiques se formaient à l'école des Ambroise, des Léon et des Augustin, des Basile et des Grégoire de Nazianze, des Ephrem et des Chrysostome, qui n'hésitaient pas, dans leurs discours, à découvrir les vices et les maladies de leur siècle au sein même du christianisme ; ces grands hommes, aussi habiles à conduire les peuples qu'à les instruire, proportionnaient à la grandeur du mal l'énergie de leur zèle, la force des remèdes et l'emploi des peines coercitives, mais en accompagnant leur parole de l'autorité d'illustres exemples, plus persuasifs que toutes les autres leçons.

157. Le paganisme ne périt pas tout à coup, ni tout entier. — Si nous voulons nous rendre compte de cette influence salutaire exercée par l'Église dans l'éducation morale des peuples, à l'heure même où le polythéisme semble près d'expirer, et cède malgré lui la place aux institutions chrétiennes, nous ne devons pas nous dissimuler le dernier effort de cette lutte, où toutes les classes de la société, toutes les passions humaines et tous les intérêts à la fois se trouvent engagés. Il est vrai qu'avec le quatrième siècle le temps des grandes persécutions est passé, et le paganisme romain et grec, vaincu dans la personne de Julien l'Apostat, tombe pour ne plus se relever sous les décrets du prince Théodose. Mais si la mythologie païenne, encore cultivée par Libanius et par Symmaque, qui plaida en faveur de l'autel de la Victoire, n'offre plus à nos yeux que le souvenir d'un culte décrépit et méprisé, gardons-nous de croire que tout le mal a disparu avec le culte extérieur des idoles et le prestige des cérémonies antiques.

Il semble d'abord qu'au cinquième siècle le paganisme n'é-

tait plus qu'une ruine ; mais, en y regardant de plus près, on trouve cette vieille religion, qui avait été si longtemps inféodée à l'empire, maîtresse, comme on l'a dit, même un siècle après la conversion de Constantin, d'une grande partie du sol par ses temples, de la société par ses souvenirs, de plusieurs âmes par le peu de vérités qu'elle conservait, d'un plus grand nombre par l'excès même de ses erreurs ou par l'entraînement des passions. Le cirque, consacré au soleil, était toujours debout, et souvent rempli d'une foule haletante, passionnée à Rome ou à Antioche pour la course des chars ; et l'on sait jusqu'à quel point la grande ville de Constantinople hérita de ces goûts dépravés. Le théâtre appartenait à Vénus, et continuait à offrir des scènes dignes de la déesse, dans les tragédies ou les comédies que l'art moderne n'a pas su désapprendre ; et le parti païen était assez puissant pour obtenir qu'il fut défendu aux acteurs de recevoir le baptême, si ce n'est en danger de mort de peur que, devenus chrétiens, ils n'échappassent aux plaisirs publics dont ils étaient les esclaves. Enfin l'amphithéâtre tenait toujours ouverte une grande école de démoralisation, où l'on ne respirait que la terreur ou la volupté par tous les sens à la fois. Saint Augustin raconte comment son ami Alypius, philosophe et déjà presque chrétien, se laisse entraîner un jour, par respect humain, à ces spectacles qu'il détestait. D'abord il se jure de n'en rien voir, et il ferme les yeux. Mais tout à coup, au cri d'un mourant, ses yeux s'ouvrent, ils se tournent vers l'arène, ils ne s'en détachent plus. « A peine a-t-il vu le sang, qu'il boit la cruauté ; il se désaltère à la coupe des furies, il s'enivre des parfums du carnage. Ce n'était plus ce même homme qui venait d'arriver, c'était un des habitués de cette foule barbare. Il vit, il s'écria, il s'enflamma ; il emporta de ces lieux la fureur d'y revenir, non plus avec ceux qui l'y avaient entraîné, mais avant eux, mais avec d'autres qu'il y entraînait à son tour (1). » Est-il étonnant que ces habitudes païennes aient résisté même à l'éloquence des Pères de l'Église, lorsque

(1) *Saint Augustin, Confess.*, VI, 8.

les édits des empereurs toujours renouvelés et toujours désobéis pendant cinquante ans, ne pouvaient seuls renverser des idoles inertes, fermer les temples et proscrire les sacrifices. Il était réservé à la libre controverse, et à la charité chrétienne d'avoir enfin raison de tant d'erreurs et de scandales.

Le paganisme ne pouvait pas périr tout à coup, ni mourir tout entier; le sensualisme qui règne au fond des cœurs corrompus ne fit que changer de nom, et l'habitude des vieux préjugés, la force de la superstition populaire, le contact ou le mélange de ces deux cités, qui partagent le monde, selon saint Augustin, tout nous fait pressentir la résistance que l'Église doit rencontrer dans sa *vie publique*, et l'affaiblissement des mœurs chrétiennes qui menaçait de s'introduire dans ses rangs, avec la foule des catéchumènes pressés aux portes de ses temples. Ces néophytes, convertis pour la plupart du polythéisme à la foi de l'évangile, ne réalisaient pas toujours au gré de l'Église le symbole du baptême chrétien, et la sainte pureté de l'habit blanc qu'ils portaient, par la nouveauté de vie qu'ils faisaient profession d'embrasser; la liberté même dont jouissait le christianisme, et la facilité de devenir membre de cette société répandue dans tout l'empire, amenaient en quelque sorte un nouveau danger, contre lequel devait chercher à se prémunir l'Église de Jésus-Christ.

158. **Les Pères moralistes ont à lutter contre les passions orgueilleuses, sensuelles ou cupides de la Babylone païenne.** — C'est alors qu'on entend les Pères de l'Église tonner avec plus de force contre les vices du siècle, et opposer à des tendances païennes qui se glissaient jusque dans le christianisme, une prédication de parole aussi éclatante que le scandale était général et public, et une prédication de vertu aussi insinuante que la contagion du mal était dangereuse. Parmi ces vices que la société païenne avait longtemps nourris, et qu'elle inoculait comme un poison à la société chrétienne, ceux qu'attaque avec plus de vigueur saint Jean Chrysostome, le premier des Pères *moralistes*, sont les excès du *luxe*, les abus de

l'*inégalité des conditions*, les cupides spéculations de l'usure, et les *plaisirs* du cirque ou de l'*amphithéâtre*.

Si l'éloquent orateur veut flétrir ce luxe oriental, qu'il poursuit jusque dans les festins, il a recours au langage des prophètes pour condamner d'un seul mot la recherche exquise des mets et la sensualité de la table : « Malheur à vous qui buvez des vins exquis et qui vous parfumez des premiers parfums. » S'adresse-t-il à ces opulentes matrones d'Antioche ou de Constantinople, qu'il nous peint lui-même couvertes d'or et de pierreries, et portant à leurs oreilles la *nourriture de cent familles*, il emprunte à Isaïe ses avertissements ou ses menaces. « Voici ce que dit le Seigneur aux superbes filles de Sion : Parce qu'elles ont marché la tête haute, avec des regards et des pas affectés, traînant leurs longues robes, le Seigneur les dépouillera de leurs vains ornements ; une vile poussière succèdera aux parfums, une corde grossière aux ceintures d'or. » Ce luxe que saint Jean Chrysostome ne pardonne pas aux femmes, et stigmatise dans les jeunes gens comme un faste ridicule, ne saurait trouver une excuse dans l'*inégalité des conditions*, surtout après que l'évangile a fait connaître la fraternité véritable de tous les hommes en Dieu et en Jésus-Christ, après que l'on a vu des femmes de la plus haute naissance, les petites-filles des Scipion, des Fabius et des Marcellus, se confondre avec les pauvres, affranchir leurs esclaves et se mettre, comme le recommandait le grand apôtre, au service de tous. Mais ce mal était si enraciné dans le monde romain, depuis longtemps gouverné par des affranchis eunuques, qu'il ne fallait rien moins que des siècles pour le détruire. La disgrâce d'Eutrope, comme nous le verrons plus loin, ne fut qu'un enseignement passager, dont saint Chrysostome sut tirer parti pour apprendre en même temps aux peuples et aux princes le néant des grandeurs humaines, l'usage chrétien qu'il convient de faire d'un pouvoir emprunté, et la majesté des temples du Seigneur qui domine toutes les révolutions politiques, comme le ciel domine la terre.

Ce qui continuait à rompre l'équilibre des différentes

conditions et à étendre la plaie du paupérisme, c'était l'usure que la loi romaine tolérait, et que l'apostolat chrétien eut tant de peine à extirper. L'Évangile avait abattu les dieux, subjugué les empereurs, refait l'esprit humain, couvert le monde de sublimes vertus; mais l'usure lui résistait avec une insolente ténacité. Saint Basile, saint Ambroise et saint Augustin nous font de ses excès et des malheurs de ses victimes des peintures épouvantables ; saint Jean Chrysostome signale, parmi les chrétiens, des misérables qui prenaient pour intérêt la moitié du capital.

L'usure était, suivant le mot de Tacite, une vieille maladie de la République ; elle avait envahi l'empire et le monde, et continuait à exercer ses ravages en dépit de l'Évangile (1).

Le remède à tous ces maux réunis était dans l'accomplissement du précepte nouveau ; l'aumône chrétienne, en particulier, s'entendait admirablement à régler le saint emploi des biens de la terre, à rapprocher toutes les conditions, à racheter les péchés et à réparer les injustices sociales par les profusions de la charité. Aussi les Pères de l'Église ne cessent-ils de revenir sur cette obligation qui est comme le caractère propre de la loi nouvelle, et le signe le moins équivoque de la fraternité en Jésus-Christ. Ils commencent par faire honorer les pauvres, jusqu'alors méprisés et foulés aux pieds dans le monde païen : « Comme les fontaines disposées près des lieux de prières, dit saint Chrysostome, pour l'ablution des mains que l'on va tendre vers le ciel, les pauvres ont été placés par nos aïeux près de la porte des églises pour purifier nos mains par la bienfaisance avant de les élever à Dieu. » Ces pauvres, si respectés dans la communauté chrétienne, sont un élément nécessaire dans l'économie divine : « Il y aura toujours avec vous des pauvres, » dit l'Évangile, et la pauvreté volontaire érigée en institution permanente, à défaut de la pauvreté forcée, ne pouvait manquer de vérifier cette parole, dans

(1) *Vie de saint Jean Chrys.*, par M. l'abbé Martin, I, 512. — Œuvres d'Ozanam. *cinquième siècle,* II, 58.

un sens plus sublime encore. La réhabilitation de la pauvreté prenait ainsi un caractère surnaturel en la personne de Jésus-Christ, qui étant riche lui-même s'est volontairement fait pauvre pour nous, et reçoit le verre d'eau donné au plus petit de nos frères. « Donnez donc à votre frère qui a besoin, disait saint Augustin ; mais à quel frère ? Au Christ. Dieu même a voulu avoir besoin de vous, et vous retirez la main. » L'assistance chrétienne du pauvre devenait de la sorte universelle, et sans acception de personnes : « Un homme charitable, s'écriait l'éloquent prédicateur d'Antioche, est comme un port ouvert aux infortunés ; il doit tous les accueillir. Il les sauve de la tempête, bons ou méchants, quels que soient leurs fautes ou leur péril, et les abrite dans son sein. Vous devez faire de même pour ces naufragés de la fortune, qui, sur terre, sont battus par le malheur. » Enfin l'assistance publique, organisée déjà par saint Paul et les apôtres, dans les collectes en faveur des églises et des chrétiens nécessiteux : « *ut tantum pauperum memores essemus...*, » continue à être en vigueur, de saint Cyprien jusqu'à saint Léon, et par l'établissement des diaconies romaines dans les différents quartiers de la ville, revêt la forme d'une administration régulière. On voit de bonne heure s'élever des hôpitaux pour donner asile à toutes les misères et à toutes les infirmités humaines. C'est ce qui résulte d'un canon, placé à la suite du concile de Nicée, et ordonnant « que dans toutes les villes des maisons seront choisies afin de servir d'hospices pour les étrangers, les pauvres, les malades. Si les biens de l'Église ne suffisent pas à ces dépenses, que l'évêque fasse recueillir par les diacres de continuelles aumônes, que les fidèles donneront selon leur pouvoir. Car il est leur mandataire et leur économe. » L'émulation de la charité avait fini par gagner les descendants des sénateurs.

Une dame romaine, Fabiola, de la race des Fabius, avait vendu ses biens, et élevé dans Rome un hôpital de malades. Saint Jérome, du fond de son désert, félicitait Pammachius d'avoir fondé, au port d'Ostie, un hospice pour les pauvres voyageurs, et d'avoir planté sur les rivages d'Italie un

rejeton de l'arbre d'Abraham, dressé un autre Bethléem, une autre maison du pain, près des lieux où Énée traça son camp.

Enfin, le dernier objet de résistance à la loi évangélique était la passion du cirque et des jeux sanglants. La consternation dans laquelle fut plongée la ville d'Antioche, après la sédition soulevée contre Théodose, put, il est vrai, suspendre un instant les spectacles du théâtre et de l'hippodrome, lorsque les païens eux-mêmes se réfugiaient dans l'église, et demandaient à la parole de Chrysostome une consolation à leur malheur et un soulagement à leur vive anxiété. Mais on sait qu'il ne fallut rien moins que le martyre du moine Télémaque pour faire supprimer par Honorius les combats des gladiateurs (1). « Quand les édits des empereurs n'avaient pas le pouvoir de faire tomber les idoles, comment auraient-ils fermé les arènes ? Constantin, dans le premier élan de sa conversion, et par une constitution de l'an 325, avait interdit les jeux sanglants. Mais la passion du peuple, plus forte que la loi, ne protégeait pas seulement ces plaisirs, elle voulait que les princes en fussent complices, et les victoires de Théodose approvisionnèrent encore de gladiateurs l'amphithéâtre de Rome. Vainement l'éloquence des Pères s'était soulevée contre ces plaisirs barbares, vainement le poète Prudence, dans des vers pathétiques pressait Honorius de faire que la mort cessât d'être un jeu et l'homicide une volupté publique. Ce que nulle puissance terrestre n'avait osé, la charité l'accomplit. Un moine d'Orient, appelé Télémaque, un de ces hommes inutiles, ennemis de la société humaine, comme on disait, prit un jour son bâton de voyage, et s'achemina vers Rome, pour y mettre fin aux combats des gladiateurs. Or, le premier janvier de l'an 404, le peuple romain, entassé sur les gradins du Colisée, célébrait le sixième consulat d'Honorius. Déjà plusieurs paires de combattants avaient ensanglanté l'arène, quand tout à coup, au milieu d'un assaut d'armes qui suspendait tous les yeux et tous les esprits, on vit paraître un moine, éten-

(1) Ozanam, I, 161.

dant les bras et s'efforçant d'écarter les épées. A cet aspect la foule étonnée se lève ; on demande quel téméraire ose troubler les plaisirs très-sacrés du peuple-roi. De tous côtés pleuvent les malédictions, les menaces, et bientôt les pierres. Télémaque lapidé tombe, et les combattants qu'il avait voulu séparer l'achèvent. Il fallait ce sang pour sceller l'abolition des spectacles sanglants. Le martyre du moine força l'irrésolution d'Honorius, et un édit de la même année qui semble avoir été obéi, supprima les combats des gladiateurs.

« Avec eux l'idolâtrie perdait une de ses plus puissantes attaches. Le Colisée resta debout ; il l'est encore. Seulement une large brèche dans ses flancs rappelle l'assaut que le christianisme livra à la société romaine, où il ne pénétra qu'en la démantelant. Mais on bénit les ruines qu'il a faites lorsque, entrant aujourd'hui dans le vieil amphithéâtre, on ne voit plus sous ses arcades croulantes que des scènes de paix : les plantes fleurir, les oiseaux faire leurs nids, et les enfants jouer innocemment au pied de la croix de bois, qui s'élève au milieu, vengeresse de l'humanité outragée, et rédemptrice de l'humanité coupable. »

Des usages superstitieux, empruntés à des fêtes païennes, survécurent encore aux combats des gladiateurs. De ce nombre étaient les *Lupercales*, célébrées chaque année au commencement de février, en l'honneur de la déesse *Febris*, selon quelques-uns, ou selon d'autres, en l'honneur du dieu Pan, accompagnées de débauches et d'extravagances grossières. Gélase ne put abolir que vers l'année 493, ces restes de paganisme, dont les représentations carnavalesques ne sont qu'une image affaiblie ou voilée. Il défendit à tout chrétien, sous peine d'excommunication, de prendre part, soit comme témoin, soit comme acteur, à ces courses échevelées de bacchantes en délire. Un sénateur, nommé Andromaque, se trouva dans l'ancienne ville de Romulus, pour faire entendre gravement ses plaintes au sujet de l'abolition des Lupercales, et crut devoir alléguer la tolérance des prédécesseurs de Gélase : « Chacun de mes prédécesseurs, répondit avec

fermeté le pontife de Rome, a travaillé à l'extirpation successive des rites idolâtriques. Ils ont agi comme le sage médecin, qui, pour ne pas tuer le malade applique graduellement les remèdes. Je fais comme eux. Vous reconnaissez que les Lupercales sont un scandale, une honte, un sacrilége pour la civilisation chrétienne. Il faut donc les supprimer. Libre aux païens, s'il en reste, de célébrer une fête païenne.» Les Lupercales demeurèrent supprimées par cette ordonnance de Gélase, comme les fêtes de Janus l'avaient été par les soins de ses prédécesseurs. Le *Liber pontificalis* mentionne encore, sans les faire connaître explicitement, les mesures prises par saint Gélase contre la secte des manichéens à Rome, et nous apprend que les livres de ces hérétiques abominables furent publiquement brûlés dans la place de Sainte-Marie Majeure, comme autrefois les livres de magie brûlés par saint Paul à Éphèse.

L'Église, après avoir triomphé de la persécution et de l'hérésie, ne pouvait donc s'abandonner aux douceurs de la paix, même sous les meilleurs princes, sans courir de nouveaux dangers ; la vie publique qui semblait conférer à cette illustre étrangère, au milieu de son pèlerinage, des droits plus étendus par la libéralité des princes, et des priviléges plus honorables, apportait aussi des devoirs plus nombreux, et réclamait à l'égard des puissants du siècle des vertus plus désintéressées. Lorsque l'éclat des dignités et des richesses eut pénétré jusque dans le sanctuaire, l'intrigue et l'ambition se glissèrent dans le clergé, et le cloître lui-même, qui faisait profession de renoncer au monde, vint ajouter au scandale de l'hérésie les désordres de la cabale et la fureur de la passion la plus acharnée.

159. **La lutte publique des passions envahit le sanctuaire et le cloître.** — Le désir de s'élever aux postes éminents dans l'Église et dans l'État, l'amour des richesses et du faste, le goût des commodités et des amusements, qui sont une suite de l'opulence, la jalousie du crédit et de la domination, en un mot, tous les vices, tous les défauts, qu'une religion sévère avait réprimés, reparurent lorsque les circonstances devinrent propres à les faire éclore

et à les développer. Des prélats impérieux et politiques, tels que Théophile d'Alexandrie et Acace de Constantinople, qui briguaient les faveurs de la cour, et s'en servaient pour opprimer leurs ennemis ; des ambitieux, tels que Timothée Elure, Pierre Monge, Pierre le Foulon, qui s'emparaient des grands siéges par la ruse et la violence ; des moines inquiets, ignorants et factieux qui couraient par troupes et poursuivaient à main armée ceux qu'un zèle fanatique leur faisait regarder, non comme des frères qu'il fallait ramener par la douceur, mais comme des ennemis qu'il fallait perdre; tels sont les objets affligeants et nouveaux que l'histoire nous présente dans ce siècle.

Les moines entraient dans les cabales ils s'immisçaient dans les affaires de l'Église ; ils ambitionnaient les dignités, ils voulaient se soustraire à l'autorité des évêques, ils s'occupaient des questions théologiques et soutenaient avec chaleur les opinions qu'ils avaient adoptées. On les voyait par troupes, au milieu de la ville impériale et ailleurs, excitant le trouble et portant la confusion dans les assemblées ecclésiastiques. Ces désordres étaient si communs, que l empereur Marcien crut devoir proposer au concile de Chalcédoine, entr'autres règlements de discipline, celui par lequel il serait défendu de bâtir aucun monastère sans le consentement de l'évêque du lieu, et ordonné à tous les moines des villes et des campagnes d'être soumis à l'évêque diocésain. La révolte scandaleuse des moines de Palestine contre le patriarche de Jérusalem et les autres évêques de la contrée, prouve combien ce règlement était nécessaire. Les moines de Lérins, dont la régularité passait pour si édifiante, élevèrent aussi des prétentions contre l'évêque d'Arles, de qui ils dépendaient, et il fallut qu'un concile (le quatrième d'Arles qu'on rapporte à l'an 460) assurât, par une décision canonique, les droits du supérieur ecclésiastique sur ce monastère (1).

Le mal contagieux de la jalousie et des passions humaines se glissa jusque dans le clergé romain, si l'on en juge par

(1) *Les siècles chrétiens*, II, 145.

les lettres de saint Jérôme. Quelques-uns n'entraient hélas! dans le sacerdoce et dans le diaconat que pour mieux cacher à l'ombre du sanctuaire l'ambition qui dévorait leur cœur et même le désordre de leur vie ; ils semblaient rendre le ministère sacré complice de leurs intrigues, de leur cupidité et de leurs scandales. Le secrétaire du pape saint Damase n'épargne pas ces jeunes fiancés, dont il dépeint les cheveux bouclés, l'élégante chaussure, la marche légère : on aperçoit à peine la trace de leurs pas. Certains d'entre eux ont mis toute leur étude à s'enquérir du nom, de la demeure, des habitudes et de l'humeur de chaque patricienne. « Je veux, dit-il à Eustochium, signaler un de ces maîtres dans l'art dont je parle. Ami du repos, notre homme se lève avec le soleil; il n'a que deux ennemis : la continence et le jeûne. Il dépiste un repas, au fumet des viandes. Sa barbe est touffue, son regard effronté, sa bouche toujours ouverte à l'injure. S'agit-il de nouvelles, il les sait toutes, les débite avec une assurance imperturbable, renchérit sur tout ce que vous pouvez dire et au besoin vous apprendra votre propre histoire. » Ailleurs, dans sa lettre à Népotien, Jérôme entremêle aux enseignements les plus relevés les traits de la plus mordante ironie : « La gloire de l'évêque, dit-il, est de se montrer la providence des pauvres, et l'ignominie du prêtre est de vouloir amasser des biens ! Né sous le toit du pauvre et dans la chaumière du paysan, je pouvais à peine, avec du millet et du pain noir, apaiser les rugissements de mon ventre, et maintenant je dédaignerais la fleur de farine et le miel le plus pur ! Je connaîtrais les noms et les espèces de tous les poissons ! Sur quel rivage ces huîtres ont été pêchées ! et je discernerais au goût, sans crainte d'erreur, le pays du gibier !... J'en sais d'autres, ajoute-t-il, qui assiégent le lit des vieillards malades et des femmes sans enfants. Ils tendent le bassin, ou reçoivent dans leur main les crachats purulents de l'estomac ou du poumon. A l'arrivée du médecin, ils affectent de trembler et de pâlir, demandant d'une voix mal assurée comment va le malade ; et si l'on donne quelque espoir, ils tremblent réellement et cachent sous les apparences de la

joie le tourment de leur avarice déjouée. Ils craignent d'avoir perdu leur peine, et maudissent entre leurs dents l'éternel vieillard qui dépassera les jours de Mathusalem. » Il faudrait lire tout entière cette admirable lettre à Népotien sur les devoirs de la vie cléricale. Saint Jérôme veut que son cher disciple, consacré au service des autels, remplisse toute la signification du nom qu'il porte κληρος *héritage* ; car celui dont Dieu est l'héritage et qui est l'héritage de Dieu vit en *clerc* lorsqu'il possède Dieu seul et que Dieu le possède lui-même tout entier. Le détachement est la première vertu d'un clerc, qui se contente avec saint Paul de la nourriture et du vêtement, et suit dépouillé de tout comme Jérôme, la croix toute nue : « Et nudam crucem nudus sequar.» La garde de la chasteté et de la continence, sœurs de la pauvreté volontaire, oblige à fuir la conversation des femmes, et tout ce qui serait un écueil pour les mœurs et pour la réputation. Le livre sacré des Écritures, guide et fidèle compagnon de la sainteté des clercs ne doit point sortir de leurs mains, pour acquérir la science solide de la vérité. enseigner la saine doctrine aux peuples, et confondre au besoin les contradicteurs. Le clerc ou le prêtre de Jésus-Christ, dont les paroles, les sentiments et les actions concordent avec ceux du Maître, sera toujours soumis à son évêque, et le regardera comme le père de son âme ; et l'évêque ne doit pas dominer sur le clergé, mais l'honorer et le gouverner avec douceur. A ces devoirs viennent se joindre d'eux-mêmes ceux de la modestie, de la tempérance et de l'aumône. Népotien ne cessa pas de lire ces recommandations paternelles jusqu'à sa mort prématurée. Il avait toujours cette lettre devant les yeux ou dans les mains, ou sur la poitrine, et la prenait pour compagne de son sommeil.

La liberté que saint Jérôme s'était donnée de reprendre ouvertement les ecclésiastiques de Rome en avait armé quelques-uns contre ce rigide censeur, qui s'était de plus attiré la haine et les railleries des hommes de plaisir, en persuadant à beaucoup de matrones romaines de quitter le monde pour Jésus-Christ. Les plus illustres patriciennes

de Rome, Paula et ses deux filles, Eustochium et Blesilla, Félicité, Albine, Marcelline, Lœa, veuve, et Asella, vierge, entouraient, dès le temps de saint Damase, le pieux et savant docteur, et venaient puiser à son école les inspirations de la foi et les lumières de la science. Saint Jérôme avait alors cinquante-deux ans. Lorsque la mort du pape Damase l'eut privé de son principal soutien, le pauvre prêtre étranger fut comme abandonné à ses ennemis et à ses calomniateurs. On alla bientôt jusqu'à le charger d'un faux crime, dans lequel Paula se trouvait aussi enveloppée, sur l'allégation d'un serviteur, qui rétracta son propre témoignage dicté ou acheté, dès le moment que ce malheureux se vit appliqué à la question. Malgré ce désaveu, la calomnie laissa, comme le charbon, une noire empreinte. Ceux qui baisaient les mains de Jérôme ne laissaient pas que de déchirer sa réputation avec leur langue de vipère. Après avoir été pendant près de trois ans en butte à ces persécutions, saint Jérôme crut devoir s'éloigner de Rome, au mois d'août 385, emmenant avec lui son jeune frère, Paulinien, le prêtre Vincent et quelques autres moines. Ce ne fut pas, du reste, sans se défendre vaillamment, comme on le voit dans ses écrits, et en particulier, dans sa lettre à Asella ; et en se voyant traité comme un infâme, un homme artificieux, un menteur et un magicien, il prit à témoin de son innocence les illustres femmes qu'il avait gagnées à la foi et à l'amour de Jésus-Christ. Quand le docteur de nos saintes Écritures eut quitté Rome, il n'en continua pas moins de résoudre les questions, posées par ces ferventes adeptes, que possédait l'amour de nos saints livres. Marcella, toujours disciple de saint Jérôme dans la science sacrée, devint l'âme de cette petite société de femmes chrétiennes. Fabiola traversa les mers, pour voir les saints lieux sans doute, mais aussi pour relire avec saint Jérôme le livre des *Nombres*, et se faire expliquer des chapitres qu'elle n'avait jamais bien compris. Paula, devenue veuve, et sa fille Eustochium, se rendirent à Bethléem, où elles fondèrent un monastère d'hommes et trois monastères de femmes, et comme une école permanente de la science de l'Écriture

sainte. Paula chantait les psaumes en hébreu, et c'est à elle et à sa fille que saint Jérôme a dédié ses travaux sur les *Psaumes*, sur *Isaïe*, *Josué*, *les Juges*, *les Rois*, etc. N'est-il pas permis d'opposer ces grandes leçons d'austérité, d'abnégation et de chasteté, aux abus et aux scandales, qui seront toujours inséparables de la nature humaine dans les siècles chrétiens les plus favorisés de l'Évangile ?

Ces traits, ou ces désordres partiels que l'Orient et l'Occident peuvent nous offrir, disparaissent en quelque sorte devant le spectacle des plus sublimes *vertus*, qui font la gloire de l'Église. Lorsque la vie *publique* en même temps que la vie *privée* des chrétiens est exposée à la contagion du paganisme et au scandale du siècle, et lorsque le mal menace de gagner jusqu'aux parties vitales de ce grand corps, le remède préparé par la Providence est toujours égal au péril, et la règle des *mœurs* suit toujours la règle de la *foi*. L'Église trouve dans son propre sein et les plus grandes autorités et les plus grands exemples, pour condamner le vice et enseigner la vertu. Nous voulons parler de l'*autorité* du Pape et des *conciles*, pour régler la discipline et les mœurs aussi bien que pour enseigner la foi ; de la haute influence des *Pères* de l'Église sur la société, et de la ferveur des *institutions monastiques* dans l'adoption d'une règle commune.

160. **L'autorité du Pape dans les décrétales et les conciles est la grande règle des mœurs.** — Au moment où la chaire de Pierre commence à être environnée de plus d'éclat dans le monde, apparaît la première des *décrétales authentiques*. C'était par un effet de la supériorité des évêques de Rome et de l'éminence reconnue de leur dignité et de leur juridiction, que les autres évêques s'adressaient à eux dans leurs doutes, pour avoir leur décision sur divers points de doctrine et de police ecclésiastique. Les réponses que les papes faisaient à ces consultations sont appelées *décrétales*, parce qu'elles ont toujours eu la force et l'autorité d'un décret sur les points qui en étaient l'objet.

La plus ancienne des décrétales est celle du pape saint

Sirice, adressée à Himérius, évêque de Tarragone en Espagne. Cette pièce n'est pas seulement précieuse, parce qu'elle est la première de son genre au jugement des critiques, et qu'elle atteste la possession où étaient les pontifes romains de prononcer sur les matières que les autres évêques soumettaient à leurs décisions, mais encore par le fond des choses qu'elle renferme. On y voit qu'il y avait dès lors en Espagne (398), des communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe ; que la pénitence publique empêchait le mariage et suspendait l'exercice des fonctions militaires, et que l'âge des ordinands, de même que les interstices à garder d'un ordre à l'autre, étaient déjà réglés, ou qu'ils le furent par cette ordonnance. Il fallait avoir trente ans pour être acolyte et sous-diacre ; n'avoir eu qu'une femme, l'avoir épousée vierge, avoir mené une vie honnête et irréprochable ; cinq ans de plus pour le diaconat, après avoir promis la continence ; encore cinq ans pour la prêtrise ; et enfin dix ans de plus, qui font cinquante ans en tout pour l'épiscopat ; les pénitents publics ne pouvaient être admis dans le clergé, même après la pénitence accomplie.

Une autre décrétale, non moins célèbre par son importance et semblable à la précédente par son objet, émane du pape saint Innocent Ier et est adressée à saint Victrice, évêque de Rouen (401-417). Elle porte qu'un néophyte enrôlé dans la milice, après son baptême, ne doit point être admis ensuite à la cléricature, sans doute à cause des périls de la première profession dans un genre de vie si opposé à celui des clercs. Un clerc ne peut être admis à contracter mariage, et ceux qui veulent dévouer leur vie au ministère sacerdotal ne doivent point être engagés dans les embarras d'une famille. Les prêtres et les lévites, qui auraient été admis aux ordres du vivant de leur femme, doivent, à partir du jour de leur ordination, cesser tout rapport conjugal avec elle, et vivre désormais dans le célibat. Il est écrit : « Soyez saints, parce que moi, le Seigneur votre Dieu, je suis saint. » Les moines qui sont promus au sacerdoce ne sont pas pour cela relevés de leurs premiers vœux. Leur promotion dans la hiérarchie ne saurait être pour eux une

raison ni un moyen de déchoir de la sainteté de leurs engagements. Le pape donne ensuite les règles qui concernent les vierges consacrées à Dieu, et celles qui se rapportent aux religieuses non professes.

La voix des pontifes romains trouvait, pour ainsi dire, un écho dans les conciles particuliers qui se multipliaient en divers lieux et veillaient, avant tout, à la sainteté des clercs, par de sages règlements de discipline. Sans parler de la discipline ecclésiastique et des mœurs cléricales chez les Grecs, comme nous le ferons aux siècles suivants, un simple coup d'œil jeté sur l'Église occidentale suffit pour nous montrer l'union des évêques avec leur chef, dans le maintien de la pureté sacerdotale et dans l'éducation du clergé. Des conciles tenus en Afrique, au quatrième et cinquième siècles, principalement à Carthage ; en Espagne, à Tolède et à Tarragone, etc; dans les Gaules, à la métropole d'Arles, à Vaison, Angers, Orléans, etc., nous présentent une foule de règlements qui sont encore en vigueur ou qui attestent la sollicitude de l'Église en face des périls de la société. Les clercs commençaient, en certains lieux, à être distingués des séculiers par la coupe des cheveux et par la forme de leurs habits ; ils devaient l'être bien plus encore par leurs mœurs. Parmi les irrégularités, on comptait la bigamie, la pénitence publique, et l'infamie attachée à des vices notoires. La continence est imposée aux évêques, aux prêtres et aux diacres, suivant la tradition apostolique et la pratique de l'antiquité, disent les Pères africains. L'incontinence des clercs, soit occulte, soit publique, était punie en Espagne, selon l'ancienne discipline, de l'interdit et même de la déposition ; le concile de Lérida crut néanmoins devoir affaiblir cette sage rigueur, en autorisant les évêques à rétablir dans son office, mais sans espoir de monter à un degré supérieur, le clerc tombé une première fois, et qui donnait des marques d'un sincère repentir. Pour écarter les tentations et les périls, défense était faite aux clercs d'avoir sous leur toit d'autres femmes que leurs mères, aïeules, tantes, sœurs, nièces ; on peut remarquer ici que, contrairement au concile de Nicée et aux usages

actuels de certains diocèses, les conciles d'Afrique, d'Espagne et des Gaules ne rangent pas la nièce du prêtre parmi les femmes étrangères, et tolèrent l'habitation commune jusqu'à ce degré de parenté. Du reste, le premier (can. 1, 2, 3) concile de Tours exprime admirablement la raison de cette loi : « Que les prêtres et les ministres de l'Église, de qui il a été dit : « Vous êtes la lumière du monde, » règlent par la crainte de Dieu leurs actions si saintement, qu'ils puissent être agréables à la clémence divine et donner le bon exemple aux fidèles... si les prêtres et les lévites, appelés à offrir le saint sacrifice, ne sont pas chastes et purs, quelle excuse pourront-ils alléguer et de quel front oseront-ils exercer le ministère angélique ?... Et parce qu'il ne faut offrir au démon aucune occasion de nous tenter, nous faisons surtout défense aux clercs d'avoir aucune fréquentation avec des femmes étrangères, ce qui ôtera au peuple tout sujet d'en penser ou d'en parler mal. Le démon, ce lion toujours en embuscade, ne cherche que trop à se prévaloir et à triompher de la perte des serviteurs de Dieu. Le clerc donc, qui après l'avertissement de son évêque continuera ses liaisons avec des femmes étrangères, sera privé de la communion. » Et le concile d'Arles (443 ou 452) ajoute à ces prescriptions, « qu'aucun diacre, prêtre ou évêque, ne laisse entrer une jeune fille dans sa chambre, fût-elle esclave ou libre : nullus diaconus, vel presbyter, vel episcopus ad cellarii secretum intromittat puellam, vel ingenuam, vel ancillam. » L'obligation de la continence ne tarda pas à s'étendre jusqu'aux sous-diacres, que saint Léon comprenait déjà sous le nom de lévites.

Et afin que cette ordonnance sur la chasteté cléricale soit observée, ainsi que le porte le deuxième canon du concile de Tours, il faut éteindre le foyer du vice, signalé par cette défense de l'Apôtre : « Gardez-vous de l'ivresse du vin, qui est une semence de luxure. » (Éph. V.) La grandeur du châtiment infligé à l'ivresse nous est indiquée par l'Apôtre lorsqu'il dit, entre autres choses, que ni les idolâtres, ni les ivrognes ne posséderont le royaume de Dieu. Si donc celui qui sert Dieu dans la cléricature ne

s'abstient pas de l'ivrognerie, qu'il soit corrigé selon le rang qu'il occupe. Le quatrième concile de Carthage avait déjà interdit aux clercs de prendre leurs repas dans les établissements publics: « ut nullus clericus in publico propinaret, » et le concile de Laodicée avait formulé la même défense, dès le milieu ou la fin du quatrième siècle : « Que les clercs, depuis les prêtres jusqu'aux diacres, et ensuite dans l'ordre ecclésiastique, jusqu'aux serviteurs (sous-diacres), aux lecteurs, aux chantres, aux exorcistes ou aux portiers, ne doivent aller dans aucune hôtellerie (343-381). » Cette prohibition fut étendue par le pape Zozime (417-418) à l'Église universelle, et prit place dans le *corpus juris* (*dist.* 44, *c. non oportet*), avec l'exception formelle du cas de nécessité ou de voyage, *nisi necessitatis causa in itinere,* ailleurs sous-entendu.

D'autres règlements, que nous ne faisons que rappeler, astreignaient les évêques à une résidence rigoureuse, et ne leur permettaient pas de demeurer dans leurs terres, outre mesure, pour les intérêts temporels, ni de voyager et d'aller à la cour, sans une lettre *formée,* comme une lettre d'obédience et un signal convenu du primat de Carthage ou de l'évêque de Rome. Les clercs étaient astreints, de leur côté, à une vie de retraite, aux offices nocturnes, au travail des mains, etc., et les canons de ces conciles menacent de la peine de déposition ou privent de tout avancement ceux qui étaient trop recherchés dans leur tenue ou dans leur mise, les clercs envieux, médisants, délateurs, usuriers, vindicatifs, plaideurs et bouffons. Nous ne citerons qu'un seul passage, emprunté au deuxième synode de Tolède (527 ou 531), où l'on se plaît à reconnaître l'institution de nos petits et de nos grands séminaires. « Ceux qui, étant encore enfants, ont été voués par leurs parents à l'état ecclésiastique, est-il décrété dans cette assemblée sous la présidence du métropolitain Montanus, seront d'abord tonsurés et mis au rang des lecteurs, pour être instruits et élevés dans une maison dépendante de l'église, sous les yeux de l'évêque et par celui qui leur sera préposé. Lorsqu'ils auront dix-huit ans accomplis, l'évêque leur deman-

dera, en présence de tout le clergé et du peuple, s'ils songent à embrasser l'état du mariage. Dans le libre choix qu'ils pourront faire alors, par l'inspiration de Dieu, de l'état de continence, ils promettront de la garder, et s'engageront ainsi dans la voie étroite, sous le joug très-doux du Seigneur ; et ce ne sera qu'à l'âge de vingt ans, et sur de solides garanties de leur fidélité, qu'ils recevront l'ordre de sous-diacre. Si la régularité de leur conduite et la pureté de leur vie ne se démentent pas jusqu'à leur vingt-cinquième année, l'évêque les ordonnera diacres, après s'être assuré s'ils en sont dignes, et s'ils sont aptes à remplir ce ministère. Il est toujours nécessaire de veiller sur eux, de peur qu'ils ne soient infidèles à leurs serments, et qu'ils ne s'exposent à être traités comme des sacriléges, et mis hors de l'Église, en transgressant leurs vœux. Mais si à l'époque où l'évêque le leur demande, ils répondent que leurs vues se portent vers le mariage, on ne doit pas leur refuser la permission qui leur a déjà été accordée par l'Apôtre. Lorsqu'un sujet a été ainsi, dès son enfance, préparé pour l'Église dans laquelle il est élevé, il ne doit point passer à une autre, et aucun évêque étranger ne doit le recevoir (1). »

161. **La pénitence publique est infligée aux crimes publics, aux peuples et aux princes.** — On voit par les décrétales des papes et par les canons des conciles, que les lois de la pénitence sont toujours en vigueur : la connaissance de ces lois aide à mieux distinguer ce qui appartient à la pénitence publique et à la pénitence sacramentelle. L'office de pénitencier est supprimé à Constantinople par le patriarche Nectaire, mais non la confession elle-même, qui se renferme dans les limites du saint tribunal, institué par Jésus-Christ. Pour prévenir un scandale, qui pouvait résulter d'un aveu trop imprudent ou d'une ferveur trop indiscrète, il est défendu d'exiger des pénitents un aveu *public* de leurs péchés, et l'on doit se contenter de la confession auriculaire et secrète, en usage dans l'Église et la seule estimée de *droit divin*. Il est prescrit de réconcilier les péni-

(1). Cf. *Somme des conciles* par M. l'abbé Guyot, I, 212-387-415. — *Hist. des conciles*, par M. Héfélé.

tents à la mort, lors même qu'étant privés de l'usage de leurs sens, ils ne peuvent demander la réconciliation, montrer le désir de l'obtenir ; il suffit qu'on en soit assuré par le témoignage des assistants. Enfin la pénitence *publique* ne doit être imposée aux personnes mariées que du consentement des deux parties, parce que la continence était une des obligations des pénitents. Il serait trop long de relever ici tous ces canons pénitentiaux, avec les changements qu'ils ont dû subir ; nous ne pouvons pas même indiquer sommairement les règles si sages tracées par la main des pontifes de Rome, ou consignées dans les différents conciles avec l'approbation du chef de l'Église. Contentons-nous d'emprunter à M. l'abbé Jager ses judicieuses réflexions sur ces grands moyens de coercition spirituelle. « Elles vous paraissent dures, messieurs, les prescriptions de la pénitence publique, disait-il dans ses leçons d'histoire en présence d'un auditoire nombreux ; cette exposition aux portes des églises, ces jeûnes rigoureux de cinq, de sept, de dix ans, vous épouvantent. Eh bien ! messieurs, vous avouerez qu'une pénitence de cinq, sept, et même dix ans, est moins rigoureuse que notre pénalité actuelle. Certains publicistes ont beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de l'abolition de la peine de mort. Ils ne se doutent guère que sur ce point l'Église a réalisé, dans la mesure du possible, ce qu'ils n'obtiendront jamais sans elle. Il manque à nos publicistes deux choses : le secret de ramener le criminel à la vertu et de le rendre à la vie sociale sans danger pour la société ; puis le secret d'inspirer l'horreur du vice à ceux que l'exemple du criminel pourrait encourager au crime. Malgré leur industrie, malgré le progrès des lumières, les hommes d'État modernes n'ont plus ces deux grands secrets que possédait si éminemment l'Église ; c'est pourquoi la peine de mort est restée dans notre Code pénal et probablement y restera longtemps encore. Les cérémonies lugubres de la pénitence publique, ses divers degrés, les humiliations, les austérités, les jeûnes qui l'accompagnaient, étaient autant de preuves étagées dans une proportion parallèle, comme durée et comme expiation, aux différents degrés de criminalité.

Venait ensuite l'absolution solennelle prononcée annuellement, le Jeudi-Saint, par l'évêque (1). Après quoi, le pénitent, converti et absous, rentrait dans la société, mais non plus avec les mêmes priviléges qu'auparavant. Il était exclu de toutes les fonctions honorables, il ne pouvait ni s'enrôler dans la milice séculière, ni entrer dans l'état ecclésiastique. C'est ainsi que l'Église conservait la vie au coupable, sans lui assurer l'impunité et sans rendre son exemple contagieux. Une institution qui pénètre jusqu'au fond des consciences a seule un pareil pouvoir. Le pénitent était converti, changé et rétabli au rang des enfants de Dieu. Ne soyez donc pas étonnés que les princes aient donné leur sanction à la pénitence publique. L'Église voyait dans la pénitence publique la conversion du pécheur, son expiation : le prince n'y voyait qu'un admirable règlement de police ; mais des deux côtés l'institution était sauvegardée et maintenue, parce qu'elle était excellente. »

Le plus beau triomphe de la pénitence publique au quatrième siècle est dans la soumission des princes aux lois qu'ils sanctionnent par leur autorité et reconnaissent par leur exemple. Théodose, arrêté au seuil du temple par Ambroise, n'est pas moins grand dans l'humiliation de sa pénitence que dans tout l'éclat de son règne. Nous ne pouvons lire, sans la mouiller de nos larmes, cette page de l'histoire de l'Église, où nous aimons à reconnaître un nouveau David, qui cède à l'autorité d'un autre Nathan, ou plutôt à l'autorité de Dieu même. Fleury emprunte à saint Ambroise le plus grand charme de son récit.

Lorsque la nouvelle du massacre de Thessalonique fut venue à Milan, les évêques qui y étaient assemblés en furent sensiblement affligés, mais particulièrement saint Ambroise. Il ne voulut pas, toutefois, se présenter devant Théodose dans le premier mouvement de sa douleur, et crut aussi devoir lui donner le loisir de revenir à lui... Il lui écrivit une lettre de sa main, afin que l'empereur fût assuré qu'elle n'avait été vue de personne.

(1) *Pontifical rom.*, fer. V.

D'abord il s'excuse de ne l'avoir pas attendu à Milan, sur ce qu'encore qu'il soit de sa cour et de ses anciens amis, il est le seul à qui il n'est permis ni d'apprendre les résolutions du consistoire, ni d'en parler. Cependant, dit-il, ma conscience demeurerait chargée par ce reproche du prophète : Si le prêtre n'avertit pas le pécheur, il mourra dans son péché et le prêtre sera coupable de ne l'avoir pas averti. « Écoutez, seigneur, continue saint Ambroise, vous avez du zèle pour la foi, de la crainte de Dieu, je ne puis le nier ; mais vous avez une impétuosité naturelle que vous tournez promptement en compassion, si on l'adoucit ; et, si on l'excite, vous la poussez tellement que vous ne pouvez presque plus la retenir. Dieu veuille que personne n'échauffe cette humeur, si personne ne l'apaise. Je vous abandonne volontiers à vous-même. »

Il lui représente ensuite l'atrocité de ce qui s'était passé à Thessalonique, et combien les évêques assemblés en concile à Milan en avaient été affligés. Puis il ajoute : En communiquant avec vous, je n'aurais pas justifié votre action ; au contraire, je me chargerais de la haine de ce péché, si personne ne vous disait qu'il est nécessaire de se réconcilier à Dieu. Il lui propose ensuite les exemples des princes qui ont fait pénitence, principalement de David, puis il ajoute : « Je vous conseille, je vous prie, je vous exhorte, je vous avertis. Quelque bonheur que vous ayez eu dans les combats, quelque louange que vous méritiez dans tout le reste, la bonté a toujours été le comble de vos vertus. N'ajoutez pas à votre péché, celui de vous attribuer ce que plusieurs se sont attribués à leur préjudice. Je n'ose offrir le sacrifice, si vous voulez y assister. Ce qui ne serait pas permis après le sang d'un seul innocent répandu, le sera-t-il après le sang de plusieurs ? Ne serais-je pas bien aise d'avoir les bonnes grâces de mon prince, en me conformant à votre volonté, si la chose le permettait ? La simple oraison est un sacrifice; elle attire le pardon en montrant de l'humilité ; au lieu que l'offrande attirerait l'indignation en marquant du mépris. Il finit ainsi : Je vous aime, je vous chéris, je prie pour vous. Si vous le croyez, rendez-vous et reconnaissez la vérité de mes paroles ;

si vous ne la croyez pas, ne trouvez pas mauvais que je donne à Dieu la préférence. »

Saint Ambroise, étant retourné à Milan, refusa à l'empereur Théodose l'entrée de l'Église. Comme l'empereur représentait que David avait commis un adultère et un homicide, saint Ambroise lui répondit aussitôt : Puisque vous avez imité sa faute, imitez sa pénitence. L'empereur se soumit et s'abstint d'entrer dans l'église pendant huit mois.

La fête de la Nativité de Notre-Seigneur étant venue il demeurait enfermé dans son palais, versant des larmes. Rufin, le maître des offices et le plus familier de ses courtisans, lui en demanda la cause. L'empereur, redoublant ses pleurs et ses sanglots, lui répondit : Je pleure quand je considère que le temple de Dieu est ouvert aux esclaves et aux mendiants, tandis qu'il m'est fermé, et le ciel par conséquent. Rufin lui répondit : Je courrai, si vous voulez, à l'évêque, et je le prierai tant que je lui persuaderai de vous absoudre. — Vous ne le persuaderez pas, répondit l'empereur, je connais la justice de sa censure et la dignité impériale ne lui fera rien faire contre la loi de Dieu. C'est que l'empereur, bien instruit, savait qu'il n'était permis d'absoudre les pécheurs qu'après qu'ils avaient fait la pénitence canonique. Rufin insista et promit de persuader saint Ambroise. Allez donc vite, lui dit l'empereur, et, se flattant de l'espérance que Rufin lui avait donnée, il le suivit peu de temps après. Saint Ambroise voyant Rufin, lui dit qu'il y avait de l'impudence à vouloir soutenir ce massacre dont il avait été l'auteur par ses conseils. Comme Rufin le priait, lui disant que l'empereur venait, saint Ambroise, enflammé de son zèle, lui dit : Je vous avertis, Rufin, que je l'empêcherai d'entrer dans le vestibule sacré ; mais s'il veut changer sa pénitence en tyrannie, je me laisserai égorger avec joie. Rufin, ayant ouï ce discours, l'envoya dire à l'empereur, et lui conseilla de rester dans le palais. L'empereur reçut l'avis au milieu de la place et dit : J'irai, je recevrai l'affront que je mérite.

Étant arrivé à l'enceinte du lieu sacré, il n'entra pas dans l'église, mais il alla trouver l'évêque qui était assis dans la

salle d'audience et il le pria de lui donner l'absolution. Saint Ambroise dit qu'il s'élevait contre Dieu même et qu'il foulait aux pieds ses lois. — Je les respecte, dit l'empereur, et je ne veux point entrer contre les règles dans le vestibule sacré, mais je vous prie de me délivrer de ces liens et de ne point me fermer la porte que le Seigneur a ouverte à tous ceux qui font pénitence. Saint Ambroise lui dit : Quelle pénitence avez-vous donc faite après un tel péché ? C'est à vous, dit l'empereur, à m'apprendre ce que je dois faire. Saint Ambroise lui ordonna de faire pénitence publique, car encore qu'il se fût abstenu d'entrer dans l'église, il n'avait point encore pratiqué la pénitence régulière : il lui demanda de plus une loi qui suspendît les exécutions de mort pendant trente jours. L'empereur accepta l'une et l'autre condition : il fit écrire la loi et y souscrivit de sa main ; il se soumit à la pénitence publique. Aussitôt saint Ambroise leva l'excommunication et lui permit l'entrée de l'église. Toutefois l'empereur ne fit pas sa prière, debout ou à genoux, mais ayant ôté tous ses ornements impériaux qu'il ne reprit point pendant tout le temps de sa pénitence, il demeura prosterné sur le pavé, disant ces paroles de David : Mon âme est attachée à la terre ; donnez-moi la vie selon votre parole. En disant cela, il s'arrachait les cheveux, se frappait le front et arrosait le pavé de ses larmes, demandant miséricorde. Le peuple le voyant humilié priait et pleurait pour lui, et il conserva la douleur de ce péché tout le reste de sa vie.

162. Influence religieuse des évêques sur la société civile et sur les barbares. — La conduite de saint Ambroise et de saint Jean Chrysostome ne doit pas nous paraître moins admirable dans les circonstances plus difficiles encore, où ces deux grands défenseurs de l'Église se virent obligés de résister en face à des princes ariens et même à des chefs barbares. Nous ne voulons que mentionner, entre mille autres, ces deux traits remarquables de courage et d'habileté, comme preuve de l'ascendant exercé par les ministres du culte catholique sur les prétentions des princes et sur la conscience des peuples.

L'impératrice Justine, sans tenir compte des services rendus par saint Ambroise au jeune Valentinien et à elle-même, dans les négociations avec le tyran Maxime qui menaçait d'enlever la couronne à son fils, ordonna de céder aux ariens la basilique Portia, hors des murs de Milan. L'évêque refusa. L'impératrice, irritée, envoya des officiers, pour s'emparer des églises de la ville. Saint Ambroise répondit « qu'un évêque ne pouvait livrer le temple de Dieu. » Le peuple, attaché à la communion d'Ambroise, se soulevait de toutes parts. Des soldats furent envoyés à la basilique Portia pour s'en emparer, et y tendre des voiles en signe de la propriété que le prince s'adjugeait sur cet édifice. Les voiles ou panonceaux furent déchirés par le peuple (1).

Dans ce désordre, un prêtre arien, rencontré par des catholiques, allait être impitoyablement massacré ; Ambroise en ce moment à l'autel, les yeux en pleurs, demanda par une fervente prière à Dieu, qu'il n'y eût point d'autre sang que le sien répandu pour la cause de l'Église, étant prêt à le verser non-seulement pour son peuple, mais encore pour les hérétiques. En même temps, il envoya des prêtres et des diacres, qui sauvèrent la vie du malheureux arien. La cour traita de sédition la résistance du peuple. Une foule de marchands de la ville étaient arrêtés ; et c'était vers le temps de Pâques, époque où l'on était dans l'usage de délivrer les prisonniers. Les comtes et les tribuns vinrent sommer saint Ambroise de livrer promptement la basilique, disant que l'empereur usait de son droit, puisque tout était en sa puissance. Il répondit : « S'il me demandait ce qui serait à moi, ma terre, mon argent, je ne les refuserais pas, quoique tout ce qui est à moi soit aux pauvres ; mais les choses divines ne sont pas soumises au pouvoir de l'empereur. Si l'on en veut à mon patrimoine, qu'on le prenne ; si c'est à mon corps, je me présenterai moi-même. Voulez-vous me jeter dans les fers, me traîner à la mort ? J'en suis ravi ; je ne me ferai point un rempart de la foule

(1) Villemain. *Tableau de l'éloq.*, 319.

du peuple ; je n'embrasserai pas les autels, en demandant la vie ; j'aime mieux être immolé pour les autels. » Comme on le pressait d'apaiser le peuple, il répondit : « Il dépend de moi de ne le pas exciter ; mais il est en la main de Dieu de l'adoucir. Enfin, si vous croyez que je l'échauffe, punissez-moi, ou m'envoyez en tel désert qu'il vous plaira. » Après qu'il eut ainsi parlé, les envoyés de l'empereur se retirèrent. Le lendemain, des soldats environnèrent la basilique, hors des murs de Milan, dans le dessein d'en prendre possession, au nom de leur maître, Valentinien. Mais à la vue d'Ambroise, ils se réunirent au peuple. Ambroise parla sur les tentations de Job, auquel il comparait son péril. Puis, apprenant que la basilique de la ville était pleine de peuple qui réclamait sa présence, et que les soldats eux-mêmes voulaient s'unir au peuple pour prier : « Vous souvenez-vous, mes frères, s'écria-t-il, avec quelle douleur nous avons répondu à ces paroles qu'on lisait ce matin : Seigneur, les nations sont venues dans votre héritage. Il est venu des Goths et d'autres étrangers en armes ; ils ont entouré la basilique ; mais ils sont venus gentils, et sont devenus chrétiens. Ils sont venus pour envahir l'héritage, ils sont devenus les cohéritiers de Dieu, j'ai pour défenseurs ceux que je croyais mes ennemis. »

Enfin, saint Ambroise crut devoir se justifier du reproche de sédition et de tyrannie, que ne lui épargnaient pas les officiers de l'empereur : « La tyrannie du prêtre, dit-il, c'est sa faiblesse. Je n'ai rien fait qui donne trop à l'église. Quand j'ai appris que la basilique était investie par les soldats, je me suis contenté de gémir ; j'ai dit : Je ne puis livrer la basilique, mais je ne dois pas combattre. Si cela vous paraît une tyrannie, que tardez-vous à me frapper ? Mes armes sont le pouvoir de m'exposer. Dans l'ancienne loi, les prêtres donnaient les royaumes et ne les prenaient pas... Maxime ne dit pas que je sois le tyran de Valentinien, car il se plaint que mon ambassade fut comme une barrière qui l'empêcha de pénétrer en Italie. »

Ce fut alors qu'Ambroise, prisonnier dans la basilique avec son peuple, introduisit l'usage des chants et des hym-

nes, dès longtemps pratiqué dans l'Orient. Cette foule passait la nuit dans le temple, pour veiller autour d'Ambroise et le défendre. Au lever du jour, elle faisait retentir la basilique du chant de ces strophes composées par Ambroise, et que nous répétons encore. Ambroise parlait, dit M. Villemain, et tout le monde promettait de mourir avec lui. Ces églises étaient accompagnées de bâtiments, de chambres et de galeries, qui permettaient au peuple d'y passer plusieurs jours et plusieurs nuits, et d'y prendre le repos ou la nourriture sans manquer aux règles de la bienséance. Vaincue par la fermeté ou, si l'on veut, par la résistance passive d'Ambroise, l'impératrice céda ; les soldats furent éloignés ; on ouvrit les prisons, et l'évêque triompha non-seulement de Justine, mais encore de l'hérétique Auxence, qu'on voulut lui opposer.

Saint Ambroise, qui a pris soin de transmettre les détails de cette relation à sa sœur, sainte Marcelline, ajoute en terminant : « L'eunuque Calligone, préfet de la chambre, m'a fait dire : « Tu méprises Valentinien, je te couperai la tête. » J'ai répondu : « Dieu permette que tu accomplisses ta menace ; je souffrirai en évêque, et tu agiras en eunuque. »

Ce Calligone eut bientôt lui-même la tête tranchée, pour un crime infâme dont il fut convaincu.

La conduite de saint Chrysostome à l'égard d'Eutrope et la résistance qu'il sut opposer à Gaïnas en des circonstances analogues nous présentent quelque chose de plus étonnant peut-être, et nous conduisent à un ordre de faits que nous ne tarderons pas à examiner, en parlant de la haute influence exercée par l'Église sur les barbares au moyen âge.

Eutrope fut réduit dans sa disgrâce à implorer le droit d'asile, qu'il avait fait abolir quelques mois auparavant, lorsque la protection de l'Église pour les malheureux venait arrêter au seuil du temple l'excès de ses injustices ou de ses fureurs. Sa puissance était montée au comble ; il avait la dignité de patrice et se fit déclarer consul en Orient, l'an 399, avec Théodose en Occident ; chose sans exemple,

ni avant ni après, qu'un eunuque fût consul. Ses richesses étaient immenses et croissaient tous les jours par des confiscations et la vente de tous les emplois. Gaïnas, capitaine goth, qui commandait les armées, ne le put souffrir ; il suscita, sous main, Tribigilde, son parent, qui ravagea la Phrygie et les provinces voisines, et l'empereur Arcade, que Gaïnas trahissait, fut obligé, pour faire la paix avec Tribigilde, d'abandonner Eutrope comme la cause de tous les maux de l'empire. On dit même qu'il avait offensé l'impératrice Eudoxia jusqu'à la menacer de la chasser du palais, qu'elle alla trouver l'empereur pleurant et qu'elle acheva de le résoudre.

En cette extrémité, Eutrope se réfugia dans l'église pour sauver sa vie, et saint Chrysostome s'opposa généreusement à ceux qui voulurent l'en tirer par violence. Il fit même, en cette occasion, un discours au peuple, profitant du concours prodigieux qu'avait attiré un tel spectacle. D'abord, il relève par cet exemple la vanité des choses humaines et la fragilité des grandes fortunes. Où sont maintenant, dit-il à Eutrope, ceux qui vous servaient et qui vous faisaient faire place dans les rues, ceux qui vous donnaient des louanges ? Ils se sont enfuis, ils ont renoncé à votre amitié, ils cherchent leur sûreté à leurs dépens. Nous n'en usons pas ainsi : l'Église, à qui vous avez fait la guerre, ouvre son sein pour vous recevoir ; et les théâtres que vous avez chéris, qui vous ont tant coûté, qui nous ont si souvent attiré votre indignation, vous ont trahi. Je ne le dis pas pour celui qui est tombé, mais pour soutenir ceux qui sont debout. Il ajoute en parlant d'Eutrope : Hier, quand on vint du palais pour le tirer d'ici par force, il courut aux vases sacrés, ayant le visage d'un mort, tremblant de tout le corps, parlant d'une voix entrecoupée et d'une langue bégayante. Il exhorte ses auditeurs à en avoir pitié et il ajoute : Vous direz qu'il a fermé cet asile par plusieurs lois ; mais il a appris par expérience le mal qu'il a fait : lui-même a violé la loi le premier, et sa disgrâce est une instruction pour tout le monde. L'autel paraît maintenant plus terrible en tenant ce lion enchaîné, c'est comme l'image du prince qui

foule aux pieds les barbares vaincus et captifs. Et ensuite: Ai-je adouci vos esprits, ai-je chassé la colère, ai-je éteint l'inhumanité, ai-je excité la compassion ? Oui, je le crois; vos visages le témoignent et ces torrents de larmes. Allons donc nous jeter aux pieds de l'empereur, ou plutôt prions le Dieu de miséricorde de l'adoucir, en sorte qu'il nous accorde la grâce entière. Il est déjà fort changé, car ayant appris qu'Eutrope était en ces lieux, il a parlé à toute sa cour qui voulait l'aigrir contre le coupable et le demandait pour l'égorger. Il a répandu des larmes, et faisant mention de la table sacrée à laquelle il s'est réfugié, il a apaisé leur colère. Après cela, quelle grâce mériteriez-vous si vous gardiez la vôtre? Comment vous approcheriez-vous des saints mystères et demanderiez-vous le pardon de vos péchés? Prions plutôt le Dieu de miséricorde de délivrer ce malheureux de la mort et de lui donner le temps d'expier ses crimes, c'est-à-dire de recevoir le baptême, car Eutrope était païen.

Ce discours eut son effet, et saint Chrysostome sauva la vie à Eutrope; mais ce ne fut point sans peine et sans livrer des combats. On vint à l'église en armes, on tira des épées, on mena le saint évêque au palais, on lui fit un crime du sermon qu'il avait prononcé, on le menaça de mort: tout cela ne l'ébranla point, il ne rendit point Eutrope, et fit voir, comme il dit, la force invincible de l'Église fondée sur la pierre; l'Église, ajouta-t-il, qui ne consiste point dans le lieu ni dans les murailles et dans les toits, mais dans ses mœurs et ses lois. C'est-à-dire, que ce qui mettait en sureté ceux qui s'y réfugiaient n'était pas la force des portes et des bâtiments, mais le respect de la religion et la sainteté de ses ministres. Eutrope fut pris toutefois, mais par sa faute, étant sorti de l'enceinte de l'église, et il fut condamné à demeurer relégué dans l'île de Chypre, avec confiscation de tous ses biens et privation de tous ses honneurs.

Après la chute de Rufin et d'Eutrope, Gaïnas, capitaine goth, devint le plus puissant dans l'empire d'Orient, et l'empereur Arcade fut contraint de lui donner le commande-

ment de toutes ses troupes, tant de cavalerie que d'infanterie. Il était arien comme la plupart des Goths, et il voulut profiter de son crédit pour leur procurer une église à Constantinople, disant à l'empereur qu'il n'était pas juste ni honnête qu'ils fussent obligés de faire leurs prières hors de la ville. L'empereur répondit qu'il verrait et qu'il y mettrait ordre ; puis il envoya quérir saint Chrysostome, lui proposa la demande de Gaïnas, lui représenta son pouvoir, et lui fit entendre qu'il aspirait à l'empire, concluant que pour l'apaiser il fallait lui accorder sa demande. Saint Chrysostome lui répondit : « Ne le permettez pas, seigneur, et ne m'ordonnez pas de donner aux chiens les choses saintes ; car je ne pourrai me résoudre à chasser ceux qui reconnaissent la divinité du Verbe, pour livrer les temples de Dieu à ceux qui le blasphèment. Au reste, ne craignez point ce barbare ; faites-nous venir ensemble, et je saurai bien lui fermer la bouche. »

L'empereur accepta ce parti avec joie, et les fit venir le lendemain. Gaïnas renouvela sa demande, et somma l'empereur de tenir sa promesse. Saint Chrysostome, accompagné de tous les évêques qui se trouvèrent à Constantinople, dit qu'un empereur chrétien ne pouvait rien entreprendre contre la loi de Dieu. Gaïnas dit : « Mais je dois avoir aussi bien que les autres un lieu de prières. » Jean répondit : « Toutes les églises vous sont ouvertes, personne ne vous empêche d'y prier. » « Mais, dit Gaïnas, je suis d'une autre communion ; je demande une église pour ceux qui en sont, et je puis bien la demander après les services que j'ai rendus aux Romains. » Jean répondit : « Vous avez été récompensé au-delà de vos services : vous êtes général, vous portez l'habit consulaire ; vous devez considérer ce que vous étiez autrefois, et ce que vous êtes maintenant ; comment vous étiez vêtu, avant que de passer le Danube, quelle était votre pauvreté, quelles sont aujourd'hui vos richesses. » En effet, Gaïnas avait commencé par être simple soldat. Le saint évêque continua en lui représentant les serments qu'il avait faits à l'empereur Théodose de lui être fidèle et à ses enfants, et de maintenir l'empire et ses lois ; et il montra celle

qui défendait les assemblées des hérétiques dans les villes. Puis, se tournant vers l'empereur, il l'exhorta à soutenir cette loi, disant qu'il eût mieux valu quitter l'empire que de livrer la maison de Dieu. Gaïnas n'osa insister davantage, et les soldats ariens n'eurent point d'église dans Constantinople. Quelque temps après, Gaïnas se révolta ouvertement. Il ravageait la Thrace, et personne n'osait s'opposer à lui, ni même se charger d'une députation. On eut recours à saint Chrysostome, et il accepta la commission sans craindre le ressentiment du barbare pour l'affaire de l'église qu'il avait demandée. Gaïnas, ayant appris qu'il venait, alla loin au-devant de lui, lui prit la main, la mit sur ses yeux et lui présenta ses enfants, les mettant à ses genoux. Toutefois, cette députation ne termina pas la guerre. Gaïnas persista dans sa révolte et fut enfin défait par Vides, chef des Huns, qui envoya sa tête à Constantinople. Elle fut portée par la ville au bout d'une pique, le troisième de janvier, sous le consulat de Vincent et de Fravitta, en 481. Tel est le récit de Fleury,

163. Influence de la vie monastique. Règles de saint Basile et de saint Augustin. — Nous pourrions multiplier ces exemples, pour mieux faire voir comment l'Église, dans la personne de ses évêques, savait défendre ses droits et ses priviléges à la cour des empereurs et pour le bien des peuples. Mais ce qui mérite le plus d'attirer notre admiration dans les grands hommes que nous venons de nommer, c'est qu'appelés à la vie publique par leur condition, leur caractère et leur génie, ils n'aspiraient qu'à la vie du cloître. En effet, la sainteté des Pères de l'Église est très-étroitement liée à la sainteté des ordres monastiques, dont ils ont loué ou même embrassé le genre de vie, écrit la première histoire avec saint Athanase, ou tracé les premières règles avec saint Basile.

Le nom des plus illustres Pères de l'Église se trouve mêlé à l'histoire des moines de l'Orient et de l'Occident, comme il est facile de s'en convaincre en étudiant le développement des plus simples institutions du cloître. Nous connaissons déjà les premiers fondateurs d'ordres, saint Paul et

saint Antoine, par les écrits de saint Jérôme et de saint Athanase, l'un imitateur de la vie solitaire dans les déserts de Chalcis, et l'autre uni d'étroite amitié avec le père des cénobites. Macaire et Amathas, disciples de saint Antoine, continuèrent l'œuvre de ce maître chéri, et réunirent sous leur direction jusqu'à cinq mille moines. Pacôme, né dans le paganisme et converti par la charité des chrétiens qui lui gagna le cœur, passa de la licence des camps à la sainte liberté des enfants de Dieu, et aux plus strictes observances de la vie monastique Il gouverna jusqu'à sept mille moines dans la solitude de Tabenne, où il reçut la visite du grand Athanase ; il donna la première *règle écrite*, dont le texte lui avait été apporté par un ange, aux cénobites, qu'Antoine avait régis par son enseignement oral et par son exemple. Son évêque voulut inutilement l'élever au sacerdoce ; son humilité ne lui permit jamais de le recevoir. Il mourut en se dévouant au service de ses frères, dans une maladie contagieuse, martyr de la charité après en avoir été la conquête.

C'est ainsi que se peupla d'anges terrestres la solitude des deux Thébaïdes, et le désert se mit à fleurir comme l'avait annoncé le prophète. De nouvelles colonies de moines s'établirent dans les contrées de l'Arabie, de la Syrie et de la Palestine. L'humble Hilarion, élevé à l'école d'Antoine, attira sur ses pas une foule de disciples : le désir qu'il eut de cacher ses austérités et ses miracles, en le conduisant de retraite en retraite jusque dans les îles de la Méditerranée, en Sicile, dans les Cyclades et dans l'île de Chypre, ne servit qu'à multiplier le nombre des monastères qu'il fonda.

Saint Épiphane fut un de ses disciples ; juif d'origine, converti dès sa jeunesse par le spectacle de la charité d'un moine qui s'était dépouillé de son vêtement pour en couvrir un pauvre, cet illustre religieux se vit contraint de recevoir l'épiscopat, et continua sur le siége de Chypre, à porter l'habit de solitaire. Saint Éphrem, le diacre de la ville d'Édesse, devenu moine en même temps que chrétien, consacra sa vie à instruire ceux qu'il appelle les frères bien-

aimés de Jésus. Aussi touchant par l'éloquence de sa parole, qui arrachait des larmes, que par l'austérité de ses mœurs et la pauvreté de sa vie, il n'épargnait pas, dans ses discours, les vices et les passions du siècle et poursuivait le relâchement qui tendait à s'introduire jusque sous la robe du moine. L'exemple d'un Siméon Stylite était un autre genre de prédication qui dura pendant quarante-huit ans du haut de sa colonne.

Les moines dont nous venons de parler, et d'autres dont nous taisons le nom, vivaient sous des *règles différentes* que saint Basile sut ramener, en quelque sorte, à une seule législation pour tous les ordres monastiques de l'Orient. Cette *règle* s'adaptait, en partie, aux communautés des deux sexes et nous y lisons les réponses à deux cent trois questions diverses sur les obligations de la vie solitaire et sur le sens des textes les plus importants de l'Écriture sainte. « Elle insiste, dit M. le comte de Montalembert (1), sur les dangers de la solitude absolue, pour l'humilité et pour la charité, sur la nécessité d'une obéissance minutieuse, sur l'abdication de toute propriété personnelle comme de tout goût particulier et avant tout, sur le devoir perpétuel du travail : « Athlètes, ouvriers de Jésus-Christ, dit ce grand évêque, vous êtes engagés à lui pour combattre tout le jour, pour en supporter toute la chaleur. Ne cherchez pas de repos avant la fin du jour ; attendez le soir, c'est-à-dire la fin de la vie, l'heure à laquelle le père de famille viendra compter avec vous et vous payer le salaire. »

Nous dirons bientôt comment la règle de saint Augustin et surtout celle de saint Benoît vinrent perfectionner ce code primitif de la vie religieuse, lorsque nous étudierons les progrès de la vie monastique en Occident, pour en faire l'objet d'un examen plus sérieux et plus complet.

Rien ne servira mieux à nous expliquer l'influence de l'Église sur la conscience et les mœurs publiques, que

(1) *Moines d'Occident*, t. I, 106.

cette action simultanée de la *papauté*, des *évêques* et des *ordres religieux*, sur ces siècles de foi, où la vie *sociale* de l'Église va devenir la régénération et le salut du monde.

164. Suprématie du Saint-Siége dans les causes de discipline et dans les jugements ecclésiastiques aussi bien que dans la foi. — L'autorité suprême des pontifes romains apparaît trop clairement dans les décrétales sur les mœurs, dans l'approbation des conciles particuliers, et dans tout ce qui touche à la vie cléricale et religieuse, pour que nous nous arrêtions à en donner de nouvelles preuves. Un seul point mérite de fixer notre attention, c'est le recours à Rome, surtout dans les causes majeures, et l'unique exemple que nous voulons citer est la dégradation du titre de métropolitain, peine sévère mais juste infligée à saint Hilaire d'Arles par saint Léon le Grand. Ce résultat d'un appel à Rome fait encore mieux ressortir l'autorité du pape, dans une cause où deux saints interviennent, et où la soumission définitive de l'accusé honore la justice du juge, sans priver celui qu'il condamne du bénéfice de la bonne foi.

Le siége d'Arles possédait depuis longtemps des priviléges fort étendus à cause de son fondateur saint Trophime. Le pape Zozime, en 417, avait choisi l'évêque de cette ville pour son vicaire dans les Gaules, et l'avait déclaré métropolitain de la province de Vienne et des deux Narbonnaises. Boniface Ier vit plus tard, dans cette faveur, une violation des canons de Nicée, et ordonna que chaque province eut son métropolitain. Toutefois il n'enleva pas à l'évêque d'Arles le titre de représentant du souverain pontife. Saint Hilaire, comme vicaire du Saint-Siége, exerçant sa haute inspection sur la Gaule, se rendit un jour, accompagné de saint Germain d'Auxerre, son ami, dans la ville de Besançon, qui avait Célidoine pour évêque. Les citoyens de cette ville, la noblesse et le peuple, présentèrent à celui qui pensait toujours être investi du droit de métropolitain sur les trois provinces, une requête dans laquelle ils accusaient leur évêque d'avoir été marié à une veuve, et d'avoir assisté à des condamnations à mort en qualité de magistrat laïque, ce

qui constituait une double irrégularité. Saint Hilaire ordonna qu'on produisît des témoins de ces faits, et convoqua dans une assemblée quelques évêques des villes voisines, pour assister au jugement. Après un examen qu'on crut juridique, on déclara l'ordination de Célidoine irrégulière, et on le déposa de l'épiscopat, à la suite d'une instruction sommaire, et sans doute un peu précipitée. Célidoine en appela au Saint-Siége et se rendit à Rome, pour y défendre son innocence. L'évêque d'Arles l'y suivit à pied, selon sa manière de voyager, même sans chaussure, malgré la rigueur de l'hiver, et après avoir visité les tombeaux des saints Apôtres, il alla présenter ses hommages au pape saint Léon. Il *le supplia humblement,* dit son biographe (1), *de régler, d'après l'usage ordinaire, l'état des églises,* et se plaignit de ce qu'on recevait à Rome à la participation des saints mystères des personnes justement condamnées dans les Gaules par une sentence publique. Il le pria et le pressa, si son observation lui était agréable, de faire corriger secrètement cet abus; au reste il n'était venu que pour rendre ses devoirs au pape, et non pour plaider; il voulait seulement rendre compte de ce qui s'était passé, comme témoin et non comme accusateur, et si le pape en ordonnait autrement, il ne l'en importunerait pas davantage. Ces paroles plus hardies que révérencieuses dans la bouche d'un saint n'étaient pas faites pour arrêter le cours des débats ; elles reconnaissaient, quoique de mauvaise grâce, la compétence du tribunal. Saint Léon examina juridiquement la cause de Célidoine en présence des parties. Cet évêque produisit des témoins qui prouvèrent qu'il n'avait pas épousé de femme veuve, et l'on fut peu satisfait de la défense d'Hilaire. Le pape cassa la sentence portée contre Célidoine et le rétablit dans son siége. Hilaire n'acquiesça pas à ce jugement, et montra d'abord autant d'opiniâtreté dans la conduite que de hauteur dans les paroles. « Il ne céda, dit Honorat de Marseille, auteur de sa Vie, ni aux menaces, ni à la puissance, et il refusa constamment sa communion à celui qu'il avait con-

(1) *Vita saint Hilarii,* c. III, n° 22.

damné avec tant de grands hommes. C'est pourquoi, malgré la rigueur de la saison, il crut devoir quitter ceux qu'il n'avait pu fléchir par ses raisons. »

Le départ brusque d'Hilaire acheva d'irriter contre lui saint Léon, qui peu de temps après reçut de nouvelles plaintes à son sujet. En parcourant une des provinces narbonnaises, antérieurement dépendantes de la métropole d'Arles, mais que Boniface Ier en avait détachées, Hilaire avait trouvé dangereusement malade un évêque, nommé Projectus, dont on ne connaît pas le siége épiscopal ; il n'avait pas balancé, dans cette occurrence, à lui donner un successeur, en ordonnant un autre évêque à sa place : acte triplement anticanonique, puisque l'archevêque visiteur n'avait plus d'autorité sur ce territoire, puisqu'il n'observa pas les règles des élections, et que Projectus n'était ni consentant, ni convaincu d'aucune faute. Cet évêque, son clergé et le peuple de la ville firent tous ensemble appel à saint Léon, qui cassa l'ordination faite par Hilaire et maintint Projectus dans son siége.

C'est alors que ce grand pape écrivit aux évêques de la province de Vienne une lettre fort vive, où il commence par établir l'autorité du Saint-Siége sur les prérogatives accordées à saint Pierre : « Jésus-Christ, dit-il, a tellement institué l'économie de sa religon pour éclairer par la grâce de Dieu tous les peuples et toutes les nations de l'univers, qu'il a voulu que la vérité, annoncée auparavant par les prophètes, le fût par les apôtres pour le salut de tous. Mais voulant que ce ministère appartînt à tous les apôtres, il l'a placé principalement dans saint Pierre, chef de tous les apôtres, et il a voulu que ce fût de lui, comme du chef, que ses dons se répandissent sur tout le corps : en sorte que quiconque s'écarte de la solidité de saint Pierre doit savoir qu'il n'a plus de part à ce mystère divin. » Vient ensuite, en six articles, la sentence prononcée contre Hilaire ; il est blâmé par saint Léon de la conduite qu'il a tenue à l'égard des deux évêques, Célidoine et Projectus ; il cesse d'être métropolitain de la province de Vienne, et n'a plus que son évêché d'Arles à gouverner, d'autant plus que les priviléges

accordés à Patrocle, un de ses prédécesseurs, par le pape Zozime, n'étaient que des prérogatives personnelles données pour un temps et révoquées par le pape Boniface Ier.

Saint Hilaire s'efforça de désarmer la colère de saint Léon par son humilité, sa soumission, et ses excuses sur la pureté et la droiture de ses intentions. Il n'omit rien pour regagner les bonnes grâces du pape, et recouvra son amitié, sans recouvrer toutefois les anciennes prérogatives de son siége. Arles ne redevint métropole qu'après la mort d'Hilaire, qui expira en 449, épuisé par les mortifications plutôt que par les années (1).

(1) Cf. *Gorini*, t. I, 109. — *Hist. de l'Église cath. en France*, de M. Jager, I. 461.

FIN DU PREMIER VOLUME.

SUCCESSION DES PAPES

—

TABLE ANALYTIQUE ET SYNCHRONIQUE

I

Saint Pierre, premier pontife romain, et fondement de l'Église (42-67).

Saint Pierre, établi par Jésus-Christ le Chef visible de son Eglise et le premier des pasteurs, choisit la capitale de l'empire romain, qui dominait sur tout l'univers, pour en faire la capitale du monde chrétien. Evêque d'Antioche, il fonda, comme en passant, le patriarcat de cette ville, où les disciples du divin Maître commencèrent à être appelés *chrétiens*, et, en qualité de Vicaire de Jésus-Christ, il vint fixer son siége à Rome, vers l'an 42, en la seconde année de l'empereur Claude. La chaire de saint Pierre à Rome subsiste toujours, et nous présente pour la remplir une succession d'évêques non interrompue, jusqu'au présent pontificat de notre bien-aimé Pie IX; succession de papes martyrs et docteurs, que saint Augustin admirait déjà de son temps, et qu'il se plaisait à reconnaître dans sa continuité comme une des marques les plus éclatantes de la véritable Eglise.

Selon l'ancienne tradition, saint Pierre se rendit à Rome dans le dessein particulier de combattre Simon-le-Magicien. Après quelque séjour, il revint à Jérusalem. Il y fut mis en prison par les ordres du roi Agrippa, l'an 44, au temps de Pâques ; mais Dieu le délivra miraculeusement. En 51, il présida le concile de Jérusalem, et sut y maintenir la liberté de l'Eglise. Saint Pierre étant retourné à Rome, la victoire qu'il y remporta avec saint Paul sur Simon le Magicien, et la pureté de la doctrine que prêchaient ces deux grands apôtres, irritèrent Néron, qui, les ayant fait arrêter, condamna saint Pierre au supplice de la croix, et saint Paul, comme citoyen romain, à être décapité, ce qui fut exécuté le 29 juin. Les critiques sont partagées sur l'année précise de ce double martyre. que l'on croit assez généralement avoir été consommé l'an 67 de Jésus-Christ.

II

Premiers successeurs de saint Pierre, ou papes du siècle apostolique : S. Lin (67-78); — S. Clet (78-91) ; — S. Clément (91-100); — S. Evariste (100-109).

L'ordre des successeurs immédiats de saint Pierre, avec la date de leur avénement au pontificat et de leur mort, n'est pas le même dans toutes les listes pontificales, pour la fin de ce siècle. Cet ordre de succession, tel qu'il nous a été

transmis par saint Irénée, au second siècle dans lequel il vivait, diffère de celui que nous présente le *Liber Pontificalis*. Dans ce dernier ouvrage, dont nous n'avons pas ici à discuter la valeur, les noms de Clet et d'Anaclet sont distingués l'un de l'autre, et viennent après celui de saint Clément tandis que saint Irénée et la plupart des auteurs sont amenés par la ressemblance des noms, à confondre en un seul les deux personnages.

Quoi qu'il en soit, les grands événements qui ont signalé le règne de ces premiers papes sont: *la ruine de Jérusalem*, rapportée à l'an 70, et la *persécution* soulevée par *Domitien* contre l'Eglise, de l'an 93 à l'an 96.

Au milieu de ces vicissitudes et de ces obstacles extérieurs amenés par la guerre ou suscités par la politique, l'Eglise romaine ne travaillait qu'à s'affermir de plus en plus dans son organisation intérieure. « Conformément aux règles posées par le bienheureux Pierre, dit le *Liber pontificalis*, Clet ordonna, durant le mois de décembre, vingt-cinq prêtres pour la ville de Rome, » et nous apprenons de la même source, que « Evariste partagea entre les prêtres les titres de la ville de Rome, » c'est-à-dire qu'il divisa Rome en paroisses. On fait ainsi remonter à saint Pierre lui-même l'idée de partager Rome en vingt-cinq titres paroissiaux, et d'organiser ce collége de prêtres que nous voyons entourer les premiers papes. On a vu dans ce nombre déterminé par le Chef des apôtres un souvenir des vingt-quatre séries sacerdotales, qui, sous la direction du grand-prêtre, se partageaient le ministère sacré dans l'ancien temple. Le pontificat d'Aaron et le sacerdoce de Lévi ne venaient ainsi à disparaître que pour faire place au pontificat romain et au sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech. (M. l'abbé Darras, *Hist. génér. de l'Eglise*, VI, 451.)

La création des titres paroissiaux ne fut pas la seule institution adaptée par les premiers papes à ces temps d'épreuves. Saint Clément établit sur chacune des sept collines de Rome une sorte de bureau, où s'inscrivaient les noms des chrétiens qui mouraient pour la foi. C'est le point de départ du livre qu'on appelle les *Actes des Martyrs*. Saint Evariste augmenta le nombre des notaires établis dans chaque région de la ville, chargés d'enregistrer les actes des confesseurs de la foi et des martyrs, et d'écrire aussi tous les événements considérables qui s'accomplissaient sous leurs yeux. Ce fut sous le pontificat d'Evariste que commença la persécution de Trajan, vers l'an 107. Tandis qu'elle attaquait l'Eglise au dehors, les hérétiques, ayant pour chefs Basilide, Elxaï, Saturnin, la déchiraient au dedans. Tillemont rapporte à ce même temps la cessation des oracles, par lesquels les démons avaient coutume de tromper les hommes.

III

Les papes du deuxième siècle, la liturgie et les institutions chrétiennes : S. Alexandre Ier (109-119); — S. Sixte Ier (119-128) ; — S. Télesphore (128-139); — S. Hygin 139-142) ; —S. Pie Ier (142-157) ; — S. Anicet (157-168) ; — S. Soter (168-177) ; — S. Eleuthère (177-186) ; — S. Victor Ier (186-200).

A saint Evariste, qui appartient déjà au deuxième siècle, succéda le pape saint Alexandre et toute une série de pontifes martyrs (N° 83).

Son successeur fut le pape Sixte Ier, Romain d'origine. Il gouverna l'Eglise près de dix ans.

Télesphore, Grec d'origine, occupa la chaire de saint Pierre après Sixte Ier, et siégea pendant onze ans, sous le règne d'Adrien.

Hygin ou Hyginius, d'origine grecque comme Télesphore, le remplaça sur le siége de Rome. Son pontificat dura quatre ans.

Saint Pie I, du nom, lui succéda. Sous son épiscopat, remarque

l'auteur du *Liber pontificalis*, Hermès écrivit un livre, où il consigna une révélation qui lui fut faite par un ange, sous la forme d'un pasteur, dans le but de faire célébrer la solennité de la Pâque le dimanche. Sans examiner ici la question du *Livre du Pasteur*, attribué, dans ce passage, à un auteur du second siècle, on voit que le but de cet ouvrage, ou de cette traduction faite sur l'original, se rapportait à la controverse de la Pâque, question agitée sous le pontificat d'Anicet, et surtout sous celui de saint Victor (*Ibid*, n° 83).

Anicet gouverna l'Eglise de Rome pendant onze ans, et souffrit le martyre dans la persécution de Marc-Aurèle. Les hérétiques se joignaient alors, en grand nombre, aux persécuteurs pour combattre l'Eglise, avec des armes non moins redoutables. Dès le temps d'Hygin, Valentin était venu à Rome, Marcion y était paru sous saint Pie ; l'un et l'autre avaient fait beaucoup de progrès et continuaient à corrompre les esprits. Saint Justin, la plus grande lumière de son siècle, défendait alors l'Eglise par ses écrits, dont plusieurs ont été composés à Rome.

Saint Soter, né à Fondi, ville de la Campanie, fut élu pour succéder à saint Anicet, l'an 168 de Jésus-Christ, et tint le siége de Rome pendant neuf ans.

Le pape saint Éleuthère, son successeur, était Grec de nation et originaire de l'Épire. Il envoya les deux missionnaires, Fugace et Damien en Grande-Bretagne pour y prêcher la foi (N° 83).

Le pape saint Victor, né en Afrique, fut élevé sur le Saint-Siége après saint Éleuthère. Ce pape est célèbre par la fameuse controverse engagée de son temps sur le jour de la Pâque (N° 83).

Il condamna l'hérésie des Théodotiens, qui enseignaient avec Théodote de Byzance que Jésus-Christ n'était qu'un pur homme ; et celle des patripassiens, dont le chef était l'unitaire Praxéas.

IV

Les papes du troisième siècle et la tradition du martyre sur la chaire infaillible de Pierre : S. Zéphyrin (200-217).

Zéphyrin, né à Rome, fut élevé sur le Saint-Siége, vers le temps de la cinquième persécution, qui eut lieu sous Septime-Sévère. Ce prince avait d'abord été favorable aux chrétiens ; il changea tout à coup, et leur déclara une guerre si cruelle qu'on crut toucher au règne de l'Antechrist. L'an 212, le célèbre Origène vint à Rome pour voir cette Eglise si renommée. Ce fut sous le pontificat de Zéphyrin qu'arriva la funeste chute de Tertullien, devenu montaniste, en 205. Ce scandale dut être d'autant plus sensible à Zéphyrin, qu'il fut occasionné, suivant saint Jérôme, par la jalousie du clergé de Rome contre ce grand personnage. Quoi qu'il en soit, Tertullien n'aurait jamais dû oublier ce qu'il avait écrit lui-même de cette Eglise de Rome : « En abordant sur les côtes d'Italie, vous rencontrerez l'Eglise romaine dont l'autorité toute-puissante s'étend sur nous. »

S. Calliste Ier et le cimetière des Catacombes (217-222).

Saint Calliste ou Calixte, Romain de naissance comme son prédécesseur, tint le Saint-Siége pendant cinq ans. L'Eglise, sous son pontificat, jouit d'une assez grande tranquillité, par la protection que l'empereur Alexandre donnait aux chrétiens ; on a même lieu de croire que ce fut alors qu'ils commencèrent à élever des temples publics à la vue des païens.

Calliste put ainsi dédier la basilique au delà du Tibre, le premier édifice chrétien que la tolérance impériale laissa ouvrir au culte de la vraie religion. Les bonnes dispositions d'Alexandre envers les chrétiens n'empêchèrent pas qu'il n'y eut sous son règne quelques martyrs, et Calliste lui-même

en est la preuve. Ce pape fut enseveli dans le cimetière de Calepodius, sur la voie Aurelia. Il avait ouvert, sur la voie Appienne, un autre cimetière devenu célèbre et qui porte son nom, les catacombes de saint Calliste, où l'on prétend que sont enterrés plus de cent soixante-quatorze mille martyrs et quarante-six papes. On doit à saint Calliste l'institution proprement dite des *Quatre-Temps*. Il porta, en effet, à quatre par an, les jeûnes sabbatiques, selon les termes de la prophétie qui les désigne sous le nom de jeûnes du quatrième, cinquième, septième, et dixième mois. Jusque-là, ces jeûnes, institués pour remercier le Seigneur, du froment, du vin et de l'huile que sa libéralité nous dispense, n'étaient qu'au nombre de trois.

S. Urbain Ier (222-230).

Saint Urbain, Romain d'origine, siégea huit ans. Du temps de ce pape, l'Eglise romaine commença à posséder de l'argent, des domaines et d'autres biens qui provenaient des oblations des fidèles. Urbain renouvela, en argent, les vases sacrés de l'autel, et fit faire vingt-cinq patènes de ce métal pour les divers titres de la ville. Ainsi le successeur de Pierre, même dans les catacombes, exerçait déjà ces actes de propriété, et cette royauté sur les cœurs et sur les biens dont il disposait, frayait la voie à la souveraineté temporelle des papes.

S. Pontien (230-235).

Saint Pontien, enfant de Rome comme Urbain, ne nous est connu que par son exil et par son martyre. Relégué sur un rocher des côtes méridionales de Sardaigne, il fut mis à mort par les ordres de Maximin, dans la sixième persécution générale.

S. Anthère (235-236).

Anthère, Grec d'origine, tint à peine le siége de Rome pendant un mois et demi, du 21 novembre au 3 janvier. Il avait fait déposer, dans le lieu le plus caché de l'Eglise, les *Actes* des martyrs, recueillis par les notaires. Le préfet de Rome, Maxime, fit rechercher ce précieux dépôt, et envoya au supplice le bienheureux Anthère, qui refusa de le livrer. « Les glorieux mémoires, dont la rédaction était confiée aux *Notarii* de l'Eglise romaine, dit dom Guéranger, devaient s'être considérablement accrus en nombre et en importance, durant les persécutions de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle et de Sévère. Le saint pape Anthère s'occupa de réunir ces Actes dont il fit rendre compte par les *Notarii*, afin de les recueillir dans les archives du Siége apostolique. »

S. Fabien (236-250).

Fabien, Romain d'origine, gouverna l'Eglise de Rome, l'espace de quatorze ans, jusqu'à l'empereur Dèce, qui souleva la septième persécution. Ce pape en fut l'une des premières victimes et mourut le 20 janvier. Il avait pris soin d'assigner à chacune des sept régions de la Rome chrétienne un diacre ; il y plaça aussi un sous-diacre pour diriger les *Notarii* chargés de recueillir intégralement les *Actes* des martyrs.

S. Corneille et l'antipape Novatien (251-252).

Corneille, Romain d'origine, fut élu et ordonné pape, suivant l'opinion la plus probable, le 4 juin de l'an 251, après que le Saint-Siége eût vaqué plus de seize mois. La persécution de Dèce, qui attaquait surtout les évêques et n'en voulait point souffrir à Rome, avait occasionné cette longue vacance. Gallus, successeur de Dèce, ayant hérité de son aversion pour les chrétiens, Corneille soutint, par son exemple

et ses exhortations, les fidèles que ce prince persécutait. Il fortifia les faibles et releva ceux qui avaient eu le malheur de tomber. Lui-même confessa généreusement Jésus-Christ et scella cette confession de son sang. La persécution de Gallus ne fut pas le seul orage que l'Eglise de Rome essuya sous le pontificat de Corneille. Novat, prêtre d'Afrique, homme sans mœurs et sans religion, y excita un dangereux schisme, par le ministère de Novatien, prêtre de l'Eglise de Rome. Celui-ci, jaloux de l'élévation de saint Corneille, se fit ordonner évêque de Rome, et devint le premier antipape. Au schisme, il joignit l'hérésie, en contestant à l'Eglise le pouvoir de remettre tous les péchés mortels commis après le baptême. Ce schisme déplorable passa de Rome en Afrique et en Orient.

S. Luce (252-253).

Saint Luce ou Lucius, toscan d'origine, ne fit que passer sur le siége de saint Pierre, et gouverna l'Eglise de Rome cinq mois seulement, du 25 septembre au 5 mars. Dieu vengea, en ce temps-là, le sang de ses serviteurs par une peste affreuse qui s'étendit par tout l'empire et qui dura près de dix à douze ans à différentes reprises. Lucius avait sanctionné, par un décret la doctrine de l'Eglise touchant les *tombés*, c'est-à-dire qu'il les recevait dans l'Eglise après les épreuves de pénitence établies; ses prédécesseurs avaient fait des ordonnances qui ne permettaient d'élever au sacerdoce que des sujets dignes, par leur instruction et leurs mœurs, d'en remplir les fonctions. Lucius renouvela ces ordonnances; il ne permit aux clercs d'avoir, dans leur maison, d'autres femmes que leurs proches parentes.

S. Etienne et le baptême donné par les hérétiques (253-257).

Etienne, romain d'origine, subit, pour la défense de la foi, l'exil, la prison et la mort. Ce pape définit, par une constitution, que les vêtements sacrés, réservés exclusivement au ministère ecclésiastique, ne pourraient jamais servir à l'usage ordinaire des prêtres et des lévites. Son pontificat est mémorable par l'éclat que fit, vers l'an 255, la fameuse dispute sur la validité du baptême des hérétiques. Il paraît qu'après sa mort, elle fut apaisée par les soins et la charité de son successeur ; du moins, on ne voit pas que depuis elle ait produit aucune fermentation parmi les catholiques, quoique longtemps divisés de sentiments à cet égard. Mais elle servit de prétexte aux Donatistes, en l'an 311, pour rompre l'unité de l'Eglise.

S. Sixte II (257-258).

Sixte II ou Xiste, Grec d'origine, était un converti de la philosophie à la foi. Il siégea deux ans, selon le *Liber pontificalis* ; le Père Pagi ne le fait régner que onze mois, et la vacance du Siége se serait prolongée ensuite d'une année. Sixte reçut la couronne du martyre dans la cruelle persécution de Valérien, et précéda de trois jours son archidiacre Laurent, qui avait tant à cœur de le suivre au supplice, comme il avait coutume de l'accompagner à l'autel.

S. Denys (259-269).

Saint Denys, que l'on croit d'origine grecque, et que Basile-le-Grand appelle « très-illustre » pour ses vertus et son intrépidité dans la foi, en même temps que pour son érudition et la splendeur de sa doctrine, occupa le siége de Rome pendant dix années entières. Ce pontife, aussi zélé pour administrer le troupeau confié à ses soins qu'habile à le défendre contre les hérétiques procéda à une nouvelle délimitation des églises, cimetières, paroisses et diocèses. Il eut à combattre deux grandes hérésies,

plus pernicieuses peut-être que celles de Valentin, de Marcion et de Montan, les hérésies de Sabellius et de Paul de Samosate, qui détruisaient les mystères de l'incarnation du Verbe et niaient la divinité de Jésus-Christ.

S. Félix I (269-274).

Félix, Romain d'origine, régla, par une constitution, la célébration des saints mystères sur les sépulcres des martyrs, en consacrant l'antique usage et en confirmant le culte des reliques par ce décret solennel.

L'Eglise eut à subir la persécution d'Aurélien, qui passe pour la neuvième, sous le pontificat de Félix, en 272 et 274. Félix est qualifié de martyr par le concile d'Ephèse et par saint Cyrille, selon le langage du temps, à cause de la prison qu'il a endurée, et non pour avoir souffert une mort violente.

S. Eutychien (6 janv. 275 — 8 déc. 283).

Eutychien, d'origine étrusque et successeur de saint Félix, gouverna l'Eglise de Rome pendant près de neuf ans. Il est renommé pour le soin qu'il prit de la sépulture des martyrs, en ayant inhumé trois cent quarante-deux de sa propre main et se faisant donner un rapport exact des inhumations dont il avait prescrit minutieusement la forme. C'est sous le pontificat de saint Eutychien que le démon opposa à l'Église l'hérésie des manichéens, aussi infâme que ridicule, et la plus fameuse ou la plus tenace de toutes celles qui se sont élevées dans les trois premiers siècles.

S. Caïus (283-296).

Caïus, né en Dalmatie, gouverna l'Eglise environ douze ans. Il rendit le décret relatif aux ordinations : Nul ne sera promu à l'épiscopat, s'il n'a préalablement passé par les degrés de portier, lecteur, exorciste, acolyte, sous-diacre, diacre, prêtre. Il partagea le territoire de Rome en diaconies. Après avoir vécu neuf ans, caché dans les catacombes, pour se soustraire à la persécution de Dioclétien, il eut la tête tranchée et fut enseveli dans le cimetière de saint Calliste.

S. Marcellin (296-304).

Marcellin, Romain d'origine, siégea huit ans sous le règne des empereurs Dioclétien et Maximien. Ce pape est accusé, par certains auteurs, d'avoir idolâtré pendant la persécution, et le grave reproche fait à sa mémoire, quoique effacé par le martyre est consigné dans le *Liber pontificalis* et dans la légende du Bréviaire romain.

V

Les papes du quatrième siècle et les grandes hérésies : S. Marcel Ier (308-310).

Après une vacance du Saint-Siége qui dura près de quatre ans, Marcel, Romain d'origine, ne monta sur le Saint-Siége qu'en 308, après un long veuvage de l'Eglise romaine amené par les dernières persécutions. Ce pontife revint encore au partage de la ville de Rome en vingt-cinq titres ou vingt-cinq paroisses, pour y administrer les sacrements de baptême et de pénitence à la multitude des païens qui se convertissaient à la foi. Ainsi l'ordre troublé fut rétabli. La réorganisation de l'Eglise, à laquelle il travaillait, irrita Maxence qui le fit comparaître devant son tribunal, lui ordonnant de renoncer à sa charge et de sacrifier aux idoles. Marcel résista aux menaces et aux promesses du tyran. Condamné à servir comme esclave dans les écuries impériales, il passa de longs jours en cette dure captivité. Au bout de neuf mois de détention, les clercs de Rome vin-

rent pendant la nuit et le délivrèrent. Une pieuse chrétienne, nommée Lucine, donna asile au pontife, et sa maison devint alors un titre paroissial, sous le nom de Marcel. Le tyran de Rome en fut informé et fit de nouveau arrêter le pape. Sur l'emplacement même de l'Eglise, Maxence fit établir un haras où le pontife fut une seconde fois condamné à servir comme palefrenier. Ce fut ainsi qu'au milieu de vils animaux mourut le saint évêque, auquel on ne donnait pas même de vêtements et qui n'avait qu'un cilice sur le corps.

S. Eusèbe (20 mai 310 — 26 sept. 310).

Eusèbe, Grec d'origine, successeur de Marcel, n'occupa le Saint-Siége que l'espace de quatre mois. Il eut la joie de ramener, au sein de Rome, quelques apostats à une pénitence sincère. Ce saint pape mourut en Sicile où il avait été vraisemblablement exilé pour la foi; mais son corps fut rapporté à Rome.

S. Melchiade et la conversion de Constantin (311-314).

Melchiade ou Miltiade, né en Afrique, succéda au pape Eusèbe. Ce fut sous son pontificat que l'Eglise romaine vit la conversion de Constantin, après la grande victoire que ce prince remporta sur Maxence. Ce double événement délivra l'Eglise du joug de la persécution des Césars. Trois siècles entiers avaient suffi, et surtout les dix dernières années de la persécution, pour faire voir que la religion chrétienne est l'ouvrage de Dieu et qu'étant appuyée sur lui seul, elle est invincible à tous les efforts des hommes. L'Eglise doit au pape Miltiade plusieurs règlements de discipline et l'institution du pain bénit, connu sous le nom d'*eulogie*.

S. Sylvestre Ier et l'arianisme (314-335).

Sylvestre, Romain d'origine, fut donné pour successeur à Miltiade, et son pontificat dura vingt-un ans. La paix dont l'Eglise jouissait depuis la conversion de Constantin fut troublée par l'arianisme qui commença d'éclater vers l'an 319. Cette funeste hérésie causa plus de ravages dans l'Eglise que la persécution sanglante des empereurs; elle fit des martyrs, mais beaucoup plus d'apostats. Du temps de saint Sylvestre, et par son consentement exprès, eut lieu à Nicée, en Bythinie, un concile de trois cent dix-huit évêques catholiques qui signèrent les décrets de la foi. Deux cent huit autres, que la maladie ou leur grand âge empêcha d'assister au concile, adhérèrent à ses décisions. Là fut exposée dans son intégrité la doctrine sainte et immaculée de Jésus Christ. On y condamna les erreurs d'Arius, de Sabellius et de leurs adhérents. De son côté, Sylvestre, avec l'assentiment de Constantin, réunit à Rome, en concile, deux cent soixante-dix sept évêques, et y confirma la condamnation d'Arius et de Sabellius. Il ajouta divers règlements, restreignit aux seuls évêques le privilége de conférer le chrême de la confirmation, décréta que les diacres porteraient la dalmatique à l'église et qu'ils auraient sur le bras gauche la manipule de lin, détermina l'âge des ordinands pour les divers degrés de la hiérarchie, prescrivit l'observation des interstices et la forme de l'élection épiscopale par les votes du clergé et du peuple.

S. Marc (18 janv. 336 – 7 oct. 336).

Marc, Romain d'origine comme Sylvestre, ne demeura que quelques mois sur le siége de Rome. Il rendit un décret conférant à l'évêque d'Ostie l'usage du pallium et le droit exclusif de sacrer le pontife romain. Il promulgua aussi une constitution relative à tous

les ordres de la hiérarchie ecclésiastique. C'est lui, assure-t-on, qui le premier a introduit, dans la célébration de la messe, la récitation du symbole de Nicée

S. Jules Ier, défenseur de saint Athanase (337-352).

Jules, Romain, fut élu pour remplir le siége de Rome, vacant depuis quatre mois, par la mort de saint Marc. Il gouverna glorieusement l'Eglise pendant quinze ans. Son nom est célèbre par la générosité avec laquelle il a défendu la cause de saint Athanase, ou plutôt la cause de la foi et de l'Eglise entière. Nous avons, sur ce sujet, une excellente lettre de lui, adressée aux eusébiens, dans laquelle la vérité est défendue avec une vigueur digne du chef des évêques. On peut dire, avec Tillemont, que c'est un des plus beaux monuments de l'antiquité.

S. Libère, défenseur de la foi de Nicée (22 mai 352 — 24 sept. 366).

Libère, Romain, successeur de Jules, fut placé sur le siége de Rome, en 352. Rien de plus grand, de plus héroïque, que la fermeté avec laquelle il résista, l'an 355, à l'empereur Constance, qui le pressait de souscrire à la condamnation de saint Athanase.

Le chef de l'Eglise fut banni pour la défense de la foi de Nicée et pour avoir refusé de condamner le patriarche d'Alexandrie. Il prit le chemin de l'exil comme les vaillants évêques qui avaient tenu tête à Constance, Lucifer de Cagliari, Hilaire de Poitiers, Eusèbe de Verceil, Denis de Milan, Osius de Cordoue. Après le concile assemblé à Rimini, sans aucune participation du pape, et sur le point de se dissoudre devant les ordres impérieux du préfet. Taurus, plusieurs évêques, trompés par l'équivoque des termes et par les manœuvres ariennes, signèrent une formule de foi dressée à Sirmium. On accuse le pape Libère de s'être laissé vaincre par les rigueurs de l'exil et d'avoir suivi cet exemple. Nous ne discutons pas ici cette accusation si contraire aux témoignages rendus à la mémoire de ce pape, par saint Basile, saint Ambroise et presque tous les Pères. Citons seulement l'opinion émise par les centuriateurs de Magdebourg, qui étaient, comme on le sait, des historiens protestants : « Il paraît que tout ce qu'on a raconté de la souscription de Libère ne tombe nullement sur le dogme arien, mais seulement sur la condamnation d'Athanase. Que sa langue ait prononcé dans ce cas plutôt que sa conscience, c'est ce qui ne semble pas douteux. Ce qu'il y a de certain, c'est que Libère ne cesse pas de professer la foi de Nicée. » Ainsi, tout ce qu'on reproche au pape ne consiste qu'en ce que, par amour de la paix, il ne s'opposa pas à l'exil de saint Athanase, que l'empereur accusait d'être un perturbateur de l'ordre public. Et encore cette concession, envisagée comme un acte de condescendance que les circonstances exigeaient, ne paraît-elle rien moins que prouvée et difficile à concilier avec le récit des faits et l'accueil fait dans la ville de Rome au pape Libère. Le pape Libère mourut le 24 septembre de l'an 366. Pendant l'exil auquel les ariens l'avaient fait condamner, il paraît que l'Eglise avait été gouvernée par Félix II auquel on donne le titre de saint. Quelques auteurs ont classé Félix parmi les antipapes. Les autres regardent comme plus probable qu'il ne le fut pas, et qu'on doit le considérer comme un évêque vicaire ou administrateur (*Histoire de l'Eglise et des papes*, par M. l'abbé Jorry, p. 128. *Hist. générale de l'Eglise*, par M. l'abbé Darras, t. IX, 518).

S. Damase I et la condamnation de Macédonius (1er oct. 366 — 11 déc. 384).

Damase, natif d'Espagne, fut élu après la mort de Libère pour rem-

plir le Siége de Rome qu'il tint dix-huit ans. C'est sous le pape saint Damase que fut condamnée, en 381, l'hérésie de Macédonius contre le Saint-Esprit, par les Pères du concile de Constantinople, le deuxiéme œcuménique.

Saint Sirice et les décrétales des papes (1er janv. 385 — 25 nov. 398).

Sirice, romain de naissance, fut le successeur du pape Damase. L'an 385, le 10 février, Sirice écrivit à Himère, évêque de Tarragone, une lettre où il répond à plusieurs articles sur lesquels ce prélat l'avait consulté. Cette lettre est regardée comme la première décrétale qui soit authentique. Ce serait cependant mal à propos qu'on rejetterait, comme des pièces supposées, toutes les lettres des prédécesseurs de saint Sirice. Il s'en trouve, en effet, plusieurs de très-véritables qu'on peut voir dans le recueil des lettres des papes de D. Constant. Saint Sirice permit aux moines d'entrer dans le clergé et de recevoir les saints ordres jusqu'à l'épiscopat. Il régla aussi que, dans les ordinations, on garderait les interstices ou intervalles d'un ordre à l'autre. Il interdit aux Manichéens la communion avec les fidèles et prescrivit le cérémonial à suivre pour la réintégration, au sein de l'Eglise, des manichéens convertis. Ce pape condamna Jovien et ses sectateurs, par une lettre adressée aux évêques, l'an 389.

Saint Anastase I (4 déc. 398 — 14 déc. 401).

Anastase, romain et successeur de Sirice, est appelé, par saint Jérôme, un homme d'une riche pauvreté et d'une sollicitude apostolique. Il décréta que, durant la récitation du saint Evangile, les prêtres se tiendraient debout, la tête inclinée. Il adressa à l'Eglise universelle une autre constitution relative à l'Origénisme. Pour déjouer les intrigues des Manichéens, il statua qu'on n'admettrait à la cléricature aucun sujet venant d'Afrique, s'il n'était muni d'attestations émanées d'au moins cinq évêques. Son pontificat ne fut que de trois ans. Saint Jérôme dit que Dieu l'enleva de ce monde, pour lui épargner la douleur de voir le sac de Rome par Alaric, roi des Goths.

VI

Les papes du Ve siècle et les conciles œcuméniques : Saint Innocent I et l'hérésie pélagienne (402 — 417).

Innocent Ier, natif d'Albano, succéda au pape Anastase. Ce saint pape a reçu des éloges de tous les grands hommes de son temps, tels que saint Jérôme, saint Augustin, etc. ; il les a mérités par les services importants qu'il a rendus à l'Eglise, en combattant les Novatiens et les Cataphrygiens, en travaillant à la réunion des Eglises d'Orient qui étaient divisées, en défendant généreusement saint Chrysostôme et surtout en soutenant les précieuses vérités de la grâce, attaquées par les Pélagiens, qui commencèrent, sous son pontificat, à répandre leurs erreurs. Innocent mit le comble à ses grandes actions par la condamnation solennelle de ces hérétiques, sur la fin du mois de janvier de l'an 417.

Saint Zosime (18 mars 417 — 26 déc. 418).

Zosime, grec de naissance, poursuivit l'œuvre de son prédécesseur, malgré les artifices des Pélagiens, qu'il crut, sur leur parole, sincèrement revenus à la foi catholique ; il usa d'indulgence envers eux ; mais cette surprise ne fut pas de longue durée, et ne servit qu'à rendre plus éclatante la condamnation qu'il fit de leurs erreurs, par un décret solennel, adressé à tous les évêques, en forme de lettre, au mois d'avril de l'an 418.

Il ne nous en reste que quelques fragments. Il obtint de l'empereur un rescrit pour chasser de Rome les Pélagiens. Ce pape étendit à toutes les paroisses la faculté de bénir le cierge pascal le amedi saint ; il défendit aux clercs l'entrée des lieux publics de rafraîchissements et leur prescrivit de ne prendre leurs repas que dans les maisons des fidèles, s'ils ne pouvaient le faire dans une demeure cléricale.

Saint Boniface I (déc. 418 — sept. 422).

Boniface, romain, fut élu par les prêtres et le peuple, deux jours après la mort de Zosime. Son élection fut troublée par l'archidiacre Eulalius qui, accompagné de plusieurs diacres et de quelques prêtres, profita du temps qu'on était occupé aux funérailles de saint Zosime, se saisit de l'église de Latran et se fit ordonner deux jours après. Mais Dieu permit qu'Eulalius gâtât lui-même ses affaires par sa précipitation : l'empereur ayant confirmé, par un rescrit du 3 avril 419, l'élection de Boniface, celui-ci resta paisible possesseur du pontificat, et gouverna l'Eglise jusqu'au 4 septembre 422. Saint Augustin a dédié à ce saint pape un de ses excellents ouvrages contre les erreurs de Pélage.

Saint Célestin I, et l'hérésie nestorienne condamnée à Ephèse (sept. 422 — avril 432).

Célestin, né en Campanie, remplit dignement le siége de Rome, après Boniface. Il établit l'usage de réciter, au commencement du sacrifice, une antienne tirée des psaumes de David. Auparavant, la messe commençait par une lecture tirée des épîtres de saint Paul. Ce pape s'éleva, avec force, contre l'hérésie de Nestorius, la condamna le premier, dès sa naissance, vers l'an 430, sépara Nestorius de sa communion, et chargea saint Cyrille patriarche d'Alexandrie, de fulminer la sentence contre l'hérésiarque, dans le concile œcuménique d'Ephèse. Il fit chasser d'Italie les Pélagiens, ôta aux Novatiens les églises dont ils étaient maîtres à Rome, réprima l'hérésie naissante des Semi-Pélagiens et rendit un glorieux témoignage à la mémoire de saint Augustin, dans l'admirable lettre qu'il écrivit aux évêques des Gaules, en 431.

Saint Sixte III. (432 — 440).

Sixte ou Xiste, romain de naissance, successeur de Célestin, était prêtre de Rome sous Zosime, et souscrivit, en cette qualité, l'an 418, le décret de ce pape contre les Pélagiens. En montant sur le Saint-Siége, il trouva l'Eglise victorieuse des hérésies de Pélage et de Nestorius, mais déchirée par la division des orientaux. Sixte travaille et réussit à faire cesser cette espèce de schisme, en réconciliant saint Cyrille avec Jean d'Antioche.

Saint Léon le Grand, et l'hérésie d'Eutychès, condamnée à Chalcédoine (29 sept. 440 — nov. 461).

Léon appartenait à la Toscane par l'origine de sa famille. Diacre de l'Eglise romaine, il était dans les Gaules, lorsque le pape Sixte mourut ; cet éloignement ne servit qu'à faire connaître l'estime que faisait de lui le peuple romain, qui l'élut pour évêque aussitôt après la mort de Sixte, et lui envoya une députation publique pour le prier de venir prendre soin de l'Eglise et de la cité. Pendant les vingt et un ans de son glorieux pontificat, il découvrit et fit chasser de Rome les Manichéens ; il agit contre les Pélagiens et, avec non moins de vigueur, contre les Priscillianistes. Mais, ce qui a mérité à saint Léon le surnom de Grand, c'est le zèle et la science qu'il a fait briller en combattant l'hérésie d'Eutychès et la part qu'il a prise à la tenue du concile de Chalcédoine, en 451. Il

définit, par son autorité, la question dogmatique controversée, et transmit sa décision à l'empereur d'Orient, Marcien, prince fidèle et catholique. Avec le concours de ce souverain, il réunit, à Chalcédoine, un concile de six cent soixante-deux membres, qui tous souscrivirent la profession de foi rédigée par Léon. Le dogme des deux natures en Jésus-Christ, Dieu et homme, mais personne unique, fut proclamé. Eutychès, Nestorius et Dioscore furent anathématisés. L'empereur Marcien et Pulchérie voulurent que les actes du concile fussent soumis à l'approbation du pape. Le bienheureux Léon les ratifia et envoya à l'empereur une exposition doctrinale, où toute la foi catholique est vengée des attaques de l'hérésie. Pour sauver la capitale de l'empire romain, comme il avait sauvé l'Eglise, Léon se rendit en ambassade près d'Attila, roi des Huns. C'est à son courage que l'Italie entière dut sa délivrance.

Saint Hilaire (461 — 467).

Hilaire, successeur de Léon le Grand, était originaire de Sardaigne. Il promulgua une décrétale adressée à tous les évêques d'Orient, dans laquelle il établissait la foi catholique et apostolique, confirmant les trois conciles de Nicée, d'Ephèse et de Chalcédoine, sans mentionner expressément celui de Constantinople, dont le symbole, au reste, avait été lu en entier dans les sessions IIe, IVe et VIe du quatrième concile œcuménique. Il renouvela la condamnation portée par saint Léon le Grand contre Nestorius, Eutychès, Dioscore, leurs partisans et tous les hérétiques ; enfin, il proclama l'autorité et la principauté du Siége apostolique. C'est le premier pape qui ait défendu qu'un évêque choisît son successeur. Il fut très-sévère pour l'observation du concile de Nicée, au sujet du canon qui prohibe les translations d'un siége à un autre.

Saint Simplice et le schisme d'Acace de Constantinople (25 fév. 467 — 27 fév. 483).

Simplice ou Simplicius, né à Tibur, remplaça Hilaire sur le Siége apostolique, qu'il occupa pendant quinze ans. Simplice fit tous ses efforts pour faire chasser Pierre Monge du siége d'Alexandrie, et Pierre le Foulon de celui d'Antioche, et pour faire mettre à leur place des évêques catholiques. Il démêla, par sa prudence, tous les artifices dont Acace de Constantinople se servit pour le surprendre. On voit dans ses lettres quelle a été la source de ce schisme fâcheux, qui divisa les deux Eglises et ne finit que sous Hormisdas.

Saint Félix II (483 — 492).

Félix II (ou III du nom, si l'on veut mettre parmi les papes ce Félix qui occupa le Saint-Siége pendant l'exil de Libère) fut élu évêque de Rome, sa patrie, le 2 mars 483, en présence du préfet Bazile, nommé par le roi Odoacre, pour assister de sa part à cette élection. Ce pape condamna dans un concile, le 28 juillet 484, Acace et les légats du Saint-Siége qui, trompés par cet homme artificieux et gagnés par ses promesses et son argent, ou abattus par ses menaces, avaient communiqué avec lui. Il refusa de communiquer lui-même avec les successeurs d'Acace, à moins qu'ils ne fissent satisfaction, et s'opposa généreusement aux efforts de l'empereur Zénon contre la vraie foi, sans s'écarter du respect dû à la majesté royale. Félix est le premier pape qui ait donné à l'empereur le nom de fils.

Saint Gélase I et la distinction des deux puissances (1er mars 492 — 19 nov. 496).

Gélase, estimé par les uns originaire d'Afrique, et selon d'autres romain de naissance, après avoir

été secrétaire de Félix, en fut établi le successeur. De son temps, les divisions de l'Eglise d'Orient continuèrent. Gélase renouvela les condamnations portées par ses prédécesseurs contre la mémoire de Pierre Monge et d'Acace. et fit appel au repentir des sectaires, selon les habitudes miséricordieuses du Siége apostolique, premier Siége de l'Eglise universelle. Ce saint pape fut le père des pauvres : durant une famine sa charité sauva la ville de Rome. Il augmenta le nombre des clercs, et se montra aussi zélé pour le maintien de la discipline cléricale que pour la pureté et l'intégrité de la foi. Il était très-savant, comme le prouvent son *Sacramentaire*, son décret sur les livres authentiques et sa lettre à l'empereur Anastase pour la défense du concile de Chalcédoine. C'est dans cette lettre qu'il croit devoir rappeler au prince la distinction des deux pouvoirs que les Césars byzantins oubliaient trop souvent : « Vous le savez, auguste empereur, deux principes gouvernent le monde : l'autorité sacrée des pontifes et la puissance royale. Or, quoique vous teniez de Dieu le gouvernement temporel du genre humain, vous êtes néanmoins soumis dans l'ordre spirituel au ministre des choses sacrées; de même qu'en ce qui concerne l'administration publique, les pontifes de la religion obéissent à vos lois, parce qu'ils savent que l'empire vous a été donné par une disposition spéciale de la divine Providence. »

Saint Anastase II et la conversion des Francs (28 nov. 496 — 19 nov. 498).

Anastase, romain, fut ordonné cinq jours après la mort de Gélase, le 24 novembre, ou selon d'autres, le 28 novembre 496. Les efforts de ce pape pour finir le schisme d'Acace et retirer de l'hérésie l'empereur Anastase furent inutiles. Mais dès le commencement de son pontificat, dans un temps où presque aucun souverain du monde ne faisait profession de la foi catholique, étant tous dans les ténèbres de l'hérésie ou du paganisme, il eut la consolation de voir un des plus grands rois de l'Europe embrasser la religion chrétienne : ce fut Clovis, premier roi de France chrétien, baptisé l'an 495. Anastase lui écrivit pour l'en féliciter au commencement de l'an 497. Il mourut l'année suivante, n'ayant tenu le Siége de Rome que deux ans à peine.

Saint Symmaque (498 — 514).

Symmaque, natif de Sardaigne, diacre de l'Eglise de Rome, fut ordonné pape, le 22 novembre 498. Le patrice Festus, espérant faire souscrire à l'*Hénotique* de Zénon, fit ordonner l'archidiacre Laurent, ce qui causa un schisme. L'affaire fut portée au jugement de Théodoric; ce prince prononça que celui-là demeurerait sur le Saint-Siége, qui avait été ordonné le premier ou qui avait pour lui le plus grand nombre. En conséquence de ce jugement, Symmaque fut confirmé ; mais il ne laissa pas d'avoir beaucoup à souffrir des schismatiques; on l'accusa même d'un grand crime dont il fut obligé de se justifier dans un concile. Il fit aussi son apologie au sujet d'un libelle publié contre lui par l'empereur Anastase. Il porta une constitution ordonnant de chanter l'hymne angélique *Gloria in excelsis*, tous les dimanches et toutes les fêtes des martyrs.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

TROISIÈME PARTIE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Origines chrétiennes.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

—

SECONDE PÉRIODE.

Développement de l'action de l'Église : Vie publique et sociale.

PREMIÈRE SECTION. — VIE PUBLIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

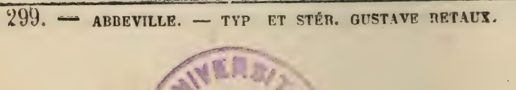
Table analytique et synchronique des papes.

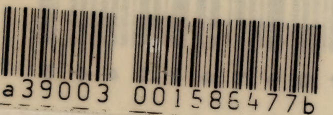
V.

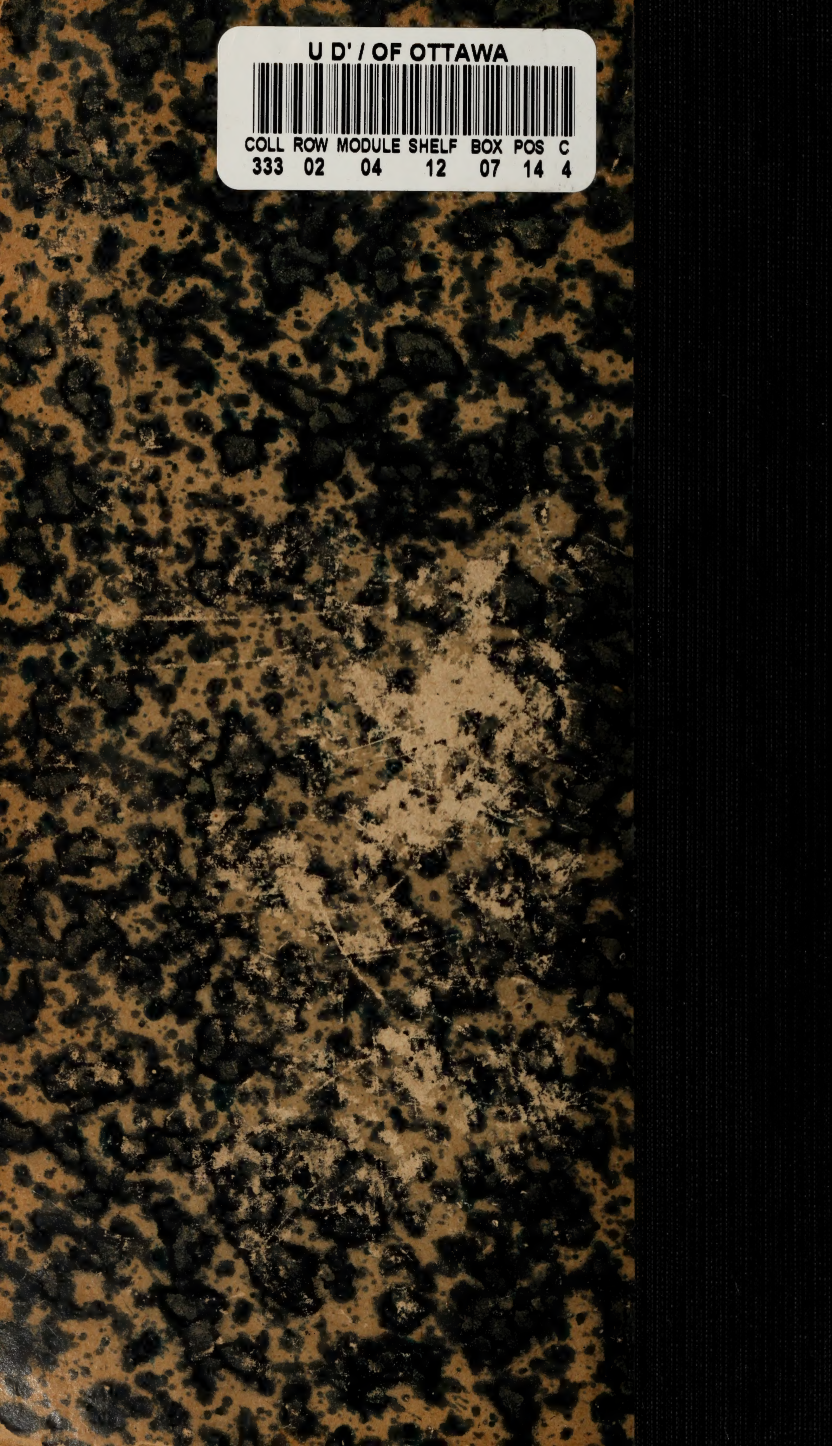
VI.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

299. — ABBEVILLE. — TYP ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.






U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 04 12 07 14 4